

COMMENT FAIRE

Collection dirigée par
EMMANUEL BLANC

*Docteur en droit, Licencié ès lettres
Avocat à la Cour de Paris*

HISTOIRE EUROPÉENNE DE L'EUROPE

PAR
YANN BREKILIEN

LÉGISLATION
JURISPRUDENCE
DOCTRINE

22

ENSEIGNEMENT ET PERFECTIONNEMENT TECHNIQUES
6, Rue de Mézières, Paris (6^e)

D' am e' heurwad ha mignon
Julian Corant a labour mad
evit Breiz hag Europa
gand gwella sonjous ar skrivagner

Yann Breiz

HISTOIRE EUROPÉENNE
DE
L'EUROPE

COMMENT FAIRE

Collection dirigée par
EMMANUEL BLANC

*Docteur en droit, Licencié ès lettres
Avocat à la Cour de Paris*

HISTOIRE EUROPÉENNE DE L'EUROPE

PAR
YANN BREKILIEN

LÉGISLATION
JURISPRUDENCE
DOCTRINE

22

ENSEIGNEMENT ET PERFECTIONNEMENT TECHNIQUES
LIBRAIRIE DU JOURNAL DES NOTAIRES ET DES AVOCATS

6, Rue de Mézières, Paris (6^e)

R. C. SEINE 54 B 1709

INTRODUCTION

L'Europe est un Etat composé de plusieurs provinces (Montesquieu).

Quiconque écrit l'histoire d'un Etat moderne, tel que la France ou l'Allemagne, est obligé de projeter cet Etat dans un passé où il n'existait pas, et commet ainsi une sorte de mystification. N'est-ce pas, par exemple, un étrange non-sens, que d'écrire, comme le font tant d'auteurs de manuels, qu'à l'époque féodale « la France était divisée en un très grand nombre de fiefs » ? La France ne pouvait pas être divisée, puisqu'elle n'existait pas. Plus exactement, il existait bien un pays qui portait ce nom, mais ce ne peut être à lui que songent nos auteurs de manuels, car ses limites ne dépassaient guère celles de la région parisienne.

Par contre, il est parfaitement vrai de dire, aujourd'hui, que l'Europe est divisée en un très grand nombre d'Etats, car l'Europe existe, même en l'absence de toute structuration politique.

Si, au cours de l'Histoire, le nom de « France » a été appliqué successivement à des territoires fort différents les uns des autres, tant par leurs dimensions que par leur situation en longitude, le sens du mot « Europe », lui, n'a jamais changé. Il est donc légitime de parler d'histoire d'Europe, alors que c'est par abus de langage que l'on parle d'histoire de France avant le xv^e siècle, d'histoire d'Allemagne avant le xix^e. Les notions de France, d'Allemagne, de Suisse, ne sont apparues et ne se sont précisées qu'au fur et à mesure de leur réalisation. L'Europe, au contraire, préexiste à toute unification politique. Tout le monde sait ce qu'elle est, et la conçoit comme la concevaient les hommes du Moyen Age et ceux du siècle des Lumières. Un Bourguignon ou un Bordelais du temps des Croisades auraient été bien incapables de nous comprendre, si nous avions fait allusion devant eux à la France, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Mais on parle de l'Europe depuis la plus haute antiquité, et l'on en parle comme

d'une entité géographique aux limites bien définies, encadrant une réalité humaine.

A ce titre, elle possède son histoire propre, qui transcende celle des nations dont elle se compose. Parce qu'elle est le lieu géométrique d'une certaine civilisation, d'une certaine conception de la vie, qui sont l'héritage d'un passé commun, tour à tour celtique, puis romain, puis chrétien, elle constitue une communauté de peuples dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui a survécu à la division en Etats souverains.

Cela est si vrai que, bien qu'on reconnaisse facilement, au milieu d'une foule d'Européens, les Slaves des Germains, les Français des Anglais, les Bretons des Latins, on n'en reconnaît pas moins, au premier coup d'œil, lorsque l'on se trouve dans une autre partie du monde, par exemple en Amérique, les gens qui viennent de la vieille Europe. Ils ont un comportement commun qui les différencie, non seulement des hommes de couleur, mais même des Blancs du Nouveau Continent. En dehors de leur terre d'origine, ils se sentent très près les uns des autres, qu'ils soient Tchèques, Autrichiens, Gallois ou Basques.

Tout comme nous, nos ancêtres ont eu, dans le passé, la conscience d'être des Européens, et le grand idéal d'unification de l'Europe a toujours habité le cœur des meilleurs d'entre eux, de Dante et de Pétrarque comme de Leibniz, de Rousseau et de Joseph de Maistre, de Goethe comme de Renan et de Victor Hugo... pour ne citer que quelques noms au hasard.

Mais, à l'heure actuelle, cet idéal n'apparaît plus comme une chimère. Nous voyons peu à peu se constituer cette Europe Unie, dont la nécessité devient évidente, même aux yeux des moins clairvoyants.

On aurait eu raison, au XII^e siècle, de douter du bon sens de celui qui aurait prédit qu'un jour viendrait où existerait un Etat qui s'appellerait la France et qui rassemblerait non seulement les Français, les Bourguignons et les Occitaniens, mais encore les Bretons et les Lorrains, ainsi que les Normands et les Gascons, les Provençaux et les Savoyards. Voyons ! Les Bretons et les Français n'avaient jamais été en bons termes ; le pays des Lorrains était, depuis toujours, une province de Germanie ; les Normands et les Gascons étaient loyaux sujets du roi d'Angleterre ; quant aux Provençaux et aux Savoyards, ils appartenaient au royaume allemand de Bourgogne... Y avait-il l'ombre d'une vraisemblance que tous ces gens, séparés par la langue, par l'Histoire, par les coutumes, consentissent jamais à vivre ensemble et à former une communauté ?

Et pourtant, c'est bien ce qui s'est passé. L'évolution de l'Europe est allée sans cesse dans le sens de la réunion de nations disparates en Etats de plus en plus vastes.

Il n'existe aucune raison valable pour que cette évolution s'arrête au stade actuel. Le progrès, en supprimant les distances et en réduisant pour l'homme moderne les dimensions du monde, fait paraître bien petits les Etats qui semblaient naguère grands et puissants. Si, au XV^e siècle, les esprits avertis commençaient à considérer comme désuets et trop étroits les cadres provinciaux, les hommes du XX^e siècle ne peuvent manquer d'éprouver la même impression devant les vieux cadres étatiques européens. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, ne représentent rien de plus, de nos jours, que l'Anjou, le Palatinat, la Toscane ou la Carinthie, il y a un demi-millénaire.

Nous ne sommes plus au temps de Louis XI, et il est normal que se forme chez nos contemporains, et plus particulièrement chez les jeunes, qui aiment voyager au-delà des frontières, une conscience européenne.

C'est que l'absurdité des événements qui ont souillé notre siècle, oblige chacun à s'interroger sur la valeur, sur la légitimité même, des barrières artificiellement élevées entre les hommes. Français, Anglais, Allemands, se rendent compte, maintenant, que les flots de sang qui ont été répandus au cours de deux guerres atroces, l'ont été pour rien. Au sortir du cauchemar, ils se frottent les yeux et réalisent que toute la politique des générations précédentes reposait sur un stupide malentendu, qu'il n'y a pas de nations prédestinées dont la mission serait de dominer les autres et de leur apporter la lumière de la civilisation, mais seulement des peuples qui gagnent à être connus. Il est clair qu'aujourd'hui, les Français ne sont plus trop fiers de la France, les Allemands ne sont plus trop fiers de l'Allemagne...

Mais pouvons-nous du moins, que nous soyons Français, Allemands, Belges ou Autrichiens, rester fiers de notre Europe ?

Il faudrait d'abord que nous la connaissions... Or la connaissons-nous ?

Certes, le brassage opéré entre les hommes d'Europe par les tragiques convulsions qui ont secoué le continent de 1939 à 1945, a permis à un grand nombre d'entre eux de faire la connaissance de leurs voisins d'au-delà les frontières (alliés ou adversaires). Certes, depuis 1945, le tourisme, les échanges commerciaux, l'action de quelques organisations et mouvements de jeunesse, ont fait disparaître bien des préventions nées de l'ignorance. Mais si l'on peut prendre acte de l'apparition d'un certain esprit européen, on est obligé de déplorer l'absence d'un enseignement européen, qui permettrait aux habitants des différents Etats de mieux connaître leur patrimoine commun, de le cultiver, et de mieux aimer leur grande patrie : l'Europe.

Hélas ! dans le domaine de l'enseignement, et tout spécialement de l'enseignement de l'Histoire, on en est resté au stade où l'égoïsme étatique s'applique à entourer les futurs citoyens

d'un mur d'obscurantisme qui, en leur interdisant l'accès à un véritable humanisme, fasse d'eux de dociles sujets.

Ecrire l'histoire de l'Europe, c'est à la fois contribuer à jeter bas ce mur d'obscurantisme, servir la cause de la Vérité, et aider à la naissance de cette foi européenne qui est seule digne d'hommes épris de liberté, d'amour fraternel et de paix.

Définition de l'Europe.

L'Europe se définit davantage par des critères humains que par des critères proprement géographiques. C'est une petite partie de l'Ancien Monde, baignée par la mer sur trois côtés, de climat tempéré, et peuplée d'hommes blancs, dont les races, les langues et les cultures sont fort diverses, mais s'insèrent néanmoins dans un cadre de commune civilisation. Elle est divisée artificiellement en quarante petits Etats, qui ne correspondent ni à des régions naturelles, ni aux territoires des communautés humaines.

C'est une des zones les plus peuplées du globe. Sa population est en majorité chrétienne (catholique, protestante ou orthodoxe). Elle est très active dans le domaine économique, et avide de progrès scientifique et technique.

Du point de vue géographique, l'Europe n'est rien d'autre que la pointe occidentale du continent asiatique. Les Grecs appelaient *Europe* la partie du monde connu d'eux qui s'étendait au nord de la Méditerranée, les terres situées à l'orient de cette mer étant désignées sous le nom d'Asie, et celles de la côte sud sous celui de Libye, auquel les Romains ont substitué celui d'Afrique. Ainsi définie par sa situation par rapport à une mer intérieure, l'Europe n'est donc pas un continent. Il y a, d'ailleurs, quelque chose de déconcertant dans la manière dont nous avons l'habitude de répartir les terres émergées de notre globe entre cinq continents. Prenons n'importe quelle mappemonde, et regardons-la sans idée préconçue : nous y verrons, du premier coup d'œil, quatre grands blocs de terres entourées d'eau. Le premier est bordé par l'Atlantique à l'ouest, l'océan Glacial Arctique au nord, le Pacifique à l'est, et l'océan Indien au sud. Mais dans ce bloc homogène, nous tenons absolument à voir trois continents : l'Europe et l'Asie, que rien ne sépare, et l'Afrique que seul le travail de l'homme a coupé des deux autres, lorsqu'il a construit le canal de Suez. Le second bloc, c'est l'Amérique du Nord. Le troisième, l'Amérique du Sud. A eux deux, cette fois, ils ne comptent que pour un seul continent, sans doute parce qu'ils se tiennent par le petit doigt — encore qu'eux aussi, le travail de l'homme les ait séparés. Le quatrième bloc, enfin, c'est le continent Antarctique : tout le monde sait qu'il existe, mais

on ne le fait pas figurer dans l'énumération traditionnelle des « cinq continents ». Par contre, on y fait figurer l'Océanie, ce singulier continent dont la principale caractéristique est de ne pas être continental. C'est un archipel qui prolonge l'Eurasie, de la même façon que l'archipel Arctique (Groenland, Terre de Baffin, etc.) prolonge l'Amérique du Nord.

Si nous admettons, néanmoins, pour suivre la tradition, que l'Europe peut être appelée un continent, il convient de préciser que c'est le plus petit de tous : 10 millions de kilomètres carrés, contre 44 millions pour l'Asie, 43 pour les Amériques, 30 pour l'Afrique, et 11,3 pour l'Océanie.

Elle est extrêmement découpée, et possède la plus forte proportion de côtes au kilomètre carré (1 km pour 290 km², contre 1 pour 1 420 en Afrique). Elle est baignée au nord par l'océan glacial Arctique et la mer du Nord, à l'ouest par l'Atlantique, et au sud par la Méditerranée et la mer Noire. Elle est, de ce côté, rattachée à l'Asie par le Caucase. Elle ne possède pas de véritable limite naturelle à l'est, puisqu'elle n'est que l'extrémité du continent asiatique; toutefois les monts Oural se sont plantés, avec beaucoup de bonne volonté, en travers de la plaine russe, pour servir de talus de clôture, au moins symbolique.

La pénétration profonde de la mer à l'intérieur du continent, grâce à toutes les échancrures du littoral, baies, estuaires (fjords, abers), golfes, mers presque fermées, est à l'origine de son prodigieux essor, d'une part en raison de l'activité commerciale qu'elle a de tous temps permise, d'autre part en raison de la douceur du climat résultant de l'influence océanique.

Conditions physiques.

La présence du Gulf Stream, qui baigne une partie de nos côtes, assure à l'Europe un climat beaucoup plus égal que n'en ont la plupart des autres régions du monde, et une richesse de végétation inconnue ailleurs sous les mêmes latitudes. On y cultive les céréales au-delà du cercle polaire. Qui donc ne manifeste une certaine surprise, quand on lui fait remarquer que la Bretagne et l'Autriche sont sur le même parallèle que Terre-Neuve, et que l'Allemagne est à la latitude du Labrador et du Kamtchatka ? Il est certain qu'il n'y a pas de commune mesure entre les conditions d'habitabilité des uns et des autres. L'Europe apparaît véritablement comme une contrée privilégiée.

On y distingue, en gros, trois zones climatiques : à l'ouest, climat atlantique, doux et brumeux, avec très peu de variations entre les saisons, que ce soit du point de vue des températures, ou du point de vue de la pluviosité; au nord-est, climat continental, avec des saisons très marquées, des hivers secs et froids

(neige) et des étés chauds (pluies d'orage) ; au sud, climat méditerranéen, sec et chaud en été, doux et pluvieux en hiver.

Ces différents climats ont fortement marqué les hommes qui y sont soumis. Dans les régions méridionales, les besoins en calories sont, en raison de la chaleur atmosphérique, bien moindres que dans les pays septentrionaux, et la même chaleur atmosphérique rend le travail physique plus pénible. Les riverains de la Méditerranée se contentent donc de peu, et sont, en général, moins portés à l'effort que les Nordiques. En revanche, ils peuvent, comme les Grecs, consacrer une part importante de leur temps à la spéculation intellectuelle, s'ils ne meublent leur oisiveté, comme le faisaient les Romains, avec des jeux, et souvent des jeux cruels.

Dans le nord, au contraire, la nécessité d'une nourriture abondante et d'une sérieuse protection contre le froid (vêtements, moyens de chauffage, etc.) a forgé des races énergiques, rudes, se dépensant pour produire sans cesse davantage, et plus portées à l'action qu'à la méditation.

D'un autre point de vue, la luminosité crue du Midi a suscité des artistes dont l'art est précis, et des penseurs rationalistes, tandis que l'atmosphère voilée de l'Occident a donné davantage, aux peuples riverains de l'Atlantique, le sens du rêve, et une grande sensibilité.

Schématiquement, on peut donc ranger les Européens en trois grandes catégories : les Méridionaux, précis, brillants, rationalistes, et aimant se laisser vivre, les Septentrionaux, énergiques et combattifs, les Occidentaux, énergiques, peu communicatifs, sensibles et rêveurs.

La division, par le relief, du sol européen en grandes régions naturelles, ne fait que confirmer et compléter les divisions opérées par le climat. L'échine montagneuse de l'Europe, qui s'étire d'ouest en est, marque la limite entre le monde méditerranéen et le reste du continent. C'est une ligne continue, qui comprend la Cordillère Cantabrique, les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes et les Karpates, et se prolonge, au-delà de la mer Noire, par les montagnes du Caucase. Cette épine dorsale pousse de longues apophyses vers le sud : sierras espagnoles, Appennins, Alpes dinariques, tandis qu'au nord s'étend une zone de plateaux, tels que le plateau lorrain, la Bavière, le plateau de Saxe, la Bohême, qui sont autant de régions naturelles.

A l'ouest, s'étire une longue plaine, qui va de l'Adour à l'Elbe, et est limitée par les massifs qui se succèdent selon un axe sud-ouest nord-est : Auvergne, hauteurs de Bourgogne, Ardennes, plateau de Westphalie. Au-delà de l'Elbe commence la plaine nordique.

Il importe de préciser que si l'Europe, dans sa merveilleuse diversité, comprend un très grand nombre de régions naturelles,

celles-ci ne sont jamais séparées par des obstacles difficiles à franchir. Les chaînes de montagnes sont coupées de nombreux cols, et de multiples rivières ont toujours rendu les communications très faciles. En dehors des fleuves russes (Volga, Dnieper), le seul grand fleuve est le Danube, qui rend accessible du sud-est l'ensemble du continent, et a souvent servi de voie aux invasions ; mais beaucoup de rivières sont larges et navigables, comme la Seine, et surtout le Rhin.

La variété du climat et du relief, et aussi de la nature du sol, permet des cultures extrêmement diversifiées : ici du blé, de l'orge et du seigle, là du maïs, et même du riz ; ici des pommes et des poires, là des oranges, des olives et des figues ; des pommes de terre, mais aussi du vin ; des primeurs aussi bien que des betteraves... D'innombrables races d'animaux domestiques, adaptées aux divers sols et aux divers climats, présentent une telle gamme d'aptitudes, qu'elles permettent de satisfaire à tous les besoins. La diversité des côtes, baignées par des mers dont la température et la concentration saline diffèrent, permet de pêcher aussi bien le hareng et la morue que le thon.

En conclusion, l'Europe apparaît comme un pays à la fois un et multiple, où les hommes et les paysages se complètent harmonieusement les uns les autres, et où les découpages politiques ne reposent sur rien de réel, ne correspondent à rien, ni du point de vue géographique, ni du point de vue ethnique, ni du point de vue économique.

CHAPITRE PREMIER

LA PRÉHISTOIRE EUROPÉENNE

I. — LE PEUPEMENT DE L'EUROPE

La présence de l'homme sur la terre est extrêmement ancienne, infiniment plus que notre imagination ne peut nous le représenter. S'il est vrai, ce qui est, d'ailleurs, peu probable, que l'homme descende du singe, ou, du moins, ce qui est déjà plus vraisemblable, que l'homme et le singe aient un ancêtre commun, plusieurs centaines de milliers de générations nous séparent de ce lointain aïeul. C'est dire que, si l'on considère les choses à l'échelle de l'histoire humaine, bien peu de temps nous sépare de Minos, d'Abraham, de Vercingétorix et de Charles Quint : nous ne sommes ni plus ni moins que leurs contemporains.

Il faut bien se rendre compte qu'il s'est écoulé davantage de siècles entre l'époque où la grotte de la Clotilde de Santa Isabel a été ornée de peintures rupestres, et celle où ont été peintes les fresques de la caverne de Font-de-Gaume, qu'entre le règne d'Hammourabi et le voyage de Gagarine dans le cosmos. Et s'il s'est écoulé davantage de siècles, il s'est forcément déroulé davantage d'événements. Seulement, ces événements, nous les ignorons, et c'est pourquoi nous n'imaginons pas facilement que l'Histoire avançait alors au même rythme qu'aujourd'hui : que chaque année, chaque mois, chaque jour, pendant des millénaires et des millénaires, a apporté son lot annuel, mensuel, quotidien de faits divers et d'événements politiques; qu'il y avait des guerres, des révolutions et des changements de régimes, que la vie économique évoluait, que la mode féminine changeait, et que les écoles artistiques critiquaient les écoles artistiques qui les avaient précédées...

Avant d'aborder l'étude de la Préhistoire européenne, il est bon de se pénétrer de cette vérité première qu'il n'a pas existé un « Homme Préhistorique », mais bien une infinité de généra-

tions, dont aucune ne ressemblait tout à fait à celles qui l'avaient précédée, et une infinité de tribus, qui ne vivaient pas de la même façon selon qu'elles habitaient l'Australie, l'Afrique, l'Espagne ou la Rhénanie.

Il est bon aussi de se recueillir un instant et de songer que tous ces gens, qui sont nos ancêtres, connaissaient les mêmes joies et les mêmes peines que nous, éprouvaient les mêmes passions. Ils travaillaient pour nourrir leur famille. Ils aimaient. Ils éduquaient leurs enfants. Ils pleuraient leurs morts. Ils savaient se dévouer et ils savaient haïr. Ils savaient aussi s'amuser, occuper leurs loisirs par des jeux, des fêtes, des activités artistiques. Il y avait parmi eux des grands et des petits, des gros et des maigres, des bien portants et des infirmes. Il y avait des mystiques et des incroyants.

Les premiers hommes.

Depuis combien de millénaires existe-t-il des Européens ? Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de fournir à cette question une réponse, même très approximative.

On s'est demandé longtemps s'il avait existé des hommes à l'ère tertiaire, période géologique au cours de laquelle sont apparus les premiers mammifères. Il est établi aujourd'hui que des ossements d'êtres humains découverts en Afrique du Sud et de l'Est datent du *pliocène*, c'est-à-dire de la fin de l'ère tertiaire. On a pu acquérir la certitude que l'ancêtre de la race humaine découvert en 1959 au Tanganyika par le savant britannique Leakey, et que l'on a baptisé « *Zinjanthrope* », vivait il y a 1 million 750 mille ans. Les restes des « *Australopithèques* » trouvés tant au Transvaal que dans l'Etat d'Orange, datent également de plus d'un million d'années. Ces êtres, dont nous sommes issus, étaient voisins des singes anthropoïdes, mais ils avaient une denture humaine caractéristique, et possédaient la faculté de se fabriquer des outils (avec des pierres, des bâtons). L'on se demande même s'ils ne connaissaient pas l'usage du feu.

On n'a pas, à ce jour, trouvé en Europe d'ossements d'Australopithèque. Mais on a découvert en Italie, dans une mine de charbon située à 210 mètres de profondeur, le fossile complet d'un être encore beaucoup plus ancien, un préhominien que l'on appelle « *Oréopithèque* », et qui vivait il y a au moins 10 millions d'années. L'Europe était alors couverte de luxuriantes forêts, et ce sont précisément ces forêts qui, en se fossilisant, ont donné la houille, dans laquelle on trouve quelquefois la trace de feuilles ou d'animaux de l'ère tertiaire — comme ici celle d'un squelette presque humain.

L'homme de la première période interglaciaire.

Ce qui est certain, c'est qu'après cette période, toute vie disparaît de notre continent, à la suite d'un terrible refroidissement du climat. Un froid polaire rend inhabitable l'Europe, d'où toute végétation a disparu, et sur laquelle s'étend désormais une immense calotte de glace, descendant jusqu'au sud de l'Angleterre et au milieu de l'Allemagne. Les régions avoisinantes, comme la France, connaissent le climat de l'actuelle Laponie. C'est la *première période glaciaire*, qui dure jusque vers 543 000 avant notre ère.

Une période chaude lui succède. L'Europe se couvre à nouveau de forêts et de steppes, où s'ébattent les éléphants, les aurochs, les grands cerfs élaphe, et ce redoutable carnassier qu'est le tigre machairodus, aux crocs démesurés.

L'Homme alors apparaît (ou réapparaît). On en a retrouvé un maxillaire bien caractéristique à Heidelberg, dans le Wurtemberg. Certes, l'*homme de Heidelberg* est beaucoup plus près du grand singe que de l'homme actuel, et ne semble pas avoir eu d'industrie : néanmoins, ce n'est pas un singe, c'est déjà un être humain.

L'homme de la deuxième interglaciaire.

La période chaude dura environ 65 000 ans, après quoi les glaces s'étendirent derechef sur l'Europe, pendant un peu moins de 50 millénaires. C'est lorsqu'elles se retirèrent, vers 429 000 avant notre ère, qu'apparurent les premiers hommes primitifs ayant une certaine industrie.

À l'époque où vivaient à Java et dans l'Inde le *Pithécanthrope* dit « *erectus* » (parce qu'il avait imaginé de se tenir debout sur ses jambes), et en Chine le *Sinanthrope* de Pékin, c'est-à-dire dans cette deuxième période interglaciaire que les spécialistes appellent *Mindel-Risz*, l'humanité s'éveillait peu à peu à la civilisation. On a la preuve que le Sinanthrope connaissait le feu. Il se servait de massues et de coupes en os d'animaux, fabriquait des pics et des racloirs en grès, en cristal de roche ou en silex. Il se livrait vraisemblablement au cannibalisme rituel, ce qui démontre qu'il avait, à sa manière, des préoccupations d'ordre métaphysique.

Comme en Chine, l'industrie est apparue à Java (station de Patjitan) et dans le nord-ouest de l'Inde, dès le *Mindel-Risz*. Il en a été de même en Europe. La première civilisation européenne est celle à laquelle on donne le nom de « *clactonienne* », du nom de la station de Clacton-on-Sea, au sud de l'Angleterre.

Découvrons-nous pieusement devant l'homme de Clacton qui fut le premier Européen digne de ce nom. Il façonnait les pierres pour s'en faire des pics et des racloirs. Il les taillait d'un seul côté, en les posant sur une enclume, et en les frappant avec

une autre pierre pour en faire partir de larges éclats, qui dégageaient des facettes obliques. Il fabriquait également des flèches de bois.

Avant que ne finisse la deuxième interglaciaire, la technique évolue déjà. On voit apparaître des haches à main taillées des deux côtés, les « bifaces » : c'est l'industrie de l'*Acheuléen inférieur et moyen*. Des crânes d'hommes de cette époque ont été retrouvés en Angleterre, à Swanscombe, et en Allemagne, à Steinheim.

Mais l'Homme doit une nouvelle fois émigrer vers le sud devant l'invasion des glaces : c'est la troisième période glaciaire (236 000 à 183 000 avant J.-C.).

L'homme de Néanderthal.

La période qui suivit, et qui fut la troisième et dernière interglaciaire, fut chaude et humide. La faune vivant en Europe comprenait alors des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des daims, des hyènes des cavernes, des tortues. L'homme primitif qui se répandit à ce moment dans nos régions, était du même type que celui qui vivait en Asie pendant la troisième période glaciaire, et qu'on appelle l'*homme de Ngandong*. Mais peu à peu on vit apparaître, sans doute par évolution de ce type, un être d'une humanité plus marquée, qui est l'*homme de Néanderthal*. On en a trouvé de très nombreux ossements en Westphalie (Néanderthal est une ville westphalienne), en Aquitaine, en Thuringe, en Belgique, en Italie, en Tchécoslovaquie, etc. On en a, d'ailleurs, trouvé également en diverses régions de l'Afrique et de l'Asie, et spécialement de l'Asie Mineure.

Ces nombreuses découvertes ont permis de se faire une idée précise de l'aspect physique du brave homme. Ses jambes étaient plutôt courtes, ce qui lui donnait une taille de l'ordre de 1,60 m pour l'homme, et 1,54 m pour la femme. Sa silhouette trapue était surmontée d'une tête énorme. Ses bras étaient très longs, ce qui, avec ses jambes légèrement arquées, lui donnait une allure intermédiaire entre celle des singes anthropoïdes et celle des hommes actuels.

Il faut avouer qu'auprès de lui, selon nos canons, du moins, les Aborigènes d'Australie paraîtraient des Adonis. Le crâne du pauvre Néanderthalien était énorme, son front très bas, sa face large, avec des orbites énormes et des arcades sourcilières proéminentes. Il avait le nez épâté, la mâchoire inférieure forte et dépourvue de menton. Sa musculature était puissante, il était d'une force prodigieuse, et avait réellement l'air d'une brute. Il était loin, pourtant, d'être dépourvu d'intelligence et d'adresse. Il fabriquait des outils de pierre éclatée (haches à main, raclours, pointes), taillés sur les deux faces, et de plus en plus finement

travaillés. Il croyait en Dieu, puisqu'il pratiquait des rites religieux : d'abord le cannibalisme sacramentel, puis, plus tard, le sacrifice de l'ours. On le vit commencer à inhumier ses morts, dont il prenait soin de recouvrir le cadavre de peinture ocre.

Mais, alors que l'aire de dispersion de l'homme de Néanderthal (peut-être originaire d'Asie) couvrait tout le continent Afro-Eurasiatique, on voyait apparaître en Europe occidentale un être différent, plus évolué, bien que vivant en même temps que lui, ou peut-être même avant lui. C'est l'homme dit de *Fontèchevade* — du nom de la station de Charente où ont été découverts ses ossements. La forme de son crâne le rapproche déjà de l'Européen moderne. En particulier, il n'a pas les arcades sourcilières proéminentes du Néanderthalien.

Cette race mystérieuse provient sans doute de l'évolution d'une souche pré-néanderthalienne... Mais où s'est faite cette évolution ?

Ce qui est certain, c'est que pendant la troisième période interglaciaire (*Acheuléen supérieur et Moustérien inférieur*), il n'y a qu'un petit nombre d'individus du type de Fontèchevade, à côté d'un peuplement important de Néanderthaliens.

Pendant ce temps, le climat, qui n'a pas cessé d'être humide, s'est peu à peu refroidi. Il y a 120 000 ans, commence la quatrième période glaciaire.

Seul le sud de l'Europe reste habitable, et encore les conditions de vie y deviennent-elles très pénibles. Partout ailleurs, dans les régions qui ne sont pas couvertes par les glaciers, ne règne que la toundra battue par des vents glacés. C'est à peine si, de-ci de-là, arrivent à pousser quelques bouleaux nains et de petits aulnes rampants. Le dégel ne dure que de un à quatre mois dans l'année, et la température ne dépasse pas 10° en juillet. Au sud de la Loire, le climat est un peu moins rude : — 10° en janvier, + 12° en juillet. Ce n'est pas l'idéal pour qui aime se dorner au soleil, mais c'est tout de même supportable. L'homme se terre dans les cavernes. Il trouve encore du gibier à chasser : les steppes et les toundras sont parcourues par les mammoths et les rennes, et dans les steppes méridionales circulent aussi des troupeaux de chevaux, d'hémionnes et de bisons. Mais le malheureux Néanderthalien doit se défendre contre un certain nombre de bêtes d'un voisinage peu agréable, comme le lion des cavernes, l'hyène, l'ours des cavernes, les loups, et cet animal aussi gros et brutal que stupide qu'est le rhinocéros laineux.

On appelle cette longue période du paléolithique, où l'homme des cavernes — malgré son intelligence qui le situe très haut au-dessus des bêtes — est encore un être primitif, la période du *Moustérien*. Elle a duré quelque 58 000 ans.

L'homo sapiens en Europe.

L'homme de Crô-Magnon.

Peu à peu, l'homme de Néanderthal a disparu devant un autre être humain, qui n'est plus l'homme primitif, mais bien l'*homo sapiens*, et que l'on appelle — à son origine du moins, car... nous appartenons toujours à cette race — l'homme de Crô-Magnon.

On enseigne en général qu'il devait venir de l'Est, et qu'il est venu s'installer en Europe vers 60 000 avant notre ère. Mais la découverte (en 1947) de l'homme de Fontèchevade, qui vivait déjà en Europe occidentale à l'époque de l'Acheuléen supérieur, et qui préfigure le type de Crô-Magnon, devrait conduire à une remise en cause de cette hypothèse. On est porté à penser plutôt que le seigneur de Crô-Magnon est le résultat de l'évolution de l'homme de Fontèchevade, et qu'il a peu à peu supplanté le rustre de Néanderthal, parce qu'il était, du fait de son intelligence supérieure, mieux armé dans la lutte pour la vie. Sans doute y a-t-il eu plus d'une fois des mélanges entre les deux races, mais, dans leur descendance, ce sont, par l'effet de la sélection naturelle, les individus les plus évolués qui ont subsisté.

Cette formation sur place du fond ethnique européen expliquerait qu'il y ait une séparation si nette, du point de vue morphologique, entre l'ensemble humain blanc d'Europe et d'Asie occidentale, et l'ensemble humain jaune d'Asie orientale et centrale.

L'homme de Crô-Magnon, en ce qui le concerne, n'a plus rien du profil simiesque de celui de Néanderthal. Son front est haut et droit, son bourrelet sourcilier discret, son nez mince, son menton bien dessiné. Il a les jambes parfaitement verticales, et les proportions de son corps sont les mêmes que les nôtres. Déjà, il s'est différencié en divers types d'individus, on en trouve de type plus ou moins négroïde, d'autres qui ressemblent aux Lapons ou aux Nord-Africains.

La plus ancienne période de l'histoire de l'*homo sapiens* d'Europe est connue sous le nom d'*Aurignacien*. Notre ancêtre de cette époque vit de la chasse, qu'il pratique au moyen de battues, d'affûts et de piégeage. Il utilise des arcs et des frondes, des javalots, des lances, des lanières de cuir garnies de boules, qui s'enroulent autour des jambes du gibier, comme les « bolas » des gauchos, et même des boomerangs. Il pêche au harpon. Outre qu'il perfectionne la taille des outils de silex (cette vieille industrie qui avait déjà plusieurs dizaines de millénaires d'existence), il se met à fabriquer aussi des pointes de flèches ou de sagaies et des aiguilles en os et en bois de cervidés.

Il utilise les cavernes, mais comme sanctuaires et non comme demeures. Il habite des huttes faites de peaux de bêtes.

Il s'habille de fourrures, aime les bijoux, faits de dents d'animaux, d'ivoire, d'ambre et de coquillages, et utilise pacifiquement ses loisirs à jouer aux boules... En somme, il a fondé notre civilisation, ne nous laissant plus à apporter d'améliorations que sur des points secondaires.

L'examen de ses mâchoires a démontré qu'il possédait un langage articulé, déjà bien développé.

Son intelligence éclate dans tous les témoignages qu'il nous a laissés de son activité. Non seulement il savait, lui dont la vie était si rude, oublier sa pénible condition pour se distraire comme on le fait encore de nos jours, mais encore il ne bornait pas ses préoccupations à son existence matérielle, et savait tourner ses pensées vers l'Au-delà. Sa religion était loin d'être aussi sommaire qu'on pourrait être tenté de le croire. Il y avait, dans sa hutte, un coin réservé au culte, qu'il meublait de statuettes piquées dans le sol. Ses sorciers, ornés de dépouilles d'animaux pour symboliser la communion de l'Homme avec la Nature, célébraient des cérémonies qui nous paraîtraient sans doute étranges... mais on trouve toujours étranges les rites des religions autres que la sienne.

Les morts étaient enterrés, généralement peints en rouge, les jambes repliées comme celles d'un nouveau-né. Dans leur tombe, qui était presque toujours creusée à proximité d'un foyer, on n'oubliait pas de mettre une petite provision de nourriture pour l'autre vie.

C'est aussi à l'Aurignacien, période véritablement capitale de l'histoire de notre race, que l'art a fait son apparition. Les Michel-Ange de l'époque se sont mis à sculpter d'étonnantes statuettes de personnages humains et d'animaux, et à dessiner dans les cavernes (ailleurs aussi, sans doute, mais seules les cavernes nous ont conservé leurs dessins) des silhouettes frappantes de vérité.

L'homme de l'Aurignacien s'est répandu dans toute l'Europe. S'il était, cela va de soi, en bien plus grand nombre dans les régions au climat le moins rigoureux, comme l'Aquitaine et l'Espagne, on le trouvait jusque dans les contrées inhospitalières du Grand Nord allemand et bohémien. Doué de remarquables facultés d'adaptation et de débrouillardise, il faisait flèche de tout bois. Et encore est-ce trop peu dire, car c'est bien souvent le bois lui-même qui, justement, lui manquait. Il le remplaçait par des ossements d'animaux, même pour alimenter son feu. Est-il aujourd'hui beaucoup de maîtresses de maison qui seraient capables de faire bouillir un pot-au-feu sur un feu de vieux os ? Rendons donc hommage comme il convient à l'habileté technique de ces très lointains ancêtres qui nous auraient rendu des points en bien des domaines.

Les migrations solutréennes et magdaléniennes.

C'est en Hongrie qu'apparaît, bien plus tard, une nouvelle civilisation, caractérisée par la perfection de l'outillage. Les lames et pointes de silex sont retouchées sur toute leur surface, et de lignes très pures.

Cette civilisation s'étend peu à peu vers le nord et l'ouest. C'est l'ère du *Solutréen*. Les immigrants solutréens sont de grande taille, et ont le crâne allongé (dolichocéphales). Ce sont de grands chasseurs de chevaux. On les voit traquer des troupeaux entiers et les rabattre vers le sommet d'une falaise, d'où les pauvres bêtes, affolées, se précipitent pour aller s'écraser trente pieds plus bas. Moyen expéditif de se procurer des réserves de venaison pour une longue période.

L'homme de Solutré est davantage un technicien qu'un artiste. Les œuvres plastiques se font moins nombreuses, mais, par contre, l'on passe de l'art simplement linéaire, où les sujets sont représentés par leurs contours, à l'art pictural proprement dit. En même temps, les artistes s'efforcent de reproduire davantage le mouvement.

A la suite du Solutréen, le climat de l'Europe se refroidit encore. Le cheval quitte les steppes glacées et descend vers le sud. On ne trouve plus guère dans ces sinistres contrées, que des troupeaux de rennes, des antilopes saïgas et des bœufs musqués, guettés par le glouton et l'ours gris. Alors se produit parmi les hommes aussi, un mouvement de migrations. Venant probablement de l'est, arrivent dans nos contrées de petits hommes aux pommettes saillantes et au front large et haut. Avec eux, va commencer une nouvelle civilisation, celle de l'*âge du Renne*, ou *Magdalénien*.

La taille des outils de pierre se perfectionne encore par rapport aux périodes précédentes, et l'industrie de l'os se développe considérablement. Les aiguilles, les harpons, les pointes de javelots en os ou en bois de renne sont de véritables petites merveilles.

La vie, conditionnée par le climat, est du même style qu'à l'Aurignacien et au Solutréen, si ce n'est que le gibier principal est le renne et non plus le cheval, et que les migrations de cet animal commandent les déplacements des chasseurs. Le peuplement reste très clairsemé. Les tribus suivent sur de grandes distances les troupeaux de rennes et, quand la chasse a été fructueuse, dressent le camp composé de huttes en peaux de bêtes, entassent les provisions, et vivent sur place jusqu'à ce que l'épuisement de leurs réserves et du gibier local les oblige à chercher d'autres terrains de chasse.

La technique de la couture s'est perfectionnée. Les femmes confectionnent maintenant de véritables vêtements en peaux de

bêtes habilement assemblées (les tendons d'animaux longuement mâchés et remâchés font un fil solide et résistant, auprès duquel nos fibres synthétiques n'existent pas) et, sans doute, teintes de vives couleurs.

La vie religieuse continue, avec des processions et des danses sacrées, au son de la flûte, des sifflets, et d'autres instruments. L'activité artistique, après son assoupissement du Solutréen, reprend de plus belle. Les Magdaléniens sont de très grands artistes. Ils évoquent toute la vie animale et humaine de leur temps dans des représentations polychromes merveilleusement expressives : on a pu, depuis, égaler leur art, jamais le dépasser. Diverses écoles se succèdent ; vers la fin de l'âge du Renne, des tendances se manifestent vers un art plus abstrait, et l'emploi de figures linéaires ayant un sens symbolique.

Les débuts de l'ère tempérée.

Aux environs du dixième millénaire avant notre ère, les glaciers se retirent vers le pôle et vers le sommet des Alpes, et le climat se réchauffe considérablement. Des espèces animales, incapables de s'adapter aux nouvelles conditions de vie, disparaissent : c'est le cas du mammouth, du rhinocéros laineux. Le renne remonte vers le nord à la suite des glaciers, et s'installe dans les régions hyperboréennes, où règne le climat qu'il connaissait auparavant dans les steppes d'Europe centrale et occidentale.

Le sol, libéré des glaces, se couvre de verdoyantes prairies et de vastes forêts de chêne et de hêtre. La faune des zones tempérées s'y installe. On voit s'ébattre dans les clairières des hardes de cerfs et de chevreuils. Dans les sous-bois se dessine la silhouette imposante des bœufs sauvages. Des sangliers fouissent sous le couvert. Nombreux sont aussi les fauves qui rôdent par les landes et les forêts : des loups, des ours, des lions même, sans parler des plus petits prédateurs comme les renards, les fouines et les chats sauvages. Sur les étangs, des colonies de castors viennent construire leurs barrages et édifier leurs huttes.

L'homme s'adapte sans mal à ces modifications des données de son existence. Tandis que certaines tribus suivent les troupeaux de rennes dans leur retraite vers les régions boréales, d'autres, certainement plus nombreuses, profitent des nouvelles espèces de gibier qui viennent s'offrir à leurs flèches. D'immenses contrées jadis inhabitables peuvent maintenant être largement peuplées, et il en résulte de lents mouvements de migration, et un brassage de populations qui aboutissent à la formation de nouvelles races humaines.

Nombreux devaient être, en effet, les types humains issus de la lente évolution qui s'était faite, à partir de diverses souches

néanderthaliennes. Ces types, en se mélangeant au cours de dizaines de millénaires de civilisation commune, sans qu'il pût y avoir, cependant, de fusion complète, en raison d'une vie tribale assez fermée, et de la grande dispersion sur un territoire désertique, devaient avoir donné naissance à un certain nombre de races. Les migrations consécutives au changement de climat, entraînent une répartition territoriale de ces races, différente de ce qu'elle était jusque-là. D'où de nouveaux mélanges, et aussi de nouveaux clivages, suivis de transformation par adaptation au sol et aux conditions de vie, ce qui ne pouvait qu'aboutir à l'apparition de nouveaux types ethniques.

Il semble, au surplus, qu'au cours de cette période intermédiaire entre la fin de l'ère glaciaire et le début du néolithique, se soient produites des immigrations de peuplades vivant jusque-là sur le pourtour de l'Europe, et qui étaient attirées par la douceur du climat qui venait de s'instituer.

D'ores et déjà, on devait pouvoir distinguer en Europe de grands dolichocéphales blonds, constituant la majorité de la population des régions nordiques, et de petits dolichocéphales très bruns, peuplant la zone méditerranéenne.

Civilisation azilienne, et civilisation des mangeurs de coquillages.

Pendant cette période, qu'on appelle « *mésolithique* », la civilisation évolue peu à peu vers de nouvelles formes. Il s'agit vraiment d'une époque de transition.

Au début, à l'époque dite *azilienne* (du nom de la grotte du Mas d'Azil, dans l'Ariège), les activités de l'homme et les techniques qu'il emploie, ne diffèrent guère de celles de l'âge du Renne. Mais son existence n'en est pas moins transformée par l'adoucissement du climat. D'un bout à l'autre de l'année, il peut passer la majeure partie de son temps dehors. La chasse n'est plus le seul mode de subsistance qui lui soit possible : il trouve autour de lui des fruits, des graines, des herbes comestibles; il peut donc pratiquer la cueillette. Ainsi n'est-il plus condamné à une perpétuelle errance. Il lui est loisible de s'installer sur un territoire déterminé.

On voit des tribus magdaléniennes s'aventurer jusque sur les landes et les dunes couvertes d'herbe rase des rivages de l'Océan, et longer les grèves en se nourrissant de coquillages. Lorsqu'elles s'établissent, elles ont l'habitude d'accumuler leurs déchets de cuisine en grands tas, que l'on appelle *kjökkenmøddings*. Cette civilisation des mangeurs de coquillages s'étend peu à peu vers le nord, sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, et l'on remarque qu'au fur et à mesure de son avance, l'outillage va en s'améliorant.

Une technique nouvelle fait son apparition : le polissage du silex. Il est évident qu'une lame de pierre coupe beaucoup

mieux si elle est polie, que si elle est seulement affinée par éclats : encore fallait-il en avoir l'idée. On assiste également aux premiers essais de poterie.

Au Danemark, certaines peuplades commencent à édifier leurs demeures sur pilotis. Vers 7 000 av. J.-C., l'homme fait la conquête d'un compagnon : le chien. C'est la première domestication d'animal qui ait été entreprise en Europe.

Ainsi s'achève la longue suite de millénaires au cours de laquelle l'intelligence de cet étrange primate qu'est l'être humain, n'a cessé de se développer dans sa lutte perpétuelle pour s'adapter à un univers hostile. La succession de périodes chaudes, où la vie lui était relativement facile, et de périodes glaciaires où seules les ressources de son esprit pouvaient l'empêcher de disparaître purement et simplement, a été le bienheureux stimulant qui l'a obligé à faire sans cesse travailler son cerveau, acquérant dans cette gymnastique des facultés intellectuelles de plus en plus grandes. A l'origine parfaitement intégré à la Nature, il commence à se forger lui-même un destin plus indépendant, dès le jour où il se met à travailler les cailloux, et où il domestique le feu. C'est ce que symbolise parfaitement le mythe de Prométhée, tout comme l'allégorie biblique du Paradis terrestre et de la condition humaine après la « chute ». A partir du moment où il a choisi son destin, il lui faut supporter les conséquences de son choix. Dans la mesure où il cesse de se soumettre passivement à la Nature, il cesse de pouvoir prétendre à sa protection : puisqu'il a imaginé de couvrir son corps avec les fourrures des autres êtres vivants, il perd la protection naturelle que lui assurait son propre système pileux; puisqu'il a imaginé d'armer son bras, son poing perd de sa force; puisqu'il entretient du feu pour se réchauffer, il devient plus sensible au froid. N'est-ce pas cela son péché originel, sa « bienheureuse faute », comme dit saint Augustin ?

Du Déluge, période de pluie en Afrique et en Asie Mineure, de glace en Europe, est sorti un homme nouveau (que symbolise Noé), cet homo sapiens, auquel nous avons donné le nom d'homme de Crô-Magnon. Il a entrepris de transformer le monde.

Après des millénaires de vie sauvage, mais aussi de méditation et de prière, nous le voyons prêt à mettre à profit des conditions physiques plus favorables, pour réaliser de grandes choses.

Plus qu'aucune autre contrée du monde, l'Europe qui s'offre à lui, avec son climat qui s'est stabilisé et ne connaît plus d'excès, son sol varié, son relief modéré facilitant les communications, ses forêts facilement pénétrables et ses immenses ressources tant végétales que minérales, est propice aux grandes réalisations.

II. — L'EUROPE DES MEGALITHES

Lorsque, avec le VI^e millénaire, s'ouvrit la période dite *néolithique*, ou âge de la pierre polie, les Européens autochtones pratiquaient, outre la chasse et la cueillette, une agriculture rudimentaire. Ils grattaient le sol avec des instruments de bois ou de corne, et y semaient un peu de grain. Ils commençaient également à faire l'élevage du petit bœuf des tourbières, et du sanglier.

Ils étaient, en ce domaine, en retard de plusieurs siècles sur les peuples du Proche-Orient, mais ils n'étaient pas, cependant, sans en subir peu à peu l'influence. Certaines techniques, certaines idées religieuses, des langages même, se propageaient du fait des migrations de peuplades, des échanges commerciaux, peut-être aussi du souci d'apostolat des adeptes de certaines religions. Dans les zones de transition entre l'Europe et l'Asie, comme le Caucase, se développaient des civilisations originales, influencées par la culture mésopotamienne, et plus avancées techniquement que celles des Européens. Des tribus caucasiennes, en quête de terres à cultiver, pénétraient en Europe par la vallée du Danube, tandis que d'autres essaïmaient vers le sud.

L'âge néolithique.

Il ne faudrait surtout pas s'imaginer que les civilisations de cette période se développaient en vase clos. Bien au contraire, elles se répandaient quelquefois extrêmement loin. Celle qui devait marquer le plus profondément l'Europe, et en réaliser dans une large mesure l'unité culturelle, s'est propagée, en outre, selon plusieurs axes, en Asie et en Afrique du Nord.

Elle a progressé, visiblement, le long des grandes voies de communication maritimes et terrestres. Cette civilisation remarquable, c'est celle que caractérise la construction de mystérieux et impressionnants monuments de pierres brutes, les *mégolithes* (du grec *megas*, grand, et *lithos*, pierre).

La civilisation mégalithique s'est implantée en Europe sous l'influence de peuplades maritimes : elle prend pied d'abord en Crète et dans les Cyclades, puis, de là, gagne la Sicile et l'Italie du sud, s'étend ensuite à la Sardaigne et à l'Espagne. Des côtes d'Espagne, elle remonte dans le midi de la France (Ardèche, Aveyron) et aborde le littoral armoricain (Morbihan et Finistère en particulier), traverse la Manche et s'installe dans l'ouest de l'Angleterre, l'est de l'Irlande et l'Ecosse, puis s'étend jusqu'aux rivages de la Baltique (Danemark, Suède, Allemagne du Nord).

Parmi les monuments mégalithiques, beaucoup sont des sépultures. Les grands personnages étaient enterrés, dans des coffres de pierre, sous des tertres tumulaires de forme conique (prototypes, sans doute, des futures pyramides égyptiennes). Des sépultures collectives, sortes de caveaux de famille, étaient construites à l'aide de gros blocs verticaux soutenant une ou plusieurs vastes dalles servant de toit : ce sont les *dolmens* (du breton *l/daol maen*, ou plus correctement *l/daol vaen*, table de pierre) et les allées couvertes. On trouve également des stèles commémoratives et des repères topographiques ou astronomiques, les *menhirs* (breton *maen hir*, pierre longue). Enfin, des cercles de menhirs, les *cromlec'hs* (c'est-à-dire : mégalithes en courbe), et des alignements orientés selon les données d'une très savante astronomie, déterminaient les enceintes sacrées où se déroulaient les cérémonies publiques du culte.

Ces constructions titaniques sont la preuve d'une organisation sociale supérieure, et d'une intense spiritualité. Une main-d'œuvre très nombreuse et bien dirigée était nécessaire pour l'extraction d'abord, le transport ensuite, et enfin la mise en place (grâce à des plans inclinés) de ces blocs de pierre d'un poids colossal.

Est-il besoin de dire que la plus frappante caractéristique du peuple qui a entrepris de tels travaux, est sa religiosité ? Il est vraisemblable que ce sont ses croyances qui forment le fond des traditions populaires qui, sous-jacentes aux conditions religieuses plus modernes, subsistent encore dans toute l'Europe. Ce qui en a ainsi survécu nous permet de nous faire une idée de ce que pouvaient être ces croyances. Il semble que l'on puisse parler en premier lieu d'une hantise de la mort, de l'« Au-delà », manifestée en particulier par la crainte des Trépassés. On imaginait les défunts comme continuant à errer sur cette terre, sous forme de fantômes, de revenants, quelquefois même sous forme d'animaux (idée de métempsychose). Bien des rites du culte étaient, sans aucun doute, destinés à apaiser ces âmes errantes (sacrifices d'animaux en l'honneur des défunts).

Vivant en intime communion avec le cosmos, les populations néolithiques avaient un sens profond de l'unité merveilleuse du monde créé. Le sentiment qu'elles avaient de la dépendance de l'Homme, par rapport à la Nature qui l'entoure, s'exprimait dans les cultes solaire et lunaire, le culte du feu, des pierres, des eaux.

Ce serait une erreur d'y voir la marque d'esprits grossiers, encore dans l'enfance. L'acte religieux, spirituel par essence, est toujours complexe et se rattache inévitablement à des objets concrets pris, en raison de leur valeur symbolique, comme images de la divinité et même véritables théophanies. Ce n'était évidemment pas le soleil matériel ou les éléments en tant que tels, qu'adoraient nos ancêtres (pas plus qu'aujourd'hui ce n'est le

pain que les chrétiens adorent dans l'Hostie), mais c'étaient le soleil, la lune, les éléments en tant que manifestations divines, reflets de l'Esprit créateur et concrétisation de sa puissance transcendante. Le culte des astres, du feu et des eaux est si naturel qu'il a subsisté à travers l'évolution de la civilisation et des conceptions religieuses. On allume encore des feux au solstice d'été (feux de la St-Jean) et au solstice d'hiver (bûche de Noël) et l'on se rend toujours en pèlerinage aux sources sacrées (Lourdes).

Efforçons-nous aussi de comprendre — plutôt que d'y voir arbitrairement des manifestations d'infantilisme — la peinture corporelle et le tatouage, qui étaient de pratique courante. Sur le plan de la coquetterie, ils correspondaient, c'est évident, à une esthétique différente de la nôtre; mais chaque époque a son esthétique. En outre, ils avaient une valeur à la fois religieuse et guerrière. Les signes symboliques dont l'homme ornait son corps le consacraient à telle ou telle puissance surnaturelle, à tel ou tel aspect de la Divinité (ne voit-on pas aujourd'hui encore, aux Indes, intellectuels et hommes d'affaires inscrire sur leur front le signe de Çiva ou celui de Vishnou ? et les diverses tonsures monacales ne procèdent-elles pas de la même idée ?). De plus, peintures et tatouages jouaient un rôle social : c'était un moyen d'extérioriser par des figures conventionnelles sa personnalité, tout comme au Moyen Âge l'usage d'armoiries (et, à l'heure actuelle, le port à la boutonnière d'insignes de clubs ou de partis). Ajoutons à cela qu'à la guerre, le combattant bariolé de vives couleurs avait un aspect terrible qui pouvait impressionner l'ennemi et qui, surtout, lui donnait à lui-même une fierté augmentant sa combativité.

Le mobilier et les gravures des monuments mégalithiques démontrent que la grande Divinité était conçue sous son aspect féminin de Déesse-Mère, déesse de la fécondité et, à l'origine du moins, de la guerre. Les mêmes symboles qui lui sont attribués (hache, serpent) se retrouvent en Crète, au Portugal, en Armorique...

Comme tous les Anciens, les constructeurs de mégalithes pratiquaient la divination, croyaient aux présages et aux inter-signes. Enfin, l'on peut conjecturer, sans grand risque de se tromper, qu'ils peuplaient l'univers d'un nombre considérable d'êtres surnaturels, comme les fées, les lutins, les ogres, les géants, les sirènes, dont le souvenir s'est conservé dans le folklore européen.

Il n'est pas impossible que le druidisme, que l'on considère souvent comme ayant été apporté par les Celtes, soit d'origine beaucoup plus ancienne, et remonte à l'époque mégalithique. Il ne peut faire de doute que, dès cette époque, la classe sacerdotale était puissamment organisée et hiérarchisée (l'érection

des monuments mégalithiques ne pouvait être entreprise par les autorités civiles que sur les directives d'un clergé respecté et ayant de très fortes connaissances en astronomie).

L'idée que des âmes privilégiées pouvaient, après la mort, s'embarquer sur l'Océan pour gagner les Iles Fortunées, a conduit les peuples mégalithiques à établir à l'extrême Ouest, en Armorique et en Irlande, leurs grands centres religieux (par exemple, dans la région de Carnac-Lozmariaquer).

La vie matérielle à l'époque néolithique.

L'âge dit « de la pierre polie » est, avant tout, celui où l'homme s'est fixé au sol et s'est efforcé d'utiliser toutes les ressources de la nature pour améliorer ses conditions de vie. Il ne vise plus seulement à satisfaire ses besoins élémentaires, comme le besoin de nourriture, mais cherche à acquérir un véritable confort.

Pour intéressante qu'elle soit, la technique du polissage de la pierre, qui vient s'ajouter à celle, traditionnelle, de la taille, n'est qu'un aspect secondaire du progrès industriel qui marque cette époque. Mais elle permet le perfectionnement de l'outillage, qui met à la disposition des ouvriers tout un assortiment de poignards, de ciseaux, de gouges, de maillets, d'herminettes, de haches, etc. Non moins importante est la création de l'industrie de la poterie.

Les populations néolithiques construisent des habitations d'une ou plusieurs pièces, et se groupent en villages. Pour se protéger des ennemis et des fauves, elles en viennent à établir ces villages, soit sur des buttes dont elles entourent le sommet de respectables murailles en terre durcie ou en grosses pierres sèches, soit sur des plates-formes édifiées sur pilotis, au milieu des lacs (cités lacustres de Suisse, d'Italie du Nord, de Bavière, d'Irlande, d'Ecosse, etc.).

Les Mégalithiens avaient introduit en Europe des plantes comestibles originaires d'Asie occidentale. Aussi voit-on naître dans les régions où le sol est fertile, telles les terres à lœss du Danube moyen et de la vallée du Rhin, une activité agricole. Pendant que les hommes vont à la chasse ou à la pêche — si ce n'est, naturellement, à la guerre... — les femmes se livrent aux travaux des champs, broient les grains des céréales dans des meules à bras, pour en faire une farine avec laquelle elles confectionnent des galettes, qu'elles cuisent sur des pierres chauffées au feu. En bien des endroits, on se met à défricher la forêt. On domestique les animaux : bœuf, cochon noir, cheval, mouton, chèvre. On a commencé, en effet, par enfermer des troupeaux dans des enclos, pour conserver du gibier vivant, et l'on a appris peu à peu à élever les bêtes et s'en faire obéir. Mais tandis que certaines peuplades s'attachent au sol, d'autres se consacrent au pastoral, et vivent d'une vie nomade.

Sur le bord de la mer, des audacieux se mettent à construire des barques pour affronter la traîtrise des vagues et aller faire la pêche au large.

Au village, on tisse des étoffes de lin, et sans doute aussi de la laine, que l'on teint de vives couleurs. On fabrique des ouvrages de vannerie, des filets de pêche, des nattes de jonc. Mais la fabrication des outils et des armes de pierre, celle de la poterie et celle des bijoux, prennent déjà une forme industrielle. Là où la matière première abonde, il se crée de vastes ateliers. L'extraction du silex se fait dans des mines pourvues de puits et de galeries souterraines. On a retrouvé de ces mines en Angleterre, en Belgique, en France, en Sicile.

Les centres industriels se spécialisent, et répandent leur production à travers toute l'Europe. On trouve en des lieux très divers, et fort loin de leur lieu de fabrication, les céramiques et les statuettes de Butmir (Bosnie), les haches de Normandie, les javelots de l'Ardèche, etc. Cela implique des courants commerciaux très importants. Il ne faudrait pas s'imaginer l'homme du néolithique comme une sorte de brute confinée dans une vie statique, au sein d'une tribu sans contact avec le monde extérieur. Les structures économiques sont déjà complexes. La localisation des ressources naturelles, tant en matière agricole que minière, entraînait nécessairement des échanges à l'échelle du continent.

C'est encore à cette époque que la médecine et la chirurgie font de grands progrès : mise au point de la trépanation, extractions dentaires, etc.

L'art dolménique.

L'art figuratif, qui s'était peu à peu éteint au cours du mésolithique, n'était pas près de reparaitre en Occident. L'homme des mégalithes, qui se complaisait sans la spéculation métaphysique, n'éprouvait aucun besoin d'exprimer ce qu'il voyait : ce qui l'intéressait, c'était d'exprimer par des symboles ses conceptions abstraites. Aussi gravait-il sur les pierres de certains dolmens, ou sur certains menhirs, des signes dont le sens et la valeur mystique ne nous apparaissent pas toujours très clairement. Ce sont des représentations extrêmement schématiques de la Déesse-Mère (quelquefois une simple stèle avec deux seins en relief, quelquefois un rectangle ou un trapèze surmonté d'un demi-cercle pour la tête) ou les attributs de cette Déesse-Mère, tels la croix, le triangle, le serpent. Les nombreux dessins, plus ou moins stylisés, de la hache de pierre emmanchée dans une crosse, sont également liés au culte de la Déesse-Mère. Peut-être signifient-ils qu'à l'origine la Déesse-Mère présidait non seulement à la fécondité, mais également à la guerre; mais plus probablement est-ce l'insigne de l'autorité sacerdotale : la hache ne symbolise-t-elle pas le pouvoir du sacrificateur ? Et la crosse

n'est-elle pas restée, à l'issue d'une longue tradition, l'attribut des évêques ?

Le culte des grands phénomènes cosmiques s'exprime par des représentations solaires (symboles du renouvellement) et aussi par ce signe du taureau (joug ou cornes) qui est l'emblème de la force reproductrice, et, en particulier, l'attribut du Roi.

Beaucoup de gravures sont encore plus abstraites. Ce sont des cercles ou des demi-cercles concentriques, des chevrons, des spirales, des cœurs, des lignes verticales, parfois disposées avec recherche, pour réaliser un bel ensemble artistique. Ils ont certainement une valeur d'idéogrammes, mais nous n'en avons pas la clé. Les plus belles manifestations de cet art dolménique se trouvent dans le galgal de Gavrinis (l'île de la Chèvre), au milieu du golfe du Morbihan, et dans le tumulus de New-Grange (Irlande).

L'âge du cuivre et l'âge du bronze.

C'est au cours du quatrième millénaire avant notre ère, que l'on imagine, quelque part, sans doute à l'orient du bassin de la Méditerranée, de faire fondre au feu, pour pouvoir leur donner toutes sortes de formes, les métaux alors connus : l'or et le cuivre. L'orfèvrerie était née, et sa technique fut bientôt connue partout. On vit en tous lieux, spécialement dans l'aire de civilisation dolménique, les grands personnages, princes et chefs de guerre, se couvrir de parures et de bijoux d'or, merveilleusement travaillés.

L'importance pratique de cette trouvaille aurait été assez faible, si, après un certain nombre d'essais moins heureux, d'ingénieux fondeurs (on ne sait de quel pays) n'avaient inventé un alliage assez dur pour se prêter à un usage industriel : le bronze, obtenu en mêlant à dix parties de cuivre, une partie d'étain. Cette invention permettait la fabrication d'armes nouvelles, comme les épées et les poignards, d'instruments agricoles, et de nombreux petits objets d'outillage ménager, depuis les couteaux et les broches à rôtir, jusqu'aux aiguilles, aux fibules et aux agrafes.

L'expansion de l'industrie du bronze entraîna un développement considérable des échanges commerciaux. On trouvait l'étain en Espagne et dans les « Iles Cassitérides », c'est-à-dire les îles Britanniques et la péninsule Armoricaire. Les flottes de commerce armées par certains peuples de la Méditerranée orientale venaient en prendre livraison dans les ports de l'Atlantique (par exemple à l'embouchure de la Vilaine) et en effectuaient le transport jusque dans les contrées égéennes où étaient installées les fonderies. De là, les objets de bronze, et les lingots destinés à l'industrie locale, étaient expédiés à travers toute l'Europe par

voie de terre, ce qui a entraîné, entre autres conséquences, la création d'un excellent réseau routier (1).

La civilisation des mégalithes se poursuivait, et l'on a continué, à l'âge du bronze, à construire des dolmens et ériger des menhirs, d'une facture de plus en plus soignée, et de dimensions de plus en plus imposantes. C'est donc que les croyances religieuses et les structures sociales demeuraient inchangées.

L'art de cette époque est le prolongement de l'art néolithique. Il reste un art linéaire, abstrait, de caractère symbolique; mais, appliqué à la décoration des objets de métal et de céramique, il acquiert une finesse de plus en plus étonnante. Sa fantaisie échevelée fait de l'âge du bronze une grande période de l'art décoratif en Europe.

C'est vers 1700 av. J.-C., que l'architecture religieuse mégalithique atteint son apogée, avec la construction, dans le sud de l'Angleterre, de cet extraordinaire chef-d'œuvre qu'est le sanctuaire de Stonehenge, qui témoigne à la fois d'un sens très sûr de l'harmonie des proportions, de connaissances remarquables en géométrie, et d'une science précise de l'astronomie.

La vie matérielle.

Le progrès matériel introduit par l'invention du bronze, a modifié peu à peu la vie quotidienne. La création de la faucille, puis de la faux, rend possible la mise en culture de terres beaucoup plus étendues. Une trouvaille capitale a été faite en Mésopotamie : la roue. Sans la roue, l'humanité n'aurait pas pu s'avancer bien loin sur la route de son destin. Mais voici que l'on se met à utiliser les animaux — les bœufs d'abord, puis les chevaux — pour tirer les véhicules.

L'importance des agglomérations augmente. C'est une conséquence du développement de l'activité industrielle (fonderies, forges) qui implique nécessairement une certaine concentration. On voit s'épanouir de petits bourgs où les activités se diversifient davantage que dans les villages néolithiques, et où s'instaure un commerce, souvent très florissant, car beaucoup de ces bourgs sont construits aux principaux points de passage des marchands et des nomades. On a conservé la forme traditionnelle, soit de villages terrestres entourés de murs d'enceinte, soit de cités lacustres. En outre, apparaissent en Italie du Nord, des cités sur pilotis édifiées en pleine terre, les *terramares*.

Les habitations, cependant, restent, dans toute l'Europe centrale et occidentale, identiques à ce qu'elles étaient au néo-

(1) Certains croient encore que les routes de Gaule et d'Espagne sont une création des Romains. C'est une erreur complète. Les Romains n'ont fait qu'adapter aux nécessités militaires un réseau qui existait depuis plus de 2.000 ans.

lithique. Pauvres cabanes aux murs de torchis, avec un toit de chaume ou de roseau. Il n'y a guère qu'en Armorique (région enrichie par le commerce de l'étain) que l'on trouve des maisons d'un type plus évolué, aux murs faits de petites pierres assemblées avec soin : mais ce sont toujours des maisons sans étage.

Quelle impression peut nous donner, en définitive, cette Europe du début du II^e millénaire ? Arrêtons-nous un instant à cette période des environs de 1700 avant notre ère, qui est une des périodes cruciales de l'histoire de l'humanité. C'est la grande époque de la civilisation troyenne, et c'est aussi le moment où, à Babylone, le grand souverain Hammourabi mène à bien son étonnant travail législatif. Aux Indes, s'épanouit dans toute sa splendeur la très moderne civilisation de Mohenjo-Daro (immeubles à étages, eau courante, salles de bains, w.-c.). Au nord-ouest de la Mésopotamie, un chef de nomades nommé Abraham, entreprend de conduire sa tribu vers les riches contrées de Canaan...

Si la civilisation matérielle est moins avancée alors en Europe que dans le Proche-Orient, on ne saurait, en présence de grandes réalisations comme les monuments titanesques de Stonehenge et de Locmariaquer, voir dans les Européens des espèces de sauvages. L'Europe se présente comme une vaste aire de culture, où les populations sont animées avant tout par des aspirations mystiques. Elles sont tournées vers un certain dépassement. Certes, la vie de ces populations, en dehors des manifestations de leur religiosité, est simple et de caractère exclusivement rural. Les découvertes archéologiques l'ont démontré. On trouve des bourgs plus ou moins importants, ayant une certaine activité industrielle ou commerciale, des camps retranchés plantés de cabanes, mais pas de ces orgueilleuses cités que connaît l'Orient. La situation est, en somme, l'inverse de ce qu'elle est devenue aux temps modernes. A l'âge du Bronze, l'Occident mystique s'oppose à l'Orient préoccupé surtout de progrès matériel.

C'est en Egypte, en Mésopotamie, sur les rives de la Méditerranée orientale et dans la vallée de l'Indus, que se développent de brillantes civilisations urbaines. On y voit s'élever des villes opulentes, dotées de palais et de temples magnifiques. Entre leurs murailles se pressent de grands immeubles, pourvus de tout le confort, des bibliothèques, des théâtres... Mais l'homme qui y vit perd sa personnalité. Son existence est artificielle : il joue un rôle. Et pour subsister, il lui faut imposer sa domination aux campagnes environnantes, faire travailler les autres pour lui.

Notons encore que les fastueuses cités de l'Orient excitaient la convoitise des peuplades nomades, d'où il résulte que leur histoire est une longue suite de pillages, de destructions, de conquêtes, de massacres et de reconstructions sous de nouveaux maîtres. L'Europe de la même époque ne donne pas cette

impression d'instabilité. La vie, sauf dans le domaine de la religion qui cimente l'unité entre des milliers d'hommes, s'y déroule essentiellement au sein du clan. Il est vrai que, tout comme en Orient, on distingue des peuples sédentaires et des peuples pratiquant le pastorat nomade; mais ces divers groupes sociaux s'interpénètrent, s'imbriquent les uns dans les autres, et coexistent sans trop de difficultés. Il y a place pour tous. Les niveaux de vie des uns et des autres se situent sur le même plan, de sorte qu'il n'y a pas de ces haines tenaces qu'engendre l'envie. La circulation des tribus de pasteurs favorise le commerce. Les guerres ne sont jamais que de petites guerres entre clans, des rapt, des razzias, de portée très limitée.

Gardons-nous de cette erreur, trop commune, qui consiste à apprécier le degré de civilisation d'un peuple d'après l'importance de ses édifices urbains. L'agglutination des individus au sein de vastes cités ne prouve pas grand-chose d'autre que leur esprit grégaire.

On ne peut pas déduire de l'absence de grandes métropoles, comparables à Tyr, Thèbes ou Babylone, que les Européens du II^e millénaire fussent moins évolués que les Orientaux : en fait, ils se servaient des mêmes outils et des mêmes armes, cultivaient la terre de la même façon, et élevaient les mêmes animaux domestiques. Ils étaient capables, ils l'ont prouvé, d'entreprendre et de mener à bien de grands travaux collectifs. Cela implique une structure sociale très efficiente.

Les brassages de peuples.

La population humaine étant en perpétuel accroissement, selon une progression géométrique, il est évident que les habitants de l'Europe étaient bien moins nombreux il y a 4 000 ans qu'aujourd'hui. De larges zones vaines et vagues, parcourues par les pasteurs nomades, séparaient les territoires des tribus. Celles-ci constituaient donc des sociétés fermées, où s'élaboraient des coutumes et un langage particulier. Il s'en dégagait même, du fait de la consanguinité, un certain type physique.

Le chiffre de la population s'accroît très vite dans les pays où il y a de la place pour tout le monde. Il suffit de quelques générations pour qu'une petite poignée d'hommes devienne un peuple. A ce moment-là, le territoire tribal cesse d'être assez vaste pour nourrir ses habitants, et il faut essaimer. On voit alors un des jeunes chefs de la tribu rassembler ses fidèles, et partir à l'aventure, à la recherche de territoires inoccupés, ou occupés par une population susceptible d'être soumise par la force. C'est ainsi que la culture, la langue, élaborées dans une région déterminée, se trouvent transportées, quelquefois extrêmement loin, et poursuivent leur évolution, dans un sens fatalement très différent de celui dans lequel vont continuer à évoluer les usages et le langage des parents restés dans le pays d'origine.

Quelquefois, les immigrants qui s'installent, non pas dans une contrée inhabitée, mais dans une région où vivent déjà d'autres hommes, exterminent ces premiers occupants, pour prendre leur place. Mais plus souvent, les deux peuples se fondent et donnent naissance à une nouvelle race, qui va parler une langue ayant pour origine celle des conquérants, mais déformée par les habitudes phonétiques et les tournures de pensée du peuple conquis. Enfin, il peut arriver que les premiers habitants du pays, au lieu d'entamer la lutte contre les immigrants, ou de les laisser s'installer au milieu d'eux, s'enfuient devant eux et s'en aillent peupler à leur tour d'autres contrées.

Tous ces clivages et fusions successifs ont eu pour conséquence la formation, en Europe, d'un nombre important de peuples et de langues bien différenciés, sans que l'on puisse tenir pour valable l'idée simpliste de l'unité « à l'origine » de quelques grandes races de provenance extérieure, et de quelques grandes langues communes, qui se seraient divisées ensuite en dialectes. La réalité est plus complexe. Les apports extérieurs ont joué un rôle certain, mais secondaire. Races et langues se sont formées sur place, par brassage, à partir d'éléments en majeure partie autochtones.

Parmi les mouvements de peuples qui ont laissé des traces en ce début de l'âge du bronze, on relève principalement les migrations d'est en ouest de peuplades armées de la *hache de combat*, qui élevaient des bœufs et des porcs et utilisaient des poteries ornées de décors cordés, et les migrations du sud (péninsule ibérique) vers le nord, de bergers nomades équipés d'arcs et buvant dans des gobelets en forme de cloche, ou *beakers*. Ces bergers s'infiltraient, avec leurs troupeaux de moutons, dans les contrées dominées par d'autres communautés. En bien des endroits (Europe centrale, Grande-Bretagne) se sont constituées des civilisations hybrides nées de la rencontre entre des tribus de la Hache de combat et des tribus du Beaker.

Ces migrations ont peu à peu refoulé la culture mégalithienne vers la périphérie du continent, où, sous l'influence des immigrants, elle s'est elle-même transformée, faisant place à une culture nouvelle, caractérisée par l'inhumation individuelle sous tumulus, et l'incinération.

Il convient de noter que le climat de l'Europe était devenu, à cette époque, très sec, ce qui explique le déclin de cette société de cultivateurs qu'était la société dolménique, et l'expansion, au contraire, des peuples pasteurs.

Mais le mouvement qui devait s'avérer par la suite d'une importance capitale pour l'avenir de l'Europe, a été l'installation dans la région du Danube moyen, d'immigrants dont les habitudes se rapprochaient de celles des Hittites. C'étaient des agri-

culteurs sédentaires, aux méthodes techniques avancées, qui se bâtissaient des maisons de bois, de forme rectangulaire, groupées en villages clos. Ils incinéraient leurs morts, dont ils mettaient les cendres dans des urnes, qu'ils rassemblaient en de vastes nécropoles. Pour cette raison, leur civilisation a été baptisée « civilisation des *Champs d'Urnes* ».

En même temps, on voit se constituer, de l'Anatolie aux rivages du Rhin, des langages ayant des caractéristiques grammaticales communes, et des vocabulaires apparentés, que l'on appelle langues *indo-européennes* (1).

Les descendants des Mégalithiens étant presque partout asservis ou bousculés, la civilisation ancestrale finit par ne plus subsister que dans les contrées de l'extrême-ouest (Irlande, Ile de Bretagne, Armorique, Galice). Tandis qu'en Europe centrale se développe la culture indo-européenne, au sud-ouest (Espagne et Aquitaine) s'étend celle des *Ibères*, originaires d'Asie Mineure. Entre les deux commence à s'étirer celle des *Ligures*, peuple descendu, peut-être, des régions septentrionales.

Dans les immenses plaines de l'est, apparaissent les *Scythes*, rudes guerriers et pasteurs nomades, vivant à cheval, tandis que leurs femmes suivent leurs déplacements dans des chariots à boeufs.

Mais entre-temps se sont déroulés, au sud-est, sur les rivages et dans les îles de la mer Egée, d'importants événements, auxquels il nous faut consacrer davantage de développements.

III. — L'ENLEVEMENT D'EUROPE

« Il est certain, nous dit Hérodote, qu'Europe était Asiatique »...

Nous allons nous permettre une petite incursion dans le domaine des légendes. Aux temps très anciens, tout enseignement, aussi bien scientifique ou historique que religieux (la science et l'histoire avaient d'ailleurs un caractère religieux) faisait appel aux symboles et aux récits allégoriques qui en facilitaient la compréhension, et se gravaient profondément dans

(1) De nos jours, toutes les langues parlées en Europe sont des langues indo-européennes, à l'exception du basque, du finnois, du magyar et du turc. L'aire indo-européenne s'est, en effet, étendue à la quasi-totalité de l'Europe et une partie de l'Asie. La branche asiatique comprend, d'une part, le tokharien, d'autre part l'iranien et le sanskrit. La branche européenne se divise en groupes arménien, albanais, slave, balte, germanique, celtique, italique et grec.

la mémoire. Beaucoup de ces « mythes » de divers peuples nous ont été conservés, mais la clé en est généralement perdue depuis longtemps. Nous risquons fort de prendre pour des paraboles religieuses ce qui est allégorie historique, et pour récit historique ce qui est seulement destiné à faire comprendre un phénomène astronomique. Du moins, le récit qui va nous intéresser, le Mythe grec de l'Enlèvement d'Europe, est-il parfaitement clair. Il est étonnant que certains puissent encore se poser des questions à son sujet, alors que l'enseignement historique qu'il contient est confirmé de point en point par les plus modernes découvertes de l'archéologie.

Europe, nous dit la légende, était fille d'un roi phénicien. Elle était si belle que le grand dieu du Nord, Zeus, s'éprit d'elle. Pour ne pas encourir la colère de sa jalouse épouse, Héra, et pour obtenir par surprise les faveurs de la jeune fille, ce grand dieu imagina de prendre la forme d'un taureau. Il se présente, sous cette apparence, dans la prairie où la princesse s'amuse à cueillir des fleurs avec ses compagnes. Il a l'air si doux, qu'Europe s'approche sans crainte pour le caresser. Lorsqu'il se couche parmi les fleurs et le gazon, elle n'hésite pas à s'asseoir sur son dos. Aussitôt l'animal se relève d'un bond, trotte jusqu'au rivage, sa cavalière apeurée se cramponnant à ses cornes, et s'élançe vers le large, cheminant sur la mer sans même mouiller ses sabots. Il aborde dans l'île de Crète, cette île où lui-même a grandi, nourri par le lait de la chèvre Amalthée, et là, reprend sa forme humaine pour détacher la ceinture de la belle princesse conquise. De leur union, naîtront trois fils, qui deviendront illustres par leur sagesse et leurs vertus. L'un des trois est Minos, c'est-à-dire la royauté crétoise elle-même.

Or tout le monde sait que, pendant des siècles, le taureau a été l'attribut totémique du peuple crétois. Ce sont donc, le mythe nous l'enseigne, les Crétois, vieux coureurs de mer, qui ont été emprunter aux habitants de l'Asie Mineure les techniques et les croyances qui devaient leur permettre d'édifier une brillante civilisation.

Au cours de leurs randonnées sur les côtes de la Phénicie, ils ont, sans doute, enlevé des filles du pays : ce genre de rapt était de pratique courante. Mais surtout, leurs expéditions les mettaient en contact avec tout un ensemble de civilisations dont le raffinement les a séduits. Notamment avec celle, indo-européenne, des *Hittites*. Ils adoptèrent donc les méthodes industrielles, les usages, les cultes qui avaient cours en Asie. Fécondée par le viril esprit d'entreprise des aventuriers de la Mer, la culture asiatique allait donner naissance à la culture européenne.

Les Crétois, en effet, implantèrent sur le continent la civilisation nouvelle qui avait commencé à se développer chez eux. Ils avaient imposé leur domination aux contrées les plus proches

de leur île, c'est-à-dire aux rivages de la Grèce. Leur emprise se faisait sentir sur les villes de type encore mégalithien de Mycènes et de Tirynthe, puis sur d'autres cités comme Pylos. Ils soumièrent Athènes, et obligèrent les Athéniens à leur livrer tous les neuf ans un tribut de sept jeunes gens et sept jeunes filles, destinés à affronter les taureaux sauvages dans les jeux de l'arène (on peut penser que le recrutement de volontaires pour ces exercices périlleux n'était pas des plus faciles).

La civilisation crétoise.

Le berceau de l'Europe est une île un peu plus petite que la Corse, située au carrefour des routes maritimes entre les trois anciens continents. C'est la terre la plus rapprochée à la fois du rivage européen, du rivage asiatique et du rivage africain.

Du fait de son insularité, la Crète avait tout naturellement une vocation maritime. Mais au lieu de se contenter de la pêche, ses marins furent les premiers à imaginer de se livrer au cabotage, et de transporter d'une rive à l'autre de la Méditerranée toutes sortes de marchandises, sur leurs petites barques, longues et effilées, à la proue très relevée, qui ne pouvaient naviguer qu'à condition de ne pas perdre la côte de vue.

Enrichis par leur négoce, initiés à la civilisation urbaine par leurs contacts avec l'Égypte et l'Asie, les Crétois édifièrent des villes somptueuses. Cnossos, Phaestros, Malia ne différaient guère, en 1800 avant J.-C., des préfectures napoléoniennes, en 1800 après J.-C. Elles disposaient d'ingénieux systèmes d'adduction d'eau. Les maisons y avaient plusieurs étages et bénéficiaient de l'eau courante et de salles de bains. On y trouvait des palais de toute beauté, avec de grandes cours, des escaliers monumentaux, d'immenses réserves de vivres, des salles décorées de jolies fresques. Près d'eux s'élevait le théâtre, où se donnaient des spectacles de danses sacrées, au son des lyres et des flûtes. Dans les manufactures royales, se fabriquaient des poteries très fines, aux couleurs éclatantes.

Vers 1700 avant notre ère, des incendies détruisirent successivement les palais de Cnossos et de Phaestros. Il semble que l'île connaissait alors une période de graves troubles politiques, et que ces incendies ont été d'origine criminelle. Mais une cinquantaine d'années plus tard, les demeures royales étaient reconstruites plus splendides encore, et le pouvoir du souverain de Cnossos, qu'on appelait *Minos*, tout comme on appelait Pharaon celui d'Égypte, s'affermissait considérablement.

Le monarque était entouré de nombreux fonctionnaires, accomplissant leur tâche administrative avec minutie. Car les Crétois connaissaient l'écriture. Ils possédaient un système syllabique.

bique. Les savants modernes ont commencé à pouvoir déchiffrer leurs tablettes, et se sont aperçus — non sans surprise — que la langue minoenne était une sorte de grec très archaïque.

Les riches commerçants vivaient dans le luxe. Ils avaient des goûts raffinés et raffolaient des objets d'art, des beaux meubles, des étoffes à fleurs. Leurs femmes s'habillaient absolument comme les plus élégantes Parisiennes de la « Belle Époque », et se couvraient de bijoux. Eux-mêmes ne se vêtaient que d'un pagne, mais ils ne détestaient pas non plus les joyaux. Ils avaient des poignards incrustés d'or et d'argent.

En ville, les représentations théâtrales succédaient aux épreuves sportives et aux spectacles taumachiques. Car les Crétois étaient passionnés de taumachie, au moins autant que les Espagnols de nos jours.

Sur les belles routes dallées qui reliaient les cités entre elles, circulaient des chars de type hittite, attelés de chevaux.

La religion empruntée par la Crète au Proche-Orient, avait pour fondement le culte de la Grande Déesse-Mère, *Rhèa*, que l'on représentait tenant son fils dans ses bras. L'emblème de ce culte était une double hache. Mais le panthéon crétois comprenait déjà des divinités que, bien plus tard, les Grecs devaient rendre célèbres : Zeus, Athéna-potnia, Poseidon, Dionysos, etc.

La Crète a dominé jusqu'au xiv^e siècle avant J.-C. toute la Grèce continentale et les îles de la mer Egée. Le souverain de Cnossos imposait sa volonté, ses lois, aux marins et aux commerçants de l'Argolide et des Cyclades, et leur faisait payer un tribut. Mais cette sujétion était supportée avec de plus en plus d'impatience par les peuples colonisés. Vers 1400, ces peuples se révoltèrent, et rassemblèrent une flotte, placée, semble-t-il, sous le commandement d'un Athénien nommé Thésée, qui fit voile vers Cnossos.

Bénéficiant de complicités dans la ville, et jusque dans l'entourage du roi, les rebelles purent pénétrer dans le palais, massacrer Minos et ses courtisans, et mettre le feu à l'édifice. Après quoi ils mirent à sac les principales villes de l'île, et, en se rembarquant, laissèrent derrière eux un pays à jamais impuissant à se relever de ses ruines.

La civilisation mycénienne.

De la Crète, le flambeau de la culture méditerranéenne passa à la capitale des Achéens, Mycènes.

Lorsque les Crétois avaient commencé à répandre sur le continent de nouvelles conceptions de la vie et de la religion, les populations qu'ils avaient trouvées en Grèce étaient des tribus

indo-européennes, probablement helléniques, descendues du nord au début du 11^e millénaire, et ayant supplanté les précédents occupants néolithiques. Vers 1600, au temps de l'apogée de la puissance minoenne, une vague d'autres Hellènes barbares, les *Achéens*, se répandit à son tour sur l'Argolide.

Les immigrants furent subjugués par la civilisation crétoise, qui avait su donner au pays un lustre fascinant. Ils s'y intégrèrent avec enthousiasme, se rangeant volontiers sous la tutelle d'un peuple aussi prestigieux que celui de Minos. Et de fonder des villes, et d'emprunter à la Crète sa religion, sa morale, son art, ses techniques.

Pendant deux siècles, les Achéens supportèrent de ne jouer qu'un rôle de « satellites ». Mais nous venons de voir que, lorsqu'ils se sentirent assez forts, ils se soulevèrent contre leurs maîtres, détruisirent Cnossos, et mirent fin à la puissance crétoise.

Libres, désormais, ils vont pouvoir développer leur propre civilisation. Alliant à la délicatesse héritée des Crétois, le goût du grandiose qui était dans les traditions de l'Europe dolménique, ils édifient une œuvre gigantesque. Ils entourent leurs villes de fortifications colossales, faites de blocs de pierre de dimensions telles que les Grecs de l'époque classique ne croiront pas possible qu'elles aient pu être manœuvrées par des hommes, et imagineront que les murailles avaient été construites par des géants, les Cyclopes.

D'imposantes citadelles sont ainsi élevées à Mycènes Tirynthe, Pylos, Argos, etc. Elles sont le siège de rois guerriers, dont le plus puissant est celui de Mycènes. Car le pays des Achéens ne constitue pas un Etat, au sens impérialiste du terme. Chaque Cité a son roi, assisté du conseil des Chefs de famille, ou plus exactement des Chefs de clan. La civilisation mycénienne a beau être petite-fille des grandes civilisations orientales, il subsiste quelque chose de fondamentalement différent entre les unes et les autres. Tandis qu'en Egypte et en Asie Mineure, l'organisation de la société repose sur la divinisation du monarque, dont les sujets ne sont que d'humbles adorateurs, acceptant avec résignation leur condition servile, la société achéenne est fondée, au contraire, sur un sens profond de l'égalité, qui est typiquement européen. Les princes ont beau habiter de splendides palais, ils vivent aussi simplement que leur peuple. Le roi, comme ses serviteurs, laboure et moissonne, manie la scie et le marteau; ses filles font la lessive avec leurs servantes. Comme cette simplicité patriarcale paraît sympathique à côté de la pompe des cours orientales, où l'on se prosternait devant un être auquel on n'osait même pas adresser la parole, et qui faisait tomber les têtes d'un seul geste de son sceptre !

La vie achéenne n'en est pas moins brillante. Les Mycéniens

aiment le luxe, ils se parent d'or et de bijoux. Les hommes portent une jupe, les femmes, très coquettes, se vêtent comme à Cnossos, se fardent, arborent des boucles d'oreilles, des bracelets, des bagues.

Les gens du peuple exercent des métiers très divers. La spécialisation est fort poussée : il y a des bergers et des porchers, des charpentiers et des maçons; il y a des marins, des chasseurs, des médecins; il y a des potiers, des tailleurs, des forgerons et des joailliers; il y a des boulangers et des cuisiniers, des dockers, des balayeurs... Plus combattifs que les Crétois, les Mycéniens préfèrent au banal négoce par mer, l'exercice de la piraterie. La profession de flibustier est chez eux fort bien considérée. Mais tout le commerce européen est dans la dépendance de leur industrie.

Parmi les expéditions des forbans achéens sur les côtes étrangères, il en est une qui est restée célèbre, et dont nous possédons le récit détaillé. Au début du XII^e siècle, les diverses cités se sont coalisées, sous le commandement d'Agamemnon, roi de Mycènes, pour aller faire la guerre de l'autre côté de la mer Egée, à l'entrée des Dardanelles, aux habitants de la ville de Troie. Le prétexte en était l'enlèvement par un prince troyen de la belle Hélène, épouse de Ménélas, roi de Lacédémone et frère d'Agamemnon. Il n'y a aucune raison de mettre en doute l'historicité du fait. Il était courant de voir une des peuplades maritimes des bords de la Méditerranée opérer un débarquement chez des voisins, razzier des femmes, du bétail et du matériel, et se rembarquer avec leur butin avant que les autres fussent revenus de leur surprise. Les victimes de l'agression mûrissaient longuement leur vengeance, et la mettaient un beau jour à exécution, en raflant encore plus de femmes, de bétail et de matériel. Ce qui déterminait nécessairement une revanche des premiers... et ainsi de suite, indéfiniment. Il y avait des haines entre tribus qui se transmettaient de génération en génération.

Les diverses peuplades achéennes étaient trop heureuses de l'occasion qui leur était offerte, sous couleur de venger un affront, d'aller razzier les filles, les chevaux, les armes et les chaudrons (instrument de grande valeur, le chaudron !) des Troyens.

Les Grecs revinrent victorieux de cette expédition (1184 avant J.-C.), avec une ample moisson de belles captives. Car ils étaient polygames, et les guerres leur permettaient de peupler leurs demeures de « secondes épouses », souvent très dévouées, qui aidaient la première épouse dans les soins du ménage. La querelle d'Agamemnon et d'Achille a eu pour origine une question de répartition des captives.

C'est assez peu de temps après la guerre de Troie, que la civilisation mycénienne s'est écroulée brusquement, frappée à

mort par les ravages de rudes envahisseurs, de race hellénique eux aussi, les *Doriens*.

Les villes fortifiées, Mycènes, Tirynthe, Pylos, après une longue résistance aux conquérants, furent démantelées. Mais dans les régions moins fortement organisées, comme l'Attique, il n'y eut ni résistance, ni combats, et la vie continua comme par le passé.

Ce que la Crète avait apporté à l'Europe, après l'avoir pris au Proche-Orient, n'allait pas se perdre...

CHAPITRE II

L'EUROPE CELTIQUE

Les Celtes ont été dans le monde antique des porteurs de flambeau et nous leur avons succédé. Amoureux de beauté et d'idées générales, nous avons été en Europe les intermédiaires des civilisations anciennes, mûres et hautes, dont nous avons contribué à faire « la civilisation ». Les Celtes y ont ajouté certaines formes de sensibilité et d'humanité qui appartiennent encore en Europe aux Occidentaux...

(Henri Hubert, « Les Celtes »).

I. — FORMATION DE LA CIVILISATION CELTIQUE

Ce n'est pas seulement en Grèce que le XII^e siècle avant notre ère a été une époque particulièrement troublée. Les invasions doriennes et la chute de Mycènes ne représentent qu'une manifestation locale du désordre qui, on ne sait sous quelles influences, s'était institué partout en Europe et en Asie Mineure. Les raids de pillards, les migrations de populations provoquant des réactions en chaîne, bouleversèrent l'ensemble du monde connu.

Le mouvement allait se poursuivre pendant près de deux cents ans. Tandis que certaines des tribus grecques, chassées par les conquérants doriens, s'enfuyaient en Asie Mineure et dans les îles de la mer Egée, que l'empire hittite s'écroulait, que les rivages de la Méditerranée étaient dévastés par des pirates, en Europe centrale des événements inconnus chassaient de leurs villages les agriculteurs des Champs d'Urnes, qui partaient fonder des établissements en d'autres régions. Ainsi vit-on leur civilisa-

tion se propager peu à peu vers le nord-ouest, puis éclater dans toutes les directions.

A partir de ce moment apparaissent en Bohême et en Bavière, au cœur des pays de Champs d'Urnes, des communautés guerrières de cavaliers nomades. D'où venaient-elles ? Peut-être descendaient-elles tout simplement de pasteurs parcourant le pays depuis plusieurs siècles, ou peut-être s'agissait-il, au contraire, de sédentaires expulsés de chez eux et trouvant à leur goût la vie nomade. Il n'est pas impossible, non plus qu'il s'agit de petits groupes d'envahisseurs étrangers. Qui sait, d'ailleurs, si ne coexistaient pas des clans ayant ces diverses origines ? Toujours est-il que chaque bande obéissait à un chef, dont elle prenait le nom, et qui se faisait reconnaître pour prince des provinces contrôlées par ses guerriers.

La période du Hallstatt.

Partout où ils passaient, les princes-guerriers imposaient sans trop de mal leur domination aux habitants. C'est qu'ils disposaient d'une supériorité matérielle considérable : ils connaissaient le fer (utilisé depuis longtemps déjà par les Hittites). Contre leurs armes solides, rigides, que pouvaient celles qui si facilement se brisaient, comme l'épée de Ménélas, ou pliaient, comme la lance d'Iphidamas ?

Au milieu des peuples sédentaires des Champs d'Urnes, ces cavaliers armés de fer constituèrent bientôt une classe aristocratique, tenant en son pouvoir le pays du Haut Danube et de la Moldau. Leur civilisation est appelée civilisation du *Hallstatt*, du nom de la station autrichienne où l'on en a d'abord découvert les traces. Eux-mêmes se donnaient un nom dont l'étymologie est incertaine, celui de *Kelti* (Celts), que les Anciens ont quelquefois transcrit « Galatae » ou « Galli ».

Les guerriers hallstattiens abandonnèrent la pratique de l'incinération et se mirent à enterrer leurs morts avec leur épée et du ravitaillement pour l'autre monde. Avec leur rasoir également, car il fallait bien qu'ils puissent rester jolis garçons dans la Terre d'Eternelle Jeunesse...

A mesure que s'affermissait la puissance politique de leurs clans, leur richesse s'accroissait. On les vit inhumer les chefs dans d'éblouissantes parures d'or, sur leur char d'apparat, et entourés de toutes leurs armes. Quand on ne mettait pas le char lui-même dans la tombe, on y plaçait du moins une copie à échelle réduite. Ce qui tend à prouver que l'homme de cette époque était encore plus passionnément amoureux de son char, que celui d'aujourd'hui de son automobile. Car on n'a pas encore vu, que je sache, de richissime automobiliste pousser le fanatisme jusqu'à

écrire dans son testament qu'il exigeait d'être enterré dans sa voiture.

Peu à peu, les princes du Hallstatt étendirent leur emprise vers l'ouest, soumettant tour à tour leur domination les peuples du Wurtemberg, de la Suisse, de la Vallée du Rhin, de la Champagne. Comme les Achéens devant les invasions doriennes, les habitants de ces contrées eurent, en voyant arriver les farouches guerriers armés de fer, des réactions assez diverses. Les uns leur firent bon visage, et acceptèrent leur joug sans discuter. D'autres leur résistèrent et furent écrasés sans pitié. D'autres enfin s'enfuirent devant eux, par villages entiers, et se répandirent à travers l'Europe occidentale, implantant progressivement la culture des Champs d'Urnes depuis le Portugal jusqu'à l'Angleterre méridionale.

Au VI^e siècle, une nouvelle forme de civilisation avait ainsi submergé la plus grande partie des territoires des Ibères et des Ligures. Parfois, les nouveaux venus se mêlaient aux indigènes, parfois ils s'installaient au milieu d'eux sans qu'il y eût mélange. Parfois encore, ils les refoulaient, et c'étaient ainsi de nouveaux peuples qui prenaient la route de l'exode.

Comme on le voit, la diffusion de la culture du Hallstatt dans l'ouest européen ne fut pas directement le fait de l'aristocratie guerrière qui avait introduit l'usage du fer, mais d'émigrants issus des peuples soumis. Originaires du nord des Alpes et de la Rhénanie, ces émigrants étaient des cultivateurs expérimentés, pratiquant des méthodes culturales plus évoluées que celles, par exemple, des peuples méditerranéens. Ils utilisaient le cheval comme monture et pour tirer les chars. Ils incinéraient leurs morts, dont ils mettaient les cendres dans une urne (l'urne était maintenant placée dans une fosse au-dessus de laquelle on élevait un tumulus). Ils fabriquaient des poteries entièrement peintes et des récipients en verre.

La langue qu'ils parlaient était, bien entendu, celle de leur pays d'origine — que parlaient aussi les guerriers Hallstattiens installés dans ce pays. C'était une langue indo-européenne que, du nom de la tribu royale, on appelle le *celtique*.

Les plus anciens émigrants, peu à peu refoulés vers les limites du monde occidental par les vagues suivantes, possédaient un dialecte celtique très archaïque, le *goidélique*. Plusieurs peuplades goidéliques, chassées des rivages de la Frise et du Hanovre, traversèrent la mer et débarquèrent en Angleterre.

Presque toute l'Europe située au sud-ouest de l'Elbe fut ainsi couverte par la culture celtique. Lorsque s'achève la période du Hallstatt, les seules régions qui y échappent encore sont, d'une part, celles de l'extrême occident (Irlande, Calédonie, Armorique) où la société mégalithique est restée très forte, et où les populations restent attachées à leur religion, ainsi qu'à une

activité économique basée sur le bronze, et, d'autre part, le pourtour de la Méditerranée. Au sud et à l'est de l'Espagne, ainsi que dans le sud-ouest de la Gaule, subsiste en effet la civilisation ibère, tandis qu'en Provence et dans la vallée du Rhône, on trouve un peuplement ligure. Enfin, l'Italie et la Grèce vivent un peu en marge.

Les peuples méditerranéens au temps du Hallstatt.

Rien de fondamental, pourtant, ne distingue, à l'époque hallstattienne, la Grèce des autres régions d'Europe. Depuis que l'effondrement de la puissance mycénienne a mis un terme à la vie plus raffinée des Achéens, l'Hellade se trouve au même stade de civilisation que l'Europe centrale et occidentale, et l'on y rencontre les mêmes phénomènes politiques et sociaux. Le rôle joué en Occident par les guerriers celtes, est joué ici par les guerriers doriens.

C'est ainsi que l'on voit ces farouches envahisseurs s'emparer de la petite cité achéenne de Lacédémone et réduire en servitude, après les avoir refoalés hors de la ville, les habitants qu'ils y ont trouvés, auxquels ils donnent le nom d'*Hilotes*. De Lacédémone, la cité du roi Ménélas et de la belle Héléne, ils font *Spartè* (Sparte), sorte de camp militaire, dont la population mâle, à partir de l'âge de sept ans, vit comme les soldats en service. Vie très rude, consacrée du matin au soir aux exercices physiques, et où l'individu est soumis à une discipline de fer. Ce peut-être exaltant, c'est à coup sûr barbare. Privé de toute vie personnelle, ignorant la chaude atmosphère du foyer, soumis à une continuelle contrainte et, par la pratique exclusive d'activités collectives, réduit à l'état de simple élément d'un ensemble grégaire, comment le Spartiate aurait-il pu s'affiner, s'épanouir ?

Aristocratie belliqueuse, cruelle, la horde spartiate fait travailler les autres pour elle. Elle reste peu évoluée, et les individus qui la composent demeurent ignares et brutaux. Mais elle étend peu à peu sa domination sur toutes les régions environnantes, et elle finit par tenir sous sa coupe l'ensemble du Péloponnèse.

Par contre, dans cette Attique qui n'a pas subi l'invasion dorienne, la ville principale, *Athèna* (Athènes), se développe grâce au commerce et à la navigation, et s'oriente peu à peu vers ce libéralisme politique, si conforme au génie européen, qui permet à la pensée de s'épanouir, et aux arts d'embellir la vie.

Athènes était primitivement gouvernée par un roi, assisté du conseil des grands propriétaires, les *Eupatrides*. C'est là, d'ailleurs, le type habituel d'organisation des sociétés tribales, sous toutes les latitudes. Mais la prépondérance d'un homme ne pouvait manquer de peser à un petit peuple intelligent et actif.

Les Eupatrides avaient, un beau jour, renversé la monarchie et confié le gouvernement à une sorte de ministère composé de neuf *archontes* nommés pour un an : *archonte-éponyme*, ou premier ministre, *archonte-roi*, sorte de grand-prêtre (la fonction royale, dans les sociétés primitives, est une fonction sacerdotale), *polémarque*, ministre de la guerre et chef de l'armée, et six grands juges, les *thesmothètes*. Ce ministère était secondé par un conseil aristocratique : l'*Aréopage*.

Au VII^e siècle, la riche bourgeoisie, qui — naturellement — jalousait l'aristocratie, incita le peuple, misérable et criblé de dettes, à se soulever contre ces nobles qui l'exploitaient. Les révoltés réclamaient, en particulier, qu'il fût mis fin à l'arbitraire auquel s'adonnait l'*Aréopage*. Alors un Eupatride, Dracon, se chargea de rédiger les lois de la cité : elles étaient si cruelles, que les troubles ne firent que s'accroître.

On finit — et ce fut sans doute le premier pas accompli en Europe vers l'idéal de liberté — par confier, en 594, à l'archonte Solon, la mission de réformer le régime. Solon commença par décider d'importantes réformes sociales : abolition des dettes, accession de tous à la propriété de la terre; puis il remplaça le système *aristocratique* (discrimination des classes d'après la naissance) par le système *oligarchique* (classement des citoyens selon leur niveau de fortune). La bourgeoisie de l'époque — et il ne semble pas que les conceptions bourgeoises aient tellement évolué depuis ! — considérait que la réussite financière d'un homme, donnait la mesure de sa valeur et de son aptitude à gérer les affaires publiques. La population fut donc divisée en cinq classes, d'après le chiffre du revenu, évalué en mesures de grain. Les archontes ne pouvaient être pris que dans les deux premières classes. Solon organisa, en outre, l'Assemblée du peuple, ou *Ecclesia*, qui n'avait eu jusque-là qu'une existence assez théorique, et constitua au-dessus d'elle un sénat de quatre cents membres, la *Boulè*.

Ces réformes étaient trop modérées pour satisfaire le prolétariat, et l'atmosphère de guerre civile persista pendant près d'un siècle. En 560, sous prétexte de maintenir l'ordre (il n'y a rien de nouveau sous le soleil) un noble, Pisistrate — en grec *Pisistratos* —, se fit remettre les pleins pouvoirs. Le procédé était classique dans les cités grecques, où cette espèce de monarque occasionnel portait le nom de « *tyran* ». Pisistrate était un bon administrateur, qui s'appuyait sur les classes populaires, mais, sous sa férule, l'agitation politique ne cessa pas. Lui-même dut, à plusieurs reprises, s'exiler, et ses successeurs n'eurent pas plus de chance. Après la dictature cruelle de son fils, Hippias, les Athéniens étaient arrivés à un tel point d'aver-sion pour le pouvoir personnel, que l'eupatride Clisthène

(Kleisthénès) fit adopter, en 507 avant J.-C., un régime résolument *démocratique*, marquant une étape importante dans l'histoire de l'humanité.

Clisthène transféra les pouvoirs des archontes à dix *stratèges*, élus par l'Assemblée du peuple, sans condition de fortune, et il institua l'*ostracisme*, qui permettait de bannir pour dix ans quiconque était soupçonné, par 6 000 citoyens seulement, d'aspirer au pouvoir personnel.

Dans presque toutes les cités du monde grec, on vit se produire la même évolution, avec la même succession de régimes autoritaires et de révolutions démocratiques.

Ces cités, qui constituaient autant d'Etats autonomes, vivaient essentiellement du commerce. Les nécessités de leur négoce et les hasards de leurs aventures maritimes, les conduisirent, dès l'aube du VIII^e siècle, à fonder des comptoirs tout autour de la Méditerranée, diffusant une culture déjà brillante et originale. Les citoyens de Chalcis fondèrent au nord la ville d'Olynthe, ceux de Corinthe y bâtirent celle de Pothidée. Les Mégariens créèrent un riche comptoir à l'entrée du Bosphore : Byzance. Les plus hardis navigateurs s'aventurèrent vers l'ouest pour y chercher des terres à cultiver et des sites propres à l'installation de ports de commerce. C'est ainsi que diverses cités fondèrent des établissements en Sicile (Naxos, succursale de Chalcis, Syracuse, succursale de Corinthe), et qu'à la fin du VIII^e siècle, la quasi-totalité de l'île était entre les mains des Grecs.

Des marins particulièrement entreprenants, étaient ceux d'une colonie grecque d'Asie Mineure appelée *Phocée*. Au début du VIII^e siècle, ils créèrent des comptoirs sur la côte occidentale de l'Italie, à Cumes, puis à *Neapolis* c'est-à-dire Naples (1). Vers 600, chassés de leur propre pays par les Lydiens, ils s'installèrent près de l'embouchure du Rhône, où ils fondèrent Marseille. De là, ils essaimèrent peu à peu tout le long de la côte provençale (Agde, Hyères, Antibes, Nice) et en Espagne, jusqu'au-delà des Colonnes d'Hercule.

Dans l'Italie du Sud, Sparte avait fondé Tarente, et l'Achaïe avait bâti la molle Sybaris et l'opulente Crotona. L'Italie était alors une mosaïque de tribus, appartenant à des races diverses, et parlant toutes sortes de langues. La plupart de ces tribus étaient extrêmement frustes, et vivaient du seul élevage des bêtes à cornes. Certaines étaient encore vêtues de peaux de bêtes.

(1) Nea Polis : la Ville Neuve.

En dehors des colons grecs, il n'y avait de civilisés, dans la péninsule, que les *Etrusques*, peuple qui n'appartenait pas à la famille indo-européenne, et qui était venu d'Asie Mineure (1) au début du premier millénaire. Les Etrusques présentaient beaucoup de traits communs avec les Chaldéens.

Comme les Chaldéens, ils étaient très superstitieux, vivaient dans la crainte perpétuelle des dieux et des démons, et surtout étaient obsédés par l'idée de la mort et avaient une grande terreur des âmes des défunts. Ils pratiquaient beaucoup l'art de la divination, en particulier l'hépatoscopie, qui n'avait été utilisée avant eux que par les Hittites et les Babyloniens. Tout comme celles de Chaldée, les villes étrusques étaient construites en terrasses, et dotées de nombreux ponts. Les habitants y avaient le goût du confort, et même du luxe, et savaient s'enrichir par l'industrie et le commerce.

Les Etrusques étaient d'habiles artisans, tant en ce qui concerne le travail des métaux, que celui de la céramique. Ils étaient de bons bâtisseurs, élevant des maisons de pierre, édifiant des ponts et des réseaux d'égouts, car ils savaient construire des voûtes. Ils utilisaient l'écriture. Ils incinéraient leurs morts, groupant les urnes funéraires des esclaves autour du sarcophage de leur maître. Les tombeaux étaient, chez eux, de très beaux monuments.

Les savants modernes, qui ont pu déchiffrer les écrits sumériens, égyptiens, minoens, ne sont pas encore arrivés à comprendre la langue étrusque. Elle semble présenter certaines affinités avec les langues finno-ougriennes.

La civilisation de la Tène.

C'est une règle assez habituelle, et encore valable de nos jours, qu'un peuple soumis par des conquérants qui s'imposent à lui comme classe dirigeante, met son point d'honneur à en prendre le nom et à en adopter la langue. Les conceptions morales et artistiques des deux communautés s'influencent mutuellement, et, avec le temps, il se crée une civilisation nouvelle.

C'est très exactement ce qui s'est passé dans les régions assujetties à l'aristocratie guerrière celtique, dont les longues épées de fer, les chevaux de selle et les chars de combat, inspiraient un saint respect aux laboureurs et aux artisans. Les descendants des populations sédentaires du Haut Danube, de la Rhénanie, de la Suisse et de la Champagne se sont parés du

(1) Sans doute de Lydie. Les Etrusques, ou Tyrsenoï, auraient été chassés des rivages lydiens par les bouleversements consécutifs aux invasions doriennes.

titre de Celtes, et ont aidé leurs maîtres à étendre la domination celtique d'un bout à l'autre de l'Europe.

La civilisation qu'ils ont constituée, et que l'on appelle civilisation de *La Tène*, du nom d'une station située sur le lac de Neuchâtel, est plus homogène que la civilisation hallstattienne dont elle est sortie. Les diverses tribus soumises à ces chefs fastueux qui se faisaient enterrer, couverts d'or, sur leur char de guerre, avaient peu à peu unifié leurs coutumes, pris des habitudes communes et des goûts identiques.

Du VI^e au début du III^e siècles, les Celtes vont conquérir l'Europe, et même déborder au-delà. Les princes-guerriers qui les gouvernent, ont conservé le goût des grandes expéditions. Ceux qui veulent se couvrir de gloire, recrutent dans le peuple une armée, et s'en vont envahir des pays lointains. Lorsqu'ils ont remporté la victoire, ils s'installent dans la région conquise, et leurs soldats y constituent désormais la classe dirigeante, la classe des « nobles », qui ne tarde pas à celtiser les vaincus à leur tour.

C'est ainsi que les Celtes assujettissent et nivèlent tous les groupements hallstattiens disséminés à travers l'Europe, puis triomphent tour à tour des Ibères, des Ligures, des Etrusques, des Romains, des Grecs eux-mêmes, des Illyriens, des Thraces, des Germains, et d'un certain nombre de peuples du Nord et du Levant dont les noms ne nous ont pas été conservés. Ils s'installent — assez tardivement — dans les régions de culture mégalithique de la frange atlantique, dont l'invention du fer a ruiné la prépondérance économique. Celtisées les dernières, ces régions sont restées celtiques après les autres. De nos jours encore, elles continuent à parler des langues celtiques (Bretagne, Irlande, Pays de Galle, Ecosse).

En 276 av. J.-C., des tribus celtiques passent en Asie Mineure et y fondent le royaume des Galates.

Cette expansion extraordinaire des Celtes est un des faits les plus étonnants de l'Histoire. Un immense empire s'est fondé sans intervention d'un grand capitaine comme Alexandre, Gengis-Khan ou Napoléon, ni même d'un gouvernement central quelconque, mais tout simplement à la manière d'une tache d'huile qui se répand à la surface de la mer. Et c'est à cette expansion celtique que nous devons l'existence d'une civilisation européenne commune, dont certains traits ont été apportés par les princes-guerriers (pratique de l'inhumation et non pas de l'incinération, culte du courage et de la loyauté, croyance en un paradis des guerriers morts) et dont les autres sont des survivances de la culture du Bronze (structures théocratiques, propriété familiale, art non figuratif, etc.).

II. — L'APOGÉE DES CELTES

Le monde celtique à l'époque de la Tène.

L'Empire celtique n'a jamais été un empire à la mode orientale, c'est-à-dire soumis à la prépotence d'un autocrate faisant, par l'intermédiaire de ses fonctionnaires, sentir le poids de son autorité jusque dans les régions les plus éloignées. Farouchement épris de liberté, les Celtes ne pouvaient tenir pour un progrès la constitution de grands Etats despotiques. L'antique société européenne était structurée selon l'ordre naturel, c'est-à-dire à partir de la base, et non du sommet. La cellule sociale fondamentale était la famille, ou plus exactement la famille élargie : le *Clan*.

Les divers clans d'un même terroir étaient groupés en une *Teuta* (tribu, peuplade), qui jouissait d'une existence autonome, sous la direction, à l'origine, d'un roi (*Rix*), souvent remplacé, par la suite, par des chefs élus, selon la même évolution que nous avons vu se produire dans le monde hellénique.

Très fréquemment, plusieurs « teutas » voisines, sans aliéner leur autonomie, se fédéraient et se donnaient des chefs communs. Elles formaient alors un peuple, qui se choisissait un nom, et le choisissait aussi glorieux que possible, comme *Bituriges*, les Rois du Monde, *Briganes*, les Nobles, *Katwellauni*, les Vaillants au Combat.

Bien qu'ils appartenissent tous à la communauté celtique, les relations entre ces divers peuples n'étaient pas toujours des plus cordiales. Ils se faisaient volontiers la guerre, ne fût-ce que par esprit sportif... Mais il existait entre eux, non seulement une relative unité de civilisation, mais aussi ces liens très forts que sont une langue et une religion communes.

Du sud-ouest de l'Espagne, jusqu'aux rives de la mer Noire, se parlaient des idiomes celtiques, et ceux qui les parlaient se sentaient plus ou moins parents les uns des autres. Ils étaient capables de se comprendre, malgré des différenciations locales.

Rien, cependant, ne pouvait mieux unir les Celtes, dont les historiens antiques nous disent qu'ils étaient les plus religieux des hommes, que ce ciment des âmes qu'est un culte commun. Or ils avaient tous une même religion : la religion druidique. La « Celticité » était quelque chose de très comparable à ce que formait, au Moyen Age, la Chrétienté, à savoir une communauté non organisée politiquement, mais consciente de son unité spirituelle et soumise, malgré les rivalités internes, à un certain ordre en raison de l'influence d'une puissante théocratie.

Il est donc permis de dire que ce sont les Celtes qui ont fait l'Europe. Ils ont, il y a vingt-cinq siècles, réalisé cette unité européenne que nous cherchons aujourd'hui à retrouver.

L'Europe celtique de la période de La Tène englobe, en effet, la plus grande partie de l'Espagne (qui conserve, à l'est, une frange ibère, et, au nord, une frange ligure), la France actuelle moins l'Aquitaine et le littoral méditerranéen, les Iles Britanniques, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne jusqu'à l'Elbe, la Suisse, la plaine du Pô, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, une partie de la Hongrie, la Slavonie...

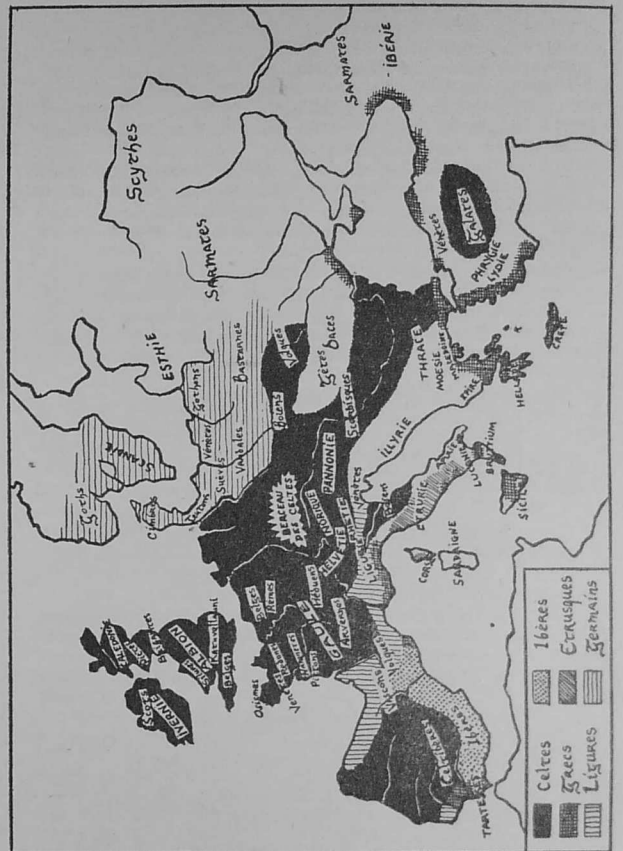
C'est au début du IV^e siècle que les Celtes, sous le commandement de Bellovesos, étaient descendus en Italie, avaient battu les Etrusques et avaient conquis sur eux la plaine du Pô. Pendant ce temps, les troupes d'un frère de Bellovesos, Segovesos, envahissaient la Pannonie. Quelques années plus tard, une troupe commandée par un général nommé Brennos (1), mettait les Romains en déroute à la célèbre bataille de l'Allia (16 juillet 390), s'emparait de la ville de Rome, et l'incendiait.

Un siècle après, des expéditions furent lancées en direction de l'est et triomphèrent des armées innombrables des rudes guerriers illyriens et thraces. Un chef du nom de Belgios remporta en 281 une victoire importante sur le roi de Macédoine, Ptolemaios Keraunos. En 279, un second Brennos s'avancait en Grèce jusqu'à Delphes et livrait au pillage le célèbre sanctuaire. Mais il s'arrêta là. Son armée se divisa, et une fraction traversa le Bosphore pour aller fonder en Asie Mineure, comme nous l'avons vu, le royaume celtique des Galates (qui existait encore au temps de saint Paul).

Si grand était, au long des cinq siècles qui ont précédé les invasions romaines, le prestige des Celtes auprès des autres peuples, qu'il était considéré comme très distingué, par exemple chez les Germains, de donner aux enfants des noms celtiques. Un chef cimbre s'est appelé Boiorix, un chef suève Ariovistos. Ce phénomène d'adoption, par snobisme, de noms étrangers auréolés de la gloire du peuple auquel on les a pris, est de tous temps : qu'on songe à ces Gaulois qui se faisaient appeler Martinus ou Romulus et aux Français d'aujourd'hui qui baptisent leurs enfants Jacky ou Sonia. Rien de plus révélateur du prestige dont jouissent les peuples.

Au II^e siècle avant notre ère, la puissance celtique commence à décliner. C'est que sur les frontières s'exerce la pression de plus en plus forte de deux peuples menaçants : les Germains au nord-est, les Romains au sud.

(1) C'est par erreur que certains ont vu dans le nom de Brennos un nom commun, du fait de l'existence d'un mot gallois « brenin » signifiant « roi ». Celui-ci (anciennement « brientin ») vient du vieux celtique « brigantinos » (chef) et non de brennos.



L'Europe Celtique de la période de la Tène.

La civilisation celtique.

Il faut bien se garder de se laisser abuser par le nom de « Barbares » que les Grecs appliquaient aux Celtes, comme aux Ligures, aux Ibères, aux Germains, aux Sarmates, etc. Le mot « barbare » n'avait absolument pas, chez eux, le sens qu'il a pris en français. Confondre, lorsqu'il s'agit de peuples de l'antiquité, barbares et non-civilisés, serait un grave contresens. Les Grecs appelaient « barbare » toute personne qui parlait une langue autre qu'un dialecte hellénique. Il y avait des barbares hautement civilisés, comme les Egyptiens et les Babyloniens, dont la culture brillait depuis des siècles d'un éclat que n'avait pas encore la culture athénienne, et des barbares incultes et primitifs, tels les Androphages du nord de la Scythie.

Quand on nous dit que les Celtes étaient des Barbares, cela ne nous renseigne donc pas sur leur niveau de civilisation. Cela nous indique seulement que leur langue n'était pas le grec. La science moderne est, d'ailleurs, arrivée à reconstituer, en grande partie du moins, le « vieux celtique » parlé il y a plus de vingt-cinq siècles.

Qu'étaient les Celtes ? Les écrivains antiques nous ont laissé d'eux des portraits qui ne concordent pas toujours. Il n'y a guère lieu de s'en étonner : il n'est pas tellement facile, aujourd'hui, de tracer le portrait de l'Européen moyen. Les peuples de Celtie ne manquaient pas de diversité.

Dans l'ensemble, ils étaient renommés pour leur bravoure, leur fierté et leur sens de l'hospitalité. Cruels à la guerre comme tous les peuples de cette époque, notamment les Grecs et, encore plus, les Romains, ils se montraient, dans la vie courante, très sensibles et compatissants.

Prompt à s'emporter, le Celte connaissait aussi de brusques découragements. Il était fort individualiste, et assez épris d'égalité pour ne pas admettre davantage que les Grecs, qu'un de ses concitoyens cherchât à s'emparer du pouvoir et à fonder quelque Etat centralisé, quelque régime autoritaire. Le roi de la Teuta n'avait jamais exercé de pouvoir absolu. Il devait se soumettre à la coutume, et, en outre, suivre les avis du conseil des chefs de Clan. Mais il devait surtout se laisser guider par le Druide qui le tenait en tutelle. Et pourtant cela paraissait encore trop à ces républicains dans l'âme qu'étaient les Celtes. Après avoir réduit au maximum les attributions du *rix*, la plupart des peuplades celtiques le supprimèrent purement et simplement, et le remplacèrent par une sorte de président élu pour un an, dont la charge s'appelait le « *vergobretos* », et qui n'avait pas le droit de cumuler avec ses fonctions civiles le moindre commandement militaire.

La société celtique était divisée en trois classes : la classe sacerdotale, ouverte à tous en fonction des seules capacités intellectuelles (les études pour y accéder duraient vingt ans), la classe des nobles, issue des conquérants celtiques, et le peuple (laboureurs, artisans et commerçants), descendant des anciens occupants du pays. Il existait également, comme partout à l'époque, des esclaves, qui étaient le plus souvent des prisonniers de guerre. Il ne semble pas, cependant, que l'esclavage ait pris, en Celtie, les proportions qu'il avait en Orient, en Grèce et à Rome.

La vie matérielle.

Ce qui faisait la richesse des Celtes, c'était leur agriculture. Depuis l'époque mésolithique, des surfaces considérables de terrain avaient été défrichées, et produisaient des récoltes très supérieures à celles que l'on pouvait obtenir dans les contrées méridionales, sèches et rocailleuses. Cela suffit à expliquer que l'économie celtique soit demeurée essentiellement rurale, et qu'il ne se soit pas développé de grandes villes comme celles que l'on trouvait sur le pourtour de la Méditerranée, dans des régions à activité agricole insuffisante pour une population d'une certaine importance.

Il existait tout de même des agglomérations assez vastes, qui étaient à la fois des places fortes, créées pour les besoins de la défense, et des marchés. Citons, par exemple, cette cité dont il nous est dit qu'elle était la plus belle de toute la Gaule au temps de César, *Avarikon*, aujourd'hui Bourges. Si l'on en croit l'auteur du « *De Bello Gallico* », sa population était de plus de 40 000 âmes.

En matière agricole, les Celtes étaient très en avance sur les peuples méditerranéens. Ils pratiquaient l'assolement triennal, et utilisaient savamment les engrais et les amendements (marne, chaux, etc.). Ils avaient inventé de nombreux instruments aratoires inconnus des Latins, comme la grande faux, qui permettait de récolter le foin rapidement, la charrue à coutre et avant-train, labourant beaucoup plus rapidement que la primitive « araire » méridionale, et même une moissonneuse mécanique à grand rendement, très ingénieuse, appelée *vallos*, dont Pline nous a donné la description.

Dans le domaine industriel également, les Celtes étaient à la pointe du progrès. Introduceurs du fer en Europe, ils étaient des métallurgistes incomparables. Citons parmi leurs inventions le pas de vis, qui ouvrait la voie à d'innombrables possibilités dans le domaine de la mécanique, et la technique de l'étamage. Habiles menuisiers, ils ont inventé aussi, entre autres, le tonneau et la brouette. C'est encore à eux que l'on doit l'émail, le savon, etc.

Les tissages celtiques étaient plus variés que ceux des riverains de la Méditerranée, habitués à se contenter de vêtements simples comme les toges et les tuniques, de teinte généralement

unie. Les Occidentaux aimaient les couleurs vives, et tissaient en laine, en toile de lin, des étoffes bariolées, souvent à carreaux comme le tartan écossais, et en faisaient des tuniques multicolores, des manteaux à capuchon, des saies. Les conquérants celtes, qui passaient à cheval une grande partie de leur temps, avaient introduit l'usage des pantalons : les *braies*.

Bien qu'il se pratiquât à travers l'Europe un commerce très actif, et que les productions de la Grèce, notamment, se répandissent à travers tout le continent, l'art de la poterie et celui de l'orfèvrerie subirent relativement peu l'influence hellénique, et se développèrent de manière indépendante et originale. Les motifs décoratifs continuaient la tradition dolménique d'un art purement symbolique, influencé par les thèmes religieux, mais les artistes étaient arrivés à une maîtrise et à un raffinement qui ont donné le jour à des chefs-d'œuvre véritablement merveilleux, tels les bijoux que l'on a retrouvés dans la tombe d'une princesse à Reinheim. Les principaux éléments de décoration utilisés étaient la roue solaire, les cercles concentriques, la palmette, la spirale, et les signes solaires dérivés de la spirale, comme le triscèle.

La religion celtique.

Les Celtes avaient conservé l'institution, sans aucun doute préceltique, du *druidisme*. Ils apportaient eux-mêmes quelques concepts religieux nouveaux, qui se sont intimement mêlés aux croyances anciennes, et l'ensemble a formé un tout d'autant plus complexe que, d'une part, une partie de la doctrine druidique restait ésotérique et que, d'autre part, en ce qui concerne le culte populaire, chaque peuple, chaque Teuta, donnaient aux représentations de la puissance divine des noms différents, comme de nos jours les descendants des Carnutes vénèrent la Vierge sous le nom de Notre-Dame de Chartres, tandis que les Phocéens la vénèrent sous celui de Notre-Dame de la Garde, ou Bonne Mère, et les montagnards sous celui de Notre-Dame des Neiges...

Ce qui est certain, c'est que les Druides, qui avaient fait de longues études, étaient à la fois des philosophes et des savants, et qu'ils prêchaient une morale très élevée. Nul n'ignore que Pythagore, qui vivait à Crotona au VI^e siècle avant J.-C., et était entré en contact, au cours de nombreux voyages, avec les sages de la Perse, de l'Inde, de l'Égypte, etc., avait puisé l'essentiel de sa doctrine chez les Druides. Les premiers versets des « Vers d'Or » ne sont que la traduction en grec de triades bien connues exposant les principes fondamentaux de la morale celtique.

La classe sacerdotale comprenait, outre les Druides, des sacrificateurs, magiciens et devins, appelés *Vates*, et des poètes sacrés, les *Bardes*. Il ne nous a été conservé que très peu de chose de l'enseignement des Druides et de la poésie bardique, pour l'excellente raison que la transmission en était purement orale. Les disciples devaient apprendre par cœur des milliers de vers...

Non pas que les Celtes ignorassent l'écriture : en cas de besoin, ils recouraient à l'alphabet grec. Mais ce procédé de facilité était considéré par eux comme indigne d'hommes cultivés, et bon tout au plus pour l'établissement de comptes de marchands ou pour les inscriptions funéraires. Par le peu qui a survécu, en Irlande et au Pays de Galles, de leur littérature ancienne, nous pouvons nous rendre compte combien elle était riche et débordante de fantaisie.

La Grèce à l'époque de la Tène.

Proches parentes, les deux grandes civilisations européennes de l'époque de La Tène, celle de l'Europe celtique et celle du monde grec, ont suivi une courbe à peu près parallèle. Après avoir pris leur essor au même moment, et sensiblement de la même manière, c'est-à-dire au sein d'une société non constituée en Etat, mais liée par une commune religion et une même langue, et sous la domination d'une aristocratie guerrière issue de la conquête, elles ont connu en même temps leur âge d'or (V^e et IV^e siècles avant notre ère) et ont commencé à décliner vers la même période, avant de succomber sous les coups du même ennemi : le Romain.

À la fin du VI^e siècle et au début du V^e les Grecs avaient eu à se défendre contre la tentative de conquête de Darius, roi des Perses et des Mèdes, dont l'Empire, fondé par Cyrus, était immense. Tout comme les Celtes, les Grecs avaient la fâcheuse habitude de redoubler d'acharnement dans leurs luttes intestines au moment précis où il aurait fallu faire front contre un ennemi commun. Néanmoins, les Athéniens sauvèrent la situation en remportant une grande victoire sur terre, à Marathon, en 490, et une autre sur mer, à Salamine, en 480. Ce furent là de rudes coups pour le prestige guerrier de Sparte, qui n'avait joué au cours de cette guerre qu'un rôle très secondaire.

Athènes voulut profiter de l'influence qu'elle s'était acquise en ces circonstances, pour soumettre les autres cités à sa domination. Cela provoqua, bien entendu, des révoltes, mais les Athéniens (qui n'étaient pas tellement plus doux que les autres peuples de l'Antiquité !) les écrasèrent dans le sang.

De 465 à 429, toute la vie politique, à Athènes, fut dirigée par le chef du parti démocratique, Périclès, qui avait une trentaine d'années au moment où commença à s'affirmer son autorité. Intelligent et cultivé, c'était un grand orateur, mais un curieux démocrate. Eupatride de naissance, c'est sa lutte contre le pouvoir des Eupatrides qui lui a permis de détenir le pouvoir. Disposant d'une fortune personnelle considérable, il se posait en défenseur des classes pauvres. Au nom de la démocratie, il imposait sa volonté au peuple. Ce qui, expliquait-il aux Athéniens, caracté-

risait leur constitution démocratique, c'est que, jouissant de la liberté, ils étaient pleins de soumission envers les autorités établies... Cette phraséologie, imitée depuis par tous les gouvernements autoritaires, devait paraître assez convaincante aux électeurs, puisque, chaque année, Périclès était réélu aux fonctions de « premier stratège ».

Sa popularité s'explique par le fait qu'il était bon administrateur, et surtout qu'il pratiquait, au profit d'Athènes, une politique « d'égoïsme sacré » au détriment des autres cités grecques. Incontestablement patriote, il détournait, sans aucun scrupule, l'argent que lui avaient confié les autres villes, pour embellir et développer la sienne.

Athènes se trouvait, en effet, à la tête d'une confédération de cités, appelée la *Ligue athénienne*, et chaque cité avait versé une contribution pour constituer un trésor de guerre commun. C'est dans ce trésor commun, que Périclès puisait à pleines mains.

Il traitait, d'ailleurs, les autres peuples membres de la Ligue athénienne, non en alliés, mais en peuples colonisés. Il adoptait à leur égard une attitude féroce impérialiste. Ainsi avait-il, par exemple, déporté toute la population de la ville d'Histiée, qui lui résistait, et rasé cette ville.

En 431, se dressa, face à la Ligue athénienne, une *Ligue spartiate*, qui se donnait pour but d'affranchir la Grèce de cet impérialisme athénien, devenu odieux. Toutes les cités soumises à l'aristocratie dorienne épousèrent la cause de Sparte. Les Ioniens se groupèrent autour d'Athènes, en qui ils voyaient encore la capitale de la démocratie. Ce fut la *guerre du Péloponnèse*. Les Spartiates, qui possédaient une nette supériorité sur terre, envahirent l'Attique, dont les habitants furent obligés de se réfugier derrière les murailles d'Athènes et de s'y entasser à tel point qu'une terrible épidémie de peste ne tarda pas à s'y déclarer. Périclès lui-même y succomba.

La civilisation hellénique au siècle de Périclès.

La civilisation de la Grèce se distingue de celle de l'Europe celtique, en ce qu'elle est une civilisation de pays ensoleillé, où les besoins en nourriture et en vêtements sont moins importants que sous les climats moins chauds et plus humides. L'agriculture y est beaucoup plus rudimentaire, d'une part parce que le pays n'est guère fertile (la Grèce produit plus d'orge que de blé), d'autre part parce que la population peut se contenter d'une nourriture moins riche en calories, ce qui ne l'incite pas à faire de trop gros efforts pour produire davantage, et de troisième part, enfin, parce que la chaleur incite plus volontiers à la flânerie qu'au travail...

Résolument ennemis de la fatigue, les Grecs font faire toutes les besognes par des esclaves, dont ils possèdent des quantités

considérables. Sans être vraiment maltraité, l'esclave est tenu pour une simple marchandise, et les Athéniens, qui placent au-dessus de tout la liberté individuelle, n'ont même pas l'idée que ces hommes qu'ils utilisent pour les tâches les plus pénibles, sont des hommes comme eux, et pourraient se réclamer, eux aussi, des droits de la personne.

L'activité économique de la Grèce est essentiellement commerciale. Le peu de possibilités offertes à ses populations dans le domaine agricole, les a poussées à tirer le principal de leurs ressources du négoce, et surtout du négoce maritime. Leur civilisation se trouve, de ce fait, être une civilisation urbaine. Et pourtant leurs habitations, bien qu'agglutinées en villes importantes, restent assez misérables. Elles s'alignent au long de ruelles sordides, et ne disposent d'aucune espèce de confort.

L'artisanat n'est pas très développé, sauf en ce qui concerne l'industrie de la céramique. La production grecque de poteries de toutes sortes est si abondante et si remarquablement belle, qu'elle a conquis tout le marché européen.

La principale occupation des citoyens, dans les villes comme Athènes, est de discuter politique et philosophie. Pendant ce temps, leurs épouses, considérées comme mineures, mènent au *gynécée* une vie des plus effacées. Une Athénienne n'a, aux yeux de son mari, d'autre raison d'être que de le décharger des soucis domestiques, et de lui donner des enfants. Le mariage est tenu pour un devoir civique, mais l'amour n'y a, en général, aucune place.

Alors que les garçons reçoivent une éducation intellectuelle et physique très poussée, d'abord sous la conduite de professeurs libres, puis, à partir de quatorze ans, au « *gymnase* », les filles sont élevées au gynécée par les personnes de leur sexe, et ne reçoivent aucune culture. Les seules Athéniennes instruites sont les *hétaïres* : ainsi nomme-t-on les femmes accortes qui constituent la classe supérieure de la plus vieille corporation du monde (corporation abondamment représentée dans les bonnes villes de l'Hellade). Les *hétaïres*, qui gagnent beaucoup d'argent, sont souvent des femmes distinguées, cultivées et artistes, avec lesquelles les hommes peuvent avoir des entretiens d'un niveau plus relevé qu'avec leurs simples ménagères. C'est ainsi que Périclès puise son inspiration dans les bras d'une *hétaïre*, Aspasia.

Si la civilisation grecque, matériellement peu développée, a, dans le domaine intellectuel, brillé d'un éclat dont nous sommes encore éblouis, c'est que la pensée hellénique s'est développée sans contrainte, et a pris forme à travers d'interminables discussions et querelles, au point de rencontre de toutes les cultures existant dans le monde connu. Ainsi a-t-elle apporté un message unique, d'une valeur éternelle. Les Grecs étaient naturellement curieux de toutes choses, et leur emploi du temps était, somme

toute, assez peu chargé pour qu'ils pussent consacrer une grande partie de leurs journées à disputer à perte de vue, des sujets les plus divers. Le ciel éclatant qui répandait sur leurs paysages une lumière crue, et les habitait à discerner avec netteté les contours des choses, leur donnait le goût de la précision, et une sensibilité très formelle. C'est ce qui explique que, chez eux, tant de philosophes se soient efforcés de donner des réponses claires aux problèmes éternels que se pose l'esprit humain. C'est ce qui explique également la recherche de la perfection des formes qui caractérise l'art grec, et particulièrement celui de la sculpture. Art on ne peut plus concret. L'artiste n'exprime pas des conceptions de son esprit, il reproduit ce qu'il voit. Néanmoins, il a un sens si net de la beauté pure, qu'il arrive, dans son œuvre, à idéaliser ses modèles au point d'en faire l'expression même de cette beauté en soi.

Les arts, en Grèce, ne sont pas du tout des activités en marge de la vie quotidienne, ils sont intégrés à la vie. L'écrivain n'écrit pas, le sculpteur ne sculpte pas, à l'intention d'une petite élite d'esthètes, mais au contraire à l'intention de l'ensemble du peuple. Les pièces de théâtre sont écrites pour être jouées devant toute la foule, lors des grandes fêtes d'origine religieuse. Les statues ne sont pas destinées à être enfermées dans des musées, mais à décorer les sanctuaires, et souvent à servir d'objet à la dévotion populaire. Tout ce qui est art n'est que l'expression des aspirations populaires. L'académisme n'a pas de place chez les Grecs, il ne leur viendrait pas à l'idée de disséquer les œuvres de leurs prédécesseurs, encore moins de chercher à les imiter, puisque l'art est création. Et création en fonction des besoins du moment.

Une impulsion considérable a été donnée aux beaux-arts par Périclès, qui a fait construire d'admirables monuments, chefs-d'œuvre de grâce et d'équilibre. On peut lui pardonner d'avoir détourné pour cela des fonds destinés à la création d'une force de frappe confédérale, qui n'eût été qu'une œuvre de mort, puisque l'humanité a beaucoup gagné au change.

La grande époque de la culture hellénique a donc commencé avec ce v^e siècle qui est « le siècle de Périclès ». C'est l'époque qu'ont illustrée Phidias pour la sculpture, Sophocle, Euripide, Aristophane pour le théâtre, Socrate pour la philosophie.

L'élan était donné, et le siècle suivant n'a pas été moins fécond. L'art est devenu encore plus réaliste, s'est humanisé. On a abandonné les sujets d'inspiration religieuse pour les sujets tirés de la vie quotidienne. La sculpture est représentée par les œuvres de Praxitèle, par les statuettes des ateliers de Tanagra, etc. L'art oratoire est illustré par Démosthène. Mais surtout la philosophie a atteint de hauts sommets avec ces penseurs de

génie, que sont Platon, puis Aristote, dont les principes marquent encore profondément la pensée européenne.

Mais à ce moment, déjà, le déclin politique de la Grèce était commencé.

La décadence de la Grèce.

La guerre du Péloponnèse devait entraîner pour la Grèce les plus désastreuses conséquences. Après un certain nombre de victoires de chaque côté, une trêve fut signée en 421. Mais elle fut rompue au bout de six ans à l'instigation d'un jeune dandy athénien, ambitieux, brillant et séducteur, Alcibiade (Alkibiadès), qui imagina une expédition en Sicile pour soutenir la cité d'Egeste contre la dorienne Syracuse. A peine arrivé en Sicile à la tête de la flotte, Alcibiade fut stupidement rappelé à Athènes pour s'y défendre d'une accusation d'impiété. Plutôt que de comparaître devant le tribunal, il préféra passer du côté spartiate.

L'expédition de Sicile se solda par un désastre. Puis l'aide d'Alcibiade permit à Sparte de s'assurer contre Athènes des positions solides, jusqu'au moment où, poursuivi par la haine du roi, dont il avait séduit la femme, le jeune homme se mit à multiplier les intrigues et les trahisons, pour finir par revenir à Athènes. Il y reçut un accueil triomphal, qui témoignait d'une belle inconséquence de la part de ses concitoyens. Mais il fut bientôt exilé définitivement, se réfugia à la cour du roi de Perse, et y fut assassiné par les Spartiates.

Sparte, qui s'était alliée avec les Perses, fut assez habile pour détruire la belle flotte athénienne à Ægos-Potamos, dans les Dardanelles. Bloquée par terre et par mer, épuisée, affamée, Athènes dut capituler en 404. Les Grecs s'imaginèrent que c'était la libération... Ils se trompaient lourdement, car au joug dont ils étaient délivrés, se substituait celui, encore plus pesant, de Sparte.

A la tête de l'empire grec, Sparte se crut assez puissante pour engager la lutte contre ses anciens alliés, les Perses, et libérer les Grecs d'Asie que ceux-ci tenaient sous leur coupe. Mais à peine avait-elle entamé les hostilités, que les cités hellènes en profitèrent pour se coaliser contre elle.

Elle jugea alors plus prudent de traiter avec les Perses et, par le désastreux *traité d'Antalcidas*, leur livra toute la Grèce d'Asie. Les cités grecques continuèrent à former des ligues rivales et à s'entredéchirer.

Après Athènes et Sparte, une troisième ville se laissa aller à des rêves aberrants d'hégémonie : *Thèbes*. Sous la conduite d'un chef remarquable, Epaminondas, les forces thébaines écrasèrent les Spartiates, en 371. Mais le joug thébain s'avéra aussi insupportable que les autres. Cette fois, Athènes et Sparte s'unirent contre la nouvelle capitale. Lorsque la paix fut signée,

en 362, personne n'était réellement vainqueur, et toutes les cités étaient complètement épuisées par tant de luttes.

La Grèce devenait une proie tentante pour ses voisins. Les rudes Barbares qui vivaient au nord, les *Macédoniens*, peuple indo-européen dont nous ignorons la langue, profitèrent de son affaiblissement. Par la force et par la corruption, leur roi Philippe (Philippos) imposa sa domination à toute l'Hellade. Les patriotiques exhortations à la résistance que multipliait Démosthène, ne servirent à rien. La défaite de *Chéronée*, en 338, mit fin à jamais à l'indépendance grecque.

L'empire d'Alexandre.

La conquête de la Grèce devait être pour les Macédoniens le point de départ d'une extraordinaire épopée impériale. Le fils de Philippe, Alexandre le Grand, soumit les Perses, s'empara des fabuleuses richesses accumulées depuis des siècles en Babylonie, épousa une jeune Persane, Roxane, et fonda un immense empire.

Grand admirateur de la culture hellénique, il s'efforça de la répandre en Orient. Mais le régime politique qu'il institua était de type résolument oriental. Il se faisait adorer comme un dieu, et exerçait un pouvoir despotique et arbitraire. Il se révéla souvent capricieux et cruel.

Poursuivant son expédition vers l'est, il fonda des colonies en Iran et pénétra dans l'Inde. Il fut obligé de s'arrêter devant la rivière Hyphasis (région d'Amritsar), ses soldats refusant d'aller plus loin. Il mourut de la malaria à Babylone, en 323, à l'âge de 32 ans.

Son œuvre ne lui survécut pas. Son empire se fragmenta en royaumes, qui restèrent, d'ailleurs, des foyers d'hellénisme. Les Grecs, quant à eux, essayèrent de se soulever contre la domination macédonienne, mais, incapables de réaliser l'union entre eux, ne parvinrent pas à se libérer. A partir de là, leur décadence se précipita. Ils avaient si bien perdu tout prestige que les Celtes, qui avaient toujours entretenu les meilleurs rapports avec l'Hellade indépendante (ils l'avaient, notamment, aidée dans ses conflits avec les Etrusques, les Carthaginois, les Illyriens, les Thraces...) mirent fin alors à leur traditionnelle alliance. Ce furent l'attaque contre la Macédoine, le pillage du temple de Delphes...

Fin et rayonnement de la Grèce antique.

En 200 av. J.-C., apparaissent des ennemis nouveaux et redoutables : les Romains. Les Romains poursuivent de leur haine le roi de Macédoine, Philippe V, qui a été l'allié d'Hannibal, et, pour en triompher, font croire aux Grecs qu'ils viennent les

libérer. Comme bien on s'en doute, ils n'ont d'autre but que de les réduire en servitude. En 168, ils écrasent Persée, successeur de Philippe V, et font de la Grèce une simple province romaine. Un ultime sursaut des Hellènes, qui s'unissent contre l'opresseur latin (union bien tardive !), n'aboutit qu'à déchaîner de sanglantes représailles. Les légions romaines multiplient les atrocités.

Enchaînée, écrasée, meurtrie, la Grèce cesse d'exister. Elle ne jouera plus aucun rôle, en tant que telle, dans l'histoire d'Europe. Mais le flambeau qu'elle a allumé continuera à éclairer.

La décadence politique n'avait pas empêché le mouvement artistique, littéraire et philosophique de se poursuivre, encore très brillant. Les Romains, incapables de faire eux-mêmes œuvre créatrice, favorisèrent la culture grecque, s'appliquant à en étudier les monuments littéraires et artistiques. Ils firent même de louables efforts pour les imiter.

Après eux, la pensée des anciens Hellènes a continué à inspirer l'Europe. Son rayonnement n'a fait que s'étendre. Les écrits des philosophes n'ont jamais cessé d'être étudiés, les œuvres d'art d'être admirées. Toute la pensée philosophique occidentale procède de l'orientation donnée à l'origine par de grands esprits tels Platon et Aristote. Notre sens esthétique a également été influencé profondément par l'art grec. Sans le petit peuple qui habitait, il y a vingt-cinq siècles, une toute petite péninsule, là-bas, au sud-est de notre continent, les conceptions européennes seraient très différentes de ce qu'elles sont.

Le génie européen est, en somme, le fruit de la fusion entre la pensée celtique et la pensée hellénique. Le sens grec de la mesure, de la logique, de la perfection des formes, est venu féconder le dynamisme fantaisiste, un peu échevelé, imaginaire des Celtes. De cette union sont nées la mentalité, la manière d'être, la façon de raisonner, des Européens modernes.

CHAPITRE III

L'EUROPE ROMAINE

*Que d'autres fassent plus habilement
[éclaire la vie de l'airain,
Je le crois volontiers; qu'ils ren-
[dent vivants des visages de
[marbre,
Qu'ils parlent avec plus d'élo-
[quence, décrivent
Les mouvements du firmament et
[expliquent le cours des astres...
Mais toi, Romain, souviens-toi de
[soumettre les peuples à ton
[empire !*

(Virgile, « Enéide »).

I. — NAISSANCE ET CROISSANCE DE ROME

Il n'était pas question de Rome au début de la période de La Tène, au moment où Celtes et Grecs développaient à travers toute l'Europe une civilisation prestigieuse. Tandis que l'aristocratie celtique menait une vie somptueuse, et implantait des bouches du Danube aux rivages de l'Irlande le progrès agricole et industriel, tandis que les cités helléniques apprenaient l'usage de la démocratie et fondaient des comptoirs commerciaux tout autour de la Méditerranée, tandis que s'épanouissait l'éblouissant « art abstrait » des Celtes, et que les Grecs entreprenaient la construction de temples aux lignes harmonieuses, tandis que les aèdes mettaient par écrit les poèmes composés deux siècles avant par Homère, il n'y avait encore au bord du Tibre, sur le mont *Palatin* (probablement le « Mont des Vagabonds », du verbe latin *palor*, errer), qu'une bourgade misérable, servant surtout d'asile aux hors-la-loi et aux malfaiteurs de la contrée. Elle était sous la domination des Etrusques, mais le fait d'être peuplée de gens

qui vivaient en marge de la société et ne trouvaient autour d'eux que méfiance et hostilité, allait lui assurer un destin tout à fait en dehors des normes communes.

Les origines de Rome.

La région d'Italie appelée *Latium* était, à l'âge du bronze, peuplée de bouviers frustes et grossiers, habitant des huttes de branchages. Mais cette population primitive avait un minimum d'organisation sociale, et vivait en clans (*gentes*) dirigés chacun par un chef appelé *Pater*. Au sein de son clan — de sa *gens* — l'individu était en sécurité. Mais il y avait quelques pauvres êtres qui n'avaient de place dans aucune *gens* : les criminels exclus de la communauté (interdits de feu et d'eau), les esclaves fugitifs, et également les enfants nés de père inconnu. Le sort de ces parias était effroyable. Privés de ce bien irremplaçable qu'est le feu, ils erraient sans trêve, repoussés de partout, persécutés par la population sédentaire, et ne pouvaient subsister qu'au moyen de rapines et de brigandage. Lorsqu'ils étaient traqués par les paysans, il leur fallait chercher refuge en des lieux sauvages, où leurs poursuivants ne risquaient guère de s'aventurer.

Or, parmi ces refuges, figurait le marécage pestilentiel qui s'étendait à proximité de l'embouchure du Tibre. Sur les collines s'élevant au milieu de cette palud insalubre et d'accès difficile, il était tout naturel que les vagabonds songeassent à édifier des repaires où ils pourraient se cacher et entreposer leur butin.

Il n'y a pas de doute que telle est bien l'origine de la petite agglomération de huttes en terre battue et en branchages qui se constitua sur une des collines, et reçut le nom de *Palatium*.

Très superstitieux, comme le sont en général ceux qui mènent une vie irrégulière et périlleuse, les hors-la-loi abrités dans ce village du marais, pratiquaient en commun une religion grossière. Ils élevaient en plein air des autels appelés « *sacella* », sur lesquels ils accomplissaient d'horribles sacrifices humains.

Sur le Tibre, au pied de leur colline, ils avaient construit un pont de bois destiné à faciliter leurs fuites. La garde en était confiée à un pontonnier (*pontifex*) et, en raison de la vie qu'ils menaient, cette charge était d'une importance capitale. Le Grand Pontonnier (Pontifex Maximus) devait rester à jamais le premier personnage de la Ville : les empereurs en prendront le titre... et même, après eux, les Papes chrétiens.

On ne sait pas ce que signifie le nom de *Roma* qui fut attribué au village, lorsqu'il fut devenu une place forte, imposant son autorité aux hameaux voisins. On pense que c'est un nom étrusque (peut-être *Ruma*, mamelle, soit à cause de la légende de

la Louve, soit plutôt à cause de la forme de la colline), à moins que la cité n'ait pris le nom du chef qui l'avait dotée de fortifications. « *Roma* » peut aussi bien venir de « *Romulus* », que l'inverse.

Le récit de la fondation de Rome nous a été conservé sous forme légendaire, mais on aurait tort, nous l'avons déjà dit, de tenir uniquement pour des affabulations les légendes antiques. Les légendes ne naissent pas de rien. Quand elles ne sont pas destinées à transmettre un enseignement religieux ou scientifique, elles expriment des réalités historiques, plus ou moins enjolivées par l'imagination des conteurs successifs, et enrichies de symboles, que l'on a quelquefois fini par prendre à la lettre.

Il est tout à fait vraisemblable qu'au VIII^e siècle avant notre ère, deux aventuriers, qui pouvaient être d'ascendance troyenne ou phrygienne (1), et qui avaient peut-être visité des villes étrusques et fait connaissance avec la civilisation, aient rassemblé des bandes pour aller piller les cités du *Latium*. Il n'y a pas davantage de raison de douter qu'ils aient été frères, et de naissance illégitime, ce qui explique leur abandon par leur mère. N'ayant pas leur place dans la *gens* maternelle, ils avaient été recueillis par un berger nommé *Faustulus*, qui vivait dans la région mal famée des marais. Ce dont il est, par contre, permis de douter, c'est qu'ils aient été allaités par une louve... du moins au sens propre du terme. La légende qui le rapporte peut s'expliquer par les croyances totémiques d'une peuplade encore très primitive. Mais elle peut s'expliquer également par le fait qu'on appelait « louves », en Italie comme en Grèce, les plus impudiques des filles vivant du commerce de leurs charmes, celles qui exerçaient leur triste industrie en plein air, à vil prix. La fameuse « louve » présidant à la naissance de *Roma*, n'aurait donc été qu'une *Vénus* de carrefour, dotée d'assez de cœur pour prendre en pitié deux marmots abandonnés, et ce serait par pur symbolisme que l'imagerie romaine aurait pris l'habitude de représenter les bébés tétant la femelle d'un féroce quadrupède.

Le mystère de leur origine permit aux deux frères, *Romulus* et *Remus*, de se faire passer pour princes de sang royal, ce qui leur donnait un prestige considérable auprès des hors-la-loi qu'ils avaient embrigadés dans leurs bandes.

Au cours d'une expédition de pillage de bestiaux en territoire latin, *Remus* fut fait prisonnier par les citoyens de la capitale du *Latium*, *Albe* (2). *Romulus* et sa troupe le délivrèrent et assassinèrent le roi d'*Albe*; mais en se retirant vers leurs marécages

(1) Il y a de sérieuses raisons de penser que des émigrés, chassés des rivages d'Asie Mineure par la destruction de leurs villes, s'étaient réfugiés jusqu'en Italie.

(2) *Alba*, la ville blanche.

cages, les deux frères formèrent le projet d'y fonder une vraie ville, sur le modèle d'Albe. Ils jetèrent leurs bandes sur le misérable village établi sur le Palatin, et s'en emparèrent. Il est très possible que, pour rester seul maître du territoire conquis, et s'en faire proclamer roi, Romulus ait, comme le veut la légende, assassiné son frère.

La bourgade fortifiée par Romulus restait un repaire de gens sans aveu et de voleurs de bestiaux, perpétuellement en lutte avec les hameaux des alentours. Mais elle finit par s'unir à six autres villages des collines voisines, pour former avec eux une petite fédération, appelée *Septimontium* (dans laquelle elle n'avait pas une place prépondérante).

Le *Septimontium* tomba bientôt sous la domination de la tribu sabine qui vivait sur le Quirinal. De là vient le nom de *Quirites* que prirent les citoyens du groupe de hameaux qui devait devenir un jour Rome : nous avons déjà remarqué qu'un peuple vaincu tient toujours à honneur de se parer du nom de ses vainqueurs.

Ce furent les rois sabins de *Septimontium* qui prirent l'initiative d'une coalition des petites cités du Latium contre leur capitale, Albe, dont l'hégémonie leur pesait. Albe fut vaincue et détruite, mais, privé de sa protection, le Latium devint une proie tentante pour ses voisins. Les populations beaucoup plus évoluées qui vivaient au nord, les Etrusques, lancèrent une expédition, s'emparèrent de *Septimontium*, et lui imposèrent des rois de leur race.

Ce sont ces rois étrusques, les Tarquini, qui commencèrent à civiliser les Romains, leur apprirent à construire des maisons, leur firent drainer le marais et construire un réseau d'égouts. Ils leur inculquèrent leurs propres idées religieuses (croyance aux présages, peur des Mânes des morts), leur apprirent à s'habiller, et leur enseignèrent l'écriture. Ce sont eux, également, qui firent des villages des sept collines une seule ville, Roma, entourée de murailles de pierre.

Néanmoins, des descendants de hors-la-loi et de pillards pouvaient difficilement supporter d'être astreints par des chefs étrangers à de durs travaux de sédentaires. En 509 av. J.-C., ils se révoltèrent contre leur prince, Tarchu ou Tarquin le Superbe, et abolirent la royauté. Ou, plus exactement, ils la divisèrent. Au lieu d'un roi unique, désigné à vie par Jupiter (c'est-à-dire, en fait, par les Augures qu'illuminait, sinon l'inspiration divine, du moins... l'or étrusque), il y eut désormais deux souverains élus pour un an seulement par les Patriciens (après accord de Jupiter !) et se contrôlant mutuellement dans l'exercice du pouvoir monarchique : les *Consuls*.

L'organisation politique.

Les Romains ne connurent jamais la véritable démocratie, que leur esprit était peu apte à concevoir. Les consuls conservaient, en se la partageant, l'autorité royale. De plus, la « chose publique » (*res publica*, dont nous avons fait « République », mais avec un sens très différent) n'était pas l'affaire de tous, et se trouvait entre les mains de la seule aristocratie. Le *Sénat*, qui détenait la majeure partie du pouvoir, était composé des plus âgés des Patriciens, c'est-à-dire des Nobles. Quant aux assemblées des citoyens, les « *Comices* », seuls, ou presque, les riches y avaient le droit de vote.

Les termes, devenus prestigieux, de « République », « Sénat », « Consuls », ne doivent pas faire illusion. Au v^e siècle, ce qu'on appelle la « République romaine » n'était encore qu'au stade de la vie tribale. Les Sénateurs, c'était, au sens le plus littéral, les Anciens des tribus, et les réunions du Sénat et des *Comices* n'étaient que des palabres comme il s'en tient dans toutes les sociétés archaïques. L'élection des consuls et autres magistrats, le jugement des procès, le choix même entre la guerre et la paix, relevaient de la plus primitive sorcellerie.

L'organisation sociale se ressentait profondément de la dualité de populations : d'un côté les éleveurs et marchands de bestiaux qui descendaient des pillards romains et de leurs maîtres sabins, et constituaient la classe noble, celle des Patriciens, et, de l'autre, les pauvres laboureurs indigènes, la *Plèbe*, traités avec mépris et jouissant, en matière politique, de droits plus théoriques que réels.

On comprend aisément que ceux des citoyens qui n'avaient ni la chance d'être bien nés, ni celle de posséder des coffres pleins d'or, se soient irrités du régime d'inégalités, à la fois civiques et sociales, dont ils étaient les victimes. Une longue lutte s'instaura entre ces *Plébiens* dédaignés, et les Patriciens tout-puissants.

Peu à peu, au cours des siècles, la *Plèbe*, qui avait pour elle le nombre, parvint à conquérir davantage de droits et à accroître son influence politique. Mais, sur le plan humain, le fossé entre les deux classes de la société resta toujours aussi profond.

Le développement de Rome.

L'existence de Rome, ce petit village des bords du Tibre, était encore ignorée du monde civilisé. Mais en s'alliant avec leurs voisins, les Latins, les Romains essayèrent d'abattre l'hégémonie étrusque. Ils subirent défaite sur défaite, jusqu'au début du iv^e siècle, où ils parvinrent à triompher de la ville étrusque de

Véii (395), ce qui leur conféra, sur le plan local, une certaine importance.

Mais, huit ans plus tard, Rome était détruite par les Celtes.

L'incident n'était qu'un fait divers banal. Mettre à sac, brûler, anéantir un village était, à l'époque, de pratique assez courante, et des cités bien plus importantes avaient été rayées de la carte. Il s'en fallut de peu, pourtant, que cet incident banal changeât complètement la face de l'Histoire... ce dont, alors, ses protagonistes ne se doutaient nullement. Maîtres de la plaine du Pô, les Celtes guerroyaient contre les habitants d'une ville d'Etrurie, Clusium, quand les Clusiens eurent l'étrange idée de faire appel aux Romains, en leur demandant d'intervenir comme médiateurs. Le chef celte, Brennos, qui n'avait jamais entendu parler de ces Romains, refusa une telle médiation, avec quelques réflexions ironiques. Vexés, les « négociateurs » romains commirent la faute de prendre part au combat aux côtés des Clusiens. C'était une violation flagrante des lois de la guerre, et les Celtes étaient très stricts sur le chapitre de l'honneur militaire et de la loyauté. Brennos décida aussitôt de marcher sur Rome pour la châtier.

La ville dépêcha des troupes à sa rencontre, et l'engagement eut lieu au bord de la petite rivière Allia, affluent du Tibre. Dès le premier choc, les Romains s'enfuirent en débandade. L'armée celte les poursuivit, et entra sans difficulté dans Rome, qu'elle mit à sac et incendia. Elle commença le siège de la citadelle, le Capitole, où s'étaient enfermés les survivants. Mais Brennos ne pouvait pas se douter que les légions apeurées qui se cachaient derrière les murailles de leur fortin, feraient un jour trembler l'Europe; et, comme il n'avait d'autre but que de leur infliger une bonne leçon, il accepta bientôt de se retirer, moyennant le versement d'une rançon.

Ayant ainsi échappé de justesse à l'anéantissement, les Romains rebâtirent leur cité et reconstituèrent leur armée. Ils finirent par devenir assez forts pour que la ville de Capoue, fondée par les Grecs, se donnât à Rome, moyennant que celle-ci la défendît contre les attaques des Samnites, rudes montagnards du centre de l'Italie. Mais la protectrice ne sut pas se montrer digne de la confiance qui lui était faite : elle acheta la paix avec les Samnites en leur abandonnant Capoue et des territoires en bordure du Latium. Cette félonie lui valut l'hostilité de tous ses voisins, Latins, Volsques, Campaniens; mais, avec l'aide des Samnites, elle triompha d'eux tous et leur imposa sa domination. Après quoi, elle reprit la guerre contre les Samnites.

L'armée romaine ne tarda pas à être défaite, dans le défilé des Fourches Caudines (*Caudinæ furculæ*), dut livrer ses armes et subir l'humiliation de passer sous le joug (321 av. J.-C.). Puis les Romains furent de nouveau écrasés près de Terracina. Mais,

chose étonnante, Rome, continuellement battue, n'en accroissait pas moins sa puissance. Après chaque désastre, elle réparait patiemment ses forces, puis recommençait ses agressions. Des raids chez les autres peuples lui procuraient un abondant butin (bestiaux, blé, femmes) et inspiraient la terreur et, partant, le respect.

Ce qui faisait la force de l'armée romaine, c'était la discipline de fer à laquelle elle était soumise. Ce qu'un Gaulois ou un Samnite cherchaient dans les combats, c'était à faire personnellement preuve de vaillance. Les Romains, au contraire, instruits par leurs défaites, avaient appris à former un bloc compact. Ce bloc obéissait aveuglément à ses officiers, car la moindre défaillance était punie de mort. Il y avait moins de risques, pour le légionnaire, à marcher vers l'ennemi, qu'à s'abandonner à la panique : il savait que s'il reculait, il serait abattu sur-le-champ par un sous-officier serre-file.

Inaccessibles aux sentiments trop délicats qui, à la guerre, sont des faiblesses, les fils de la Louve avaient les vertus nécessaires pour constituer des cohortes solides : le culte de l'autorité, l'orgueil national, la cohésion grégaire, l'ignorance de la pitié, la soif du butin. Ne vit-on pas un général, Manlius Torquatus, pousser le souci de l'exemple jusqu'à faire décapiter son propre fils pour une peccadille (1) ?

C'est ainsi que Rome finit par dominer toute l'Italie centrale, défaisant les Samnites eux-mêmes, en 290. Elle s'attaqua alors aux colonies helléniques de l'Italie du sud.

Les Grecs appelèrent à leur secours un des meilleurs hommes de guerre de l'époque, le roi d'Épire, Pyrrhus, qui rêvait d'exploits comparables à ceux d'Alexandre le Grand, auquel il était, d'ailleurs, apparenté. Pour ce prince cultivé, raffiné, et d'une haute intelligence, l'intervention en Italie ne représentait qu'une opération de police. Il n'avait affaire qu'à des adversaires encore peu évolués, qui allaient jusqu'à prendre ses éléphants de combat pour des boeufs géants. Malgré l'infériorité numérique de son corps expéditionnaire, il remporta d'éclatantes victoires.

Après chacune de leurs défaites, pourtant, les Romains, tenaces, reprenaient la lutte. Pyrrhus les comparait à l'Hydre de Lerne, à qui, lorsqu'on coupait une de ses têtes de serpent, il en repoussait deux à la place. Il eut le grand tort d'abandonner le terrain un moment, pour aller batailler en Sicile : ses adversaires en profitèrent pour se réorganiser.

A son retour, Pyrrhus subit une défaite (à Beneventum, en 270)... et il ne lui en fallut pas plus pour perdre courage et

(1) Le jeune Manlius, au cours d'une patrouille, avait occis un ennemi qui injurait sa patrie... mais il avait oublié d'en demander au préalable l'autorisation, par la voie hiérarchique, à son général de père !

repartir dans son pays, abandonnant la civilisation hellénique à la menace romaine. De fait, les Romains se jetèrent aussitôt sur les cités grecques encore libres : l'Italie péninsulaire tout entière était désormais en leur pouvoir.

La conquête de la Méditerranée.

A la Louve romaine, l'appétit venait en mangeant. Elle se mit à convoiter la Sicile, dont toute la partie occidentale était devenue possession des Carthaginois. Les Carthaginois (en latin : *Puni*) étaient un peuple d'origine phénicienne, installé dans l'actuelle Tunisie. Ils avaient jusque-là été les alliés des Romains, et les avaient aidés dans leur guerre contre Pyrrhus. Lorsqu'en reconnaissance de cette aide, les Romains s'emparèrent de la ville sicilienne de Messine, Carthage, on s'en doute, réagit avec vigueur... Les hostilités s'ouvrirent en 264 : elles devaient durer un siècle, faire couler des torrents de sang, et avoir pour l'Europe cette conséquence très grave d'une domination romaine sur tout le bassin méditerranéen.

Une fois encore, c'est en perdant les batailles que les Romains gagnèrent la guerre. Constamment battus sur terre par l'excellent général carthaginois Hamilcar, ils durent à une circonstance tout à fait fortuite, et en apparence insignifiante, une modification profonde de leur destin : ils eurent la chance de découvrir sur leur rivage l'épave d'un navire ennemi. Or les navires carthaginois étaient très supérieurs aux leurs. Ils purent copier le modèle qui s'était offert à eux, et cette rénovation de leurs méthodes de construction navale leur permit de devenir une puissance maritime.

Suppléant par des aménagements techniques à l'inexpérience manœuvrière de ses équipages, la nouvelle flotte romaine remporta sa première victoire à Mylæ, en 260. Victoire qui n'eut pas de suite. Les beaux navires furent détruits au bout de peu de temps par la solide marine carthaginoise. Mais la reconstitution de la flotte fut aussitôt entreprise, et de nouveaux équipages formés. En 241, Carthage, lasse d'un conflit qui semblait ne jamais devoir se terminer, demanda la paix, et céda la Sicile.

Profitant des difficultés intérieures de leur adversaire, les Romains lui prirent aussi la Corse et la Sardaigne. Mais ni les Corses, ni les Sardes, peuples fiers, n'acceptèrent leur joug. Ils prirent le maquis, et résistèrent âprement à l'occupant pendant huit ans.

Les ambitions romaines ne cessaient de croître. Maitresse de l'Italie péninsulaire, la capitale du Latium émettait maintenant la prétention d'installer des colonies sur les territoires gaulois de l'Italie du nord. Pour une fois, la solidarité celtique joua : Lingons, Boïens, Insubres et autres se coalisèrent pour marcher

sur Rome, que la nouvelle de leur approche plongea dans l'épouvante (depuis l'Allia, le seul nom de Celte faisait trembler même les plus vaillants des Romains).

Il s'en fallut de peu qu'une victoire de la coalition ne vint mettre un terme à la politique de conquêtes et d'agressions menée par les fils de la Louve. Mais l'armée celte commit la faute impardonnable de suspendre son avance, pour s'en retourner mettre en lieu sûr le butin qu'elle avait récolté au passage. La malchance voulut qu'elle se trouvât alors prise entre les légions envoyées de Rome, et l'armée de Sardaigne qui venait juste de débarquer à Pise. La défaite celte permit l'invasion par les Romains de la plaine du Pô, d'atroces représailles contre la population, et la fondation de plusieurs colonies.

L'existence de Rome fut de nouveau mise en péril, quelques années plus tard, par la reprise de la guerre punique. Le fils d'Hamilcar, Hannibal, qui avait hérité de la haine de son père pour les Romains, réussit (en 218) un exploit qui nous stupéfie encore. Parti de la colonie punique de Carthagène, en Espagne, il parvint à faire franchir à toute son armée, ses chevaux et ses éléphants, non seulement les Pyrénées et le Rhône (ce qui était déjà une belle prouesse), mais même les Alpes. Il fit inopinément irruption en Italie du nord, pendant que le général romain envoyé à sa rencontre, était encore à l'attendre sur la Côte d'Azur.

Et maintenant, il nous va falloir nous répéter, car l'histoire romaine est un perpétuel recommencement. Le même scénario qui avait été celui de la guerre contre les Etrusques, puis de la guerre contre les Samnites, puis de celle contre Pyrrhus, et enfin de celle contre Hamilcar, va être encore celui de la grande guerre contre Hannibal. Aux armées romaines, cinq fois plus nombreuses que la sienne, mais commandées par des chefs beaucoup moins doués que lui, le général carthaginois infligea défaite sur défaite. Mais la victoire finale lui échappa.

Pour que les batailles gagnées ne le fussent pas en vain, il aurait fallu qu'Hannibal saisît l'une des occasions qui s'offrirent à lui de détruire Rome elle-même. Il n'osa pas le faire, sans doute par des scrupules de civilisé, que les Romains, eux, ne devaient pas avoir à l'égard de Carthage, quelque soixante-dix ans plus tard.

Après seize ans de combats, au cours desquels les désastres les plus sanglants subis par l'armée romaine furent ceux du *Lac Trasimène* (217) et de *Cannæ*, en Apulie (216), la guerre fut brusquement portée en Tunisie par le jeune général romain Scipion. Rappelé d'urgence, Hannibal subit à *Zama* sa première, mais décisive défaite.

Contre Rome, les Carthaginois avaient eu pour alliés les Celtes et les Ligures du sud de la Gaule et du nord de l'Italie, les Celtibères d'Espagne, et le roi de Macédoine, Philippe V. Tous

les efforts des Romains furent désormais consacrés à exercer leur vengeance sur les uns et les autres, à tour de rôle. Ils attaquèrent la Macédoine, et réduisirent toute la Grèce en esclavage, après l'avoir plongée dans un bain de sang : cette orgie de représailles dura de 200 à 146 avant J.-C. Puis ils annexèrent les territoires celtique et ligure d'Italie du nord, après y avoir massacré ou jeté en captivité des dizaines de milliers d'habitants (201-163). Enfin, le cruel général Scipion Emilien (Scipio Æmilianus) dirigea contre Carthage désarmée, réduite à l'impuissance par les clauses du traité de paix, une assez peu glorieuse expédition d'extermination, au terme de laquelle la ville fut rasée et ses habitants égorgés (146).

C'est surtout par des ruses et des perfidies que les Romains parvinrent à imposer également leur domination à l'Espagne. Leurs légions s'y étaient présentées en libératrices, venues chasser l'occupant carthaginois. Mais après avoir été, à ce titre, accueillies en amies par les populations autochtones, elles les avaient traitées en peuples vaincus et les avaient soumises à un joug implacable. Contre ce nouvel occupant, un simple pâtre lusitanien, Viriato, avait soulevé ses compatriotes. Il anima héroïquement la résistance pendant dix longues années, et les Romains n'en vinrent à bout qu'au moyen d'accords qu'ils n'observaient pas et de trêves qu'ils violaient aussitôt. Finalement, ils parvinrent, par la corruption, à faire lâchement assassiner Viriato. Il leur fallut pourtant plus d'un siècle encore de luttes et de terrorisme pour pouvoir proclamer l'Ibérie province romaine (19 avant J.-C.).

Entre temps, ils avaient soumis le littoral gaulois de la Méditerranée (120 avant J.-C.). Ils tenaient maintenant en leur pouvoir tout le pourtour de cette Méditerranée, qu'ils pouvaient appeler tout simplement « *Mare nostrum* » : notre Mer.

La jeune civilisation romaine.

Alors que l'on peut parler dès l'âge du Bronze de civilisation hellénique et de civilisation celtique, il faut attendre le III^e siècle pour qu'il puisse être question de civilisation romaine, et encore est-ce quelque chose d'assez vague. Les Romains n'ont pas une culture véritablement originale. Ils ne sont pas assez doués d'imagination pour faire œuvre de créateurs. Mais ils ont le sens pratique, savent se consacrer avec ténacité à la poursuite de leurs intérêts matériels, et s'avèrent de remarquables organisateurs.

La vie sociale.

L'accroissement de la productivité des pillages consécutive à l'extension de l'aire exploitée, a amené une profonde transformation de la vie romaine.

Les magistrats ou anciens magistrats qui se voient confier l'administration des provinces conquises, profitent de leur situation pour s'enrichir au détriment de leurs administrés. La mise en coupe réglée des territoires qu'ils gouvernent leur permet de se montrer très généreux à l'égard du peuple romain et d'acheter ainsi à prix d'or une popularité dont ils entendent se servir pour la poursuite de leur carrière politique.

L'existence, d'une part, d'une classe dirigeante très riche, tirant ses profits de la guerre et de la politique, et, d'autre part, d'une masse populaire entretenue par les dons de cette classe riche, marque profondément la société nouvelle.

Les possédants, qui profitent directement de l'exploitation des territoires colonisés, rompent avec la tradition d'austérité de leurs ancêtres, et se mettent à soigner leur aspect extérieur, à s'habiller de linge fin. Les grandes dames apprennent l'usage des parfums et des produits de beauté, à la mode orientale, et se couvrent de bijoux.

Avide de jouissance, la haute société passe désormais la majeure partie de son temps dans les plaisirs et les festins : le repas principal de la journée, la « *cena* », commence vers la X^e heure (14 h 30) et dure jusqu'à la nuit tombée. Les riches ont pris l'habitude de manger couchés et de se gaver de nourriture ; il est courant, à l'issue du repas, de se faire vomir pour pouvoir recommencer. Les règles de « *l'urbanitas* » veulent que le maître de maison se serve avant ses invités : il ne manque jamais d'en profiter pour se jeter sur les meilleurs morceaux...

Pendant que les hautes classes s'adonnent à une existence aussi raffinée, le fossé se creuse de plus en plus entre elles et le prolétariat misérable et désœuvré qui traîne dans les rues et sur les places. Le nombre des chômeurs ne cesse, en effet, de s'accroître. Les tributs imposés aux pays conquis fait affluer à Rome les blés étrangers, dont il est fait des distributions gratuites. La culture des céréales n'est donc plus rentable pour les paysans qui, ruinés, abandonnent leurs champs à de gros propriétaires, et viennent s'installer en ville. Les soldats libérés du service après de nombreuses années de guerre, affluent également dans la capitale. Cette populace sans travail subsiste grâce aux distributions publiques de vivres et aux aumônes intéressées que les nobles font à ceux qui s'attachent à eux en qualité de « *clients* ». Pour tous les miséreux, les luttes électorales sont aussi une intéressante source de profits, car les candidats sont de plus en plus fortunés, et le prix d'achat des voix ne cesse de monter. Quiconque veut accéder aux principales magistratures est obligé de se ruiner, et de se faire par la suite confier le gouvernement d'une colonie afin de se rembourser. La conquête de nouveaux territoires est une perpétuelle nécessité pour fournir

des débouchés à toute une jeunesse dorée que tenaille l'ambition politique.

La corruption a envahi l'ensemble de la société. Tout paraît bon à vendre ou à acheter, depuis les permissions des soldats, jusqu'aux fonctions publiques et aux jugements des tribunaux.

Conséquence fatale d'un système économique traditionnellement basé sur le profit des expéditions militaires, et non pas du travail, le grave problème qui se pose pour le gouvernement est de fournir à jet continu des distractions à l'immense foule des oisifs. Aussi est-ce à qui, parmi les magistrats municipaux, organisera le plus souvent de ces spectacles typiquement romains que sont les combats de gladiateurs, prolongés jusqu'à ce qu'il y ait mort d'homme, les luttes sanglantes entre des hommes et des bêtes fauves, les batailles féroces entre des lions et des taureaux... On imagine comme ces distractions pouvaient élever le niveau moral et intellectuel de la population.

Au-dessus de la plèbe pitoyable, les riches constituent deux classes distinctes : d'une part les *nobles*, c'est-à-dire ceux dont les ancêtres (patriciens, ou plébéiens fortunés) ont exercé une magistrature, et qui s'efforcent de conserver le monopole des fonctions publiques; d'autre part les *chevaliers*, qui, parce qu'ils s'adonnent aux affaires, n'ont pas accès au Sénat. Le terme de « chevaliers » ne doit pas nous tromper : il ne s'agit pas d'une aristocratie guerrière, mais, bien au contraire, de trafiquants et de financiers qui, tout simplement, possèdent la fortune autrefois exigée pour servir dans la cavalerie.

Ces deux castes entretiennent un nombre fantastique d'esclaves, auxquels sont confiés tous les travaux possibles et imaginables, depuis le terrassement, jusqu'à l'enseignement et à la médecine. Les pauvres gens sont nettement plus mal traités que les animaux. On ne s'étonnera pas que, plus d'une fois, Rome ait à faire face à de graves révoltes d'esclaves. Mais, les uns après les autres, ces soulèvements échouent et sont réprimés férocement.

La population romaine est devenue très nombreuse. On a affaire maintenant à une grande ville. Pour loger tous les paysans qui ont déserté la campagne, tous les soldats libérés, tous les esclaves capturés à l'occasion des opérations militaires, il a fallu agrandir les demeures existantes, et construire quantité de logements neufs, spécialement des immeubles de rapport, ayant jusqu'à 7 étages. Rome est devenu une cité imposante, où l'opulence et le sordide se côtoient. Et surtout une cité corrompue.

L'activité économique.

La petite propriété paysanne a fait place aux grands domaines (*latifundia*). Les riches ont, en effet, profité de la ruine des petits cultivateurs que l'importation massive de pro-

duits agricoles pillés dans les pays conquis, privait de leur gagne-pain. Ou bien ils leur ont acheté leurs terres à vil prix, ou bien ils leur ont prêté de l'argent à des taux usuraires et ont fini par mettre la saisie sur tous leurs biens. Dans un cas comme dans l'autre, ils s'enrichissaient considérablement à leur détriment.

Comme ils disposent d'une foule d'esclaves qui constituent une main-d'œuvre à bon marché, les propriétaires de latifundia ne se soucient guère d'améliorer les méthodes de culture. L'outillage reste primitif. Toutefois le contact avec le monde celtique a introduit quelques progrès, comme l'utilisation de la charrue, à côté de l'araire proprement romain, et l'adoption de façons culturales plus évoluées (assolement, usage des engrais).

Les riches pratiquent souvent le négoce : commerce en gros, trafic maritime, commerce bancaire. Au 1^{er} siècle apparaissent des sociétés par actions; néanmoins le rôle du capitalisme, à Rome, reste très minime.

Rome n'est pas une puissance industrielle. Elle reste, dans ce domaine, très en retard sur les pays auxquels elle impose sa domination politique. Non seulement les Romains ne sont les auteurs d'aucune invention, mais ils ne se soucient généralement même pas d'adopter les techniques mises au point par les peuples avec lesquels ils sont en contact, notamment les peuples d'Orient.

La vie intellectuelle.

Les Romains n'ont commencé à s'éveiller à la vie intellectuelle, qu'à partir du moment où leurs guerres contre les cités grecques d'Italie et contre la Sicile, leur ont permis de contempler de tout près les monuments et les objets d'art produits à profusion par le génie hellénique. Après s'être contentés de s'approprier statues, céramiques, vases d'or et d'argent, et de les transporter à Rome par charretées, ils ont essayé, avec plus ou moins de bonheur, de les copier. Ils se sont mis à étudier la littérature grecque, et à faire des efforts pour l'imiter. Mais si le peuple manifeste un certain intérêt pour le théâtre, il n'a pas les goûts raffinés du peuple athénien, ni sa vivacité d'esprit. Il n'admet guère que les farces grossières, truffées d'obscénités, de pitreries et de bonnes bastonnades.

Les Romains instruits eux-mêmes ne sont pas beaucoup plus difficiles. C'est que dans leurs écoles, les jeunes gens n'apprennent pas à se former le goût. Ils sont seulement entraînés à la grammaire latine et grecque, à la dissection et à l'imitation de quelques œuvres promues au rang de modèles impérissables, puis, en fin d'études, à la rhétorique. Mais même dans les exercices oratoires, ce qui compte, c'est uniquement la forme. En somme, tout l'enseignement peut se résumer en deux mots :

analyser et imiter. Il n'est pas question d'étudier, comme dans les lycées grecs ou les écoles druidiques, les sciences ni la philosophie : un bon Romain n'a pour elles que mépris.

C'est à tort que l'on dit souvent que les Romains ont diffusé la culture grecque. Ils en ont diffusé les produits, mais non les principes fondamentaux. La culture hellénique consistait, en effet, en recherches et en efforts de synthèse, elle impliquait incessante création et perpétuelle remise en cause de ce qui était acquis. Le conformisme et l'immobilisme intellectuel des Latins, élevant l'imitation au rang d'idéal, sont aux antipodes de la culture telle que la concevaient les Grecs.

Il n'est que dans le domaine de l'architecture que les Romains aient fait œuvre originale. En voulant copier les monuments publics de l'Hellade, ils les ont transformés selon leur génie propre. Ils n'ont pas comme les Grecs le sens de l'harmonie, de l'élégance, mais ils ont celui de la majesté. Leurs temples, leurs amphithéâtres, leurs arcs de triomphe, sont lourds, massifs, mais imposants. Depuis que les rois étrusques leur ont appris l'art de bâtir, ils sont devenus des maçons incomparables. Ils emploient des matériaux plus économiques et plus maniables que ceux qui étaient utilisés en Grèce, et les lient avec un excellent mortier. De plus, ils savent construire des voûtes, invention étrusque que l'Hellade ignorait.

S'ils ne sont pas des artistes, ils n'en savent pas moins s'entourer d'œuvres d'art, en mettant à contribution les étrangers compétents. La décoration des monuments publics et des villas particulières — statues, fresques, mosaïques — est généralement exécutée par des Grecs, dont certains ont été amenés de force à Rome. Grâce à leur travail, et aussi à l'afflux d'œuvres d'art, de bijoux et de richesses de toutes sortes, pillés chez les peuples vaincus, le cadre de la vie romaine s'embellit et devient fastueux. Dans de riches demeures aux nombreuses pièces, se développe un luxe jusqu'alors inconnu sous le ciel latin.

Si la pensée hellénique reste mal comprise « dans le rustique Latium », la Grèce est néanmoins devenue très à la mode, chez les Romains de bonne famille. On embauche des précepteurs grecs; on met sa coquetterie à parler grec et à lire dans le texte poètes et penseurs grecs; on fait du tourisme en Grèce. Tout cela, au fond, reste très superficiel.

En matière religieuse également, les Romains ont subi l'influence hellénique. Ils sortent de leur banal animisme primitif, pour adopter les mythes si riches et si poétiques de la religion grecque, se contentant, pour les latiniser, d'attribuer aux divinités de l'Hellade les noms qu'ils donnaient auparavant aux esprits dont ils peuplaient l'univers. Mais il s'opère un grave malentendu. L'imagination grecque avait brodé de façon fantaisiste sur les thèmes traditionnels, communs à tout le monde indo-

européen, que l'on peut considérer comme représentant la Révélation primitive. Mais les Grecs étaient assez intelligents pour ne pas croire à ces développements ajoutés aux thèmes symboliques. En adoptant les dieux de l'Olympe, les Romains adoptent, eux, sans nuances, l'aimable scepticisme hellène. Aussi, tout en enrichissant leur religion, cessent-ils purement et simplement d'y croire.

II. — L'IMPERIALISME ROMAIN, SES CONSEQUENCES POUR L'EUROPE

Les guerres de conquête étaient choses courantes dans l'Antiquité, où elles ne constituaient, au fond, qu'un aspect de ces migrations de population que l'évolution démographique et les circonstances économiques rendaient nécessaires. Lorsqu'un peuple était devenu trop nombreux, il était normal qu'il cherchât à s'étendre au-delà des limites de son territoire. Tous l'ont fait, à un moment ou à un autre de leur histoire. Mais les conquêtes des Romains ont eu un caractère différent de celles des autres peuples.

Quand d'autres tribus de l'Europe antique essaïmaient dans des contrées dont elles faisaient la conquête par la force, elles coupaient toute attache avec leur pays d'origine, et s'intégraient entièrement au pays conquis. Elles en prenaient, bien sûr, la direction, et y constituaient la classe aristocratique, mais elles formaient avec les premiers occupants un peuple nouveau, indépendant, conservant sa fierté. Avec le temps, une fusion complète s'opérait entre la race soumise et les conquérants.

Même Alexandre le Grand, qui n'était pourtant pas un modèle de libéralisme, avait fixé sa capitale au cœur des régions qu'il avait conquises : à Babylone, et non pas en Macédoine; et il avait épousé des jeunes filles du pays.

Lorsque, au contraire, des envahisseurs restent sujets de leur pays d'origine et agissent en son nom, il ne s'agit plus d'immigration, mais de colonisation. Les occupants restent des étrangers pour le peuple vaincu, réduit en servitude, et, tandis qu'une partie de ce peuple verse dans la collaboration avec le vainqueur, dispensateur de tous les biens et de tous les honneurs, les âmes fières lui résistent des années, ou quelquefois des siècles.

C'est cette forme de conquête que les Romains ont inaugurée en Europe. Comment se fait-il qu'ils aient pu nourrir des conceptions aussi étrangères au monde où ils vivaient? Il faut d'abord se souvenir que les conditions d'existence de leurs ancêtres avaient introduit dans leur mentalité le culte de leur ville. Il n'y

avait pas, à la base de leur communauté, les liens du sang : ils n'étaient pas une tribu devenue peuple, beaucoup d'entre eux descendaient de ces aventuriers rassemblés en bandes, qui avaient fait souche grâce au rapt de femmes étrangères. Lorsque le village du Palatin était un refuge, ce qui était essentiel pour ceux qui s'y abritaient, c'était la sécurité du refuge, leur seule sauvegarde, et non pas, comme chez les autres peuples, la sécurité du groupe tribal.

Par ailleurs, les conditions de la vie politique romaine, conduisaient les ambitieux à envisager les expéditions militaires comme le moyen de se pousser, à leur retour, aux premières charges de la cité. Ainsi ces expéditions étaient-elles le fait de gens qui n'aspiraient qu'à revenir chez eux, une fois fortune faite, et à pouvoir se vanter d'avoir donné de nouveaux territoires à la République.

Une menace : l'expansion germanique.

A la fin du II^e siècle, l'Europe celtique et l'Italie durent faire face à un grave danger. Un peuple germanique du nord de Jutland, les *Cimbres*, fuyant devant des cataclysmes naturels (raz-de-marée, inondations), étaient descendus vers le sud, à la recherche de territoires à occuper. Repoussés successivement par les tribus celtes des Boïens, des Volkes, puis des Skordiskes (113 avant J.-C.), ils remontèrent la vallée du Danube jusqu'en Norique. Certes, ils ne faisaient rien d'autre que ce qu'avaient fait avant eux des multitudes d'autres tribus, et que des multitudes devaient faire encore après eux, aussi bien les Franks et les Burgondes du V^e siècle, que... les pionniers américains dans le Far-West. Ils avançaient en longues colonnes, femmes et enfants entassés, avec tout ce qu'ils possédaient, dans des chariots que les cavaliers en armes encadraient. Ils vivaient sur les pays traversés, les mettaient au pillage, et, si les habitants avaient l'outrecuidance de défendre leurs biens, ils les massacraient.

Seulement, ce qui conférait à cette migration un caractère particulièrement dramatique, c'est qu'il n'y avait plus nulle part, en Europe, de place libre où ces errants auraient pu s'installer. Partout était établie une population sédentaire, bien plus civilisée, et nullement disposée à les souffrir près d'elle.

Certes, de paisibles cultivateurs ne pouvaient guère prétendre tenir tête à des nomades qui, affamés et désespérés, n'avaient plus rien à perdre. Mais ils s'enfermaient dans leurs oppida, et attendaient que l'ouragan fût passé.

Rome ne fut pas sans s'alarmer de la divagation de hordes sauvages à proximité de ses frontières. Elle envoya à leur rencontre une armée, qui fut bientôt battue.

Quelque temps plus tard, les Cimbres furent rejoints par un autre peuple germanique, les *Teutons*, qui avaient quitté le sud du Jutland. Cimbres et Teutons pénétrèrent dans cette partie de la Celtie située à l'ouest du Rhin, à laquelle on a pris, depuis César, l'habitude de réserver le nom de « Gaule » (*Gallia*). Ils la traversèrent, saccageant tout sur leur passage, et envahirent la région méridionale qui avait été annexée une quinzaine d'années auparavant par les Romains, cette « *Provincia* » de Narbonnaise, que nous appelons encore « Provence ». Avec l'appui de deux tribus celtiques, les *Tigurins*, peuplade helvète délogée de la Forêt Noire, et les *Volkes Tektosages*, Languedociens révoltés contre l'occupant romain, ils infligèrent aux légions romaines de sanglantes défaites, les faisant ensuite défilier sous le joug, comme l'avaient fait jadis les Samnites.

Mais il était impossible aux Germains de s'installer dans le midi de la Gaule, région peu agricole, qui pouvait d'autant moins les nourrir, qu'ils avaient commencé par la dévaster. Ils se séparèrent. Les Teutons et leurs alliés Tigurins s'en furent jusqu'en Belgique. Les Cimbres passèrent en Espagne, mais les Celtibères les accueillirent très mal et leur firent repasser les Pyrénées.

En 103 avant J.-C., Cimbres, Teutons et Tigurins se décidèrent à attaquer l'Italie. Mais au lieu de l'attaquer en masse, ils se divisèrent, et furent écrasés les uns après les autres par un excellent général, Marius, un homme du peuple, sans culture, ivrogne, mais courageux et non dépourvu d'intelligence. Marius avait eu l'idée de substituer aux légions composées de citoyens romains, une armée de métier, formée d'engagés de toute provenance, qui était, bien sûr, un instrument très dangereux entre les mains de chefs ambitieux, mais qui, bien entraînée, avait l'avantage de remporter des victoires.

Ne se battant pas pour Rome, mais pour l'argent, la nouvelle armée romaine suivait ses chefs où qu'ils l'emmenaient. Les aspirants au pouvoir ne risquaient plus, désormais, de manquer d'occasions de se procurer, par des opérations militaires, la richesse et le prestige qui ouvraient la porte des magistratures suprêmes : au besoin, ils entreprenaient leurs petites guerres personnelles, sans rien demander à personne.

C'est ainsi que les horribles massacres par lesquels se distinguait le rival politique de Marius, Sylla, (en Italie, en Grèce, et à Rome même) lui permirent d'exercer un pouvoir absolu, avec le titre de « dictateur perpétuel ».

Il faut dire que plus Rome devenait matériellement puissante, tout en vivant dans l'oïseté, plus elle se déséquilibrait moralement, socialement et politiquement. L'opinion internationale, dont elle était devenue le point de mire, jugeait sévèrement ses débauches. Sa tyrannie la rendait odieuse aux peuples soumis. Elle ne rencontrait donc autour d'elle que méfiance ou

hostilité : mais cela même était exploité par ses généraux politiques. Ils en profitaient pour persuader les Romains que le monde entier menaçait leur chère ville, et que de nouvelles guerres étaient nécessaires pour la sauver.

En fait, les pays asservis cherchaient seulement à recouvrer leur indépendance. Les populations d'Italie réduites en servitude, exploitées, pressurées, se soulevèrent. Ce fut le début de la fortune de Sylla qui, chargé du commandement de l'armée romaine, mit fin à jamais aux espoirs de liberté des Italiens, en égorgeant et éventrant quelques dizaines de milliers d'entre eux (88 avant J.-C.).

Athènes s'était alliée au roi du Pont, Mithridatès, qui voulait librer l'Orient du joug romain : Sylla noya la révolte dans un bain de sang (86).

Pendant ce temps, les peuplades germaniques, dont la croissance devenait inquiétante, cherchaient à s'étendre, et leur pression se faisait de plus en plus forte sur le nord-est de la Celtie. A partir de 75 environ, certaines de leurs tribus envahirent la Bohême et le sud de l'Allemagne, tandis que d'autres se mettaient en marche en direction du Rhin.

Vers 70, un puissant chef germain, Ariovistos, réunit une armée de Suèves et de Harudes, et profita des rivalités entre les peuples celtiques pour pénétrer en Gaule, en louant ses services aux Séquanes contre les Héduens (1). Ces derniers cherchèrent à se procurer, eux aussi, une aide étrangère. Ils eurent la malencontreuse idée de s'adresser aux Romains de Narbonnaise...

L'invasion romaine en Gaule.

Le proconsul qui gouvernait alors la Narbonnaise, était un aventurier dévoré d'ambition, Julius César, dont nous avons fait Jules César. Intelligent, courageux, mais fourbe et dépourvu de scrupules, ce politicien, dont les agissements ont pesé lourdement sur le destin de l'Europe, avait alors 42 ans. Ses mœurs étaient douteuses. Après une jeunesse de débauche, il avait cherché fortune en Orient, et servi aux plaisirs infamants du roi de Bithynie, Nikomédès III, puis était rentré à Rome entreprendre une carrière politique, en faisant dettes sur dettes. Il avait emprunté des sommes fabuleuses pour soudoyer la plèbe et quelques hommes en place, et se faire ainsi élire aux magistratures dont il avait rapidement gravi les échelons, n'hésitant pas, lorsque ses intérêts étaient en jeu, à duper les amis qui lui faisaient confiance, tels Crassus et Pompée.

(1) En celtique Aedui (les Flamboyants).

Il se trouvait donc que ce fût lui qui commandât au nom de Rome dans la Provincia Narbonensis — Narbonnaise — lorsque les Héduens demandèrent l'alliance des troupes de cette Provincia. Mais le Sénat romain décida la non-intervention, et proclama Ariovistos « ami et allié du peuple romain ».

Au même moment, se produisait depuis la Suisse actuelle, un gigantesque exode. Fuyant devant les invasions germaniques, les Helvètes avaient, à l'appel du prince Orgetorix, rassemblé des milliers de chariots, et s'étaient mis en route vers l'ouest, après avoir brûlé les villes et les villages qu'ils abandonnaient.

Devant toutes les difficultés intérieures du monde celtique, César estima le moment venu de se tailler à peu de frais une renommée qui lui permettrait de prétendre aux honneurs suprêmes. Il rassembla une armée assez importante qu'il lança bravement... sur les colonnes de réfugiés Helvètes. Il fit à *Bebrakte* (Mont-Beuvray) un épouvantable carnage d'hommes, de femmes et d'enfants. Puis, passant outre aux ordres du Sénat, il se porta au-devant d'Ariovistos, le rencontra en Alsace, le battit, et le rejeta au-delà du Rhin (septembre 58).

Les braves laboureurs gaulois commencèrent par se réjouir d'être délivrés de la présence importune des bandes germaniques. Mais ils eurent la fâcheuse surprise de constater qu'une fois la victoire remportée, leurs alliés romains ne se préoccupaient nullement de rentrer chez eux, et se comportaient comme en pays conquis. Face à cette situation, les peuples du nord de la Celtie, les *Belges* (qui occupaient tout le pays compris entre la Seine et le Rhin inférieur), réagirent et formèrent une coalition pour chasser ces soi-disant alliés.

Il est impossible de connaître avec précision et certitude les péripéties de la grande guerre qui s'engagea alors entre la Gaule et les Romains, car le seul récit que nous en possédions est celui qui a été composé par César lui-même, pour les besoins de sa propagande politique. Il contient de telles invraisemblances que l'on se demande encore comment le public romain pouvait y ajouter foi. Ce que l'on peut seulement affirmer, c'est que les combats furent rudes et très meurtriers, les Gaulois opposant leur courage et leur ardeur aux moyens techniques considérables mis en œuvre par les Romains.

Les Celtes, en effet, excellents cultivateurs et industriels, dirigés par une classe de guerriers, n'étaient habitués qu'à pratiquer ce que l'on pourrait appeler la guerre sportive, observant des règles traditionnelles, qui constituaient pour eux une sorte de code de l'Honneur et de la Loyauté (ce n'est que lorsque les chefs avaient pu faire apprécier leur vaillance personnelle dans des combats singuliers, que le gros des troupes s'élançait à son tour, en une mêlée désordonnée, où chacun ne songeait qu'à accomplir des prouesses individuelles). Ces guerriers furent

désarmés devant les méthodes de combat des Romains, qui ne se souciaient nullement de respecter la « règle du jeu », lançaient tous leurs javelots en même temps, au commandement, et attaquaient en rangs serrés. Alors que les Celtes mettaient leur coquetterie à se battre torse nu, les Romains étaient bardés de fer, s'abritaient derrière un système complexe de fortifications, et utilisaient de monumentales machines de guerre. Les armées celtiques durent donc changer leur façon de combattre. Contre les légions cuirassées et mécanisées de l'envahisseur, elles recoururent aux feintes, aux harcèlements, aux simulacres de fuite suivis de retours inopinés. A la force brutale, elles s'efforcèrent d'opposer l'intelligence et la ruse, et à la parfaite coordination des mouvements d'une masse compacte, la mobilité de leur cavalerie légère.

Mais César était un habile stratège. Malgré une belle résistance, les Belges furent défaits par l'armée d'invasion, qui se crut alors maîtresse des Gaules. Une simple légion (4 à 5 000 hommes), commandée par un lieutenant de César appelé Crassus, put, en bénéficiant de l'effet de surprise, et en menaçant de mettre à mort des otages, obtenir la soumission de l'*Are Morika* (« Pays près de la Mer »), la région littorale s'étendant de la Seine à la Loire. Mais, dès qu'ils furent revenus de leur surprise, les Armoricaux se ressaisirent et s'organisèrent. Aussi lorsque Crassus leur envoya des délégués pour réquisitionner leur blé, procédèrent-ils à l'arrestation de ces délégués, donnant le signal de l'insurrection contre l'occupant.

Jules César fit construire sur la Loire une flotte de galères légères, qu'il prétendait opposer à la puissante marine vénète : imprudence qui faillit lui être fatale. Pour les opérations terrestres, il rassembla une armée impressionnante, dont il prit personnellement le commandement. Contre cette armée supérieurement armée, Namnetes et Venètes (peuples des actuels départements de Loire-Atlantique et Morbihan) inaugurèrent la tactique de la guerre d'embuscades et de la terre brûlée. Les légions ennemies progressaient péniblement entre des talus et des bosquets derrière lesquels se cachaient des groupes de partisans, qui disparaissaient après avoir taillé en pièces une patrouille, un convoi ou une arrière-garde. Lorsqu'elles arrivaient dans un village, elles n'y trouvaient ni habitants, ni vivres. Les champs eux-mêmes étaient dévastés. Plus les envahisseurs s'enfonçaient dans la péninsule armoricaine, plus leur ravitaillement devenait difficile, et, si cette forme de guerre s'était prolongée, il est probable que ni Jules César, ni aucun de ses légionnaires, n'auraient revu leurs foyers.

Dans ces conditions, l'armée romaine fut obligée de s'arrêter, et d'attendre la flotte de la Loire. Celle-ci était guettée, à l'entrée du Golfe du Morbihan, par 220 vaisseaux vénètes de haut bord,

lourds et solides, dont les équipages étaient si sûrs d'écraser, en les abordant, les petits bateaux romains, qu'ils n'avaient même pas daigné prendre d'armes. Les Romains, se rendant compte que leurs galères ne pourraient résister au choc des lourdes coques, prirent la fuite à force de rames jusqu'à la côte. Au moment où ils allaient débarquer et abandonner leurs bateaux à la destruction, le vent tomba subitement, et les navires armoricains restèrent immobilisés. Comme les galères romaines, avec leurs deux ou trois rangs de rames, conservaient leur mobilité même en l'absence du vent, l'amiral qui les commandait, D. Brutus, fit reprendre le large et aborder les vaisseaux vénètes devenus inoffensifs. S'ils avaient eu des armes, les marins armoricains, dont les bâtiments dominaient de haut le pont des nefs ennemies, auraient conservé l'avantage. Mais, payant cher leur fanfaronnade, ils furent massacrés jusqu'au dernier.

Après cette victoire de sa flotte, César eut une conduite qui indigna même ses admirateurs : il fit égorger tout le Sénat de la capitale vénète, Darioiton, et vendre à l'encan le reste de la population (56 avant J.-C.).

La défaite des Armoricaux fut suivie de celle des diverses tribus aquitaines. A la fin de 56, toute la Gaule était occupée par l'envahisseur. La Gaule continentale du moins, car il restait l'île de Bretagne (l'actuelle Angleterre) qui, par-delà la Manche, continuait la Belgique et l'*Are Morika* : pour les Celtes, la mer ne constituait pas une frontière, mais une voie de communication. Les mêmes peuples vivaient sur les deux rives, parlant la même langue, entretenant d'intimes relations commerciales, politiques et culturelles. Le clergé druidique du continent sortait souvent des séminaires réputés installés outre-Manche. Il était donc politiquement indispensable à César de tenter la conquête militaire d'Albion. Il s'y efforça à deux reprises. La première fois (55 avant J.-C.), son échec fut total. L'année suivante, il se heurta à la solide armée de Kassivellaunos et se retira, au bout de deux mois, après avoir seulement installé quelques petits postes, qu'il abandonnait à leur sort.

Vercingétorix.

La Gaule vaincue n'était pas soumise. Si quelques chefs, aveuglés par des querelles de personnes, acceptèrent de collaborer avec l'occupant, la majorité de la population refusa de considérer la force brutale comme fondement du droit, et la résistance ne tarda pas à s'organiser. Des révoltes éclatèrent ici et là. En octobre 54, les Eburons (1) écrasèrent une légion romaine. César, fou de rage, passa toute une année à se venger, dévastant le pays, pillant et incendiant les villages, torturant et massacrant

(1) *Eburones* (Ceux de l'If) : peuple de l'est de la Belgique actuelle.

les populations. Après quoi, persuadé que ces atrocités avaient « pacifié » les Gaules, il repartit en Italie.

En réalité, les ravages commis par les troupes romaines n'avaient fait que renforcer la haine que leur vouaient les habitants des pays occupés. En 52, la quasi-totalité des peuples gaulois se fédérèrent pour engager une guerre de libération, et choisirent pour chef suprême un jeune héros de la résistance, Vercingétorix (2). Son nom signifiait, en celtique : « Super-des-guerriers-chef ». Ce jeune prince arverne n'était encore qu'un adolescent, ou un tout jeune homme. Les médailles gauloises (auxquelles il ne faut cependant pas faire une confiance trop absolue) le représentent imberbe, le nez droit, le cou fort, les cheveux frisés. Il semble qu'il était de très grande taille et de carrure athlétique. C'était un cavalier audacieux et un combattant redoutable, dont la seule vue glaçait de terreur les soldats romains. D'une grande intelligence, il se révélait, malgré son jeune âge, aussi habile stratège que son vieux renard d'ennemi, mais il était beaucoup plus sensible et sa sentimentalité lui a fait, parfois, commettre des fautes qu'un être brutal n'eût pas commises.

Vercingétorix était un entraîneur d'hommes. Lors des réunions dans les clairières sacrées, sa sauvage éloquence galvanisait le peuple, l'enflammait pour la cause à laquelle il avait tout sacrifié : celle de la Liberté.

Le pouvoir qui lui avait été conféré était purement militaire. On aurait tort de croire que, sous sa direction, se créait un embryon d'Etat gaulois centralisé. La Gaule n'était qu'une entité géographique, aux limites mal définies, et de nombreuses nations y coexistaient. Une unification politique était impensable, et les peuples celtiques, à qui répugnait tout autoritarisme, ne pouvaient accepter qu'un système confédératif, seul conforme à leur génie propre (très proche de celui des Grecs). L'état idéal, pour le monde gaulois, n'était pas l'unité, mais l'union.

Grâce à Vercingétorix, cette union se réalisa, et sous le commandement du jeune prince, les opérations militaires tournèrent d'abord à l'avantage des Celtes.

César était revenu précipitamment d'Italie. Le chef gaulois ordonne habilement de faire le vide devant lui, de détruire tous les approvisionnements, brûler villes et villages, et harceler les légions sans leur offrir le combat en rase campagne. Seulement quand les habitants d'Avarikon (Bourges) le supplient de ne pas détruire leur belle cité, la plus belle de la Gaule, il se laisse fléchir, à la fois par pitié et pour se soumettre à la volonté de la majorité. Cela sauve l'armée romaine, et César, après avoir

(2) Ne pas prononcer Versainjétorix, mais Verkinnguétorix.

fait massacrer toute la population d'Avarikon, vieillards et enfants compris, peut marcher sur le pays des Arvernes, et assiéger la capitale, Gergovie, où Vercingétorix s'est enfermé.

Les Romains sont défaits et doivent battre en retraite. Mais Vercingétorix se rend bien compte que la victoire de Gergovie n'est pas suffisante pour que le péril soit écarté, que César va refaire ses forces en Provence, et qu'il reviendra avec une armée encore plus nombreuse. Aussi joue-t-il le tout pour le tout, et lance-t-il sa cavalerie sur les légions en retraite : cette opération se solde par un désastre (on se demande s'il n'y eut pas à l'origine de ce désastre, une trahison de chefs héduens naguère amis de César).

Les Gaulois sont alors obligés de se retrancher dans l'oppidum d'Alesia, dont César entreprend aussitôt le siège à l'aide de travaux gigantesques. Comprenant que c'est la liberté de leurs peuples qui se joue à Alesia, les représentants de toutes les nations gauloises, réunis en assemblée, décident de mettre sur pied une armée qui sera envoyée au secours de Vercingétorix. Lorsque cette armée de secours arrive devant Alesia, s'engage une terrible bataille qui reste longtemps indécise. Malgré le fantastique réseau d'obstacles, malgré le tir des machines de guerre, les Gaulois se battent avec tant de fougue, qu'à plusieurs reprises ils sont sur le point de l'emporter. C'est finalement l'intervention des cavaliers germains engagés par César, guerriers-nés dont les méthodes de combat déroutent leurs adversaires, qui fait pencher la victoire du côté romain.

Voyant la bataille perdue, Vercingétorix s'offre en holocauste. Selon les croyances religieuses des Celtes, en cas de malheur national, le sacrifice du chef est nécessaire à la rédemption de son peuple. Le jeune homme pense en outre qu'humainement si César peut assouvir sur lui sa vengeance, il sera satisfait et épargnera ses compagnons... ce qui est mal connaître l'auteur des carnages de Darioiron, de Belgique et d'Avarikon. Insensible à la grandeur d'âme de son ennemi, et sans pitié pour son jeune âge, César le fit jeter dans une prison de Rome, où il devait souffrir pendant six ans avant d'être lâchement étranglé. Quant aux soldats gaulois, ils furent durement traités, et réduits en esclavage.

Et pourtant, la défaite d'Alesia ne marqua pas la fin des combats. Pour réaliser ses ambitieux desseins, César dut courir, avec ses légions, d'un bout à l'autre du pays, et battre un peuple après l'autre. Il y eut encore de très dures batailles (notamment celle de Berry-au-Bac) et César commit de nouvelles atrocités, faisant exterminer les Eburons, couper les mains de tous les prisonniers d'Uxellodunon, etc.

L'occupation romaine.

Au mois d'août 50, César quitta définitivement la Gaule : les opérations militaires étaient pratiquement terminées, et il ne subsistait plus qu'une Résistance clandestine.

Rien ne dépeint mieux l'étonnement et l'indignation des Gaulois devant les procédés impérialistes de l'envahisseur, que ce discours de Kritognatos, un des compagnons de Vereingétorix, dans Alésia assiégée : « Y eut-il jamais rien de pareil à cette guerre ? Quand ils eurent ravagé la Gaule et y eurent introduit une grande calamité, les Cimbres ont fini par quitter notre territoire pour gagner d'autres contrées : ils nous ont laissé notre Droit, nos lois, nos champs, notre indépendance. Tandis que les Romains, que cherchent-ils ou que veulent-ils, si ce n'est, inspirés par l'envie, s'installer dans les campagnes et les cités de ceux dont ils connaissent la renommée de grandeur et de puissance militaire, et leur imposer le joug d'une éternelle servitude ? Ils n'ont jamais fait la guerre pour autre chose. Si vous ignorez ce qui se passe chez les nations lointaines, considérez la partie de la Gaule toute proche de nous qui, réduite en province, ses institutions et ses lois changées, est soumise aux haches des licteurs et ravalée à une perpétuelle servitude ».

En quelques phrases saisissantes, le chef gaulois nous éclaire là sur ce qu'était cette occupation romaine que connaissait une partie sans cesse croissante de l'Europe. Le régime que subissaient l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la Narbonnaise, et qu'allait subir la Gaule, était celui des peuples asservis. Toutes les lois, les institutions de ces vieilles civilisations étaient mises à néant, et remplacées par le système juridique formaliste des Romains ; les propriétaires étaient expropriés, et leurs terres attribuées aux soldats et aux « collaborateurs » de l'occupant ; des princes et des savants, tout comme des artisans et des laboureurs, l'étranger exigeait le respect et l'obéissance, et, pour faire observer ses prescriptions, arrêtait, jugeait et exécutait (d'où l'allusion de Kritognatos à « la hache des licteurs », qui était l'instrument des exécutions capitales). Rome distribuait récompenses et punitions selon le degré de « fidélité », c'est-à-dire de servilité, à son égard. Et cette politique humiliante était efficace : il se trouvait forcément parmi les vaincus des gens qui, par lâcheté, par intérêt, ou quelquefois par admiration sincère, collaboraient avec les envahisseurs.

L'impérialisme romain existait avant César, mais celui-ci lui avait donné une impulsion nouvelle : plus de la moitié de l'Europe allait bientôt être réduite en servitude, et transformée, jusque dans les fondements mêmes de sa civilisation. Subjuguée non seulement par la force militaire, mais aussi par l'attrait de ce qui est neuf, jeune, brillant, elle allait peu à peu se laisser romaniser.

Car c'est une erreur de voir dans les conquêtes romaines l'œuvre d'un peuple plus évolué que les autres, venant apporter les lumières et les bienfaits de la civilisation à des tribus sauvages. Il s'agissait, au contraire, de l'expansion d'un peuple jeune dans des pays de très ancienne culture, dont il bouleversait les traditions.

Ce que les Romains ont apporté au reste de l'Europe, c'est leur sens de l'organisation et le goût de l'urbanisme. En dehors de cela, sur le plan du progrès matériel et celui de la vie spirituelle, ils avaient beaucoup plus à apprendre des peuples vaincus qu'ils ne pouvaient leur apprendre. Et si leurs mœurs, dont on sait combien elles étaient dissolues, ont été volontiers adoptées par les hautes classes de la société des pays occupés, qui y ont vu l'expression même du progrès, c'est que pour certains parvenus et pour la jeunesse dorée, l'exemple de ceux qui n'ont d'autre idéal que les jouissances les plus terre à terre est autrement attrayant que celui des « attardés » cultivant la vertu, l'honneur et la piété.

Jusqu'à nos jours, pourtant, il a été de bon ton de répéter que le joug romain fut un bienfait pour les pays conquis. Mais ce mythe des « Romains civilisateurs » n'est plus admis aussi unanimement ni aussi aveuglément. Bien des intellectuels jugent maintenant les choses d'une manière plus objective et plus saine, ainsi Albert Camus qui n'hésite pas à parler des « conquérants romains que nos auteurs de manuels, par une incomparable bassesse d'âme, nous apprennent à admirer », ou Jean Anouilh qui se moque : « Fabrice a trop cru aux Romains à l'école, ça l'a intoxiqué ». Écoutons aussi Simone Weil, qui stigmatise, dans « *L'Enracinement* » :

« Les Romains, poignée d'aventuriers réunis par le besoin... les Romains ne pouvaient rien tolérer qui fût riche en contenu spirituel. L'amour de Dieu est un feu dangereux dont le contact pouvait être funeste à leur misérable divinisation de l'esclavage. Aussi ont-ils impitoyablement détruit la vie spirituelle sous toutes ses formes. Ils ont très cruellement persécuté les Pythagoriciens et tous les philosophes affiliés à des traditions authentiques... Ils ont exterminé tous les Druides de Gaule, anéanti les cultes égyptiens ; noyé dans le sang et déshonoré par d'ingénieuses calomnies l'adoration de Dionisos. On sait ce qu'ils ont fait des Chrétiens au début ».

En imposant à toute l'Europe leurs conceptions matérialistes et leur centralisme intéressé, les Romains l'ont incontestablement coupée de ses traditions et ont paralysé son évolution naturelle. Mais peut-on dire, du moins, qu'en la rassemblant sous leur autorité, ils aient fondé l'unité européenne ? Ce serait bien illusoire. Certes, les structures qu'ils ont données à l'ensemble de l'Europe, la soumission collective à leur propre gouvernement qu'ils en ont exigée, ont réalisé une sorte d'unification. Mais cela empêchait, plutôt que cela ne favorisait, l'éclosion d'une

conscience commune européenne, car tout reposait, non pas sur l'idée d'Europe (concept géographique, ethnique et historique), mais sur celle « d'Empire de Rome », formule artificielle et colonialiste, qui faussera le problème pour des siècles. Il y avait unité, peut-être, mais unité dans la servitude.

III. — L'EUROPE ASSERVIE

L'Empire romain.

César, devenu le prestigieux conquérant des Gaules, put réaliser ses ambitions et rétablir à son profit la monarchie à Rome. Après avoir combattu par les armes son ancien associé, Pompeius (qui avait été son beau-père), il s'empara de tous les pouvoirs civils, militaires et religieux, et se comporta en souverain absolu. Fortement imprégné d'orientalisme (après avoir partagé la couche du roi de Bithynie, puis, en 48, celle de la reine d'Égypte), il commença à faire pénétrer en Europe la conception orientale de la royauté. Car le *césarisme*, ce système dans lequel toute la vie des citoyens est subordonnée à la volonté d'un seul individu qui a donné à son accession au pouvoir les apparences d'un processus démocratique, et qui prétend justifier son absolutisme par la défense de l'ordre public et... des institutions républicaines, le césarisme n'est en fait qu'une imitation déguisée du pharaonisme et des autocraties asiatiques.

César fit battre monnaie à son image. On lui éleva des statues, des autels et des temples. Sénateurs et magistrats ne furent plus que des figurants à sa dévotion. Il dispensait honneurs et châtiements, réformait à sa guise la constitution, l'organisation judiciaire, la législation, décidait de la paix ou de la guerre, ordonnait les travaux publics. Si Rome était la maîtresse despotique de l'Europe et du monde méditerranéen, il était, lui, le maître despotique de Rome.

Les titres qu'il portait, Dictator, Imperator, Pontifex maximus, et Préfet des mœurs, ne paraissaient pas suffisants à son orgueil. Comme ses modèles d'Orient, il voulait porter le diadème royal et se faire décerner le titre de roi. Mais ce titre était abhorré à Rome, où il rappelait le souvenir des Tarquinius étrusques. Lorsque le Sénat fut convoqué, aux ides de mars 44, pour consacrer en droit ce qui existait en fait et proclamer César roi, des sénateurs formèrent une conjuration dont le but était de sauver la Liberté par le meurtre du tyran. Le tyran fut tué, dès le début de la séance (une cinquantaine de sénateurs,

armés de poignards, s'étaient précipités sur lui (1), mais la Liberté ne fut pas sauvée pour autant. Les adversaires du césarisme étaient incapables d'établir un régime démocratique à Rome, et il ne manquait pas d'ambitieux pour convoiter la place laissée vacante par l'assassinat de César. La succession du Dictateur fut âprement disputée entre son lieutenant, Marc-Antoine (Marcus Antonius), et son petit-neveu, Octave (Octavius), dont il avait fait son fils adoptif. Pendant 13 ans se succédèrent pronunciamientos, guerres civiles, assassinats, représailles, proscriptions (ces mœurs politiques étaient, d'ailleurs, traditionnelles chez les Romains), et finalement ce fut Octave qui l'emporta. Le Sénat lui décerna alors le titre d'Augustus (Sacré) dont il se fit un nouveau nom. Ce gringalet, d'une intelligence assez moyenne, était, sous des dehors humbles, monstrueusement avide de pouvoir. Sous son règne, la domination romaine s'étendit jusqu'au Danube, aux montagnes de Cappadoce, et aux confins du désert arabe. Un moment, même, elle couvrit la Germanie jusqu'à l'Elbe. Mais, à l'appel d'un chef nommé Hermann, les Germains se soulevèrent, anéantirent trois légions dans la Forêt de Teutoburg, et chassèrent les Romains. Les souverains qui succédèrent à Auguste ajoutèrent encore quelques territoires à l'imposant empire de Rome. C'est ainsi que la Bretagne (Angleterre) fut conquise au temps de Claudius, la Dacie (Roumanie) au temps de Trajan.

L'hypocrisie officielle ne reconnaissait pas le retour à la royauté, et le souverain n'était pas appelé roi. Plus réaliste que César, Auguste n'avait pas voulu de ce titre périlleux, non plus que de celui de Dictator : un pouvoir de fait lui suffisait. On l'appela *Princeps* (le Premier), *Imperator* (le Commandant) (2), et surtout César. César devint le nom générique des despotes romains, tout comme les souverains d'Égypte étaient appelés des Pharaons et ceux de Crète des Minois.

Le problème délicat qui se posait au régime, était celui de la succession au pouvoir suprême. L'idée de souveraineté héréditaire était parfaitement étrangère à l'Europe, où on ne la verra apparaître qu'au VI^e siècle. Les monarchies avaient toujours été électives. Chaque César s'efforça de choisir son successeur, mais la dignité impériale était conférée par le Sénat, et elle ne le fut pas toujours au successeur désigné : de plus en plus

(1) César, qui avait commencé par se débattre, cessa toute résistance lorsqu'il vit se lever le poignard de Marcus Junius Brutus, et gémit (en grec) : « Toi aussi, mon fils ! » Mais ce Brutus avait toujours refusé de croire que César fût son père, comme il était de notoriété publique. Peut-être avait-il une foi touchante dans la vertu de sa mère, Servilia, dont le mari était un Junius Brutus.

(2) « Princeps » est devenu en français « prince », et « imperator » : « empereur ». « Cæsar » a donné « csar » en russe et « kaiser » en allemand.

souvent, elle le fut au général qui s'emparait du pouvoir par un putsch militaire.

La Rome impériale ressemble beaucoup à l'antique Babylone de Nabuchodonosor et de Balthasar, cité corrompue sur laquelle règne en despote un personnage qui se fait adorer comme un dieu. Le Prince ne connaît d'autre règle que son bon plaisir, et un seul mot sorti de sa bouche fait tomber les têtes. Ses courtisans, aux mœurs dissolues, ne songent qu'à le flatter. Mais la peur règne, et les tyrans se succèdent à une cadence accélérée, par la vertu d'assassinats, de révolutions de palais, de pronunciamientos. A de rares exceptions près (Titus, Marc Aurèle), les empereurs romains sont de véritables monstres, des êtres cruels et souvent atteints de maladies mentales (Caligula et Commodus, en particulier, sont de dangereux déments).

Mais si ces princes aussi sanguinaires que fastueux font peser sur Rome et sur son peuple une insupportable tyrannie, tous les peuples d'Europe, ou presque, sont les esclaves du peuple romain, et, par conséquent, de son maître. Car Rome, incarnée dans son souverain, n'est pas, dans l'Empire, une simple capitale : elle est la propriétaire. Elle considère tous les territoires occupés comme son bien.

A l'exception de l'Italie, dont les habitants ont été, en 90, déclarés « citoyens romains », les pays asservis sont divisés en *provinces* gouvernées les unes par des *proconsuls* nommés par le Sénat romain, les autres par des *légats* de l'Empereur. Ces gouverneurs romains, sénatoriaux ou impériaux, sont omnipotents, et ont sous leurs ordres la force armée nécessaire pour maintenir dans l'obéissance les peuples livrés à leur autorité. Les administrations locales autochtones, qui imitent souvent l'organisation romaine, n'ont qu'un rôle très secondaire et sont, d'ailleurs, entièrement dans la dépendance des gouverneurs.

Les provinces sont astreintes à verser à Rome un tribut, et leurs populations se voient contraintes à pratiquer une religion dégradante : le *culte de Rome et d'Auguste*. On élève des temples à ces prétendues divinités que sont la ville et son tyran, et on élit des grands-prêtres pour leur idolâtre service.

Peu à peu, Rome développa dans les provinces une politique d'assimilation, accordant à un nombre sans cesse croissant de colonisés la « citoyenneté romaine ». Le terme de cette évolution fut l'édit de Caracalla de 212 après J.-C., qui proclamait citoyen tout homme libre habitant l'empire (il ne faut pas voir là un acte généreux, mais seulement une habile mesure financière, destinée à augmenter le champ d'application de l'impôt sur les successions).

La conséquence de cette extension progressive de la cité romaine fut l'accès de provinciaux de plus en plus nombreux aux magistratures, et même à la dignité impériale. A partir de 98

de notre ère, beaucoup d'empereurs sont issus d'Espagne (Trajan, Hadrien, Marc Aurèle). A partir de 193 (Septime Sévère) ils appartiennent aux races et aux pays les plus divers : on voit des empereurs africains, syriens, goths, illyriens, etc.

La romanisation de l'Europe.

Sous le joug romain, la civilisation européenne subit une importante mutation, qui devait marquer profondément son histoire. Dans l'ensemble, les peuples qui avaient lutté avec héroïsme contre l'invasion versèrent assez facilement dans l'admiration béate du vainqueur. A l'exception des paysans, toujours plus fidèles que les autres éléments de la société aux traditions de leurs ancêtres, Espagnols, Gaulois, Daces, adoptèrent les mœurs des Romains, allant jusqu'à abandonner leur langue maternelle pour parler un mauvais latin, qui leur paraissait la langue des gens distingués.

La civilisation romaine étant, par définition, strictement urbaine, les admirateurs des vainqueurs affluèrent dans les petites villes, y édifièrent de grandes demeures, des temples, des théâtres, des cirques, des arcs de triomphe. Ils se mirent à vivre à la romaine, et à briguer les magistratures locales, en donnant tous les gages possibles de fidélité aux occupants.

D'eux-mêmes, les nobles et les riches cherchaient à se romaniser : tel est, de tout temps, le prestige du plus fort. Dans les écoles de Gaule ou d'Espagne, l'enseignement fut dispensé à la manière romaine. Les enfants n'y apprirent que le latin et le grec, et oublièrent peu à peu la langue de leurs pères. Au bout de quelques générations, ils ne se bornaient plus à ne pas savoir la parler, ils en venaient à la mépriser (et à mépriser les paysans parce qu'ils y restaient attachés).

On ne saurait rester indifférent à cette disparition des vieilles langues gauloise, ibère, etc. N'est-il pas, en effet, infiniment affligeant de voir des enfants renier le parler de leurs aïeux, renier l'âme de leur race ?

La propagande romaine était habile. Les écoliers, négligeant la leur propre, se familiarisaient avec l'histoire romaine, l'histoire d'un peuple étranger. Ils se voyaient présenter comme des victoires les défaites subies par leurs ancêtres. Ils apprenaient à considérer comme de justes châtements les massacres dont avaient été victimes ceux de leur nation. Et tout au long de leurs études, les exercices de style qui leur étaient imposés consistaient à célébrer les mérites et la grandeur de Rome.

Dans toutes les provinces, c'est par milliers que les jeunes gens s'engageaient dans l'armée romaine, où l'on était bien payé, et où l'on bénéficiait de nombreux avantages, y compris l'acqui-

sition de la citoyenneté. Ils passaient vingt ans de leur vie à combattre pour Rome, et en arrivaient à la considérer véritablement comme leur « mère-patrie ».

En définitive, la romanisation de l'Europe fut davantage le fruit d'une subtile action psychologique, que d'une supériorité objective de l'envahisseur sur les pays envahis. Il va de soi que les Romains (et leurs adulateurs) jugeaient toutes les autres civilisations fort inférieures à la civilisation romaine, puisqu'ils les jugeaient d'après des critères tirés de cette civilisation même. C'est là une pétition de principe fort habituelle, et Montaigne l'avait déjà remarqué, qui écrivait : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. Comme de vrai nous n'avons d'autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes, là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accompli usage de toutes choses ».

Mais si nous nous référons aux notions éternelles qui habitent la conscience humaine, il nous sera bien difficile de juger la civilisation romaine supérieure aux autres civilisations de l'Europe antique. La religion romaine apparaît bien pauvre et grossière quand on la compare aux religions spiritualistes des Druides, des mystes d'Eleusis et de ceux d'Orphée, des Pythagoriciens, etc. Les mœurs romaines choquent nos conceptions morales et supportent difficilement d'être mises en parallèle avec les mœurs toujours très dignes des peuples qualifiés de « Barbares ». Enfin le peuple romain était, sans conteste, le moins intellectuel de tous.

On ne peut donc que s'étonner de lire dans les manuels d'histoire de France pour les petites classes que les Romains ont été les civilisateurs de l'Europe et ce qui est inexcusable, c'est que pour justifier cette assertion, les auteurs présentent un tableau absolument contraire à la vérité, de l'état de l'Europe avant l'invasion romaine. Est-ce ignorance ? est-ce mauvaise foi ? nos pédagogues imaginent les Gaulois vivant en sauvages au milieu des forêts, et se nourrissant des produits de la chasse et de la pêche. Des gens qui se piquent d'être des historiens n'ignorent pas, ou, en tout cas, n'ont pas le droit d'ignorer, qu'à l'époque gauloise, il y avait plusieurs milliers d'années déjà que l'on avait commencé, sur notre sol, à défricher les forêts, que les cultures occupaient la majeure partie du terrain, et que la chasse et la pêche n'étaient plus pratiquées qu'en tant que sports. Ils ne peuvent ignorer qu'en matière industrielle comme en matière agricole (si l'on excepte la viticulture), les techniques gauloises étaient plus avancées que les techniques romaines (les Celtes ont, par exemple, appris aux Romains à fabriquer le savon, à étamer les métaux, ils ont été leurs maîtres dans le domaine de la cordonnerie, dans celui de la charronnerie, etc.). Mais le parti-pris d'exalter coûte que coûte l'œuvre des Romains, de les parer

de toutes les vertus et de les présenter comme des êtres supérieurs aux autres, procède du souci de les ériger en modèles pour inciter à l'imitation de leur système politique. C'est le fait de ceux qui admirent ouvertement, ou en secret, le césarisme.

Si l'on se place d'un point de vue strictement objectif, on constate que ce que les soldats et les fonctionnaires de Rome ont appris aux autres peuples, c'est surtout à préférer les plaisirs de la ville à la vie saine mais rude des champs. Il y avait à cela un but intéressé : imposer la vie urbaine aux classes dirigeantes des pays envahis permettait de mieux les tenir en mains. Mais il est de fait qu'en très peu de temps ont surgi partout en Europe de belles et vastes cités, pourvues de grandes demeures, d'imposants monuments publics et de remarquables ouvrages d'art (ponts, aqueducs). Cela a amené une profonde transformation de la physionomie et des conditions d'existence de l'Europe. Les habitants de ces vastes cités ont mis leur point d'honneur à imiter les manières romaines, à porter la toge, à briguer les magistratures, à assister aux jeux du cirque.

En dehors de l'art de la construction, dans lequel ils étaient passés maîtres, et de la culture de la vigne, il est douteux qu'il y ait eu grand-chose de positif dans ce qu'apportaient aux populations asservies ces occupants romains qui étaient, selon le sévère jugement de Spengler, « sans âme, sans philosophie, sans art, racistes jusqu'à la brutalité, attachés sans vergogne au succès pratique ». Certes, leur génie de l'organisation a profondément marqué l'Europe, mais il se manifestait sous la forme d'une technique de l'exploitation des peuples que peut difficilement approuver quiconque attache du prix à la Liberté et à la dignité humaine.

Dans le domaine intellectuel, l'habitude de l'analyse conférée par l'éducation à la romaine ouvrait à la pensée européenne certaines voies nouvelles, mais, en revanche, lui imposait de rigoureuses limites. En se faisant plus soucieuse de précision et de numération, cette pensée devenait plus apte à saisir dans des domaines déterminés l'enchaînement des causes et des effets, mais elle enferma la connaissance dans un cadre étroit, inadapté à l'immensité du Réel. Les conceptions artistiques se transformèrent également. Les Romains n'étaient pas des artistes, nous l'avons dit. Leur statuaire était froide et sans vie, et s'ils transmettaient quelque chose de l'enseignement des Grecs, c'était avec lourdeur, et sans avoir bien assimilé cet enseignement. Leur influence porta un coup fatal à la fantaisie de l'art celtique. L'idéalisme celtique qui faisait de l'art européen un art abstrait d'une richesse éblouissante, fut étouffé par les préoccupations figuratives des adulateurs de Rome et d'Auguste. Alors que les vieux Celtes de Brennos s'étaient esclaffés en constatant, à Delphes, que les Grecs pouvaient concevoir l'esprit divin sous

forme d'hommes et de femmes de pierre, leurs descendants se mirent à sculpter eux-mêmes des représentations anthropomorphiques des divinités...

Les occupants romains exercèrent une impitoyable répression contre toutes les manifestations de la spiritualité des peuples moins assujettis qu'eux-mêmes au culte de la force et de l'argent. Ils persécutèrent les Druides, qui avaient le tort de proposer un idéal élevé et de prêcher l'amour de Dieu, au lieu de celui d'une ville et d'un personnage couronné. Du moins ne semble-t-il pas qu'ils eurent une grande influence en ce qui concerne la moralité publique ni privée. Les citadins des provinces ne poussèrent pas le souci d'imitation jusqu'à copier les habitudes de débauche qui avaient cours à Rome. Car les mœurs de la société romaine, sous l'Empire, étaient encore plus corrompues qu'avant César : les pires turpitudes s'y étalaient au grand jour, et le Prince lui-même en donnait souvent l'exemple.

La Résistance.

Si les arrivistes, les ambitieux et les lâches s'étaient tout de suite humiliés devant le vainqueur et si la plupart des nobles — afin de conserver leur rang social — étaient venus habiter les villes, avaient pris des gentilices latins et avaient intrigué pour se faire concéder des charges de magistrats, il ne faudrait pas croire que, dans son ensemble, l'Europe supportait le joug romain plus facilement que ne le faisait, par exemple, la Judée. Nul n'ignore, parce que l'Évangile y fait allusion, avec quelle impatience les Juifs aspiraient à la délivrance. On veut davantage ignorer les aspirations des Européens à la liberté, et pourtant les textes ne manquent pas qui relatent leurs révoltes.

La romanisation resta longtemps limitée aux villes, où siégeaient les fonctionnaires venus d'Italie. Là se célébrait le culte impérial; là se tenaient les garnisons romaines contrôlant le pays; là s'installaient les vétérans de l'armée, pour jouir de leur retraite. C'est dans les villes que les modes romaines étaient suivies avec ferveur, et que les grammairiens enseignaient le latin aux enfants. Les habitants des villes étaient obligés d'utiliser le latin, puisque c'était la langue qui se parlait dans les salons (comme le français en Russie, au temps des tsars), et celle qui, seule, permettait les relations avec la bureaucratie romaine et avec les voyageurs étrangers, notamment avec les soldats de l'armée d'occupation, qui venaient des quatre coins du monde (l'armée romaine était composée de mercenaires nord-africains, asiatiques, germains, gaulois, espagnols... et même, à l'occasion, latins).

Mais dans les campagnes, les paysans continuaient à parler

les langues de leurs aïeux et à suivre les coutumes ancestrales. Qu'avaient-ils à faire du latin ? Ils ne fréquentaient ni les salons, ni les bureaux, ni l'armée. Il est établi qu'en Gaule la langue celtique s'est maintenue dans le peuple au moins jusqu'au v^e siècle de notre ère (Sulpice Sévère l'atteste, qui vivait à cette époque, et Sidoine Apollinaire, à la fin du siècle, en parle comme d'une langue en usage). Elle a encore mieux résisté en Grande-Bretagne, et elle a si bien perduré dans les contrées les plus lointaines, Ecosse, Irlande, Pays de Galles, Bretagne Armorique, qu'elle y est encore vivante de nos jours.

Or c'est la paysannerie, si peu touchée par la romanisation, qui avait le plus à souffrir du nouvel ordre social. Les agriculteurs avaient perdu leur indépendance et avaient été dépouillés de leurs terres au profit de gros propriétaires, Romains ou autochtones collaborateurs, dont ils ne furent plus que les domestiques. Le sol était divisé en immenses domaines, les *fundi*. Sur chacun de ces *fundi* (1) une population misérable peinait dur et ne jouissait pas des fruits de son labeur, dont tout le profit était pour le maître richissime et pour les oisifs de Rome. Les peuples exploités, outre qu'ils étaient pressurés d'impôts, avaient l'obligation d'entretenir les armées d'occupation, les gouverneurs romains, et les fonctionnaires de tous ordres.

Ainsi opprimées, les campagnes ne pouvaient être maintenues dans l'obéissance que par la terreur. C'est ce qu'on appelle la « paix romaine ». Quiconque faisait mine de se dresser contre l'autorité de Rome et de ses fonctionnaires, était supplicié (mis en croix, brûlé, jeté aux fauves, etc.). En ville, on considérait même comme une manifestation d'opposition le seul fait de s'abstenir d'assister aux jeux (théâtre ou cirque) organisés par les pouvoirs publics. Cette oppression devait fatalement provoquer des révoltes et, de fait, il s'en produisit souvent.

Les persécutions religieuses, en particulier, poussèrent beaucoup d'Européens à la rébellion contre Rome. Quand l'empereur Claudius décida de persécuter la religion celtique et de faire massacrer les druides, la population ne put que se resserrer davantage autour de ses chefs spirituels. Les druides se cachèrent, mais continuèrent à célébrer en secret les rites de leur culte, en incitant les fidèles à la résistance. La même chose se produisit pour les chrétiens, qui furent persécutés, par intermittences, à partir du règne de Trajan.

C'est dans toute l'Europe qu'éclataient de temps à autre

(1) Le *fundus* est désigné par le nom du maître, suivi, en pays celtique, de la désinence « acus », transposition du suffixe celtique « akos ». Exemple : *Juliacus* (devenu Juillac, Juillé, Juilly, Jülich). Au centre du *fundus* est la « villa », demeure de l'intendant et bâtiments d'exploitation. Le maître, lui, réside en ville.

d'importantes insurrections, sans parler des troubles locaux dont l'Histoire n'a pas conservé le souvenir. Citons :

— la révolte de 21 après J.-C., dirigée par l'Héduen Sagroviro et le Trévire Florus, qui embrasa toute la Gaule du nord;

— celle de 61, dans l'île de Bretagne, à l'appel de l'héroïque reine Boudikka, excédée des ravages, des pillages et des viols commis journellement par les occupants (ses propres filles avaient subi les derniers outrages de la part de la soldatesque romaine...);

— celle de 69, où l'on vit un homme du peuple, Marikkos, soulever des milliers de paysans héduens, en se posant en envoyé de Dieu pour libérer les Gaules;

— celle de 70, par laquelle les provinces gauloises faillirent recouvrer leur indépendance, sous la conduite des Tréviros Glassicus et Tutor, et du Lingon Sabinus;

— celle de 138, en Bretagne, qui fut le fait du peuple des Briganti;

— celle de 258, qui fut victorieuse et, sous le règne de l'empereur Gallien, permit aux peuples gaulois, bretons et espagnols de se libérer du joug romain en se donnant un souverain indépendant, le général armoricain Posthumus.

L'indépendance de l'Occident vis-à-vis de Rome dura seize ans. Plusieurs empereurs gaulois se succédèrent à sa tête, mais le dernier, Tetricus, fut vaincu par l'empereur romain, Aurélien, à Châlons-sur-Marne.

La Résistance ne cessa pas pour autant. A partir de 285, l'Armorique commence à vivre en état d'insoumission ouverte. Des troupes armées, les *Bagaudes* (1), se mettent à parcourir le pays et à remplacer, partout où elles passent, l'ordre romain par un nouvel ordre basé sur les coutumes celtiques. Ce qui prouve, entre parenthèses, que celles-ci n'étaient point mortes. Les Bagaudes instituent des tribunaux, frappent monnaie, rendent leurs terres aux paysans. Battues en rase compagnie, à Saint-Maur, en 286, elles ne subsistent plus ensuite que dans la clandestinité, mais au début du v^e siècle on les voit chasser les gouverneurs romains et nommer à leur place des chefs autochtones.

Dans l'île de Bretagne, l'opiniâtreté de la Résistance finit par miner le moral des troupes d'occupation, qui abandonnèrent la partie. En 407, elles quittaient l'île pour n'y plus revenir.

(1) Le mot celtique « bagaude » existe encore en breton, sous la forme « bagad » et signifie « troupe » (on l'emploie, notamment, pour les formations de sonneurs de biniou et de bombarde correspondant aux pipe-bands d'outre-Manche).

La christianisation.

Si, dans l'ensemble, les campagnes restaient fidèles à la religion traditionnelle de l'Occident, les habitants des villes, au contraire, étaient complètement désorientés au point de vue spirituel. Non seulement ils ne pouvaient plus pratiquer les cultes ancestraux, puisque les druides étaient hors-la-loi, mais encore les envahisseurs avaient imaginé d'assimiler, de façon cocasse, les divinités celtiques, expressions spiritualistes de l'immanence du Créateur, à leurs propres dieux anthropomorphes... auxquels nul ne croyait plus. « Votre Teutatès, décidaient-ils, c'est tout simplement notre Mercure; votre Esus, c'est Mars » (ces impossibles assimilations variaient, d'ailleurs, d'une ville à l'autre). Ainsi vidée de sa substance, et ridiculisée, la religion celtique ne pouvait subsister. Or ce n'était pas la grossière religion romaine qui pouvait la remplacer chez des âmes inquiètes, idéalistes et profondément religieuses. Quant au culte officiel de Rome et d'Auguste, il n'avait qu'une signification politique, et on ne le suivait que pour se faire bien voir du pouvoir.

Or l'influence sans cesse grandissante de l'Orient avait introduit à Rome des religions qui s'efforçaient d'apporter des réponses aux questions que l'homme se pose sur le sens de son existence et sa destinée après la mort, et qui promettaient aux initiés le salut, en leur assurant la purification de leurs âmes par la célébration de « mystères », cérémonies émouvantes, attirantes par leur caractère secret, ou, au contraire, éclatant. Tels étaient les cultes *dionysiaque* (d'origine hellénistique), *néo-pythagoricien*, *judaique*, *d'Isis* (importé d'Égypte), *d'Osiris* (également égyptien), *d'Attis* (originaire de Phrygie), etc. Malgré les persécutions entreprises par les autorités, ennemies, nous le savons, de toute spiritualité, ces cultes se répandirent rapidement à travers toute l'Europe. Les soldats originaires d'Asie ou d'Afrique s'en faisaient les apôtres. L'Empire finit par les accueillir, en les conciliant entre eux, et en les réunissant en une vaste synthèse : le *synchrétisme*.

Mais jusqu'au iv^e siècle, triomphe une religion plus forte que les autres, plus prenante, solidement hiérarchisée : le *mithraïsme*, issu des cultes chaldéens. Sa doctrine repose fondamentalement sur l'idée de lutte du Bien et du Mal. Elle enseigne que le Sauveur, Mithra, né d'un rocher le 25 décembre, et adoré à sa naissance par les bergers des alentours, a créé, par le sacrifice du taureau, tout ce qui est bienfaisant, tandis que l'Esprit du Mal a créé tout ce qui est malfaisant. Vainqueur du Mal, il est le Rédempteur dont les humains doivent suivre l'exemple en pratiquant la loyauté, la chasteté et la fraternité : après leur mort, il les jugera

et recevra les Justes au Paradis. A la fin des temps, il ressuscitera les morts, séparera les bons des méchants, anéantira ceux-ci et accordera aux Justes la félicité éternelle. Dans les offices du culte, le célébrant consacre le pain et un mélange d'eau et de vin, et les fidèles participent à une sorte de communion.

Mais au IV^e siècle, le mithraïsme est supplanté par une autre grande religion, qui assume ce qu'il y a de plus poignant dans toutes les autres, et qui s'ordonne autour de la lumineuse figure de *Christ*, Jésus de Nazareth. C'est le *christianisme*.

En la personne de Jésus, fils de Dieu qui s'est sacrifié pour sauver les hommes, se réalisait l'attente de tout le monde antique. Les prophètes d'Israël avaient annoncé un *Messie* qui viendrait libérer le peuple de Dieu; les Druides d'Occident enseignaient que le renouveau viendrait du fils d'une vierge; les Mages d'Iran promettaient le retour sur terre de Zarathoustra, qui renaîtrait d'une vierge mille ans après sa mort; or on arrivait au terme de ces mille ans... Tous les cultes de mystère reposaient sur l'idée de *Rédemption*: pour se racheter de l'état de péché, et obtenir le salut, les initiés communiaient symboliquement au sacrifice de l'être divin dont la mort et la résurrection avaient donné la vie au monde. Mais les sacrifices divins dont il s'agissait étaient purement mythiques. Le sacrifice du Christ, crucifié sur l'ordre du gouverneur romain Ponce-Pilate, actualisait la Rédemption, tandis que devenaient réalité historique les récits mythiques des religions de l'Inde et de la Perse, et plus particulièrement du mithraïsme. Sous le règne de l'empereur Tibère, Jésus avait prêché à travers la Palestine et conquis les foules par son infinie bonté, ses miracles, sa science, l'autorité de sa parole. Son message s'adressait tout spécialement aux humbles, aux déshérités, et c'est ce qui explique que les Romains aient longtemps considéré les Chrétiens comme de dangereux révolutionnaires.

Né au milieu du bas peuple d'Israël, Jésus avait expliqué qu'il n'était pas venu sur terre pour abroger la Loi juive, mais pour l'accomplir, et que le salut ne résidait pas dans des pratiques extérieures, mais dans la pureté du cœur et surtout la charité universelle. Le plus grand commandement est d'aimer Dieu et son prochain. « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés », répétait-il à ses disciples. Ceux-ci, lorsqu'il eut quitté ce monde, se constituèrent en « *Ecclesias* » (Eglises) et s'efforcèrent de propager la « Bonne Nouvelle », le message évangélique. Ils se réunissaient pour le repas sacré (*agapé*) où ils partageaient le pain et le vin consacrés par l'officiant en souvenir de la dernière Cène de Jésus.

La religion chrétienne s'adressait à tous les hommes. Elle s'affirmait « *catholique* », c'est-à-dire universelle, et la langue commune des chrétiens, dans les Ecritures comme dans les cérémonies du culte, était le grec.

Cette religion nouvelle ne se développa d'abord qu'en Orient, puis, peu à peu (comme les autres cultes orientaux) elle pénétra à Rome et, de là, se répandit dans tout l'Empire. Mais ses adeptes restèrent longtemps peu nombreux et en butte aux persécutions des autorités, qui voyaient dans les conceptions chrétiennes une menace pour l'ordre social. Contrairement aux fidèles des religions officiellement reconnues, ils refusaient de rendre un culte aux dieux de Rome, et même au dieu vivant, l'Empereur. C'était le pire des crimes. Les persécutions furent souvent très cruelles, les Chrétiens étaient jetés aux fauves, crucifiés, brûlés vifs, mais l'héroïque fermeté avec laquelle certains d'entre eux affirmaient leur foi au milieu des supplices, bouleversait ceux des spectateurs qui avaient des sentiments humains, et leur martyre faisait beaucoup pour la propagation de la religion chrétienne à Rome et dans les grandes villes de l'Empire.

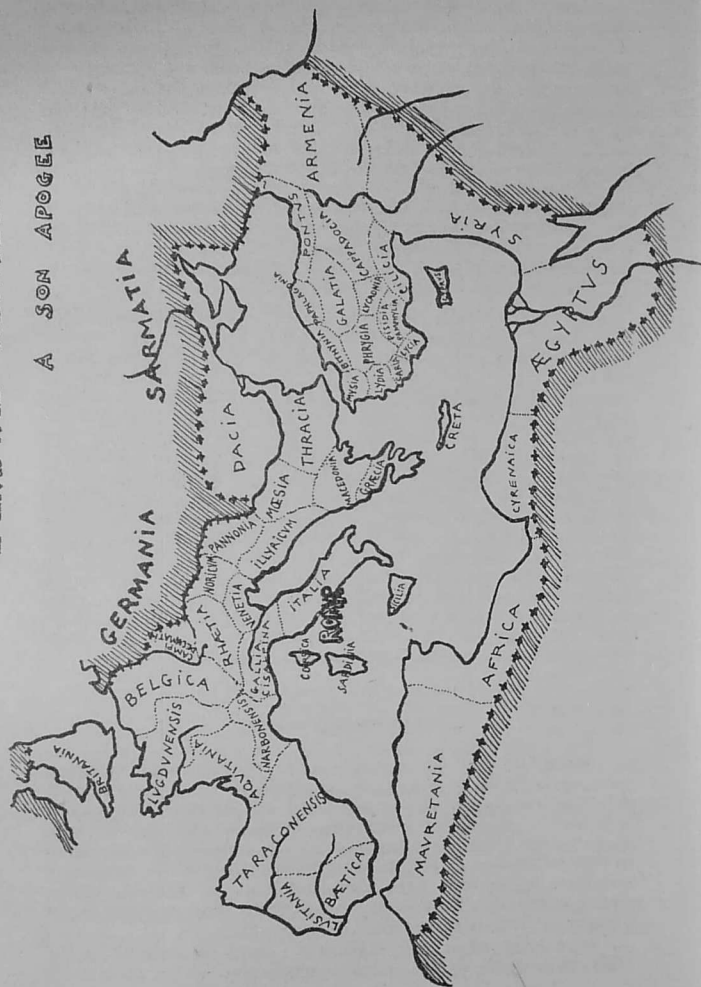
Pendant les trois premiers siècles, le christianisme ne fut rien d'autre, en Europe, qu'une petite semence qui germait lentement. Mais cette semence recelait en elle assez de dynamisme pour qu'il en sorte une véritable résurrection spirituelle de l'Occident déspiritualisé par la romanisation. Car, par un curieux paradoxe, ce sera cette religion d'origine orientale qui rendra à l'Occident le sens de sa propre vocation. En porte-à-faux, tant dans le monde hellénique, où les différences sociales étaient très accentuées, et où le travail manuel était méprisé des bons esprits, qu'à Rome où le culte de la force et la déification de l'Etat étouffaient toute aspiration spirituelle, le christianisme devait trouver dans l'Europe individualiste, égalitariste et raisonneuse, son terrain d'élection. Par-là même, il devait répandre en Occident, non plus cette pseudo-culture grecque, uniquement académique, qui était en vogue dans les salons romains, mais la véritable pensée hellénique; et la synthèse qu'il allait réaliser entre l'héritage grec et la soif de justice des petites gens, c'est cela qui allait permettre à l'Europe de retrouver une âme.

Empire et Europe.

Malgré l'unité de civilisation et d'organisation politique qu'elle établissait, la domination romaine, non seulement n'avait pas construit, mais avait même détruit l'Europe. Elle avait remplacé la conscience commune, religieuse et culturelle, qui existait dans l'Europe celtique, par l'idée imposée d'unité impériale. Or l'Empire, ce n'était pas l'Europe. Le monstre que Rome tenait en laisse était pour partie asiatique et africain, tandis que la moitié de l'Europe située à l'est du Rhin et au nord du Danube lui restait étrangère.

L'ensemble était fort disparate: quoi de commun entre l'Egypte brûlante et ses fastes pharaoniques, et les montagnes

L'EMPIRE ROMAIN
A SON APOGÉE



brumeuses du Yorkshire peuplées de rudes gaillards au regard rêveur ? Certes, les villes étaient toutes plus ou moins coulées dans le même moule, et l'existence de la haute société y était à peu près identique. Mais les peuples, eux, menaient des vies très différentes, parlaient mille et un langages, avaient de multiples coutumes, des cultes, des littératures, des façons de s'habiller fort divers. Leur seul sentiment commun était la crainte révérentielle à l'égard des mêmes maîtres. L'unité qu'avait consacrée l'édit de Caracalla en octroyant la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'Empire, si elle suscitait dans les villes une sorte de « patriotisme impérial », ne signifiait pas grand-chose pour les non-citadins.

Au lieu de tenir compte, dans leur organisation administrative, des données de la géographie et des réalités humaines, les Romains avaient découpé leur Empire d'une manière extrêmement fantaisiste. Remarquons, par exemple, ces provinces bizarres : la Belgique, la Lyonnaise et l'Aquitaine, qui constituent ce que les Romains nomment « les Trois Gaules ». Elles ne correspondent rigoureusement à rien, si ce n'est, sans doute, aux convenances personnelles de quelques hauts fonctionnaires venus de Rome. Et que ces « Trois Gaules » ressemblent peu au vaste ensemble, couvrant les deux tiers de l'Europe, qu'était, avant l'invasion, le pays des Celtes !

Sans la christianisation, il est évident qu'un empire aussi artificiel et incohérent serait disparu sans laisser plus de traces que n'en devait laisser plus tard l'empire d'Attila ou celui de Gengis Khan. Mais, par un curieux paradoxe, l'adoption du christianisme comme religion officielle, qui allait libérer politiquement l'Europe du joug de Rome, allait en même temps faire de la notion d'Empire romain une sorte d'idéal, un rêve sans attaches avec le réel mais conservant tout son pouvoir de fascination.

Peu à peu, les limites de cet Empire mythique allaient se confondre, dans l'esprit des Chrétiens, avec celles de l'Europe traditionnelle. Malheureusement cette fiction allait cacher à beaucoup la réalité européenne, et une telle méprise allait hypothéquer lourdement le destin de l'Europe.

IV. — L'EFFONDREMENT DE L'EMPIRE ROMAIN

Un univers en décomposition.

Excès de centralisation, complexité de l'organisation administrative, découpage artificiel, formalisme bureaucratique, ignorance des réalités humaines, tout cela donnait à l'Empire une solidité plus apparente que réelle. Or la tête en était gangrenée :

Rome était déchirée par les luttes autour du trône, et l'ambiance de plaisirs et de débauche dans laquelle vivaient ses habitants, ne pouvait la conduire qu'à sa perte.

La situation économique devenait désastreuse. L'administration impériale se livrait, en matière financière, à une véritable gabegie. Pour distraire la plèbe romaine, de plus en plus nombreuse en raison de la désertion des campagnes, on abusait de l'inflation et de la fiscalité. La prolétarisation du monde rural (« *colons* » travaillant pour les gros propriétaires des « *fundi* ») aboutissait à la sous-production et à la vie chère. En même temps, elle renforçait le mouvement d'exode des campagnes vers les villes, ce qui accentuait encore le chômage dans les grands centres. On ne trouva pas d'autre remède à ce cycle infernal, que de recourir à la taxation. La conséquence la plus claire en fut l'apparition d'un important « marché noir » qui faussa encore davantage le jeu économique.

La prétention de l'Etat à vouloir se mêler de tout, à tout codifier et à tout régler par « édits », entraînait inévitablement la sclérose de tous les organes de la vie sociale, politique et économique. Par ailleurs, une longue suite de pronunciamientos militaires, d'assassinats, de complots par lesquels l'armée faisait et défaisait les empereurs, avait transformé la dignité impériale en objet de risée. On s'agenouillait devant le potentat en exercice, mais l'Etat n'était plus obéi.

L'Empire portait en lui tous les germes de sa propre désagrégation.

A l'extérieur, dès le III^e siècle, Rome cesse d'être prise au sérieux. Ainsi voit-on, en 260, l'empereur Valérien (Publius Licinius Valerianus), fait prisonnier par les Perses, être soumis aux pires humiliations. Le « roi des rois » Châpou se sert de lui comme escabeau pour monter à cheval, et lorsqu'il meurt fait tanner sa peau pour la suspendre dans un temple.

Les peuples qui vivent au-delà du Rhin et du Danube, les *Germanis*, ne manquent pas de profiter du désordre qui règne dans l'Empire, pour tenter de s'y faire une place. C'est qu'ils subissent eux-mêmes la poussée de leurs voisins de l'est, les *Scythes*, dont certaines tribus sont encore nomades, et qui sont, pour leur part, menacés par des hordes asiatiques.

Longtemps, les Germains avaient été accueillis à bras ouverts au sein de l'Empire. Déjà, Jules César intégrait avec empressement leurs bandes dans son armée, où elles constituaient la cavalerie d'élite. Comme tous les autres vétérans, les soldats germains, lorsqu'ils étaient démobilisés, étaient dotés de terres en territoire impérial. En outre, on ne manquait aucune occasion de faire venir des travailleurs d'outre-Rhin pour pallier le manque de main-d'œuvre qui sévissait dans certaines régions, spécialement dans les régions frontalières (par exemple la région

de la Moselle) que la crainte des incursions barbares avait dépeuplées. C'était parfois des tribus entières qui étaient ainsi transplantées.

Mais si Rome favorisait cette immigration pacifique, elle ne pouvait, évidemment, admettre les irruptions massives et armées, du type de celle des Cimbres et des Teutons qu'avait connue la Gaule indépendante. Pour les prévenir, le prince Hadrien (117-138) avait fait entourer l'Empire d'une ligne de fortifications, le « *limes* ».

Malgré ces fortifications, en 167 des peuplades germaniques franchissent la frontière du Danube, en 174 et en 213 celle du Rhin. A partir de 235, un état de guerre quasi permanent s'instaure entre l'Empire et les Germains qui, maintes fois, forcent le « *limes* ». Des bandes de *Franks* envahissent la Gaule à diverses reprises, pénètrent jusqu'en Espagne; des *Goths* ravagent la Mœsie et la Grèce; en 260, les *Alemans* conquièrent la tête de pont que les Romains avaient établie au-delà du Rhin, dans la vallée du Neckar, les « Champs Décumates »; puis, quelque onze ans plus tard, ils portent la guerre en Italie. D'abord vainqueurs à Plaisance, ils sont finalement battus par l'empereur illyrien (c'est-à-dire yougoslave) Aurélien. Mais celui-ci abandonne aux Barbares de toutes races la Dacie, l'actuelle Roumanie.

Pendant ce temps, la population romaine s'amuse à contempler, dans l'arène du Colisée, les gladiateurs qui s'entr'égorgent et les chrétiens déchiqtés par les fauves...

La fin du romanisme.

En 268 (avènement de Claudius II), l'Empire était tombé aux mains de princes illyriens. C'étaient d'excellents guerriers, qui retardèrent la dislocation, devenue inévitable. Nous avons vu que le successeur de Claudius II, Aurélien, rétablit l'unité en mettant fin à la sécession des Gaules par sa victoire sur l'Empereur gaulois Tetricus (1). Ses victoires sur les Germains sauvèrent provisoirement le vieil Empire ainsi reconstitué (mais amputé, nous venons de le voir, de la Dacie).

Les souverains illyriens accentuèrent le caractère oriental de la monarchie romaine. Despotes absolus, ils accrurent le dirigisme économique et la tyrannie religieuse. Aurélien imposa le culte du soleil. L'un de ses successeurs, Dioclétien, le plus fanatique persécuteur des Chrétiens, introduisit à la Cour les

(1) En Orient s'était également produite une sécession. La reine Zénobie gouvernait un Etat composé de l'Egypte, de la Syrie et d'une partie de l'Asie Mineure. Aurélien la vainquit elle aussi et fit rentrer son Empire dans le giron de la romanité.

mœurs et l'étiquette des cours asiatiques. La vie au Palais impérial devint plus fastueuse que jamais; une multitude de grands dignitaires, de fonctionnaires, de serviteurs, de gardes, y était entretenue, aux frais des contribuables. On devait se mettre à genoux devant le prince et l'adorer. On ne l'appelait que « Votre Tranquillité » (2), « Votre Eternité », « Votre Majesté ». Tout ce qui le touchait était « sacré », et c'était un immense honneur que d'être admis à baiser le bas de sa toge.

Pourtant un régime de despotisme aussi excessif ne pouvait s'appliquer que difficilement à un empire vaste et hétéroclite comme celui de Rome. Dioclétien s'en rendit si bien compte, qu'il s'adjoignit un collègue, son compatriote Maximianus; puis ces deux « Augustes » s'adjoignirent chacun un « César », respectivement Galerius et Constantius Chlorus. C'était la tétrarchie. Mais un cinquième larron, l'amiral Carausius se fit également reconnaître comme Auguste et prit la tête de l'île de Bretagne, qu'il avait reçu mission de défendre contre les Saxons. Sept ans plus tard seulement le « César » Constantius triompha du successeur de Carausius, et reprit la Bretagne.

Constantin

Dioclétien avait prévu un système ingénieux, mais utopique, de succession au trône. En fait, lorsque, conformément à ce système, les deux Augustes démissionnèrent ensemble (1^{er} mai 305) et cédèrent la place aux deux Césars, qui, à leur tour, choisirent de nouveaux Césars, les ambitions commencèrent à se faire jour. Comme l'année suivante Constantius mourut à Eborakon (York), en Bretagne, sa place, qui aurait dû revenir au César nommé par lui, fut usurpée par le fils qu'il avait eu de sa concubine Héléne. Ce fils s'appelait Constantin.

Son exemple fut suivi par le fils de Maximianus, Maxentius, qui chassa le César évincé par Constantin du trône d'Auguste, et prit sa place. Au début, l'Auguste Constantin et le César Maxence s'entendirent pour gouverner l'Occident, le premier se réservant la Bretagne et les Gaules, et le second régnant à Rome. Mais, bien que Constantin eût épousé la sœur de Maxence, Fausta, l'accord ne pouvait pas durer. La guerre éclata bientôt entre les deux beaux-frères, dont l'un, manifestement, était de trop sur le trône impérial d'Occident. En 312, Constantin, à la tête de 40 000 Gaulois, Bretons et Germains, entra en Italie, et rencontra, au défilé des Roches Rouges, l'armée de Maxence, forte de 100 000 Italiens et Carthaginois. Dès le premier choc, Italiens et Carthaginois prirent la fuite.

(2) La Tranquillité était une divinité de Rome.

L'importance de cette victoire devait être beaucoup plus grande pour l'avenir de l'Europe, qu'on ne pourrait normalement s'y attendre. Des batailles rangées entre candidats au pouvoir suprême, l'histoire romaine en était pleine. Mais la particularité de celle-ci, c'est qu'elle entraîna la conversion de Constantin au christianisme et l'autorisation pour les chrétiens de pratiquer leur religion : ce fut le point de départ d'un essor considérable de l'Eglise dans l'Empire.

Jeune homme tourmenté et mystique, Constantin, qui avait déjà eu naguère une apparition d'Apollon, mais qui s'intéressait à la religion chrétienne parce que c'était celle de sa mère, Héléne, avait eu la vision du Christ montrant sa croix et promettant : « Par ce signe, tu vaincras ! » Ayant été, effectivement, vainqueur, il épousa la cause du christianisme, attendant toutefois, par opportunisme politique, d'être sur son lit de mort pour se faire baptiser. Comme il ne mourut que vingt-cinq ans plus tard, il eut tout le temps auparavant, en comptant sur le baptême pour effacer ses péchés, de faire assassiner quelques-uns de ses parents, comme son fils Crispus (né d'un premier mariage) et sa femme Fausta. Car Constantin était un violent et un impulsif, passant brusquement de l'exaltation au découragement, et de la bonté à la cruauté.

Après sa victoire sur Maxence, il conclut avec son collègue, l'autre Auguste gouvernant l'Orient (car les tétrarques s'étaient réparti territorialement les compétences), un certain Licinius, les *accords de Milan* qui instauraient la liberté des cultes. Et il mit la croix du Christ sur ses étendards.

Un tel changement d'orientation de la politique religieuse impériale incita, non seulement ceux qui voulaient se faire bien voir du Pouvoir, mais les foules, volontiers conformistes, à embrasser en masse le christianisme. Un coup mortel était porté par là à la divinisation de l'Etat sur laquelle reposait tout l'ordre romain.

Constantin devait aller encore plus loin, et donner le coup de grâce à ce romanisme moribond.

Après avoir, selon le scénario désormais classique, fait épouser à Licinius sa propre sœur, Constantin entra en rivalité avec lui, et, finalement, en 324, le vainquit et le fit assassiner. Il demeura, désormais, seul maître de l'Empire.

C'est alors qu'il eut une idée de génie. Pour détruire la puissance du matérialisme païen, et abattre cet orgueil romain qui pesait de son poids écrasant sur tout le monde civilisé, il fallait détrôner Rome et fonder une nouvelle capitale. Dans une de ces brusques illuminations dont il était coutumier, il choisit le site enchanteur de Byzantion (Byzance), à l'entrée du Bosphore, et y édifia une cité colossale et somptueuse : *Konstantinoupolis*, la ville de Constantin, en français : Constantinople.

Certes, encore tout imprégné des idées des classes dirigeantes de l'époque, bien qu'il ne fût pas lui-même très cultivé, il ne songeait nullement à renverser la civilisation romaine, mais seulement la suprématie politique de la ville de Rome. Son intention était de faire de la nouvelle capitale le centre d'un empire qui resterait l'Empire Romain.

Mais il avait, en fait, détruit le mythe romain, et sa capitale, transplantée en milieu hellénique, devait forcément devenir tout autre chose qu'une nouvelle Rome. Que pouvait-il rester du romanisme sans Rome ? Le prince illyrien avait vu très juste en pressentant que la spiritualité chrétienne ne pouvait coexister avec le culte idolâtre, matérialiste, de la Ville, et que pour fonder un monde nouveau il lui fallait se débarrasser de l'héritage moral des Césars et des Augustes. Il se trompait, par contre, s'il pensait que les éléments disparates de son Empire — Occident, Asie Mineure, Egypte, Afrique du Nord — avaient entre eux d'autres liens que la soumission non seulement politique mais psychologique à cette Rome qui se donnait pour le centre du monde, et qu'il subsisterait quelque chose de leur communauté de langue, d'esprit et de lois, une fois l'idole renversée de son piédestal.

Avec l'inauguration de Constantinople, en 330, s'achève le véritable Empire Romain.

CHAPITRE IV

L'EUROPE GERMANIQUE

A la fin, la question sera de savoir quel sera le peuple german capable d'assumer la succession du peuple romain et de restaurer l'imperium.

(Conzague de Reynold,
« Formation de l'Europe »).

I. — L'EXPANSION GERMANIQUE

Nous avons vu qu'au moment même où l'Empire Romain se décomposait, il subissait sur ses frontières la pression, de plus en plus forte, de Barbares d'origine nordique, les *Germanis*, dont un nombre très important vivaient d'ailleurs déjà à l'intérieur du monde romain, soit comme soldats, soit comme travailleurs, soit comme esclaves. Mais qu'étaient donc au juste ces Germanis, devenus si envahissants, qui allaient constituer un des derniers, mais non des moindres, composants de l'ensemble européen ?

Les Germanis.

A l'époque où les Celtes dominaient l'Europe, c'est en Scandinavie et sur les rivages de la Baltique, que vivaient ces peuplades sauvages, blondes et de grande taille, qui parlaient les dialectes *germaniques*, une des branches de la famille linguistique indo-européenne. Leur type physique s'était constitué, au cours des siècles, en fonction de leur habitat. Leur teint clair s'explique par l'atmosphère brumeuse d'un pays de marécages, et de sombres forêts où le soleil ne pénétrait guère. Confinées depuis des millénaires dans ces contrées hostiles, au climat rigoureux, ces peuplades s'étaient adaptées à leur milieu et vivaient essentiellement de la chasse et de la pêche, qui leur procuraient la nourriture carnée, riche en calories, dont elles

avaient besoin pour supporter le froid. Du fait de leur vie de chasseurs, et aussi du besoin de mouvement qu'ils éprouvaient pour lutter contre les basses températures, les Germains s'adonnaient surtout aux activités physiques, développant des corps d'athlètes, mais ne bénéficiant pas de conditions favorables pour se livrer à la spéculation intellectuelle.

Lorsqu'ils durent essayer, à la recherche de nouveaux territoires de chasse pour les jeunes générations, ou fuyant devant la mer qui ravageait leurs côtes et inondait leurs vallées, ils ne surent pas se transformer en agriculteurs, faute d'expérience, et vécurent en nomades dans les pays où ils s'étaient introduits.

Etablis dans tout le nord-est de l'Europe, ils subirent profondément l'influence de la civilisation celtique qu'ils y avaient trouvée. Telle était la séduction exercée sur eux par la culture des Celtes, que certaines tribus germaniques n'hésitaient pas à se proclamer elles-mêmes celtiques (tout comme les cités de Bithynie ou d'Aquitaine se proclamaient romaines...) et que plusieurs de leurs chefs prenaient fièrement des noms gaulois : Boiorix, Ariovistos, etc.

Dans les pays où ils se répandirent, les Germains n'apparurent nullement comme des conquérants. Encore sauvages et misérables, ils ne prétendaient ni dominer, ni germaniser, les habitants plus civilisés qu'eux. Pendant longtemps, on continuera à parler de la Germanie comme de « la partie de la Celtie située au-delà du Rhin ». Il convient, en somme, de se représenter les Germains un peu comme les Gitans de nos jours : des nomades vivant tant bien que mal au milieu de populations sédentaires ethniquement différentes, plus riches et plus évoluées, qui ne parviennent pas à les assimiler.

Mais, avec le temps, le rapport des forces changea. Les Germains devenaient de plus en plus nombreux, non seulement du fait de la natalité, mais aussi des immigrations qui continuaient. Bénéficiant des techniques celtiques, ils étaient également de plus en plus forts matériellement, et ils devinrent de véritables troupes de guerriers errants, devant lesquels tremblaient les paysans et les habitants des bourgs.

Les deux communautés commençaient à s'interpénétrer. Au temps de César, il semble bien que les habitants de la Germanie étaient bilingues. Mais, petit à petit, la langue et les coutumes des tribus germaniques l'emportèrent. A l'époque du Bas-Empire romain, il ne subsistait plus rien de celtique à l'est du Rhin et au nord du Danube.

La civilisation germanique.

Peu tentés par la vie de cultivateurs, les Germains étaient avant tout des guerriers, prêts à se mettre au service de n'importe

qui, pourvu qu'on leur offrit des occasions de se battre. Ils étaient d'une grande bravoure, et ne supportaient pas la défaite : vaincus, on les vit souvent se suicider en masse, ou être tués par leurs propres femmes. Ils n'étaient pas individualistes comme les Celtes, et acceptaient plus facilement la discipline : ainsi les Cimbres, avant d'aller à la bataille, s'attachaient les uns aux autres par des chaînes, pour empêcher que leurs rangs ne se rompent.

Lorsqu'ils firent leur apparition sur le sol celtique, les Germains se vêtirent encore de peaux de bêtes, n'avaient pas de cavalerie, et ne travaillaient pas les métaux. Mais nombre de leurs tribus apprirent à combattre à cheval, à porter des cuirasses et à arborer des casques extraordinaires surmontés de mufles de bêtes, de panaches, d'ailes, de cornes. Chez les peuplades du littoral de la mer du Nord (Angles, Saxons, Franks) qui continuèrent à combattre à pied, les chefs, du moins, étaient montés.

En dehors de la guerre, les Germains vivaient surtout de l'élevage. Ils ne pratiquaient, en fait de culture, qu'une culture d'appoint, très sommaire. Ils campaient dans des huttes, installaient leurs troupeaux sur les pâturages des environs et semaient quelques céréales autour du village. Après la récolte, ils déménageaient avec femmes, enfants, esclaves et bétail pour aller chercher d'autres territoires.

Leurs croyances religieuses étaient restées celles de l'ensemble européen préceltique, mais avec une couleur plus guerrière. Si le dieu du ciel portait le même nom que chez les autres peuples indo-européens, *Ti-vaz*, correspondant au sanscrit *Dyaus-Pita*, au grec *Zeus-Pater*, au latin *Ju-Piter*, il présidait à la guerre et aux assemblées de tribu. Des deux autres grands dieux, l'un, *Wodan*, était exclusivement dieu de la guerre, et l'autre, *Donar* (le tonnerre) personnifiait, semble-t-il, la force physique. La religion s'ordonnait donc surtout autour de l'idée de succès militaire. Tout en croyant, de façon vague, à la survie de l'âme après la mort, les Germains pensaient que seuls les héros morts au combat méritaient d'être conduits par les Valkyries au céleste séjour des bienheureux, le *Walhalla*.

Tout comme les Celtes, les Germains célébraient leur culte en plein air, dans les clairières sacrées. Mais ils pratiquaient beaucoup plus de sacrifices sanglants. Il était même fréquent que leurs prêtresses égorgeassent des victimes humaines.

Prêtres et prêtresses ne formaient pas une corporation, une classe sociale, comme la caste des Brahmanes ou celle des Druides. Ce qui différencie essentiellement la société germanique de la société celtique, c'est précisément cette absence de division tripartite : ordre sacerdotal, ordre guerrier, ordre laborieux. Pour le reste, les Germains avaient adopté sans grande modification les institutions celtiques : le système des Clans ; la pratique de

la *recommandation*, par laquelle les gens les moins fortunés se liaient, en tant que « *clients* » à un riche protecteur, auquel ils apportaient leur dévouement en échange de sa protection et de son aide; le droit pénal fondé sur la *composition*, c'est-à-dire le versement du « prix du sang » à la famille de la victime d'un crime ou d'un délit; etc. Toutefois la condition de la femme était inférieure à celle de la femme gauloise. Car le Germain, d'un tempérament plus rude que le Celte, n'avait de considération que pour la force guerrière.

De même que les institutions, l'organisation politique de la Germanie était identique à celle de la Celtie. Les Germains ne formaient pas un Etat monolithique, mais une multitude de petits groupes dirigés par des princes que contrôlaient un conseil de notables et l'assemblée des hommes libres, dont la réunion avait lieu en armes. Ces petits groupes se fédérèrent peu à peu, selon une harmonieuse hiérarchie : les clans se fédérèrent en tribus, les tribus en peuples. Ainsi vit-on apparaître des confédérations importantes comme celle des Suèves, des Marcomans, des Goths, des Burgondes. Cette structure a-t-elle été adoptée par imitation des Celtes ? Cela est possible, mais ce n'est pas certain, car elle pouvait aussi bien être antérieure aux migrations. Elle est conforme à la nature, et se retrouve, en tous temps et en tous lieux, chez tous les peuples qui n'ont pas encore été contaminés par l'influence de conceptions impérialistes comme celles des Romains. Basées sur l'idée d'association, les conceptions germaniques de la société, tout comme les conceptions celtiques, étaient aux antipodes de ce centralisme qui asservit l'individu à l'Etat-Dieu.

Le démembrement de l'Empire Romain.

Longtemps, les peuples germaniques riverains du Rhin (Franks, Burgondes et Alemans) et riverains du Danube (Vandales et Wisigoths) avaient été contenus, sur les frontières de l'Empire, par d'autres Germains : les troupes mercenaires dont se composait l'armée dite « romaine ». La fidélité de ces Germains utilisés par Rome contre leurs frères de race, dépendait beaucoup de l'intérêt momentané qu'ils pouvaient avoir à figurer dans un camp ou dans l'autre; et aussi de la régularité dans le paiement de leur solde... Comme, par ailleurs, ils n'étaient pas assez nombreux pour tenir un front aussi étendu que le « limes », il était assez fréquent que la ligne de défense cédât sous la poussée de petits groupes d'envahisseurs.

Les Germains ne manquaient pas de mettre à profit le désordre qui régnait à l'intérieur de l'Empire. Leurs tribus offraient volontiers l'appui de leurs armes à tel ou tel des

Augustes et des Césars qui se disputaient le pouvoir, et se voyaient ainsi ouvrir les portes des territoires convoités.

C'est que, depuis la mort de Constantin, l'Empire ne cessait d'être tour à tour divisé entre plusieurs souverains, réuni sous la férule du plus fort, redivisé à sa mort, etc. Des putschs militaires faisaient et défaisaient des empereurs, et le César du jour était constamment obligé de faire la guerre à ses propres généraux.

L'absence de commandement dans l'armée permit, en 355, une invasion massive des Alemans qui conquièrent l'Alsace et lancèrent des expéditions jusqu'à Autun. Si les envahisseurs furent, en 357, vaincus sous Strasbourg par le César Julianus, l'alerte n'en avait pas moins été chaude, et la démonstration était faite de la vulnérabilité de ce grand corps en décomposition qu'était la Romanité.

La germanisation de l'Empire se poursuivait lentement, par imprégnation et infiltration; mais, brusquement, le mouvement s'amplifia, à la suite de très graves événements survenus en Europe orientale. Des hordes de nomades venus d'Asie déferlaient sur l'Ukraine, alors habitée par un peuple germanique important, celui des *Goths*.

L'invasion des Hiong-Nou.

Depuis de nombreux siècles, les steppes de Mongolie étaient parcourues par des tribus de cavaliers nomades, pasteurs et pillards, appartenant à trois groupes principaux : les Turcs, les Mongols et les Toungouzes (Mandchous). C'est pour se protéger de ces inquiétants voisins, que les Chinois avaient construit, au III^e siècle avant notre ère, leur fameuse « Grande Muraille ». Des peuplades turques, les *Hiong-Nou*, avaient constitué un puissant Etat jusqu'au I^{er} siècle après J.-C., mais, à la suite de querelles intérieures et de défaites militaires, elles s'étaient scindées en deux groupes, les Hiong-Nou de l'est, qui finirent par envahir la Chine, et les Hiong-Nou de l'ouest qui, repoussés par les Mongols, émigrèrent vers l'Occident, traversèrent les déserts et les steppes de l'Asie centrale, franchirent l'Oural et, en 375, débouchèrent dans la plaine russe.

Les Goths y avaient établi un vaste empire, après avoir chassé les précédents occupants, les Sarmates, de race iranienne, qui en étaient réduits à errer dans la plaine pannonique, sans cesse repoussés par les Germains d'un côté, par les armées romaines de l'autre. Lorsque les Hiong-Nou, dont le nom a été transcrit en latin : *Hunni*, ce qui a donné, en français, les Huns, firent irruption sur leur sol, les Goths furent frappés d'épouvante. Les envahisseurs, petits hommes jaunes aux yeux bridés et aux pommettes saillantes, montés sur de petits chevaux rapides, et combattant avec des arcs, étaient d'une effroyable cruauté et

mettaient leur plaisir à massacrer et à torturer. Le roi des Goths, Hermanaric, s'efforça de les arrêter, mais il fut vaincu et laissa sa vie dans la bataille. Ceux de ses sujets qui habitaient le plus à l'est, les Ostogoths, firent leur soumission au khan des Huns, tandis que les plus occidentaux, les Wisigoths, prirent, épouvantés, la route de l'exil, et supplièrent l'Auguste Valens, qui était comme eux de confession chrétienne arienne, de leur permettre de se réfugier à l'intérieur de l'Empire. La permission leur fut accordée.

Mais des difficultés surgirent bientôt entre les réfugiés et l'armée, qui refusait de tenir les promesses faites par le gouvernement. Valens, alors en Asie, accourut et prétendit ramener l'ordre en livrant bataille aux Wisigoths. Le combat eut lieu près d'Andrinople (9 août 378). L'Empereur romain y fut battu et tué.

Cette victoire germanique marqua la fin de la division, qui avait duré plus de trois siècles, de l'Europe en deux mondes hostiles : l'Europe romaine et la Barbarie. Germains et Sarmates traversèrent le Danube et se répandirent dans l'Empire. Les Wisigoths ravagèrent les Balkans, tandis que des peuplades iraniennes du Caucase, les Alains, fuyant elles aussi devant les Huns, commençaient à errer en Pannonie. C'était la grande confusion.

Le partage.

La dislocation de l'Empire était fatale. Elle fut retardée par l'avènement d'un empereur énergique, l'Espagnol Théodose, qui se fit baptiser, engagea la lutte contre les religions non chrétiennes et contre les hérésies, notamment l'arianisme et, pour triompher du paganisme romain, attaqua et vainquit, en 394, son collègue, l'Auguste gaulois Eugène : l'unité de l'empire était (provisoirement) reconstituée, et le catholicisme devenait la seule religion officielle.

Mais il importe de remarquer, car ceci est symptomatique de la situation dans laquelle se trouvait la « Romanité », que l'armée d'Eugène, commandée par un général frank, Argobast, était composée exclusivement de Germains (Alemans et Franks), et que celle de Théodose comprenait des Wisigoths, des Alains, des Ibères, des Nord-Africains, et même des Huns.

Théodose se rendit compte, à l'expérience, combien il était difficile de conserver sous un même sceptre un conglomérat de nations aussi incohérent et aussi menacé que cet Empire auquel il commandait. Lorsqu'il mourut, en 395, il le partagea entre ses deux fils, confiant l'Orient à l'aîné, Arcadius, et l'Occident au plus jeune, Honorius.

Ce partage fut définitif.

L'Empire d'Orient avait pour capitale Constantinople, alias

Byzance, et comprenait les « préfectures » d'Illyrie et d'Orient. L'Empire d'Occident, capitale Ravenne, se composait de la préfecture des Gaules, c'est-à-dire des régions s'étendant de la Mauritanie (comprise) à l'Ecosse (exclue), et de la préfecture d'Italie (englobant la Suisse, la Bavière, l'Autriche, la Croatie, la Slavonie actuelles).

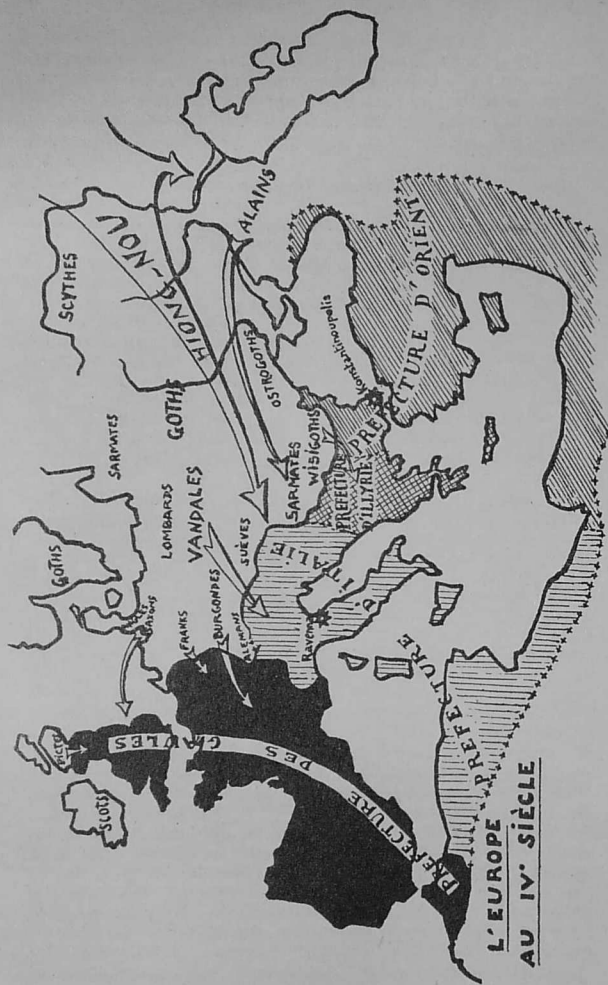
Le prestigieux Empire byzantin.

L'Empire d'Orient avait sur celui d'Occident l'avantage de conserver la capitale de l'Empire, Byzance. La « partition » de 395 ne représentait donc pour lui rien d'autre qu'une amputation territoriale, importante, certes, mais sans grandes répercussions politiques. Les conceptions romaines de la divinisation de l'Etat, du centralisme bureaucratique et du pouvoir personnel absolu, avaient trouvé leur terrain d'élection dans cet Orient habitué depuis toujours à voir des potentats fastueux concentrer autour d'eux, dans des cités d'une splendeur éblouissante, toute la vie politique, artistique et intellectuelle. Située vraiment au point de contact de l'Europe méditerranéenne et de l'Asie Mineure, Byzance avait vocation à rester le haut-lieu de cette culture héritée de la Grande Grèce qu'était la culture dite « hellénistique ».

Par-delà les fictions politiques (on continuait à parler d'Empire romain), l'Empire byzantin apparaît comme une résurrection du monde grec, libéré du joug de Rome, mais organisé en royaume de type oriental. La vie intellectuelle refléurit, en langue grecque. Un art nouveau se crée, grâce au contact qui s'est établi entre l'art antique et celui des Barbares des steppes russes et des Asiatiques de Perse et d'Arabie. C'est essentiellement un art décoratif : les palais et les églises reçoivent une ornementation d'une richesse extraordinaire, où éclatent les ors, où chatoient les mosaïques multicolores. L'orfèvrerie, le travail des étoffes précieuses sont admirables. Les manuscrits sont décorés de miniatures qui constituent souvent de vrais chefs-d'œuvre.

Malheureusement, le nouvel empire grec ne retrouve pas la grande inspiration créatrice qui animait autrefois l'Attique. L'influence des méthodes des écolâtres romains n'est pas dissipée, et l'on sent bien, en outre, que l'on a affaire à une culture de période de décadence où, comme de nos jours, il est estimé plus honorable de commenter et disséquer les œuvres antérieures, que d'en créer de nouvelles. Les intellectuels cherchent davantage à se faire nantir de fonctions officielles, qu'à s'exprimer avec toute leur âme. Les querelles de penseurs — qui passionnent l'opinion publique — ne portent que sur des points de détail du dogme chrétien.

Cette érudition et cet art byzantins, les missionnaires les



répandirent chez les peuples voisins, qu'ils s'efforçaient de convertir au christianisme. Lorsqu'un prince barbare se convertissait, aussitôt imité par ses sujets, il faisait venir des Grecs pour fonder des écoles, des églises, des monastères, et pour lui construire et décorer son palais.

L'ascendant exercé par la civilisation byzantine sur les peuples barbares, dont les chefs faisaient souvent leur éducation à la cour impériale, n'empêchait pas — bien au contraire — ces dangereux voisins d'essayer de s'emparer des terres et des villes de l'Empire. Byzance avait sans cesse à repousser les attaques des innombrables ennemis qui l'entouraient : Perses, Arabes, Turcs au sud, Serbes, Bulgares au nord. Maintes fois, les frontières furent forcées et la capitale assiégée.

Par bonheur, la cité de Constantin, bâtie sur un promontoire et protégée par de solides murailles, était facile à défendre. Pendant dix siècles, elle résista à tous les assauts.

La disparition de l'Empire d'Occident.

Les Germains, qui considéraient la guerre comme le moyen le plus honorable pour un homme de gagner sa vie, persistaient à vouloir envahir la Gaule et l'Italie. Dans les premières années du 5^e siècle, le général en chef de l'armée impériale, Stilichon, qui était lui-même Germain (il était de race vandale), eut fort à faire pour résister aux attaques des Goths, qui avaient pénétré en Italie.

Mais il y avait plus grave. Sous la poussée des Huns, qui dominaient toute l'Europe centrale et poursuivaient leur avance vers l'ouest, des peuples de plus en plus nombreux prenaient la route de l'exode, fuyant avec leurs chariots où s'entassaient femmes et enfants. Cette migration était d'autant plus redoutable, que les réfugiés étaient des être désespérés, qui avaient tout perdu. A partir de 406, Vandales, Suèves, Alains, Sarmates, Burgondes, Alemans, se bousculant les uns les autres, crevèrent les frontières et se répandirent en Gaule.

Après trois ans de pillages, Vandales, Suèves et Alains passèrent en Espagne, d'où les Vandales partirent conquérir l'Afrique du Nord.

En 410, les Wisigoths, commandés par un roi nommé Alaric, s'emparèrent de Rome et la mirent à sac. Mais deux ans après, ils quittèrent l'Italie pour aller s'installer dans le sud de la Gaule (Espagne, Aquitaine et Provence), chassant les Suèves de Galice, et anéantissant les Alains qui s'étaient installés en Lusitanie (l'actuel Portugal).

L'Ile de Bretagne, qui venait de chasser les Romains et de recouvrer son indépendance, maintenant intact le flambeau de

la civilisation celtique, ne jouit pas longtemps de son bonheur. Les Angles du Jutland et les pirates saxons de la baie d'Heligoland profitèrent de ce qu'elle se trouvait dépourvue d'armée régulière, pour l'envahir en masse. Les Bretons résistèrent désespérément, improvisant de petites milices, sous la conduite de leurs princes, plus héroïques que puissants, tels le célèbre roi Arthur et ses Chevaliers. Ils ne parvinrent à se maintenir que dans ces réduits qu'étaient les péninsules de l'extrême ouest, Kymru (Pays de Galles) et Kernow (Cornouailles).

Nombreux furent ceux qui durent émigrer, par familles entières, par villages souvent, sous la conduite de leurs chefs de clans, les *tierned*, et de leur clergé. Ils prirent la mer et débarquèrent en Armorique et en Galice espagnole, pays à l'aspect semblable au leur, avec lesquels ils étaient depuis toujours en relations commerciales. En Armorique, ils ne se sentaient pas en exil : ils étaient chez eux, au milieu d'habitants parlant la même langue qu'eux et possédant la même organisation sociale.

La péninsule armoricaine se trouvait, à cette époque, dans une situation effroyable. Restée fidèle à la langue et aux traditions celtiques, elle était en perpétuelle rébellion contre le pouvoir impérial. Les révoltes de Bagaudes, qui se succédaient sans discontinuer, lui attiraient de terribles représailles. Rome envoyait contre elle ses troupes les plus féroces, celles des mercenaires alains, qui ravageaient littéralement le pays. Par ailleurs, les côtes étaient dévastées par les pillards saxons. La population, décimée, avait souvent été obligée de se réfugier dans des endroits peu accessibles, où il lui était difficile de trouver sa subsistance. Le renfort d'immigrants de sa race ne pouvait qu'être le bienvenu. Les territoires dépeuplés ne manquaient pas, sur le littoral nord et ouest, pour qu'ils pussent s'installer. Ils y fondèrent des villages, réorganisèrent le pays, lui donnant des noms de chez eux : Domnonée, Kerne (Cornouailles). L'ensemble de la péninsule armoricaine devint la *Bretagne* (1).

Commencée au v^e siècle, l'immigration bretonne en Armorique s'étendit sur tout le vr^e. Si elle ne se fit pas toujours sans heurts, c'est que les nouveaux arrivants étaient catholiques, alors que la population locale était restée fidèle au druidisme. Il y eut de sérieux conflits, mais les Bretons l'emportèrent et convertirent les Armoricains. Les deux communautés ne formèrent plus alors qu'un seul peuple, pratiquant un christianisme assez particulier (tout comme en Irlande, le clergé était composé de moines,

(1) Dans les régions d'Armorique où les immigrants étaient les plus nombreux, les habitants ont adopté leur façon d'accentuer le celtique. Dans la moitié sud-est, au contraire, l'accent et certaines particularités du gaulois continental ont été conservés jusqu'à nos jours.

d'ermîtes et d'évêques itinérants, et les dates des fêtes n'étaient pas les mêmes qu'à Rome). Ce peuple, qui conservait les institutions celtiques et la langue de ses ancêtres, était pratiquement inassimilable pour le monde gallo-romain, puis gallo-germain. Il avait, au surplus, la volonté farouche de ne pas se laisser absorber.

Pendant ce temps, la Gaule subissait une nouvelle invasion : celle des *Franks* (on écrit aujourd'hui Francs), peuplade germanique qui s'installait dans les Flandres. Un de leurs chefs, Chlogio, s'avança en direction de la Somme, mais il fut vaincu par surprise par le général romain Aetius, en 448, dans la région d'Arras.

Ce n'était là qu'un incident mineur. Un péril plus grave menaçait la civilisation gallo-romaine : les Huns arrivaient aux frontières.

L'Empire hunnique.

Il ne faudrait pas s'imaginer ces Huns qui allaient faire trembler les populations gauloises, comme des sauvages vivant de viande crue (attendrie entre leurs cuisses et le dos de leur monture), dormant à cheval, et se vêtant de peaux de rats. Cela était vrai de leurs grands-pères, les farouches envahisseurs qui avaient déferlé sur l'Europe orientale au iv^e siècle. Cela ne l'était plus de ceux qui vivaient en Ukraine au milieu du v^e. Beaucoup d'entre eux avaient servi dans l'armée romaine.

Leur khan, Attila, qui s'était établi dans la plaine roumaine, était un prince civilisé. Il avait longtemps vécu à Byzance. Il n'en était pas moins cruel et débauché, mais la cruauté et la débauche étaient fort courantes dans la haute société romaine... Attila voulait imposer sa domination à l'Empire, non point pour conquérir les cités où ses guerriers auraient pu s'amollir, mais pour abattre l'organisation et la culture romano-byzantines afin de pouvoir mener à travers toute l'Europe une vie errante et libre.

Il commença par dicter ses volontés à l'Empereur d'Orient, Théodosios II, qui était trop faible pour pouvoir lui résister. L'Empire lui paya tribut.

Puis il se tourna contre l'Occident, et, dans le but de vaincre les Wisigoths, seule force militaire qui comptât, il entra en Gaule, à la tête d'une armée imposante, qui n'avait de hunnique que le nom, car elle était composée surtout d'Ostrogoths, de Gépides, de Skires, d'Hérules et de Francs Saliens.

La lutte qui allait s'engager n'était point celle de la Barbarie et de la civilisation, mais plutôt de deux conceptions de la civilisation : celle des nomades et celle des sédentaires.

Les soldats des deux armées étaient des gens semblables, d'un niveau d'évolution identique, et presque tous de race ger-

manique. Mais les uns se faisaient les champions de la vie sans contrainte des perpétuels errants, tandis que les autres défendaient l'existence plus raffinée des cultivateurs et des bourgeois. Le conflit qui prenait là, brusquement, une forme critique, a existé de tous temps, depuis le plus lointain passé de l'humanité, tantôt latent, tantôt sanglant, et il est rare que les populations sédentaires aient pu résister à la fougue des nomades : les Babyloniens ont succombé aux attaques des Assyriens, l'Égypte pharaonique est tombée sous la domination des Hyksos, Pékin a été soumis par les Tartares et par les Mongols, etc.

Attila franchit facilement le Rhin, dévasta la Belgique et l'Alsace, et se dirigea vers la Loire, qu'il lui fallait traverser pour aller à la rencontre des Wisigoths d'Aquitaine (1). Il mit le siège devant Orléans, dont l'évêque, saint Aignan, appela au secours le général romain Aetius (né, d'ailleurs, comme Attila, sur les bords du Danube).

Aetius se trouvait placé devant une situation fort embarrassante. Le plus solide noyau de son armée avait toujours été, jusque-là, les Huns, et voici que, non seulement il n'en avait plus à son service, mais encore c'était eux qui, avec leurs alliés germaniques, l'attaquaient. Il parvint cependant à lever une armée de Wisigoths, d'Alains, de Sarmates, de Francs Ripuaires, et même d'Armoriciens, et surprit les hordes d'Attila au moment où elles commençaient le pillage d'Orléans. Le khan n'eut pas le temps de rallier ses bataillons pour le combat, et prit la fuite par la grande-route Orléans-Troyes. Il fut rejoint par l'armée d'Aetius dans la plaine catalaunienne, à un endroit qui s'appelait le *Campus Mauriacus*.

La bataille fut très meurtrière et resta jusqu'au bout indécise. Mais après cette bataille, Attila préféra lever le camp et se retirer dignement, avec son butin, jusque dans la plaine hongroise (été 451). Il n'était pas militairement battu, mais son expédition ne s'en soldait pas moins par un échec : pour une fois, les nomades n'avaient pu venir à bout des sédentaires. La civilisation occidentale était sauvée.

La menace subsistait cependant. Attila ne renouela pas sa tentative sur la Gaule, mais, dès 452, envahit l'Italie, qui ne dut son salut qu'à sa soumission et à la promesse de lui payer tribut.

Le khan préparait une nouvelle attaque de l'Occident, avec des moyens accrus, mais il n'eut pas le temps de réaliser ses desseins.

Il menait dans la plaine danubienne (dans l'est de l'actuelle

(1) Contrairement à la légende, il ne menaça jamais Lutèce, qui n'était pas sur sa route. Il est exact que la panique s'empara des Parisiens, malgré les objurgations de sainte Geneviève, mais cette panique n'était pas fondée.

Hongrie) une vie de luxe et de débauche. Il avait de nombreuses femmes et « un peuple de fils ». En son splendide palais de bois polychrome, il recevait avec magnificence des ambassadeurs du monde entier. En 453, à l'âge de soixante ans, il épousa une princesse germaine nommée Ildico, mais il mourut au cours de sa nuit de noces. Les rivalités entre ses innombrables fils entraînèrent la dislocation rapide et définitive de l'Empire hunnique.

Il n'en restait pas moins que si la « Romanité » avait survécu, ce n'était pas grâce à ses propres forces, mais à celles des Barbares. Ceux-ci étaient les véritables maîtres. En 455, les Vandales prirent Rome par mer. En 476, le chef skire Odoacre détrôna l'empereur d'Occident et renvoya dédaigneusement les insignes impériaux à Constantinople. Par une curieuse coïncidence, l'empereur d'Occident qui s'est ainsi trouvé être le dernier souverain romain, portait le nom du premier : Romulus. Mais il était surnommé Augustulus, le petit Auguste. Il était fils de l'ancien secrétaire d'Attila.

La quasi-totalité de l'Europe devenait ainsi un vaste empire germanique. L'ancienne préfecture d'Italie tomba aux mains des Ostrogoths, dirigés par un roi énergique, Théodoric, qui prit Ravenne, la capitale de l'Occident, en 492, et tua Odoacre.

Il restait encore un territoire gallo-romain entre la Loire et la Somme. Le gouvernement en était assuré par le général Syagrius qui, dans sa capitale de Soissons, s'intitulait roi des Romains. Mais ce territoire fut envahi par une bande germanique appartenant à la tribu des Francs Saliens, et commandée par l'Herzog de Tournai, Chlodovech (1), dont le père avait combattu sous les ordres du père de Syagrius. Grâce à l'alliance de son cousin Ragnachar, Herzog de Cambrai, Chlodovech battit le général gallo-romain près de Soissons, et entreprit le pillage systématique de toute la région située au nord de la Loire.

Seules demeuraient désormais en dehors de la « Grande Germanie » :

1° La frange celtique de l'extrême ouest (Irlande, Ecosse, Pays de Galles, Cornwall, Bretagne armorique et Galice espagnole).

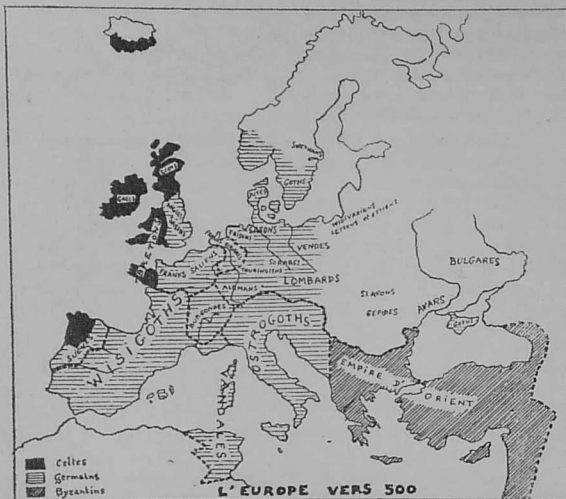
2° Les régions balkaniques dépendant de l'Empire d'Orient.

3° La Russie, où l'empire des Goths avait été renversé par les Hiong-Nou, et que parcouraient maintenant toutes sortes de peuples nomades, se bousculant mutuellement : Bulgares (descendant des Huns), Turco-Tartares, Avars, Alains, Khazars...

(1) Ce nom, trop difficile à prononcer pour des Gaulois qui, de surcroît, se disent Latins, a été déformé par les historiens modernes en « Clovis », ce qui n'a aucun rapport ni avec son orthographe, ni avec sa prononciation, ni avec son étymologie. Chlodo-Vech signifie « brave chef de guerre ».

Le règne de Justinien.

A partir de 476, quand il n'y eut plus d'empereur en Occident, les princes de Byzance se prétendirent souverains de tout l'Empire Romain, tel qu'il était au temps de Théodose, se refusant à reconnaître la perte des territoires qui s'en étaient détachés. Ce n'était qu'une fiction juridique, plus subtile que vraiment sérieuse. Mais il se trouva un empereur pour tenter



de la faire passer dans les faits. Justinien — 527-565 — entra en guerre contre les Germains et réussit, effectivement, à reprendre aux Vandales la Corse, la Sardaigne et la Tunisie, à enlever aux Wisigoths le sud de l'Espagne, et à conquérir l'Italie sur les Ostrogoths, au prix d'une lutte particulièrement meurtrière.

Simple paysan de Thrace, Justinien (Ioustinianos) avait été éduqué à la Cour, de par la volonté de son oncle, Justin (Ioustinos). C'était un homme violent, orgueilleux et fourbe, travailleur mais instable, qui serait resté un souverain médiocre s'il n'avait

épousé sa maîtresse, une dame de petite vertu nommée Théodora. Ambitieuse, volontaire, et remarquablement intelligente, celle-ci fut une grande impératrice, qui sut imposer ses vues à son époux.

Sous le règne de Justinien et de Théodora, la civilisation byzantine brilla d'un éclat incomparable. Constantinople connaissait une grande prospérité économique, son port regorgeait de richesses venues des quatre coins du monde : soieries de Chine, tapis de Syrie, vins d'Italie, fourrures de Russie... Justinien introduisit en Europe l'élevage du ver à soie. Il se révéla grand bâtisseur, couvrit sa capitale de monuments splendides (son œuvre maîtresse fut l'église Sainte-Sophie [1]) et fit également édifier de belles églises à Ravenne, la capitale italienne. Dans le domaine intellectuel, on vit l'université de Byzance devenir la plus réputée de toutes, et la poésie fleurir à la cour impériale. Le latin perdit tout prestige et commença à être méprisé des gens instruits, qui s'exprimaient en grec.

Le mari de Théodora voulut encore faire une grande œuvre juridique. Il fit procéder à la codification du droit romain. Son *Code*, son *Digeste* (recueil de jurisprudence), ses *Institutes* (traité de droit civil) et ses *Novelles* (ordonnances rendues par lui-même) valent ce qu'ils valent, mais ont influencé les juristes de tous les temps.

Une politique de grandeur est nécessairement réalisée au détriment du peuple à qui l'on prétend apporter la gloire. Excédé de la tyrannie qu'il lui fallait subir, le peuple de Byzance finit par se soulever, à la suite d'un incident futile sur un champ de courses. Justinien voulut abdiquer, mais son mauvais génie, Théodora, s'y opposa, et la révolte fut écrasée : 30 000 manifestants rassemblés dans l'amphithéâtre pour acclamer un nouvel empereur furent massacrés jusqu'au dernier par les mercenaires alains et hunns.

Profondément croyant, mais imperméable au message d'amour du Christ (comme la plupart de ses contemporains) et odieusement intolérant, Justinien mit son sceptre au service de la religion et persécuta, non sans brutalité, les hérétiques. Comme il était très versé en théologie, il entendait imposer ses conceptions dogmatiques par la force, au besoin contre le Pape lui-même. Il alla jusqu'à faire arrêter et exiler le pape saint Sévérius, et à persécuter son successeur jusqu'à ce qu'il ratifiât les idées de Théodora en matière de foi.

Après Justinien, l'Empire Byzantin perdit très vite ses possessions d'Italie, d'Espagne et de Tunisie, mais n'en conserva pas moins sa splendeur pendant près de neuf siècles.

(1) Plus exactement *Hagia Sophia*, le temple de la sainte Sagesse.

II. — L'EMPIRE DES GERMAINS

Des Goths aux Francs.

Les divers peuples germaniques ne s'entendaient pas entre eux et se disputaient âprement ce qui avait été l'Empire.

A la fin du v^e siècle, la prépondérance appartenait aux *Goths* : Wisigoths en Espagne et en Aquitaine, Ostrogoths en Italie, Autriche et Bavière. Ils avaient laissé en place les organes de l'administration romaine, et leurs rois gouvernaient par l'intermédiaire des fonctionnaires impériaux, dont les plus hauts continuaient à porter le titre que leur avaient décerné les empereurs, celui de *Comtes*, c'est-à-dire Compagnons (latin : *Comites*).

Les Ostrogoths s'efforçaient même de vivre à la romaine. Leur roi Théodoric (454-526) se conduisit en champion de la culture latine. Bien que personnellement illettré, il s'entoura d'intellectuels romains, et, reconnu roi d'Italie par l'empereur de Byzance, rédigea un code de lois fondées sur le droit romain. Tolérant et sage, il s'efforça de supprimer dans son royaume les barrières qu'élevaient entre les hommes les différences de race, de langue et de religion.

En définitive, les Germains n'essayèrent pas de fonder une civilisation nouvelle, qui eut été quelque chose de jeune, de dynamique. Ils chaussèrent les pantoufles de la Romanité, et, dépouillant tout ce qu'il pouvait y avoir en eux d'ardeur ingénue, d'originalité et de vie, suivirent tout bêtement la voie de la décadence dans laquelle était engagé l'Empire. Leurs rois ne voulaient plus être de fiers guerriers germaniques, ils voulaient copier Néron et Constantin...

Les Wisigoths étaient le plus puissant de tous les peuples de Germanie. Non contents d'occuper un territoire qui s'étendait de la Loire à Gibraltar, ils cherchaient à s'étendre au détriment des Burgondes à l'est et des Gallo-romains de Syagrius au nord, avant que ces derniers ne tombent au pouvoir des Francs. Au sud-ouest, ils refoulaient les Suèves vers la Galice.

Les Wisigoths avaient pour roi, depuis l'an 466, un chef puissant et ambitieux, nommé Euric, qui, lors de la disparition de l'Empire Romain, sembla devoir devenir le maître de tout l'Occident. Son royaume hispano-aquitain était le plus vaste des royaumes de l'ancienne Romanité, et il y régnait en souverain absolu. Il s'était totalement affranchi de l'autorité impériale, même théorique, dirigeait l'administration et percevait les impôts. Il avait rédigé le premier code de lois gothiques, témoignant par là sa volonté de ne pas adopter pour ses sujets le système juridique des Romains.

Euric poursuivait méthodiquement la conquête de l'Occident, quand il mourut à Arles, en 484. Son fils, Alaric II (qui devait publier lui aussi un recueil de lois, appelé le *Bréviaire d'Alaric*), ne parvint pas à agrandir le territoire reçu en héritage.

C'est que malgré leur supériorité matérielle, les Goths étaient politiquement faibles. Ils appartenaient à la secte chrétienne des Ariens (qui niait la consubstantialité des trois personnes divines et la divinité du Christ). Ils étaient donc des hérétiques, et, à ce titre, avaient contre eux les évêques catholiques. Or, au v^e siècle, la puissance morale et politique des évêques, en Gaule, était devenue considérable.

Le catholicisme était la religion officielle de l'Empire. L'Eglise s'était modelée sur l'administration romaine et en doublait la hiérarchie (les « diocèses » étaient des divisions administratives de l'Empire). Lorsque les invasions puis les luttes entre chefs germaniques rendirent instable le pouvoir politique, elle resta seule à représenter la stabilité et l'ordre. Elle était l'unique héritière de l'autorité naguère attachée à tout ce qui était « romain ». De plus, les évêques, qui dirigeaient les consciences, avaient, par-là même, la possibilité de dicter au peuple l'attitude qu'il devait adopter à l'égard des divers envahisseurs et de tous leurs chefs.

Il se trouva un petit roitelet germanique pour le comprendre. Ce n'était pas un Goth, mais un Frank : ce Chlodovech (Clovis), dont nous avons déjà parlé, qui, outre les Gallo-romains, avait déjà battu quelques-uns de ses frères de race, tels les Alemans. Né dans la religion germanique, il eut l'habileté de se convertir au catholicisme, ce qui lui valut, pour réaliser ses ambitions, l'appui du clergé d'une grande partie de l'Europe du nord-ouest. Il est vrai qu'il avait été poussé à cette conversion par son épouse, Clotilde (Klothildis), qui était de confession catholique. Cette fière Germaine, volontaire, violente (1), et qui n'avait pas froid aux yeux, était de ces femmes auxquelles un mari peut difficilement tenir tête.

Quant à Chlodovech, c'était un magnifique sauvage. Musclé, batailleur, il était rusé et souvent cruel. Les Francs, aux yeux verts et à la nuque rasée, étaient des guerriers, et uniquement des guerriers. A l'inverse des autres hommes de leur race installés dans l'Empire, Goths et Burgondes, ils avaient, eux, conservé les croyances, les cultes et les mœurs de leurs ancêtres. C'est ainsi, notamment, qu'ils pratiquaient encore la polygamie. Chlodovech imposa à ses guerriers de se faire baptiser, tous

(1) Elle avait fait dévaster sa propre patrie, le pays des Burgondes, pour se venger du roi, son oncle, qui n'avait jamais voulu consentir à son mariage avec ce païen de Chlodovech.

ensemble, en colonne par quatre, mais il ne leur demanda pas, pour autant, de renoncer à avoir plusieurs femmes.

Le mari de Clotilde s'allia aux Burgondes pour repousser les Wisigoths vers le sud, battant Alaric II à Vouillé, en 507, et ravageant l'Aquitaine. Par la ruse, et en faisant assassiner successivement tous ses parents, il parvint à se faire reconnaître comme roi de tous les Francs Saliens.

Bien que ne régnant, théoriquement, que sur ses Francs, qui n'étaient en Gaule qu'une poignée, il était, en fait, le maître de toute la zone occupée par eux (Franconie, Rhénanie, Belgique, Bassin parisien, puis Poitou et Aquitaine). Les vaincus, qui s'étaient dits latins au temps de l'occupation romaine, ne tarderont pas à prendre le nom même de l'occupant german.

L'Empire germanique resta très chaotique, et incapable de trouver sa stabilité. Les tribus continuaient à se combattre les unes les autres, à se repousser, se prendre et reprendre des territoires. Le royaume de Clovis ne dura pas plus que n'avait duré celui d'Euric, mais l'hégémonie des tribus franques sur les autres peuples germaniques se maintint, et ne cessa de s'étendre.

La domination franque.

De tous les Barbares établis en Occident, les Francs se révélaient les plus belliqueux et les plus cruels. Ils assuraient par la force leur empire sur des populations de plus en plus nombreuses, dont ils saccageaient les habitations et les récoltes, volaient le bétail, violaient les femmes; ils s'emparaient de gens du peuple qu'ils vendaient comme esclaves. Leurs princes trouvaient tout naturel de recourir à l'assassinat pour se débarrasser de ceux de leurs parents qui les gênaient. Citons, à titre d'exemple, le massacre par deux fils de Clovis de leurs neveux en bas âge, et les meurtres en série commis par les reines Frédégonde et Brunehaut.

La souveraineté des rois francs n'était pas liée à des territoires. Elle s'exerçait sur un certain nombre de tribus. Lorsqu'un roi mourait, ses tribus étaient réparties entre ses fils, et si un ou plusieurs de ceux-ci décédaient sans enfants, leurs peuples étaient de nouveau réunis à ceux des survivants. Il n'existait donc pas de royaumes aux frontières définies, d'autant moins que la région occupée par un peuple donné s'agrandissait ou se réduisait, au gré des guerres de conquête et des révoltes.

Les Francs envahirent les territoires de leurs voisins, notamment celui des Burgondes, et le domaine soumis à leur pouvoir finit par s'étendre de la Frise aux Pyrénées et du Couesnon au centre de l'Autriche. Ce domaine était divisé en grandes régions où régnaient des rois qui étaient tous des descendants de Clovis : Thuringe et Bavière à l'est, Austrasie autour de la Meuse et du

Rhin, Alemannie vers les sources du Danube, Burgondie au centre, Neustrie à l'ouest, et Aquitaine au sud.

Frères ou cousins, les souverains francs continuaient la tradition romaine de querelles sanglantes autour du trône. Ils s'opposaient sauvagement les uns aux autres, et réglèrent leurs affaires de famille par le meurtre et les fourberies. Ces affaires de famille étaient, au vrai, d'autant plus embrouillées que la puissance d'un roi franc se mesurait au nombre de ses femmes légitimes et de ses concubines, ce qui lui valait une excessive postérité.

Dans tous les domaines, la domination franque se traduit par une étrange confusion : les rois parlent allemand, les clercs parlent latin, le peuple utilise un mélange de celtique et de latin, qui accueille de plus en plus de mots germaniques; où qu'ils habitent, les Francs sont jugés selon la coutume salique ou ripuaire, les Burgondes selon la loi burgonde, les Gallo-romains selon le droit romain, les Bretons selon le droit celtique, ce qui ne facilite pas les rapports juridiques entre voisins de race différente... La situation économique est désastreuse : les guerres et les pillages qui ont accompagné les grandes migrations, et spécialement les invasions hunniques et franques, ont accumulé les ruines dans les villes et les campagnes. Le potentiel industriel est tombé à néant, et le commerce extérieur a disparu, faute de produits à exporter.

Si l'art est encore bien vivant (architecture religieuse, orfèvrerie), il n'y a plus de littérature, parce qu'il n'y a pas de langue qui s'impose, ni même qui paraisse digne de la plume, et que si l'on a encore besoin de décorer les églises, on a d'autres soucis que d'écrire.

Il n'y a, d'ailleurs, plus guère que les gens d'Eglise à savoir lire et écrire. Qui irait à l'école apprendre le latin, s'il n'a l'intention d'entrer dans les ordres ? Il n'y a plus d'écoles où l'on enseigne le gaulois, et il n'y en a pas encore où l'on enseigne les dialectes germaniques.

La vie intellectuelle, encore très imprégnée de romanisme, se réfugie dans les monastères. C'est à la fin du VI^e siècle que se fonde l'ordre des *Bénédictins*, dont les abbayes sont à la fois des centres de conservation de la culture antique, et des foyers d'évangélisation. Mais la christianisation des peuples se fait surtout par l'intermédiaire de leurs rois : lorsqu'un souverain se convertit, il oblige ses sujets à se faire baptiser, sous peine de sanctions graves, et il interdit la pratique des anciens cultes.

En fait, il ne subsiste dans toute l'Europe, que deux foyers d'authentique culture et de véritable civilisation. Sis à chaque extrémité de ce monde en décadence, ce sont les deux pays qui n'ont jamais été ni latinisés ni germanisés : à l'extrême Est, l'Empire de Byzance, à l'extrême Ouest, l'Irlande. L'un et l'autre

de ces pays sont des centres de vie spirituelle intense et d'activité artistique fort riche et fort originale.

L'accroissement du désordre au VII^e siècle.

La puissance des rois francs descendants de Clovis ne pouvait pas durer. Non seulement, entre eux, ils se déchiraient, mais, en outre, les chefs de guerre des différentes tribus, les *ducs* (latin : *dux*, chef), leur obéissaient mal. Ceux de l'est (Thuringe, Bavière, Alemannie) cessèrent bientôt complètement de se soumettre à leur autorité. Pour amadouer les autres, les rois se mirent à leur distribuer des terres, morcelant ainsi leurs propres royaumes.

A mesure que les grands propriétaires devenaient plus puissants, l'autorité royale allait décroissant. Les souverains finirent par n'être plus que des figurants, sans pouvoir réel, et si peu capables d'agir qu'on les appelait les « rois fainéants ».

C'est dans toute l'Europe que le désordre s'accrut au cours du VII^e siècle et au début du VIII^e.

Les querelles religieuses ensanglantaient l'Espagne. Le roi goth Leuwigild, qui était arien, avait un fils, Hermenegild, qui s'était converti au catholicisme sous l'influence de son épouse, Ingunda. Pour faire triompher sa foi, cet Hermenegild dirigea une révolte contre son père. Jeté au cachot, il refusa d'abjurer et fut mis à mort. Mais le successeur de Leuwigild, Récaré, se déclara catholique, et les ariens et les juifs furent cruellement persécutés pendant tout le VII^e siècle.

En Italie, la domination byzantine, instaurée par Justinien, n'avait pas duré. Dès 568, les peuplades germaniques de l'actuelle Hongrie, les *Langobards* ou *Lombards*, chassés par une nouvelle invasion de hordes asiatiques, celle des *Avars*, envahirent la plaine du Pô, et entreprirent progressivement la conquête de toute l'Italie.

Les Francs firent front à la menace avare en Pannonie, mais ils finirent par être battus à Wogahisburg, en 630.

C'est vers ce moment que les descendants des Huns, les *Bulgares*, s'établirent en Dobroudja, puis en Mésie, tandis que se répandaient dans toute l'Europe de l'est, de petits groupes d'indo-européens, d'un niveau de civilisation encore primitif, les *Slaves*. Des tribus slaves s'installèrent dans les Balkans et furent chargées par l'empereur byzantin Héracléios, de repousser les Avars. Rivaux entre elles, elles tombèrent par la suite sous la domination des divers peuples balkaniques. Les unes se convertirent au christianisme sous l'égide romaine (Croates, Slovènes), les autres sous l'égide byzantine (Serbes). D'autres peuplades slaves s'établirent en Bohême et dans l'actuelle Pologne, régions que les Germains avaient abandonnées, par peur des Asiatiques.

Les Slaves étaient assez misérables, vivant dans des huttes et se nourrissant surtout de lait et de fromage. Ils se vêtirent de peaux de bêtes et ne coupaient ni leurs cheveux, ni leur barbe. Cependant, leur société était organisée de manière très rationnelle; ils constituaient de petites communautés de type démocratique, n'avaient pas de rois, et les personnages auxquels ils donnaient le nom de Princes n'étaient que des chefs de guerre, sans pouvoir de gouvernement.

La menace musulmane.

Si l'Europe connaissait à l'Est une perpétuelle instabilité et vivait sous la menace constante des invasions asiatiques, c'est pourtant du sud que vint le plus grand péril qu'elle eut à affronter. Les *Arabes* venaient d'entreprendre la « Guerre Sainte ». Ils s'élançaient à la conquête du monde pour répandre (par la force, comme il était d'usage à l'époque) leur nouvelle religion, l'*Islamisme*, fondée par le prophète Mohammed, qui était mort en 632. Maîtres de tout l'ouest de l'Asie et du nord de l'Afrique, ils prétendaient soumettre également l'Europe, et il s'en fallut de peu qu'ils parvinssent à leurs fins.

Ils tenaient déjà entre leurs mains tous les hauts-lieux de la Chrétienté : cette Palestine où avaient vécu Jésus et les Apôtres, ces métropoles d'Alexandrie, Antioche, Hippone, où avaient enseigné les Pères de l'Eglise. Il leur suffisait désormais de réduire à leur merci le siège impérial de Byzance pour que s'ouvrent toutes grandes devant eux les portes de l'Europe. Ce n'étaient pas les peuplades germaniques divisées et décadentes qui pouvaient leur tenir tête longtemps.

En 649, le khalife de Damas, Moawia, rassembla une flotte pour bloquer le Bosphore. Mais cette flotte fut dispersée par l'empereur Konstan II. La tentative fut reprise en 673; Moawia vint assiéger Constantinople par mer. Les défenseurs de la ville eurent l'idée d'utiliser le feu grégeois (mélange de salpêtre, soufre et résine, qui brûle sur l'eau) et incendièrent les vaisseaux des assaillants.

Mais si l'Empire d'Orient était de taille à résister, il n'en était pas de même des royaumes d'Occident. Arrêtés à l'est, les Arabes portèrent leur effort à l'ouest. Ils profitèrent des dissensions intérieures qui affaiblissaient le royaume wisigoth d'Espagne. En 711, guidée par le comte Julien, en révolte contre son souverain, le roi des Goths Rodéric, une armée de Maures Schargyn (1) et de Berbères commandée par un général nommé Tarik, débarqua à Algésiras, vainquit Rodéric à Xérès, et fit méthodiquement la conquête de l'Espagne.

Cette conquête fut facile. Si les Maures traitaient avec cruauté les Wisigoths, ils se montraient, au contraire, fort bons

(1) Dont les Wisigoths firent « Sarrasins ».

envers les Juifs et les Ibères, qui virent ainsi en eux des libérateurs. D'ailleurs, tous ceux qui leur faisaient soumission bénéficiaient de leur protection. Ils pouvaient rester catholiques et s'administrer eux-mêmes.

Les Maures firent naître en Espagne une civilisation somptueuse. Ils plantèrent des vergers et des jardins, édifièrent des palais, des mosquées et des demeures qui étaient de délicats chefs-d'œuvre, développèrent l'artisanat et firent fleurir un art décoratif raffiné et plein de grâce.

Mais les Arabes ne s'établirent pas au-delà des Pyrénées. Ils se contentèrent de s'y livrer de temps à autre à de fructueuses razzias. C'est que deux événements vinrent sauver la Chrétienté. D'une part, en 718, l'Islam éprouva un nouvel et décisif échec devant Constantinople. Après une guerre sur terre et sur mer qui avait duré toute une année, l'armée de l'énergique empereur Léon III infligea aux forces navales et terrestres des Musulmans une défaite complète. D'autre part, l'Empire islamique se trouva peu après affaibli et désorganisé brusquement par une révolte intérieure, celle des Kharedjites, nomades du Maghreb, considérés comme hérétiques, qui luttèrent contre l'autorité des Khalifes de 740 à 800. Cette révolution coupa l'empire maure d'Espagne du Maghreb et, en 756, Cordoba (Cordoue) fut érigée en capitale d'un khalifat autonome.

Il n'empêche que l'expansion musulmane avait eu ce résultat capital de retirer au christianisme son caractère principalement asiato-africain (les sources de la pensée chrétienne se situent en Asie Mineure, en Egypte et en Afrique du Nord) et d'identifier strictement la Chrétienté à l'Europe géographique. Les Européens avaient désormais conscience de leur unité de civilisation; ils avaient conscience de former un tout au milieu d'un monde hostile.

L'Empire de Charlemagne.

Au milieu du VIII^e siècle, les Lombards avaient en leur pouvoir la quasi-totalité de l'Italie; ils avaient pris possession de sa capitale, Ravenne. Leur roi voulut alors imposer sa juridiction et sa fiscalité au peuple de Rome. Le duché de Rome, bien que resté dans la dépendance de l'Empire byzantin, était, en fait, administré par le Pape, à qui sa suprématie sur les autres évêques (contestée en Orient, mais reconnue en Occident), assurait une grande autorité. Comme les limites entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel n'apparaissaient pas très nettement aux esprits du temps, le Saint-Siège était doté d'immenses domaines, répartis à travers toute l'Italie. La férule germanique le gênait donc énormément. La prétention du roi lombard

d'annexer aussi le duché de Rome mit le comble aux alarmes du pape Étienne II, qui chercha un allié pour soutenir sa cause par les armes.

Il y avait alors en Austrasie (l'actuelle Allemagne de l'ouest, plus la Belgique et l'Alsace-Lorraine), une famille de grands seigneurs dont les chefs étaient en quelque sorte les leaders des grands féodaux qui, par leur indocilité, avaient réduit à l'impuissance les descendants de Chlodovech. Sous le titre de *majordomes*, les chefs de cette famille gouvernaient, en fait, à la place du roi, qu'ils avaient dépouillé de la plupart de ses attributions. Les majordomes avaient soumis à la domination rhénane une grande partie de la Gaule et de la Germanie. L'un d'eux, Pépin de Herstal, avait battu les Neustriens (Parisiens) à *Tertry*, en 687. Son fils naturel, Karl (1), soumit les Bavares, les Thuringiens, les Burgondes. Le fils de Karl, Pépin, surnommé le Bref, poursuivit cette politique de conquêtes en anéantissant la royauté d'Aquitaine. Comme il s'était toujours montré un catholique zélé, en même temps qu'un puissant guerrier, le pape pensa à lui pour la défense contre les Lombards. On lui fit savoir que l'Eglise ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il s'emparât de la couronne du roi d'Austrasie, Chilpéric III, s'il s'engageait à venir au secours du duché de Rome.

Pépin ne manqua pas de profiter de l'invitation. Il fit son coup d'Etat et se fit proclamer roi des Francs (752).

Tenant sa parole de marcher contre les Lombards, il leur reprit notamment le duché de Ravenne, qu'il eut l'habileté politique d'offrir au Pape, au lieu de le restituer à l'Empereur de Byzance. Ainsi étaient fondés les *Etats de l'Eglise*, où le souverain Pontife se transformait en monarque italien. En reconnaissance, le pape Étienne II vint oindre Pépin d'huile consacrée, à l'instar des rois hébreux, inaugurant ainsi la tradition du sacre des rois francs.

En tant que chef de file de la noblesse, Pépin se trouvait beaucoup mieux placé pour se faire obéir que ne l'avaient été les descendants de Clovis, méprisés de tous les grands seigneurs. Il restait l'autorité royale.

Charlemagne.

A la mort de Pépin, en 768, son fils Karl lui succéda. C'était un jeune homme corpulent, sportif, bon vivant, alors âgé de 26 ans. Son gros nez trop long, souligné d'épaisses moustaches, son teint de homard cuit et son cou épais, l'auraient fait paraître

(1) Ce Karl, surnommé plus tard « Martel », avait prêté son concours aux Aquitains lors d'une opération contre un rezzou arabe, et avait remporté près de Poitiers une victoire dont la propagande de ses descendants devait, par la suite, exagérer considérablement l'importance.

plutôt vulgaire, s'il n'avait eu de beaux yeux pleins de vivacité. Jovial et sans façon, il était à la fois très pieux et très belliqueux. Il convient de dire à sa décharge qu'il vivait à une époque et dans un pays où l'on n'attachait pas trop d'importance au précepte du Christ « remets ton épée dans le fourreau ». Grand bagarreur, c'était en même temps un exploitant agricole compétent et avisé, qui surveillait de très près la gestion de ses nombreuses propriétés.

Ambitieux comme ses ancêtres, le jeune prince rhénan continua leur politique de conquêtes. Il a gardé dans l'Histoire le surnom de « Grand » : *Carolus Magnus* (traduit en français *Charlemagne*). Il passa la plus grande partie de sa vie à chevaucher d'un bout à l'autre de l'Europe, à la tête d'une petite armée de cavaliers, se battant avec fougue contre tous les peuples qui faisaient mine de résister à l'hégémonie austrasienne.

Il commença par diriger une expédition contre les Lombards d'Italie, qui cherchaient à reprendre les territoires donnés au pape par Pépin le Bref. Il les battit et déposa leur roi, Didier, dont il prit la place, se faisant appeler « roi des Lombards » (774).

Il mata les Bavarois, coupables à ses yeux d'aspiration à l'indépendance, et guerroya victorieusement contre les Avars de Pannonie, qu'il força à se convertir.

Ses plus rudes ennemis furent les *Saxons*, ces peuplades sauvages de la région de l'Elbe inférieure dont nous avons vu des bandes envahir l'Angleterre. Tandis que les tribus du littoral vivaient de la piraterie, dévastaient les côtes de la Manche et de l'Atlantique, celles de l'intérieur faisaient régner la terreur en Austrasie, où elles effectuaient des razzias, massacrant féroce-ment les populations, brûlant les villes, emmenant les vaincus en esclavage. Les Saxons restaient fidèles à la religion germanique, et les efforts des missionnaires chrétiens pour les convertir s'étaient toujours avérés vains. Il convenait de faire cesser leurs exactions, et, en outre, en pur guerrier germain, Charlemagne avait des conceptions très militaires de l'évangélisation : il s'avança avec son armée à travers les forêts et les marais de la Basse-Saxe, détruisit les sanctuaires qu'il y trouva, et, lorsqu'il eut réussi, non sans peine, à vaincre les indigènes, il les obligea, à coups de lances, à entrer dans l'eau d'une rivière par tribus entières, pendant qu'un évêque prononçait sur eux les paroles du baptême.

Les grands espoirs qu'il fondait sur cette « conversion » furent déçus. Tout baptisés qu'ils fussent, les Saxons, sous la conduite de leur chef Widukind, ne tardèrent pas à se révolter. Il lui fallut recommencer contre eux de multiples expéditions, très meurtrières. Il édicta que serait puni de mort quiconque refuserait le baptême, ne jeûnerait pas pendant le Carême, ou incinérerait un défunt. Pour servir d'exemple, il pratiqua des

massacres collectifs et des déportations de peuplades entières, ce qui, dans son esprit, était destiné à inspirer aux populations l'amour du Christ. Puis il installa dans le pays une administration civile et ecclésiastique exclusivement franque.

Charlemagne aurait encore voulu reprendre l'Espagne aux Musulmans (1), et conquérir la Bretagne armorique, dont l'indépendance l'irritait. En Espagne, il parvint seulement à fonder une « marche » (zone de défense frontalière), correspondant à l'actuelle Catalogne.

Il y avait, en effet, des « marches » tout le long des frontières : Marche de Bretagne (contre les Bretons), Marche Saxonne, Marche Sorbe, Marche Pannonienne, Marche Frioulienne. Elles étaient occupées par des garnisons vivant en camps retranchés, et étaient commandées par des « comtes des Marches » ou « marquis ».

C'est au retour d'une des vaines expéditions qu'il avait dirigées contre les Maures d'Espagne, que son arrière-garde, commandée par le comte de la Marche de Bretagne, Roland, tomba dans une embuscade tendue par les *Basques*, alliés des Musulmans : épisode qui a donné lieu à la fameuse « Chanson de Roland », dans laquelle Roland est promu au rang de neveu du roi franc.

En Bretagne, les incursions franques se traduisirent par des pillages et des massacres, mais la population ne se soumit jamais au gouvernement germanique.

Malgré ces échecs, le pouvoir de Charlemagne était tel, et il cumulait sur sa tête tant de royautés, qu'il apparaissait aux yeux des contemporains comme un véritable successeur des empereurs romains. Or le clergé rêvait de ressusciter le titre, afin de voir s'épanouir un Empire chrétien d'Occident, qui serait dirigé par le Pape au point de vue spirituel, et par l'Empereur au point de vue temporel. Manifestant un réel souci d'unité, l'idée était heureuse, si l'on tient compte qu'il était impossible aux hommes de l'époque de concevoir d'autre autorité que celle d'un individu. La situation dans laquelle se trouvait l'Occident depuis quatre siècles rendait impensable tout système d'essence démocratique, comme par exemple celui qu'avait connu la République athénienne. Les hommes étaient trop inégaux, et de statut personnel trop divers : il y avait des occupants et des occupés, des gens soumis au droit germanique et d'autres au droit romain, des hommes libres et des esclaves; les guerriers imposaient leur volonté à la population laborieuse, et étaient liés à leur chef par

(1) Pour défendre le christianisme, bien sûr. Mais c'étaient des émirs musulmans qui faisaient appel à lui contre leur correligionnaire, le khalife de Cordoba...

des liens personnels. Dans cette incohérence, le pouvoir ne pouvait être détenu que par les chefs militaires, et la force fondait la légitimité.

En décembre de l'an 800, on profita de la présence du roi à Rome, où il était venu mettre au pas des adversaires du Souverain Pontife, pour réaliser le grand projet de restauration de l'Empire. Au cours de la nuit de Noël, pendant la messe, le pape Léon III posa sur la tête du fils de Pépin le Bref la couronne impériale, et le proclama « Auguste et Empereur des Romains ». Il semble que Charlemagne ne s'y attendait pas, et qu'il en a été plutôt contrarié. Il ambitionnait le titre et avait entrepris des négociations pour se le faire décerner, mais il comptait manifestement l'obtenir selon la procédure classique, des mains d'un Sénat, et faire suivre son investiture d'une grandiose cérémonie où tous les princes d'Europe lui auraient prêté serment. Non seulement il était dépité de se voir couronner à la sauvette, mais il lui déplaisait de tenir son pouvoir du pape, qui affirmait par là la primauté du spirituel sur le temporel...

Le rétablissement de l'Empire, malgré le maintien anachronique de la fiction de romanité, marque une date importante dans l'histoire de l'Europe. Il révèle une véritable prise de conscience européenne : si Karl le Grand est élevé au rang de chef temporel de tout l'Occident, ce n'est pas en tant que haut dignitaire romain chargé d'exercer l'autorité de Rome sur les peuples soumis ; il est le souverain de toute l'Europe, ou presque.

L'Empire carolingien.

Son titre d'Empereur confère un prestige inégalable au souverain austrasien, et le place d'emblée au-dessus de tous les rois. L'impératrice de Byzance reconnaît son autorité sur l'Occident et lui fait porter les insignes de « Basileus » ; le khalife du Maroc lui envoie des ambassadeurs ; le khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, lui-même, lui adresse de somptueux présents. Mais Charlemagne ne change rien à sa façon de gouverner, non plus, d'ailleurs, qu'à son mode de vie. Il ne s'installe ni à Rome, ni à Ravenne, mais bien dans sa province natale, à Aachen (Aix-la-Chapelle), en Rhénanie.

Il reste fidèle aux coutumes des guerriers de sa race. Il ne s'affuble pas d'une toge de consul romain, comme l'avait fait, par exemple, Clovis, mais continue à s'habiller à la mode franque : tunique brodée, gilet de peau de rat, et bandelettes autour des jambes. Il est polygame et possède un si nombreux harem qu'il ignore au juste le nombre de fils et de filles que ses femmes lui ont donnés. Il essaie d'apprendre le latin, parce que c'est la langue internationale, mais, dans la vie courante, n'utilise que sa langue maternelle, l'allemand.

Il ne sait ni lire, ni écrire, et confie la rédaction des actes à des « notaires » dirigés par un ecclésiastique, appelé le « chancelier ».

Au rebours des conceptions romaines, selon lesquelles le service personnel est un déshonneur et ne peut être confié qu'à des esclaves, il honore les plus grands chefs de guerre en les chargeant des services intérieurs de son palais, suivant une vieille tradition typiquement occidentale. Le *sénéchal*, qui a la responsabilité de la table, l'*échanson*, qui a la charge des boissons, le *connétable*, qui dirige les écuries, et le *camérier*, qui s'occupe des questions vestimentaires, sont les plus grands dignitaires de l'Empire.

Parce qu'il est de style « barbare », il ne faudrait pas croire que le régime politique carolingien représente une régression par rapport au système impérial des Romains, bien au contraire. Alors que les Romains avaient étouffé la liberté à un moment où l'Europe évoluait de plus en plus vers la démocratie, Charlemagne, lui, se montre aussi libéral qu'il est possible de l'être à une époque où le véritable libéralisme n'est plus concevable. Il ne gouverne pas à la manière arbitraire des empereurs romains, dont rien ne limitait le bon plaisir. Les lois qu'il promulgue, et qu'on appelle « capitulaires », sont élaborées en accord avec les grands du royaume. Il a la sagesse de ne pas imiter la centralisation bureaucratique des Césars, et de conserver une organisation de type fédéraliste : les *comtes* qui sont à la tête des diverses régions de l'Empire (cités gauloises, cantons germaniques) exercent en pleine indépendance les pouvoirs administratif, judiciaire, militaire et financier.

Exposés au péril continu des guerres entre princes et des raids de pillards, paysans et bourgeois s'étaient mis sous la protection des grands personnages, comtes, ducs, évêques, grands propriétaires fonciers, qui possédaient une escorte armée. Ces grands personnages s'étaient, en effet, attachés des cavaliers, liés à eux par un engagement personnel à vie, scellé par un serment. C'est ce qu'on appelle le *vasselage* : le grand personnage est le *seigneur* (l'Ancien) des gens qui lui sont attachés, et qu'il appelle ses hommes, ou *vassaux* (du celtique « vassos » (1) qui signifie homme).

Laissant les seigneurs gouverner leur domaine et les gens qui y vivent, Charlemagne se considère comme leur seigneur commun, le seigneur des seigneurs, et exige de chacun d'eux le serment de vassalité. Ainsi ne prétend-il pas être personnellement le chef de tous les hommes vivant dans l'Empire, mais plutôt l'élément fédérateur entre leurs chefs.

(1) Le mot subsiste en breton moderne, sous la forme « gwas ».

Néanmoins, il surveille de très près les gouvernements locaux et fait inspecter les comtes par ses envoyés, les *missi dominici*. Un comte qui commet trop d'abus risque d'être destitué.

Il va de soi qu'en règle générale, les détenteurs de l'autorité, dans tout l'Empire, appartiennent à la noblesse guerrière franque. Du fait du cloisonnement des classes, ce caractère germanique de l'aristocratie devait se maintenir à travers les siècles, et faire qu'un seigneur français ou anglais était plus proche, sous l'ancien régime, d'un seigneur allemand ou scandinave, que de ses propres sujets.

Les pays conquis par Charlemagne — Lombardie, Saxe — tout en faisant intimement partie de l'ensemble européen, conservent leurs coutumes et leur droit privé.

Toute cette organisation, d'où dérivera la féodalité, est, pour l'heure, assez harmonieuse, car elle repose sur de libres choix, d'homme à homme, et sur le respect des particularismes : elle deviendra dangereuse, par la suite, quand le principe héréditaire aura installé les uns dans la puissance, les autres dans la dépendance, et que les ambitions personnelles auront détruit l'équilibre originel.

Même à l'extérieur des frontières de l'Empire, les souverains occidentaux reconnaissent la primauté de l'Empereur et s'abritent sous sa protection. Les Slaves, les Avars, les Basques, les Beneventins et les Bretons d'Armorique, qu'il n'a pu soumettre, lui paient un tribut. Les rois d'Angleterre, d'Ecosse, de Galice, l'appellent leur Seigneur.

Quels que soient les défauts de Charlemagne, qui était de son temps, et quels que soient les crimes qu'il a commis (il en a commis beaucoup, il a traité de façon odieuse ses propres neveux, déportés en Gaule des dizaines de milliers de Saxons, ordonné des massacres collectifs), on doit lui rendre cet hommage qu'il a su rétablir l'unité de l'Europe et donner à l'Occident une organisation conforme à son génie propre. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés, qui l'appelaient « père de l'Europe » et parlaient désormais du « royaume d'Europe » : *Regnum Europae*.

La civilisation carolingienne.

Le règne de Charlemagne ne rendit pas, cependant, la prospérité économique aux peuples de l'Empire. L'Europe restait pauvre. La terre était répartie entre les chefs de guerre germaniques, dont les immenses domaines étaient appelés *villae*. De ces domaines, une partie (*indominicatum*) était exploitée directement par le propriétaire et ses domestiques, et le reste réparti contre redevances annuelles, entre les familles de tenanciers, rassemblées en communautés de culture de telle manière que chaque famille ait droit à un certain nombre de sillons dans chacun des champs cultivés en commun (aucune clôture ne devait séparer

les sillons des uns des sillons des autres). Il n'y a guère que dans les pays restés celtiques que ce système des « champs ouverts » n'avait pas cours, et que les parcelles étaient encloses de talus.

Si l'empereur ne se préoccupa guère d'améliorer le niveau de vie des populations européennes, il fit, par contre, de son mieux pour en relever le niveau intellectuel, bien que lui-même illettré. Il fit venir à sa cour et dans les abbayes du continent, de savants moines irlandais, et des moines anglais disciples des Irlandais, afin de faire revivre les études grecques et latines, et de réformer l'écriture.

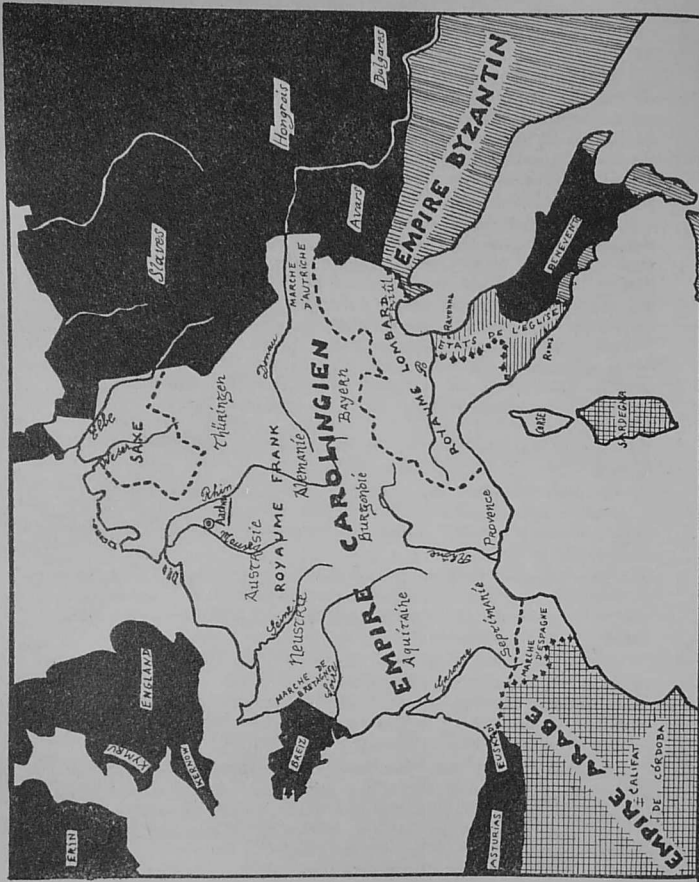
Christianisés au v^e siècle par saint Patrick (ou Padraig), et demeurés à l'écart des troubles qui agitaient l'Europe, les Irlandais étaient, en effet, restés des gens instruits. Leurs monastères étaient peuplés d'érudits latinistes et hellénistes. Ils n'avaient pu déformer le latin comme l'avaient fait les continentaux, puisqu'ils ne l'avaient jamais utilisé comme langue vivante. Ils le cultivaient avec soin, avec le grec et l'hébreu, pour l'étude des saintes Ecritures. Ils introduisirent donc dans l'Empire un latin savant qui servit de langue internationale (l'esperanto de l'époque), tant dans l'Eglise que dans les chancelleries. Malheureusement, l'enseignement « classique » qu'ils remirent en honneur n'était qu'une résurrection du piètre enseignement des grammairiens et rhétoriciens latins.

Du moins était-ce une chose très importante que la fondation un peu partout d'écoles où l'instruction, dispensée par le clergé, était gratuite et ouverte à tous. La lutte contre l'analphabétisme était engagée.

Enseignant et fondant des monastères à travers tout l'Empire carolingien, les penseurs irlandais, chrétiens ardents et originaux, exercèrent une influence considérable sur la philosophie et la théologie de l'époque.

Dans le domaine de l'art, les traditions celtiques, restées vivantes en Irlande, firent reflourir les motifs abstraits et la fantaisie des entrelacs et des spirales sur les manuscrits, les chapiteaux, les pièces d'orfèvrerie : l'Europe retrouvait sa voie propre et se remettait à créer des chefs-d'œuvre.

C'est tout cela que l'on appelle la « Renaissance carolingienne ».



L'Empire carolingien

III. — L'EFFRITEMENT DE L'EUROPE

La succession de Charlemagne.

Karl le Grand mourut en 814. L'Empire qu'il avait su constituer sans porter atteinte à la diversité des coutumes, des lois ni des langues des nations qui le composaient, aurait pu lui survivre indéfiniment, conforme qu'il était à la nature des choses, cimenté par la communauté de religion et la conscience de l'unité européenne, s'il n'avait été soumis aux règles désastreuses de dévolution de la royauté chez les Germains. Nous avons vu que, lorsqu'un roi franc mourait, sa couronne, au lieu d'être attribuée par les représentants du peuple au chef le plus méritant, était partagée entre tous ses fils, comme un vulgaire bien patrimonial.

En théorie, pourtant, ce système aurait dû rester sans effet sur l'intégrité de l'Empire : si les royaumes pouvaient se partager, la dignité impériale, elle, par définition, était indivisible et, de fait, nul ne songea jamais à la diviser. Les fils de l'Empereur se voyaient attribuer à sa mort, chacun un royaume au sein de l'Empire, mais l'aîné seul héritait de la couronne impériale et, dans cet Empire composé de nombreux royaumes, il était le supérieur hiérarchique de tous les autres rois. Mais dans la pratique, les ambitions personnelles des sauvages princes franks empêchaient le système de fonctionner normalement. Avides de puissance, les rois supportaient difficilement la suzeraineté de leur frère aîné, l'Empereur.

Se soumettant à la coutume de sa race, Charlemagne avait prévu le partage de ses Etats entre ses trois fils légitimes (1). Par chance, un seul d'entre eux lui survécut, Ludovicus — Louis — dit le Débonnaire, et l'unité fut provisoirement maintenue. Louis n'avait pas l'envergure de son père; il savait mal se faire obéir. Néanmoins, il poursuivit l'œuvre du vieil empereur, et réussit même l'annexion de la Bretagne (défaite du roi breton Morvan en 818). Par contre, la Marche de Catalogne se proclama indépendante.

Son règne fut marqué par des guerres civiles, dues à la jalousie qui existait entre ses fils de lits différents. Louis, contrairement à ses prédécesseurs, n'avait jamais eu qu'une épouse à la fois, mais, veuf de l'impératrice Hermengarde, il s'était remarié avec une belle Bavaoise, Judith. La part de succession qu'il réservait à Charles, fils de Judith, parut trop importante aux

(1) Ceux qu'il avait eus d'une reine et non d'une simple concubine.

trois fils d'Hermengarde, qui se soulevèrent, et allèrent jusqu'à emprisonner leur père.

A la mort de Louis, ce fut l'aîné, Lothaire, qui hérita de l'Empire, comme il était de règle. Le fils cadet, Pépin, était roi d'Aquitaine. Mais les deux plus jeunes se révoltèrent contre l'Empereur, et leur rébellion aboutit au traité de Verdun (843) par lequel deux importantes provinces étaient détachées de ce que l'on appelait la *Francie* : l'une, à l'est, était attribuée à Louis, dit le Germanique, l'autre, à l'ouest, à Charles.

La Francie de l'est, domaine de Louis, correspondait grosso modo à l'actuelle Allemagne Fédérale. La Francie de l'ouest, royaume de Charles, surnommé le Chauve, ne dépassait guère les limites du Bassin parisien. A l'exception de l'Aquitaine, royaume de Pépin, tout le reste de l'Empire, c'est-à-dire le cœur même du pays franc (actuels Pays-Bas, Belgique, Rhénanie, Lorraine), avec la capitale Aachen, la Bourgondie, la Provence et l'Italie, relevait directement de l'Empereur.

Mais Charles le Chauve, qui avait hérité du caractère cupide de sa mère, la belle Bavaroise, poursuivit la guerre civile pour agrandir son domaine au détriment de ses demi-frères et neveux. Il dépouilla le malheureux Pépin d'une partie de l'Aquitaine.

Après la mort du fils de Lothaire, il combattit Louis le Germanique. Il avait également essayé de mettre la main sur la Bretagne, mais n'avait réussi qu'à la détacher de l'Empire. En effet, après l'avoir conquise, le Débonnaire en avait confié le gouvernement à un noble du pays, le duc Nominoë, mais celui-ci, qui n'était lié par serment qu'à l'Empereur, n'avait aucune raison, à la mort de celui-ci, d'admettre la suzeraineté de Charles, simple roi franc. Le 22 juin 845, près de Redon, il mit en déroute l'armée germanique qui marchait contre lui, sous le commandement de Charles lui-même, et se proclama roi de Bretagne. En 847, le pape reconnut la Bretagne (ou *Breiz*) comme royaume indépendant.

La mégalomanie de Charles le Chauve faisait peser sur l'Europe un grave danger, dont les autres princes étaient conscients. En 851, le roi de Bretagne voulut mettre un terme à ce danger, et entreprit la conquête de la Francie. L'armée bretonne poursuivit son avance victorieuse jusqu'aux portes de Paris, mais Nominoë mourut brusquement de façon mystérieuse (sans doute empoisonné par un émissaire du roi franc). Sa mort mettait fin aux espoirs caressés par beaucoup de descendants des Gaulois de se libérer du joug germanique et de voir rétablir une royauté celtique dans l'ancienne Gaule. Les Bretons se retirèrent, se contentant désormais de défendre leur propre indépendance.

Le partage effectué à Verdun n'était qu'un épisode d'une querelle de famille, et, contrairement à ce que laissent entendre — on comprend mal pourquoi — la plupart des manuels scolaires,

il ne fut pas définitif. Après une longue période de guerres fratricides, l'unité se trouva rétablie à la mort d'un roi de la Francie de l'ouest nommé Carloman, en 884 : l'empereur Charles le Gros, descendant de Louis le Germanique, qui gouvernait déjà tout le reste de l'Empire, reprit le gouvernement de ce royaume de l'ouest.

Mais Charles le Gros était un faible d'esprit et un malade. Il avait des crises d'épilepsie. Son neveu Arnulf, bâtard de Carloman, se révolta contre lui. Charles fut déposé par la diète de Tribur.

C'est à la suite de cette révolte que l'Empire fut de nouveau divisé, et ce partage (887) est un événement historique infiniment plus important, par ses conséquences, que le partage provisoire de Verdun. L'Empire fut morcelé en royaumes nombreux sur lesquels l'empereur avait le plus grand mal à faire respecter son autorité.

C'est à ce moment que l'on voit apparaître un nouveau royaume, dont nul ne pouvait encore soupçonner le brillant avenir : le royaume de France. La « France » était primitivement la Marche de Bretagne érigée en duché par Charles le Chauve au profit d'un rude et turbulent guerrier, Robert le Fort, d'origine obscure (on le disait fils d'un boucher). Après la déposition de Charles le Gros, les seigneurs de Neustrie, réunis à Compiègne, élirent pour roi le duc de France, Eudes, fils de Robert le Fort, et c'est ainsi que la Neustrie devint la France.

Mais l'existence au sein de l'Empire d'un royaume dont le souverain ne descendait pas de Charlemagne scandalisait beaucoup de hauts personnages. L'archevêque de Reims ne reconnut pas Eudes, et couronna à sa place un Carolingien, Charles le Simple. Il s'ensuivit une guerre civile, et, en définitive, Charles le Simple succéda à Eudes à la mort de celui-ci.

La restauration de l'Empire par Otton le Grand.

A la fin du IX^e siècle, l'autorité de l'Empereur était très affaiblie. Or en 911, mourut le dernier empereur descendant de Charlemagne, le roi de Germanie, Ludwig IV.

En ce qui concerne le trône de Germanie, les grands seigneurs et prélats allemands se réunirent pour y élire un des ducs du royaume, et ce retour aux traditions eut un effet durable : à partir de ce moment, la couronne resta élective. Mais la dignité impériale resta vacante.

En 936, la couronne de Germanie échut au duc de Saxe. Otton (ou plus exactement Otto), qui était un homme énergique et un excellent administrateur. Il fut surnommé le Grand.

Otton était un nouveau Charlemagne. Comme lui, il protégea les lettres et les arts, parcourut l'Europe à la tête d'une armée de cavaliers, convertit les païens par la force des armes, se fit le champion de l'Eglise, et réduisit les seigneurs à l'obéissance.

Otton sauva l'Europe du danger hongrois. Les *Hongrois* ou *Magyars* étaient des nomades d'origine ouralo-altaïque, qui avaient pénétré en Europe au siècle précédent. Montés sur de petits chevaux et combattant avec l'arc, ils s'étaient rués sur le royaume slave des Moraves, puis sur la Bavière, brûlant les villages, rasant les couvents, massacrant les populations. Au x^e siècle, certaines de leurs hordes ravageaient l'Allemagne, la Lotharingie et l'Aquitaine, s'avançant jusqu'à Toulouse, tandis que d'autres mettaient l'Italie à feu et à sang. Ce fut Otton qui vint à bout d'eux, et les repoussa jusque dans la plaine danubienne, où ils s'installèrent. Convertis au christianisme, ils constituèrent dans le pays qui prit le nom de Hongrie, une aristocratie guerrière faisant travailler pour elle la population paysanne.

Otton imposa également son protectorat aux Slaves de Bohême. Il ne se contenta pas de faire respecter son autorité par tous les ducs de la Germanie de l'Est, mais incorpora à son royaume la Lorraine et la Belgique. En 940, son armée envahit la France, où régnait un Carolingien nommé Louis IV, et reçut l'hommage d'un grand seigneur, le duc de France Hugues le Grand, de la lignée d'Eudes, qui captura le roi Louis. Mais les intrigues et les perfidies de ce personnage finirent par lui aliéner la sympathie d'Otton, qui se réconcilia alors avec Louis IV. En Italie, les chefs locaux n'obéissaient plus à aucun roi : Otton entra dans le pays à la tête de ses cavaliers, et se proclama roi des Lombards (961).

Alors, comme l'avait fait Charlemagne, il se rendit à Rome et se fit couronner empereur par le pape Jean XII (962). Après lui, l'usage devait subsister pour les rois allemands de réunir leur armée et de diriger en Italie une expédition symbolique, pour s'y faire reconnaître roi des Lombards à Pavie et empereur à Rome.

La date de 962 est une date importante dans l'histoire de l'Europe, puisqu'en restaurant l'Empire, Otton le Grand refaisait en partie l'unité européenne. Tout en continuant à gouverner leurs propres royaumes en chefs autonomes, la plupart des rois reconnaissaient l'Empereur pour leur souverain. Au xi^e siècle, l'autorité de l'Empereur sera indiscutée aussi bien dans les pays de langue romane situés à l'est de la Meuse et du Rhône, que dans les pays de langue allemande et dans la péninsule italienne. Elle sera même imposée aux royaumes slaves de Bohême et de Pologne.

Néanmoins, un fait était apparu, qui venait compromettre gravement l'unité de l'Empire et la conscience commune européenne : la volonté de sécession du roi Charles le Simple et de ses successeurs. Tant qu'il y avait eu des empereurs carolingiens, les rois de Neustrie ou de France n'avaient fait aucune difficulté pour se reconnaître leurs vassaux, y compris l'ancêtre des Capétiens, Eudes, qui avait prêté serment de vassalité à l'empereur Arnulf. Charles le Simple fut le premier à se dresser contre l'autorité impériale et à chercher à s'emparer de territoires lotharingiens. Par la suite, après un demi-siècle de vacance du trône impérial, ses successeurs ne voulurent plus admettre que leur royaume fût membre d'un grand ensemble. Sans contester que l'Empereur fût le personnage le plus élevé en dignité de l'Europe, ils ne se reconnaissaient plus ses vassaux. Leurs conceptions séparatistes sont à la source des graves conflits qui, dans l'avenir, devaient ensanglanter l'Europe.

Les derniers carolingiens disputèrent à l'Empire les terres de Lorraine. Mais à la mort de Louis V, en 987, le parti germanophile, dirigé par l'archevêque de Reims Adalberon, fit proclamer roi Hugues Capet, fils d'Hugues le Grand, qui renonçait à toute prétention française sur la Lotharingie.

Les invasions normandes.

L'Europe des viii^e et ix^e siècles fut bouleversée profondément par les mouvements des tribus germaniques les plus septentrionales, restées jusque-là dans cette Scandinavie qui était le berceau de la race.

Ces Scandinaves, les *Vikings*, que l'on appelle aussi les *Normands*, c'est-à-dire les hommes du Nord, avaient conservé la religion, les mœurs et les structures sociales des anciens Germains. Suivant l'exemple de leurs cousins, les Saxons, aux siècles précédents, ceux qui habitaient le littoral s'adonnaient volontiers à cette lucrative industrie qu'était la piraterie. A mesure que se perfectionnaient leurs méthodes de construction des bateaux et leurs connaissances en navigation, ils devenaient plus hardis et entreprenaient des expéditions plus importantes et plus lointaines, dont le profit était d'autant plus élevé.

A partir de la fin du viii^e siècle, ces audacieux aventuriers, naviguant sur de longues barques à voile et à rames, les *drakkars*, entreprennent, par vagues successives, le pillage et la dévastation systématiques des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Ils remontent les estuaires des fleuves, sèment partout la terreur et la ruine, tuent et incendient, et repartent chez eux chargés de butin. Ils s'acharnent tout spécialement sur le clergé chrétien et sur les édifices religieux. Parfois ils imposent le tribut à un

peuple. Parfois ils fondent un établissement, ou même s'installent définitivement dans un pays.

Un peu avant l'an 800, une première vague, venue de Norvège, colonise les îles Féroé, les Shetlands et les Orcades, prend pied dans l'île de Man et, de là, se répand sur tout le littoral occidental de la Grande-Bretagne.

Les expéditions norvégiennes furent suivies par des expéditions danoises qui ravagèrent les côtes de l'est et du sud de l'Angleterre. Les Danois se taillèrent des colonies en territoire saxon. Seul, le roi de Wessex, Alfred le Grand, arriva à leur résister, et à les repousser vers le nord. Ses successeurs devaient peu à peu absorber les colonies normandes et réaliser l'unité anglaise, mais pour peu de temps.

Les Vikings, qui occupaient le nord de l'Ecosse et l'est de l'Irlande, poussèrent par la suite jusqu'en Islande, où vivaient quelques colonies celtes, puis au Groenland. Ils traversèrent même l'Atlantique nord, et découvrirent l'Amérique, vers la fin du x^e siècle (les premiers navigateurs qui, à la suite d'un naufrage, s'installèrent en Floride, en 983, étaient cependant des Irlandais, parlant gaélique).

D'autres vagues normandes avaient, entre-temps, exercé de terribles ravages sur le continent, remontant tour à tour le Rhin, l'Escaut, la Seine, la Loire, la Garonne... Elles se taillèrent en territoire franc, en 911, un « *danelaw* » à qui fut donné leur nom, la *Normandie*.

Certains équipages poussèrent des incursions jusqu'en Italie du sud, notamment sous la conduite d'un chef nommé Hastings, qui avait commis en France de grandes dévastations.

Les Vikings possédaient quelques établissements dans la région du lac Ilmen, et imposaient le tribut aux peuplades slaves et finnoises qui y vivaient. Au milieu du ix^e siècle, les Slaves et les Finnois se révoltèrent et chassèrent les colons normands, qu'on appelait ici *Varègues* ou *Russes*. Mais le désordre qui s'ensuivit fut tel qu'ils les rappelèrent et leur offrirent le gouvernement de leur pays. C'est dans ces conditions que le premier prince russe, établi à Novgorod, fut le Danois Rørik, qui était sans doute le « Roi de mer » ayant dévasté naguère Paris et les côtes anglaises. Son successeur, Oleg le Sage, après avoir soumis les autres princes varègues, fonda un immense Etat russe, s'étendant jusqu'à la mer Noire, et en fixa la capitale à Kiev. Les Russes n'étaient qu'un petit noyau au milieu de la population slave, mais ils la dirigeaient et en réalisaient l'unification. Ils conduisirent plusieurs expéditions contre Byzance (dont la première en 907, sous Oleg le Sage) et en retirèrent des traités de commerce avantageux.

Grands dominateurs, les Vikings parvinrent à constituer, au début du xi^e siècle, un vaste empire nordique. Le roi de

Danemark Knut le Grand conquit, en effet, la couronne d'Angleterre, et réunit sous son sceptre Danemark, Norvège, Hébrides et Angleterre. Mais cette Confédération Scandinave ne survécut pas à son fils, Harald Knut, mort en 1041, et, à cette date, ce fut de nouveau un Saxon, Edward le Confesseur, qui monta sur le trône d'Angleterre.

Mais s'ils étaient politiquement des conquérants, nulle part les Vikings ne cherchèrent à imposer aux peuples conquis leur propre civilisation : ils adoptaient au contraire la leur. En Normandie, ils se mirent à parler la langue des Francs. En Angleterre, ils respectèrent la personnalité saxonne. Entre la Baltique et la mer Noire, ils adoptèrent la langue slave. Peu à peu, ils se convertirent au christianisme. Après son baptême, en 988, et son mariage avec la princesse byzantine Anne, le roi russe Vladimir imposa dans tout son royaume le christianisme de rite oriental. De même, c'est le roi Knut le Grand qui introduisit définitivement la religion chrétienne au Danemark.

Malgré tout, les invasions scandinaves avaient causé beaucoup de mal à l'Europe, où elles avaient accumulé les ruines et les deuils, provoqué l'exode des habitants des côtes, et obligé les populations à se serrer autour des seigneurs capables de les défendre, ce qui transformait ces seigneurs en de véritables petits potentats.

CHAPITRE V

L'EUROPE CHRÉTIENNE

Les deux glaives, le spirituel et le temporel, sont au pouvoir de l'Eglise; le premier est manié par l'Eglise, le second pour l'Eglise; le premier par les prêtres, le second par les rois et les guerriers, mais aussi longtemps que le prêtre le veut et le tolère. Donc l'un de ces glaives doit être soumis à l'autre; l'autorité temporelle doit s'incliner devant l'autorité spirituelle.

(Boniface VIII).

I. — L'ANARCHIE FEODALE

La conception guerrière de l'autorité, qui était le propre des Francs, avait plongé l'Europe dans l'anarchie. Quiconque exerçait le moindre commandement entretenait sa petite armée personnelle, et la puissance des seigneurs locaux avait encore été renforcée par la nécessité pour les peuples, du fait des invasions et des pillages, de s'abandonner à la protection de leurs armes. L'union entre divers territoires ne peut, bien évidemment, se maintenir longtemps si chacun dispose pour sa part de la force militaire. Certes, subsistait l'ancienne hiérarchie, assise sur les serments de fidélité d'homme à homme, de *vassal* à *suzerain*, avec, en haut de la pyramide, l'Empereur. Mais les vassaux avaient pris l'habitude, à tous les échelons de cette hiérarchie, de se conduire en chefs indépendants, se faisant la guerre les uns aux autres, et n'obéissant à leur suzerain que lorsqu'ils y étaient contraints par les armes. Au XI^e siècle,

l'Europe unie n'était déjà plus qu'un souvenir. Le seul lien solide entre les peuples européens était désormais la religion, la soumission à l'Eglise romaine.

L'Europe du XI^e siècle.

L'Empereur n'a rien perdu de son prestige. Il est, sur le plan temporel, le premier personnage d'Europe. Mais son autorité s'est bien amoindrie. Même en Allemagne, il ne peut se faire obéir qu'en courant sans trêve d'un bout à l'autre de ses domaines, à la tête de ses cavaliers.

Le territoire où l'autorité impériale est indiscutée est appelé le *Saint Empire Romain Germanique* (1). Il s'étend de la rive droite du Rhône à la région située au-delà de l'Elbe. Il se compose des duchés de Sachsen (Saxe : pays des Saxons), Franken (Franconie : pays des Francs), Lothringen (Lorraine : pays de Lothaire), Schwaben (Souabe) et Bayern (Bavière) et des royaumes d'Italie et, depuis 1032, de Bourgogne (Provence, Dauphiné et Savoie actuels).

En Italie, cependant, tout le sud de la péninsule reste au pouvoir de Byzance; quant à la Sicile, elle est entre les mains des Musulmans. Ceux-ci font peser leur menace sur l'Italie du sud, que l'empereur byzantin ne se soucie guère de secourir. Les villes de cette région doivent se défendre elles-mêmes et, de ce fait, prennent de plus en plus d'autonomie. Dans le nord, la domination saxonne, puis franconienne, pèse à l'aristocratie lombarde, et les empereurs ont à maintes reprises de graves révoltes à réprimer.

A partir du milieu du XI^e siècle, l'Italie subit des immigrations normandes. Les Normands s'emparent des villes du sud, et y sont reçus comme des défenseurs contre le péril musulman. Mais ils mettent la main sur les dernières possessions byzantines, et s'étendent vers le nord au détriment de l'Empereur. Après quoi, ils arrachent à l'Islam la Sardaigne et la Sicile.

Le pouvoir des Musulmans s'affaiblit également en Espagne. Jusque-là, l'Espagne, où toute l'autorité était détenue par des Arabes, obéissait à un seul chef, le Khalife de Cordoue (Cordoba), à la fois chef militaire et religieux. Le Khalife avait sous ses ordres des gouverneurs de province, les *émirs*. Il subsistait néanmoins, dans le nord, de petits royaumes chrétiens : Asturies, Galice, Léon et Castille au nord-ouest, royaume basque (Vascongadas ou *Euskadi*) et Navarre dans les Pyrénées, sans parler de

(1) Saint, puisque l'Empereur tient sa couronne du Pape; Romain, puisqu'il succède aux Césars; Germanique, puisqu'il appartient à la race de Charlemagne.

la marche franque de Catalogne. Ces royaumes étaient pauvres et mal armés, alors que le pays musulman était très riche. Comme nous l'avons vu, le Khalifat de Cordoue était indépendant du reste de l'Empire arabe, et il en était résulté une civilisation originale, hispano-mauresque, très brillante. L'Eglise chrétienne y avait conservé ses droits et sa liberté (on vit même des khalifes provoquer la réunion de conciles). L'agriculture, grâce à des travaux d'irrigation, était florissante, le commerce et l'industrie (métaux, cuirs, soie, sucre) étaient prospères. L'art hispano-mauresque avait produit des chefs-d'œuvre (Alhambra de Grenade, Mosquée de Cordoue, Alcazar de Seville) et les savants étaient très en avance sur leur temps (Averrhoès pour la médecine, Ibn-Djaber pour les mathématiques). Mais au début du XI^e siècle, le Khalifat de Cordoue commence à se démembler. Les provinces gouvernées par les émirs accèdent, les unes après les autres, à l'indépendance. Les rois chrétiens du nord en profitent pour engager la lutte contre l'Islam et repousser peu à peu les Arabes vers le sud. Le Leon et la Castille s'unissent en un seul royaume, auquel se rattachent la Galice et la Lusitanie (où se forme, en 1095, le comté de Porto Calle, ou *Portugal*). L'Aragon conquiert la région de Zaragoza (Saragosse). Mais les progrès des chrétiens sont arrêtés par une nouvelle invasion musulmane, celle de Marocains appartenant à la secte des *Almoravides* (1050).

Pendant ce temps, dans les pays situés entre l'Empire romain et l'Espagne, règne la plus complète confusion. Après tous les bouleversements du X^e siècle, on y trouve maintenant, au lieu des trois royaumes, France, Aquitaine et Bretagne, une poussière de duchés et de comtés. L'ancienne division tripartite subsiste cependant au point de vue linguistique : dans l'ancien royaume des Francs de Neustrie, la population parle des dialectes de *langue d'oïl* (parlés également dans l'Empire : en Belgique, en Lorraine, en Suisse...), dans l'ancienne Aquitaine, des dialectes de *langue d'oc* (parlés également dans l'Empire : en Bourgogne), et en Bretagne des dialectes bretons (parlés également au Pays de Galles et en Cornouaille britannique).

De tous les souverains de ces diverses régions, un seul a conservé le titre de « roi » : celui de la *France*, territoire qui ne correspond plus alors qu'aux actuels départements d'Oise, Seine, Seine-et-Oise et Loiret. Ceci ne signifie nullement que les autres régions soient placées sous son autorité, même théorique, mais seulement que le successeur des rois francs se voit reconnaître une dignité supérieure à celle des autres souverains, tout comme lui-même reconnaît l'Empereur pour supérieur à lui en dignité.

Car le titre de roi n'est, à l'époque, qu'un titre honorifique, qui n'implique pas par lui-même d'autorité politique. L'autorité appartient aux « ducs » (latin *duces* : ceux qui commandent) et

la meilleur preuve en est que pendant longtemps le souverain de Bretagne, pour bien marquer son pouvoir, ne s'était pas contenté de la dignité royale, mais s'était fait appeler « roi et duc des Bretons », jusqu'au jour où il s'était limité à l'essentiel, le titre de « duc de Bretagne ».

Beaucoup de ducs sont bien plus puissants que le roi de France. Ainsi en est-il notamment du duc de Normandie qui, à partir de la fin du XI^e siècle, est roi d'Angleterre.

En Angleterre, en effet, le roi saxon Edward le Confesseur est mort en 1066, et c'est un grand baron, Harold, qui s'est fait proclamer son successeur. Mais le duc de Normandie, Guillaume — qu'on appellera le Conquérant — petit-cousin du défunt, prétend avoir droit à la couronne, d'autant plus que Harold lui a naguère juré de le soutenir (1). Ces prétentions ont l'appui de l'Eglise, qui appréhende qu'avec Harold, l'Angleterre ne se montre indocile envers la Papauté et ne verse dans le schisme. Guillaume constitue donc avec 12 000 Normands, Bretons et Flamands, un corps de débarquement qui, le 14 octobre 1066, écrase l'armée saxonne à Hastings. Il est couronné roi à Westminster à la Noël suivante.

Habile organisateur, le Conquérant démantèle les grands fiefs anglo-saxons et en distribue des morceaux dispersés aux chefs de son armée, qu'il nomme ducs, comtes, et barons, tout en divisant administrativement son royaume en *comtés*, dans lesquels il exerce son autorité par l'intermédiaire de fonctionnaires auxquels il donne le nom saxon de *sheriffs*.

Tenant leur pouvoir et leurs terres du roi, les seigneurs restent loyaux à la couronne. Ils ne sont pas, comme les grands féodaux du continent, des souverains indépendants, mais des sujets et des compagnons du roi. Isolés dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, ils sont unis autour de leur souverain par un solide esprit de corps.

Car le remplacement de la noblesse saxonne par une noblesse normande francisée, n'a pas eu pour effet la francisation du pays. Les classes dirigeantes parlent français, mais la masse du peuple colonisé conserve sa langue.

La dualité de pouvoirs en Europe : le Pape et l'Empereur.

Le XI^e siècle consacre l'opposition entre les conceptions occidentales et les conceptions orientales du pouvoir civil et religieux.

(1) Il lui a extorqué ce serment par la force, comme condition de sa libération, alors que le malheureux Harold était prisonnier sur le continent, à la suite d'un naufrage.

Les chrétiens d'Orient admettaient mal l'évolution qu'avait subie l'Eglise depuis sa fondation. Au début du christianisme, on ne parlait pas de « l'Eglise » mais « des Eglises », c'est-à-dire des associations de fidèles, et, jusqu'au VI^e siècle, tous les évêques portaient le titre de Papes, c'est-à-dire Pères. Mais le Pape de Rome était considéré comme ayant la préséance sur les autres, en sa qualité de successeur de saint Pierre, chef des Apôtres, qui avait dirigé la communauté chrétienne de Rome, après avoir, il est vrai, dirigé celle de Jérusalem, puis celle d'Antioche.

C'est qu'au surplus, le seul fait de siéger dans la « capitale du Monde » assurait à l'évêque de Rome, au temps des Césars, un prestige sans pareil, surtout à partir du moment où les empereurs eurent embrassé le christianisme. Mais si, en Occident, l'on en déduisit que l'évêque de Rome avait qualité pour arbitrer les controverses théologiques et fixer, en dernier ressort, le dogme, les Orientaux ne furent jamais de cet avis. Les difficultés s'accrurent encore lorsque la capitale de l'Empire fut transportée à Constantinople : c'était au tour des patriarches de cette ville de bénéficier du prestige attaché à la qualité de chefs spirituels de la capitale du Monde, et ils n'admirent plus la suprématie du pape siégeant à Rome.

Le conflit s'aggrava lorsque ce dernier prit possession de territoires italiens dépendant de l'Empire byzantin. La rupture menaçait. Elle finit par se produire, en 1053, lorsque l'Eglise romaine ajouta au *Credo* cette précision que l'Esprit Saint procède du Fils et non pas seulement du Père. Les Orientaux n'acceptèrent pas cette addition, qui leur paraissait hérétique, et la Chrétienté se scinda en deux : d'un côté l'Eglise romaine, qui se donnait le titre de *catholique* et étendait son magistère sur l'Europe occidentale et centrale, y compris la Pologne, la Hongrie et la Croatie, de l'autre les Eglises orientales, dites *orthodoxes* (Eglises grecque, russe, serbe, roumaine, etc...).

Libérée des traditions de l'Orient, l'Eglise catholique allait pouvoir dégager ses propres conceptions de l'ordre politique chrétien.

Les deux chefs des Chrétiens.

Ayant grandi sous la protection des empereurs romains, et ayant épousé tout naturellement l'organisation territoriale et copié la hiérarchie civile du Bas-Empire, l'Eglise attachait un grand prix à la présence, à côté du Pape, chef spirituel, d'un chef laïque de tous les chrétiens, l'Empereur, qui lui apportait le soutien de sa puissance militaire et politique.

Tant que le pouvoir pontifical et le pouvoir impérial s'étaient développés parallèlement, sans interférer, le système avait fonctionné parfaitement. Seulement il fallait qu'ils agissent en plein accord, et il était devenu de plus en plus difficile que chacun se

cantonnât strictement dans son domaine. La personnalité du titulaire du siège pontifical présentait trop d'importance pour l'Empereur, et la personnalité du titulaire de la couronne impériale importait trop au Pape, pour que chacun d'eux n'essayât pas d'influer sur l'élection de l'autre.

Alors qu'à l'origine, le Pape n'était élu, comme tous les autres évêques, que par le peuple et le clergé de son diocèse, on vit Otto le Grand interdire aux Romains d'élire un autre pape que le candidat qu'il présentait.

Il faut dire qu'il s'agissait à ce moment-là de mettre fin à des scandales qui déshonoraient l'Eglise, et que les papes désignés par les empereurs furent souvent plus dignes que ceux qui faisaient élire des cabales de seigneurs italiens. Ils favorisèrent d'utiles réformes dans le clergé. Mais il était dangereux pour l'Eglise que ce fût un souverain laïque qui continuât à nommer et déposer à son gré les successeurs de saint Pierre, et l'on se doute bien que ces nominations prenaient un tour de plus en plus politique. La moralité du candidat n'y joua bientôt plus aucun rôle.

Il se trouva un pape pour réagir : Nicolas II, qui, en 1059, promulgua un décret aux termes duquel le souverain pontife ne serait plus élu que par les seuls *cardinaux*, c'est-à-dire, à cette époque, les curés des paroisses romaines et les évêques des diocèses voisins : tous des hommes d'Eglise.

La querelle des investitures.

Le même problème se posait à tous les échelons de la hiérarchie. Les rois et les seigneurs choisissaient les hommes qui devaient être élus évêques ou abbés dans leur royaume ou leur fief. Le Saint-Siège ne pouvait admettre cette immixtion des laïques dans l'investiture des prélats et, en 1075, l'un des plus grands papes du Moyen Age, Grégoire VII, prit un décret interdisant aux rois et aux seigneurs féodaux d'influer sur l'élection des dignitaires ecclésiastiques.

Mais une telle interdiction faussait le mécanisme féodal, car les évêques et les abbés n'étaient pas seulement les ministres du culte, ils étaient aussi les seigneurs gouvernant les immenses domaines de l'Eglise et, à ce titre, étaient les vassaux d'autres seigneurs et avaient eux-mêmes leurs vassaux. Le décret de 1075 ne pouvait donc que déclencher un conflit général entre autorités civiles et autorités religieuses. Ce conflit, auquel on donne le nom de *Querelle des Investitures*, opposa tout particulièrement les deux chefs suprêmes de l'Europe, le Pape et l'Empereur (les empereurs avaient personnellement doté les évêques de nombreux fiefs).

L'empereur Heinrich IV (1) (1056-1106) tint tête à Grégoire VII. Mais ce dernier l'excommunia et Heinrich dut venir à Canossa, où résidait le souverain Pontife, faire pénitence et implorer son pardon... Seulement, quelque temps plus tard, il entra dans Rome et nomma un autre pape.

Une solution raisonnable finit par l'emporter, quarante ans plus tard : les évêques seraient nommés librement par les chanoines, sans intervention des autorités laïques, mais ils ne prendraient possession de leur fief qu'avec le consentement de celles-ci, et après leur avoir prêté serment de fidélité (Concordat de Worms, 1122). On s'efforçait ainsi de séparer les domaines respectifs de la hiérarchie ecclésiastique et de la hiérarchie civile. Mais comment cette séparation aurait-elle pu être totale dans un Empire sacerdotal bicéphale, où l'harmonie ne pouvait régner que dans la mesure où les chefs suprêmes des deux hiérarchies suivaient la même route ?

Chaque sujet européen relevait à la fois, au point de vue spirituel, de la hiérarchie ecclésiastique, au sommet de laquelle était le Pape, et, au point de vue temporel, de la hiérarchie civile, au sommet de laquelle était l'Empereur. Au moindre désaccord entre le Pape et l'Empereur, toute la chrétienté était plongée dans le désarroi. Car si les souverains laïques disposaient, pour se faire obéir, de la force militaire, l'Eglise disposait d'armes spirituelles dont l'effet était considérable sur des âmes profondément croyantes : l'excommunication, l'accusation d'hérésie, le sacrement de Pénitence, etc. L'Empereur pouvait chasser le Pape de Rome, mais le Pape pouvait interdire aux chrétiens d'obéir à l'Empereur.

Le grand problème de l'Europe médiévale était donc celui-ci : lorsque les deux chefs de la chrétienté n'étaient pas d'accord entre eux, lequel devait — de par la nature même de leurs pouvoirs respectifs — s'incliner devant l'autre ? Problème particulier à l'Occident, qui ne s'était jamais posé aux chrétiens d'Orient.

Les papes soutenaient qu'en pareil cas, l'Empereur leur devait obéissance, car tous les bons catholiques doivent obéissance au représentant de Jésus-Christ sur la terre. Ils faisaient, en outre, observer que c'était eux qui couronnaient les empereurs, et que celui qui donne la couronne est nécessairement supérieur à celui qui la reçoit.

Les empereurs, on l'a déjà deviné, étaient d'un avis tout à fait contraire. Ils considéraient que le peuple leur avait délégué sa souveraineté, et qu'il ne pouvait donc y avoir d'autorité légitime en Europe en dehors d'eux. Pour eux, le rôle de l'Eglise

(1) Nous nous refusons à transposer en Henri, forme française équivalente, car le nom de Henri IV doit être réservé au souverain français.

était d'éclairer les âmes, mais non de gouverner. Eux seuls régnaient sur les corps et disposaient de la plénitude de puissance pour assurer le bonheur terrestre des peuples. En conséquence, personne, pas même le Pape, ne pouvait se dresser contre leur volonté.

La confusion entre service public. et droit de propriété.

Ce qui caractérise le système féodal, c'est le manque de netteté de la conception de l'autorité publique, de ses sources et de sa nature.

Dans la plupart des civilisations, aussi bien des civilisations dites « primitives » que de celles dites « modernes », l'autorité est considérée comme une sorte de mandat : elle est supposée déléguée, soit par le peuple, soit par Dieu, à des hommes qui l'exerceront en leur nom, pour le bien de la collectivité.

Mais, au Moyen Age, cette idée ne vaut, en Europe, que pour les deux détenteurs du pouvoir suprême, le Pape et l'Empereur. Aux échelons inférieurs, les fondements de l'autorité sont multiples, embrouillés, et socialement peu justifiables. Les principales sources du pouvoir sont la propriété d'un grand domaine ou la possession d'une troupe d'hommes d'armes. L'autorité publique n'est même pas censée s'exercer dans l'intérêt des gouvernés : on trouve tout naturel qu'elle s'exerce dans celui des gouvernants.

Nous avons vu que, sous l'Empire romain, s'étaient constitués de grands domaines, les latifundia, dont le propriétaire disposait d'une puissance considérable. Il était le maître absolu de tous les paysans, esclaves ou libres, qui vivaient sur ses terres. Son pouvoir n'est allé qu'en se renforçant. Les agents de l'autorité publique n'ont pas le droit de pénétrer sur son domaine. Lui-même peut y lever des taxes, y rendre justice, y établir des règlements. Le droit de propriété immobilière entraîne, en quelque sorte, l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus* des personnes humaines établies sur l'immeuble possédé, autrement dit le droit de les exploiter sans limite, et pour cela d'exercer sur elles une autorité qui n'a d'autre but que l'augmentation des revenus de cet immeuble.

Une autre source de pouvoir, disions-nous, est la possession d'une petite armée privée. En contrepartie du serment de fidélité à vie qu'il reçoit de ses guerriers, le chef de guerre (roi, duc ou seigneur) se charge de les équiper et de les nourrir. A partir du IX^e siècle, l'habitude s'est prise de remplacer l'entretien de ces guerriers dans le château seigneurial, par une concession de terres (*fief*) sur le domaine. Le fief a fini par devenir héréditaire, mais son titulaire continue à être soumis à l'autorité du chef

qui l'a concédé à l'origine (le *suzerain*), et, en particulier, à lui devoir le service de guerre.

Comme on le voit, l'autorité, dans l'Europe médiévale, n'est pas conçue tant comme une magistrature publique au service du peuple, que comme un moyen pour l'aristocratie de développer sa richesse et de défendre ses intérêts privés.

II. — LA SOCIÉTÉ MÉDIÉVALE

L'Europe médiévale, ce n'est pas seulement l'Europe féodale, anarchique, seigneuriale, et dotée d'un curieux système de possession des terres, c'est aussi et surtout l'Europe chrétienne, pays de foi intense, où les masses populaires se préoccupent au moins autant de l'éternité et de l'amour divin, que de leurs intérêts purement matériels.

L'Église au Moyen Age.

Pour pouvoir remplir son rôle primordial dans une société qui était une société de croyants, l'Église catholique s'était très fortement structurée. Elle avait maintenu avec obstination le pesant système romain d'organisation, allant jusqu'à proscrire le système celtique des évêques itinérants qui, en des temps troublés, avait sauvé la foi.

A l'image de l'Empire des Césars, l'Europe chrétienne était divisée en *provinces*, gouvernées par des *archevêques*, et divisées elles-mêmes en *diocèses*, à la tête desquels étaient les *évêques*. Au-dessous des *évêques*, étaient les *curés*, c'est-à-dire les prêtres qui avaient le soin (*cura*) de *paroisses*.

A côté de ce clergé séculier, il existait un nombreux clergé régulier. Pour assurer leur salut, et racheter les fautes des autres hommes, beaucoup d'âmes généreuses embrassaient la vie contemplative. Dans leurs monastères, moines et religieuses s'astreignaient avec ferveur à de rudes mortifications. C'étaient les *Bénédictins*, dont l'Ordre existait depuis le VI^e siècle, les *Chartreux*, Ordre fondé par saint Bruno en 1084, les *Cisterciens*, créés en 1098, qui comptèrent dans leurs rangs l'un des hommes les plus influents du XII^e siècle, saint Bernard. Mais les ermites, si nombreux dans les premiers temps en Orient et dans les pays celtiques, avaient presque disparu.

Au XIII^e siècle, on vit apparaître les *ordres mendiants*, non cloîtrés, vivant au milieu du peuple, et se consacrant à la prédication : *Franciscains*, qui avaient entendu l'appel à la pauvreté

lancé en 1209 par un Italien au cœur brûlant d'amour pour toutes les créatures, saint François d'Assise, et *Dominicains* ou Frères prêcheurs, fondés par l'Espagnol saint Dominique en 1215.

A l'exception, précisément, des Mendians, qui, ainsi que leur nom l'indique, vivaient d'aumônes, le clergé, séculier ou régulier, ne pouvait subsister qu'en percevant les revenus de vastes domaines. Chaque dignitaire ecclésiastique recevait donc des autorités laïques, en rémunération de ses fonctions, la jouissance d'un domaine qu'on appelait « *bénéfice* ». Les bénéfices étaient souvent assez importants pour que des fils de famille entrassent dans les ordres sans aucune vocation, et sans le moindre souci de mener une vie exemplaire. Jusqu'au décret de Grégoire VII sur les investitures, il se faisait un scandaleux trafic de bénéfices, qui entraînait de la part des prêtres nommés par intérêt (dont beaucoup s'étaient endettés pour acheter leur charge) un trafic encore plus odieux, celui des sacrements (*simonie*). Grégoire VII, qui avait été moine de l'ordre de Cluny (Bénédictins réformés), ne se contenta pas de dégager le clergé de son assujettissement aux autorités laïques, il entreprit d'en réformer les mœurs.

Mais, en même temps, il engageait l'Eglise dans une politique de centralisation. Bien que les évêques fussent toujours, dans la forme, élus par les chanoines, les papes contrôlèrent de plus en plus étroitement ces élections (1). Les évêques, à leur tour, nommaient les curés et les simples prêtres. Beaucoup d'ordres religieux relevaient directement du pape, sans l'intermédiaire des évêques, ce qui renforçait encore le pouvoir du Saint-Siège. Enfin, Grégoire VII institua l'inspection des évêques et des archevêques par des prélats de son entourage, les *légats pontificaux*, dotés des pleins pouvoirs.

Par la suite, d'autres papes comme Alexandre III, Innocent III, Boniface VIII, proclamèrent formellement que les souverains laïques, y compris l'empereur lui-même, ne tiennent leur pouvoir que de la papauté, et que le *Sacerdoce* est, par essence, supérieur à l'*Empire*.

L'influence du clergé sur les laïques était immense, parce que la foi était partout très profonde. Il était admis comme règle, dans tous les pays d'Europe, que chacun, humble ou puissant, devait une obéissance entière à l'autorité ecclésiastique dès l'instant qu'il s'agissait de foi ou de mœurs.

La religiosité des Européens se manifestait dans tous les domaines, et leur faisait souvent accomplir de grandes choses. Des pèlerins parcouraient à pied des centaines et des centaines

(1) Au terme de cette évolution, c'est, à l'heure actuelle, le pape qui nomme directement les évêques.

de kilomètres, des hommes de toutes conditions s'armaient et quittaient leur foyer et leur patrie pour prendre part à des croisades, les gens du peuple élevaient patiemment et avec amour ces merveilles architecturales que sont les cathédrales. Les distractions les plus prisées des milieux populaires étaient les cérémonies religieuses, et la représentation de drames sacrés (les « *mystères* »).

Les grands seigneurs, les rois, les empereurs, comme les artisans et les laboureurs, se soumettaient aux plus dures pénitences ordonnées par leur confesseur. L'Eglise exerçait donc un contrôle (contrôle a posteriori, mais très strict) sur les actes de chacun, y compris ses agissements politiques. Quant aux hérétiques, ils étaient impitoyablement traqués et persécutés.

L'Eglise se présentait comme une société à part, mais prééminente, au cœur de la société civile. Elle possédait ses propres tribunaux : près de chaque évêque, il y avait un juge, *l'official*, dont la compétence, exclusive de celle des juridictions de droit commun, était très vaste. Il connaissait, ratione personae, de toutes les causes où étaient impliqués des clercs (même n'ayant reçu que la tonsure), des étudiants, des croisés, des pèlerins, des veuves ou des orphelins. Ratione rei, il connaissait des actions relatives au mariage, aux testaments, et même à tous les contrats civils passés sous serment, et jugeait, au pénal, les crimes d'hérésie, de blasphème, de sorcellerie, d'adultère, d'attentat aux mœurs, d'usure. Sa compétence pouvait même être prorogée par les parties et, en définitive, ne lui échappaient radicalement que les crimes de sang.

En fait, les conflits de compétence entre tribunaux civils et ecclésiastiques étaient très fréquents.

La richesse de l'Eglise allait croissant, car la piété des fidèles lui valait de nombreux dons, en argent ou en terres, et en particulier des legs que les mourants lui faisaient (sans grand mérite !) pour le salut de leur âme. Les revenus de ces biens servaient à l'entretien du clergé et au service de l'Assistance (tous les organismes d'assistance étaient l'œuvre de l'Eglise, et c'étaient les religieux et les religieuses qui s'occupaient des pauvres, des malades et des voyageurs).

C'était, en outre, le clergé seul qui, à cette époque, dispensait l'instruction et favorisait les études savantes. Il avait également été le promoteur d'un mouvement artistique très fécond, l'art étant un moyen d'expression de la foi commune.

Par ailleurs, l'Eglise s'efforçait d'adoucir les mœurs des rudes guerriers germaniques qui formaient la noblesse de toute l'Europe. Elle leur interdisait, même en temps de guerre, les pillages, les dévastations, les sévices sur les populations civiles : c'est ce qu'on appelle la *Paix de Dieu*. Pareille interdiction était une innovation sans précédent. Partout et toujours, jusque-là,

rançonner les populations avait été la principale occupation des soldats, et il était admis que ce qui faisait le charme de la vie militaire, était de pouvoir impunément torturer, massacrer, violer et incendier. La condamnation de ces pratiques par l'Eglise est un fait social d'une importance capitale, qui est à l'origine de l'évolution des conceptions occidentales vers un respect de plus en plus grand de la vie humaine.

De plus, le clergé interdisait les combats le dimanche, les jours fériés, et, par la suite, certains jours de la semaine : c'était la *Trêve de Dieu*. Ainsi, malgré les abus imputables à la faiblesse des hommes, l'Eglise a-t-elle joué, dans une société encore brutale, un rôle civilisateur décisif.

Les hérésies.

Chez des hommes profondément préoccupés par les questions religieuses, par tous les problèmes de spiritualité, de métaphysique et de théologie, il était fatal que se dessinent divers courants de pensée. Les réponses données par des esprits différents à d'aussi vastes problèmes que ceux concernant la nature divine, la personnalité du Christ, la destinée de l'âme humaine, étaient évidemment différentes. Mais devant chaque question qui se présentait, l'Eglise faisait sienne une des théories et condamnait les autres. Or les penseurs dont les idées étaient condamnées, ne s'inclinaient pas tous. Souvent, ils persistaient à défendre leur point de vue : ils étaient *hérétiques*, ainsi que tous ceux qui les suivaient.

Depuis les premiers temps de l'Eglise, il y avait eu des hérésies. Au temps des Catacombes, étaient apparus en Orient l'hérésie montaniste, le gnosticisme, etc. Au IV^e siècle, l'arianisme, dont nous avons eu l'occasion de parler, avait failli l'emporter sur le catholicisme. Au V^e, c'étaient les conceptions d'un grand penseur breton, Pélage, qui avaient été condamnées, parce qu'elles faisaient la part trop belle au libre arbitre. Parmi les autres hérésies d'origine occidentale antérieures au Moyen Age, signalons celle du moine allemand Gottschalk sur la prédestination. L'Irlandais Scot Erigène théologien de génie qui fut chargé de la réfuter, frisa le panthéisme.

L'Europe du Moyen Age fourmilla d'hérésies. Au XI^e siècle, Bérenger de Tours critiqua le dogme en matière d'Eucharistie. Puis se répandit dans tout l'Occident une doctrine importée d'Orient, et née de la vieille religion manichéenne, celle des *Cathares*, c'est-à-dire des Purs, appelés dans le Languedoc *Albigéois*, du nom de leur principal établissement. Ce n'était pas, à vrai dire, une hérésie, mais bien une véritable religion non chrétienne. Toutefois, les controverses qu'elle suscitait engendrèrent des hérésies au sein de l'Eglise. Ainsi vit-on apparaître la secte des *Vaudois* : un riche marchand de Lyon, Petrus Valdo,

prenant l'Evangile à la lettre, avait distribué tous ses biens et prêchait la nécessité de la pauvreté.

Par ailleurs, le panthéisme avait de nombreux défenseurs, tels Amaury de Bène et David de Dinant. L'influence de la philosophie arabe se faisait également sentir. Elle inspira notamment, au XIII^e siècle, Siger de Brabant.

Contre tous ces indociles, le clergé réagit avec force, sans souci de charité. Les hérétiques étaient brûlés vifs. Sur l'ordre de la papauté, des expéditions militaires contre les Cathares se traduisirent par d'horribles carnages, spécialement dans le Languedoc, en Champagne et en Allemagne. Tout seigneur devait jurer d'exterminer les hérétiques sur son territoire.

Enfin pour démasquer les hérétiques, l'Eglise créa, en 1231, une juridiction spéciale, qui pouvait employer la torture : l'*Inquisition*.

La vie du peuple.

La condition des paysans.

Les périodes bouleversées du Bas-Empire et du Haut Moyen Age avaient réduit l'Europe à la misère. Des domaines jadis florissants, dévastés par les pillards ou les pirates, étaient retombés en friche. Les paysans travaillaient dur pour un chétif résultat. Peut-être auraient-ils pu vivre convenablement, s'il ne leur avait fallu, sur leurs maigres récoltes, subvenir aux besoins des nobles et du clergé. Les petits seigneurs, harcelés eux-mêmes par leurs suzerains qui exigeaient d'eux impôts et redevances, étaient d'autant plus rapaces qu'ils étaient dans la gêne. Chaque noble ne pouvant prendre l'argent qu'on lui demandait que dans la poche de ses propres vassaux, c'était, en définitive, au bas de l'échelle, le paysan qui supportait tous les frais.

Lorsque le pauvre homme était arrivé, à force de gratter le sol, à rassembler sur l'aire des tas à peu près convenables de blé, de seigle et d'avoine, il lui fallait, avant de les engranger, en prélever une partie pour son seigneur, la charroyer jusqu'au château et l'y rentrer dans le grenier. Puis il lui fallait prélever une autre partie, la *dîme*, qu'il devait conduire au presbytère. Après cela seulement, il avait le droit de rentrer sa récolte (qu'entre temps la pluie avait souvent gâtée). Mais quand il allait au moulin pour la faire moudre, il en laissait encore une bonne part, à titre de taxe, pour le seigneur. Et de ce qui lui restait, il lui fallait consacrer une importante fraction au paiement de ses impôts et de son *cens*, c'est-à-dire de son fermage. Encore pouvait-il s'estimer heureux quand le seigneur ne se trouvait pas marier sa fille ou adouber son fils chevalier, ce qui était l'occasion d'une contribution exceptionnelle, ou *aide*.

Ce n'était pas tout. Le malheureux laboureur était obligé de distraire un certain nombre de ses journées de travail pour effectuer des *corvées* pour le compte du châtelain et du curé : charrois divers pour le noble sire, tour de garde sur les remparts, participation à l'édification ou à l'entretien du château, construction de l'église ou de l'ossuaire paroissial, etc.

De temps en temps, au cours d'une partie de chasse, le seigneur mettait en piteux état le plus beau champ de blé. De temps en temps aussi, et le fait était loin d'être exceptionnel, les soudards d'un seigneur voisin, en guerre avec le hobereau du coin, pillaient et incendiaient toute la métairie, malgré les interdictions posées par l'Eglise.

On comprend aisément que, dans de telles conditions, les cultivateurs ne pouvaient pratiquement rien faire pour améliorer leur sort : aller chercher au loin, ou faire venir les engrais et les amendements qu'employaient leurs ancêtres à l'époque celtique, leur serait revenu beaucoup trop cher, et il ne pouvait pas être davantage question de s'équiper en matériel. Où auraient-ils pris l'argent ?

Les paysans étaient donc fort misérables. Le nom de *vilains* (habitants du domaine, ou *villa*) qui les désignait, a conservé un sens péjoratif. Mais leur condition variait selon les pays. En principe, ils se divisaient en hommes libres, successeurs des *colons* de l'Empire romain, et *serfs*, descendants d'esclaves. Mais la généralisation du système féodal avait réduit à un très petit nombre les terres libres, ou *francs alleux*.

La condition des tenanciers des domaines féodaux n'était pourtant pas toujours celle de serfs taillables et corvéables à merci. Le respect de la personne allait en s'accroissant de l'est vers l'ouest. En Russie et en Pologne, la domination germanique avait transformé en véritables esclaves les cultivateurs, qui étaient restés libres jusqu'au xiii^e siècle, alors qu'à cette époque la paysannerie occidentale était depuis longtemps soumise au servage.

Dans les pays qui constituent actuellement l'Allemagne et la majeure partie de la France et dans le centre de l'Espagne repris au Musulmans, les vilains étaient liés à la terre, n'avaient pas le droit de quitter le domaine, et étaient astreints à de lourdes redevances et à des corvées que le seigneur fixait selon son bon plaisir. Le serf ne pouvait se marier sans le consentement du maître. Celui-ci avait sur lui le droit de vie ou de mort. Mais peu à peu les redevances s'allégeaient et commençaient à être fixées par la coutume, et les corvées devenaient exceptionnelles.

Plus à l'ouest, les pays plus profondément attachés à la liberté individuelle, Bretagne et Angleterre (Normandie comprise), avaient aboli le servage et connaissaient des modes précaires de tenure rappelant d'assez près le moderne fermage.

Le paysan pouvait s'y marier librement et même quitter la terre.

En Italie non plus, le servage n'existait pas : le cultivateur y était un métayer.

En Galice, au Pays Basque et en Catalogne, subsistait la petite propriété paysanne.

Soit qu'ils fussent traités comme du bétail, soit qu'ils fussent libres mais exploités par leur bailleur, les paysans se soulevèrent plus d'une fois : « Jacqueries » en France, révolte de Wat Tyler en Angleterre, etc. Mais ces révoltes furent toujours réprimées avec une incroyable férocité.

Les villes.

Dans les villes, que les incursions normandes avaient souvent dépeuplées et laissées en ruines, la vie reprit doucement à partir du xi^e siècle. Le commerce retrouva peu à peu sa prospérité.

Les villes étaient soit d'anciennes agglomérations de la Celtie ou de l'Empire romain, les *cités*, soit des groupements d'habitations au centre d'un domaine (*villa*), les *villes*. Pour se défendre contre les trop fréquentes attaques, elles s'entourèrent de fortifications et devinrent des *bourgs* (du germanique *burg*).

Les villes méridionales du littoral italien et languedocien, qui se livraient au négoce maritime avec l'Orient, s'enrichirent et devinrent assez puissantes pour s'affranchir du pouvoir du seigneur sur le territoire duquel elles s'élevaient. Leur exemple fut imité peu à peu par d'autres villes, à mesure que la classe des marchands y prenait de l'importance. Se groupant pour défendre leurs intérêts, les bourgeois (marchands et artisans) arrivaient, soit par la négociation, soit par la force, à arracher à leur seigneur une *charte* leur assurant d'importantes libertés, ou *franchises*.

Ce mouvement d'émancipation des villes allait imprimer aux institutions européennes une orientation nouvelle et leur conférer une physionomie très particulière. En se dotant de petits gouvernements de « notables » désignés par voie d'élection, les communes inauguraient, ou plutôt retrouvaient, une tradition de républicanisme et d'autonomie locale. Les administrateurs élus étaient responsables de leur gestion et devaient en rendre compte à leurs mandants. Sans cesse plus nombreuses furent les cités où l'on vit s'élever un « Hôtel de ville », symbole d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'organisation féodale.

Cette autonomie communale, qui n'a jamais complètement disparu depuis, est un phénomène spécifiquement européen. C'est là une des grandes différences entre les structures politiques de notre continent et celles de l'Asie : l'Asie ignore les gouvernements locaux, à l'échelon communal.

Les franchises obtenues n'étaient pas les mêmes pour toutes les villes, non plus que les modes d'administration. Certaines cités, pleinement indépendantes, constituaient des républiques souveraines : on en trouvait en Allemagne et en Italie, et quelques-unes en Europe orientale, comme Danzig ou ce brillant foyer de civilisation qu'était Novgorod. Elles étaient gouvernées par un Conseil. Même à Venise et à Gênes, où subsistait un duc (*doge*), ce dernier était, en fait, dans la dépendance du Conseil.

D'autres villes restaient sous la suzeraineté d'un seigneur, mais dans une situation de grand vassal, ne devant que le serment de fidélité, le service militaire et l'aide en argent, et s'administrant librement. Elles levaient des impôts, possédaient une armée, un tribunal, des fourches patibulaires (insigne de puissance : *potence*). On les appelait des *communes*. Telles étaient les grandes villes commerçantes de Flandre (Lille, Brugge, Gent) administrées par un *maire* et des *échevins*, les cités du sud-ouest de l'Empire allemand (Marseille) et celles du Comté de Toulouse (Toulouse, Montpellier), où les administrateurs portaient le nom de *consuls*.

Beaucoup d'autres cités, enfin, n'avaient obtenu que des franchises fiscales et des privilèges d'ordre économique, sans pour autant avoir le droit de se diriger elles-mêmes, à moins que ce ne fût sous l'étroit contrôle du seigneur. Elles étaient souvent gouvernées directement par un agent de celui-ci, appelé *bailli*. Ce système était le plus employé dans les régions soumises à un pouvoir autoocratique, comme le royaume d'Angleterre et le royaume de France.

Les franchises communales, en fait, ne profitaient guère qu'aux riches négociants. Eux seuls détenaient le pouvoir, et ils traitaient souvent le menu peuple avec dureté.

C'est là encore un trait spécifique de la vie sociale européenne que cette accession de la classe des hommes d'affaires au pouvoir politique. On vit se constituer une sorte d'aristocratie bourgeoise, illustrée par des noms tels que ceux de Jacques Cœur, des Van Artevelde, de Jacob et Jordan Pleskow, de Johann Wittenborg, etc.

Sauf dans les villes du midi, les gens d'un même métier étaient localement groupés au sein d'une « *corporation* » qui défendait les intérêts de la profession, venait en aide aux veuves et aux orphelins, organisait des fêtes et des banquets, fixait les conditions d'apprentissage et d'accès au compagnonnage et à la maîtrise, surveillait la fabrication, etc. Cette association fermée, véritable cadre institutionnel, mais créé par les intéressés eux-mêmes, jouait un grand rôle non seulement social, mais politique (contrôle de l'administration communale, participation collective aux émeutes).

Une telle organisation permettait de maintenir une puissante solidarité professionnelle, d'assurer la loyauté et la qualité de la production, et de soutenir les prix. Mais, en contrepartie, elle enserrait l'artisan ou le commerçant dans un réseau de règlements et de contrôles qui lui supprimait toute liberté individuelle, qui empêchait chacun de choisir à sa guise sa profession, et qui aboutissait, en outre, à une véritable sclérose des méthodes de travail, exclusive de tout progrès.

Il n'y a que dans les villes méridionales, que les artisans et les commerçants ne s'étaient pas groupés en associations de métier. Ils n'en étaient guères plus libres, car leur activité était régie par toute une réglementation édictée par les autorités locales.

La vie quotidienne.

En ville comme à la campagne, les habitations étaient sordides et le mobilier misérable. La vie urbaine était même plus pénible que la vie rurale, car les rues étroites, sales et obscures, entretenaient une atmosphère malsaine, où se propageaient fréquemment de terribles épidémies. Les maisons étant de bois et de torchis, il arrivait souvent que des incendies dévorassent des quartiers entiers.

La population européenne était ce que nous appelons aujourd'hui un « peuple sous-développé ». Souffrant de misère physiologique, exposée sans cesse à la famine et aux épidémies, elle était pressurée par des maîtres avides, meurtrie par les pillages et les atrocités des gens de guerre et des bandes de brigands, éprouvée par les fléaux naturels et les bêtes féroces.

On serait tenté de croire, dans ces conditions, que son existence se passait dans la tristesse, la peur et le deuil. Or il n'en était rien. Le peuple connaissait intensément la joie. Soutenu par sa foi qui lui faisait accepter ses malheurs comme une épreuve passagère pour mériter un monde meilleur, il profitait de tous les bons moments de l'existence. Il avait, pour se divertir, des fêtes profanes et religieuses, des foires, des représentations théâtrales. Les fêtes religieuses étaient fort gaies, voire agrémentées d'un sain humour qui a été bien perdu depuis. Les fêtes profanes étaient pleines d'entrain, avec une note burlesque souvent très accentuée. Il n'y avait d'ailleurs pas de séparation très nette entre les manifestations profanes et sacrées : le tout se mélangeait, car la foi pénétrait toute la vie.

On peut dire que dans la vie populaire médiévale, si différente de ce qu'était la vie urbaine dans l'Empire romain, c'était le tréfonds celtique (ou plus exactement préceltique) qui ressurgissait, avec sa bonne humeur, son mysticisme et sa fantaisie, tels qu'on les retrouve encore aujourd'hui en Irlande.

La vie des nobles.

La société médiévale conserve la distinction, traditionnelle dans l'aire indo-européenne, de trois classes aux droits et aux devoirs différents : celle des prêtres, celles des guerriers, et celle des travailleurs. Les deux dernières sont héréditaires : on naît noble, c'est-à-dire guerrier, ou roturier, c'est-à-dire travailleur.

La noblesse qui, dans toute l'Europe, est presque exclusivement de race germanique, est considérée comme supérieure à la roture, de souche autochtone. La ségrégation est très poussée : le noble traite les gens du peuple avec mépris, et se fait rendre hommage comme à un être d'une essence supérieure; des mariages entre nobles et roturiers sont à peu près impensables. Le noble jouit de privilèges considérables, vit du travail des autres, a seul le droit de chasser le gibier, et dispose du droit de vie et de mort sur ses sujets. En contrepartie, il a, théoriquement, pour devoir de protéger et gouverner ses vassaux, pour leur plus grand bien. Il doit aussi servir son suzerain à la guerre, lui apporter son aide financière, et l'assister en son conseil et à son tribunal. Mais, en général, il a tendance à n'agir que dans son propre intérêt et à abuser de son omnipotence. Il dépouille ses sujets plus qu'il ne les protège.

Pour la noblesse, la guerre constitue une fin en soi. C'est son unique raison d'être. Les seigneurs guerroyaient continuellement les uns contre les autres, tout simplement parce qu'à part la chasse, ils ne savent rien faire d'autre : dès leur plus tendre enfance, ils ont été entraînés au métier des armes. Métier difficile, il faut le dire, car l'habitude s'est instituée de combattre à cheval, revêtu d'une lourde armure de fer. Il faut pour cela des chevaux extrêmement bien mis et des cavaliers émérites, n'ignorant rien des finesses de la haute école.

Ceux des nobles qui ont le minimum de richesse nécessaire, se sont fait construire un *château fort* pratiquement imprenable, où ils vivent dans l'inconfort, mais en s'adonnant aux plaisirs de la table et des beuveries. Le château fort, d'abord en bois, est, à partir du XIII^e siècle, solidement construit en pierres. Le seigneur peut y narguer les souverains qui voudraient lui imposer leur autorité.

Les sports les plus prisés dans la classe aristocratique sont, avec les guerres entre voisins et les pillages, la chasse à courre et les *tournois*. Les tournois sont des combats singuliers ou par équipes, où l'on s'entretue pour l'amour de l'art, sous les yeux d'un nombreux public de supporters, parmi lesquels les femmes sont les plus enthousiastes. Comme l'effort demandé aux chevaux de combat (*destriers*) est considérable, le noble voyage sur une autre monture, le *palefroi*, et se fait suivre par un valet d'armes

à cheval, l'*écuyer*, qui mène en main le destrier. Ce n'est que lorsque deux groupes de seigneurs se rencontrent et trouvent un prétexte pour se jeter l'un sur l'autre, que les guerriers « montent sur leurs grands chevaux » (les destriers sont, naturellement, plus grands et plus puissants que les palefrois).

La chevalerie.

Au XI^e siècle, les nobles ne sont que des soudards qui ne savent, en général, ni lire ni écrire, n'ont d'autre règle de conduite que leur bon plaisir, et s'abandonnent sans frein à leur tempérament violent et cupide. Mais voici que, peu à peu, colportés par les « *trouvères* » qui viennent égayer de leurs chants les veillées et les festins dans les sombres châteaux forts, se répandent peu à peu à travers l'Europe des récits d'origine bretonne, traduits dans toutes les langues. On y raconte les exploits du noble Arthur et de ses preux chevaliers, les chevaliers de la Table Ronde, les amours délicates de Tristan et d'Iseut, de Guigemer et de sa Dame, et la quête d'un chaudron magique...

Alors l'épopée celtique, telle qu'elle est chantée par les trouvères, c'est-à-dire revue et corrigée à la lumière des conceptions chrétiennes, apporte aux guerriers barbares le rêve et un idéal de vie qui les dépasse. Ces héros dont ils ont entendu les prouesses, ils veulent les imiter. Et les conséquences sociales en seront considérables. De là naissent des conceptions nouvelles, qui aboutissent à l'institution de la *chevalerie*.

Les structures archaïques de la société celtique et les coutumes ancestrales des Bretons et des Gaëls préfiguraient, en effet, cette chevalerie. Le culte ombrageux de l'honneur, la soif d'exploits et d'aventures, le souci de loyauté, de « fair play », la fidélité à la personne du chef, et la fidélité, surtout, à la parole donnée, tout cela caractérisait depuis fort longtemps l'aristocratie celtique.

Mais où l'influence bretonne s'est fait sentir de la manière la plus spectaculaire, c'est en ce qui concerne l'attitude du sexe fort à l'égard du sexe faible. Il suffit de lire les Chansons de Geste franques, pour se rendre compte que les femmes n'étaient guère plus, pour les belliqueux Germains, que la distraction du guerrier. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'ils avaient à se donner beaucoup de mal pour les conquérir...

Les romans bretons ont fait découvrir à l'Europe la *courtoisie*, le respect de la femme. Ce n'est pas que les guerriers celtiques aient eu des mœurs moins violentes, moins sauvages que les autres : mais leurs âmes avaient des vibrations ignorées des Francs ou des Goths, l'amour n'était pas pour eux la simple satisfaction d'un désir charnel, c'était une passion intéressante autant l'âme que le corps, un sentiment puissant soumettant les cœurs à son empire au point de les faire sombrer dans d'incu-

rables tristesses, de les enflammer de haines implacables, de les exalter de joie et de bonheur.

Dès le XI^e siècle, les poètes de langue d'Oc, les *troubadours*, qui avaient été en contact directement ou indirectement avec les *bardes* bretons, se mirent à cultiver une poésie courtoise très délicate, mais plus intellectuelle, moins spontanée que celle des Celtes. Plus tard, les trouvères de langue d'Oil, les Anglais, les Allemands, s'inspirèrent à leur tour des épopées galloises et armoricaines, se contentant de les traduire dans leur langue et d'en supprimer toute la part de fantaisie qu'ils ne comprenaient pas, pour y mettre davantage d'ordre.

Tandis que le merveilleux celtique se mettait à faire rêver les belles châtelaines au fond de leurs donjons sombres et froids, un idéal de dévouement et de tendresse naissait dans les cœurs barbares. Désormais, le noble doit être un *chevalier*, et un chevalier ce n'est plus seulement un guerrier qui combat à cheval, c'est un homme qui appartient à un Ordre, où l'on exige de lui justice, loyauté et dévouement. Il doit suivre un code de l'Honneur, dont les règles sont très strictes.

Le jeune noble ne peut entrer dans l'Ordre de la Chevalerie qu'après avoir fait ses preuves comme écuyer d'un autre seigneur. Il est alors *adoubé*, au cours d'une cérémonie qui, à partir du XII^e siècle, prend un caractère religieux, et est précédée d'une veillée d'armes à la chapelle, puis s'achève par le serment de défendre les pauvres, les veuves et les orphelins.

L'évolution ainsi amorcée se poursuit par un affinement des mœurs et, vers le XIV^e siècle, la recherche d'un peu plus de confort et de luxe vestimentaire.

Rares étaient, bien sûr, les seigneurs qui menaient réellement une vie conforme à l'idéal de la chevalerie : la plupart restaient encore brutaux et orgueilleux. Mais que cet idéal existât orientait déjà l'évolution des idées et des mœurs européennes.

Les Croisades.

Le Moyen Age a vu les Européens réaliser de grandes entreprises communes : les *Croisades*. Ces expéditions militaires représentaient, certes, une réaction de défense de la Chrétienté contre l'Islam, mais c'était aussi une défense de l'entité européenne, du sol européen, contre la menace turque. Pour la première fois, les Européens, oubliant leurs querelles intestines, s'unissaient pour accomplir quelque chose tous ensemble.

Phénomène original qui joua un très grand rôle dans l'existence de l'Europe médiévale et entraîna pour elle d'importantes conséquences politiques, économiques et sociales, les Croisades

furent inspirées à l'origine par l'esprit de dévotion. Depuis des siècles, les chrétiens aimaient, comme de nos jours, venir en pèlerinage se recueillir sur les lieux où avaient vécu le Christ et les Apôtres. Les Arabes qui, au VII^e siècle, avaient conquis la Palestine, étaient des gens tolérants, et n'auraient jamais eu l'idée d'empêcher, ni seulement de troubler ces pèlerinages. Mais au XI^e siècle, une tribu turque (les Turcs comprenaient les Huns ou Hiong-Nou, les Ouïgour, les Karlouk, les Kirghiz, etc.) étendit sa domination sur toute l'Asie occidentale. C'était la tribu des Seldjoukides, venue du Turkestan russe. Depuis près d'un siècle, elle s'était convertie à l'islam; elle appartenait à la secte sunnite et se montrait fanatique, intolérante. En Palestine, les Seldjoukides interdirent les pèlerinages et chassèrent les chrétiens.

Sous le sultan Alp-Arslan, ils commencèrent la conquête des territoires byzantins et défirent l'empereur Romainos IV à Mantzikert, le 19 août 1071. Ils étaient maintenant aux portes de l'Europe, et il y avait tout lieu de craindre que bientôt ils n'envahissent les Balkans.

C'est le pape Urbain II qui prit conscience du danger que courait l'Europe et de la nécessité d'une union de tous les chrétiens. Si la chrétienté d'Occident ne volait pas au secours de celle d'Orient, c'en était fait de l'une et de l'autre. Il entreprit donc, en 1095, une campagne de prédication pour recruter des volontaires, faisant ressortir combien il était douloureux pour des chrétiens de voir le tombeau du Christ entre les mains des infidèles.

L'argument toucha les âmes ferventes des Européens de l'époque. Ceux qu'animait l'idéal de la Chevalerie, et qui avaient fait serment de défendre l'Eglise, s'enflammèrent d'un zèle pieux : eux dont le métier était de tuer leur prochain, allaient enfin pouvoir le faire saintement.

Certains d'entre eux n'étaient pas sans caresser, en outre, l'espoir de se tailler dans l'Orient fabuleux quelque royaume des Mille et Une nuits...

Tous ceux qui étaient ainsi résolus à délivrer les Lieux Saints, cousurent sur leurs vêtements, en guise d'insigne, une croix d'étoffe rouge. On les appela désormais les *croisés*.

En attendant que les guerriers professionnels aient achevé les préparatifs de leur expédition, un moine français, Pierre l'Ermite, rassembla une foule immense de gens du peuple, enthousiasmés par l'idée d'aller se battre pour leur foi. Ces humbles héros se mirent en route immédiatement. Ils furent massacrés jusqu'au dernier dès qu'ils eurent mis le pied sur le territoire des Turcs.

Quant à l'armée européenne proprement dite, celle des Chevaliers, elle se rassembla à Constantinople en 1097. Après

bien des épreuves, ce qui en subsistait parvint à s'emparer de Jérusalem, le 15 juillet 1099.

Lorsqu'ils eurent dévotement égorgé, dans le temple de Salomon, quelques milliers de musulmans, hommes, femmes et petits enfants, les Croisés se partagèrent la Syrie et la Palestine, qu'ils constituèrent en plusieurs royaumes chrétiens. Le principal de ces royaumes, celui de Jérusalem, fut confié au duc de Lothier, c'est-à-dire de Belgique, Godefroy de Bouillon. Pour défendre les Lieux Saints se fondèrent, au mépris des traditions pacifiques du clergé, des ordres de moines-soldats : *Templiers, Chevaliers Teutoniques, Hospitaliers*. Ces Ordres, de nature paradoxale, étaient appelés à jouer un rôle politique important par la suite, mais un rôle se ressentant de ce qu'ils étaient en porte-à-faux dans une société chrétienne.

On vit bientôt les guerriers européens fraterniser avec la population musulmane et syrienne. Les mariages mixtes étaient fort bien vus, pourvu que l'un des époux adoptât la religion de l'autre.

Comme les Turcs continuaient néanmoins les combats, et remportaient des succès, une seconde croisade fut prêchée par saint Bernard, et conduite par l'empereur d'Occident lui-même, Conrad III, en 1147.

Et voici qu'en 1187, Jérusalem est reprise par le chef turc Salâh ad-din (Saladin), déjà sultan d'Égypte. L'empereur Friedrich, ou Frédéric Barberousse, assisté des rois Philippe Auguste de France et Richard d'Angleterre, entreprend aussitôt une expédition pour la délivrer. Mais cette troisième croisade est un échec. L'Empereur y trouve la mort dans une noyade accidentelle; Philippe Auguste trahit son compagnon d'armes et rentre en Europe intriguer contre lui; resté seul, Richard suscite l'admiration par une bravoure qui lui vaut le surnom de Cœur de Lion, mais ne parvient pas à reprendre Jérusalem, et finit par conclure une trêve avec Salâh ad-din : la ville sainte reste aux musulmans, mais les chrétiens pourront y venir en pèlerinage.

La dégradation de l'idée de croisade.

En 1202, le pape Innocent III lance un nouvel appel à la délivrance du Saint Tombeau. Mais l'union des Européens s'est déjà relâchée, et la belle ferveur religieuse du début s'est bien affaiblie. La quatrième croisade s'organise, mais ceux qui y participent cherchent plutôt à s'enrichir qu'à mériter le Paradis.

Pour embarquer l'expédition, les armateurs vénitiens, poussés par l'appât du gain, exigent un prix que les croisés ne peuvent payer. Il est alors convenu, en compensation, que le corps expéditionnaire apportera l'appui de ses armes à Venezia (Venise) dans la querelle mercantile qui l'oppose à une autre

ville chrétienne de l'Adriatique, Zara. Sans plus de scrupules, les croisés attaquent et pillent Zara. Puis, achetés à prix d'or par un empereur d'Orient détrôné, Isaac II, qui voulait reconquérir sa couronne, ils s'en vont faire le siège de la non moins chrétienne capitale, Constantinople, où ils entrent en juillet 1203. Leur cupidité leur y fait commettre de telles exactions, qu'ils en sont bientôt chassés. Ils recommencent alors le siège, enlèvent la ville d'assaut et la mettent sauvagement au pillage (avril 1204).

Cette trahison par les croisés de la cause chrétienne, motivée surtout par la jalousie des Italiens à l'égard des Byzantins, affaiblit considérablement l'Europe. Les Occidentaux, oubliant complètement qu'ils sont partis pour délivrer Jérusalem, se partagent l'Empire d'Orient et s'y installent, fondant un « Empire latin de Constantinople » qui ne devait avoir qu'une existence éphémère.

Il est hors de doute que l'union des chrétiens d'Orient et d'Occident, si elle s'était maintenue, aurait pu faire échec à la menace turque et permettre, entre autres, la reconquête de la Terre Sainte. Mais l'occasion était passée.

Même entre Occidentaux, l'esprit d'entente avait vécu. Les autres croisades, qui se succédèrent jusqu'en 1270 (les deux dernières dirigées par le roi de France, saint Louis), furent loin de soulever l'enthousiasme général. Elles se soldèrent toutes par des échecs.

On vit même une étrange croisade, prêchée comme la désastreuse quatrième par le pape Innocent III, se dérouler à l'intérieur de l'Europe. Ce fut celle menée par des Français, des Suisses, des Flamands, contre les Cathares du Languedoc, ou Albigeois. L'armée nordique qui s'abattit sur le comté de Toulouse, s'y livra à d'abominables atrocités. Le 22 juillet 1209, des milliers de personnes furent massacrées à Béziers et la ville fut incendiée. Dans toute la région, ce ne furent que pendaisons, égorgements, viols et pillages. Le roi de France profita de l'occasion pour prononcer l'annexion du comté de Toulouse (traité de Paris, 1229). C'était la fin de la brillante civilisation occitane, l'anéantissement définitif du délicat royaume de la poésie et de la musique.

Les croisades et la société médiévale.

Les expéditions répétées en terre lointaine avaient de sérieuses conséquences pour la société européenne. A l'origine, elles avaient rassemblé les nobles de toute l'Europe sous une même bannière, en avaient fait des camarades de combat, et leur avaient appris à se connaître mutuellement. Puis elle les avait longuement soumis à l'influence de l'Orient. Le monde chrétien et le monde musulman avaient déjà, auparavant, d'étroits contacts, tant en Espagne que par l'intermédiaire des commerçants et des pèlerins, mais le fait qu'un nombre important de

guerriers et de clercs d'Occident aient séjourné un certain temps en Orient, ne pouvait manquer de marquer une époque. Il y eut une influence réciproque de la pensée chrétienne et de la pensée musulmane l'une sur l'autre, qui fit considérablement progresser la philosophie et les sciences.

Les Européens se familiarisaient avec les produits orientaux, parmi lesquels on peut citer le riz, l'abricot, l'artichaut, l'échalote, les épices, etc. Ils avaient appris des Arabes l'usage de la boussole. Ils avaient appris également à utiliser, au lieu du parchemin, le papier que fabriquaient les Chinois. Un certain nombre d'autres techniques leur avaient été révélées, en matière d'armement, de tissage, de verrerie, entre autres. Ils appréciaient les productions artisanales (textiles, orfèvrerie) et alimentaires de l'Orient et l'on vit s'établir tout un courant d'importations. Aussi les croisades favorisaient-elles l'essor du commerce méditerranéen, et contribuaient-elles à l'enrichissement de ports comme Marseille, Genova (Gênes), Venezia (Venise).

Mais c'est surtout l'équilibre social que les croisades avaient modifié. Elles avaient ruiné certains nobles et enrichi d'autres. Les domaines de ceux qui mouraient en Terre Sainte étaient souvent accaparés par leurs voisins ou par les rois. La longue absence des princes ou des seigneurs avait souvent de fâcheuses conséquences pour leurs Etats, abandonnés aux mains d'intrigants ou de personnes inexpérimentées. La puissance de certains était renforcée au détriment des autres; le pouvoir de certains rois s'accroissait au détriment des féodaux. Enfin les nobles qui n'étaient pas assez riches pour s'équiper pour de longues expéditions, étaient amenés, afin de se procurer de l'argent, à vendre leurs terres aux paysans, ou à accorder des franchises aux bourgeois.

Par contre, chez les seigneurs que les croisades avaient enrichis, se développait le goût du luxe à la manière orientale. Les tapis d'Orient apportaient un peu de confort dans leurs châteaux, et ils se vêtaient eux-mêmes de riches étoffes.

Il n'est pas douteux que les croisades hâtèrent l'évolution de l'Europe, à la fois dans le domaine intellectuel, économique et social, mais y accentuèrent le désordre politique.

La vie intellectuelle au moyen âge.

Du iv^e au xi^e siècle, l'Europe n'avait produit aucune œuvre écrite originale. Les clercs n'utilisaient que le latin et se contentaient d'imiter l'antique. La seule littérature vivante était purement orale : c'était celle des pays du Nord et de l'Ouest. Mais cette littérature orale des Scandinaves et des Bretons était très riche et contenait en germe tout ce qui pouvait donner leur essor véritable aux lettres européennes.

Au x^e ou xi^e siècle, les Bretons du Pays de Galles commencèrent à mettre par écrit quelques-unes des légendes destinées à l'instruction des futurs bardes (*Mabinogion*). Au cours du xi^e siècle apparurent en France les *trouvères* composant des poèmes épiques dans les langues vulgaires appelées langues « romanes », dont allaient bientôt sortir les divers dialectes français. Mais ces premiers poèmes romans, les *Chansons de Geste*, destinés à être chantés devant un public de guerriers incultes, sont plats et monotones. L'on n'y trouve pas, dans la succession des épisodes, non plus que dans la forme, un bien grand effort d'imagination. Seulement il arrive que les trouvères et jongleurs qui colportent ces chansons de château en château, rencontrent, du côté de l'Anjou ou de la Normandie, leurs collègues d'Armorique, les bardes, qui chantent en breton des poèmes d'une éblouissante fantaisie, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ils se mettent à leur école, traduisent et adaptent celles des légendes celtiques qui leur paraissaient les plus accessibles, et c'est ainsi que se répandent dans toute l'Europe ces romans de la Table Ronde et de Tristan et Iseut, qui sont à la base de la littérature originale de l'Occident. Le monde celtique donnait au monde germano-latin le souffle, l'inspiration qui lui manquait.

En même temps (xi^e siècle), dans les pays de langue d'Oc où chantaient les *Troubadours*, influencés par les Arabes d'Espagne, se développait une délicieuse poésie courtoise, jeu d'intellectuels raffinés. Entre les mains des troubadours, la matière celtique se transformait, perdait son caractère trop sauvage, trop anarchique pour des Latins.

Dans les pays de langue allemande, la double influence du roman celtique et de la poésie courtoise du Midi avait fait naître une poésie galante chantée par des *Minnesinger*. Sous son influence, on vit chaque chevalier choisir une Dame pour laquelle il se dévouait par le *service d'amour*. Quant aux conteurs populaires, ils chantaient des épopées, comme celle des Nibelungen.

Ainsi commençait à se constituer une littérature européenne originale. Dans toutes les langues d'Europe, se développaient des genres littéraires inconnus en dehors du petit univers européen : le roman, le sonnet, etc. Cette littérature nouvelle reflétait la verve populaire (fabliaux, farces) et l'idéalisme chevaleresque (poésie épique et poésie lyrique). Le théâtre sacré (miracles, mystères) et profanes (jeux, farces, soties) était très prisé des populations, et les représentations duraient parfois plusieurs jours.

Dans le domaine des arts plastiques, le Moyen Age est une des périodes les plus fécondes de l'histoire européenne : c'est celle des bâtisseurs de cathédrales. Le style *roman* (jusqu'au xi^e siècle), puis le style *gothique* (à partir du milieu du xi^e)

sont des phénomènes typiquement européens, dont on retrouve, avec d'intéressantes variantes régionales, les témoignages de la Scandinavie à l'Espagne, de l'Ecosse à l'Italie et de la Bretagne à la Bavière. Né en France (région de Soissons et de Paris), l'art gothique est vraiment l'art européen par excellence. Il est ce que le génie occidental a créé de plus original en matière d'architecture, et il a régné sur toute l'Europe pendant quatre siècles. Il donne un air de famille aux cités les plus différentes par ailleurs, qu'elles soient de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Espagne. Citons à titre d'exemples, parmi les chefs-d'œuvre gothiques, les cathédrales de Chartres, de Strasbourg, de Köln, de Regensburg, de Brugge, de Bruxelles, de Westminster, de Canterbury, d'Uppsala, de Burgos, de Siena... Mais c'est des centaines de noms qu'il faudrait citer, tant il est d'admirables monuments qui expriment l'élan de la pensée médiévale vers Dieu.

Ce grand mouvement architectural s'accompagne d'un développement extraordinaire de l'art de la statuaire et du vitrail. Dans l'ornementation des manuscrits, se fait partout sentir l'influence irlandaise.

On assiste au XII^e siècle à une étonnante renaissance des études. De nombreuses Universités sont fondées pour dispenser l'enseignement supérieur : Bologne, Paris, Oxford, etc. Elles ont un caractère intereuropéen : elles sont fréquentées par des étudiants de toutes langues qui y reçoivent, en latin, le même enseignement, la même formation que l'on appelle « scolastique ». C'est d'ailleurs à ce moment que se répand l'usage du mot « nation », qui désigne un groupe d'étudiants de même origine. Ainsi trouve-t-on au sein d'une même Université une nation allemande, une nation anglaise, une nation française, une nation bretonne, une nation normande, etc.

Les étudiants entrent à l'Université vers quatorze ans et suivent pendant six ans les cours de la *Faculté des Arts* répartis en deux cycles. Le premier cycle est consacré à la grammaire, la rhétorique et la logique; le second à la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. Les étudiants choisissent ensuite entre la faculté de *Théologie*, celle de *Droit canon* ou celle de *Médecine*. A Bologne, à Orléans, on étudie le *Droit civil*.

Les cours consistent en lectures commentées des œuvres des Anciens et en « disputes » sur des problèmes surtout métaphysiques. La principale polémique qui divise l'Ecole porte sur la nature des « universaux » (l'espèce est-elle un simple nom ou une réalité?). Cette question qui nous paraît aujourd'hui assez artificielle a longtemps déchaîné de véritables passions. L'enseignement scolastique avait, c'est certain, un caractère un peu vain et formaliste, qui tenait à ce qu'il entendait naïvement se rattacher à la seule tradition romaine. Néanmoins il a, au cours de plusieurs siècles, assuré aux élites de toute l'Europe une

formation commune qui développait chez elle, à défaut d'autres qualités, la subtilité, le goût des joutes oratoires et des confrontations doctrinales, et une certaine dose d'esprit critique dans la recherche d'une conciliation entre la philosophie antique et les dogmes chrétiens.

III. — LES QUERELLES INTERIEURES

Malgré l'unité de croyances, de structures sociales et, dans une assez large mesure, de mœurs, qui la caractérise, l'Europe médiévale, en raison de la faiblesse de son organisation politique, et de la domination d'une classe ayant la guerre pour raison d'être, était un champ clos où s'affrontaient les ambitions d'innombrables seigneurs. Parmi ceux-ci, les plus avides furent les rois de France et d'Angleterre.

On lit trop souvent que la féodalité a entraîné le démembrement des royaumes : c'est un contresens. Il faut un singulier manque d'esprit critique pour imaginer la préexistence des Etats aux événements qui leur ont donné naissance. Ce qui est vrai, c'est, au contraire, que la féodalité, issue du démembrement de l'Empire, a abouti à la formation de grands royaumes, par le jeu des guerres, des mariages et des alliances. C'est la décadence du pouvoir impérial qui a permis aux souverains les plus puissants ou les plus habiles d'absorber peu à peu les territoires des autres souverains, et cela n'a pu se faire qu'au prix de luttes continuelles.

Une autre source de luttes continuelles était la dualité des pouvoirs, pouvoir religieux et pouvoir laïque. Dans ces luttes, les grands principes n'étaient souvent qu'un paravent dissimulant de sordides intérêts personnels.

Les tribulations des papes.

La rivalité entre papes et empereurs.

Nous avons déjà parlé de l'irritante question des investitures, qui opposa vivement, au XI^e siècle, les deux chefs de l'Europe catholique, le pape Grégoire VII et l'empereur Heinrich IV. L'autorité spirituelle l'emporta d'abord, puisque l'excommunication prononcée par Grégoire VII, obligea l'Empereur à venir s'humilier à Canossa. Mais la force triompha ensuite, puisque Heinrich parvint à déposer et exiler le Pape. Si le problème des investitures lui-même finit par être à peu près réglé par le concordat de Worms, le problème fondamental, celui de la

hiérarchie entre le pouvoir religieux et le pouvoir laïque, restait entier.

En 1138, monta sur le trône impérial un prince de la maison de Hohenstaufen, Conrad Weiblingen, qui était excommunié depuis 1127. Les ducs de Bavière, appartenant à la maison de Whelf, se dressèrent contre lui, n'admettant pas pour empereur des chrétiens un souverain excommunié. Deux partis se dessinèrent alors dans l'Empire : celui des défenseurs de la papauté, qu'on appelle les *guelfes*, du nom de leurs chefs, les Whelf, et celui des tenants de la suprématie impériale, appelés *gibelins* par déformation du nom de Weiblingen.

Comme les questions politiques s'entremêlaient étroitement avec les grands problèmes religieux, les guelfes soutenaient en même temps que celle de la supériorité du pouvoir spirituel, la cause de l'indépendance de l'Italie, tandis que les gibelins entendaient que l'empereur restât le maître de la péninsule.

Ce fut le fils de Conrad Weiblingen, le grand empereur Friedrich (Frédéric), dit Barberousse (1152-1190), qui ralluma la querelle avec le Sacerdoce.

Grand et bien bâti, le regard vif dans un visage coloré, les cheveux et la barbe rougeoyants, ce Hohenstaufen était un vrai chevalier, intrépide dans les combats, d'une grande piété, et d'une noble générosité à l'égard des faibles et des déshérités. Héritier de Charlemagne et d'Otton le Grand, il fut le plus grand souverain de l'Europe médiévale. Il avait une haute idée de sa dignité d'Empereur, et s'affirmait comme le chef suprême de toutes les provinces de l'Empire (1), y compris les royaumes de France et d'Angleterre.

Frédéric Barberousse avait l'esprit vif et réfléchi et avait le don de l'éloquence. Mais comme beaucoup de ses contemporains il cédait parfois à des accès de violence, et son caractère chevaleresque ne l'empêchait pas de se livrer à des actes de cruauté extrêmement regrettables.

Il occupait le trône impérial depuis sept ans, quand il vit accéder au pontificat, sous le nom d'Alexandre III, un prélat qui, lorsqu'il était légat pontifical, avait eu avec lui une très vive discussion sur le point de savoir qui, du Pape et de l'Empereur, était le vassal de l'autre.

Barberousse refusa de reconnaître comme chef de l'Eglise quelqu'un qui lui avait soutenu que l'Empire n'était qu'un fief du Saint-Siège. Il fit élire un autre pape, Victor IV (ce n'était ni

(1) Son empire restait pour lui l'Empire franc. C'est ce qui explique que des entreprises communes des Européens comme les croisades étaient appelées « franques » (*Gesta Dei per Francos*), et que pour les musulmans le nom de Franc ait été synonyme de Croisé.

la première, ni la dernière fois que s'opposaient ainsi sur le trône apostolique un pape et un « antipape », puis, à la mort de Victor IV, en 1164, Pascal III, qu'il installa à Rome en août 1167.

Mais entre-temps les villes lombardes s'étaient soulevées en faveur d'Alexandre III. L'Empereur subit plusieurs revers, et fut finalement défait à *Legnano*, le 29 mai 1176. Il dut aller à Venise quêmander le pardon d'Alexandre III, et lui baiser les pieds.

Pour la seconde fois, le triomphe de la Papauté était total. Empereur et rois se soumirent à l'autorité théocratique, et l'on vit le puissant pape Innocent III (1198-1216) disposer à son gré des couronnes dans l'ensemble de l'Europe.

Grand travailleur, excellent théologien, homme combatif et autoritaire, Innocent III était ce pontife intransigeant qui avait prêché la quatrième croisade et l'horrible croisade contre les Albigeois. En 1209, il attribua la couronne impériale à un guelfe, Otto de Brunswick. Mais celui-ci eut le tort d'occuper une partie des Etats pontificaux. Aussi le Pape le remplaça-t-il, en 1218, par un Hohenstaufen, le petit-fils de Barberousse, Friedrich II.

C'était introduire le loup dans la bergerie. Ce Frédéric II, élevé en Sicile où se mêlaient catholiques, orthodoxes et musulmans, était incroyant et antireligieux. Il professait que Moïse, Jésus et Mahomet étaient trois grands imposteurs. Cela ne l'empêcha pas de faire dévotement hommage au Pape, mais ses efforts pour affermir sa domination sur toute l'Italie entraînaient un soulèvement des villes lombardes, qui fut soutenu par le Saint-Siège, peu soucieux de voir l'autorité directe de l'Empereur enserrer les Etats pontificaux. Le pape Grégoire IX prononça l'anathème contre Frédéric, mais cette sentence laissa indifférente l'armée impériale, truffée de musulmans. La ligue lombarde fut écrasée en 1241, et lorsque Grégoire IX eut convoqué un concile pour faire condamner l'Empereur, celui-ci poussa l'audace jusqu'à faire attaquer par les flottes de Sicile et de Pise les navires génois qui amenaient les cardinaux étrangers.

Cependant, les victoires de Frédéric II ne suffirent pas à ramener dans la stricte soumission à l'Empire les villes et les seigneuries d'Italie, toujours déchirées par les luttes entre guelfes et gibelins. Quant à la Papauté, préoccupée avant tout par le sort de ses Etats, elle ne désarmait pas. En 1245, sous le pontificat d'Innocent IV, le concile de Lyon condamna Frédéric et prononça sa déchéance. L'Empereur, on le devine, ne s'inclina pas. Mais les prédicateurs dominicains et franciscains exhortaient les fidèles à la résistance. Lorsqu'en 1248, Frédéric essaya de briser la révolte de Parme, il fut battu par les insurgés, à Vittoria.

Frédéric II mourut en 1250. Le trône impérial resta vacant pendant vingt-trois ans, et la Papauté profita de ce *grand inter-règne* pour favoriser l'émancipation des villes et royaumes italiens.

C'était une politique plutôt maladroite, car l'affaiblissement de la conscience de l'unité européenne ne pouvait qu'entraîner l'affaiblissement de l'autorité du chef spirituel de l'Europe, d'autant plus que son prestige moral sortait très amoindri des intrigues politiques et des manœuvres menées pour défendre de mesquins intérêts matériels.

Les rois de France et d'Angleterre contre la Papauté.

La question de l'autorité des papes sur les souverains laïques ne se posait pas seulement à l'échelon de l'Empire, mais également aux échelons inférieurs. De puissants seigneurs comme les rois de France et d'Angleterre refusaient eux aussi de se soumettre aux décisions des pontifes romains.

Un conflit s'éleva entre le roi d'Angleterre Henry II et l'archevêque de Canterbury, Thomas Becket, au sujet de la compétence des tribunaux ecclésiastiques. L'archevêque obtint du Pape des lettres destituant les évêques qui ne l'avaient pas soutenu. Or les rois d'Angleterre posaient en principe que nul de leurs sujets ne devait correspondre avec le Pape sans leur autorisation. La colère d'Henry II fut telle que quatre chevaliers, pensant lui faire plaisir, allèrent assassiner Thomas Becket dans sa cathédrale. Cet assassinat desservit la cause du roi, qui, sous la pression de l'opinion, dut faire des concessions à l'Eglise.

En France, la crise éclata au temps du roi Philippe II, dit Auguste, sur deux plans : le plan de la morale chrétienne, et celui de la politique européenne. Ayant épousé deux femmes, Ingeburge de Danemark et Agnès de Méranie, Philippe Auguste reçut une sévère admonestation du pape Innocent III, qui le mettait en demeure de faire cesser le scandale causé par sa bigamie. Mais il refusa de se séparer de sa seconde épouse, Agnès, celle qui n'était aux yeux de l'Eglise que sa concubine, et de rendre sa place à Ingeburge, qu'il avait jetée, sans motif, en prison. En conséquence, le royaume de France fut frappé d'interdit. Il n'y fut plus célébré aucun office religieux, ni administré aucun sacrement. Les jeunes gens ne pouvaient plus se marier, les familles donner une sépulture chrétienne à leurs morts. Le mécontentement du peuple obligea le roi à céder.

Sur le plan politique, Philippe Auguste refusa de reconnaître pour empereur Otto de Brunswick, qu'Innocent III avait installé sur le trône, et ce parce qu'Otto était le neveu de son ennemi, le roi d'Angleterre Jean sans Terre. Les rapports restèrent donc tendus entre Paris et le Saint-Siège.

Mais le point de vue de Philippe Auguste changea entièrement, et il admit très bien la suprématie pontificale, et le droit pour Rome de se mêler des questions temporelles, lorsque Innocent III, brouillé avec Jean sans Terre, décida de rattacher l'Angleterre à la France.

Il s'agissait d'une nouvelle querelle d'investitures. Qui devait choisir l'archevêque de Canterbury ? Le roi, dont l'archevêque faisait presque toujours fonction de Premier Ministre, les évêques du royaume, ou les moines de Canterbury ? Innocent III trancha le débat à sa façon, en nommant Etienne de Langton, qui n'était le candidat ni du roi, ni des évêques, ni des moines. Le roi réagit violemment, ne reconnut pas cette nomination, et saisit les biens de l'archevêché. C'est alors que le Pape frappa l'Angleterre d'interdit et autorisa le roi de France à en prendre possession.

Mais cette décision n'eut pas de suite, car Jean sans Terre vint à résipiscence. Les querelles reprurent alors entre Philippe Auguste et Innocent III, jusqu'à la mort de ce dernier.

De nouveaux conflits surgirent entre la France et l'Eglise, sous le règne de Philippe IV le Bel. Lorsqu'en 1294, le saint pape Célestin V avait abdicqué, à peine nommé, son successeur, Boniface VIII, avait manifesté sans ambages sa résolution de faire respecter les droits de l'Eglise. Dès 1296, il adressa des observations au roi de France, parce qu'il se permettait de détourner pour des usages profanes les décimes recueillis pour la croisade. Le coupable se rebella, et prétendit qu'il pouvait faire tout ce qui lui plaisait dans son royaume. Il alla même jusqu'à mettre en état d'arrestation un légat pontifical qui avait mal parlé de lui.

Le pape fit remettre ce légat en liberté et promulgua la bulle « *Ausculta fili* » rappelant les devoirs des rois envers le représentant de Dieu sur la terre. Philippe le Bel riposta en réunissant les Etats Généraux (10 avril 1302) pour leur faire entendre une sorte d'acte d'accusation contre le Saint-Siège.

Boniface VIII répliqua à son tour par la bulle « *Unam sanctam* », qui définissait la doctrine de l'Eglise au sujet de la primauté du spirituel sur le temporel (« *C'est au pouvoir spirituel d'instituer le pouvoir temporel et de le juger s'il y a lieu* »... « *Donc nous déclarons, nous disons, nous décidons, nous prononçons que, pour toute créature humaine, être soumise au pontife romain est une condition absolument nécessaire au salut* »).

A l'instigation de son âme damnée, Guillaume de Nogaret, Philippe le Bel se mit alors en tête de faire juger le pape par un concile. Il commença par réunir dans le jardin de son palais, à Paris, une grande foule, devant laquelle il fit lire toute une série de diffamations et de calomnies contre le Souverain Pontife. Puis il expédia dans tout le royaume des fonctionnaires chargés de recruter des volontaires pour composer le « concile ». Mais il fallait pouvoir faire comparaître le pape. Guillaume de Nogaret se rendit en Italie pour l'enlever purement et simplement. L'attentat (grave sacrilège aux yeux de tout chrétien) fut per-

pétré à *Agnani*, le 7 septembre 1303, avec la complicité d'un seigneur italien, Sciarra Colonna, et d'une troupe d'hommes de main. Mais la population de la ville se souleva et délivra le malheureux pape. Celui-ci, très éprouvé par cette aventure, mourut un mois plus tard.

Philippe le Bel réussit à faire élire au siège pontifical l'évêque de Bordeaux qui, devenu le pape Clément V, resta à la dévotion de la cour de France, et fixa même sa résidence tout près de la frontière française, à Avignon, dans le royaume allemand de Bourgogne. Les Italiens, mécontents, appelèrent le séjour des papes en Avignon « la captivité de Babylone ».

La faiblesse dont fit preuve Clément V ruina définitivement l'autorité pontificale. En 1311, il signait une bulle absolvant Philippe le Bel et Guillaume de Nogaret. Les souverains d'Europe en retirèrent le sentiment de ne plus relever du pouvoir de l'Eglise. Et puis l'idée prévalait désormais qu'un concile pouvait juger le pape. Le prestige de la papauté continua encore à décroître sous les autres papes français qui se succédèrent en Avignon jusqu'en 1376, tant leur conduite manquait de dignité. Ils se préoccupaient beaucoup plus de leur propre enrichissement que des intérêts spirituels de la chrétienté. Ils faisaient argent de tout, des nominations d'évêques comme des dispenses à mariage et des procès portés devant eux. Ils vivaient dans un luxe en parfaite contradiction avec l'idéal sacerdotal et avec l'exemple du Christ. Devant la corruption et la décomposition du pouvoir spirituel, les meilleurs catholiques commençaient à se décourager. En Angleterre, pays taxé plus lourdement que les autres par le fisc pontifical, l'indignation provoquée par les abus suscita une agitation anticléricale et, sur le plan théologique, hérétique, dont le promoteur fut un professeur de l'Université d'Oxford, John Wyclif, qui réclamait une réforme de l'Eglise à partir de l'interprétation littérale de la Bible : doctrine du libre arbitre, du pur symbolisme des sacrements, affirmation du droit pour le prince de confisquer les biens de l'Eglise.

Mais ce qui aggrava encore la situation, ce fut l'orgueil du roi de France Charles V, qui rêvait de voir le pape à son service. Sous son règne, le siège pontifical avait été ramené à Rome par le pape Grégoire XI et, à la mort de celui-ci, c'était un prélat italien qui avait été élu pour lui succéder, sous le nom d'Urbain VI. Cela ne faisait pas l'affaire du souverain français qui s'empressa de faire contester la validité de l'élection, effectuée, prétendait-il, sous la pression populaire. Il fit tant et si bien qu'au bout de quatre mois le Sacré Collège (indisposé, il est vrai, par l'autoritarisme que manifestait le nouveau pape) déclara nulle l'élection d'Urbain VI et élut un pape français, qui s'installa en Avignon.

Le Grand Schisme.

En réalité, Urbain VI avait été régulièrement élu et continuait fort légitimement à se dire pontife et à siéger à Rome. L'Eglise se trouvait donc avoir deux chefs légitimes, désignés l'un et l'autre selon les formes voulues, et qui passaient leur temps à s'excommunier réciproquement.

Naturellement, les divers souverains d'Europe reconnurent l'un ou l'autre de ces deux pontifes, selon leur intérêt politique. L'Empereur, le roi d'Angleterre, le comte de Flandre tenaient pour le pape de Rome, tandis que le roi de France, le roi d'Ecosse, le duc de Bretagne, le roi de Naples se rattachaient au pape d'Avignon. C'était le *Grand Schisme*.

Des efforts furent tentés, cependant, un peu partout, pour mettre fin à une situation qui plaçait les fidèles devant de terribles cas de conscience. Quel pape représentait l'Eglise « hors de laquelle il n'y a pas de salut » ? Ces efforts restèrent vains.

En 1408, le clergé français recourut à une solution de désespoir : il ne reconnut plus aucun pape et s'organisa à la manière démocratique de l'Eglise primitive.

Les cardinaux des deux partis se réunirent alors en concile — dans des conditions d'ailleurs peu conformes au droit canonique (1) — en 1409, à Pise. Ils déposèrent les deux papes de l'époque, et en nommèrent un autre, Alexandre V. Mais comme les deux pontifes déposés s'accrochèrent à leur siège, il y eut désormais trois papes au lieu de deux...

Pendant ce temps, les doctrines de Wyclif, bien que condamnées par l'Eglise, avaient franchi la Manche et recevaient un accueil particulièrement favorable en Bohême, où les Tchèques, peuple de race slave, s'irritaient de voir Rome leur imposer des évêques et des abbés allemands. Un prêtre tchèque, ardent patriote, Jean Huss, professeur à l'université de Praha (Prague), se fit l'apôtre de certaines des idées du réformateur anglais. Il fut soutenu par tout le clergé de sa race.

Ce fut l'empereur Sigismond qui parvint à mettre fin au Grand Schisme. Il obtint de Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, la convocation d'un concile représentant véritablement la chrétienté toute entière. Ce concile, tenu à Constance de 1414 à 1418, déposa Jean XXIII et le pape d'Avignon, Benoît XIII. Quant au pape de Rome, Grégoire XII, il abdiqua de lui-même. Le concile élut alors régulièrement un nouveau pontife, Martin V, auquel toute la chrétienté se rallia.

(1) Seul le pape a le droit de convoquer un concile général, et celui-ci doit être présidé par lui ou par ses légats.

Les divisions doctrinales.

Le concile de Constance ne se borna pas à résoudre le schisme, il eut à trancher de divers points de doctrine. Tout d'abord, il condamna Jean Huss comme hérétique. Le malheureux prêtre tchèque, qui s'était présenté devant le concile parce que l'Empereur lui avait donné un sauf-conduit, fut, au mépris de ce sauf-conduit, arrêté et brûlé vif. L'indignation fut vive en Bohême, et le peuple se souleva.

La guerre des Hussites contre les Impériaux dura vingt ans et fut terrible. Les Tchèques luttèrent pour défendre leurs conceptions religieuses, mais ils luttèrent aussi contre la prépondérance germanique. L'apaisement ne vint qu'en 1436, lorsqu'une partie de la population rentra dans l'unité de l'Eglise, moyennant quelques concessions, comme l'autorisation de communier sous les deux espèces. Il subsista cependant longtemps encore des dissidences.

D'autres graves problèmes s'étaient posés au concile. Le désordre dans l'Eglise allait croissant et des réformes s'avéraient nécessaires pour mettre fin aux abus qui discréditaient la papauté. Mais les papes contestaient au concile le droit d'y procéder, en expliquant qu'eux seuls détenaient l'autorité souveraine dans l'Eglise. Les pères conciliaires proclamèrent alors la supériorité des conciles sur les papes et l'état de tension qui s'était institué ne cessa de s'accroître. Le concile de Bâle (1431-1448) entreprit des réformes dans le sens de la décentralisation de l'Eglise (réformes dites *gallicanes*, car préconisées principalement par l'épiscopat français). Ces réformes furent acceptées par le clergé français (*Pragmatique Sanction de Bourges*) et allemand (*Diète de Mayence*), mais furent repoussées par le pape et, en définitive, avortèrent.

Le concile de Bâle eut pour conséquence un nouveau Grand Schisme. Les pères conciliaires déposèrent le pape avec lequel ils étaient en conflit, Eugène IV, et en nommèrent un autre, qui n'était autre que le duc Amédée de Savoie. L'Eglise se trouva avec deux chefs rivaux pour la gouverner, pendant une dizaine d'années.

Cela n'empêcha pas Eugène IV, qui avait excommunié le concile de Bâle et rassemblé un autre concile à Florence, de mener à bien une entreprise qui aurait pu être d'une importance capitale si l'Occident n'avait été aussi désuni : la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine, en 1439. Mais une partie de l'Eglise grecque n'accepta pas cette union, tandis qu'une partie de l'Eglise romaine ne reconnaissait pas Eugène IV.

Constantinople, qui était à la tête du mouvement de ralliement au pape, tomba, en 1453, aux mains des Turcs : l'union de la chrétienté ne devait guère lui survivre.

*Les guerres intestines.**Plantagenets et Capétiens.*

C'est surtout au cours des XIV^e et XV^e siècles que les victoires de certains princes sur d'autres qui étaient jusque-là soit leurs égaux, soit leurs vassaux, soit leurs suzerains, soit à la fois leurs suzerains pour certaines terres et leurs vassaux pour d'autres, amorcent le découpage de l'Europe en grands royaumes dont les limites sont fixées au hasard des victoires militaires et des contrats de mariage.

Déjà au XI^e siècle, s'était constitué un vaste Etat : celui du seigneur angevin Henry Plantagenet, dont la mère, Mathilde, était fille du roi d'Angleterre Henry I^{er} Beauclerc. Il avait, de son père, hérité l'Anjou, le Maine et la Touraine, et de sa mère la Normandie. Il séduisit la belle et peu farouche reine de France, Aliénor d'Aquitaine, qui divorça d'avec Louis VII pour l'épouser, et lui apporta en dot la Guyenne, la Gascogne et l'Auvergne. En 1154, la mort du cousin de sa mère, Etienne de Blois, roi d'Angleterre, permit à Henry d'ajouter l'Angleterre à ses possessions. Maître d'un empire qui s'étendait ainsi des monts Cheviot aux Pyrénées, il parvint encore à annexer par la force l'Irlande, imposer le serment de vassalité au roi d'Ecosse, et se faire nommer régent de Bretagne, après avoir fiancé son fils Geoffroy (âgé de 8 ans) à la princesse héritière Constance (âgée de 5 ans).

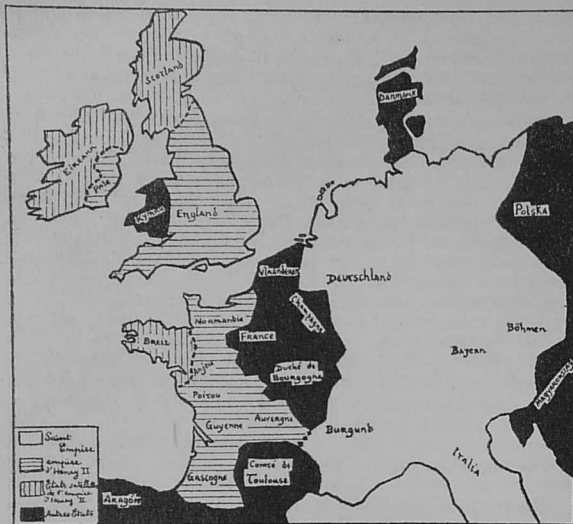
Ce potentat ambitieux, excellent administrateur au demeurant, ne reculait pas devant le crime pour parvenir à ses fins. Nous avons vu que le meurtre de l'Archevêque Thomas Becket souleva une telle vague d'indignation, qu'il dut faire amende honorable et renoncer à porter atteinte aux privilèges du clergé.

Henry II sut remettre de l'ordre en Angleterre, où beaucoup de seigneurs s'étaient transformés en brigands, mais son royaume d'Angleterre n'était qu'une province au sein de son Empire, essentiellement continental. Il n'y mettait que rarement les pieds et n'en parlait pas la langue.

Paradoxalement, l'empire angevin des Plantagenets, qui couvrait presque toute la partie de l'Occident dissidente de l'Empire romain, allait permettre aux rois de France de prendre de l'importance. En effet, profitant des règles féodales, les grands seigneurs sujets du souverain angevin, n'hésitaient pas, pour contrecarrer son autorité, à se tourner vers le détenteur de la couronne de France. Or le successeur de Louis VII, qui monta sur le trône en 1180, Philippe Auguste, était un politicien habile, plein d'orgueil et dépourvu de scrupules, qui ne pensait qu'à agrandir son royaume au détriment des voisins.

A la mort d'Henry II, en 1189, son second fils, Richard, lui succéda, l'aîné, Henry, étant mort en 1183. Richard était un

véritable preux, généreux, vaillant jusqu'à la témérité, mais cruel et insolent. Ses conceptions chevaleresques le mettaient en nette infériorité lorsqu'il avait affaire à un intrigant comme Philippe Auguste. Il partit avec celui-ci pour la troisième croisade, mais tandis qu'il restait en Terre Sainte à se battre pour



L'Europe au temps d'Henry II Plantagenet

la chrétienté, le roi de France prétexta une maladie et rentra en Europe profiter de son absence pour mener contre lui de sourdes machinations, avec la complicité du quatrième fils d'Henry II, Jean sans Terre.

Richard — surnommé désormais Cœur de Lion — fut, sur le chemin du retour, jeté en prison par l'Empereur pour avoir outragé le duc d'Autriche. Philippe Auguste saisit l'occasion pour envahir la Normandie, au mépris du serment solennel qu'il avait fait à son ancien compagnon d'armes de respecter et de défendre ses terres.

Mis en liberté provisoire en 1194, Richard Cœur de Lion, après s'être réconcilié avec son frère Jean sans Terre, voulut

faire payer à Philippe sa félonie. Il s'ensuivit une guerre qui fut menée avec cruauté par les deux partis. Battu à plusieurs reprises, le roi de France ne fut sauvé que de justesse, après sa défaite de Fréteval, par une médiation du pape Innocent III. Il semblait pourtant qu'il allait succomber et que son royaume allait être absorbé par l'empire des Plantagenets, lorsque Richard, guerroyant en Limousin contre un de ses vassaux révolté, fut tué au siège du château de Chalus.

Il ne laissait pas d'enfant. Le troisième fils d'Henry II, Geoffroy, duc de Bretagne, était mort, mais laissait un fils âgé de 12 ans, Arthur I^{er}. C'était, de toute évidence, à lui que revenait légalement la succession de l'empire anglo-angevin. De fait, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou reconnurent sans difficulté la suzeraineté du jeune duc breton. Mais le quatrième fils d'Henry II, Jean sans Terre, être fourbe et cupide, à demi fou et aussi lâche que sanguinaire, usurpa le trône. Il prétendait qu'au cours de son agonie, Richard avait murmuré qu'il lui transmettait sa couronne. La ruse était grossière; on pouvait d'autant moins le croire, qu'en 1191, à Messine, Richard avait publiquement déclaré qu'il ne pouvait être question que son héritier fût autre qu'Arthur. On imagine combien le cours de l'histoire eût été différent si le jeune souverain des Bretons avait pu prendre possession de ses royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine. Mais la noblesse anglaise et normande et la majorité de la noblesse d'Aquitaine se rallièrent à l'usurpateur. Il n'en fallait pas plus pour que Philippe Auguste soutint les droits d'Arthur.

La guerre éclata. Arthur, malgré son jeune âge, entreprit bravement la conquête des provinces dont l'avait dépouillé son oncle. Celui-ci ne tarda pas à fournir à Philippe Auguste une occasion d'intervention : il enleva la fiancée du sire de Lusignan, lequel porta plainte entre les mains du roi de France. Jean, cité devant la Cour des Pairs, s'abstint de comparaître et fut condamné par défaut à la confiscation de ses biens au profit d'Arthur. Malheureusement, celui-ci fut fait prisonnier par son oncle au siège de Mirebeau. Philippe Auguste eut alors le beau geste d'offrir de payer sa rançon, quel qu'en fût le prix. Jean sans Terre ne répondit même pas, et assassina de ses propres mains son neveu sans défense (3 avril 1203).

Ce meurtre souleva dans toute l'Europe une intense émotion, ce qui renforça la position de Philippe Auguste. L'offensive qu'il poursuivit à son profit, aboutit à l'annexion par la France de la Normandie, du Poitou, de la Touraine, de l'Anjou et du Maine. Il devenait ainsi un puissant souverain. Il assumait même la régence de Bretagne, jusqu'au moment où il maria la duchesse Alix, demi-sœur d'Arthur, à un prince capétien, Pierre de Dreux.

Jean sans Terre voyait son royaume bien amoindri. Il faillit même perdre l'Angleterre, puisque son conflit avec l'Eglise, dont nous avons déjà parlé, entraîna sa déposition par Innocent III et l'attribution de sa couronne à Philippe. Mais en s'humiliant devant le légat du Pape, il parvint à sauver son trône. Il chercha ensuite à reprendre les provinces dont le roi de France l'avait dépouillé. Il lui fut facile d'obtenir l'alliance du nouvel empereur Otto de Brunswick, puisque, on le sait, Philippe Auguste s'était opposé à lui et avait refusé de le reconnaître pour chef temporel de l'Occident. Le comte de Flandre se joignit à la coalition, mais les barons anglais refusèrent de suivre leur roi. Philippe Auguste vainquit les coalisés à *Bouvines* (Flandre) le 27 juillet 1214.

La bataille de Bouvines eut pour l'Europe de graves conséquences, les unes heureuses, les autres malheureuses.

L'une des principales fut l'accession au trône impérial de Frédéric II. Après sa défaite, l'empereur Otto était complètement déconsidéré. Son rival, Frédéric, déjà élu roi de Germanie par l'assemblée des princes électeurs ennemis de la maison des Guelfes, devint le véritable maître de toute l'Allemagne. En 1220, il ceignait la couronne impériale. Ce fut un des personnages les plus hauts en relief de l'histoire d'Europe; homme cultivé, remarquablement intelligent, séduisant, enjoué et sportif, il a été surnommé *Stupor Mundi*, l'étonnement du Monde. Il avait étudié avec soin les sciences et les lettres de l'Antiquité, celles du monde chrétien et celles de l'Orient. Il restait toute une journée à cheval sans fatigue, écrivait des traités de sciences naturelles, dirigeait une ménagerie, correspondait avec les savants de tous les pays. Il fonda les premières universités laïques.

Il avait une haute conception de la dignité impériale. En outre, excellent législateur, il codifia le droit du royaume de Sicile, où il avait fixé son siège, et ses « *Constitutions* » servirent de modèle à beaucoup d'autres pays. Il avait un sens social étonnant pour l'époque, assurant la protection des tribunaux aux pauvres et même aux serfs et proclamant les devoirs de l'Etat et des riches à leur égard. Il abolit même le servage sur ses propres domaines.

Mais il était hypocrite et cruel. Ses ennemis n'avaient à attendre de lui aucune pitié. Nous avons déjà vu qu'il était incroyant et hostile à l'Eglise. Ses conflits avec les papes Innocent III, Grégoire IX et Innocent IV prirent souvent un caractère extrêmement violent, pour le plus grand dommage de l'Empire et de la Papauté.

En Angleterre, la défaite de Bouvines eut des effets bénéfiques. Elle permit aux barons de manifester à Jean sans Terre, avec l'appui du peuple, le mépris dans lequel ils le tenaient. Ils

le contraignirent à signer un acte imposant des limites à son autorité : c'est la *Grande Charte* (15 juin 1215), qui marque le premier pas de l'Angleterre dans la voie du libéralisme civique et politique. Libéralisme à éclipses, d'ailleurs : sous le règne d'Henry III, fils de Jean sans Terre, un grand seigneur cruel et fanatique, Simon de Montfort, exerça une effroyable dictature.

Pour le roi de France, Bouvines était un succès non seulement militaire, mais psychologique. Jusque-là, le roi de France, comme le roi d'Angleterre, n'étaient, par rapport aux empereurs, que des roitelets, et leurs royaumes de simples provinces. Les peuples, eux, n'avaient conscience que de leur appartenance à la communauté chrétienne (en fait européenne) et à un groupe ethnique donné, tel que normand, picard, gascon, bavarois, tchèque, etc. Mais Philippe Auguste avait su dresser l'ensemble de ses peuples contre l'autorité impériale. C'était la première atteinte grave portée à l'idée de Chrétienté. Le succès de l'entreprise était un encouragement à ce séparatisme capétien qui commençait à poindre à l'horizon de l'Europe.

Le déchaînement des ambitions.

Bien que s'affirmant chef de tous les chrétiens, Frédéric II, qui avait vécu sa jeunesse en Sicile, se préoccupa surtout des questions italiennes. L'Italie se morcelait, en effet, en de multiples petits Etats, qui cherchaient à se rendre indépendants. Néanmoins, il étendit son influence vers l'Est, en installant en Prusse les *Chevaliers Teutoniques* (1226) qui devaient, sous prétexte d'assurer le règne du Christ, opprimer non seulement la population indigène encore païenne, mais aussi les colons polonais, pourtant bons chrétiens, et pratiquer une politique implacable de germanisation.

Pendant ce temps, en Espagne, les divers rois chrétiens, vassaux du Saint Siège, continuaient à lutter contre les Maures, quand ils n'étaient pas occupés à se battre entre eux. La « reconquête » n'allait pas vite : il s'agissait plutôt de rivalités entre grands seigneurs voisins que de querelles religieuses ou raciales. Le plus célèbre guerrier de la fin du XI^e siècle, le fameux Cid Campeador — homme violent et cruel comme on savait l'être à l'époque — s'était illustré davantage en combattant les Navarrais, les Aragonais et les Léonnais, que les Sarrasins. Il avait souvent mis son épée au service d'émirs musulmans.

Au début du XII^e siècle, des Berbères, les *Almohades*, succédèrent aux Almoravides. Sous le pontificat d'Innocent III, les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre surent unir leurs forces contre ces Almohades et les écrasèrent à *Las Navas de Tolosa* (1212). L'Islam ne posséda plus dans la péninsule ibérique que le royaume de Grenade. Peu après (1230) les royaumes de Castille et de Léon s'unirent définitivement.

Sous les successeurs de Philippe Auguste, la royauté française s'efforça sans cesse d'étendre ses territoires et d'accroître son indépendance. Dans une Europe où l'opinion était partagée entre la cause du Pape et celle de l'Empereur, les Capétiens se dressaient à la fois contre l'un et contre l'autre. Le représentant le plus acharné de cette politique aussi pernicieuse qu'égoïste, fut Philippe le Bel (1285-1314), ce prince que nous avons vu se révolter contre le Pape et ordonner l'attentat d'Aganai. Il s'était entouré de légistes, choisis à dessein parmi les plus véreux, qui, en argumentant subtilement à partir du droit romain, imaginèrent la théorie, qui devait faire fortune, selon laquelle « le roi de France est empereur en son royaume ». En contradiction avec les principes sur lesquels reposait la société féodale, ils soutenaient que le roi n'a pas seulement autorité sur ses vasseaux directs, mais sur tous les habitants du royaume. Et pourtant, au même moment, le plus grand génie du temps, Dante, dénonçait l'absurdité de la notion d'Etats souverains, qui ne pouvait mener qu'au chaos, et démontrait brillamment la nécessité d'un Empire Fédéral Européen, uni, mais non uniformisé.

Ce qui explique l'apparition à cette époque d'une ébauche de nationalisme, c'est la soif de puissance des princes, et en particulier de Philippe le Bel. Les théories de ses légistes qui sollicitaient audacieusement les textes, et souvent les falsifiaient, n'étaient que des prétextes pour justifier ses ambitions personnelles. Dès lors, le peuple se voyait sacrifié à des idées abstraites dont les seuls bénéficiaires étaient les détenteurs du pouvoir. La réalisation des ambitions du souverain, reposant sur la puissance militaire et la centralisation bureaucratique, nécessitait énormément d'argent. Philippe le Bel s'en procura par tous les moyens, levant des impôts écrasants, recourant aux emprunts forcés, fabriquant de la fausse monnaie, et spoliant d'une manière odieuse les Juifs et les Templiers.

L'Angleterre, elle aussi, connaissait la férule d'un pouvoir fort. Succédant à la dictature de Simon de Montfort, le règne d'Edouard I^{er} (1272-1307) s'inspirait en partie des mêmes principes. Tout comme son contemporain Philippe le Bel, Edouard renforça dans ses Etats la centralisation et la fiscalité. Pour réduire au silence la haute noblesse, il s'appuyait sur le *Parlement*, où il appelait à siéger de simples chevaliers et des représentants des villes : mais c'est bien à son insu que s'amorçait ainsi une évolution du système gouvernemental anglais vers ce qu'on entend de nos jours par le parlementarisme.

Après des guerres sanglantes, Edouard I^{er} annexa le Pays de Galles et l'Ecosse. Les Gallois prirent le maquis, sous la conduite de leur ancien roi, Llywellyn, mais celui-ci fut tué, et son frère David horriblement supplicié. C'était la fin de l'indépendance galloise. Les Ecosseis prirent également le maquis,

sous la direction d'un jeune héros, William Wallace : lui aussi fut pris et martyrisé. Mais la résistance écossaise ne cessa pas pour autant. Un prince de sang royal, Robert Bruce, en releva le flambeau, et son armée écrasa en juin 1314, à *Bannockburn*, l'armée anglaise trois fois plus nombreuse. Il ceignit la couronne, et la fière Ecosse fut reconnue pleinement indépendante en 1328.

L'est de l'Europe était toujours agité par les rivalités et les conflits entre communautés ethniques. La bourgeoisie allemande de Pologne offrit, en 1300, la souveraineté sur ce pays au roi de Bohême, Wenceslas II. Il s'ensuivit d'incessantes brimades provoquant des révoltes et des guérillas. Les Chevaliers Teutoniques massacrèrent, en 1308, toute la population polonaise de la ville de Gdansk. Mais le chef de la nation polonaise, Ladislas Lokietek (le Bref), de la famille royale des Piast, parvint, avec l'appui du pape d'Avignon, à reconstituer le royaume de Pologne, et fut sacré roi à Krakow (Cracovie), le 20 janvier 1320.

Les chicanes entre Capétiens et Plantagenets n'avaient pas cessé. De temps à autre, les partisans des deux Maisons se faisaient la guerre du côté de la Guyenne. Par ailleurs, la Flandre, liée commercialement à l'Angleterre, avait été obligée de prendre les armes pour se défendre contre l'impérialisme de Philippe le Bel. Elle battit celui-ci en 1302, près de Kortrijk (Courtrai), mais quelques années plus tard, elle dut lui abandonner Rijssel (Lille), Douai et Béthune. Cependant, lorsque les paysans et les ouvriers flamands se soulevèrent contre la noblesse, et que les armées françaises intervinrent en faveur de cette dernière, l'Angleterre ne leur apporta pas le soutien qu'ils étaient en droit d'attendre, et ils furent écrasés à Kassel, en 1328. La répression fut féroce.

La guerre de Succession de France.

Le conflit qui opposait depuis une quarantaine d'années les rois de France et les princes anglo-angevins, n'avait eu jusque-là que le caractère d'une lutte féodale. Il tourna en véritable guerre civile lorsque vint se poser la question de la succession de Charles IV, dernier fils de Philippe le Bel, mort, ainsi que ses deux frères Louis X et Philippe V, sans héritier mâle. Les seuls descendants de Philippe le Bel qui fussent du sexe fort étaient son petit-fils Edouard, fils de sa fille Isabelle, et son arrière-petit-fils Charles, fils de sa petite-fille Jeanne. En bonne logique, la couronne revenait à Edouard, mais cet Edouard avait une sorte de vice rédhibitoire : il se trouvait être roi d'Angleterre. Ça aurait, certes, pu être l'occasion de supprimer définitivement toute cause de conflit, mais il ne semble pas que les barons français aient été tellement désireux de se voir priver de leurs guerres habituelles. Aussi allèrent-ils chercher un simple cousin du défunt, Philippe de Valois, et le firent-ils couronner sous le

nom de Philippe VI. Cet abandon, pour des raisons d'opportunité, du système héréditaire, et ce retour à la royauté élective, auraient pu transformer le caractère de la monarchie française, mais cela devait rester sans lendemain. De Philippe VI sortit une nouvelle dynastie, où la couronne se transmet selon le principe bien ancré dans les esprits de l'époque, de la légitimité fondée sur la naissance.

La fille de Philippe le Bel, Isabelle de France, qui était alors régente d'Angleterre (avec la complicité de son amant, Mortimer, elle avait fait assassiner son mari, Edouard II), ne se soucia pas de revendiquer pour son fils l'héritage qui, d'après les règles dynastiques, lui revenait. Ce n'est que lorsqu'il fut libéré de sa tutelle, qu'Edouard III fit valoir ses droits et décida de les soutenir par les armes.

Les historiens qui prétendent que la question dynastique n'était en cette affaire qu'un prétexte, et que la guerre qui reprit alors témoignait d'une prise de conscience nationale des Français, prêtent aux gens du quatorzième siècle des conceptions du dix-neuvième, reposant sur des faits qui, à l'époque, ne s'étaient pas encore produits. En 1328, il n'y avait pas une France d'un côté, et une Angleterre de l'autre, mais une mosaïque de provinces qui étaient soumises, au petit bonheur, à la suzeraineté de deux princes d'ascendance également française. La majorité des peuples de ces provinces n'étaient ni de langue anglaise, ni de langue française, mais de langue occitane. Pourquoi un Gascon ou un homme de Guyenne auraient-ils eu une conscience française plutôt qu'une conscience anglaise ? Cela ne pouvait avoir pour eux aucun sens. Ce qui est sûr, c'est que les paysans sujets de Philippe VI se désintéressaient souverainement des démêlés de leur roi avec les Anglais, et n'étaient nullement disposés à l'aider contre eux. Ils n'avaient aucune haine contre l'Angleterre. Ce n'est que plus tard, au cours de la guerre, que l'attitude des soldats anglais fera parfois naître cette haine. Comme on l'a fait remarquer avec juste raison, il était bien moins chimérique de la part d'Edouard d'envisager la conquête du royaume de France que la conquête de l'Ecosse, car l'Ecosse était une nation, ce que la France n'était pas.

Les pays voisins du territoire disputé subirent le contrecoup de la lutte. La Flandre, qui avait besoin pour ses tissages de la laine anglaise, et qui avait déjà eu maille à partir avec Philippe de Valois, prit résolument parti pour Edouard III. En 1340, une flotte anglo-flamande détruisit près de Brugge la flotte de Philippe. La Bretagne, elle, se trouvait à ce moment divisée par sa propre querelle successorale : le trône y était en litige entre deux prétendants, Yann de Montfort, qui avait l'appui populaire, et Charles de Blois, qui avait la faveur des nobles. Edouard III soutint Montfort et Philippe VI apporta son appui à Blois. Des armées françaises et anglaises envahirent le pays et le dévastèrent

à qui mieux mieux. La victoire devait finalement rester à Yann de Montfort (*bataille d'Auray*, 1364). En Espagne également, Français et Anglais s'affrontèrent en soutenant la cause de l'un ou l'autre des prétendants au trône de Castille. Deux frères se disputaient ce trône : Enrico de Transtamare, qui avait l'appui de l'Aragon, et Pedro le Cruel, soutenu par la Castille et allié aux Maures. Le roi de France vint en aide à Enrico, le roi d'Angleterre à Pedro. La victoire pencha d'abord du côté de ce dernier, mais il finit par être vaincu à *Montiel*, en 1369.

Edouard III était passé sur le continent en 1346. Les chevaliers de Philippe VI, mal commandés et indisciplinés, furent battus à *Crécy* et, l'année suivante, perdirent Calais. A la mort de Philippe, son fils Jean le Bon prit sa suite. Il fut écrasé à *Poitiers* en 1356. Toutes ces victoires anglaises s'expliquent par la vanité des nobles français (descendants de Germains) qui méprisaient la « piétaille » et n'hésitaient pas à passer sur le corps de leur propre infanterie, tandis qu'Edouard III utilisait judicieusement les archers armés du grand arc gallois, plus efficace que l'arbalète, et avait même imaginé de mettre en batterie quelques canons. En outre, le roi de France ne pouvait entretenir une armée bien nombreuse, car sa guerre était impopulaire, et ses sujets lui refusaient l'impôt.

La défaite de Poitiers provoqua à Paris les mêmes réactions qu'avait provoquées en Angleterre, un demi-siècle plus tôt, la défaite de Bouvines. Profitant de l'affaiblissement de la royauté, les Etats Généraux de Languedoc, réunis par le Dauphin (en l'absence de Jean le Bon, qui avait été fait prisonnier), lui imposèrent une charte instaurant un régime parlementaire, la *Grande Ordonnance*. Les citoyens étaient las de se voir réclamer des impôts aussitôt engloutis dans la guerre et entendaient en contrôler désormais la perception et l'emploi. Un puissant bourgeois, Etienne Marcel, joua le rôle de Simon de Montfort, et exerça un pouvoir gouvernemental qui dégénéra bientôt en dictature. Ses excès révoltèrent les Parisiens, qui se débarrassèrent de lui par l'assassinat, en 1358. Le régime parlementaire avait vécu.

Le peuple souffrait durement de la guerre, à caractère de guerre civile, qui ensanglantait le pays. Depuis la bataille de Poitiers, les régiments cosmopolites qui avaient été recrutés par les deux partis erraient, désœuvrés, dans les campagnes, et se livraient, pour vivre, au brigandage. On les appelait les *Grandes Compagnies*. Or, au lieu de défendre les populations, les nobles s'entendaient avec les brigands pour se livrer sur elles aux pires exactions. Touchant le fond de la misère, les paysans de Beauvaisis, de Picardie, de Champagne, se soulevèrent, brûlèrent les châteaux. Mais cette révolution, que l'on appelle la *Jacquerie* (terme un peu méprisant, alors qu'il s'agissait d'un grand mouvement social), fut réprimée avec la dernière férocité.

La paix finit par être signée entre Edouard III et Jean le Bon, à *Brétigny*, en 1360. Edouard renonçait à la couronne de France, contre la restitution, en toute souveraineté, de l'intégralité de l'Aquitaine. Mais le fils de Jean le Bon, Charles V, viola les clauses de l'accord et prétendit juger, en appel, un litige entre des seigneurs gascons et le prince de Galles. Edouard reprit, en conséquence, le titre de roi de France et la guerre recommença. Mais, conduite, cette fois, pour Charles V, par un guerrier breton du parti de Charles de Blois, qui s'était exilé après la bataille d'Auray, Bertrand du Guesclin, grand spécialiste des escarmouches et des prises de châteaux isolés, elle tourna à l'avantage du parti de Valois. Edouard perdit toutes ses possessions sur le continent, sauf Calais, Bordeaux et Bayonne.

L'Angleterre, la France et l'Aquitaine sortaient de la lutte complètement épuisées. La détresse des paysans anglais, qui avaient conscience de l'injustice de leur esclavage, engendra en 1381 une grave insurrection populaire, conduite par l'ouvrier Wat Tyler. Les révoltés entrèrent à Londres et mirent la ville à feu et à sang, mais ils se laissèrent abuser par le roi et furent cruellement châtiés.

Lorsque le nouveau roi de France, Charles VI, physiquement taré, tomba en état de complète démente, une partie de sa famille prit parti pour le roi d'Angleterre. A la tête de ce mouvement était le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui avait pour lui la quasi-totalité de la bourgeoisie et du peuple. Mais Jean sans Peur avait un rival, le duc d'Orléans, qui, par pure hostilité au parti bourguignon, s'opposa à cette politique (alors qu'il avait lui-même, auparavant, sollicité l'aide anglaise). Jean sans Peur fit assassiner le duc d'Orléans, ce qui ne fit qu'aviver les passions. Le défunt fut remplacé, à la tête des irrédentistes, par son beau-père, Bernard d'Armagnac, et l'opinion publique se divisa en deux grandes factions, celle des « *Bourguignons* » et celle des « *Armagnacs* ». Bien que ces deux partis ne fussent séparés que par une question de dévolution successorale et de rivalité personnelle entre princes, leur lutte absurde mit tout le pays à feu et à sang. On peut dire, cependant, que le parti bourguignon défendait des conceptions plus démocratiques que le parti armagnac, qui était celui des hobereaux.

En 1413 montait sur le trône d'Angleterre un roi énergique, et même brutal, Henry V. Il fit valoir ses droits sur le royaume capétien et débarqua sur le continent, à l'été de 1415. Le 25 octobre, il écrasait l'armée des Armagnacs, trois fois plus nombreuse que la sienne, à *Azincourt*. La majorité de la population française, qui était acquise aux Bourguignons, salua cette victoire comme une victoire nationale. Les Bourguignons chassèrent de Paris le dauphin Charles, qui alla continuer la guerre civile dans les provinces du Centre. La reine Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, qui avait épousé le parti de son peuple,

signa le *traité de Troyes* (1420) par lequel Henry V était reconnu héritier de la couronne de France.

Néanmoins, le parti armagnac continuait la résistance et, chose curieuse, c'étaient les anciens domaines des Plantagenets qui défendaient la cause du dauphin Charles, tandis que la France proprement dite reconnaissait le gouvernement d'Henry V.

En 1422, Henry V et Charles VI mouraient l'un et l'autre et le fils du premier, Henry VI, un enfant en bas âge, était proclamé roi de France et d'Angleterre. Il n'y avait plus qu'un seul royaume.

Si ce « Royaume Uni » avait subsisté, il est fort à craindre que sa trop grande puissance eût constitué un grave péril pour ses voisins, et que l'Europe eût fini par être scindée en deux grands blocs. Par contre, bien des guerres inutiles eussent été épargnées aux peuples de l'ouest.

Ce n'était pas le fils du roi fou, le dauphin Charles, personnage mou, dégénéré et sans noblesse, qui se souciait beaucoup de contester la dévolution de la couronne au descendant de Philippe le Bel. Mais les chefs armagnacs, dont beaucoup étaient gens peu recommandables, ne songeaient qu'à sauvegarder leur situation personnelle et prolonger le plus longtemps possible l'existence d'une « Cour de France » qui les entretenait et leur permit de vivre dans les fêtes et les plaisirs. Aussi discernèrent-ils au malheureux dauphin, à Bourges, le titre de roi de France, sous le nom de Charles VII. Les Anglais, qui administraient sagement le royaume et y entretenaient une armée solide et bien commandée, entreprirent d'écraser cette rébellion. Ils étaient en voie d'y parvenir, quand apparut Jehanne d'Arc.

Jehanne d'Arc n'était pas Lorraine, comme on le croit généralement, mais champenoise, sans quoi elle n'eût pas été française, puisque la Lorraine n'avait jamais encore fait partie de la France. Les Lorrains étaient sujets germaniques et alliés des Anglais, et Jehanne ne les aimait pas. Domrémy, son village natal, était situé sur la frontière franco-allemande, et la châtellenie de Vaucouleurs, dont il dépendait, était une enclave des Armagnacs en terre bourguignonne. La jeune fille, sa famille, ses voisins, avaient eu à maintes reprises à souffrir des ravages commis par les Anglo-Bourguignons lors de leurs incursions sur ce territoire ennemi. Il n'en reste pas moins qu'il existe un « mystère Jehanne d'Arc » auquel aucune solution satisfaisante n'a été apportée jusqu'à ce jour. Les explications purement humaines rendent mal compte de ses étonnants succès, mais si cette jeune fille dont la beauté d'âme, la rayonnante pureté et le courage ne sont contestés par personne, était réellement inspirée du Ciel, on imagine mal pourquoi la Providence divine a pris ainsi parti directement dans une sombre affaire de succes-

sion, qui opposait de bons chrétiens à d'autres bons chrétiens, alors qu'elle ne devait pas intervenir de façon visible dans des affaires autrement graves, comme la prise de Constantinople par les Turcs, les guerres de religion, la Révolution française ou l'insurrection de Budapest... Les voies de Dieu sont impénétrables, mais on est tout de même en droit de se demander pourquoi la protection divine aurait été acquise à Charles, prince inconsistant, occupé à courir après « les damoiselles folles de leur corps », plutôt qu'à Henry qui avait hérité du noble caractère de son ancêtre saint Louis, était patient, dévot, portait un silice et passait le plus clair de son temps à entendre la messe et étudier la théologie. Charles n'était ni le souverain désigné par sa filiation, selon les conceptions du temps, ni celui que désirait le peuple. Dans l'ensemble, d'ailleurs, le peuple ne désirait qu'une chose : la Paix, et il lui était bien indifférent que le roi descendît de Philippe le Bel ou de son frère. Le message de Jehanne d'Arc serait-il donc qu'à tout le bel édifice de l'Etat solidement assis sur la légalité juridique et la puissance militaire, le Ciel préfère une humble petite révoltée sortie des classes populaires ? Peut-être... Toujours est-il que la jeune fille galvanisa la résistance aux Anglo-Bourguignons, se fit confier une petite armée qu'elle conduisit à la victoire (délivrance d'Orléans, 8 mai 1429) et mena en grande hâte Charles VII se faire sacrer roi à Reims (17 juillet suivant). Mal soutenue par lui, elle échoua devant Paris, où elle fut blessée, puis fut capturée à Compiègne (23 mars 1430) et jugée par un tribunal ecclésiastique qui la déclara sorcière et hérétique. Elle fut brûlée vive à Rouen, le 30 mai 1431. Son épopée avait cependant éveillé dans le peuple bien des sympathies pour la cause de Charles VII, et celui-ci avait lui-même repris courage. Des négociations furent engagées avec le duc de Bourgogne et, en 1435, une paix séparée était signée à Arras. Le duc de Bourgogne reconnaissait Charles comme roi de France, moyennant l'indépendance politique complète de la Bourgogne.

La défection bourguignonne rendait très difficile la situation des Anglais, qui devenaient, aux yeux de la population, des occupants étrangers. Les habitants se mirent à leur résister, et c'est dans cette commune opposition que naquit chez les sujets du roi de France un certain sentiment national, qui devait se développer considérablement par la suite.

Après avoir réorganisé son armée, Charles VII entreprit la conquête des provinces tenues par Henry VI. Ses généraux enlevèrent place forte après place forte, puis il parvint à annexer la Normandie et, enfin, la Guyenne. Cette dernière fut très durement traitée.

En 1453, Henry VI ne possédait plus sur le continent que le territoire de Calais. Ainsi prenait fin la longue lutte entre les Capétiens et les Plantagenets, qui durait depuis trois cents ans.

L'ambition éfrénée des grands personnages, et au premier chef des princes de la maison de France et de la maison d'Angleterre, avait rompu le fragile équilibre de la hiérarchie féodale. On en venait de plus en plus à considérer que chaque roi, au lieu d'être *primus inter pares* et d'avoir prééminence sur un certain nombre de vassaux, en vertu de liens personnels, avait autorité sur un territoire déterminé, le « royaume ». Les souverains prenaient l'habitude de fixer leur résidence dans une ville qui devenait la capitale du royaume, et prenait ainsi une certaine prépondérance sur les autres, comme jadis Rome dans l'Empire.

Ce système avait pour conséquence une oppression politique et sociale d'autant plus rigoureuse que l'Etat était plus grand. Les puissants royaumes de France et d'Angleterre étaient réduits à la misère par les guerres dynastiques et les goûts dispendieux des souverains, tandis que les Etats voisins jouissaient de la prospérité : Bourgogne de Philippe le Bon, Bretagne de Yann V, Confédération suisse, Républiques de Venise et de Florence, Catalogne, Portugal, Danemark, etc.

La séparation définitive de la France et de l'Angleterre en deux royaumes distincts n'améliora pas leur situation. En Angleterre, le roi Henry VI, qui était par sa mère le petit-fils de Charles VI, avait hérité de la maladie mentale des Valois, et lorsqu'il eut sa première crise de folie, on songea à le remplacer par son cousin Richard d'York. De là une guerre implacable entre les deux branches de la descendance d'Edouard III, les *York* (dont l'emblème était une rose rouge) et les *Lancastre*. Ce fut une longue suite d'horribles massacres, qui décimèrent l'aristocratie. Elle se termina par l'accession au trône d'une branche cadette des Lancastre, celle des *Tudor* (dont l'emblème était une rose blanche). La « Guerre des deux Roses », en éliminant de nombreux chefs de la noblesse, avait eu pour conséquence de fortifier le despotisme monarchique.

En France, le même despotisme fut le résultat du règne de Louis XI, être féroce et sans scrupules, plus rusé que réellement intelligent, et dérangé mentalement comme tous les Valois. Sans doute était-il épileptique. Il régnait à l'aide de ses policiers et de ses tribunaux d'exception — les tribunaux d'exception ont toujours été le moyen commode de travestir en œuvre de justice de simples crimes politiques. Se sentant menacés par sa cupidité, ses voisins, les souverains de Bretagne et de Bourgogne, se liguèrent avec des seigneurs français pour organiser, sous le nom de *Ligue du Bien public*, un soulèvement général. Louis XI fut militairement battu, mais eut l'astuce de traiter séparément avec chacun des coalisés, et, au prix de quelques concessions, de sauver son trône. Une longue suite de guerres et d'intrigues l'opposa alors au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, dont les Etats comprenaient non seulement la Bourgogne et la Franche-Comté, mais la Flandre, la Belgique, le Luxembourg et la Hollande.

Charles le Téméraire était en mesure, du point de vue militaire, de triompher, mais c'était un grand seigneur, et il ne se méfiait pas de la déloyauté de son adversaire. Par ailleurs, il ambitionnait le trône impérial, et commit la grave erreur de s'attaquer à la Lorraine et à la Suisse. Il fut défait à Nancy par une coalition helvète-lorraine et y perdit la vie (1477). Sa fille, Marie, épousa le fils de l'Empereur, l'archiduc Maximilien de Habsbourg, et ses domaines furent incorporés au territoire des Habsbourg, à l'exception de la Bourgogne proprement dite et de la Picardie, sur lesquelles Louis XI réussit à mettre la main.

Les Habsbourg acquéraient de ce fait une grande puissance. C'était une famille suisse dont un des chefs, Rodolphe, avait été élu empereur en 1273, et qui, depuis lors, avait accru sa puissance. Car le même phénomène se produisait à l'intérieur des frontières du Saint Empire que dans le reste de l'Europe : les grands seigneurs avaient tendance à accroître leurs pouvoirs et à constituer leurs possessions en Etats, aux frontières sans cesse modifiées selon le résultat des guerres et des mariages. Toutefois, les grands seigneurs allemands continuaient à reconnaître l'autorité, au moins nominale, de l'Empereur, et n'essayaient pas de s'approprier la conscience de leurs sujets en leur inculquant des sentiments nationalistes. Aussi ne connaissait-on pas, à l'est de la Meuse, ce centralisme étatique qui sévissait de plus en plus à l'ouest.

La puissance de l'Empereur avait été en déclinant. On se souvient qu'à la mort de Frédéric II, le trône impérial était resté vacant pendant 23 ans (*Grand Interrègne*). Les chefs des innombrables Etats en avaient profité pour augmenter leur autonomie interne. Tous ces princes ne participaient pas à l'élection de l'empereur : depuis la promulgation, en 1356, d'une constitution appelée la « *Bulle d'Or* », il était convenu que l'empereur, dont la couronne n'était pas héréditaire, était élu par un collège de sept électeurs (dont trois archevêques). Le plus puissant d'entre eux était le roi de Bohême, bien que la Bohême (l'actuelle Tchécoslovaquie) fût proclamée indépendante de l'Empire. L'Empire était une monarchie parlementaire : le premier personnage d'Europe après le pape, ne gouvernait que sous le contrôle de la *Diète*, parlement à trois chambres, à savoir le collège des sept électeurs, le collège des autres princes, et le collège des villes libres.

Pour revenir aux Habsbourg, l'empereur Rodolphe avait accru leurs domaines à la suite d'une guerre contre la Bohême. Le roi de Bohême Ottokar II avait, en effet, refusé de le reconnaître. Il le vainquit à *Marchfeld* en 1278 et enleva à la Bohême l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole, dont il investit ses propres fils. Ses successeurs, par contre, perdirent le domaine originaire de la famille, la Suisse. Les trois cantons de Schwitz, Uri et Unterwalden s'allièrent en 1291 pour chasser les fonction-

naires autrichiens, les tyranniques *avoyers*, et les paysans remportèrent sur Albert de Habsbourg la victoire de *Morgarten*, en 1313.

En 1308, fut élu à l'Empire un prince de la famille de Luxembourg, Heinrich VII, et la couronne resta dans cette famille pendant près d'un siècle et demi. Mais en 1437, c'était de nouveau un Habsbourg qui était élu empereur, et il ne devait plus y avoir désormais d'empereurs pris en dehors de leur maison. Comme nous l'avons vu, le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne accrut considérablement leur puissance territoriale.

La prépondérance de l'Empire en Europe allait s'affaiblissant. Les divers Etats d'Italie, dont les principaux étaient la République de Venise et le Royaume de Naples, étaient indépendants depuis la victoire de Charles d'Anjou, roi de Naples, sur l'empereur Konradin, à Tagliacozzo, en 1268. Les efforts d'Heinrich VII de Luxembourg pour les reprendre en mains s'avèrent vains, malgré le soutien que lui apportait l'élite intellectuelle européenne (c'est en son honneur que Dante publia son *De Monarchia*). Par ailleurs, des terres d'Empire étaient tombées au pouvoir de la France, dont le roi ne se reconnaissait pas, même pour elles, vassal de l'Empereur : le Dauphiné avait été annexé par Philippe VI, et la Provence était échue en succession à Louis XI.

L'Empire subissait également de graves revers à l'est. Les Chevaliers Teutoniques qui faisaient régner leur brutale tyrannie sur la Prusse Orientale, la Poméranie et la Samogitie, s'efforçaient de dominer le Grand-Duché de Lituanie et, par ailleurs, des tentatives avaient été faites pour doter la Pologne de rois allemands. Mais la reine Hedwige, héritière du trône polonais, réussit à convertir les Lituanais au catholicisme romain, ce que n'avaient pu faire les Teutoniques, et épousa leur prince, Ladislas Jagello, au lieu du Habsbourg auquel elle était promise. Cette belle et généreuse souveraine développa la culture polonaise et fonda à Krakow l'Université des Jagellons. Elle mourut en 1399, mais Ladislas Jagello fut réélu roi de toute la Pologne, avec autorité sur la Lituanie, dont le grand-duc était son cousin Witold. Aussi, lorsque la Samogitie se souleva contre l'Ordre Teutonique, Polonais et Lituanais entrèrent-ils en guerre, parfaitement unis, pour la soutenir. Les Chevaliers Teutoniques furent taillés en pièces à la bataille de *Grunwald*. C'était un coup très rude pour l'influence germanique dans l'est de l'Europe. Cette victoire stimulait les autres Slaves et les encourageait à lutter contre la Germanie. Si Jagello ne sut pas exploiter à fond son succès et se contenta de reprendre la Samogitie, la puissance de l'Ordre Teutonique n'en était pas moins brisée. Il ne devait jamais s'en relever.

Les efforts déployés par les Germains pour imposer leur autorité et leur culture aux peuples slaves avaient créé un anta-

gonisme irréductible entre les deux races, et c'était là une grave cause de faiblesse pour l'Empire. Les évêques germaniques exigeaient des Polonais qu'ils apprirent l'allemand, la prédication était faite en allemand dans les églises. Les Polonais en étaient blessés dans leur dignité. Ils luttèrent pour l'introduction du polonais dans l'enseignement. La Bohême, de son côté, échappa à la Maison de Habsbourg et se donna pour roi, en 1458, un simple gentilhomme tchèque, du parti hussite, George Podiébrad. Celui-ci aurait bien voulu ceindre la couronne impériale. Il avait conçu un remarquable projet de *Fédération Européenne*, tout à fait démocratique, et fort proche de l'actuelle constitution des Etats-Unis d'Amérique. Malheureusement, il ne fut pas pris au sérieux par les autres souverains, qui n'avaient d'autre souci que leur pouvoir personnel. La Bohême finit par se tourner vers les autres Etats slaves, Pologne et Hongrie. A la mort de George Podiébrad (1471), elle choisit pour roi Ladislas, fils du roi de Pologne Casimir Jagello. Ladislas conquiert par la suite, à l'issue d'une guerre fratricide, la couronne de Hongrie, et la puissance des Jagellons devint fort inquiétante pour les Habsbourg.

L'évolution économique et sociale.

Malgré sa régression sur le plan politique, l'Empire, plus paisible et moins centralisé que la plupart des régions séparées, connaissait une grande prospérité. Les ports de la mer du Nord et de la Baltique (Hambourg, Lübeck, Danzig, etc.) s'enrichissaient dans le commerce des bois de construction, blés, fourrures, goudron, provenant des pays scandinaves, de la Pologne et de la Russie.

Les Etats d'Italie étaient également très prospères, bien qu'ils fussent éprouvés par des guerres incessantes : les conflits entre cités, les luttes entre guelfes et gibelins, des révoltes, comme celle des Siciliens contre la domination angevine, lors des « Vêpres siciliennes » du 30 mars 1282, où tous les Français de l'île furent égorgés. Venezia (Venise) et Firenze (Florence) pratiquaient un fructueux commerce avec l'Orient, d'où elles importaient des marchandises de luxe (soieries de Chine, cotonnades de l'Inde, ivoire, pierres précieuses, épices, etc.) qu'elles revendaient à la clientèle riche de toute l'Europe. Ces articles, légers et faciles à transporter, étaient colportés à travers l'Europe par plusieurs voies : l'une par le Danube vers l'Est, une autre par la vallée du Rhin jusqu'en Flandre, une autre à travers la France jusqu'en Champagne.

La lenteur des moyens de transport et la difficulté pour les acheteurs de se rendre pour chaque achat chez le commerçant possédant la marchandise désirée, conféraient une très grande importance aux foires, où l'on trouvait tout ce dont on avait besoin, et où l'on faisait ses provisions pour de longues semaines si ce n'est de longs mois. Occasions de contacts humains, les

foires étaient en même temps de grandes fêtes. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, les plus grandes foires d'Europe étaient en Champagne. Les marchands du Midi s'y rencontraient avec ceux de Flandre et d'Allemagne. Mais la guerre et l'insécurité furent fatales à ces foires de Champagne, et elles furent remplacées par celles de Brugge et de Frankfurt.

La ville flamande de Brugge resta jusqu'au milieu du XV^e siècle le grand centre de négoce européen. Mais à cette époque, l'ensablement de son port lui fit perdre cette primauté au profit d'Antwerpen (Anvers).

Important les laines d'Angleterre, la Flandre s'était spécialisée dans la fabrication des draps, mais l'écrasement par les seigneurs et leurs alliés français de l'insurrection flamande, à Kassel, en 1328, obligea beaucoup d'artisans à s'expatrier. Ils fondèrent en Angleterre des manufactures qui devinrent très actives. Le roi favorisa cette nouvelle industrie, et les mesures protectionnistes qu'il prit furent une catastrophe pour les fabricants de Flandre.

L'industrie textile était également très florissante en Bretagne, qui exportait ses draps et ses toiles jusqu'en Espagne. Le commerce maritime sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique se faisait essentiellement sous pavillon allemand, anglais et breton. Les négociants anglais à l'étranger s'étaient unis en une sorte de coopérative, la « société des marchands du royaume ». Les riches ports de la mer du Nord et de la Baltique avaient formé entre eux une puissante confédération commerciale, la *Hanse*. Cette organisation de négociants avait ses propres tribunaux, ses finances, ses diplomates, et même sa flotte de guerre (pour assurer la protection des navires marchands). Elle jouait un rôle politique important.

L'enrichissement des commerçants et leurs efforts d'organisation annonçaient de profondes transformations dans la vie économique et sociale de l'Europe. Les Italiens avaient inventé les techniques bancaires et les paiements par simple jeu d'écritures ; ils avaient fondé à travers tout le continent des banques qui finançaient les guerres et les entreprises des princes, et qui facilitaient les opérations commerciales dans les grandes foires internationales comme celles de Brugge, de Frankfurt, de Nijni-Novgorod.

Dans l'ensemble, l'Europe aurait été très prospère si elle avait joui de la paix. Le peuple n'était vraiment malheureux que dans les régions désolées par la guerre, telle la France. Mais partout le développement économique était gravement entravé par le brigandage, qui avait atteint des proportions effrayantes, et était souvent le fait des nobles. Sur mer sévissait la piraterie. En Allemagne, des seigneurs parcouraient le pays en vivant du pillage, et ne connaissaient d'autre droit que celui du poing (*Faustrecht*). On les appelait les « chevaliers brigands », et le

plus célèbre est Goetz de Berlichingen. En France, il y avait aussi des troupes de brigands, anciens soldats sans emploi, les « *rou-tiers* » et, après la paix d'Arras, les « *Ecorcheurs* », qui étaient de grands seigneurs comme La Hire, le bâtard de Bourbon, Rodrigue de Villandrando, etc. En Angleterre, de puissants barons s'étaient fait construire plusieurs châteaux fortifiés, d'où ils lançaient leurs soldats piller les fermes, violer les femmes, voler le bétail et rançonner les voyageurs. Dans presque toute l'Europe, les gens du peuple étaient victimes des exactions des hommes d'armes.

Car à la fin du Moyen Age, la guerre était devenue une industrie. Les guerriers ne combattaient plus par fidélité à leur serment féodal, pour aider leur suzerain, mais tout simplement à titre de mercenaires. Les seigneurs anglais louaient des compagnies à leur roi pour aller combattre en France. En Italie comme en Allemagne, s'étaient créées des bandes armées d'aventuriers qui offraient leurs services aux divers Etats en guerre. En Italie, les chefs de ces bandes étaient les *condottieri*, qui se mettaient à la solde des différentes cités rivales. Certains condottieri avaient réussi à accaparer localement le pouvoir et à gouverner en *tyrans*. En Allemagne, les mercenaires étaient les *reitres*, combattant à cheval, et les *lansquenets*, combattant à pied. Commandés par leurs propres officiers, ils se mettaient à la disposition de tous les princes d'Europe.

IV. — L'EUROPE ET LES MENACES EXTERIEURES

Nous avons vu que, dès la fin du XI^e siècle, l'Europe avait eu une politique extérieure axée sur la défense de la Chrétienté contre l'Islam, qui avait pris, avec les Croisades, l'aspect de ce que l'on appelle volontiers aujourd'hui « l'offensive défensive ». Mais par la suite, elle eut à faire face à des attaques contre lesquelles son manque d'union la laissait mal défendue.

Les invasions des Mongols.

Au XII^e siècle, la Russie vit assez en marge de l'Europe. Elle en subit l'influence sans participer réellement à son histoire. C'est ainsi qu'elle en copie la structure politique : elle est divisée en nombreuses principautés, et l'un des princes, celui de Kiev jusqu'en 1169, celui de Suzdal par la suite, porte le titre de Grand Prince, ou *Tsar* (César), c'est-à-dire Empereur. Les princes et leur entourage de nobles (*droujina*) descendent des conquérants vikings, mais il y a eu dans leurs familles suffisam-

ment de mariages avec des autochtones pour qu'une bonne proportion de sang slave coule dans leurs veines.

En 1223, le sud du pays est attaqué par une armée venue d'Asie, celle des Mongols, qui défait successivement l'armée polovtsienne, les garnisons de Koursk, de Tchernigov et celle de Kiev, puis se retire, se contentant de ce raid de reconnaissance.

Les Mongols étaient, avec les Turcs et les Mandchous, un des groupes de peuples nomades d'Asie centrale que la disette poussait périodiquement à se ruer sur les régions plus riches. Les populations russes avaient déjà fait connaissance avec eux lorsque des hordes parties à l'aventure avaient, à plusieurs reprises, déferlé sur l'Europe. Cette fois, il ne s'agissait plus de hordes, mais d'une armée bien organisée et disciplinée, celle du puissant Empire Tartare constitué par Gengis Khan.

Né sous une tente de peau dans les solitudes glaciales du désert de Gobi en 1155, Gengis, qui s'appelait alors Temoudjin, avait connu la rude vie des enfants nomades qui l'avait aguerris, lui avait appris à passer ses journées entières à cheval, à supporter la faim, à affronter les pires adversités. Son père assassiné par des rivaux, il avait été capturé et avait vécu longtemps le carcan au cou. Après de multiples combats, il avait été élu khan d'un grand rassemblement de tribus, qu'il réussit à convaincre de sa désignation par le Ciel pour dominer le monde. En 1211, il part à la conquête de l'Asie et s'empare tour à tour de la Mongolie (où il réalise l'union des Turcs et des Mongols), de la Chine, du Turkestan et de la Perse. Ce guerrier, le plus grand conquérant de l'Histoire, est un remarquable organisateur, mais c'est un tyran impitoyable et sanguinaire. Il massacre des dizaines de milliers de vaincus, seul moyen, estime-t-il, d'assurer la sécurité du vainqueur. Il se fait livrer les plus belles captives d'Asie et d'Europe : il a cinq cents femmes et des milliers d'enfants.

Lorsqu'il envoie une expédition jusqu'aux rives du Dniepr, il a déjà 68 ans. Il meurt quatre ans plus tard, et c'est son fils Ugedei qui fait attaquer de nouveau la Russie, au centre cette fois, par une armée de cinquante mille cavaliers, commandés par son neveu Baty. Les villes sont enlevées les unes après les autres, le pays dévasté, et la Russie réduite à l'état de simple province de l'Empire mongol, appelée *Oulous* de la Horde d'Or. Elle est gouvernée par un khan, à qui les princes prêtent l'hommage, et qui investit lui-même le Grand Prince.

Le joug mongol est cependant assez léger, car les occupants respectent les croyances de la population, leur laissent leurs lois et leurs princes. La vie reprend vite. Au nord-ouest, les Russes remportent des victoires importantes sur les Germains : le prince Alexandre, surnommé depuis lors Nevski, bat les Suédois sur la Néva en 1240 et écrase en 1242, sur la glace du lac Peïpus,

les Chevaliers Porte-Glaive, installés en Livonie depuis le début du siècle. Il est nommé Tsar en 1252 et pratique une politique de collaboration avec les Mongols.

Ce n'est qu'au tsar Ivan III (1462-1505) qu'il devait appartenir de triompher militairement, grâce à l'aide du khan de Crimée, du khan de la Horde d'Or, Ahmet, et de libérer ainsi la Russie de la domination mongole.

Deux siècles et demi d'occupation, et d'existence dans l'orbite de l'Empire asiatique, ainsi que l'infusion de sang mongol, avaient profondément marqué le peuple russe. Tout en restant étranger à l'Asie, il conservait une empreinte asiatique qui le laissait — et il en avait conscience — différent des autres peuples européens.

Les Ottomans.

En Anatolie, l'empire seldjoukide était tombé lui aussi, au milieu du XIII^e siècle, sous la domination des Mongols. Mais les khans laissèrent s'y développer de petites principautés turques, affranchies de l'autorité des Seldjoukides et rivales les unes des autres. L'une de ces principautés, celle des *Ottomans*, finit par l'emporter sur ses voisines et dominer tout l'ouest du pays. En 1346, le sultan ottoman Orkhan épousa la fille de l'empereur de Byzance. Aussi ce dernier eut-il recours à lui pour l'aider contre les Serbes. Les Turcs en profitèrent pour s'emparer de plusieurs villes de l'empire byzantin, comme Gallipoli et Tekirdagh.

Le successeur d'Orkhan, Mourad I^{er}, poursuivit cette politique de conquêtes en Europe et envahit la Thrace. Il vainquit en 1363, près de Maritza, une coalition du pape Urbain V et des rois de Serbie et de Hongrie, et occupa peu à peu les Balkans. Il écrasa les Serbes à Kossovo en 1389, tandis que les Bulgares étaient défaits à Nicopolis. La Serbie et la Bulgarie passaient entièrement au pouvoir des Turcs.

Alors seulement l'Europe prit conscience du péril. Le roi de Hongrie, Sigismond, appela à la croisade les Français, les Anglais, les Allemands, tout comme les Hongrois. Une imposante armée européenne fut constituée, mais l'entente, hélas, n'y régnait guère et la discipline laissait à désirer. Elle fut battue par le sultan Bayazid I^{er} (Bajazet), le 22 septembre 1396, à Nicopolis. Cette défaite de l'Europe pouvait être fatale. Bayazid mit le siège devant Constantinople, dont l'empereur ne pouvait plus attendre aucun secours de l'Occident, épuisé par ses luttes intestines.

Mais brusquement le Sultan dut lever le siège et rentrer dare-dare dans son pays : sa capitale, Ankara, était attaquée par le puissant Timour Lenk (Tamerlan).

Timour était fils d'un petit seigneur turc de Transoxiane et avait épousé la fille de l'émir, placé à la tête du pays par le khan mongol du Turkestan. Après la mort de son beau-père, il s'était battu pour conquérir le pouvoir, puis avait entrepris de libérer la fertile Transoxiane du joug des nomades mongols. Ayant triomphé de ces terribles cavaliers réputés invincibles, il s'était lancé à la conquête du monde, avait soumis la Perse, l'Asie centrale, la Géorgie, les Indes. Il avait vaincu le redoutable khan de la Horde d'Or, Toktamich, affaiblissant ainsi la puissance mongole en Russie, ce qui devait permettre, moins d'un siècle plus tard, la libération du territoire par Ivan III.

Or Timour, conquérant aussi génial que Gengis Khan, aussi cruel, mais fin lettré alors que le Mongol ne savait même pas lire, ne pouvait souffrir qu'un autre que lui prétendît à la domination du monde : aussi était-il inévitable qu'il entrât en guerre contre Bayazid. Il le battit sans trop de peine, près d'Ankara (1402). Un Turc, musulman fanatique, venait de sauver l'Europe du péril turc, du péril musulman...

Timour aurait pu profiter de sa victoire pour s'emparer lui-même de l'Europe, qui était entièrement à sa merci. Mais cette petite péninsule ne l'intéressait pas, lui qui rêvait de conquérir les vastes espaces de l'Extrême-Orient (il mourut, d'ailleurs, avant d'avoir réalisé ce dessein).

Les conquêtes turques en Europe subsistaient, mais l'Etat ottoman était affaibli, et lorsqu'il reprit, en 1453, l'entreprise contre Constantinople, il n'avait plus le dynamisme du temps de Bayezid. L'Europe, au contraire, qui était au plus bas au début du XV^e siècle, avait, cinquante ans plus tard, commencé son redressement. Le Grand Schisme était terminé, la guerre des Hussites et le conflit entre Anglo-Bourguignons et Armagnacs avaient également pris fin. Le sultan Mehmed II put enlever d'assaut, le 29 mai 1453, la capitale byzantine et s'emparer de toute la péninsule des Balkans (Grèce, Serbie, Croatie, Bulgarie, Albanie), mais il ne chercha pas à s'étendre au-delà.

La prise de Constantinople, qui devenait capitale de l'Empire ottoman, n'en était pas moins un coup très dur pour l'Europe, qui n'avait pas su s'unir. Et la présence de ces éléments hétérogènes qu'étaient les conquérants musulmans, dans le sud-est du continent, allait lourdement hypothéquer, pendant des siècles, la politique européenne.

CHAPITRE VI

L'EUROPE A L'ENCAN

On rougit de rappeler pour quels motifs honteux ou frivoles, les princes chrétiens font prendre les armes aux peuples.

(Erasme).

I. — LA FORMATION DES ETATS

La fin du xv^e et le xvi^e siècles forment dans l'histoire de l'Europe un tournant. La rupture d'équilibre politique due à l'affaiblissement du pouvoir impérial et au déchainement des ambitions des rois, le désastre subi au sud-est du fait des Turcs, les luttes internes et les abus qui faisaient de l'Eglise un grand corps malade, avaient plongé les peuples dans le désarroi. L'ordre féodal s'écroulait.

De cette crise à la fois religieuse, politique et culturelle, allait sortir un ordre nouveau qui, naturellement, comme il en est toujours des choses humaines, constituait un progrès sur certains points et marquait, en revanche, en d'autres domaines, un recul.

Les traits principaux de cette évolution sont la division des chrétiens en matière de foi, le retour en arrière en matière intellectuelle et artistique, l'expansion des Européens à travers le globe, et enfin la formation de grands Etats ayant le caractère de patrimoines familiaux.

La vanité de quelques souverains occidentaux avait, en effet, profondément modifié la notion même de royauté. A la fin du Moyen Age, le *roi* n'était plus, comme à l'origine, un chef de peuple, ou plus exactement l'incarnation mystique d'un peuple, mais le maître d'un territoire. Un reste de conceptions féodales faisait considérer ce territoire soumis à son autorité, comme son bien, son patrimoine. Ainsi prenait naissance l'idée qu'il existait des « royaumes » appartenant aux monarques en tant que biens

de famille, et que le *droit de propriété* sur ces royaumes s'étendait aux choses et aux gens qui s'y trouvaient. Ces patrimoines, composés à la fois de terres, de richesses matérielles, et de personnes humaines, se transmettaient, comme n'importe quel patrimoine, par héritage, contrat de mariage, achat, vente, échange, donation ou conquête.

La *monarchie* représente une dégradation de l'idée de *royauté*, car le roi n'y apparaît plus comme le serviteur de son peuple, mais comme le maître que ce peuple doit humblement et docilement servir. Pour tenter de justifier cet asservissement (qui avilit l'homme), on prenait comme modèle la Rome antique, et l'on accréditait peu à peu l'idée que les êtres humains sont créés et mis au monde pour le seul service et la gloire d'une abstraction appelée *Etat*, étant entendu que l'Etat, considéré comme une fin en soi, se confondait en réalité avec la personne du souverain.

En s'imposant à l'ensemble de l'Europe, la redoutable doctrine de la souveraineté des Etats, dont les origines remontaient aux théories si peu scientifiques des légistes de Philippe le Bel, allait avoir pour conséquence l'anarchie, des guerres folles, et l'oppression de millions d'hommes par quelques orgueilleux.

Aux Etats, dont la notion se faisait ainsi jour peu à peu, il n'existait encore aucune limite déterminée. Chacun cherchant à s'étendre par tous les moyens, les royaumes n'avaient pas encore trouvé, non pas des limites définitives, car rien n'est définitif en Histoire, mais du moins une configuration générale un peu stable.

Les trafics de territoires

Ce furent des mariages savamment combinés qui aboutirent à la constitution de l'Etat espagnol, et à l'union de la France et de la Bretagne. Ce furent des héritages qui permirent à la France d'englober la Provence et de tenter de s'étendre dans la péninsule italienne. Ce furent des donations qui restituèrent à l'Espagne la Cerdagne et le Roussillon, et à l'Empire Germanique la Franche-Comté, le Charolais et l'Artois. Avant de faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples, le roi de France Charles VIII paya une somme considérable à l'Angleterre pour acheter son accord. De même, Ferdinand I^{er} d'Autriche acheta le comté de Wurtemberg. L'Europe était littéralement mise à l'encan, et ces trafics devaient continuer aussi longtemps que les Maisons royales qui se partageaient le continent.

L'ascension de l'Espagne.

La puissance qui devait rapidement acquérir la prépondérance sur toutes les autres était l'Espagne. En 1469, le prince

héritier du royaume d'Aragon, Fernand, avait épousé la princesse héritière de celui de Castille, Isabelle. Cinq ans plus tard, Isabelle monta sur le trône de Castille et, en 1479, c'était au tour de Fernand de ceindre la couronne d'Aragon. Le couple royal se trouvait donc régner sur la quasi-totalité de la péninsule ibérique. Il conquiert en 1492 le dernier royaume maure de la péninsule, celui de Grenade, sur l'émir Boadbil. Les musulmans qui refusèrent de se convertir au catholicisme furent expulsés. En 1512, les souverains s'emparèrent de la Navarre.

L'union de la Castille et de l'Aragon n'était encore qu'une union personnelle. Les deux Etats avaient les mêmes souverains, la même politique étrangère, mais restaient distincts, chacun conservant sa capitale, sa législation, son administration. Mais le petit-fils de Fernand et d'Isabelle, le futur empereur Charles Quint, recueillit tout l'héritage du ménage, et son avènement, en 1516, fut l'acte de naissance de l'Etat espagnol qui, tout de suite, par la domination sur l'Italie et la constitution d'un vaste empire colonial, devint le plus puissant d'Europe.

L'accroissement de la France.

Ce fut un processus identique (alliance matrimoniale, puis dévolution successorale) qui aboutit à l'union de la France et de la Bretagne. Montée sur le trône à douze ans, la jeune mais énergique duchesse de Bretagne, Anne, avait épousé par procuration, deux ans plus tard, le roi des Romains, héritier de l'Empire, Maximilien d'Autriche (alors veuf de Marie de Bourgogne). Cette accession de sa voisine à un rang supérieur au sien ne faisait pas l'affaire du roi de France Charles VIII, qui convoitait le sol breton. Il se hâta de déclarer la guerre à la Bretagne et vint assiéger la reine dans Rennes. Maximilien tarda à porter secours à son épouse. Pour sauver son peuple, lui rendre la paix et éviter que la Bretagne ne fût purement et simplement annexée par la France, Anne se sacrifia : elle finit par accepter l'offre que lui fit son ennemi détesté, Charles VIII, de l'épouser après avoir fait annuler son mariage avec Maximilien.

Comme celle de la Castille et de l'Aragon, l'union de la Bretagne et de la France n'était qu'une union personnelle. Elle prit fin à la mort de Charles VIII, mais la reine Anne, qui ne pouvait assurer sa succession au trône de Bretagne qu'en se remarquant, et qui ne pouvait se remarier qu'avec un homme de son rang, épousa le nouveau roi de France, Louis XII, fort épris d'elle. Sensible et cultivée — beaucoup plus cultivée que les autres femmes de son temps — elle sut se faire aimer du peuple de France, réforma les mœurs de la Cour, et en éleva le niveau intellectuel, mais elle s'occupa surtout du gouvernement de la Bretagne. France et Bretagne restaient deux Etats distincts, qui menaient parfois une politique contraire. Ce n'est qu'après la

mort de la reine, en 1514, que sa fille Claude, héritière du Duché, épousa François d'Angoulême qui, moins d'un an plus tard, devenait roi de France sous le nom de François I^{er}. En 1532, un accord fut passé entre lui et les Etats de Bretagne pour substituer à l'union personnelle une union perpétuelle entre les deux pays, dans laquelle les institutions et les libertés de chacun resteraient respectées.

La France, peu à peu, s'agrandissait au détriment des pays voisins et commençait à dépasser ce qui avait toujours été ses limites extrêmes, le Couesnon à l'ouest et le Rhône à l'est. La Provence, naguère royaume, puis comté faisant partie du Saint-Empire germanique, avait été revendiquée par Louis XI en sa qualité d'héritier de la Maison d'Anjou : l'annexion définitive en fut faite par Charles VIII en 1486.

Mais Charles VIII ne bornait pas là ses ambitions. Il prétendait que de la succession des ducs d'Anjou dépendait également le royaume de Naples, et il réclama ce royaume. Pour faire valoir ce qu'il estimait être ses droits, il entreprit une expédition en Italie. Mais il dut battre en retraite devant une coalition de l'Empereur, du Pape, du roi d'Aragon et de divers Etats italiens. Les guerres d'Italie furent reprises par son successeur, Louis XII, qui ajouta à ses revendications le duché de Milan, sur lequel il soutenait que la succession de sa mère lui donnait des droits. Il échoua à son tour, après une occupation du Milanais pendant quelques années. Le même sort était réservé à François I^{er}, qui, à la suite de la victoire de *Marignan* (1515), annexa le duché de Milan, mais dut le rendre en 1525, après la défaite de *Pavie*. De ses conquêtes méridionales, la France ne conservait que la Provence.

Dès cette époque, l'écartèlement de l'Europe entre quelques grands royaumes rivaux était un fait accompli. Il se trouva pourtant un grand homme d'Etat pour tenter de rétablir l'unité; mais il arrivait trop tard. Ce brillant prince, digne successeur de Charlemagne et d'Otton le Grand, était Charles I^{er} d'Espagne, élu empereur, en 1519, sous le nom de Carolus Quintus (Charles Quint).

La politique européenne de Charles Quint

Né à Gand en 1500, Carlos, ou Charles, était l'héritier de nombreux royaumes. Son père, Philippe le Beau, était le fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Des Habsbourg il tenait donc l'Autriche et le Tyrol, et des ducs de Bourgogne il avait hérité les Pays-Bas, la Flandre, l'Artois et le comté de Bourgogne, ou Franche-Comté. Sa mère, Jeanne la Folle, était fille de Fernand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, et lui avait légué la totalité de l'Espagne, plus les dépendances du royaume

d'Aragon : Navarre, Sardaigne, Sicile et Royaume de Naples, ainsi que les colonies américaines de la Castille.

Lorsqu'en 1519 son grand-père, l'empereur Maximilien, vint à décéder, le jeune prince, qui n'avait encore que 19 ans, mais était le plus puissant souverain d'Europe, posa sa candidature pour lui succéder sur le trône impérial. A cette candidature s'opposa alors celle du roi de France, l'élégant et fastueux François I^{er}, son aîné de six ans.

L'un et l'autre étaient des ambitieux, d'un orgueil sans mesure. Mais Charles avait une claire intelligence des problèmes européens, et rêvait de refaire l'unité de l'Europe sous le sceptre impérial, tandis que François ne songeait à rien d'autre qu'à agrandir son royaume et accroître sa propre puissance et sa richesse. Ce fut Charles qui fut élu.

Réfléchi, pondéré, mais énergique, le jeune empereur se rendait parfaitement compte des impératifs vitaux auxquels était suspendu le destin de l'Europe. L'ordre, la paix et la prospérité ne pouvaient être assurés, pour le plus grand bonheur des peuples, que si tous les Etats étaient rassemblés sous la haute autorité d'un même monarque, respectant leur diversité, mais se posant entre eux en arbitre. Il fallait ensuite régénérer la Chrétienté, en réconciliant les chrétiens que divisaient les controverses doctrinales, et en provoquant un concile pour effectuer dans l'Eglise les réformes nécessaires. Il fallait enfin se mettre à la tête de toutes les armées d'Europe pour refouler les Turcs hors du continent, délivrer les Lieux Saints et détruire les nids de pirates barbaresques qui rendaient périlleuse pour les chrétiens la navigation en Méditerranée.

Jamais, semblait-il, le splendide rêve d'une Europe unie et triomphante n'avait eu plus de chances de se réaliser. Charles était l'homme prédestiné. Il était le maître incontesté des trois quarts de l'Occident (toute l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et la Hollande actuelles, l'Espagne, une grande partie de l'Italie et un bon morceau de la France d'aujourd'hui). Son propre frère, Ferdinand I^{er}, réunissait sur sa tête, en 1536, les couronnes de Bohême et de Hongrie. En outre, le roi d'Angleterre, Henry VIII, le soutenait.

Mais contre le jeune empereur se dressait un adversaire impitoyable : François I^{er}, roi de France. Ce prince majestueux, intelligent, cultivé, sportif, était aussi un enfant gâté, terriblement égoïste, jouisseur et libertin. Il était prêt à sacrifier l'Europe et toute la chrétienté à sa propre grandeur.

Malgré toutes les défaites que lui infligea Charles Quint, François I^{er} réussit, en définitive, à empêcher la construction de l'Europe. Toute l'histoire de son règne et de celui de son successeur, Henri II, héritier de sa politique, n'est qu'une longue rébellion contre la primauté impériale, une guerre perpétuelle

de la royauté française contre le reste de l'Europe. Si Charles Quint ne parvint pas à recouvrer la Provence, il obligea du moins François I^{er} à renoncer définitivement à la Flandre, à la région napolitaine, et au Milanais. Henri II devait, en 1559, restituer la Corse aux Génois et la Savoie à son duc.

La guerre européenne-turque.

L'attitude de la royauté française empêchait l'Empereur de se consacrer autant qu'il l'aurait fallu à une affaire bien plus grave, à savoir la défense de l'Europe contre la pression des Turcs, maîtres d'un Empire beaucoup plus vaste et peuplé que tous les royaumes chrétiens réunis, et qui dominaient tout le sud-est européen, jusqu'aux confins de la Pologne.

Les Turcs avaient, en 1513, conquis l'Arménie. En 1521, ils s'étaient emparés de Beograd (Belgrade). En 1522, ils avaient mis la main sur l'île de Rhodes, siège des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean (repliés de Jérusalem).

C'est alors que l'existence même de la chrétienté fut mise en péril, du fait d'une véritable trahison du roi de France, François I^{er}. Celui-ci, en effet, pour sauvegarder ses intérêts personnels, n'hésita pas à s'allier aux ennemis de l'Europe et de l'Eglise. Abdiquant toute fierté, il sollicita la protection du sultan ottoman Suleyman le Magnifique, et le supplia de venir à son secours en attaquant l'Empire par l'est. La division des chrétiens ne pouvait qu'encourager les rêves de domination du Sultan, qui s'empressa de profiter de la situation. En 1526, il attaqua la Hongrie, qui présentait pour lui un double intérêt : d'une part, c'était, en raison de la fertilité de son sol, le plus riche de tous les royaumes d'Europe; d'autre part, c'était la voie naturelle d'invasion vers l'Europe centrale.

Le roi de Hongrie, Louis II Jagellon, rassembla toutes ses forces pour arrêter l'envahisseur. Mais son armée fut écrasée le 20 août 1526 à *Mohacs* et lui-même tomba sur le champ de bataille. C'était un des plus grands désastres que l'Europe ait jamais subis. Les Ottomans s'emparèrent de Buda le 10 septembre et presque toute la Hongrie tomba en leur pouvoir. Ils menaçaient maintenant l'Autriche.

Ferdinand d'Autriche, frère de Charles Quint, qui venait d'être élu au trône hongrois en remplacement de Louis II, organisa en hâte la défense du Danube. Suleyman attaqua le territoire autrichien en 1529, et vint mettre le siège devant Vienne : s'il avait réussi dans cette entreprise, l'Europe entière eût été à sa merci. Mais Vienne résista victorieusement. Les Habsbourg avaient sauvé l'Europe chrétienne.

La lutte entre l'Empire et Suleyman se poursuivit, presque sans trêve, sur de nombreux fronts : Hongrie (prise de Pest par les Turcs en 1541, chute d'Esztergom et de Szekesfeharvar en

1547), Transylvanie (campagne de 1566), Moldavie (1538), Alger (échec de Charles Quint en 1541), Tunis (reprise par les Espagnols en 1535) et côtes de la Grèce (victoires d'Andrea Doria en 1532).

En 1543, les flottes ottomane et française attaquèrent de concert Nice, alors ville piémontaise, et François I^{er} concéda aux Turcs une base militaire à Toulon. La protection accordée par les Musulmans au royaume de France fut renforcée par plusieurs traités ou *Capitulations*, dont un sous le règne de Charles IX, en 1569. Entre-temps, François I^{er} et Henri II, bien qu'ils se prétendissent défenseurs de la foi catholique, avaient passé alliance avec les protestants d'Allemagne, afin d'accroître les difficultés dans lesquelles se débattait l'Empereur.

La politique destructrice menée par ces deux rois causa à l'Europe et à l'Eglise catholique des dommages irréparables. Leur séparatisme empêcha l'Empereur, héritier de Charlemagne, de sauver l'unité des chrétiens et de tenir les Turcs en échec, ce que seul il était en mesure de faire. Amèrement déçu d'avoir été mis dans l'impossibilité de réaliser le grand idéal qui l'animait, Charles Quint abdiqua en 1556, laissant l'Espagne et ses dépendances à son fils Philippe II, et l'Autriche à son frère Ferdinand (déjà roi de Bohême et de la parcelle de Hongrie restée libre du joug ottoman). Ce dernier lui succéda sur le trône impérial.

Philippe II termina victorieusement la guerre contre la France (bataille de *Saint-Quentin*, 1557; paix de *Cateau-Cambrésis*, 1559), mais l'heure de la réunification de l'Europe était passée.

Par bonheur, à l'est, les Turcs cessent d'être menaçants : ils se contentent de conserver les territoires conquis. C'est que Suleyman est mort en 1566; son fils, Selim II, est loin d'avoir son envergure. Il signe en 1568 la paix avec l'Empereur, qui est alors Maximilien II. Mais il tourne ses convoitises vers le sud et s'empare de l'île de Chypre, possession de la République de Venise.

La perte de Chypre soulève une vive émotion dans toute la Chrétienté, et le pape Pie V s'efforce — malgré le roi de France, toujours d'intelligence avec les Turcs — d'entraîner toute l'Europe dans une expédition contre la Porte. Avec l'appui de l'Autriche, Espagnols, Vénitiens et chevaliers de Malte mettent sur pied une flotte, dont le commandement est confié à Don Juan d'Autriche. Le 6 octobre 1571, cette flotte affronte les navires ottomans devant le golfe de Corinthe. Pendant trois heures se déroule un grand combat naval, connu sous le nom de *bataille de Lépante*, qui permet à l'Europe de triompher définitivement des Turcs. Cependant, faute de savoir s'entendre, les Européens n'exploitent pas leur victoire, et la paix signée en mars 1573 consacre seulement le *statu quo*.

Les États centralisés

L'échec de Charles Quint dans sa tentative de réunification de l'Europe et d'instauration de la monarchie universelle, a eu pour conséquence un changement radical dans la physionomie des grands États. La tradition démocratique, spécifique de l'esprit européen, qui s'était toujours maintenue d'une façon ou d'une autre, a été soudain rompue. Les règnes de François I^{er} et Henri II en France, des Tudor en Angleterre, de Felipe II en Espagne, inaugurent l'ère des *monarchies absolues*. Les organismes représentatifs, Parlement anglais et Cortès d'Espagne, n'ont plus qu'un rôle décoratif. En France, les États Généraux ne sont pas réunis une seule fois de 1483 à 1560, et un ambassadeur vénitien peut écrire en 1546 : « Les Français qui se sentent peut-être peu faits pour se gouverner eux-mêmes ont entièrement remis leur liberté et leur volonté aux mains de leur roi. Il lui suffit de dire : « Je veux telle ou telle somme, j'ordonne, je consens », et l'exécution est aussi prompte que si c'était la nation entière qui eût décidé de son propre mouvement... On paye au roi tout ce qu'il demande, puis tout ce qui reste est encore à sa merci ».

Tout comme en France, le centralisme s'installait en Angleterre et en Espagne. Le pouvoir des autorités locales, seigneurs féodaux et princes souverains, disparaissait. Une seule volonté s'appliquait partout : celle du roi, dont le bon plaisir avait force de loi.

À l'instar des potentats orientaux, le roi, dans ces trois pays centralisés, s'installe dans un palais, et s'y entoure d'une Cour de grands seigneurs oisifs, uniquement préoccupés de le flagorner. Il délègue une grande partie de ses pouvoirs à un favori, choisi par lui de façon absolument arbitraire, le Premier Ministre.

L'autorité royale s'exerce localement par l'intermédiaire de fonctionnaires de plus en plus spécialisés. Le gouvernement anglais institue le système des « *Justices of the Peace* », notables locaux chargés de défendre la paix publique, et exerçant sans rétribution des pouvoirs de justice et d'administration. En France, les rois imaginent de vendre les charges administratives, ou « *offices* », qui deviennent transmissibles par vente ou héritage : mais ce système baroque, aux conséquences déplorables, n'est qu'un expédient financier, et n'est imité nulle part ailleurs. Le gouvernement ne peut évidemment pas compter sur des gens qui sont propriétaires de leur charge et en font l'usage qu'il leur plaît. Il doit les faire surveiller par d'autres fonctionnaires, nommés directement par lui, et révocables, les « *intendants de justice, police et finances* ».

La lutte contre les traditions et les cultures locales et les efforts impérialistes pour uniformiser les nations dissemblables

groupées sous un même spectre, débutèrent en Angleterre avec Henry VIII, ce roi sanguinaire qui est le prototype du « Barbe-Bleue » des contes enfantins, et en France avec François I^{er}. C'est ainsi que ce dernier promulgua, en 1539, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, interdisant dans les actes publics l'emploi de toute langue en usage dans le royaume, autre que la langue française.

La centralisation était nettement moins poussée dans les pays d'Europe centrale, organisés sur un mode plus ou moins confédéral. Les États allemands étaient soumis à des gouvernements — monarchiques ou quelquefois républicains — assez autoritaires, mais relevant néanmoins des instances communes qu'étaient l'Empereur, la Diète et le Tribunal d'Empire. Mais le pouvoir de l'Empereur était devenu assez théorique en dehors de ses propres domaines.

Les treize cantons suisses, petites républiques qui s'étaient détachées de l'Empire, s'étaient, de leur côté, constitués en une Confédération qui, à travers diverses crises, s'organisait de mieux en mieux, chaque canton conservant au sein de l'ensemble le maximum d'autonomie compatible avec le bien commun. Il en était de même des Pays-Bas, dont les sept provinces, gouvernées chacune par un *Stathouder*, formaient la Confédération des Provinces Unies.

La monarchie n'avait pas non plus pris un caractère absolu en Suède, devenue indépendante du roi de Danemark à la suite d'une révolte de 1521, ni dans les royaumes de l'est : Pologne (à laquelle s'unit, en 1569, la Lithuanie), Bohême, et Hongrie non ottomane. Le pouvoir y était partagé entre le roi et des assemblées (composées de nobles). Dans la « République de Pologne », où la royauté était élective, on ne connaissait pas l'impérialisme linguistique, et les actes officiels, en Lituanie, restaient rédigés en ruthène.

On constate, en définitive, qu'aux xvi^e et au xvii^e siècles, en Europe, plus l'on va vers l'ouest, plus les systèmes politiques se font oppressifs et centralistes, ce qui explique qu'au siècle suivant la vague de révolte se propagera d'ouest en est.

Les Guerres de Religion

Pendant tout le xvi^e siècle, l'Europe a été déchirée par des luttes religieuses qui prirent très vite l'aspect d'une atroce guerre civile à l'échelle du continent, où chaque faction se prétendait seule fidèle à la doctrine du Christ... n'oubliant qu'une chose, c'est que le principal enseignement du Christ est l'amour du prochain !

Nombreuses étaient, à l'orée de ce siècle, les âmes pieuses qui aspiraient à une « *réforme* », c'est-à-dire à une restauration

de l'Eglise. Nul ne songeait encore à provoquer une scission, on souhaitait seulement, sur le plan moral, qu'il fût mis fin aux abus existant au sein du clergé (car la vie des évêques et des abbés ne s'inspirait guère de l'exemple de Jésus) et, sur le plan doctrinal, que l'on revint à l'enseignement de l'Écriture.

Le problème du redressement des mœurs et de la discipline ecclésiastiques n'était pas nouveau. Plus d'une fois, nous l'avons vu, des papes et des conciles avaient pris des mesures pour tenter de ramener l'ordre dans le clergé. Mais au XVI^e siècle, les papes, quand ils ne menaient pas eux-mêmes une vie dissolue, ne se préoccupaient que d'administration italienne et se désintéressaient du gouvernement des chrétiens. Ils ne voulaient pas entendre parler de concile, et le seul fait qu'on leur demandât d'en réunir un, leur paraissait une injure personnelle.

Or à ce moment, dans le domaine des idées, l'Europe était en pleine ébullition. L'effondrement des structures économiques et politiques qui avaient donné une certaine stabilité à la société médiévale, laissait les individus dans le désarroi. En même temps, l'extension de la connaissance, rendue possible notamment par le livre imprimé, conférait aux croyances un caractère plus personnel et, par ailleurs, donnait aux controverses théologiques un auditoire bien plus vaste et passionné que naguère. L'imprimerie permettait désormais à de nombreux fidèles de lire la Bible, et l'esprit d'érudition des laïques « humanistes », leur habitude de l'analyse et de la critique des textes, les poussait à en faire eux-mêmes l'exégèse. Mais l'Eglise condamnait cette attitude, en précisant que la Révélation est contenue non seulement dans l'Écriture, mais encore dans les Traditions non écrites, souvent antérieures à l'Écriture elle-même.

Beaucoup de fidèles, pourtant, aspiraient à une religion plus dépouillée et intérieure, axée surtout sur la morale. Tel était le point de vue défendu, en particulier, par le grand penseur hollandais Erasme et par le Français Lefebvre d'Étaples.

En définitive, les Européens de l'époque restaient très attachés à la foi chrétienne, et leur trouble venait de ce qu'ils se demandaient avec plus d'inquiétude que jamais comment ils pouvaient, pécheurs qu'ils étaient, échapper à la damnation éternelle.

Le luthéranisme.

Mais la controverse théologique se mua en révolte contre l'Eglise avec l'entrée dans la lice du moine saxon Martin Luther (1483-1546). Ordonné prêtre en 1507 et reçu docteur en théologie en 1512, Luther était provincial de l'ordre des Augustins et professeur de théologie à l'Université de Wittenberg quand, torturé par l'idée qu'il se faisait d'un Dieu vengeur, à la justice terrible, il éprouva soudain, en 1518, une sorte d'illumination,

et se mit à soutenir avec passion que l'homme n'est pas sauvé par ses propres œuvres, mais par une grâce gratuite de Dieu.

La doctrine catholique s'efforce de concilier l'idée de *prédestination*, c'est-à-dire de déterminisme, avec celle de justification par les *bonnes œuvres*, qui implique, au contraire le libre arbitre. A l'inverse de Pélagé dont les doctrines avaient été condamnées parce qu'elles défendaient l'idée de liberté humaine, Luther, s'appuyant sur les écrits de saint Paul et de saint Augustin, et reprenant certaines propositions de Wyclif et de Jean Huss, adoptait une position résolument déterministe et préchait que l'homme, né dans le péché, n'a aucune part à son propre salut.

Cette négation de l'utilité des bonnes œuvres pour être sauvé pouvait, en stricte logique, conduire à un parfait amoralisme. Mais Luther enseignait que les hommes prédestinés ont le sentiment de leur union avec Dieu, que c'est cela la *foi*, et que la foi les pousse à se bien conduire. Les adeptes du luthéranisme sont donc paradoxalement portés à mener une vie rigoureuse et même austère alors que selon eux la vie la plus rigoureuse et la plus austère ne peut mériter à l'homme le salut éternel : c'est qu'ils ont la conviction que cette vie rigoureuse et même austère est le signe qu'ils *sont* sauvés.

Le conflit éclata lorsque Luther apposa, le 31 octobre 1517, une affiche condamnant la pratique des *indulgences*, c'est-à-dire la remise par l'Eglise d'une partie des peines du Purgatoire en échange de l'accomplissement de certaines formalités (en l'espèce, contre paiement de sommes destinées à l'achèvement de la basilique Saint-Pierre de Rome).

Ce fut le début de vives polémiques, au cours desquelles Luther se laissa emporter par son tempérament fougueux, jusqu'à rejeter complètement la Tradition, et affirmer que la doctrine chrétienne n'est révélée que par la Bible. Il nia l'autorité du pape, rejeta les sacrements, et répudia la croyance au Purgatoire. Par ailleurs, mêlant théologie et particularisme germanique, il invitait « la noblesse chrétienne de nation allemande » à s'insurger contre l'Eglise, présentée comme étrangère. Ce nationalisme intempestif lui valut l'adhésion de certains esprits préoccupés davantage par les questions politiques que par les problèmes spirituels.

Condanné par une bulle du pape Léon X, Luther refusa de se soumettre et fut excommunié en 1520. Mais devant les professeurs et les étudiants de Wittenberg, il brûla la bulle d'excommunication, le 10 décembre. Convoqué par Charles Quint devant la diète de Worms, en avril 1521, il fit preuve de fermeté et ne renia rien de ce qu'il avait écrit. L'Empereur le déclara hors la loi, mais il fut sauvé par son prince, l'électeur de Saxe, qui le cacha au château de Wartburg, où il occupa ses loisirs à traduire la Bible en allemand. Cette traduction eut un gros succès.

De Saxe, les doctrines luthériennes se répandirent rapidement dans toute l'Europe. En plusieurs endroits, leurs adeptes se groupèrent en petites communautés vivant en dehors du monde, sous la conduite d'un pasteur élu, et se livrant volontiers à des actes de violence contre les sanctuaires catholiques.

Les paysans et la petite noblesse d'Alsace, Rhénanie, France, Saxe, Tyrol, etc., profitèrent de l'occasion pour se soulever, au nom de l'Évangile, contre les grands seigneurs. Mais Luther, épouvanté par la vague de revendications sociales et le déchaînement des passions soulevées par ses doctrines, condamna ces troubles et encouragea la répression. Lui qui affirmait la liberté du chrétien vis-à-vis de l'autorité spirituelle, et qui donnait l'exemple de la révolte contre la hiérarchie dont il dépendait, s'empressa de déclarer qu'en matière temporelle, toute autorité émane de Dieu et que la révolte contre le pouvoir établi est une révolte contre Dieu lui-même. C'est avec son approbation que les princes laïques massacrèrent et torturèrent par milliers les malheureux qui avaient suivi sa prédication.

L'attitude de Luther déçut les petites gens, mais lui attira la sympathie de beaucoup de grands seigneurs.

Partout, les milieux bourgeois et intellectuels s'enthousiasmaient pour les idées nouvelles, qui faisaient également de nombreux adeptes parmi le clergé monastique. Beaucoup de moines se laissaient séduire par l'invitation à abandonner le célibat, que Luther leur adressait avec insistance (1).

Pourtant, la réaction de l'Inquisition ne s'était pas fait attendre. Dès 1523, des luthériens avaient été brûlés vifs, notamment aux Pays-Bas et à Paris. La répression fut particulièrement féroce aux Pays-Bas, où Charles Quint était bien décidé à étouffer l'hérésie. Et pourtant en Allemagne même, la Réforme bénéficiait d'une assez large tolérance. C'est qu'elle y disposait de puissantes protections : un certain nombre de princes s'y étaient ralliés, non seulement parce que l'enseignement de Luther exhortait leurs sujets à leur obéir, mais aussi parce qu'il y avait là pour eux un excellent prétexte à s'emparer des biens d'Église sur leur territoire. C'est ainsi qu'en 1525, le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, prince de la famille de Hohenzollern, se convertit et, s'attribuant sans façon les biens de son Ordre, s'institua *duc de Prusse*.

Charles Quint ne pouvait s'aliéner les princes luthériens au moment où il lui fallait défendre l'Europe à l'extérieur contre les Turcs, et à l'intérieur contre François I^{er}. Aussi leur reconnut-il, en 1526, le droit de régler comme ils l'entendaient la question religieuse dans leurs États, en attendant le concile qui réformerait l'Église.

(1) Lui-même épousa, en 1525, une religieuse cistercienne.

Ce concile se faisant toujours attendre, l'Empereur voulut, en 1530, revenir sur son édit de 1526 et faire exécuter la sentence contre Luther. Mais plusieurs princes et municipalités protestèrent (d'où le nom de *protestants* qui est resté aux sectateurs des différentes Églises réformées). L'Empereur réunit alors catholiques et protestants à la *Diète d'Augsbourg* (1530) et s'efforça de les réconcilier. Il n'y parvint pas. Ni les uns, ni les autres ne voulurent faire de concessions, et les protestants présentèrent à cette occasion leur « confession de foi ». Charles Quint voulut alors trancher le conflit en rétablissant le catholicisme comme seule religion pour toute l'Allemagne, mais il se heurta à la coalition des princes luthériens, soutenue par François I^{er}.

Les premières hostilités.

C'est en Suisse que protestants et catholiques commencèrent à en venir aux mains. Les Suisses étaient très ouverts aux idées humanistes, et la révolte de Luther avait éveillé chez eux de profonds échos. Des réformateurs, dont le plus illustre est Ulrich Zwingli, curé de Zurich, revenaient au texte de l'Évangile et prêchaient une religion plus dépouillée, semblable à celle des premiers chrétiens. La réforme de Zwingli est bien plus radicale que celle de Luther : il supprimait même la messe. Sa prédication reçut un accueil favorable dans bien des milieux. Comme on était en Suisse, des votes eurent lieu à la majorité sur l'adoption de la religion réformée.

Mais dans les cantons à population essentiellement rurale, les habitants restèrent fidèles au culte catholique. Ainsi la Confédération fut-elle douloureusement divisée, cantons catholiques et cantons protestants s'opposant avec animosité.

Or ce qui aggravait la situation, c'était l'existence de territoires administrés en commun par les cantons confédérés, et que l'on appelait les « bailliages communs ». Ces territoires devinrent des champs clos où s'affrontaient la propagande protestante et la lutte catholique contre « l'hérésie ». On n'imagina pas d'autre issue au débat que le recours aux armes. La guerre éclata en 1529 et, après une trêve, reprit en 1531. Les protestants furent vaincus et Zwingli tué au combat. Le catholicisme fut donc rétabli dans la plupart des bailliages communs.

Le calvinisme.

Luther n'était pas en mesure de contrôler l'incendie qu'il avait allumé dans toute l'Europe. A mesure que la Réforme s'étendait, elle se divisait en sectes. Nombreux étaient les penseurs protestants qui opposaient leur interprétation de l'Écriture à celle des autres penseurs protestants. Zwingli et Luther ne

s'entendaient pas, et bien d'autres réformateurs s'éloignaient du fondateur de la Réforme (1).

En 1533, un juriste français de 24 ans, Jean Calvin, ou plus exactement Cauvin, se convertit au luthéranisme et, menacé d'être arrêté comme hérétique, s'enfuit à Bâle, où il écrit en latin (en 1536), un ouvrage intitulé « *L'Institution de la Religion chrétienne* ». Il y donne une rigueur systématique à la doctrine du prédestinarianisme. Deux ans plus tard, il rejoint à Strassburg (Strasbourg) une petite colonie de protestants français qui se sont expatriés pour fuir les persécutions, et y remplit la charge de pasteur. Il apporte alors à la théologie luthérienne un certain nombre de modifications, et fonde sa propre doctrine.

En 1541, la ville de Genève fait appel à lui pour prendre sa direction spirituelle, en qualité de pasteur et d'interprète officiel de l'Écriture Sainte. Il s'y installe et organise son Église avec un rigorisme et une intransigeance à faire frémir. Il impose aux Genevois des mœurs sévères, leur interdit la moindre réjouissance. Il institue le « *Consistoire* », conseil des pasteurs et des Anciens, qui châtie quiconque manque à la règle d'austérité. Copiant les méthodes de l'Inquisition, il livre au bûcher ceux qui sont hérétiques par rapport à ses propres doctrines.

Le calvinisme se répand peu à peu dans les régions où le luthéranisme n'a eu qu'un médiocre succès. Calvin fonde à Genève une sorte de séminaire, l'*Académie*, où il forme des missionnaires qui se répandent à travers l'Europe. En Suisse, la nouvelle confession remplace celle de Zwingli, après la mort de celui-ci. En France, beaucoup d'ouvriers l'adoptent, des nobles et de grands bourgeois s'y convertissent, et même les paysans Vaudois de Provence s'y rallient. Aux Pays-Bas, elle fait de rapides progrès et éclipse bientôt le luthéranisme. Par la suite, elle arrive même à s'installer dans les provinces rhénanes d'Allemagne.

En Grande-Bretagne, où le luthéranisme n'avait pas soulevé un bien grand enthousiasme, les doctrines calvinistes allaient avoir une influence considérable. L'évolution religieuse très particulière de l'Angleterre remonte au conflit qui éclata en 1527 entre le roi Henry VIII et le Saint-Siège. Ce conflit n'avait rien de doctrinal. Six ans plus tôt, Henry VIII, catholique fervent, s'était vu décerner par le Pape le titre de « *Defensor fidei* », pour avoir écrit un livre réfutant les théories de Luther. Mais il voulut faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, afin d'épouser Anne Boleyn, dont il était passionnément épris, et le pape Clément VII refusait cette annulation pour ne pas déplaire à Charles Quint, dont Catherine d'Aragon était la propre tante. S'arrogeant des pouvoirs religieux, Henry VIII fit casser

(1) Mentionnons les « anabaptistes » hollandais, les « mennonites », etc.

son mariage par l'archevêque de Canterbury et épousa Anne Boleyn (1533) (1). Excommunié par le Pape, il fit voter par le Parlement, en 1534, l'*Acte de Suprématie* qui faisait de lui le seul et unique chef de l'Église d'Angleterre, désormais séparée de Rome. Il supprima les ordres monastiques et confisqua leurs biens. Mais il conservait le dogme et le culte catholiques et l'organisation du clergé séculier. Il faisait mettre à mort tout aussi bien les protestants de tendance luthérienne, que les catholiques refusant de reconnaître l'Acte de Suprématie, tels son chancelier, Thomas More, et le grand évêque Fisher. On pendait, éventrait, coupait en morceaux les religieux; on brûlait vifs les hérétiques. La terreur régnait dans le royaume.

Après ce règne horrible, le calvinisme se répandit en Angleterre, sous le jeune roi Edward VI (1547-1553), fils d'Henry VIII et de Jane Seymour. La messe fut abolie, le mariage des prêtres autorisé et l'archevêque de Canterbury, Cranmer, créature d'Henry VIII, rédigea un livre de prières en anglais, dont le Parlement, par l'*Acte d'Uniformité*, imposa l'usage à toutes les Églises. Cela provoqua un soulèvement des paysans du Cornwall, qui étaient de langue bretonne et ne comprenaient pas l'anglais.

A la mort d'Edward VI, sa demi-sœur Mary Tudor, fille de Catherine d'Aragon, s'empara du pouvoir. Elle imposa le retour du royaume au catholicisme et épousa le roi d'Espagne Philippe (Félicé) II. D'une exaltation frisant la folie, elle persécuta les hérétiques avec une telle férocité, qu'elle fut surnommée « *Mary la Sanglante* ».

Elle mourut sans enfant en 1558 et fut remplacée par une autre fille d'Henry VIII, Elizabeth, fille d'Anne Boleyn, à qui les catholiques étaient hostiles. La nouvelle reine, en réalité indifférente en matière religieuse, mais habile politique, rétablit l'anglicanisme en faisant voter un nouvel Acte de Suprématie, et en promulguant une confession de foi en 39 articles, qui instituait un culte à mi-chemin du catholicisme et du calvinisme. L'Église d'Angleterre, dont le chef suprême est toujours, depuis lors, le souverain régnant, a conservé de l'Église romaine la pompe des cérémonies et la hiérarchie ecclésiastique.

Mais l'Église anglicane, avec ses évêques, ses ornements liturgiques, son maintien de certaines prières catholiques, ne satisfaisait pas les austères calvinistes, bourgeois et gentils-hommes campagnards d'un sectarisme étroit. Ils engagèrent la lutte contre elle, et Elizabeth riposta par des persécutions. Ces adversaires rigides de l'anglicanisme sont appelés les *puritains*.

(1) Il la fit décapiter pour épouser Jane Seymour, à qui succéda Anne de Clèves, qu'il répudia et remplaça par Katherine Howard dont il fit, à son tour, trancher la tête. Sa sixième femme, Katherine Parr, lui survécut, non sans avoir cru plus d'une fois sa dernière heure arrivée...

Le calvinisme pénétra également en Ecosse. La prédication d'un disciple de Calvin, John Knox, fanatisa à tel point la population, que celle-ci chassa sa reine catholique, Mary Stuart (1). Mary se réfugia en Angleterre (1568), mais comme elle était la petite fille du roi anglais Henry VII, les catholiques du pays, qui tenaient pour nul le mariage d'Henry VIII avec Anne Boleyn, soutinrent qu'elle était l'héritière légitime du trône et intriguèrent pour la porter au pouvoir. Des soulèvements se produisirent et Elizabeth entreprit alors une répression impitoyable, persécutant les catholiques et faisant, en 1587, décapiter la malheureuse Mary Stuart.

Mais ces persécutions religieuses qui ensanglantaient l'Angleterre n'étaient qu'un aspect, et non le pire, de l'immense conflit qui, à l'époque, avait fait de l'Europe un champ de massacre. Car le fanatisme des sectateurs des différentes confessions avait été croissant, et l'on en était arrivé aux assassinats et aux batailles rangées.

Le recours aux armes.

En 1531, un certain nombre de princes protestants d'Allemagne et de villes comme Strasbourg, Constance, Ulm, Lübeck, Brême, etc., s'étaient fédérés en une ligue, appelée *Ligue de Smalkalde*, qui avait par la suite passé alliance avec quelques princes catholiques intrigants, pour qui les questions religieuses n'étaient qu'un prétexte aux manœuvres politiques : les princes de Wittelsbach, le roi de France François I^{er}. Pendant quinze ans, l'empereur Charles Quint s'efforça de maintenir la paix, en négociant avec la ligue et en multipliant les efforts en vue de la réunion d'un concile. Il réussit même, en 1544, à faire l'union de tous les princes allemands, catholiques et protestants, contre François I^{er} qui, en s'alliant avec les Turcs, avait trahi la cause chrétienne. Mais après la victoire sur ce dernier, sanctionnée par la *paix de Crépy-en-Valois*, l'opposition entre protestants et catholiques reprit, plus âpre que jamais. En 1546, la Ligue de Smalkalde attaque un prince catholique, le duc de Brunswick-Wolfenbüttel, et le fait prisonnier. Charles Quint essaie sans succès de réunir une conférence, et doit recourir à la force. A la tête d'une armée composée d'Européens de diverses nationalités, il guerroya pendant six mois contre les Luthériens révoltés, avant de leur infliger une brillante et totale défaite à *Mühlberg*, en Saxe, au printemps de 1547.

Malgré ce cuisant désastre, les protestants ne désarmèrent pas et s'allièrent au roi de France et au roi d'Angleterre pour poursuivre les hostilités contre l'armée catholique. Le roi de France Henri II prit possession en leur nom des évêchés de Metz,

(1) Plus exactement Stewart.

Toul et Verdun (qui ne cessèrent d'ailleurs pas pour autant de faire partie de l'Empire). De guerre lasse, Charles Quint, chargea son frère Ferdinand de traiter avec les rebelles sans sacrifier la religion, et après huit mois de discussions, on aboutit à la *paix d'Augsburg* (5 octobre 1555) permettant aux princes et aux villes libres de l'Empire de choisir à leur gré la religion catholique ou la religion luthérienne. Mais cette liberté religieuse accordée aux souverains était refusée à leurs sujets, qui avaient l'obligation, sous peine d'être brûlés vifs ou tout au moins exilés, de suivre la confession de leur prince ou du magistrat de leur ville : *cujus regio, ejus religio*.

Le Concile général que beaucoup de catholiques appelaient de tous leurs vœux et que Charles Quint avait fait tant d'efforts pour obtenir du Pape, s'était enfin ouvert, à *Trente* (ou plus exactement Trento, dans le Tyrol), en 1545. Mais il traîna très longtemps, sans atteindre son objectif, qui était la réconciliation des protestants et des catholiques. Il ne clôtura ses séances qu'en 1563.

Bien que beaucoup de Pères conciliaires demandassent que l'on fit des concessions aux protestants, le Concile de Trente se montra, au contraire, opposé à toute conciliation et confirma de façon rigoureuse toutes les croyances rejetées par le protestantisme. Les ponts étaient désormais coupés.

Mais en même temps, le Concile remettait de l'ordre dans les mœurs ecclésiastiques. C'est que l'Eglise avait enfin entrepris sa propre réforme. En 1540, pour défendre la doctrine catholique et la suprématie pontificale, avait été fondé l'ordre très militant des *Jésuites*, d'esprit plus universaliste que le clergé séculier. En 1542, le pape Paul III avait réorganisé l'Inquisition en créant le *Saint-Office*, commission de six cardinaux chargée de traquer les hérétiques, d'instruire leur procès et de les livrer au bras séculier.

Tout cela n'avait fait que creuser le fossé entre les diverses confessions. Certes, à la suite du traité d'Augsburg il y eut une accalmie dans la guerre religieuse; mais elle devait être brève. Le traité ne concernait que la religion luthérienne et n'engageait que les princes d'Allemagne; rien n'était résolu pour les autres sectes protestantes, notamment le calvinisme, ni pour les autres Etats d'Europe. En France, aux Pays-Bas, les passions s'exaspéraient.

Malgré la régente de France, Catherine de Médicis qui, par un édit de janvier 1562, avait voulu instituer un régime de tolérance, le moindre incident pouvait mettre le feu aux poudres. Il ne tarda pas à éclater. Dès le 1^{er} mars 1563, une altercation entre des catholiques et des protestants, à Vassy, en Champagne, dégénéra en tuerie et déclencha un processus de représailles et contre-représailles d'une horrible cruauté. Pendant trente-cinq

ans, catholiques français et espagnols luttèrent contre les calvinistes français, anglais, rhénans et suisses. La France entière fut le théâtre de carnages, de meurtres, de pendaisons et de batailles rangées. L'un des épisodes les plus tragiques de cette sanglante confusion fut le massacre des chefs protestants le jour de la *Saint-Barthélemy* (24 août) de l'an 1572. Ce massacre avait été ordonné par le jeune roi Charles IX, à l'instigation de sa mère, Catherine de Médicis, naguère si conciliante : c'est que celle-ci cherchait à se débarrasser du chef des protestants, l'amiral de Coligny, qui, à ses yeux, avait pris trop d'influence sur son fils. A partir de ce moment, la haine redoubla entre *huguenots* et *papistes* et le royaume fut livré à la pire anarchie.

Aux Pays-Bas, la révolte religieuse se doubla d'une révolution politique contre le pouvoir du roi d'Espagne Philippe II, et les combats durèrent de 1566 à 1581. Philippe II, qui était arrivé à extirper radicalement le protestantisme d'Espagne, grâce à la terrible Inquisition (tous les luthériens de son royaume furent livrés aux flammes du bûcher) ne put venir à bout des calvinistes néerlandais. Les Espagnols commirent de grands massacres (assassinat de 7 000 personnes à Antwerpen en 1576). Finalement, en 1581, les sept provinces du nord se proclamèrent indépendantes, sous le nom de *République des Provinces-Unies*, tandis que seules celles correspondant à la Belgique et au Luxembourg actuels restaient fidèles à Philippe II.

Lorsqu'en 1576, le nouveau roi de France, Henri III, battu par l'armée protestante, dut accorder la liberté de culte, les catholiques de son royaume se dressèrent contre lui, groupés dans une *Ligue* dirigée par le duc Henri de Guise, qui était aussi populaire que le roi était méprisé. Henri III fit assassiner ce rival (23 décembre 1588), et il s'ensuivit une véritable révolution, à l'issue de laquelle il fut à son tour assassiné par le moine Jacques Clément. L'héritier du trône, Henri de Navarre, simple petit-neveu de François I^{er}, qui prit le nom d'Henri IV, était protestant, et les catholiques n'en voulaient pas pour roi. Les guerres de la Ligue continuèrent. Des armées espagnoles défendirent Paris contre Henri IV, l'allié des Anglais et, en 1592, Philippe II fit connaître aux Etats Généraux qu'il posait la candidature de sa fille Isabelle, petite-fille d'Henri II par sa mère, au trône de France. Les Etats Généraux étaient encore hésitants, quand Henri IV, pour sauver sa couronne, se décida à abjurer le protestantisme. Il lui fallut néanmoins quatre années encore d'opérations militaires et de difficiles négociations pour prendre possession de la totalité de son royaume, dont plusieurs provinces cherchaient à recouvrer leur indépendance, et pour faire accepter par les catholiques et les protestants un *modus vivendi* basé sur la tolérance. Il put enfin promulguer en 1598 l'*Edit de Nantes* qui permettait aux protestants de célébrer leur culte dans certaines villes, et d'accéder aux fonctions publiques.

Les guerres religieuses étaient provisoirement terminées sur l'ensemble du territoire européen, mais elles le laissaient épuisé, inquiet, et encore profondément divisé. Tous les Européens, de toutes classes, de toutes conditions, de toutes races, de toutes langues, avaient été mêlés à ces querelles, et l'Europe reste marquée de façon indélébile par leur triste souvenir. Et comme chaque souverain avait pris en l'affaire un parti différent, l'unité relative de civilisation s'en trouvait amoindrie, les divers Etats ne présentant plus la même physionomie selon la religion qui y était officiellement adoptée. Les pays nordiques, à prépondérance protestante, affichaient extérieurement des mœurs plus austères que les régions du sud et de l'ouest, à prépondérance catholique.

Il convient cependant de remarquer qu'à l'exception de l'intransigeante Espagne, toutes les régions d'Europe conservaient à la fois des catholiques et des protestants, ce qui devait continuer à poser, dans la suite, bien des problèmes. Les esprits ne désarmaient pas et de nouvelles guerres d'origine religieuse devaient éclater une vingtaine d'années plus tard.

II. — LA NOUVELLE CIVILISATION EUROPEENNE

La fin du xv^e siècle marque un changement d'orientation de la pensée et du style de vie de la communauté européenne. Des découvertes techniques, des prises de contact avec des mondes jusque-là inconnus, ont soudain incité les Européens à s'engager dans une voie différente de celle des autres peuples, et de leurs propres ancêtres. Ils ont mis leur idéal dans le progrès matériel et la connaissance scientifique, au point que l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur emprise sur le monde extérieur a fini par devenir pour eux une véritable obsession. La pensée se fait plus rigoureuse, les connaissances progressent, mais l'analyse a remplacé l'intuition, et les conceptions esthétiques et intellectuelles nouvelles ont éliminé la fantaisie qui faisait la richesse de l'art médiéval. Artistes et littérateurs ne cherchent plus qu'à faire preuve d'habileté technique.

Renaissance ?

L'activité intellectuelle, très riche, des derniers siècles du Moyen Age, avait, aussi bien dans le domaine de la peinture et de l'architecture que dans celui des lettres, été marqué par le mysticisme, le rêve, et aussi une franche gaieté allant parfois

jusqu'à l'exubérance. Elle était, comme dans la Grèce antique, un fait collectif, l'art étant intégré à la vie de tous les jours et s'adressant à l'ensemble du peuple. Pourquoi, à la fin du xv^e siècle, voit-on se substituer à cet art vivant et créateur, une érudition et un académisme qui ne peuvent plus intéresser qu'une minorité de lettrés ? Ceci tient à l'influence italienne.

L'Italie, devenue le champ de bataille de toute l'Europe en raison des ambitions rivales de la France, d'une part, de l'Empire Germano-Espagnol, d'autre part, et de la Papauté, un moment alliée aux Anglais, de troisième part, était, du fait de son activité commerciale, un pays riche, et son luxe séduisait les princes et les seigneurs qui y venaient combattre. Or l'Italie était une sorte de conservatoire de l'antique. Non seulement elle abondait en vestiges de la civilisation romaine, mais encore elle hébergeait l'élite byzantine qui avait fui devant l'invasion ottomane, et qui avait apporté avec elle des manuscrits des auteurs grecs. La venue de ces Byzantins avait provoqué un brusque engouement pour l'Antiquité. Et comme les grands seigneurs et les riches banquiers italiens étaient très souvent des mécènes qui consacraient une grande part de leur fortune à l'embellissement de leur cadre de vie, nombreux étaient les artistes qui, suivant la mode, s'appliquaient à imiter les modèles gréco-romains.

L'art se séparant de la vie, la peinture et la sculpture cessent d'avoir avant tout un rôle décoratif. Elles s'efforcent de représenter le plus fidèlement possible la réalité, et dès que l'invention de la peinture à l'huile (1) rend la chose techniquement possible, on voit apparaître cet objet qui devait rester très particulier à la civilisation européenne : le tableau de chevalet.

L'architecture abandonne la tradition si parfaitement harmonieuse et éblouissante de fantaisie, en même temps que si conforme au génie européen, qui s'était développée au long du Moyen Age, pour se mettre à copier la lourdeur géométrique des monuments romains.

Dans le domaine des lettres, on ne se contente plus, comme à l'époque médiévale, d'étudier les œuvres antiques en tant qu'une des bases de la culture européenne, on en vient à les regarder comme la perfection absolue; on ne se contente plus de s'inspirer de leur esprit, on s'efforce d'en copier la forme (Voir la profession de foi de la Pléiade : « Que faut-il donc ? Imiter ! Imiter les Romains comme ils ont fait des Grecs »).

Cet arrêt brusque de l'évolution, et ce retour en arrière, ne peuvent évidemment être tenus pour un progrès. N'est-il pas aberrant de voir, par exemple, à ce moment, les écrivains français

(1) Ou plutôt sa réinvention, car elle était connue des hommes du Paléolithique.

condamner, en littérature, la tradition française ? Si, par bonheur, certains surent passer outre à cette condamnation, l'épanouissement littéraire n'en fut pas moins considérablement ralenti.

En réalité, le phénomène n'était pas plus français qu'allemand ou anglais. C'est toute l'Europe qui condamne brutalement ses propres traditions. L'effort créateur fait place à l'érudition, et ce qu'on désigne sous le nom d'*humanisme* est surtout l'admiration béate des Romains.

L'humanisme a été un phénomène commun à tout le continent, dont les effets se sont étendus sur plusieurs siècles. Le terme même « humanisme » vient du latin, où culture se disait « *humanitas* ». Les Grecs ignoraient cette notion de culture préfixée et uniformisée, et ne parlaient que d'instruction (« *paideia* »), car ils instruisaient la jeunesse de tout ce qu'ils connaissaient, sans se poser de problèmes sur la culture, et sans se référer au passé (il ne faudrait pas croire pourtant que la pensée grecque n'avait pas de passé, car elle était héritière du patrimoine indo-européen commun). Pour les Romains, qui n'avaient qu'une culture artificielle et d'emprunt, il fallait des références, et celui-là seul qui se conformait à la norme pré-établie était digne du nom d'homme : il possédait la culture, « *humanitas* ».

Ce serait donc un complet contre-sens que d'expliquer l'humanisme par l'extension de la pensée aux dimensions de l'humain. L'humaniste, tel qu'on le conçoit au temps de la Renaissance, n'est pas celui qui s'ouvre au monde des hommes, mais au contraire se ferme à lui pour ne se complaire que dans un domaine étroit du passé méditerranéen, strictement limité dans le temps et dans l'espace.

L'étude des œuvres de l'Antiquité se trouve, en effet, facilitée par la grande diffusion que leur permet une technique nouvellement mise au point, celle de l'imprimerie. Quelques hommes de métier ont eu l'idée de substituer à la gravure des planches de textes, le système des caractères mobiles, ce qui est un considérable gain de temps. Cette technique va jouer, désormais, un rôle capital dans la diffusion des idées et la propagation de l'instruction.

Il est cependant des humanistes qui savent ne pas se limiter à l'étude des textes antiques, mais accéder à un véritable universalisme. Le plus grand de tous est Erasme, né en Hollande, mais véritable patriote européen. Cette homme d'une vaste culture, a été un de ceux qui ont eu le plus nettement conscience que, par-delà nos particularismes locaux, très respectables, nous sommes tous les fils d'une même Patrie, l'Europe.

Dans le domaine de la science, l'habitude de l'analyse qui caractérise les humanistes, leur permet de faire faire à la

jusqu'à l'exubérance. Elle était, comme dans la Grèce antique, un fait collectif, l'art étant intégré à la vie de tous les jours et s'adressant à l'ensemble du peuple. Pourquoi, à la fin du xv^e siècle, voit-on se substituer à cet art vivant et créateur, une érudition et un académisme qui ne peuvent plus intéresser qu'une minorité de lettrés ? Ceci tient à l'influence italienne.

L'Italie, devenue le champ de bataille de toute l'Europe en raison des ambitions rivales de la France, d'une part, de l'Empire Germano-Espagnol, d'autre part, et de la Papauté, un moment alliée aux Anglais, de troisième part, était, du fait de son activité commerciale, un pays riche, et son luxe séduisait les princes et les seigneurs qui y venaient combattre. Or l'Italie était une sorte de conservatoire de l'antique. Non seulement elle abondait en vestiges de la civilisation romaine, mais encore elle hébergeait l'élite byzantine qui avait fui devant l'invasion ottomane, et qui avait apporté avec elle des manuscrits des auteurs grecs. La venue de ces Byzantins avait provoqué un brusque engouement pour l'Antiquité. Et comme les grands seigneurs et les riches banquiers italiens étaient très souvent des mécènes qui consacraient une grande part de leur fortune à l'embellissement de leur cadre de vie, nombreux étaient les artistes qui, suivant la mode, s'appliquaient à imiter les modèles gréco-romains.

L'art se séparant de la vie, la peinture et la sculpture cessent d'avoir avant tout un rôle décoratif. Elles s'efforcent de représenter le plus fidèlement possible la réalité, et dès que l'invention de la peinture à l'huile (1) rend la chose techniquement possible, on voit apparaître cet objet qui devait rester très particulier à la civilisation européenne : le tableau de chevalet.

L'architecture abandonne la tradition si parfaitement harmonieuse et éblouissante de fantaisie, en même temps que si conforme au génie européen, qui s'était développée au long du Moyen Age, pour se mettre à copier la lourdeur géométrique des monuments romains.

Dans le domaine des lettres, on ne se contente plus, comme à l'époque médiévale, d'étudier les œuvres antiques en tant qu'une des bases de la culture européenne, on en vient à les regarder comme la perfection absolue; on ne se contente plus de s'inspirer de leur esprit, on s'efforce d'en copier la forme (Voir la profession de foi de la Pléiade : « Que faut-il donc ? Imiter ! Imiter les Romains comme ils ont fait des Grecs »).

Cet arrêt brusque de l'évolution, et ce retour en arrière, ne peuvent évidemment être tenus pour un progrès. N'est-il pas aberrant de voir, par exemple, à ce moment, les écrivains français

(1) Ou plutôt sa réinvention, car elle était connue des hommes du Paléolithique.

condamner, en littérature, la tradition française ? Si, par bonheur, certains surent passer outre à cette condamnation, l'épanouissement littéraire n'en fut pas moins considérablement ralenti.

En réalité, le phénomène n'était pas plus français qu'allemand ou anglais. C'est toute l'Europe qui condamne brutalement ses propres traditions. L'effort créateur fait place à l'érudition, et ce qu'on désigne sous le nom d'*humanisme* est surtout l'admiration béate des Romains.

L'humanisme a été un phénomène commun à tout le continent, dont les effets se sont étendus sur plusieurs siècles. Le terme même « humanisme » vient du latin, où culture se disait « *humanitas* ». Les Grecs ignoraient cette notion de culture préfixée et uniformisée, et ne parlaient que d'instruction (« *paideia* »), car ils instruisaient la jeunesse de tout ce qu'ils connaissaient, sans se poser de problèmes sur la culture, et sans se référer au passé (il ne faudrait pas croire pourtant que la pensée grecque n'avait pas de passé, car elle était héritière du patrimoine indo-européen commun). Pour les Romains, qui n'avaient qu'une culture artificielle et d'emprunt, il fallait des références, et celui-là seul qui se conformait à la norme pré-établie était digne du nom d'homme : il possédait la culture, « *humanitas* ».

Ce serait donc un complet contre-sens que d'expliquer l'humanisme par l'extension de la pensée aux dimensions de l'humain. L'humaniste, tel qu'on le conçoit au temps de la Renaissance, n'est pas celui qui s'ouvre au monde des hommes, mais au contraire se ferme à lui pour ne se complaire que dans un domaine étroit du passé méditerranéen, strictement limité dans le temps et dans l'espace.

L'étude des œuvres de l'Antiquité se trouve, en effet, facilitée par la grande diffusion que leur permet une technique nouvellement mise au point, celle de l'imprimerie. Quelques hommes de métier ont eu l'idée de substituer à la gravure des planches de textes, le système des caractères mobiles, ce qui est un considérable gain de temps. Cette technique va jouer, désormais, un rôle capital dans la diffusion des idées et la propagation de l'instruction.

Il est cependant des humanistes qui savent ne pas se limiter à l'étude des textes antiques, mais accéder à un véritable universalisme. Le plus grand de tous est Erasme, né en Hollande, mais véritable patriote européen. Cette homme d'une vaste culture, a été un de ceux qui ont eu le plus nettement conscience que, par-delà nos particularismes locaux, très respectables, nous sommes tous les fils d'une même Patrie, l'Europe.

Dans le domaine de la science, l'habitude de l'analyse qui caractérise les humanistes, leur permet de faire faire à la

connaissance de réels progrès. Tels sont, en ce qui concerne l'astronomie et la cosmographie, le Polonais Copernic et l'Italien Galileo Galilei; en ce qui concerne la chimie et la thérapeutique, le Suisse Paracelse; en ce qui concerne la médecine et la chirurgie, le Français Ambroise Paré et l'Espagnol Miguel Servet (qui, après avoir échappé aux bûchers de l'Inquisition, fut brûlé vif, à Genève, sur l'ordre de Calvin).

L'expansion européenne dans le monde

Le commerce maritime avait pris au Moyen Age une grande importance. Nous avons vu qu'il avait fait la fortune, en particulier, de Venise et de Gênes, dont les navires allaient chercher en Orient (Beyrouth, Alexandrie) et en Algérie, des produits qui manquaient en Europe : l'or et les pierres précieuses, la soie, les épices (on utilisait alors des quantités énormes de poivre, de cannelle, de muscade, etc., dans la cuisine et en pharmacie). On savait, notamment par les récits qu'avait faits au XIII^e siècle le grand voyageur vénitien Marco Polo, que l'Extrême-Orient (Chine, Japon, Inde) regorgeait de richesses fabuleuses, et il ne manquait pas de pays maritimes qui auraient bien voulu concurrencer Gênes et Venise en trouvant le moyen de commercer directement et à moindres frais avec ces contrées lointaines, sans passer par l'intermédiaire des caravanes qui apportaient les précieuses marchandises sur les bords de la Méditerranée. La navigation en haute mer devenait de plus en plus facile, non seulement parce que les navigateurs du Moyen Age avaient appris des Chinois l'usage de la boussole, inventé le gouvernail axial, et découvert le moyen de faire le point au large, mais surtout parce que l'on construisait maintenant des bâtiments robustes, qui supportaient mieux les tempêtes de l'Atlantique.

Le petit royaume de Portugal, entièrement ouvert sur l'Atlantique, était des mieux placés pour prétendre à déposséder les Italiens de leur monopole en fait de commerce maritime. Les Portugais commencèrent par faire du trafic avec l'Afrique Occidentale, puis, en 1448, l'un d'eux, Bartolomeu Diaz, osa doubler le Cap de Bonne Espérance. Renouvelant cet exploit, neuf ans plus tard, un autre Portugais, Vasco de Gama, parvint jusqu'aux Indes. La route était ouverte.

Dans l'Atlantique nord, le trafic avec l'Amérique, pratiqué depuis des siècles par quelques hardis navigateurs celtes et vikings, était tenu soigneusement secret par ceux qui s'y livraient. Il semble que ce soit en écoutant dans un cabaret portugais un équipage de marins bretons qui appréciait un peu trop les vins du pays, qu'un aventurier génois, Christophe Colomb ou plus exactement Cristobal Colón, réussit à percer ce secret. Apprenant

que cet équipage avait fait des voyages jusqu'à des terres situées de l'autre côté de l'Atlantique, à deux mois de navigation des côtes d'Europe, Colomb, qui n'avait aucune idée des dimensions du globe, s'imagina que ces terres devaient être le Japon ou l'Inde. Fort de cette conviction, il alla proposer au roi de Portugal d'entreprendre une expédition pour atteindre l'Asie par l'ouest. Il ne manquait pas de Portugais ayant des connaissances scientifiques plus sûres que celle de Colomb, pour démontrer son erreur. Mais Colomb ne se découragea pas et soumit son projet à la reine de Castille, Isabelle. Il ne lui fallut pas moins de six ans pour la convaincre. L'erreur commise par la reine lorsqu'elle admit l'argumentation du Génois et lui confia, en 1492, le commandement d'une expédition, devait s'avérer bénéfique pour l'Espagne, puisqu'elle lui permit de prendre pied sur le continent américain. Colomb aborda aux îles Bahamas, se croyant au Japon. Il est excessif de dire qu'il avait découvert l'Amérique : il n'avait rien découvert du tout, et ne sut jamais qu'il avait mis le pied sur un continent encore ignoré des géographes. Seulement le fait qu'il fût revenu sain et sauf pour rendre compte de son voyage, incita les souverains espagnols à envoyer des fonctionnaires et des soldats outre-Atlantique.

Tout ceci ne pouvait qu'encourager les autres marins préoccupés par le problème d'une route plus économique pour l'Extrême-Orient. Ainsi vit-on se succéder de nombreuses expéditions, telles celles du Basque Sébastien Elcano, qui boucla pour la première fois le tour du monde, du Vénitien Cabot, du Florentin Amerigo Vespucci, du Portugais Magellan.

Les Portugais qui, eux, avaient vraiment découvert la route des Indes, se trouvèrent aussi découvrir le Brésil, à la suite d'une tempête qui dérouta une expédition commandée par Pedro Alvarez Cabral. Fidèles à leur but purement commercial, ils fondèrent dans l'Océan indien un certain nombre de comptoirs, et au Brésil implantèrent pacifiquement des colons.

Les Espagnols, par contre, écrivirent en Amérique du Sud une des pages les plus regrettables de l'histoire de la race blanche. Leurs expéditions furent menées par de véritables bandits, les cruels « conquistadores », qui assassinaient sans pitié les malheureux indigènes, les réduisaient en esclavage, et les traitaient si durement qu'ils mouraient par milliers. Leur but était, à l'origine, de voler l'or des Indiens, et pour faire dire à ces pauvres gens où se trouvaient leurs trésors, ils les suppliciaient avec une incroyable sauvagerie. Profitant de l'effroi que causaient leurs chevaux et leurs armes à feu, et abusant de l'accueil bienveillant qu'ils avaient reçu, les soudards de Fernando Cortez détruisirent complètement, au Mexique, la civilisation aztèque. Au Pérou, la bande conduite par deux brigands, Pizarro et Almagro, anéantit celle des Incas. L'Eglise intervint auprès des rois d'Espagne pour

leur demander de faire cesser les sévices contre des hommes que des chrétiens auraient dû considérer comme leurs frères et, de fait, tour à tour, Fernand d'Aragon, Charles Quint et Philippe II promulguèrent des lois interdisant les mauvais traitements et l'esclavage. Mais les colons espagnols ne tinrent aucun compte de cette législation. Au contraire, ils firent capturer en Afrique des esclaves noirs et les importèrent, comme des marchandises, en Amérique pour satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre. Ils incitaient les rois nègres à se battre entre eux pour avoir des prisonniers à vendre aux négriers blancs. Les méthodes de colonisation imaginées par les Espagnols, alors que de nombreux théologiens catholiques condamnaient le principe même de la conquête, comme contraire à la loi divine, allaient semer dans le monde entier l'immoralité et la haine, sous le signe de la loi du plus fort. En outre, l'anéantissement, sous prétexte de lutte contre le paganisme, de nombreuses civilisations très originales, qualifiées de « primitives » simplement parce qu'elles différaient de la nôtre, allait être une perte irréparable pour l'humanité.

L'impérialisme colonial, dont le plus puissant royaume d'Europe donnait ainsi l'exemple, devait, par la suite, être imité par bien d'autres Etats, au point que l'on peut considérer la période qui va du milieu du xvi^e siècle au début du xx^e, comme celle de la grande expansion européenne.

Toujours est-il que les voyages outre-mer eurent l'avantage de faire progresser considérablement les connaissances des Européens, de leur révéler l'immensité du globe et la diversité de son peuplement. Ainsi purent-ils non seulement rattraper le retard qu'ils avaient dans le domaine scientifique sur le monde arabe et le monde chinois, mais même prendre peu à peu une avance, qu'ils devaient conserver jusqu'à nos jours.

La vie économique.

La division de plus en plus affirmée de l'Europe en Etats centralisés et hostiles les uns aux autres avait des conséquences désastreuses pour la vie économique, 1° parce qu'une part importante du revenu de chaque pays était gaspillée pour soutenir une politique de prestige, c'est-à-dire, en fait, pour financer le luxe effréné de la Cour royale et la guerre avec les pays voisins; 2° parce que les guerres entre souverains et les guerres religieuses, accompagnées de massacres, pillages et dévastations, avaient ravagé des régions entières; 3° parce que le souci de chaque Etat d'être économiquement plus puissant que ses voisins, entraînait une politique protectionniste et dirigiste qui limitait les échanges et empêchait l'établissement d'un vaste marché qui aurait pu apporter le bien-être à tous les peuples, en un temps où les

progrès techniques rendaient possible un accroissement de la production.

L'industrie textile était en plein développement, grâce au perfectionnement de l'outillage (rouet à pédale, machines à tisser, etc.) et à la création de grands ateliers. La métallurgie avait fait un grand bond en avant, du fait de l'invention du haut fourneau, permettant d'atteindre des températures très élevées, et des machines-outils mues par des chutes d'eau. Malheureusement, avec l'apparition de la grande industrie, apparaissait aussi un prolétariat ouvrier voué à la misère. Le chômage était considérable, bien des travailleurs ne trouvaient d'emploi que de temps à autre. La concurrence des grands ateliers conduisait à la ruine beaucoup d'artisans, et jetait leurs compagnons sur le pavé. Les ouvriers n'avaient pas le droit de s'associer, et la grève à laquelle il était parfois recouru, était considérée comme un crime et punie comme telle. Les vagabonds et les mendiants, que la misère du temps rendaient de plus en plus nombreux, étaient eux aussi traités en criminels.

L'agriculture restait paralysée, pour sa part, par les réglementations étatiques, sauf dans les pays où ne sévissait pas la centralisation : en Hollande, les cultivateurs, qui jouissaient de leur pleine liberté, inaugurèrent des méthodes culturales modernes, et surent tirer profit de la production des fruits et des fleurs. Par exception, il y eut un roi de France, Henri IV, pour s'intéresser, grâce à son ministre Sully, à l'amélioration du sort des paysans. Mais ses successeurs ne poursuivirent pas cette politique.

L'expansion européenne dans le Nouveau Monde modifia de façon importante l'activité commerciale. Le trafic des produits exotiques ne fut plus limité au bassin méditerranéen, et la prépondérance passa aux ports de l'Atlantique et de la mer du Nord (Lisbonne, Anvers, Londres, Amsterdam). Comme le négoce avec les pays lointains exigeait de gros capitaux, on vit apparaître les sociétés commerciales. En outre, l'importance des banques s'accrut considérablement.

Les colons espagnols avaient trouvé en Amérique des gisements d'or et surtout d'argent. Ils exploitaient des mines très riches, et expédiaient les métaux précieux dans leur pays. Cet afflux d'or et d'argent entraîna pour l'Europe entière (l'Espagne d'abord, puis la France, et ensuite l'Angleterre) une grave crise économique : l'abondance de la monnaie entraîne nécessairement la hausse des prix, et l'importation de métaux précieux du Nouveau Monde avait pris une telle ampleur qu'en moins de soixante ans, la quantité de monnaie en circulation en Europe fut multipliée par douze. La hausse du coût de la vie atteignit durement les salariés, dont les salaires ne suivirent évidemment pas le mouvement, et la petite noblesse. Par contre, les banquiers,

les industriels, les commerçants, dont l'élévation des prix accroissait les gains, s'enrichirent très rapidement.

Les guerres de religion, l'Inquisition, les persécutions, et, pour finir, l'obligation pour les sujets de suivre le culte choisi par leur souverain, avaient eu pour conséquence un important brassage de populations, les citoyens aisés n'hésitant pas à changer de pays pour s'établir là où leur confession était admise. Ces transplantations profitèrent surtout aux États protestants, car c'était dans les milieux les plus dynamiques de la société (artisans, négociants, industriels) que se recrutaient en pays catholique les minorités protestantes.

En Hollande, les réfugiés protestants venus de France et de Belgique, travailleurs et entrepreneurs, fondèrent un négoce d'autant plus prospère que les conceptions libérales et fédéralistes des Provinces Unies n'imposaient pas à l'essor économique les limites qui existaient ailleurs. Leur principe de base était que le commerce doit être entièrement libre « jusqu'en Enfer ».

Dans les royaumes centralisateurs, au contraire, le principe de base était que pour gonfler le bas de laine national, il est indispensable d'importer peu et d'exporter beaucoup (théorie du *mercantilisme*), ce qui implique que le gouvernement réglemente très soigneusement les achats et les ventes à l'extérieur. Mais comme chaque gouvernement partait du même principe, il ne se trouvait que des pays voulant vendre, et aucun voulant acheter... Le résultat était, évidemment, l'asphyxie économique des uns et des autres. La rivalité jalouse entre les princes avait ce résultat absurde que chacun d'eux préférait voir tous les États d'Europe végéter dans une situation économique médiocre, plutôt que de les voir tous prospérer, mais quelque autre plus que le sien propre.

En l'espèce, l'intérêt de leurs peuples était bien la dernière chose dont les souverains se souciaient.

La période élizabéthaine.

Si dans le domaine culturel, le début du xvi^e siècle avait été dominé par les grandes figures du penseur hollandais Erasme et des artistes italiens Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange, la fin de ce siècle et le début du suivant voient la prépondérance passer à l'Angleterre.

C'est que sous le règne de la reine Elizabeth (1558-1603), la prospérité économique se développe, et l'amélioration des conditions de vie permet l'épanouissement des arts et de la littérature. À l'exception des paysans, qui sont sacrifiés, les Anglais s'enrichissent grâce au commerce maritime et à l'industrie de la laine. Ils se font construire des demeures en dur, améliorent leur

mobilier et leurs moyens de chauffage. Ils deviennent très raffinés et avides de culture; l'instruction se répand, et les gens de condition relativement modeste deviennent des lettrés et des artistes, souvent même des érudits. Les villageois montent des représentations théâtrales très savantes, et dans toutes les maisons, ou presque, on s'adonne à la musique et au chant choral. La Cour brille d'un luxe inouï. Des mécènes favorisent l'épanouissement de la poésie et du théâtre.

Au firmament des lettres européennes, brille alors le plus génial des dramaturges de tous les temps, William Shakespeare (1564-1616). Sa sensibilité poétique et sa fantaisie, qui se ressentent de l'influence des Gallois, s'allient à une pensée vigoureuse, nuancée d'un rien d'humour, et le tout s'exprime dans une langue d'une richesse éblouissante.

C'est à l'époque élizabéthaine que l'Angleterre commence à s'enfermer dans un hautain isolement et un nationalisme égoïste. Mais, qu'elle le veuille ou non, elle reste liée à l'ensemble européen. Malgré son caractère original, la Renaissance anglaise du temps d'Elizabeth est bel et bien issue — avec un temps de retard — de la Renaissance italienne, allemande et flamande. Et à son tour, elle influencera la civilisation du siècle suivant sur le continent.

Car l'on ne peut pas comprendre l'évolution qui s'est faite en France, en Allemagne ou aux Pays-Bas, entre le xvi^e et le xvii^e siècle, si l'on ne tient pas compte de ce « pont » qu'a été entre ces deux siècles l'ère élizabéthaine.

C'est en Angleterre que sont nées bien des modes nouvelles, par adaptation aux données locales des conceptions venues du continent. Ainsi apparaît dans le langage une certaine recherche, qui aboutit à la préciosité. Ainsi encore voit-on se répandre le goût des jardins symétriques et des ifs bizarrement taillés, qui préfigurent les jardins... « à la française ». Mais c'est surtout la grande vogue du théâtre et spécialement des drames antiques qui stimulera l'évolution de la littérature dans les pays voisins. On peut dire, en quelque sorte, que l'Angleterre élizabéthaine donne le ton au reste de l'Europe.

III. — L'EUROPE DES MONARCHIES ABSOLUES

Déjà au xvi^e siècle, les Tudor en Angleterre, Felipe II en Espagne, François I^{er} et ses successeurs en France, se sont comportés en despotes absolus. Le despotisme est désormais entré dans les mœurs. Mais plus encore que le xvi^e, le xvii^e siècle apparaît comme un siècle orgueilleux et vain, où la grandeur n'est que mégalomanie, et où rien d'utile n'est entrepris.

L'autorité des souverains va croissant, au détriment de la liberté, même morale, de leurs sujets. Les détenteurs d'un trône — quelle que soit, d'ailleurs, la façon dont ils l'ont acquis — se considèrent comme d'essence divine, et exigent qu'on leur rende un véritable culte. Les critiquer devient un crime. Ainsi, par un étrange paradoxe, est-ce au moment où, sur le plan du progrès scientifique et de l'évolution des esprits, commencent les temps modernes, que l'on revient, sur le plan politique, à des conceptions primitives qui marquent un recul sur les siècles précédents. Les rois s'entourent de courtisans dont la seule fonction est de leur prodiguer des flatteries (1). Ils proclament que toute puissance, toute autorité réside en eux, et que quiconque est né sujet doit leur obéir sans discernement (selon les propres termes de Louis XIV).

Ces princes, rivaux entre eux comme naguère les seigneurs féodaux, se combattent parce qu'ils croient s'élever en abattant les autres. La guerre est d'ailleurs nécessaire pour justifier l'existence d'Etats souverains, qui ne peuvent se définir que par rapport à des Etats adverses.

L'hégémonie espagnole.

L'Espagne de Philippe II était le royaume le plus puissant d'Europe. Son empire d'Amérique lui procurait de grandes richesses. Ses possessions, cernant la France presque de toutes parts, comprenaient non seulement la péninsule ibérique, mais les Pays-Bas, la Franche-Comté, et une grande partie de l'Italie. En outre, en 1580, Philippe II avait hérité de la couronne de Portugal. Sa puissance militaire l'emportait sur toutes les autres. On se souvient qu'il avait remporté sur les Turcs la bataille de Lépante.

L'intransigeance religieuse du roi lui valut cependant de graves déboires. Nous savons qu'elle lui fit perdre les sept provinces du nord des Pays-Bas. Elle entraîna également la ruine de la belle province agricole d'Andalousie, du fait de la persécution entreprise contre les *Morisques*, c'est-à-dire les Musulmans convertis au catholicisme, auxquels Charles Quint avait permis de conserver certaines pratiques de l'Islam. L'expulsion de ces Morisques, excellents agriculteurs, fut le point de départ d'une grave régression économique. Celle-ci était accentuée par le fait que l'afflux d'or et d'argent américains procurait à la population l'illusion de la richesse et la détournait du travail productif. Obligée d'importer de l'étranger les denrées les plus usuelles, l'Espagne connut plusieurs fois la faillite.

Malgré cette décadence économique, elle conservait, grâce à ses armées, la prépondérance en Europe. En 1588, Philippe II,

(1) Ils se font donner, au lieu de celui d'« Altesse », le titre de « Majesté » qui n'appartient, en principe, qu'aux empereurs.

en sa qualité de veuf de Mary Tudor et de légataire de Mary Stuart, prétendit à la couronne d'Angleterre. Il était en cela guidé non seulement par son ambition personnelle, mais encore, et surtout, par son fanatisme religieux qui lui faisait vouer une haine acharnée à Elizabeth, la fondatrice de l'Anglicanisme. Il envoya une flotte impressionnante conquérir les îles Britanniques, mais cette flotte, l'*Invincible Armada*, fut détruite, plus d'ailleurs par la tempête que par les vaisseaux anglais.

Ce désastre irréparable fit perdre à l'Espagne sa suprématie sur mer; mais elle conservait sa supériorité sur terre.

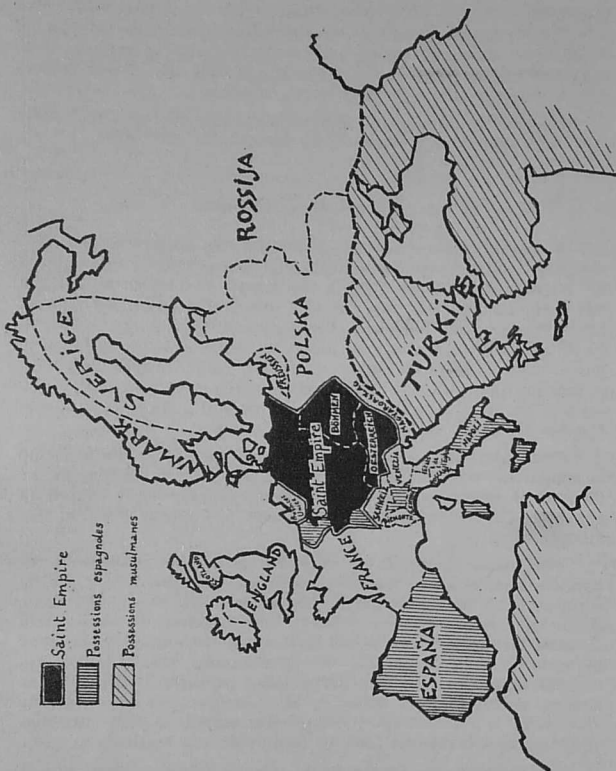
La Guerre de Trente ans.

Le conflit général où vont s'affronter les ambitions opposées des souverains européens, est à l'origine une reprise des guerres de religion. Le duc de Styrie, Ferdinand de Habsbourg, ayant entrepris en Bohême une politique de restauration catholique, les Bohémiens, ou *Tchèques*, en majorité protestants, se révoltent. Le 23 mai 1618, leurs représentants, les « *Défenseurs de la foi* », envahissent la salle du palais royal de Praha (Prague) où délibèrent les lieutenants-gouverneurs et, après une violente dispute, jettent les deux plus détestés pour leur zèle catholique, par la fenêtre. C'est la « *défenestration de Prague* ».

Peu après, Ferdinand de Habsbourg devient roi de Bohême et empereur, sous le nom de Ferdinand II. Les Tchèques ne veulent de lui ni comme roi, ni comme empereur, et offrent la couronne au prince protestant Frédéric V, électeur Palatin, qui accepte.

Ferdinand II obtient le concours du roi de Bavière et les troupes austro-bavaroises (commandées par un Belge, Tilly) écrasent Frédéric V et les Tchèques révoltés à la *Montagne Blanche*, près de Prague (1620). Une odieuse répression est aussitôt entreprise. Ferdinand déclare la couronne de Bohême héréditaire dans la famille des Habsbourg, abolit toutes les libertés des Tchèques, interdit le culte protestant, décapite les nobles, confisque leurs biens, et les remplace par une noblesse allemande. Il instaure une politique implacable de germanisation et la langue tchèque est partout remplacée par l'Allemand.

Le martyr du malheureux peuple tchèque vaut à son bourreau un surcroît de prestige, car son époque ne connaît guère que le langage de la force. Mais pareille victoire catholique inquiète le roi de Danemark, Christian IV, de confession protestante, qui aimerait bien, d'ailleurs, s'agrandir territorialement aux dépens de l'Empire. Il entre en guerre contre Ferdinand. Celui-ci charge un Tchèque « collaborateur », l'ambitieux et habile comte de Wallenstein, de racoler une armée et de la mener



L'Europe avant la guerre de Trente ans

au combat contre tous ses adversaires. Wallenstein, après avoir plié toute l'Allemagne sous le joug d'une véritable dictature militaire, bat les troupes danoises, et Christian IV doit signer la *paix de Lübeck* (1629).

La puissance de Wallenstein fait courir à l'Empire le risque d'être transformé en Etat centralisé comme la France et l'Espagne. Déjà, enivré par la victoire, Ferdinand II, catholique fanatique, impose aux protestants de restituer les terres d'Eglise irrégulièrement sécularisées par eux depuis la paix d'Augsbourg. Il rêve d'augmenter son autorité au détriment des Etats, et de rendre la couronne impériale héréditaire.

Poussé par le roi d'Espagne, il entreprend de se rendre maître du littoral de la Baltique, et de ranimer la Hanse, de façon à monopoliser le trafic maritime septentrional. Ce projet dresse contre lui le roi de Suède, Gustave-Adolphe, prince luthérien, qui entend défendre à la fois les intérêts commerciaux des protestants et leur apostolat religieux.

Remarquable administrateur, Gustave-Adolphe avait renoué son royaume, dont la situation, lorsqu'il en avait hérité, à l'âge de dix-sept ans, était très critique. Il y avait constitué l'armée la plus solide d'Europe : c'était la seule armée nationale, en un temps où chaque souverain recrutait des mercenaires au hasard, en les prenant indifféremment dans tous les pays. Les soldats suédois se battaient pour leur pays et leur foi, alors que les autres ne cherchaient même pas à savoir pour qui ni pour quoi ils tuaient et se faisaient tuer.

Gustave-Adolphe, bon géant blond intelligent et cultivé, s'avérait un homme de guerre génial. Il avait doté ses soldats d'un armement perfectionné, et inventé notamment les cartouches, qui simplifiaient les opérations de la charge. Les mousquets suédois tiraient trois fois plus vite que ceux des autres armées. Gustave-Adolphe avait également imaginé un canon léger et maniable, et mis au point une tactique de combat très supérieure à celle que l'on employait jusque-là : il étirait ses lignes au lieu de masser ses troupes en blocs compacts très vulnérables. C'était une véritable révolution, et par la suite tous les grands capitaines se sont inspirés de ses méthodes.

Seul de son temps, il imposait à ses soldats le respect des personnes et des biens des populations civiles et faisait régner la justice dans les régions occupées par ses armées. Mais comme tous les autres princes, il était ambitieux et avide de territoires. Il convoitait un morceau de sol allemand, la Poméranie, dont la conquête aurait fait de la Baltique « un lac suédois ». Mais ses convoitises étaient aussi tournées vers la Pologne. La courageuse Pologne était engagée dans une dure guerre contre les Turcs, qu'elle battit brillamment à *Chocim*, en 1621. Mais pour soutenir cette guerre, le roi de Pologne, Sigismond III, avait dû dégarnir

de troupes le littoral de la Baltique. Gustave-Adolphe (qui était pourtant son neveu) en profita pour s'emparer de Riga et, depuis lors, la guerre qui l'opposa aux Polonais, aidés par Wallenstein, l'empêcha de porter la lutte sur le sol allemand. C'est alors qu'entra en jeu la diplomatie française.

Jusqu'à-là, le conflit était resté, au moins en apparence, une guerre religieuse. Gustave-Adolphe était le champion du protestantisme; Polonais et Impériaux étaient catholiques. Les intrigues des politiciens de Paris allaient transformer le caractère de la lutte: les divergences religieuses cessèrent d'être le principal mobile des affrontements, qui ne furent plus que l'expression de jalousies entre princes et de confuses querelles d'intérêts.

La France était alors entre les mains d'un étrange dictateur, le cardinal duc Armand du Plessis de Richelieu, plus homme de guerre que prêtre, qui n'avait embrassé le sacerdoce que par ambition (1), et cherchait dans l'exercice d'une puissance absolue à se venger des humiliations qu'il lui avait fallu subir dans sa jeunesse. Né pauvre, il avait souffert de la situation modeste de sa famille, et c'est pourquoi il n'avait cessé de manœuvrer, avec beaucoup de souplesse et d'habileté, pour sortir de la médiocrité. Il y parvint si bien, qu'à sa mort il laissait à ses héritiers une fortune fabuleuse (la pratique des « donatifs », c'est-à-dire des pots de vin, étant à l'époque considérée comme normale, les hautes fonctions de l'Etat étaient d'un excellent rapport). D'esprit pénétrant, de caractère volontaire, et doué pour le commandement, il avait su, pendant de longues années, faire taire son orgueil et s'humilier devant les puissants pour obtenir leurs faveurs.

Il s'était fait remarquer aux Etats Généraux de 1614, où il était intervenu comme orateur du clergé, et cela lui avait valu d'être choisi comme aumônier par la reine-mère Marie de Médicis. Il donna alors la pleine mesure de son habileté et de son pouvoir de séduction. Bien qu'il fût l'objet de toutes les complaisances de la reine-mère et de sa favorite Léonora Galigaï, il sut gagner la confiance du maître du jour, Concini, qui était l'époux de Léonora et l'amant de Marie. Cela lui valut son premier portefeuille ministériel. Quand le vent eut tourné (assassinat de Concini, disgrâce de la reine-mère) il sut opportunément changer de camp, et le roi Louis XIII l'appointa pour espionner sa mère. L'habile homme sut se rendre indispensable et, en août 1624, il accédait au poste de premier ministre. C'est alors que par sa volonté inflexible, son génie de l'intrigue, il se fit craindre de tous, y compris du roi Louis XIII lui-même.

(1) Il avait, pour un prêtre, de curieuses conceptions religieuses. N'enseignait-il pas dans le Catéchisme qu'il avait rédigé à l'usage de son diocèse, que tout péché reste véniel tant qu'il est commis avec assez de discrétion pour ne pas causer de scandale public ?..

Les conceptions que Richelieu avait de l'Etat ont profondément marqué la France, et, par elle, l'Europe. C'était des conceptions totalitaires: tout devait se penser au niveau de l'Etat, se réaliser au niveau de l'Etat; l'intérêt de l'Etat justifiait tout, sa grandeur était le but suprême. Richelieu s'était, en effet, mis en tête, pour assurer sa propre puissance, de faire du souverain sous le couvert duquel il gouvernait, le plus grand roi d'Europe, non pas en accroissant la richesse de la France et en y faisant régner le bonheur et la concorde, mais en s'efforçant d'affaiblir les autres pays.

Il ne gouvernait pas pour le peuple, considérant que les individus sont créés pour le service de l'Etat, et son despotisme entretenait la désunion entre les Français (lutte contre les nobles, les protestants, etc.). Ses besoins d'argent, pour faire la guerre, plongèrent le peuple dans la pire misère qu'il ait jamais connue. Richelieu estimait d'ailleurs — il l'a écrit — que le peuple doit vivre dans la misère, sans quoi « il perdrait la mémoire de sa sujétion ».

Sur le plan européen, la politique du Cardinal, qui menaçait les autres royaumes au nom de la grandeur du sien, provoqua d'inévitables réactions de défense des souverains qui lui retournèrent l'argument et invoquèrent eux aussi à leur profit les droits de l'Etat. C'est ainsi que la conception totalitaire de la souveraineté se répandit de plus en plus.

Or si, à l'intérieur, Richelieu luttait sans pitié contre le parti huguenot (il fit périr de faim 15 000 protestants à La Rochelle), ce peu ordinaire prélat de l'Eglise romaine s'était fait, à l'extérieur, leur allié contre les rois catholiques (ce qui avait déjà été, nous l'avons vu, la politique de François I^{er} et Henri II). Son idée fixe était d'abattre les Habsbourg d'Espagne et d'Autriche, dont il jalousait la puissance. Mais il ne disposait que d'une armée médiocre, et savait la France trop faible pour faire elle-même la guerre. Aussi poussa-t-il Gustave-Adolphe à se charger d'attaquer les Habsbourg et, pour cela, lui promit son aide financière et parvint à le réconcilier avec la Pologne.

Les armées suédoises envahirent l'Allemagne, et Gustave-Adolphe vola de victoire en victoire. Mais il fut tué à *Lützen* en 1632, et sa mort permit à Ferdinand de reprendre la situation en mains. En 1634, les Suédois furent défaits à *Nordlingen*.

Pour poursuivre sa politique, il fallait que Richelieu intervînt militairement. Il se croyait maintenant assez fort pour le faire. L'Empire avait été affaibli, tandis qu'au contraire lui-même avait, par la terreur, réduit ses ennemis à l'impuissance, et renforcé son armée. Il conclut des alliances avec tous les princes protestants d'Europe, et déclara la guerre au roi d'Espagne Philippe IV, allié de l'Empereur.

Cette agression tourna d'abord au désavantage de la France,

qui fut envahie sur plusieurs points. Les Espagnols s'avancèrent jusqu'à Pontoise. Mais des difficultés intérieures ébranlèrent l'Espagne : révolte du Portugal, révolte de la Catalogne. Peu après la mort de Richelieu, remplacé à la tête de la France par l'Italien Giulio Mazzarini dit « Mazarin », l'armée française commandée par Condé, battit l'armée espagnole à *Rocroi*, dans l'Ardenne, le 19 mai 1643. A partir de là, l'action conjuguée des Français et des Suédois en Allemagne finit par obliger l'Empereur à demander la paix. Tous les souverains d'Europe, ou presque, se réunirent en deux villes de Westphalie, Münster et Osnabrück, pour régler l'ensemble des questions en litige.

A cette époque, les esprits les plus éminents rêvaient d'une grande confédération européenne, dont l'institution aurait mis fin à ces guerres absurdes entre rois voisins, jaloux les uns des autres, qui ressemblaient à des batailles de roquets. C'est ainsi que Sully, l'ancien ministre d'Henri IV, qui venait de mourir récemment, laissait des Mémoires intitulés « *Sages et Royales Economies* », dans lesquels il traçait les plans d'une réorganisation fédérale de l'Europe. L'occasion aurait été belle, lors des négociations de Westphalie, de réaliser l'union européenne ainsi souhaitée.

Malheureusement, les *traités de Westphalie* (1648) furent élaborés dans un esprit destructif et non constructif. Ils ne cherchaient à établir l'équilibre européen qu'en imposant à l'Allemagne un état permanent d'anarchie politique. L'empereur fut dépouillé de tout pouvoir, les électeurs autorisés à conclure directement des alliances avec les pays étrangers, la France et la Suède habilitées à intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire en tant que garantes de la constitution allemande. En outre, comme on ne s'embarrassait pas, à l'époque, de considérations morales dans les rapports internationaux, les vainqueurs s'adjugèrent des parcelles du territoire allemand (la France en Alsace, la Suède en Poméranie et autour de Bremen).

L'Allemagne, ce pays jadis si prospère, était complètement ruinée. Ravagée par trente ans de guerre, elle connaissait une misère si atroce que beaucoup d'habitants étaient retournés à l'anthropophagie.

La révolte générale contre le despotisme.

La période qui s'étend de 1640 à 1650 est caractérisée par un mouvement général de révolte des Européens contre la tyrannie des monarques et de leurs ministres. La question religieuse n'est plus, comme auparavant, l'élément déterminant de l'agitation; ce qui se manifeste, c'est une aspiration à plus de liberté. Mais, dans l'ensemble, le despotisme triomphera de cette aspiration et l'étouffera pour plus de deux siècles.

C'est d'Ecosse que part le mouvement. Cette terre celtique a le même souverain que les Anglais, depuis qu'en 1603 son roi, James VI, est monté sur le trône d'Angleterre, sous le nom de James I^{er}; mais les deux royaumes restent distincts. Or, en 1638, le primat de l'Eglise d'Angleterre, Laud, veut imposer aux Ecosseis le cérémonial anglican. Cela provoque un soulèvement à la fois national et religieux.

L'armée anglaise n'est pas de taille à résister à l'armée écossaise. Pour échapper au désastre, le roi, qui est alors Charles I^{er}, fils de James I^{er}, doit convoquer le Parlement et lui demander des crédits. Mais le Parlement, qui n'a pas été réuni depuis douze ans, trouve là l'occasion de se venger du dédain dans lequel l'a tenu un monarque trop autoritaire. Il négocie avec l'Ecosse et adresse ses critiques au gouvernement royal. Le roi prononce sa dissolution, mais, comme les Ecosseis occupent toujours le nord de l'Angleterre, et que l'opinion publique manifeste son hostilité à l'absolutisme et réclame la convocation d'un nouveau Parlement, il doit organiser des élections dès l'année suivante (1640).

Le Parlement issu des élections de 1640, qu'on appellera le *Long Parlement* car il durera treize ans, est un Parlement révolutionnaire. Il entend limiter l'autorité royale. Un duel à mort s'engage entre son leader, Pym, et le premier ministre, Strafford, champion de l'absolutisme. Le premier acte de la Chambre des Communes est de faire arrêter Strafford, ainsi que l'archevêque Laud. C'est un défi au roi, qui a juré qu'il ne serait pas touché à un cheveu de la tête de son ministre. On ne reproche rien d'autre à Strafford que d'être le fidèle serviteur de son souverain, aussi tout le monde comprend que sa condamnation sera celle du principe même de fidélité inconditionnelle au roi. Le peuple de Londres descend dans la rue pour appuyer le Parlement et, sous sa pression, le roi cède; Strafford est exécuté.

Victorieux, le Parlement impose au roi des réformes qui mettent fin à l'absolutisme. Mais Charles ne joue pas le jeu loyalement et le conflit subsiste entre lui et les parlementaires. Ce conflit s'aggrave soudain lorsque l'Irlande catholique se soulève à son tour et massacre ses occupants protestants (1641). Le Parlement adresse à cette occasion de solennelles *Remontrances* au roi qu'il tient pour responsable de la situation. En réponse le roi tente un coup de force et veut arrêter en pleine séance des Communes, cinq des meneurs, dont Pym (3 janvier 1642). Mais ceux-ci, prévenus à temps, se sont mis à l'abri, et le peuple de Londres, indigné, se révolte contre le monarque, qui est obligé de chercher son salut dans la fuite.

Une guerre civile se déchaîne aussitôt dans toute l'Angleterre. Les révolutionnaires, partisans d'une monarchie parlementaire, constitutionnelle, se recrutent parmi la bourgeoisie, le peuple

londonien et la « gentry ». Ce sont, en général, des presbytériens, des non-conformistes et des puritains. On les surnomme « *Têtes rondes* » à cause des cheveux courts des puritains. Ils négocient une alliance avec les Ecossais. Du côté royaliste, on trouve les grands seigneurs, les anglicans et les catholiques. Ils se battent bien, combattant surtout à cheval. On leur donne le surnom de « *Cavaliers* ». Ils s'allient aux Irlandais.

Les parlementaires ont pour eux des ressources financières très supérieures, et la lutte reste indécise jusqu'à la bataille de *Marston Moor* (2 juillet 1644), qui fait pencher la victoire de leur côté. Ce succès est l'œuvre d'un puritain fanatique et illuminé, Oliver Cromwell, simple député aux Communes, personnage vulgaire, emporté et sectaire, mais qui s'est révélé un homme de guerre très compétent. Il a levé à ses frais un régiment de cavalerie, les « *Côtes de fer* » (*Ironsides*), où les grades sont attribués d'après la valeur militaire et non d'après la naissance, et où l'esprit combatif est entretenu par l'exaltation religieuse. Ces illuminés s'imaginent que c'est Dieu lui-même qui leur commande de massacrer leur prochain. Cromwell remporte avec eux la victoire décisive de *Naseby* (14 juin 1645).

Mais la division se met aussitôt dans le camp des vainqueurs. L'armée s'oppose au Parlement. Charles I^{er} essaie de profiter de cette rivalité, négocie avec les deux partis, tout en se réconciliant avec les Ecossais, qu'il incite à attaquer l'Angleterre. La guerre civile reprend (1548). Cromwell écrase à *Preston* les Ecossais unis aux royalistes, puis impose le procès et l'exécution du roi (9 février 1619) et proclame la République.

Mais en fait de République, il s'agit, dès le début, d'une dictature cruelle de Cromwell. Un Parlement est conservé, mais il est à l'entière dévotion du maître : c'est le « *Rump* », le Parlement *Croupion*.

Le premier souci de Cromwell est d'aller réprimer la révolte de l'Irlande. Avec une fureur littéralement démentielle, il met l'île à feu et à sang, puis, après s'être livré à une effroyable boucherie, il dépouille de leurs biens les Irlandais catholiques qui ont survécu et distribue leurs terres à des Anglais. La haine entre les deux nations ne devait plus jamais s'éteindre.

Peu après, le dictateur s'attaque à l'autre peuple gaélique, celui des Ecossais, qui n'était plus lié à l'Angleterre puisque leur roi commun était décapité. Alors que les Anglais se disaient en république, le fils de Charles I^{er}, Charles II, avait succédé à son père sur le trône d'Ecosse. La guerre anglo-écossaise fut longue et dure, mais Cromwell finit par remporter la victoire décisive de *Worcester* (septembre 1651) et imposa aux Ecossais l'union des deux Etats, sans parvenir pour autant à soumettre les esprits.

Cromwell était un déséquilibré, en proie à de violentes passions et à l'inquiétude. Son humeur était sombre; à ses yeux, toute

joie était impie. Son despotisme lui était dicté par la conviction qu'il avait d'être inspiré de Dieu. Il était trop sûr d'avoir raison pour admettre la moindre contradiction. Jusqu'en 1653, il laissa à son régime une apparence de république, mais par le coup d'Etat du 30 avril 1653 (dissolution du Parlement *Croupion*), il rétablit à son profit l'absolutisme monarchique et, sans oser prendre lui-même le titre de roi (il se faisait appeler « *Lord Protecteur* »), chercha à fonder une nouvelle dynastie. Il transmit son pouvoir souverain à son fils Richard, mais celui-ci était un faible et, huit mois après son avènement, il avait abdicqué.

En se révoltant contre leurs maîtres étrangers, Ecossais et Irlandais avaient donné un exemple que suivirent sans tarder d'autres peuples opprimés. En 1640, éclatait au Portugal un soulèvement provoqué par les exactions du ministre de Philippe IV, Olivarez. Ce soulèvement aboutit à la reconnaissance définitive de l'indépendance portugaise. En 1641, c'était la Catalogne qui se révoltait à son tour contre l'Espagne, puis, en 1647, le royaume de Naples. Ces deux dernières insurrections devaient être finalement brisées.

En France, le despotisme de Mazarin provoquait également un mécontentement général. Encouragé par l'exemple du Parlement anglais, le Parlement de Paris voulut, en 1648, imposer à la régente Anne d'Autriche une charte assurant la liberté aux citoyens et interdisant, en particulier, les arrestations arbitraires. Anne d'Autriche riposta en faisant arrêter, le 26 août, plusieurs membres du Parlement. Immédiatement, le peuple se souleva et éleva dans Paris des centaines de barricades. La guerre civile qui s'ensuivit dura plus de trois ans. On l'appelle la *Fronde*.

Le Parlement, le peuple et les grands seigneurs étaient unanimes contre Mazarin et le pouvoir royal. Mais ils ne s'entendaient absolument pas entre eux, intriguaient volontiers les uns contre les autres, et passaient, pour un oui, pour un non, du camp de la Fronde à celui du roi. Mais si les princes et les magistrats étaient hésitants, l'agitation populaire était, au contraire, assez sérieuse pour qu'en 1651 Mazarin prit la fuite et se réfugiât en Allemagne. Seulement la mésentente entre ses adversaires fit que la guerre civile s'éteignit d'elle-même, en octobre 1653. L'Italien put revenir quatre mois plus tard, et gouverner avec plus de despotisme que jamais. Il traitait comme un domestique le jeune roi, Louis XIV, bien que celui-ci fût majeur depuis 1651.

Giulio Mazzarini était un politicien de métier. Son principal souci était de trafiquer de son influence pour s'enrichir. Il mourut multimillionnaire en 1661.

Tout comme la Fronde, c'est en 1648 qu'éclata la révolte des Cosaques contre les Polonais. La Marche polonaise d'Ukraine, ouverte aux incursions des Tatars de Crimée, avait été peuplée

par de hardis cavaliers russes, les Cosaques, paysans vivant sous les armes. Lorsque le roi de Pologne voulut leur imposer le servage comme aux paysans polonais, les Cosaques Zaporogues se soulevèrent et, aidés des Tatars, remportèrent la victoire. En 1653, l'Ukraine se sépara de la Pologne et se rattacha à la Russie.

C'est encore en 1648, année fertile en émeutes, que le peuple russe se souleva contre le jeune tsar Alexeï parce que le prix du sel venait d'être doublé. Le Kremlin fut envahi, les hôtels des boiars pillés. Il fallut réunir en hâte les Etats, qui promulguèrent un code, appelé les *Etablissements*.

Les Provinces Unies eurent, elles aussi, leur révolution républicaine, mais beaucoup moins violente. En 1651, le *parti républicain*, résolument opposé à la centralisation, et d'esprit libéral et fédéraliste, réussit à éliminer le « *Stathouder général* », administrateur à la fois civil et militaire, dont les pouvoirs n'avaient cessé de croître, et dont la charge tendait à devenir héréditaire dans la famille des princes d'Orange-Nassau. La présidence des Provinces-Unies fut alors exercée par un homme probe et désintéressé, Jean de Witt, dont le sage gouvernement permit à son pays de s'épanouir remarquablement, tant au point de vue économique qu'intellectuel.

Les monarchies bureaucratiques.

A peu près partout, l'échec des révolutions des années 1640-1650 permit un retour au despotisme monarchique. Mais les rois, instruits par l'expérience, se gardèrent bien de laisser désormais trop de puissance à un premier ministre, ou à quelque autre homme politique qui aurait pu être tenté d'instaurer un nouveau régime de pouvoir personnel. Ils se mirent à gouverner directement et personnellement, assistés de plusieurs ministres et conseils, aux attributions bien définies. Leur autorité s'exerça à l'aide de toute une bureaucratie de petits et grands commis.

A force d'être répétée, la théorie du « droit divin » des princes finissait par ne plus être discutée, et par paraître toute naturelle, même aux hommes les plus réfléchis. Cela faisait partie des idées reçues. Depuis des générations, tous les souverains faisaient enseigner qu'ils n'étaient pas des hommes comme les autres (« Un sujet et un souverain sont des êtres clairement différents » disait Charles I^{er} d'Angleterre), qu'ils pouvaient faire ce qui leur plaisait, et que les simples mortels leur appartenaient et avaient envers eux tous les devoirs. Cet endoctrinement portait ses fruits. On en arrivait à considérer comme une faute morale de désobéir au roi, ou même simplement de mal parler de lui.

Cette résurrection des conceptions de l'Egypte pharaonique

permit aux rois européens de réduire à l'impuissance les organes délibérants (Parlements, Diètes ou Etats). Elle leur permit également de désarmer la noblesse en la réduisant au rôle de brillante figuration de cour.

La Cour royale était devenue un monde extraordinaire, d'un luxe inouï, et soumis à une étiquette non seulement minutieuse, mais souvent extravagante. Le cérémonial en vigueur constituait un véritable culte rendu à la personne quasi divine du roi. Ces mœurs, en usage depuis longtemps en Espagne, avaient été imitées en France, où elles furent exagérées jusqu'au ridicule sous Louis XIV, dit « le Roi-Soleil ». Les cours d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie copièrent celle de ce « Roi-Soleil ».

Sans verser au même point dans le spectacle, les royautés suédoise et danoise posèrent également en principe le caractère sacré de la personne du souverain. La bureaucratie dont elles s'entouraient était semblable à celle des autres pays européens.

Les luttes pour l'hégémonie.

Lorsque la guerre de Trente Ans eut fait perdre à l'Espagne sa prépondérance en Europe, celle-ci passa aux Provinces-Unies, à qui leur régime de liberté assurait une prospérité inconnue ailleurs.

Déjà enrichis par l'élevage, la pêche et la culture, les Hollandais développaient considérablement leur industrie, et surtout leur commerce maritime. Leur flotte se mit à sillonner toutes les mers du monde, et ils établirent des comptoirs sur tous les continents, évinçant les Portugais, dont les démêlés avec l'Espagne avaient ruiné la puissance. Ils fondèrent la puissante Compagnie des Indes orientales, puis celle des Indes occidentales. Les trois quarts des vaisseaux marchands d'Europe étaient hollandais.

Non seulement les Provinces-Unies devinrent la région la plus riche d'Europe, la plus puissante commercialement, mais elles furent également la plus brillante dans le domaine intellectuel, aussi bien, comme nous le verrons, par ses artistes que par ses philosophes et ses savants.

Cette prédominance néerlandaise parut insupportable au jeune orgueilleux qu'était le roi de France Louis XIV. Il voulait être le plus grand en Europe. Pour cela, il entreprit une politique d'agressions contre tous ses voisins et annexa les territoires qu'il put leur arracher, mais surtout il jeta ses armées sur la Hollande afin de la dévaster et d'en ruiner le négoce. Pour faire face à l'invasion, les Hollandais nommèrent un jeune prince énergique, Guillaume d'Orange, stathouder et capitaine général à vie, et eurent l'héroïsme d'ouvrir les digues qui protégeaient les terres

basses situées entre le Zuiderzee et le Rhin, arrêtant ainsi par l'inondation l'avance de l'armée française (1672). Guillaume obtint alors l'alliance de l'Empereur et de l'Espagne, et la guerre devint européenne. Elle se termina par la *paix de Nimègue* (1678) où la Hollande ne perdait rien, mais où la France s'appropriait des territoires espagnols, comme la Franche-Comté.

Louis XIV recommença aussitôt ses agressions et ses annexions. Le fameux « équilibre européen » dont les rois de France s'étaient faits les champions, menaçait de se rompre en leur faveur...

De fait, la monarchie française se trouvait alors à l'apogée de sa puissance. Elle avait encouragé le développement de la marine marchande, colonisé le Canada, la Louisiane et les Antilles, et fondé des comptoirs dans l'Inde. Comme jadis l'empereur Heinrich IV, Louis XIV se prétendit en droit de nommer à certaines fonctions ecclésiastiques, voulut faire enseigner dans les séminaires que les rois ne relèvent pas de l'autorité du pape, et entra en conflit avec le Saint-Siège. Mais comme l'empereur Heinrich IV, il dut finir par céder. En revanche, il exerça sa toute-puissance contre les protestants, les obligeant à loger des dragons qui les pillaient et les torturaient sauvagement jusqu'à ce qu'ils abjurent (*dragonnades*). Après quoi il proclama, le 18 octobre 1685, la révocation de l'Edit de Nantes et l'interdiction absolue de la religion réformée en France. Malgré la peine de mort qu'ils encouraient en tentant de fuir le royaume, plusieurs centaines de milliers de protestants « choisirent la liberté » en émigrant dans les autres pays d'Europe. Ces hommes qui préféraient tout abandonner et mettre leur vie en péril plutôt que de renier leur foi, constituaient une élite. Leur départ entraîna la ruine de régions comme la Saintonge, le Lyonnais, le Poitou, mais contribua, par contre, à la prospérité des pays où ils se réfugièrent : Angleterre, Hollande, Brandebourg.

A l'exception des protestants, le peuple français, dans l'ensemble, subissait sans réaction la tyrannie d'un souverain que la propagande officielle l'invitait à admirer et à considérer comme sacré. Néanmoins, en juillet 1675, les paysans bretons se soulevèrent, exigeant une Charte sociale égalitaire et le respect des « libertés armoriques ». Cette révolte, appelée *Révolte des Bonnets Rouges*, fut noyée dans le sang. La répression fut effroyable.

Mais les autres pays d'Europe s'inquiétaient. La folie des grandeurs qui avait jeté Louis XIV dans une politique belliciste, les mettait tous en danger. A chaque instant, le « Roi-Soleil » envoyait des troupes occuper un territoire ou un autre, appartenant aussi bien à des alliés qu'à d'anciens ennemis, et en prononçait l'annexion. Pour faire face à cet impérialisme agressif, il fallait que les souverains européens s'unissent. L'Empire

germanique, les Provinces-Unies, l'Espagne et la Suède formèrent entre eux une vaste coalition, la *Ligue d'Augsbourg* (1686). L'Angleterre et la Savoie se joignirent ensuite aux coalisés.

Seule contre tous, la France résista pendant neuf ans, remportant plusieurs victoires. Mais le ministre de la guerre, Louvois, souilla les armes françaises d'un forfait sans excuse : la dévastation du Palatinat. Le pays fut rasé, les habitants expulsés, et les actes de sauvagerie commis par les soldats furent à l'origine de la haine tenace que les populations allemandes vouèrent à la France pendant de nombreuses générations.

Finalement, Louis XIV dut signer la *paix de Ryswick* (1697), qui l'obligeait à restituer les territoires accaparés depuis le traité de Nimègue.

L'Europe semblait avoir recouvré l'équilibre et la tranquillité, au moins à l'ouest — car à l'est la Suède était aux prises avec une coalition russo-polono-danoise. Mais trois ans plus tard, cet équilibre et cette tranquillité étaient remis en question par l'affaire de la succession d'Espagne.

On se rendait compte, en 1700, que le roi d'Espagne Carlos II n'avait plus pour longtemps à vivre. Son plus proche héritier était son neveu Louis, le propre fils de Louis XIV. Mais la réunion sous le même sceptre des royaumes français et espagnol aurait abouti à la création d'un empire trop vaste et trop redoutable pour que les autres souverains d'Europe l'admissent. Des tractations eurent lieu. Comme il paraissait tout naturel, à l'époque, de trafiquer du destin des peuples en de sordides maquignonnages, Louis XIV convint de renoncer pour sa famille à la succession espagnole, si on lui faisait cadeau du royaume de Naples, de la Sicile et du Milanais.

Mais les dirigeants espagnols n'entendaient point qu'on démembrât ainsi leur empire, et c'est pourquoi Carlos II institua pour son unique héritier le second fils de son neveu Louis, Philippe duc d'Anjou, en spécifiant qu'en aucun cas les deux couronnes de France et d'Espagne ne pourraient être réunies.

Carlos mourut le 1^{er} novembre 1700. Malgré le traité signé quelques mois plus tôt, Louis XIV accepta la succession pour son petit-fils. L'établissement avantageux de ses descendants était, en effet, plus important encore à ses yeux, que l'agrandissement de la France. Philippe monta donc sur le trône d'Espagne, sous le nom de Philippe V. A l'exception de l'empereur Léopold I^{er}, qui prétendait avoir des droits à la succession de Carlos II, et ambitionnait de reconstituer l'empire de Charles Quint, les autres souverains ne virent pas d'inconvénient à cette accession d'un Bourbon au trône espagnol, puisque le nouveau roi, aux termes du testament de Carlos, ne devait en aucun cas hériter de la couronne de France.

Mais très vite Louis XIV manifesta son intention de ne pas

respecter loyalement les clauses du testament. Il garantit à Philippe V ses droits éventuels au trône de France si la branche aînée des Bourbons venait à s'éteindre, et il envoya ses troupes occuper les places fortes des Pays-Bas espagnols. Les autres souverains, alarmés, reprirent la guerre (1701).

La France subit pendant onze ans défaite sur défaite. Mais en 1712, une belle victoire du maréchal de Villars à *Denain* la sauva d'une situation désespérée, et elle put obtenir la paix moyennant l'abandon à l'Angleterre de Terre-Neuve et d'une partie du Canada, et la démilitarisation de Dunkerque. Le traité, signé à *Utrecht* en 1713, maintenait Philippe V sur le trône d'Espagne, mais le faisait renoncer à tous ses droits à la couronne de France. Il céda à l'Empereur les Pays-Bas, le royaume de Naples, le Milanais et la Sardaigne. La Savoie était érigée en royaume et recevait la Sicile. Quant à l'Angleterre, outre Terre-Neuve et l'Acadie que lui céda la France, elle obtenait de l'Espagne Gibraltar et Minorque, et surtout d'importants privilèges commerciaux dans les colonies.

On voit avec quelle fantaisie se constituaient, au hasard des guerres, les limites des grands Etats, que beaucoup de nos contemporains ont tendance à considérer comme existant naturellement : une bataille de plus de gagnée ou de perdue, et leur forme ou leur nombre auraient été différents.

Le traité d'Utrecht a été d'une grande importance pour l'avenir de l'Europe. Il mettait fin au rêve de l'Empereur de reconstituer l'empire de Charles Quint, et à celui de Louis XIV de réunir les royaumes de France et d'Espagne. Et, tandis que la France et l'Espagne battues et la Hollande épuisée sortaient amoindries et appauvries des guerres successives, l'Angleterre, qui avait aidé les coalisés sans souffrir sur son propre sol, en était la grande bénéficiaire. Elle se voyait assurer d'importants avantages territoriaux et commerciaux. Ce traité lui permettait d'accéder à une position prépondérante en Europe.

L'ascension de l'Angleterre.

Cromwell avait renforcé la politique « *d'égoïsme sacré* » qui avait déjà inspiré le règne d'Elizabeth. Il avait promulgué, en 1651, un « *Acte de Navigation* » réservant aux vaisseaux anglais le commerce extérieur de l'Angleterre, ce qui était une catastrophe pour la marine hollandaise. Une guerre avec la Hollande s'était ensuivie, mais s'était terminée à l'avantage de l'Angleterre.

La révolution de 1642 avait éveillé chez les Anglais le goût de la liberté, et il en restait quelque chose de durable. Par la faute de Cromwell, l'occasion n'avait pas été saisie d'instituer un véritable régime républicain, et l'opinion publique, écoutée par la dictature militaire, n'aspirait plus qu'à retrouver ses rois;

mais elle n'était plus disposée à admettre que le roi fût au-dessus de la loi.

L'abdication du fils de Cromwell amena une restauration des Stuart. Charles II fut rappelé, et s'efforça, sans y parvenir, de rétablir l'absolutisme. Secrètement sympathique au catholicisme, il voulut également imposer la tolérance religieuse. Le Parlement, malgré son ultra-royalisme, ne le suivit pas et s'opposa à lui pour la première fois en votant une loi contre les catholiques, le *bill du Test*. Le roi dut s'incliner.

Depuis la guerre civile, les Anglais s'intéressaient aux affaires publiques. La politique royale entraîna leur division en deux grands partis : d'un côté les royalistes inconditionnels, surnommés *Tories*, c'est-à-dire brigands irlandais, et de l'autre les partisans du parlementarisme et de l'intransigeance religieuse, baptisés *Whigs* par abréviation de *whigamores*, nom de paysans puritains de l'ouest de l'Ecosse. Ces deux partis s'affrontèrent pour la première fois dans une compétition électorale en 1679. Les Whigs l'emportèrent. Un Conseil privé de trente membres fut constitué pour servir d'intermédiaire entre le nouveau Parlement et le roi : ce fut le premier gouvernement constitutionnel. L'œuvre la plus importante du parlement whig fut le vote de la célèbre loi d'*Habeas Corpus* interdisant les arrestations arbitraires.

Ainsi se faisait peu à peu l'éducation politique du peuple anglais, qui se révélait déjà très en avance sur son temps. Le sens de la liberté était devenu assez fort pour que des Parlementaires, si loyalistes fussent-ils, ne cédassent pas tout au souverain. Celui-ci, sans y être tenu, avait la prudence de renvoyer ses ministres quand ils n'avaient plus la confiance du Parlement. C'était l'amorce d'une évolution vers le parlementarisme. Au grand étonnement des autres Européens, on voyait en Angleterre les gens du peuple lire les gazettes et discuter politique avec les « *milords* ».

Le successeur de Charles II, son frère James II, n'eut pas sa prudence. Parce qu'il héritait d'un Parlement tory, d'une Eglise établie qui enseignait que le roi est un successeur des patriarches bibliques et qu'on ne doit pas résister à la tyrannie, et enfin d'une bonne armée que Charles avait constituée grâce aux subsides que lui versait secrètement Louis XIV, il crut qu'il pouvait tout se permettre. Comme il était catholique, il prétendit ramener son royaume au catholicisme. Cela provoqua immédiatement des soulèvements. Il en vint facilement à bout en exerçant une répression des plus cruelles, mais l'ensemble de la nation adopta une attitude de résistance. Les tories eux-mêmes abandonnèrent la cause du roi et se joignirent aux whigs pour offrir la couronne au stathouder de Hollande, Guillaume d'Orange, qui avait épousé Mary, fille de James II. Guillaume accepta, pour

empêcher que son beau-père ne fasse passer l'Angleterre dans le camp français anti-protestant. Il débarqua à Torbay, le 5 novembre 1688, à la tête d'une flotte armée, tandis que dans tous les comtés se réunissaient des milices : ce fut la « respectable » révolution de 1688. James II renonça au combat et s'enfuit en France. Guillaume et son épouse furent proclamés conjointement roi et reine d'Angleterre et d'Ecosse sous les noms de William III et Mary II, mais seulement après avoir accepté une *Déclaration des Droits* énumérant les droits du peuple anglais et rappelant notamment que le roi ne peut suspendre l'application des lois, percevoir les impôts ou entretenir une armée sans le consentement du Parlement.

James II, soutenu par la France, essaya de reconquérir son royaume, mais, après y avoir débarqué et rassemblé une armée d'Ecossais nationalistes et d'Irlandais catholiques, il fut vaincu sur la *Boyne*, le 10 juillet 1690. La répression contre la malheureuse Irlande fut, une fois de plus, féroce.

William III, qui restait avant tout stathouder de Hollande et ne s'intéressait que médiocrement aux affaires intérieures anglaises, permit à un régime de libertés publiques de s'instaurer, et au parlementarisme de se développer. Il choisit ses ministres parmi les leaders de la majorité et laissa la Chambre des Lords et la Chambre des Communes légiférer. Séparés, les organes du pouvoir se contrôlaient mutuellement. Par la pratique, sans aucun esprit de système au départ, s'établissait un régime harmonieux et efficace qui devait, mais beaucoup plus tard, servir d'exemple à toutes les démocraties modernes. La liberté de la presse était reconnue.

Sous le règne suivant, celui de la reine Anne, sœur de Mary, l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse fut rétablie. Cette union, que Cromwell avait imposée par la force, avait été remplacée, lors de l'accession au trône d'Angleterre de Charles II, déjà reconnu roi d'Ecosse, par une simple union personnelle. Le détronement de James II y avait mis fin. Moyennant le maintien de leur Eglise et de leurs lois particulières, l'Angleterre obtint des Ecossais qu'ils acceptent un *Acte d'Union* (1707) par lequel était fondé le *Royaume de Grande-Bretagne*. On notera l'adresse dont elle faisait preuve en prenant ainsi une nouvelle appellation : elle ne contraignait pas les Ecossais à devenir anglais ; l'Ecosse restait l'Ecosse et l'Angleterre restait l'Angleterre, mais l'ensemble des deux nations formait une nouvelle entité, qui ne portait ni le nom de l'une, ni celui de l'autre. La fierté des Ecossais n'était pas blessée, leur personnalité était respectée. Jamais des pays comme la France ou l'Espagne n'avaient eu ni ne devaient avoir semblable délicatesse à l'égard des peuples qui tombaient en leur pouvoir.

L'Angleterre se constituait peu à peu un empire colonial

en Amérique du Nord et Centrale et aux Indes. Depuis l'Acte de Navigation, son commerce maritime ne cessait de se développer, et elle finit par supplanter la Hollande dans le trafic international.

Grâce à la liberté d'entreprise (qui n'existait pas dans les Etats soumis à un régime absolutiste), à des institutions destinées à stimuler l'expansion, comme la Banque d'Angleterre (créée en 1694), et au dynamisme des négociants et des industriels, notamment des réfugiés protestants français, elle connut un essor économique considérable. Son commerce devint le plus important du monde entier.

William III n'avait consenti à ceindre la couronne d'Angleterre que pour faire de ce royaume l'âme de l'opposition aux ambitions de la monarchie française. Ses successeurs restèrent fidèles à cette politique. De ce fait, et parce que les Anglais étaient, comme nous venons de le voir, le peuple le plus évolué politiquement et économiquement, la Grande-Bretagne était appelée à jouer un rôle prépondérant dans toute la vie politique de l'Europe.

La poursuite de la lutte entre l'Europe et la Turquie.

L'âpreté des luttes intestines qui déchiraient l'Europe ne doit pas nous faire oublier la menace extérieure qui pesait toujours sur elle. Les Turcs n'avaient pas abandonné leurs rêves de domination. Certes, depuis Lépante, ils n'étaient plus invincibles. Une offensive qu'ils menèrent contre ce qui restait de la Hongrie, se traduisit par une série d'échecs (1595-1599).

Pendant toute la première moitié du XVII^e siècle, la Turquie déclina, à la suite de difficultés intérieures. Mais elle se redressa, sous la poigne vigoureuse des grands-vizirs (ministres) de la famille des Keuprulu. De 1664 à 1668, elle mena à bien la conquête de la Grèce, malgré l'union des puissances européennes pour la défendre.

En 1661, elle avait repris la lutte contre la Hongrie. Les armées d'Ahmed Keuprulu envahirent le territoire hongrois et s'avancèrent vers l'Autriche. Mais elles furent arrêtées par les troupes européennes au couvent du *Szent-Gotthard*, le 1^{er} août 1664. L'Occident était trop faible pour exploiter ce succès, et l'Empereur signa un traité laissant aux Turcs la majeure partie de la Hongrie.

En 1672, l'armée ottomane, commandée par Mehmed IV en personne, entra en Pologne et força les Polonais à se reconnaître tributaires du Sultan. Le roi Michel céda à la Turquie les territoires de Podolie et d'Ukraine. Mais la Diète refusa de ratifier cette cession. Les Polonais, alors très divisés, firent l'union sacrée, et l'hetman Jean Sobieski, passant à la contre-

attaque, enleva le grand camp retranché turc de *Chocim*, le 11 novembre 1673. Cette brillante victoire lui valut d'être élu roi peu après.

En difficultés avec son voisin l'Electeur de Brandebourg, Sobieski, devenu le roi de Pologne Jean III, n'osa pas se lancer tout de suite dans la reconquête de l'Ukraine. Mais les Turcs envahirent de nouveau la Pologne. Ayant arrêté cette invasion, il entama des négociations qui ne lui procurèrent que peu d'avantages (restitution d'une petite partie de l'Ukraine seulement). Mais il se préparait pour la croisade qui délivrerait l'Europe de l'occupation ottomane. Louis XIV essaya de l'en dissuader, car il méditait d'utiliser la Pologne contre les Habsburgs; mais Jean III finit par comprendre que le roi de France se jouait de lui, et il conclut une alliance défensive et offensive avec l'Empereur. Cette alliance allait sauver l'Europe chrétienne.

Sous la direction de Kara Mustafa, les Turcs reprirent, en effet, l'offensive contre l'Autriche. Ils assiégèrent Vienne, et la ville (dont l'Empereur s'était enfuit précipitamment) allait tomber, quand Sobieski accourut. Les troupes polonaises firent leur jonction avec les armées autrichienne et allemande, et le commandement suprême de l'armée européenne ainsi constituée fut confié à leur roi. Le 12 septembre 1683, Sobieski ordonna l'attaque générale et, chargeant lui-même avec fougue à la tête de sa cavalerie, infligea aux Ottomans une défaite complète, sur le champ de bataille de *Kahlenberg*.

Cette victoire permit aux Européens d'entreprendre la reconquête des pays tombés sous le joug du Sultan, dont il défrent successivement les armées en Hongrie (victoires de *Mohacs* et de *Buda*), en Morée et en Attique. Leur effort se ralentit lorsqu'ils se trouvèrent engagés, à l'intérieur, dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, mais le 11 septembre 1697, les Autrichiens remportèrent sur le grand-vizir Mustafa Keuprulu, la victoire du *pont de Zenta* et, le 28 janvier 1699, les Turcs signaient la *paix de Karlowitz*, qui marquait leur premier recul territorial. Ils restituèrent à l'Empire la Hongrie, à l'exception du Banat de Timisoara, et cédaient des territoires à la Pologne, à Venise et à la Russie.

Désormais, la puissance ottomane n'allait plus cesser de décliner.

La vie en Europe au temps des monarchies absolues.

Ce qui frappe, à l'époque de Richelieu, de Cromwell, de Louis XIV et de Guillaume d'Orange, c'est l'opposition entre la prospérité des Etats protestants et la misère des Etats catholiques. Le dogme n'y est, bien entendu, pour rien. Les protes-

tants s'avèrent actifs et entreprenants, très attachés aux biens matériels, alors qu'on se serait attendu, en bonne logique, à ce que leur déterminisme, leur dévotion, leur attachement à la lettre de l'Evangile, leur fit prendre pour règle de vie l'enseignement du Christ donnant pour exemple les lis des champs qui ne tissent ni ne filent. Mais ce qui leur importe, c'est de prendre le contrepied des conceptions médiévales, qui inspirent encore les catholiques. Or pour les gens du Moyen Age, il n'y avait pas de plus grande gloire que la gloire militaire. Pour un noble, c'aurait été « déroger » que de travailler. Par esprit de contradiction, les protestants mettent leur idéal dans le travail, l'enrichissement par le négoce, la conquête de la suprématie économique.

Cela ne les empêche pas, d'ailleurs, d'être aussi belliqueux que les autres. Mais ils ne se battent pas par amour des beaux faits d'armes : ils se considèrent comme exerçant la vengeance divine.

La société reste divisée en trois classes. Le clergé conserve une position sociale très importante, puisqu'il existe partout une religion officielle, obligatoire. Les hauts dignitaires ecclésiastiques sont de grands seigneurs, très puissants, et exerçant souvent de hautes fonctions dans l'Etat. Mais ils se désintéressent, en général, de leur ministère sacerdotal. Le bas clergé est très pauvre et peu cultivé, souvent même ignorant en matière religieuse. A la fin du xvi^e et au début du xvii^e siècles, en France, le peuple ne reçoit, en bien des endroits, aucune formation chrétienne, et retourne au paganisme, tandis que les milieux instruits versent volontiers dans le scepticisme et l'irreligion. Mais sous Louis XIII s'amorce un mouvement de renaissance catholique avec des apôtres de la charité comme saint Vincent de Paul et des missionnaires comme le Père Maunoir.

La noblesse se transforme en une classe de parasites, uniquement occupés à faire la cour au roi, qui leur distribue de somptueuses aumônes. En France, la situation des hobereaux restés sur leurs terres devient misérable. Du fait de son oisiveté, la noblesse de cour vit dans l'immoralité et la débauche. Les rois donnent d'ailleurs l'exemple public de l'inconduite; Louis XIV, Charles II, sont des cyniques et des paillards. Par réaction contre les contraintes et l'austérité qu'avaient imposé les Puritains au temps de Cromwell, l'aristocratie londonienne de la Restauration met son point d'honneur à se vautrer dans la dépravation et l'ivrognerie.

Le peuple des petits artisans, des paysans et des ouvriers est, à peu près partout, méprisé, écrasé d'impôts, ruiné par les guerres et le brigandage. Il y a cependant des différences selon les régions, les classes populaires d'Angleterre et de Hollande sont beaucoup plus heureuses que celles de France, d'Allemagne ou d'Europe orientale, dont le niveau de vie est misérable. Pour la France,

le règne onéreux de Louis XIV, où tout est sacrifié à l'idée de grandeur et à la puissance guerrière, représente une telle calamité que la mort du « Roi Soleil » déchaîne l'allégresse générale. Les démonstrations de joie lors de ses obsèques ont même un caractère scandaleux : la foule boit, chante et rit comme à une fête populaire.

Le phénomène social qui constitue une nouveauté, est le développement de la bourgeoisie. Les riches commerçants et les membres des professions libérales deviennent, sauf en Europe orientale, de plus en plus nombreux, et la richesse leur donne la puissance. Ils se voient souvent confier de hautes fonctions gouvernementales.

En résumé, cette période est caractérisée par le luxe effréné des classes supérieures de la société, voisinant avec la pauvreté sordide des humbles. Le luxe, ainsi que les règles de l'étiquette de cour, entraînent un affinement des mœurs, qui va souvent jusqu'à la préciosité. La place faite aux femmes dans la société, dont elles sont le centre — du moins à la Cour et dans les salons — donne à la vie européenne un aspect très différent de celle des autres régions du monde, où le beau sexe est soit cloîtré, soit, du moins, tenu dans une étroite subordination.

La vie intellectuelle.

Leur première révolution a fait perdre aux Anglais la primauté culturelle qu'ils possédaient à l'époque élizabéthaine. Le règne des Puritains impose une vie triste, où les seules distractions permises sont la lecture de la Bible et le chant des psaumes. Le beau est méprisé, le théâtre interdit...

Mais déjà le début du xvii^e siècle a vu la prépondérance passer à l'Espagne. Il est dominé par Cervantès, Lope de Vega, pour la littérature, par Vélasquez pour la peinture.

D'Espagne, le flambeau passe à la Hollande. C'est à Amsterdam que naît l'admirable philosophe Spinoza. Le plus grand peintre du siècle, Rembrandt, est également hollandais, ainsi que le savant Huyghens, dont l'œuvre est capitale dans le domaine de la physique. Il convient d'ajouter qu'aux xvi^e et xvii^e siècles, c'est en Hollande que l'instruction est la plus répandue.

La France, sous le règne personnel de Louis XIV, acquiert un grand prestige politique et militaire; elle inspire de la crainte, et elle éblouit par le luxe de sa Cour. Aussi imite-t-on un peu partout les mœurs de son aristocratie. Malgré la saleté malodorante des locaux et des gens eux-mêmes, Versailles reste le haut lieu de l'élégance et du savoir-vivre. Cela entraîne un certain engouement pour la littérature française, d'autant plus que le « Siècle de Louis XIV » est la grande période de cette littérature. C'est l'époque du « classicisme », art froid, pompeux, mais plein de noblesse et soucieux de perfection. L'activité intellectuelle

est orientée, financée et régie par le gouvernement, qui alloue un traitement aux artistes et écrivains ayant bien travaillé à la gloire du monarque, et qui discipline leur art par l'intermédiaire de ses six *Académies*.

Dans le théâtre de Corneille, encore très influencé par la littérature espagnole, et dans celui de Racine, inspiré de l'antique, la perfection de la forme compense le caractère conventionnel de l'intrigue et des psychologies. Si l'on n'y trouve pas la profondeur de la pensée shakespearienne, ni la sensibilité poétique du grand dramaturge anglais, on y trouve une intensité dramatique et une pureté de style qui en font des chefs-d'œuvre solides. Ce qui manque surtout aux écrivains « classiques », c'est le sens de la Nature; ils séparent trop l'Homme du monde qui l'entoure. Leurs sujets trop nobles appartiennent à un univers de convention, ils n'évoquent pas la vie, dans sa richesse et sa diversité. Mais bien que Corneille et Racine n'aient écrit que pour la Cour de leur roi, et en fonction des goûts d'un public aristocratique vivant en vase clos, à Paris ou à Versailles, leurs tragédies ont pu passer les frontières, en un temps où toute l'Europe cultivée comprenait le français. Ce succès ne pouvait perdurer comme celui du théâtre de Shakespeare, encore joué partout, car les œuvres classiques françaises ne supportent guère la traduction et n'ont pas la même valeur universelle que les œuvres shakespeariennes, mais il n'en reste pas moins qu'avec ces tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière, les vers de La Fontaine et les essais philosophiques et religieux de Pascal, la France s'est haussée à l'un des premiers rangs de la civilisation européenne du xvii^e siècle.

L'écrivain dont l'œuvre a eu le plus grand retentissement a été le grand penseur Descartes, qu'il est plus juste de qualifier d'Européen que de Français, car s'il écrivait en français, il vivait en Hollande. Fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, il ne se sentait pas assez libre dans le royaume de Richelieu, et n'avait pas hésité à changer de patrie. Sa philosophie claire et logique, fondée sur le doute méthodique, a marqué un tournant dans l'histoire de la pensée humaine. On peut seulement lui reprocher, à elle aussi, de s'être un peu abstraite de la vie.

Alors que, dans la France de Louis XIV, le mécénat officiel a entraîné, malgré le conformisme de la pensée et le dirigisme artistique, une abondante production de chefs-d'œuvre dans le domaine littéraire, il est resté assez stérile en matière de peinture et de sculpture. Les artistes subventionnés n'ont produit que des œuvres mineures, sans originalité, et aucun peintre n'est apparu qui fût comparable à Rembrandt.

A la fin du siècle, le plus grand penseur européen est un Allemand, Leibniz (1646-1716), à la fois savant, philosophe et théologien, un des plus grands cerveaux de tous les temps.

Il pense les problèmes à l'échelle de l'Europe, et prône une union des Etats européens dans une *Fédération* respectant leur diversité. Il voyage de pays en pays et se voue, dans un esprit *universaliste*, au service du genre humain, dont il estime que le bien doit passer avant celui de telle ou telle patrie. Il voudrait voir rétablir, pour l'harmonie et l'équilibre de l'Europe, l'autorité de l'Empereur sur tous les princes chrétiens, qu'ils soient catholiques ou protestants.

L'Europe, à cette époque, grâce aux voyages des gens instruits, commence à se découvrir elle-même, à prendre conscience de ce qu'elle est, à la fois une et diverse. Il n'est pas impossible que les vues grandioses de Leibniz eussent fini par être adoptées par l'ensemble des souverains, s'il y avait eu sur le trône de France un monarque moins soucieux de sa propre grandeur, et moins porté au séparatisme, que celui qui se comparait au soleil.

IV. — LA DECADENCE DE L'ABSOLUTISME

Les excès mêmes du pharaonisme qui ne cessait de s'accroître dans tous les Etats entre lesquels l'Europe était écartelée, suscitérent, au XVIII^e siècle, des réactions de l'opinion dans un sens plus conforme aux traditions nordiques et occidentales.

Certes, des peuples comme le peuple français et le peuple allemand avaient pu accepter avec passivité l'absolutisme monarchique, parce qu'il est dans leur tempérament de s'abandonner périodiquement au pouvoir de l'homme autoritaire qui leur promet de faire régner l'ordre, et les décharge du souci de penser par eux-mêmes, mais en pareil cas ils finissent toujours par se ressaisir et se rendre compte que le système n'est pas fait pour eux.

La tradition européenne — tradition qui s'était maintenue pendant tout le Moyen Age dans les contrées nordiques et celtiques — veut que les décisions du souverain n'aient aucune valeur tant qu'elles n'ont pas été ratifiées par l'assemblée des représentants du peuple. Or dans le système absolutiste, le bon plaisir du monarque a force de loi et s'exerce sans contrôle.

Pourtant, pour que se manifestent avec vigueur les aspirations à la liberté qui sont le propre de l'homme d'Occident, il fallait que l'arbitraire et l'agressivité des monarchies de type patrimonial, eussent été poussés jusqu'aux limites de l'absurde. Nous allons voir, au cours du XVIII^e siècle, les royaumes se jeter follement les uns sur les autres, sans autre motif que le désir des princes d'agrandir leurs territoires et de procurer une distraction aux classes aristocratiques (« guerres en dentelle »).

La confusion en Europe et les guerres entre princes.

Les ambitions de la Suède.

Depuis que Gustave-Adolphe lui avait donné une organisation intérieure solide et une armée puissante, la Suède n'avait cessé de s'agrandir au détriment de ses voisins. Elle dominait toute l'Europe du nord et de l'est. Mais son empire était trop dispersé pour pouvoir durer (possessions en Poméranie, à l'embouchure de la Weser, en Livonie, etc.).

Contre ce trop puissant Etat, se forma, à la fin du XVII^e siècle, une coalition de tous ses voisins : Danemark, Russie et Pologne, qui se ruèrent sur lui. Mais le tout jeune roi de Suède, Charles XII, se révéla dès l'abord un remarquable homme de guerre. Il court des Danois aux Russes, bat ceux-ci à *Narva* (Estonie), fait front à l'attaque des Polonais, et marche sur Krakow. Le roi saxon de Pologne, August II, est mis en fuite, et Charles XII impose aux Polonais un autre roi, le palatin de Poznan, Stanislas Leszczynski (12 juillet 1704), avec lequel il conclut une alliance. Trop confiant en son étoile, il entreprend alors une vaste expédition contre la Russie : mais les Russes inaugurent leur tactique de la terre brûlée, à laquelle ils devaient recourir plus d'une fois dans la suite, avec un égal succès. La puissante armée suédoise, après avoir erré à travers les immensités désolées, finit par être mise en déroute à *Poltava*, en juin 1709.

La Suède ne devait jamais se relever de ce désastre. Le tsar de Russie, Pierre le Grand, rétablit August II sur le trône de Pologne et ravagea la Finlande.

Dans un dernier sursaut, Charles XII tourna ses ambitions contre la Norvège, mais y trouva la mort, en 1718. Sa sœur, Ulrique-Eléonore, ne fut reconnue reine par le Riksdag, que moyennant la renonciation à l'absolutisme. Mais le rôle de premier plan qu'avait joué la Suède était terminé; sa puissance était atteinte, et elle perdit peu à peu toutes ses conquêtes.

L'ascension de la Russie.

À la fin du XVII^e siècle, la Russie sortait d'une longue période de guerres, de troubles intérieurs, et de difficultés religieuses. Elle avait combattu contre la Pologne et contre la Suède. La période qui avait succédé au règne d'Ivan le Terrible, mort en 1584, avait été une période de perturbations dynastiques, nationales et sociales (soulèvements contre les tsars Boris Godounov, Féodor, Chouiski, Ladislav, tentatives de prise du pouvoir par de faux Dmitri, insurrection sociale de 1607, révolte contre la domination polonaise). On l'appelle le *Temps des Troubles*, et ce Temps des Troubles a duré jusqu'en 1613, date à laquelle fut élu tsar un jeune prince de la famille des Romanov, Mikhaïl Fedorovitch.

Les premiers Romanov, Mikhaïl puis Alexéï, surent promouvoir une brillante civilisation moscovite, et constituer un Etat qui n'était plus la Moscovie, mais l'*Empire de toutes les Russies*, et s'étendait jusqu'aux extrémités de la Sibérie.

Sous le règne d'Alexéï, une tentative de réforme religieuse aboutit, en 1667, à un schisme au sein de l'Eglise russe, le *raskol*. Sur le plan social, de nouvelles révoltes se succédèrent de 1662 à 1676, engendrées par la misère sans cesse accrue de la population des campagnes. Les paysans étaient, en effet, à l'entière discrétion de leurs seigneurs, qui pouvaient les déplacer, leur imposer des corvées, les faire rechercher s'ils s'enfuyaient. Ils n'étaient pas admis à défendre leurs droits en justice. Ils n'existaient que pour entretenir leurs maîtres.

A la mort du successeur d'Alexéï, son fils Féodor, la Garde (*streltsi*) imposa que les deux frères du tsar défunt, Ivan et Pierre, régnassent ensemble, sous la régence de leur sœur, Sofia. Pierre, qui était né d'un second mariage d'Alexéï, vécut à l'écart, fréquentant surtout les Européens de Moskva, notamment le Suisse Lefort, son principal compagnon de beuveries, et un officier écossais, Gordon. En 1689, il s'empara du pouvoir par un coup d'Etat, arrêtant les conseillers de sa sœur, enfermant celle-ci dans un couvent, et évinçant Ivan.

Le nouveau tsar était un géant, d'une force prodigieuse, très intelligent, mais impulsif, emporté et sanguinaire. Il n'hésitait pas à décapiter lui-même les gens qui lui avaient déplu, et fit tuer sous ses yeux, à coups de knout, son propre fils, le tsarevitch Alexéï. Cet homme au tempérament asiatique admirait passionnément la civilisation européenne et voulait l'imposer à ses sujets. Un ukase ordonna l'adoption des modes occidentales : suppression de la barbe et des longues robes, port obligatoire de l'habit allemand ou hongrois. La réclusion des femmes dans le *terem*, le traditionnel gynécée russe, fut interdite. Pour moderniser ses Etats, Pierre le Grand engagea des techniciens dans toute l'Europe, qu'il parcourut d'abord incognito, puis officiellement. Il institua un régime plus centralisé, plus tyrannique que jamais, régnant par la terreur, et s'appuyant sur une police puissante, et une bureaucratie en majeure partie allemande.

Sa principale ambition était de procurer à la Russie un accès à la mer Noire et à la Baltique. Il parvint à enlever Azov aux Turcs dès 1696. Après sa défaite de Narva devant la Suède, il mit à profit le répit que Charles XII lui laissait en se retournant contre la Pologne, pour entreprendre la réorganisation et le renforcement de son armée. Il put alors, en achetant l'alliance des Polonais, se lancer dans la conquête des provinces suédoises de Carélie, Ingrie, Estonie et Livonie. La campagne de Charles XII, en 1708-1709, lui fit courir un grand péril, mais la victoire déci-

sive de Poltava, abattant d'un seul coup la puissance suédoise, fit de la Russie le premier des Etats de l'Europe de l'est.

Dans l'ordre économique également, les efforts de Pierre le Grand permirent à la Russie d'accéder au rang de grande puissance. Le rendement de l'agriculture était accru, des usines étaient fondées; en 1725 la Russie produisait plus de fonte que l'Angleterre. Dès qu'il eut conquis des territoires sur la Baltique, le tsar construisit au fond du golfe de Finlande une belle ville, Saint-Pétersbourg, pour servir de capitale à la Russie nouvelle. C'était le symbole visible de son œuvre.

Mais cette œuvre était artificielle. Les réformes réalisées l'avaient été par la contrainte, sans aucun respect des personnes. Pierre imposait ses vues à l'aide des ukases et des contrôles policiers, du knout, de la hache et des supplices sauvages. Au lieu d'élever son peuple en tenant compte de sa personnalité et de ses traditions, il lui infligeait des usages étrangers, l'exploitait sans pitié, et aggravait son asservissement. Le fossé se creusait entre les hautes classes privilégiées, fortement européanisées, et la masse du peuple.

La naissance de la Prusse.

L'ascension de la famille princièrè, àpre au gain et belliqueuse, des Hohenzollern, fut avant tout le fruit d'une habile gestion patrimoniale. Les maladresses de la politique française firent le reste.

Au xv^e siècle, le burgrave de Nuremberg, Friedrich de Hohenzollern, avait acheté à l'empereur Sigismond (contre une remise de dettes) la marche slave de Brandenburg. Au début du xvii^e siècle, des héritages procuraient à ses descendants le duché de Cleve, sur le Rhin, et celui de Prussen (Prusse) que le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandenburg, avait, nous l'avons vu, sécularisé à l'époque de Luther. Aux traités de Westphalie, la Suède et la France, pour affaiblir l'Empereur, n'imaginèrent rien de mieux que d'attribuer à l'électeur de Brandenburg, Frédéric-Guillaume (Friedrich-Wilhelm), la Poméranie orientale et l'archevêché de Magdebourg : le territoire des Hohenzollern devenait ainsi le plus important d'Allemagne après celui des Habsbourg. Mais il était très dispersé.

Songeant à l'avenir de sa famille, Frédéric-Guillaume, dit « *le Grand Electeur* », consacra toutes les ressources de ses provinces à mettre sur pied une forte armée. En offrant au roi de Pologne l'aide de cette armée contre la Suède, il obtint, en contrepartie, l'indépendance de la Prusse, jusque-là vassale de la Pologne.

Autoritaire et égocentrique, le Grand Electeur réduisit à l'impuissance les assemblées provinciales, et imposa une centra-

lisation administrative implacable. Par contre, il s'efforça de mettre ses territoires en valeur et fit, pour cela, appel à la main-d'œuvre étrangère. Les protestants français qui fuyaient les persécutions de Louis XIV, s'établirent en grand nombre dans le Brandebourg, et firent de la ville de Berlin un centre industriel et une capitale moderne.

Frédéric-Guillaume réduisit la bureaucratie prussienne à l'état d'instrument docile et discipliné. Ainsi apparut le type du fonctionnaire prussien raide et arrogant, qui menait une vie modeste et austère, mais était un bon serviteur, travailleur, plein de zèle pour le service de l'Etat, et fier de ses fonctions.

L'Etat des Hohenzollern poursuivit son ascension. Le fils de Frédéric-Guillaume obtint de l'Empereur le droit de se faire appeler *roi de Prusse*, et devint Friedrich I^{er} (1688-1713).

L'œuvre commencée par le Grand Electeur fut menée à bien par son petit-fils, le roi Friedrich-Wilhelm I^{er}, surnommé *le Roi Sergent* (1713-1740). Se tenant à l'écart des guerres du moment, ce gros homme vulgaire, brutal, coléreux et avare, qui battait ses domestiques et injurait sa femme, s'occupa patiemment d'accroître et d'instruire ses troupes, au point d'en faire une armée d'une puissance considérable pour l'époque. Il faisait faire lui-même l'exercice à ses grenadiers, et il fit régner dans toute la Prusse une atmosphère de caserne. La population, la noblesse, les étudiants, ne cessaient de s'entendre répéter que l'intérêt de l'Etat est la loi suprême, et cet endoctrinement constant portait ses fruits. L'Etat prussien, encore plus artificiel que tous les autres, devint l'objet d'un culte aveugle de la part de ses sujets, qui prirent l'habitude d'obéir sans discuter, Friedrich-Wilhelm laissa à son fils, Friedrich II (qu'il avait longtemps méprisé, le trouvant trop raffiné), un royaume tout prêt pour la conquête de l'hégémonie en Allemagne.

Ambitieux, dépourvu de scrupules, et rusé jusqu'au machiavélisme, le jeune prince, tout pétri de culture française (1), saisit la première occasion qui s'offrit d'accroître sa puissance : il s'allia à la France, l'Espagne et la Bavière pour contester, sans raison sérieuse, la dévolution de la succession d'Autriche à Marie-Thérèse de Habsbourg, et s'efforcer de la dépouiller. Il envahit la Silésie. La France, dont la politique à courte vue a tout fait, depuis l'origine, pour la grandeur de la Prusse, entra en guerre pour aider cette mauvaise action. Les Franco-Bavarois firent irruption en haute Autriche et en Bohême. Mais Frédéric (Friedrich II), qui avait ce qu'il désirait, c'est-à-dire la Silésie, retira son épingle du jeu (armistice secret de Klein-Schellendorf, puis *paix séparée de Breslau*). N'ayant plus affaire qu'à la France et à la Bavière, Marie-Thérèse prit l'offensive, et les envahisseurs

(1) Son père le surnommait le « Fransquillon ».

durent battre en retraite. Entre-temps, chaque parti avait noué des alliances, et le conflit devint général. Anglais et Hollandais prenaient fait et cause pour Marie-Thérèse, aussi, pour ne pas perdre la Silésie, Frédéric II rentra-t-il dans la lutte aux côtés de la France. Il remporta quelques brillantes victoires, en particulier celle de *Friedberg* en juin 1745, et, ses positions étant ainsi consolidées, il se retira de nouveau de la coalition (*paix séparée de Dresde*).

La guerre se termina à l'avantage de la France, et la jeune souveraine autrichienne signa le *traité d'Aix-la-Chapelle* (1748), par lequel elle abandonnait la Silésie à la Prusse. La France, qui avait supporté la plus grande partie du poids de la guerre, n'obtenait rien : elle s'était *battue pour le roi de Prusse*.

Par la suite, les jeux assez curieux de la politique des souverains européens, firent que la France voulut faire restituer à l'Autriche par Frédéric II, le territoire silésien. Mais seul contre une coalition des Français, des Autrichiens, des Allemands et des Russes, le Prussien, qui avait seulement l'aide sur mer de l'Angleterre, tint bon (*Guerre de Sept Ans*) et ses adversaires finirent par déposer les armes, lui reconnaissant la possession définitive de la Silésie.

Le premier partage de la Pologne.

Rétabli par les Russes, le roi de Pologne August II, ce Saxon exécuté de ses sujets, s'efforça vainement d'instaurer un régime absolutiste. Les patriotes polonais, qui luttèrent contre la germanisation de leur pays, restaient partisans de Stanislas Leszczynski. C'est lui qui, à la mort d'August II, en 1733, fut proclamé roi, dans l'enthousiasme général. Mais, trois semaines plus tard, les Russes pénétraient en Pologne et, sous la menace de leurs baïonnettes, imposaient l'élection du fils du roi défunt, August III. Stanislas Leszczynski fit appel à la France, dont le Roi, Louis XV, était son propre gendre... La France ne lui envoya que deux mille hommes !

Stanislas, vaincu à *Danzig*, trouva un refuge dans le duché de Lorraine, possession autrichienne que Louis XV contraignit la maison d'Autriche à lui céder (avec cette précision qu'à la mort du roi de Pologne, ce serait le roi de France qui en hériterait... Comme on le voit, son intervention n'était pas ce que l'on peut appeler désintéressée).

La Pologne tomba véritablement en léthargie ; sa culture déclinait peu à peu, supplantée par la culture allemande. Sa situation politique se ressentait d'une constitution par trop anarchique : alors que le roi ne pouvait prendre aucune décision sans le consentement de la Diète, le *veto* d'un seul député était suffisant pour empêcher la Diète de statuer.

A la mort d'August III, l'impératrice de Russie, Catherine II, dirigea des troupes sur Warszawa (Varsovie) et fit élire au trône de Pologne son ancien amant Stanislas-Auguste Poniatowski. Ce à quoi elle ne s'attendait pas, c'est que Stanislas prit le parti des Patriotes polonais, et s'efforça d'accomplir dans son royaume les réformes nécessaires pour lui rendre sa grandeur. Une école militaire fut ouverte, l'administration et les finances réorganisées, et, sur le plan politique, le système du *liberum veto* fut supprimé.

Dans un monde où l'abaissement des voisins était le premier idéal des princes, si ce n'est le seul, ce redressement de la Pologne ne pouvait pas ne pas inquiéter les autres Etats d'Europe orientale. La Russie et la Prusse s'émurent, et Catherine II envoya ses soldats occuper le territoire polonais. Sous la menace de ses armes, les réformes furent abrogées. La Pologne devenait satellite de la Russie.

Ceci ne faisait pas l'affaire de Frédéric II, à qui l'emprise russe sur un royaume voisin du sien portait ombrage. Il proposa cyniquement à la tsarine et à l'impératrice Marie-Thérèse de s'approprier chacun un morceau de territoire polonais. Catherine ne demandait que cela. Marie-Thérèse, au contraire, éprouvait des scrupules de conscience; elle ne tenait point, disait-elle, à perdre l'honneur, non plus que le respect de l'Europe. Elle finit pourtant par céder, sur les instances de son fils, moins attaché qu'elle aux valeurs morales. Frédéric prit pour lui la Poméranie, tandis que Catherine s'appropriait un bon morceau de la Lithuanie, et l'Autriche la Galicie (*traité de Saint-Petersbourg*, 25 juillet 1772). C'était le triomphe de la raison du plus fort.

La rivalité franco-anglaise.

Après le traité d'Utrecht, la France et la Grande-Bretagne vécurent en paix pendant trente ans. Ce fut là le fruit de la politique prudente, pacifique et strictement pragmatique de Sir Robert Walpole, le sceptique ministre du roi d'Angleterre George I^{er}. Etrange roi d'Angleterre, d'ailleurs, que ce George I^{er}. Pur Allemand, il n'avait jamais vécu hors de son Hanovre natal, avant d'être appelé, à plus de cinquante ans, à monter sur le trône de Grande-Bretagne. Il ignorait la langue anglaise et se refusa toujours à l'apprendre. Le Parlement l'avait proclamé roi dans le seul but d'écartier le prétendant légitime, James II, qui était catholique. Il était donc débarqué dans son nouveau royaume, accompagné de tout son harem de maîtresses (il avait répudié sa femme, Sophie-Dorothee, pour adultère avec le Suédois Koenigsmark), et s'était mis à y vivre la grande vie sans s'occuper de gouvernement, puisqu'il ne comprenait même pas la langue de ses ministres. Walpole, Premier Lord de la Trésorerie et Chancelier de l'Echiquier, exerça en fait, pendant vingt et un ans, les fonctions de Premier Ministre (le titre de Premier n'exis-

taut pas encore). Sa politique étrangère consistait à se tenir libre de tout engagement aussi longtemps qu'il le pouvait sans compromettre les intérêts commerciaux du peuple anglais.

On vit même, en 1716, la France et l'Angleterre s'allier entre elles et avec la Hollande et l'Empire pour lutter contre l'Espagne, dont le roi, Philippe V, entendait remettre en cause les stipulations du traité d'Utrecht. Le ministre de Philippe V, le rusé Alberoni, qui était Italien et désirait ardemment chasser les Autrichiens d'Italie, envoya des armées espagnoles envahir la Sardaigne et attaquer la Sicile. Il n'en fallut pas plus pour que la France attaquât l'Espagne par terre, tandis que l'Angleterre envoyait sa flotte détruire la flotte espagnole près des côtes sicyliennes. Philippe V dut demander la paix, et congédia Alberoni.

En 1725, l'Espagne conclut une alliance avec l'Autriche, ce qui provoqua, par réaction, une nouvelle alliance franco-anglaise. Mais la guerre qui menaçait n'éclata pas, grâce à la modération de Walpole, et du ministre français, Mgr Fleury.

Cependant la France ne supportait pas sans impatience la prépondérance anglaise, et commençait à se lasser d'être continuellement, en matière de politique internationale, à la remorque de la diplomatie londonienne. Pour s'affranchir de cette sorte de tutelle, elle conclut une entente avec l'Espagne, en 1729.

Or le développement du commerce maritime français et espagnol inquiétait l'Angleterre. La France développait ses constructions navales, s'installait dans l'Ohio; l'Espagne formait des compagnies de commerce, reprenait en mains le négoce avec l'Amérique du Sud et commençait à venir à bout de la contrebande anglaise. L'opinion publique britannique se dressait contre le pacifisme de Walpole et souhaitait une guerre contre l'Espagne pour éliminer une concurrente qui s'avérait trop dynamique.

Aux termes du traité d'Utrecht, l'Angleterre avait le droit d'envoyer un navire marchand par an dans les colonies espagnoles. Elle en envoyait en fait beaucoup plus, et les garde-côtes espagnols durent resserrer leur contrôle pour veiller au respect des conventions. Il en résulta, naturellement, des incidents, qui furent exploités par les bellicistes, et, en 1739, l'Angleterre engagea une guerre maritime contre l'Espagne. La France soutint l'Espagne et, en 1740, envoya une escadre aux Antilles.

Ce fut en cette même année, 1740, qu'éclata l'affaire de la succession d'Autriche. On vit donc deux graves conflits opposer entre eux les Européens, et la France s'engager à la légère dans l'un et dans l'autre.

Lorsqu'en 1743, les Anglais s'allièrent à l'Autriche contre la France, les deux guerres n'en formèrent plus qu'une, divisant l'Europe en deux camps. Dans le camp anglais: l'Autriche, le Hanovre, la Hollande, la Sardaigne et la Saxe. Dans le camp français: l'Espagne et, par intermittence, la Prusse. Mais après

la paix d'Aix-la-Chapelle, les Anglais, déçus (le traité remettait les colonies et le commerce maritime dans leur situation d'avant la guerre), cherchèrent l'alliance de la Prusse contre la France.

De là un renversement des alliances (1756). L'Autriche profita, en effet, de l'accord anglo-prussien pour obtenir l'alliance de la France contre la Prusse, et l'Europe se trouva de nouveau précipitée dans la guerre. Une agression de Frédéric II contre la Saxe déclencha les hostilités. La Russie prit parti pour les franco-autrichiens. Ce fut la *Guerre de Sept Ans*, où la France fut tirillée entre la guerre sur mer et la guerre continentale, pour le plus grand profit des Anglais qui entreprirent la destruction de l'empire colonial français et la conquête de la maîtrise des mers. Les colons anglais d'Amérique du Nord (ces aventuriers qui avaient massacré sans pitié des milliers de Peaux-Rouges) attaquèrent les possessions françaises du Canada, que Louis XV renonça à secourir, alors que l'Angleterre envoyait d'importants renforts aux agresseurs. En même temps, la guerre se développait aux Antilles, aux Indes, et la flotte anglaise coulait les bateaux français. La France appela l'Espagne à son aide, mais cela n'eut d'autre résultat que de permettre aux Anglais de s'emparer de la Havane et de la Floride.

Sur le continent également, la France subissait un échec complet. La Prusse, d'abord battue, avait été sauvée par l'abandon par les Russes du camp franco-autrichien. C'est qu'en 1762, la couronne de tsar était échuë à un Allemand, Pierre III, malade mental et admirateur éperdu de Frédéric II. Du jour au lendemain, les armées russes avaient reçu l'ordre d'arrêter leur marche sur Berlin. Six mois plus tard, elles se retournaient contre leurs anciens alliés, et, peu après, la France déposait les armes. Abandonnée de tous, Marie-Thérèse ne put que demander la paix elle aussi, et renoncer à rentrer en possession de la Silésie.

Partout vainqueurs, les Anglais obtinrent par le *traité de Paris* (1763) la cession de la majeure partie des territoires français d'Amérique (le Canada, une partie de la Louisiane, et les Antilles à l'exception de la Guadeloupe et de la Martinique) et de l'Inde (sauf cinq comptoirs), ainsi que les établissements français du Sénégal. L'Espagne leur abandonnait la Floride, mais recevait de la France la Louisiane occidentale.

La France devait cependant avoir une revanche vingt ans plus tard : la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, après qu'elle eût aidé les « *insurgents* » dans leur lutte contre le pouvoir anglais.

L'Europe des Lumières.

Les Européens cultivés se rendaient compte que l'état politique de leur continent était contre nature, que les guerres qui

s'y succédaient sans arrêt étaient de l'extravagance, et que le système absolutiste, qui transformait les souverains d'Occident en potentats à la mode orientale, était une insulte à la dignité des millions d'êtres humains asservis. L'exemple de l'Angleterre, libérée de l'arbitraire par la Révolution de 1688, impressionnait fortement le reste de l'Europe. La dynastie de Hanovre laissait, nous l'avons vu, gouverner le « Cabinet » choisi au sein de la majorité parlementaire. Un essai de restauration du pouvoir personnel par George III, échoua lorsque la révolte des colons d'Amérique obligea le souverain à rechercher l'appui du Parlement. Les écrivains anglais, retrouvant les authentiques traditions de l'Europe, allaient répétant que la souveraineté appartient au peuple, et que les gouvernements ont l'obligation de respecter les droits naturels de la personne humaine.

Les conceptions anglaises se répandirent sur le continent et le XVIII^e siècle fut marqué par un effort des esprits pour sortir de la servilité, et pour repenser la société en fonction de la dignité de l'homme.

Le mouvement philosophique.

L'exemple britannique impressionnait fortement les élites françaises et leur donnait à réfléchir. Dans les cafés et les salons, on s'entretenait des institutions anglaises, on commentait les théories de Locke et de Hume. Les progrès de la connaissance scientifique, dus pour une grande part aux travaux de l'Anglais Newton, avaient développé l'esprit critique, et conduisaient les gens instruits à ne se référer qu'aux lumières de leur raison — à laquelle ils faisaient, il faut l'avouer, une confiance quelque peu excessive. Or il n'était pas besoin de beaucoup d'esprit critique pour se rendre compte que les préceptes imposés par les propagandes officielles, et déguisés en préceptes moraux, n'étaient imaginés que pour tenter de justifier, et surtout pour renforcer, l'asservissement des masses à quelques privilégiés. Ce que le fatalisme populaire avait fini par admettre comme des maux inévitables : l'arbitraire du pouvoir (lettres de cachet, raison d'Etat, bon plaisir royal, etc.), l'intolérance, l'inégalité sociale, la corruption, apparaissaient désormais comme des abus auxquels il convenait de mettre fin.

De grands penseurs non conformistes engagèrent la lutte contre les préjugés, s'imaginant un peu naïvement pouvoir reconstruire la société sur des bases rationnelles, mais démasquant avec courage l'hypocrisie officielle. On les appelait les *Philosophes*. Leurs écrits propageaient les idées nouvelles, non seulement dans les milieux éclairés, mais dans les ateliers et les chaumières, jusqu'au fond des provinces les plus reculées.

Le fondateur de la pensée philosophique est un magistrat bordelais, Montesquieu, adversaire résolu du despotisme, qui pré-

conisait à la fois la séparation des pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire, le retour à l'autonomie des provinces et la subordination des Etats à l'intérêt général de l'Europe. Cultivé, ayant beaucoup voyagé, et parlant d'expérience, Montesquieu était profondément européen, et avait conscience que la principale caractéristique du génie de l'Europe avait toujours été un amour de la liberté qui n'existait pas ailleurs.

Le sentiment européen est présent aussi chez les autres penseurs qui le suivirent. Pour Voltaire, ce railleur passionnément épris de justice, l'Europe représentait une unité de civilisation. Sa culture, ses principes moraux (si mal appliqués fussent-ils) lui paraissaient supérieurs à tous autres. De son côté, son frère ennemi, le Suisse Jean-Jacques Rousseau, qui proclamait hautement que le peuple seul est souverain, reprenait un projet établi en 1712 par l'Abbé de Saint-Pierre et réclamait la constitution d'un *gouvernement fédéral européen* qui soumettrait les divers Etats à l'autorité des lois. Inspiré par l'exemple de la Suisse, Rousseau prônait la généralisation du système fédératif et l'octroi aux cités du maximum de souveraineté compatible avec l'intérêt commun. Il déplorait l'uniformisation des goûts et des mœurs qui s'opérait en Europe de son temps, et souhaitait le développement des cultures particulières, ce qui n'est évidemment pas en contradiction avec l'idée de Fédération Européenne — bien au contraire.

Tous ces chefs de file du mouvement philosophique sont des écrivains de langue française, aussi la France acquit-elle, au XVIII^e siècle, un très grand prestige dans le domaine intellectuel. Les idées de ses penseurs se répandaient à travers toute l'Europe, principalement en Allemagne, les livres qu'ils écrivaient étaient lus partout. Au moment même où, par ses guerres absurdes et son désordre intérieur, elle perdait toute influence sur le terrain politique, elle voyait ses philosophes et ses artistes reçus dans toutes les Cours d'Europe et sa langue cultivée dans tous les pays.

Il est vrai qu'il ne tarda pas à se dessiner en Grande-Bretagne et en Allemagne, une réaction contre cette influence jugée excessive (et que, par ailleurs, le plus grand métaphysicien du siècle était un Allemand, Kant), mais il n'en reste pas moins que le rayonnement de la pensée française avait uni toute l'Europe par la culture et par de communes aspirations.

Les philosophes français se préoccupaient surtout de la réorganisation de la Société, et s'interrogeaient moins sur les problèmes métaphysiques que les Anglais et les Allemands, mais ils attachaient une grande importance à la question religieuse. Dans l'ensemble, le mouvement philosophique était anti-religieux, mais il n'était nullement athée. A l'exception de quelques-uns comme Diderot, La Mettrie, Holbach, la plupart des philosophes

(Voltaire, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Condillac, etc.) croyaient en Dieu, le voyaient partout présent dans la Nature, et affirmaient que l'âme humaine est immortelle. Telle était aussi la pensée du plus grand génie européen de la fin du siècle, et du début du suivant, le Rhénan Goethe (1749-1832), qui écrivait : « Reconnaître Dieu en quelque lieu et de quelque manière qu'il se manifeste, voilà la véritable félicité sur la terre ».

Sur le plan économique, les théoriciens du XVIII^e siècle, tels l'Anglais Adam Smith et le Français Turgot, collaborateur de l'Encyclopédie — le futur ministre de Louis XVI — se dressaient contre le dirigisme qui sévissait presque partout, paralysant l'activité, et réclamaient qu'on laissât jouer librement les lois économiques naturelles; c'est la doctrine des *Physiocrates*.

Le « despotisme éclairé ».

L'enthousiasme pour les idées nouvelles gagna un certain nombre d'hommes d'Etat et même de souverains européens, qui entreprirent au nom de la philosophie et de la raison, d'importantes réformes dans leurs Etats. Cette introduction de principes rationalistes dans l'art de gouverner a reçu le nom de « *despotisme éclairé* ». Mais un tel mouvement était trompeur. Les souverains qui se prétendaient disciples des philosophes et attirèrent auprès d'eux Voltaire, Diderot et des économistes, ne se souciaient pas plus que les autres du bien de leurs sujets; ils cherchaient seulement à profiter des doctrines novatrices pour renforcer leur propre puissance.

Le type du « despote éclairé » est le roi de Prusse Frédéric II, l'ami de Voltaire. Il disserte de philosophie, écrit des poèmes en français, et reconnaît la liberté d'opinion religieuse quand elle n'a pas de conséquences politiques. Cela lui vaut d'être l'idole des milieux rationalistes et de se voir toujours louer et approuver, quoi qu'il fasse. Mais toute sa politique est farouchement égoïste et nationaliste, et n'a d'autre objectif que la grandeur de l'Etat prussien. Il améliore l'organisation judiciaire, abolit la torture (mais non les châtements corporels), fait ouvrir des écoles, mais il se garde bien de toucher au servage inhumain dans lequel vivent encore les paysans de son royaume, pour ne pas porter atteinte aux privilèges des gentilshommes propriétaires (les *Junkers*), qui forment les cadres de son armée. Il favorise l'esprit de caste et maintient l'organisation toute militaire de son belliqueux Etat. S'il admet l'idée philosophique de « contrat social », c'est pour en inférer que le prince doit exercer au nom de la société une autorité absolue... Enfin, sa politique extérieure est d'un rare cynisme, et uniquement fondée sur la raison du plus fort.

L'empereur d'Autriche Josef II, fils de Marie-Thérèse, est un représentant plus sincère du despotisme éclairé. Il abolit le servage, proclame l'égalité devant l'impôt, supprime le crime

d'hérésie, et institue la liberté de la presse. Il abolit également la peine de mort et les châtimens corporels. Son Code pénal qui sépare les crimes politiques des crimes de droit commun servira de modèle à celui de Napoléon. Mais il n'en accentue pas moins le fonctionnarisme centralisateur. Il constitue un Etat policier, où le gouvernement régit tout, contrôle tout. Il retire tous leurs pouvoirs aux collectivités locales, et cherche à uniformiser les différentes nations composant ses Etats. Il prétend leur imposer la langue allemande comme langue unique et obligatoire.

En Toscane, Léopold, autre fils de Marie-Thérèse, établit également la liberté devant l'impôt et supprime la peine de mort. Au Danemark, Frédéric VI réalise la réforme agraire, reconnaît la liberté de la presse, et interdit la traite des noirs. En Espagne, Carlos III modernise l'administration, réforme l'Eglise, et applique les théories économiques des physiocrates : il en résulte pour son royaume un renouveau de prospérité, un véritable redressement.

En Russie, la tsarine Catherine II, princesse allemande d'éducation et de culture française, qui s'est emparée du pouvoir en faisant assassiner son mari, Pierre III, est tout imprégnée des doctrines des Philosophes, et fait preuve de bonne volonté pour les mettre en application. Elle réunit en 1767 une *Grande Commission* composée de délégués de la noblesse, des citadins, des paysans de l'Etat, des corps de cosaques, et de l'Administration (mais non des serfs ni du clergé), et lui donne mission de rédiger un nouveau code de lois fondé sur les idées de liberté, d'égalité et de tolérance. Mais elle ne s'est pas rendu compte que les principes politiques affirmés par les penseurs occidentaux sont conçus en fonction des structures sociales de l'Occident et sont inapplicables, pour des raisons à la fois politiques, économiques et psychologiques, à la Russie, dont les problèmes sont autres. Les députés ne parviennent pas à se mettre d'accord, et le Code ne voit jamais le jour.

Instruite par l'expérience, la tsarine renonce au despotisme éclairé et gouverne en autocrate. Malgré ses promesses et ses affirmations de principe, elle ne fait rien pour améliorer le sort des paysans, et, au contraire, étend et aggrave le servage. Cela provoque une grave révolte des paysans de l'Oural qui, conduite par Pougatchev — un déserteur cosaque se prétendant le tsar Pierre III échappé à ses assassins — dure près de trois ans. Catherine opère alors un certain nombre de réformes, mais seulement dans le domaine administratif et judiciaire. Elle confirme les privilèges de la noblesse, et s'efforce d'eupéaniser davantage l'aristocratie.

Dans l'ensemble, le despotisme éclairé se solde par un échec. Les souverains ont fait la preuve qu'ils sont incapables de voir plus loin que leurs intérêts personnels et que la philosophie des lumières n'est pour eux qu'un thème de propagande.

CHAPITRE VII

L'EUROPE ET L'EXPLOSION RÉVOLUTIONNAIRE

En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain.

(Lamartine).

I. — LA REVOLUTION FRANÇAISE

Il a fallu cent ans de méditations et d'élaboration de doctrines pour que l'exemple de la révolution anglaise fut suivi sur le continent. Mais bien avant de se traduire dans les faits, la révolution était dans tous les esprits. Le vieil ordre social européen ne se maintenait plus qu'artificiellement, parce que les monarches disposaient de la force militaire.

La « respectable révolution » de 1688, qui avait été imposée par les faits et s'était accomplie sans effusion de sang, avait ouvert bien des yeux. L'idée de « droit divin » des rois était atteinte dans son principe, et tous les être doués de raison étaient incités à s'interroger sur les fondements de la société et la nature du pouvoir politique. Le XVIII^e siècle est donc, dans toute l'Europe, le siècle de la maturation, de l'approfondissement des idées de liberté et d'égalité. C'est celui de la philosophie des Lumières, de l'*Aufklärung*. Leurs communes préoccupations, leur évolution identique, font prendre plus que jamais conscience aux Européens de leur unité spirituelle. Ils se sentent les membres d'une même vaste République : mais cette République est divisée, contre nature, en Etats souverains qui brident les peuples et les empêchent de réaliser leurs aspirations à une vie plus libre et à l'abolition des inégalités.

Le mécontentement était général. Les élites bourgeoises étaient humiliées d'être traitées avec arrogance et mépris par une

noblesse à laquelle elles se sentaient supérieures par la culture et le caractère. Les paysans gémissaient sous le poids des « droits féodaux ». Les ouvriers, très mal payés, souffraient du chômage consécutif à l'apparition du machinisme; ils étaient durement exploités, travaillant 16 à 18 heures par jour. Le bas clergé s'indignait lui aussi d'être maintenu dans la misère (il ne touchait qu'un traitement de famine, la *portion congrue*) alors que le haut clergé vivait dans le luxe. En France, la noblesse elle-même était mécontente, car elle ne pouvait souffrir de voir les « roturiers » accéder à des fonctions qu'elle estimait lui être réservées par droit de naissance, et devenir ministres du roi ou officiers dans l'armée.

Les hommes de l'époque appelaient donc de tous leurs vœux une *Révolution*, et ils n'hésitaient pas à le dire tout haut. Cet état d'esprit se trouva fortement encouragé par la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, à l'issue d'une guerre engagée pour se faire reconnaître « la position indépendante à laquelle donnent droit les lois de la nature et du Dieu de la nature », au nom de ce grand principe que « tous les hommes sont créés égaux et doués par leur Créateur de droits indéniables, parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ».

Mais une chose était de concevoir la nécessité d'une révolution, une autre de la réaliser. Les monarques avaient à leur disposition des armées permanentes, solidement encadrées par les nobles, et une bureaucratie nombreuse et puissante. Toute tentative d'insurrection — et il y en avait eu beaucoup dans l'histoire de l'Europe — était immédiatement et féroce réprimée. C'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

On ne pouvait attendre des souverains que, sous l'influence des idées nouvelles, ils renoncassent sérieusement à leur pouvoir despotique. Nous avons vu que ceux qui prétendaient s'inspirer des doctrines des philosophes, ne faisaient que donner le change et tromper leur peuple. Pour que la révolution s'opérât, il fallait un concours de circonstances favorables, dont on pouvait se demander s'il se rencontrerait jamais.

Il se rencontra pourtant en France, où se déroulèrent une série d'événements rappelant d'assez près ceux qui, en Angleterre, s'étaient terminés par la déposition et l'exécution de Charles I^{er}...

Or ce n'étaient pas les frontières fictives et arbitraires entre les Etats qui pouvaient empêcher un incendie embrasant la France de s'étendre très vite à toute l'Europe.

La victoire parlementaire.

Dès le règne de Louis XV, le développement des idées libérales avait provoqué des résistances à l'absolutisme royal. Au

cours d'une première crise provoquée en 1752 par une question purement religieuse (l'affaire des billets de confession), tous les Parlements provinciaux s'affirmèrent solidaires du Parlement de Paris, en face du Pouvoir. Ils rappelaient qu'il leur incombait de faire respecter les coutumes du royaume et de contrôler les lois au nom de la nation. Le conflit s'apaisa, mais les principes qui avaient été affirmés à cette occasion se répandirent, et l'opinion se prépara à de nouveaux affrontements.

Le mouvement partit de Bretagne, où le Parlement s'éleva, en 1765, contre la prétention du gouvernement de percevoir un impôt sans l'assentiment des Etats de la province, contrairement aux clauses du Traité d'Union. Le roi réagit avec une brutale arrogance, allant jusqu'à faire jeter en prison le Procureur Général, La Chalotais. Courageusement, les magistrats rennais donnèrent leur démission collective, et les autres Parlements se solidariserent avec eux. Le roi entra en fureur. Il s'agissait de savoir s'il était au-dessus de la loi ou s'il devait s'incliner devant elle. Pour Louis XV, il ne pouvait y avoir de règle supérieure à son bon plaisir. Il exila les membres du Parlement de Paris, et son dévoué ministre, Maupeou, effectua une réforme judiciaire qui avait pour but de transformer les magistrats en instruments dociles du Pouvoir.

Louis XV mourut haï de tous ses sujets. Son successeur, Louis XVI, était, lui, un brave homme faible et naïf, qui pensait de bonne foi, comme son beau-frère Josef II, pouvoir faire le bonheur de ses sujets en régnant en despote éclairé. Il entreprit des réformes libérales : rétablissement des Parlements, abolition de la corvée et aménagement de la fiscalité, suppression des corporations, abrogation des réglementations qui paralysaient l'économie. Ces sages réformes étaient l'œuvre, pour la plupart, d'un excellent ministre, Turgot. Mais elles provoquèrent de vives réactions des privilégiés, auxquels le roi ne sut pas tenir tête.

S'il n'y avait eu que le roi d'un côté, et le peuple de l'autre, l'entente entre eux aurait pu se faire sans trop de difficulté. Mais il existait un troisième parti, celui des nobles, défendant à outrance des privilèges que ne justifiait plus leur fonction sociale. Turgot ne put obtenir de Louis XVI, mal conseillé par son épouse, Marie-Antoinette, les économies qu'il réclamait. Des troubles fomentés par les profiteurs de l'ancien état de choses firent, en outre, échouer sa politique de liberté économique.

Turgot avait travaillé pour le bien du peuple mais soulevé contre lui l'hostilité de la Cour, des privilégiés, des patrons et des spéculateurs. Il n'était même pas soutenu par les Parlements qui s'opposaient à lui par hostilité à l'autorité royale. Louis XVI finit par le renvoyer, pour faire plaisir à Marie-Antoinette. Le rôle de celle-ci a été fort néfaste : non seulement, par manque de sens politique, elle a toujours usé de son influence sur son

mari pour lui faire commettre de graves erreurs, mais encore sa frivolité la faisait détester par le peuple et contribuait à l'impopularité de la monarchie.

L'opinion publique réclamait qu'il fût mis fin à la centralisation, et que les problèmes économiques fussent débattus à l'échelon de la province, dans des assemblées régionales composées de notables au courant des intérêts locaux. Les physiocrates estimaient même indispensable au progrès économique que de semblables assemblées existassent à l'échelon du village. Le peuple s'élevait également contre les prérogatives des « *intendants* », agents du pouvoir central, et demandait qu'on rendit leur liberté d'action aux communautés. Il souhaitait l'extension des attributions des Etats provinciaux et l'élection des administrateurs par les habitants de la Province, au lieu de leur désignation par le pouvoir central.

Le populaire ministre Necker tint compte de ces revendications et, n'agissant qu'avec prudence pour ne pas effrayer ses ennemis, créa une assemblée provinciale dans le Berry en 1778, et une autre en Haute-Guyenne l'année suivante. Mais lorsqu'il suggéra au roi l'extension du système à toute la France, celui-ci — toujours mal conseillé — refusa. Necker démissionna (mai 1781) et l'émotion populaire fut très vive. Il devenait évident que le régime était incapable de se réformer lui-même.

Le roi créa bien, en 1787, des Assemblées municipales, de districts et provinciales, mais elles étaient nommées par lui, n'avaient que des pouvoirs très limités, et étaient soumises à la surveillance des intendants : l'opinion, qui avait espéré une véritable décentralisation, était amèrement déçue. Au découragement, s'ajouta bientôt le manque de pain. A la suite de mauvaises récoltes, en 1787 et 1788, les revendications et les manifestations de colère se multiplièrent. Des émeutes éclatèrent à Paris, dans le Béarn, en Bretagne, dans le Dauphiné.

La tension montait. Mais la révolution n'aurait pu se faire si le roi n'avait été obligé, pour obtenir de l'argent, de réunir les Etats Généraux, comme jadis Charles I^{er} d'Angleterre avait été obligé de réunir le Parlement. Le recours inconsidéré à l'emprunt avait, en effet, épuisé le trésor public. La charge de la dette était considérable, et l'Etat se trouvait au bord de la faillite. Le gouvernement voulait combler le déficit en abolissant l'exemption d'impôt dont jouissaient les hautes classes de la société. S'inspirant de l'exemple de Catherine de Russie et de sa Grande Commission, il avait réuni une *Assemblée de Notables* pour obtenir d'elle la renonciation aux privilèges. Les privilégiés avaient refusé cette renonciation. Le roi n'en avait pas moins pris des édits établissant l'égalité devant l'impôt, mais les Parlements, composés de privilégiés, n'avaient pas voulu enregistrer

ces édits; ils objectaient — non sans raison — que seuls les Etats Généraux avaient qualité pour consentir de nouveaux impôts.

Les Parlements saisissaient toutes les occasions d'adresser au roi des *remontrances*, où ils invoquaient l'égalité primitive et la liberté originelle... et le roi ne trouvait d'autre réponse que de retirer aux Parlements le droit de remontrance. Le peuple, les étudiants, les nobles, se soulevaient, prenant le parti des Parlements.

Louis XVI, qui n'avait plus personne sur qui s'appuyer, dut céder et promettre de réunir ces Etats Généraux que tout le monde réclamait, et qui ne s'étaient pas assemblés depuis 1614. Il décida que le Tiers-Etat, c'est-à-dire, en fait, la bourgeoisie, aurait autant de représentants que les deux autres ordres (clergé et noblesse) réunis. Dans chaque bailliage, chaque ordre eut à rédiger un *cahier de doléances* faisant connaître les revendications du corps électoral.

La plupart des Cahiers du Tiers-Etat demandaient la suppression d'un certain nombre de privilèges seigneuriaux et l'égalité devant l'impôt. Dans les régions où la monarchie s'était engagée à maintenir les institutions et les libertés provinciales, il était également demandé que fussent mieux respectées ces institutions et ces libertés (auxquelles les rois n'avaient pas manqué une occasion de porter atteinte).

La session des Etats Généraux s'ouvrit le 5 mai 1789 et, dès le début, les députés du Tiers et le gouvernement s'affrontèrent. Le 17 juin, les premiers se déclarèrent « *Assemblée Nationale* » et, trois jours plus tard, jurèrent de donner une Constitution au royaume. Le roi voulut annuler les actes de cette assemblée (23 juin), mais dut — comme l'avait fait Charles I^{er} — céder devant l'agitation populaire. Le 9 juillet, l'Assemblée Nationale se proclama *constituante*. Poussé par son entourage, Louis XVI voulut reprendre la situation en mains par un coup de force. Il rassembla des troupes, renvoya le seul ministre populaire, Necker (qui avait été rappelé en août 1788). Mais ces mesures alarmèrent le pays, déjà terrorisé par les exactions des brigands. Le bruit courut que le parti aristocratique allait se servir de ces brigands contre l'Assemblée. A Paris, l'inquiétude entraîna un certain nombre d'échauffourées. Les Parisiens se donnèrent une Municipalité et une Garde Nationale. Le 14, la prise de la prison de la Bastille par des émeutiers provoqua la panique dans les milieux gouvernementaux; le roi capitula, le parti aristocratique s'enfuit à l'étranger, et toute l'Europe salua l'événement comme marquant la fin du despotisme en France.

Dans les provinces, le peuple saisit immédiatement l'occasion de s'affranchir du pouvoir central, chassa les représentants de

l'autorité royale, et se constitua en communes autonomes : c'est ce qu'on appelle la *Révolution municipale*.

Mais beaucoup de gens étaient inquiets. Dans certaines régions du Centre et du Nord, de vagues alarmes, la crainte des brigands, la hantise de la répression engendrèrent de folles paniques : ce fut la « *Grande Peur* ». Les paysans s'armèrent, devinrent menaçants pour la noblesse et la bourgeoisie. Une jacquerie commençait, et l'Assemblée Constituante s'effraya du désordre. C'est alors que nombre de députés libéraux de la noblesse et du clergé proposèrent généreusement de donner satisfaction aux revendications rurales, en abandonnant leurs privilèges de classe, ce qui fut adopté dans l'enthousiasme au cours de la nuit du 4 août. La France donnait un magnifique exemple, en mettant fin, d'un seul élan, à des injustices séculaires, et en instaurant un ordre social plus humain.

L'échec de la Révolution en France.

En s'imaginant que la révolution était faite pour lui, le peuple se faisait, malheureusement, de naïves illusions. Déjà les députés, soucieux de leur propre avenir politique, avaient profité de la nuit du 4 août pour, jouant sur le mot « privilèges » réclamer l'abolition des libertés dont jouissaient certaines villes et certaines provinces. Ils amorçaient ainsi un retour vers le centralisme despotique.

Cette abolition, contraire aux vœux contenus dans beaucoup de Cahiers de doléances, ne fut décidée que sous réserve de ratification par les Etats provinciaux intéressés... mais on « oublia » de réunir ces Etats provinciaux.

Sous l'influence de théoriciens fortunés, qui se gargarisaient de grands mots, les « *Jacobins* », attachés davantage au triomphe de la bourgeoisie qu'à celui des idées libérales, l'Assemblée élabore une Constitution qui trahissait complètement l'esprit de la Révolution. Loin de consacrer l'égalité entre les citoyens, elle assurait le pouvoir à une oligarchie financière. C'est ainsi que le droit de vote était refusé aux citoyens ne disposant pas d'une fortune suffisante. Les droits, proclamés imprescriptibles, de l'Homme, étaient si peu respectés, que l'esclavage était maintenu dans les Colonies, tandis que la grève était interdite, et qu'il n'était pas permis aux ouvriers de former des syndicats.

Le conflit entre les Parlements et le roi, qui était à l'origine du mouvement révolutionnaire, était tranché dans le sens des prétentions royales. Ainsi était-il défendu aux tribunaux de faire des réglements, et interdit aux juges d'apprécier la constitutionnalité des lois. Cette interdiction, qui n'existe pas dans les autres pays, est une monstruosité juridique : elle prive les citoyens de

toutes garanties individuelles contre l'arbitraire d'un Pouvoir, libre de violer la Constitution aussi souvent qu'il lui plaît.

Derrière le verbiage prétentieux des Jacobins, se dissimulaient donc des conceptions foncièrement réactionnaires, et d'après ambitions personnelles. Royaliste et anti-démocratique, la Constitution de 1791 n'accordait de libertés nouvelles que dans la mesure où celles-ci devaient profiter à la bourgeoisie : liberté de la presse, liberté religieuse, droit pour tout possédant de clore sa propriété.

Les Constituants rejetaient les conceptions universalistes, et leur législation s'inspirait, en matière religieuse, de principes nationalistes et xénophobes : ce fut la *Constitution civile du clergé*, qui visait à faire des prêtres de bons serviteurs de l'Etat, payés par lui, et soustraits à l'œcuménisme de l'Eglise.

Il y avait encore plus grave. Le pays était uniformisé, par la création de 83 départements artificiels, semblables à des carcasses sans âme. Les particularismes locaux, conformes à la nature, et nés de la vie elle-même, étaient condamnés. La réalité vivante devait s'effacer devant l'Abstraction. C'est que, pour assurer leur emprise totalitaire sur les âmes comme sur les corps, les nouveaux aspirants au pouvoir venaient d'inventer un dogme : la France, disaient-ils, est une *nation*. On ne s'étonne plus aujourd'hui de cette affirmation qui, pour avoir été inlassablement répétée depuis, pendant près de deux siècles, semble indiscutable ; mais il faut se replacer dans le cadre de l'époque. Personne n'avait jamais pensé que la France pût être une nation, dans le sens où nous entendons ce terme à l'heure actuelle. Le royaume était composé de diverses nations, languedocienne, bretonne, alsacienne, lorraine, dauphinoise, provençale, flamande, etc., qui avaient été réunies à la nation française par des actes de droit public, mais qui restaient des nations distinctes. La France était un *Etat* : un Etat n'est rien d'autre que l'ensemble organique constitué sur un territoire aux limites accidentelles et changeantes, que, sous la monarchie, le souverain considérait comme son bien de famille. Au contraire, la Nation est immuable, puisque, étymologiquement, c'est l'ensemble des individus de même *naissance*.

Certes, les théoriciens de l'absolutisme monarchique s'étaient efforcés de créer une certaine confusion, en prenant l'habitude d'appeler « nation française », « nation autrichienne », « nation polonaise »... les populations qui habitaient à l'intérieur des limites de la France, de l'Autriche, de la Pologne, au moment précis où ils parlaient. Lorsqu'un morceau d'Italie ou d'Allemagne était incorporé à la France, ses habitants devenaient des Français ; lorsqu'un morceau de Pologne passait à la Prusse, ses habitants cessaient, officiellement, d'être des Polonais. La Nation devenait ainsi quelque chose d'abstrait, totalement indépendant des indi-

vidus et des peuples la composant. Mais ceci n'était que du langage des Cours et de la diplomatie. Les personnes elles-mêmes savaient à quelle nation elles appartenaient par nature, et les Polonais devenus sujets du roi de Prusse continuaient à se dire Polonais et non Prussiens, les Lorrains ou les Bretons devenus sujets du roi de France continuaient à se dire Lorrains ou Bretons. De la sorte, quand le roi de France et le roi de Prusse entraient en conflit, les peuples ne s'imaginaient pas que la Nation française s'opposât à la Nation prussienne...

La confusion que le despotisme monarchique n'était pas arrivé à créer, le totalitarisme jacobin parvint à l'imposer, à la faveur d'une ambiguïté de vocabulaire. En effet, quand les théoriciens des idées nouvelles voulaient parler de l'ensemble des sujets, par opposition aux détenteurs du pouvoir, ils ne trouvaient pas de terme mieux approprié que celui de « Nation », qui évoque l'idée de communauté naturelle. Mais comme cette opposition se situait dans le cadre de l'Etat institutionnel, on en était venu à donner un sens nouveau au mot « Nation » : celui de collectivité formée par tous les citoyens vivant au sein d'un même Etat. La Nation, entité humaine, finissait ainsi par se confondre avec l'Etat, accident historique.

Il ne suffisait plus, pour achever le tour de passe-passe, que de confondre avec celles d'Etat et de Nation, l'idée de Patrie. Les doctrinaires n'y manquèrent pas. C'était une duperie, car il est contraire à l'essence même du patriotisme d'être lié à une surface plus ou moins géométrique : chaque homme est, sur cette terre, comme un caillou jeté au milieu d'un lac; autour de lui se forment des ronds qui, sans cesse renaissants, vont en s'élargissant jusqu'à l'infini. Ces cercles concentriques, ces cercles mouvants qui ne connaissent pas de limites, c'est cela le patriotisme. Chacun a le droit d'aimer plus que les autres le sol et les hommes qui lui sont les plus proches, mais en même temps d'étendre son amour à l'ensemble de l'Univers.

La confusion créée par les politiciens, dont elle servait évidemment la soif de pouvoir, était grave de conséquences, car elle conduisait au repliement à l'intérieur des frontières, et à l'agressivité envers tout ce qui est au-delà de ces frontières. C'était une trahison des idées des Philosophes qui tous, pour ainsi dire, rêvaient de la réunification de l'Europe. Nous avons vu que l'Abbé de Saint-Pierre, Leibniz, Rousseau réclamaient la constitution d'une Confédération Européenne, unissant sur un pied d'égalité toutes les petites régions qui devraient rester libres et autonomes sous un gouvernement fédéral. Le même idéal inspirait en Angleterre Bentham (1747-1832) et en Allemagne Kant (1724-1804). Mais ce message des plus grands esprits de l'époque n'avait pas été compris des arrivistes qui se réclamaient d'eux.

Et pourtant les Américains, que l'on savait si bien citer en exemple dans les cercles révolutionnaires, avaient réalisé l'idéal fédéraliste des penseurs, et s'en trouvaient fort bien...

Disciples de Voltaire et de Rousseau en paroles seulement, les riches bourgeois du parti jacobin s'inspiraient, dans leurs actes, des principes de Richelieu.

Le nationalisme agressif.

La Révolution, à l'origine, avait été accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique française, à l'exception de la haute aristocratie, et par les milieux éclairés du reste de l'Europe. En Allemagne, Kant avait applaudi à cet effort pour extirper l'arbitraire. En Angleterre, les partisans du mouvement réformateur avaient été secoués d'émotion par la nuit du 4 août, la « Société de la Révolution de 1688 » de Londres avait, le 4 novembre, adressé une lettre de félicitations à l'Assemblée nationale, et une scission s'était produite au sein du parti whig entre partisans et adversaires de la Révolution française. En Italie, l'espoir s'était fait jour d'une orientation de la politique européenne vers le cosmopolitisme. En Norvège, l'enthousiasme avait gagné non seulement la bourgeoisie, mais également la noblesse. La Pologne s'était donné une nouvelle Constitution (1791). La Suisse s'était laissée entraîner par l'exemple français, et une certaine agitation s'y était manifestée. En Belgique, les choses avaient été beaucoup plus loin : gagnés par la contagion, les Etats de Brabant s'étaient soulevés contre l'Autriche, et la Principauté de Liège contre le Prince-Evêque bavarois; mais leur indépendance ne fut qu'éphémère.

Les belles illusions ne durèrent pas. La voie dans laquelle s'étaient engagés les révolutionnaires français leur aliéna de plus en plus de sympathies, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La Constitution civile du clergé heurta les prêtres, fidèles à la hiérarchie romaine. Ils abandonnèrent la cause de la Révolution, qu'ils avaient jusque-là soutenue avec ardeur, et une fraction importante de la population les suivit. Devant cette opposition, les révolutionnaires, ou « sans-culottes », se montrèrent de plus en plus fanatiques et violents. Le roi voulut s'enfuir, mais fut rattrapé à Varennes, et cette escapade provoqua l'apparition au sein de l'opinion publique française, de tendances républicaines, dont les souverains étrangers s'alarmèrent.

Vis-à-vis des autres nations, l'Assemblée Législative, qui succéda à la Constituante, adopta les conceptions des Jacobins, qui, nous le savons, étaient aux antipodes de l'idéal philosophique de fraternité universelle et de patriotisme européen. Les déclarations des hommes politiques étaient empreintes du nationalisme le plus agressif. Les ambitieux qui s'étaient élevés au pouvoir voulaient bien de la fraternité universelle, mais sous leur propre

gouvernement. Leur chauvinisme les entraînait à n'envisager la paix entre nations que dans une Europe à la tête de laquelle serait la France, et dont la capitale serait Paris. Des exaltés réclamaient la « Guerre sainte », au nom du « patriotisme » et de... la liberté.

A ce moment, l'Assemblée législative se trouvait acculée à de graves difficultés : faillite financière, haines entre partis, lutte sourde avec le roi. La plupart des politiciens, Louis XVI compris, estimaient que la guerre était la seule solution à tous les problèmes. Chacun, en effet, comptait bien qu'elle lui offrirait l'occasion d'assurer son autorité, et de se débarrasser de ses adversaires. Le 20 avril 1792, la France déclara la guerre au nouvel empereur, Franz II, qui manifestait des opinions hostiles à la Révolution.

Les troupes du général Dumouriez envahirent les Pays-Bas. Devant cette agression, la Prusse se rangea aux côtés de l'Autriche, et les armées françaises furent mises en déroute. Les désastres militaires entraînèrent de très sérieux troubles intérieurs. Le 20 juin, des manifestants envahirent les Tuileries, insultèrent le roi et le menacèrent pendant plusieurs heures, parce qu'il avait usé de son droit de veto pour s'opposer à un décret décidant la déportation hors du royaume des prêtres romains. On appelait ainsi les prêtres qui avaient refusé le serment à la Constitution (ils étaient dits également *prêtres réfractaires*).

La Liberté, l'Egalité, la Paix universelle n'étaient plus que des mots. Des mots qui faisaient toujours un bel effet dans les discours et les gazettes, mais auxquels personne ne croyait. Gallicane et oligarchique, la France de la Révolution s'avérait aussi belliciste, aussi intolérante, aussi despotique, que celle de Philippe le Bel, de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV.

Le triomphe du jacobinisme.

Les aristocrates français émigrés se livraient, dans tous les pays étrangers, à une violente propagande antirévolutionnaire. Ils tenaient à leurs privilèges, leurs charges et leurs pensions. Alors qu'ils avaient été les premiers à s'opposer à l'autorité du roi, ils étaient maintenant plus royalistes que lui et, passant outre aux sages exhortations que leur avait adressées Josef II, conspiraient à qui mieux mieux. Les souverains qui leur avaient accordé asile leur refusèrent toute aide militaire et s'efforcèrent de les calmer, jusqu'au moment où se manifestèrent les intentions belliqueuses de l'Assemblée française. La guerre déclarée, les émigrés réussirent à inspirer au généralissime prussien Brunswick, un manifeste très maladroit, menaçant Paris de destruction au cas où la famille royale serait victime de nouveaux sévices. L'indignation des Parisiens accrut leur hostilité à Louis XVI. A l'appel du leader jacobin Robespierre, une insurrection déposa

le roi (10 août 1792), mit en place un gouvernement provisoire, et obligea l'Assemblée à décréter la réunion d'une *Convention nationale*, élue au suffrage universel, qui serait chargée d'établir une nouvelle constitution.

Une persécution fut engagée contre la religion et les « suspects » : ce fut la *première Terreur*, marquée par les horribles *massacres de Septembre* (assassinat dans les prisons parisiennes de 1 200 détenus, parmi lesquels des évêques et des prêtres).

L'armée prussienne avait franchi la frontière et marchait sur Paris. Mais mal soutenue par l'Autriche, minée par la dysenterie, elle se laissa décourager par le premier petit succès français (*Valmy*, 20 septembre 1792).

Les élections à la Convention se firent dans le désordre et la haine, et seule une minorité d'électeurs y prit part. Dans beaucoup de départements, le vote secret avait été aboli. Des fanatiques armés entouraient les bureaux de vote. Elue par 700 000 électeurs (sur une population de 24 millions d'habitants), la Convention se réunit le 21 septembre 1792, vota l'abolition de la royauté, et proclama la République. Mis en jugement, Louis XVI fut guillotiné le 21 janvier suivant.

Avec l'avènement de la République, un jour nouveau semblait se lever sur la France, qui pouvait espérer jouir de la liberté et de la prospérité qu'avaient connues toutes les républiques fédératives d'Europe et d'Amérique. Un des principaux partis qui siégeaient à la Convention, celui des *Girondins* (ainsi appelé parce que plusieurs de ses leaders étaient députés de la Gironde), était assez disposé à s'inspirer de l'exemple des Etats-Unis. Démocrates et libéraux, les Girondins cherchaient à défendre les intérêts provinciaux contre les prétentions parisiennes à une hégémonie aussi tyrannique que chauvine. Malheureusement, en face d'eux se dressait le parti parisien des *Montagnards*, strictement jacobins, farouchement nationalistes et partisans de la dictature. Les conceptions montagnardes se rapprochaient beaucoup de ce qu'on appelle de nos jours le « national-socialisme ». Elles ne tenaient aucun compte de l'homme en tant qu'individu, ni même de la volonté de la majorité, mais seulement de l'intérêt de l'Etat abstrait, auquel était rendu un culte fanatique. Se prétendant seuls détenteurs de l'idéal de liberté, ils entendaient refuser toute liberté à leurs adversaires, considérés comme les adversaires de la liberté...

Après huit mois de luttes, les Montagnards l'emportèrent par un coup de force (2 juin 1793) et firent emprisonner vingt-neuf députés girondins.

Cet attentat contre les représentants du peuple provoqua dans le pays une indignation horrifiée. Les trois quarts des départements se soulevèrent et tentèrent la *Révolution fédéraliste*,

qui pouvait encore sauver la liberté. Mais les Montagnards eurent l'hypocrisie de voter une constitution républicaine et démocratique, assurant une parfaite décentralisation, tout en proclamant, en même temps, que les circonstances empêchaient de la mettre en application.

Ayant ainsi dupé l'opinion, ils nommèrent un *Gouvernement révolutionnaire* agissant par des « Comités », et tout entier dirigé, en fait, par le « Comité de salut public » qui institua une effroyable dictature policière.

La toute-puissance du Comité de salut public fit dans toute la France régner la *Terreur*, et des dizaines de milliers d'exécutions arbitraires provoquèrent l'écœurement du monde entier. Après avoir assassiné la République, les Montagnards voulaient détruire le christianisme et l'idéal fédéraliste.

Sur ce dernier point, leur victoire fut totale. Non seulement ils écrasèrent militairement la Révolution, et instaurèrent une centralisation pire que celle des rois, mais encore ils surent inspirer aux Français, à l'égard du système fédéral qui fait la grandeur des Etats-Unis et la paix de la Suisse, une méfiance étrange, de nature superstitieuse, qui a persisté dans beaucoup de milieux jusqu'à nos jours.

Comme il était à craindre, les excès de la répression rejetèrent dans le camp royaliste un grand nombre de gens qui avaient été jusque-là d'ardents révolutionnaires : non seulement les catholiques décidés à défendre leur foi, mais encore des dizaines de milliers de fédéralistes qui s'étaient insurgés pour défendre la République. Il en résulta de violentes guerres civiles : sécession de la Corse, guerre de Vendée, chouannerie, etc.

Dès la victoire de Valmy, la Convention s'était engagée dans une politique militariste et, continuant la tradition de la monarchie, avait entrepris des conquêtes vers l'est et le sud-est. Le nationalisme naissant posait en principe que la France devait s'étendre, par une sorte de prédestination, sur tout l'antique Diocèse des Gaules.

Indignée des annexions commises, ainsi que des excès sanguinaires de la Terreur, l'Europe tout entière se coalisa contre la France. A l'Autriche et à la Prusse déjà en guerre, vinrent se joindre la Sardaigne, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, les princes allemands et italiens, et la Russie. La levée en masse qui assura à l'armée française la supériorité numérique, et le régime de crainte institué par les commissaires politiques aux armées, permirent à la Convention de tenir tête à tous ses ennemis.

Les Jacobins ne s'entendaient pas entre eux et se disputaient le pouvoir, en s'envoyant les uns les autres à l'échafaud. La victoire finit par échoir à un grand bourgeois austère, fanatique

et orgueilleux, Maximilien Robespierre. De même que la révolution anglaise de 1640 s'était terminée par la dictature sanglante de Cromwell, la révolution française s'achevait par la dictature sanglante de ce Jacobin qui, par bien des côtés, rappelait Cromwell.

Robespierre, qui exerça le pouvoir absolu du 5 avril au 26 juillet 1794, était un sectaire, plus qu'un véritable révolutionnaire. Tête de chat au bout d'un long cou. Bouche fine, air de jeune premier, aux yeux gris bleuté. Sous sa perruque poudrée, et avec son jabot de fine dentelle, cet avocat donnait plutôt l'impression d'un précieux que d'un agitateur. Sa vie privée était irréprochable. Aussi rigide, aussi sévère que Cromwell, c'était lui aussi un puritain.

Il avait été bon royaliste jusqu'au mois de juillet 1791. A ce moment, sentant le vent tourner, il avait compris que son intérêt était de faire profession de foi républicaine. Bien qu'ayant plusieurs fois changé d'opinions, il était toujours profondément convaincu de la justesse de ses idées, et résolu à les faire triompher par la liquidation physique de ses adversaires. Sa pensée n'était jamais originale, il était un homme de parti et s'attachait à défendre ce qu'il estimait l'orthodoxie jacobine. Ses conceptions politiques étaient, au fond, contre-révolutionnaires. Il voulait rétablir l'ordre par la force et souhaitait être suffisamment maître de la situation pour mettre fin à la terreur. Nationaliste et autoritaire, il serait, de nos jours, catalogué d'extrême droite. S'il caressait quelques préoccupations sociales, comme tous les sectateurs modernes du national-socialisme, il n'avait que dédain pour les grands principes de 1789, ces idées, utopiques à ses yeux, d'universalisme, de liberté individuelle, de fédéralisme : il voulait instituer un Etat fort. Sur le plan religieux, il rêvait de se faire proclamer Grand-Prêtre du culte de l'Etre Suprême, et d'adjoindre ainsi à son pouvoir politique quasi illimité, le pouvoir sacerdotal. Sa devise aurait pu être celle du national-socialisme allemand : un seul chef, une seule nation, un seul parti.

L'intérêt de l'Etat étant pour lui la loi suprême, il fit tomber les têtes avec une rage implacable. Mais il avait dépassé la mesure : le peuple commençait à avoir la nausée de l'échafaud, et s'irritait du dirigisme économique, ainsi que du « marché noir » qui en était la conséquence. Appuyée par l'opinion publique, la Convention réussit à mettre Robespierre en état d'arrestation, le 27 juillet 1794 (ou, dans le jargon de l'époque, le 9 thermidor an II). Il fut décapité le jour même.

Libérée du cauchemar, l'opinion publique exigea qu'il soit mis fin au système despotique de gouvernement et à la terreur policière. Mais la Convention se garda bien de mettre en vigueur pour autant la belle Constitution démocratique dont l'application

avait été « différée ». Elle en promulgua une nouvelle, dite de l'An III, qui n'avait aucune prétention à la démocratie.

En apparence, le jacobinisme était vaincu. En réalité, ses conceptions triomphaient. Elles avaient si bien pénétré les esprits, que ni la droite, ni la gauche, ne songeaient plus à les remettre en cause. Le nationalisme belliciste l'emportait définitivement sur l'idéal européen et sur le rêve de paix universelle, le goût de l'autorité sur les aspirations à la liberté, le sectarisme sur l'esprit de tolérance. Le désir d'unité s'était, au mépris des réalités humaines, mué en psychose d'uniformisation (1). L'Etat était littéralement divinisé et le monolithisme de la Nation posé en dogme : un dogme qu'il était interdit de soumettre à la libre critique.

Jalouse de sa souveraineté, la France nouvelle, orgueilleusement juchée sur un édifice d'abstractions, de théories et de systèmes, prétendait imposer au reste du monde ses propres conceptions.

La véritable pensée révolutionnaire était balayée. Héritier de l'impérialisme des Capétiens, le jacobinisme triomphait.

L'échec de la Révolution dans les autres pays d'Europe.

Nous avons vu que la Révolution belge de 1789 était restée sans lendemain. Peu de temps après la proclamation de l'indépendance des « *Etats Belges Unis* », l'Autriche avait reconquis le pays. De même, l'intervention autrichienne avait rendu au Prince-Evêque son autorité sur le Liégeois. En 1794, la Belgique fut entièrement annexée par la France. Les Français y furent, tout d'abord, accueillis en libérateurs, surtout en Wallonie, mais les rigueurs de l'occupation militaire, les persécutions contre l'Eglise, les tracasseries d'une Administration centralisée, la lutte contre la langue flamande, rendirent les occupants odieux à la population. Les paysans se soulevèrent, et les autorités françaises exercèrent une répression impitoyable.

En Pologne, l'adoption de la Constitution du 3 mai, inspirée par la Révolution française, avait mécontenté quelques grands seigneurs. Certains d'entre eux firent appel à l'impératrice de Russie, pour qu'elle intervînt militairement. Catherine, alarmée elle-même par l'évolution polonaise, ne demandait que cela. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, n'osa pas appeler les masses paysannes à la résistance, et se contenta d'opposer à l'envahisseur une petite armée mal préparée qui, malgré de brillants faits

(1) Au point que l'on vit la Convention déclarer la « guerre aux patois » (*sic*), en entendant sous ce terme des langues (basque, breton, etc.) beaucoup plus anciennes que les français !

d'armes, dut battre en retraite. Les Russes entrèrent à Varsovie en juillet 1792. La Prusse se préoccupa d'avoir sa part du gâteau et signa avec la tsarine, le 23 janvier 1793, un nouveau partage de la Pologne. Le malheureux Stanislas-Auguste ne conserva même pas la moitié de son royaume.

La conscience nationale s'éveilla alors chez les Polonais. Ils implorèrent le secours de la France, mais se heurtèrent à un refus. Malgré cela, ils se soulevèrent, en mars 1794, à la fois contre l'occupant russe et contre le régime monarchique. Le chef de l'insurrection était le général Kosciuszko, qui se fit reconnaître comme dictateur, et commença par affranchir les paysans du servage. Dès les premiers combats, les révoltés furent partout victorieux et les Russes furent mis en déroute; mais alors le roi de Prusse, Friedrich-Wilhelm II, retira ses troupes du front français et les jeta contre l'armée de Kosciuszko. Les Polonais subirent de ce fait plusieurs graves échecs, et les Russes massacrèrent sauvagement des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Le 25 novembre 1795, la tsarine Catherine imposa le partage de ce qui restait de Pologne entre la Prusse, l'Autriche et elle-même. Le royaume de Pologne avait cessé d'exister.

L'aide que la Convention avait refusée à la révolution polonaise, le régime qui lui succéda en France, celui du *Directoire*, issu de la Constitution de l'An III, allait tout de même l'accorder à un autre peuple martyr, celui d'Irlande. Pendant tout le XVIII^e siècle, l'Irlande avait été maintenue par l'Angleterre dans un état de misère et d'oppression absolument inhumain. Les catholiques étaient persécutés avec cruauté, et spoliés. Les protestants eux-mêmes finirent par se joindre à eux pour résister à cette tyrannie dont les horreurs dépassent l'imagination. Ils parvinrent à obtenir un Parlement indépendant.

La Révolution française, menée, à l'origine, au nom de la liberté et de l'égalité, souleva d'enthousiasme et d'espoir la nation irlandaise. Un jeune protestant, Wolfe Tone, fonda la Société des Irlandais Unis, qui appela la nation à la révolte. Wolfe Tone demanda l'aide de la France, et le Directoire finit par se laisser convaincre. Il organisa un corps expéditionnaire, dont le commandement fut confié au général Hoche. Quarante vaisseaux quittèrent Brest le 15 décembre 1796. Malheureusement, celui du commandant en chef fut séparé des autres par la tempête, et les troupes n'osèrent pas débarquer sans leur général. En représailles, les Anglais se livrèrent sur les Irlandais à de telles atrocités, qu'un soulèvement général éclata en mai 1798. La France envoya à deux reprises des renforts aux insurgés. La première fois, un millier de soldats commandés par le général Humbert débarquèrent à Killala, remportèrent de belles victoires sur un ennemi très supérieur en nombre, mais furent finalement battus par l'Anglais Cornwallis. La seconde fois, la flotte de

débarquement fut détruite par une escadre anglaise, et Wolfe Tone lui-même fut capturé au cours du combat. Les soldats anglais se livrèrent à travers toute l'Irlande à une répression indigne d'être civilisés, massacrant et torturant les habitants. Le Parlement fut supprimé, et un acte d'Union, du 1^{er} janvier 1801, décida que l'Angleterre et l'Irlande ne formeraient plus qu'un seul royaume.

L'expansion française en Europe.

L'Assemblée Constituante avait proclamé généreusement : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre en vue de faire des conquêtes »... Nous avons vu que cette belle résolution n'avait pas eu de suite. Les gouvernements issus de la Révolution s'étaient lancés à corps perdu dans une politique d'agressions qui n'avait rien à envier à celle de Louis XIV. Le système de la *conscription*, qui mettait à la disposition des chefs de guerre un personnel abondant et gratuit, et leur permettait de substituer à la stratégie traditionnelle les attaques de masse, assura aux armées révolutionnaires une supériorité écrasante sur toutes les autres. Les gouvernants s'efforcèrent donc avec avidité d'agrandir le territoire sur lequel s'exerçait leur autorité, et de l'entourer de républiques satellites, où le pouvoir était confié à une poignée de « collaborateurs » soutenus par l'armée française. Les dirigeants de ces républiques imposaient à leurs compatriotes un régime identique à celui de la France, persécutaient la religion, et facilitaient aux troupes d'occupation les réquisitions et les spoliations. C'est ainsi que la France et la Révolution, qui avaient, au début, la sympathie des peuples d'Europe, furent bientôt exécrées.

Cette politique impérialiste avait débuté en 1792. Dès cette année-là, la France annexa la Savoie, le comté de Nice et la Belgique. Chassée de ces territoires en 1793, elle les reprit en 1794 et y ajouta la Hollande, qu'elle constitua en *République batave*, et les électors de Trèves et de Cologne. Puis elle enleva à l'Espagne sa colonie de Saint-Domingue. En 1796, le Directoire envoya trois armées marcher sur Vienne. La première, commandée par Jourdan, devait passer par la Bohême, et la seconde, sous les ordres de Moreau, traverser la Bavière. Toutes deux furent repoussées par l'archiduc Karl. La troisième, moins importante, confiée à Napoleone Buonaparte, devait opérer en Italie une simple diversion. Mais elle remporta assez de victoires pour faire capituler l'Autriche qui, au traité de *Campo-Formio* (octobre 1797), abandonna à la France les Pays-Bas et le Milanais. Avec le Milanais, une partie de la république de Venise, et une partie des Etats pontificaux, Buonaparte constitua la *République cisalpine*.

Ayant atteint le Rhin et les Alpes, et prolongée par ses deux républiques satellites, la France se sentait assez forte pour

accroître ses prétentions. En 1798, le Directoire, rompant brusquement la paix acquise depuis peu, s'empara de la Suisse, où il fonda la *République helvétique*, des Etats pontificaux, où il créa la *République romaine*, de Mulhouse, Montbéliard, Genève, puis du Piémont et du royaume de Naples.

Mais c'en était trop, l'Europe s'alarmait de ces agressions incessantes. Une nouvelle coalition générale infligea aux armées françaises, en 1799, des défaites sur tous les fronts.

Entre-temps, le général Buonaparte était parti conquérir l'Egypte. A l'annonce des défaites françaises en Europe, il abandonna ses troupes et, sans en avoir reçu l'ordre, rentra précipitamment à Paris.

II. — L'HEGEMONIE NAPOLEONNIENNE

Sous le régime du Directoire, la France était livrée aux pronunciamientos. Son système politique était sans consistance, et à la merci des coups de force des factions. Aussi les complots et les putschs des royalistes alternaient-ils avec ceux des jacobins. Buonaparte, qui avait déjà été appelé, le 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), à fournir l'appui de ses troupes à un coup de force jacobin, était bien décidé, en désertant le front d'Egypte, à en réaliser un, cette fois, à son propre profit. Ce fut le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui aboutit à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, la Constitution de l'An VIII, dans laquelle le Parlement n'avait pratiquement plus aucun pouvoir. Buonaparte, nommé Premier Consul, était le maître absolu.

Napoleone Buonaparte.

Le nouveau dictateur était un petit homme autoritaire et égoïste, sujet à de violentes colères, mais extraordinaire entraîneur d'hommes. Il était noble, les Buonaparte appartenaient à la vieille aristocratie italienne émigrée en Corse à la suite d'une révolution locale (1), et remplissaient la charge seigneuriale de podestats d'Ajaccio.

La France a été faite en grande partie par des étrangers qui, n'ayant pas de préjugés, pouvaient la concevoir d'une façon neuve : César, Charlemagne, Clovis, Concini (dont Richelieu était l'élève), Mazarin... Napoleone Buonaparte était, lui aussi, un

(1) Ils avaient été souverains de Treviso, mais Napoleone ne voulait pas que cela se sût, estimant plus glorieux d'être le premier de sa race à porter la couronne...

étranger. Certes, au moment de sa naissance, la Corse venait d'être annexée par la France, mais les Buonaparte n'admettaient pas cette annexion. Pour eux, la seule patrie était la Corse, et le père de Napoleone avait lutté farouchement pour son indépendance. Sa mère, Lætitia, aussi. Lors même qu'elle attendait la naissance de l'enfant, elle avait suivi son mari, à cheval, dans ses expéditions contre les troupes françaises. C'est dire que le jeune Napoleone avait été élevé dans la haine de la France. S'il était entré dans l'armée, c'était avec l'espoir d'arracher un jour son île à la domination française. Etrange officier, il s'absentait souvent de son corps pour revenir s'occuper des affaires corses. Mais lorsqu'en 1793 le chef du mouvement séparatiste, Pascal Paoli, avait livré l'île aux Anglais, il avait compris qu'il n'avait plus aucune chance de pouvoir jouer un rôle de premier plan dans son pays, et il s'était avisé que la France offrait un champ bien plus vaste à ses ambitions.

Il retira alors quelques lettres à son nom, pour le franciser, et se fit appeler Napoléon Bonaparte. Bien qu'adepte des idées de Jean-Jacques Rousseau, il se proclama ardent Montagnard, puisque la Montagne était alors au pouvoir et distribuait titres et honneurs. Pour se faire remarquer des puissants du jour, il publia un libelle bien dans leur goût, intitulé « Le Souper de Beaucaire », qui lui valut son grade de général.

Attiré par les fastes de l'Orient, cet aventurier de génie rêva un moment de se faire confier une mission en Turquie : il se serait très bien vu général en chef de l'armée ottomane, et il lui aurait été indifférent d'adopter pour cela la religion musulmane. Mais on lui confia à ce moment le commandement de l'armée d'Italie. C'était l'occasion de faire montre de ses capacités de stratège, il revint couvert de gloire et, toujours fasciné par le mirage oriental, obtint qu'on l'envoyât en Egypte avec un corps expéditionnaire. Il rêvait de marcher sur les traces d'Alexandre le Grand... Mais il ne laissa pas échapper l'occasion de s'emparer du pouvoir à Paris. N'était-ce pas la plus belle revanche sur le pays auquel il reprochait d'avoir annexé le sien, que de le soumettre à sa propre domination ? Il avait à se payer de beaucoup d'humiliations, et en particulier de toutes celles qu'il avait endurées à l'école militaire de Brienne.

Lorsqu'il se fut fait décerner le titre très romain de Premier Consul, il redressa la situation militaire de la France et en reprit la politique de conquêtes. Il dirigea une expédition en Italie, où il battit les Autrichiens à *Marengo* (juin 1800). En Allemagne, Moreau remporta la victoire de *Hohenlinden*, et l'empereur Franz II fut contraint de signer le *traité de Lunéville* (février 1801), abandonnant à la France toute la rive gauche du Rhin.

L'Angleterre qui, en 1798, avait détruit la flotte française à *Aboukir*, qui avait enlevé la plupart des colonies françaises, et,

en 1801, battu la France en Egypte, commençait à être lasse de la guerre. Elle y mit fin par le *traité d'Amiens* (1802), en restituant les territoires conquis. C'était pour elle une grave défaite diplomatique, mais elle avait besoin de reprendre souffle, à n'importe quel prix. Bonaparte mit à profit l'euphorie provoquée par la paix pour se faire, par voie de référendum, nommer Consul à vie.

En réalité, pour lui, soldat de métier, la paix ne pouvait pas être un but, mais seulement une tactique. Moins de six mois après le traité d'Amiens, il prononçait l'annexion du Piémont.

Il commence dès ce moment à faire preuve de préoccupations dépassant le cadre français. Il impose ses vues en Italie et en Allemagne, où il remodèle la carte politique en faisant absorber les petites principautés trop dévouées à l'Autriche, par certains Etats alliés (Wurtemberg, Bayern), qu'il s'attache ainsi comme clients. Il étend également sa domination en Amérique, réoccupant Saint-Domingue, rachetant la Louisiane à l'Espagne, et négociant l'achat de la Floride. Il envoie des missions à travers tout l'Orient, et jusqu'en Australie. Alors, l'Angleterre s'émeut. Elle adresse au « Consul à vie » un ultimatum qui rouvre les hostilités.

En mai 1804, Bonaparte prend prétexte de complots contre sa personne pour faire adopter une nouvelle Constitution, qui fait de lui l'*Empereur des Français*, sous le nom de Napoléon I^{er}. Soumise à plébiscite, cette Constitution est ratifiée par le peuple à la quasi-unanimité — ainsi qu'il est de règle quand des autorités constituées soumettent une question, quelle qu'elle soit, au référendum populaire en indiquant dans quel sens elles souhaitent la voir tranchée.

Napoléon se fit sacrer à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804. La Révolution n'avait donc aboli la royauté que pour lui substituer une monarchie encore plus absolue, où le souverain était « plus que roi »... Une fois de plus le goût de l'ordre et de la grandeur l'emportait chez les Français sur les aspirations à la liberté et à la paix.

L'empereur Napoléon.

Napoléon avait réussi, grâce à son prestige de général victorieux, ce que Robespierre n'avait pu faire : la restauration de l'ordre monarchique au nom de la République. Comme Robespierre, Napoléon a pris le pouvoir parce que jacobin, et a eu ensuite les Jacobins pour adversaires. C'est que le jacobinisme est de nature paradoxale : il est une conception tyrannique de la liberté, un républicanisme trop intransigeant pour pouvoir se réaliser dans le cadre d'institutions républicaines. Sous la République, il tend nécessairement vers la dictature, mais, lorsqu'il lui a ouvert les portes, il est de sa logique interne qu'il lutte

contre elle au nom de la liberté. Napoléon était l'homme des Jacobins, et l'incarnation du jacobinisme; mais il confiait à ses intimes sa conviction que les Français ne sont pas faits pour un régime de liberté, que c'est une chimère dont ils sont engoués, mais à laquelle ils ne peuvent s'attacher longtemps.

Pour lui, cependant, le trône de France n'était pas un but, ce n'était que le tremplin pour la réalisation de plus vastes desseins. Il rêvait d'édifier, comme Alexandre et Gengis Khan, un immense Empire. De cet Empire, l'Europe devait être le centre, mais l'Europe que le conquérant voulait construire n'était pas l'Europe vivante, reposant sur un long passé, et riche d'un magnifique patrimoine de traditions et de cultures, c'était une Europe artificielle, abstraite et conventionnelle, une Europe géométrique, unifiée selon les principes jacobins, centralisée à outrance pour être mieux soumise, régie par une législation uniforme, et divisée administrativement selon les seules commodités de la bureaucratie.

En attendant, l'Empereur mit en pratique ses conceptions sur le plan français. Il organisa militairement l'administration, par l'institution d'une hiérarchie de préfets et de sous-préfets, étroitement soumis au pouvoir central. Jamais les rois, même au temps de l'absolutisme, n'avaient osé aller aussi loin. Il fit de la France une nation d'administrés. Les citoyens se soumièrent aux fonctionnaires et, surveillés par une police puissante, admirèrent d'être, de leur naissance à leur mort, contrôlés, enregistrés, immatriculés, dirigés et pensionnés par une bureaucratie innombrable et impersonnelle, appliquant des règlements. Même l'instruction publique était militarisée.

Menacée d'être soumise tout entière à ce despotisme et à cette uniformisation, l'Europe réagit. Dès 1805, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Suède et le royaume de Naples unirent leurs forces contre Napoléon. Celui-ci rassembla une vaste armée d'invasion pour tenter un débarquement en Angleterre, mais l'escadre qui devait la protéger fut détruite par l'amiral anglais Nelson à *Trafalgar*, le 21 octobre 1805.

Sur terre, par contre, Napoléon, vainqueur à *Ulm* et à *Austerlitz* (2 décembre 1805), étendit encore son influence en Allemagne et en Italie, et démantela le Saint Empire romain germanique, cette vieille institution qui avait près de neuf siècles d'existence. Il créa une « *Confédération du Rhin* », dont il s'institua protecteur, tandis que l'Empereur, Franz II, était contraint de renoncer à son titre prééminent, pour se contenter de celui d'*Empereur d'Autriche*, sous le nom de Franz I^{er}. Il n'y avait donc plus, en Europe, un Empereur unique, et au-dessous de lui des rois, mais plusieurs Empires...

Napoléon et l'Europe.

En obligeant l'Autriche à se replier sur elle-même, Napoléon provoquait l'apparition d'une conscience nationale autrichienne, qui n'avait jamais existé jusque-là. Ainsi la politique extérieure de la France révolutionnaire et impériale ouvrait-elle, par réaction, l'ère des nationalismes.

Contre l'Angleterre, Napoléon, à qui la maîtrise des mers échappait, eut recours au blocus, dit « *Blocus continental* », mais les résultats ne répondirent pas à son attente, et furent économiquement aussi désastreux pour les peuples continentaux que pour les Anglais.

La Prusse, à qui, en récompense de sa neutralité dans le conflit, Napoléon avait attribué la province de Hanovre, finit par s'inquiéter à son tour de la mainmise de la France sur l'Allemagne. Elle s'allia alors à la Russie et à la Grande-Bretagne pour exiger l'évacuation du sol allemand par les troupes impériales (octobre 1806). Mais Napoléon marcha à la rencontre de l'armée prussienne, et la battit à *Iéna* et à *Auerstedt*, puis il entra en campagne contre les Russes en Pologne et, après avoir fait supporter à ses soldats d'atroces souffrances dans la boue et la neige, triompha finalement à *Friedland*, en juin 1807. Le tsar Alexandre I^{er} signa avec lui la *paix de Tilsit*, qui démembrait la Prusse et ressuscitait partiellement la Pologne, sous la forme de *Grand-Duché de Varsovie*.

Quand il eut annexé la Poméranie et les ports de Hamburg, Bremen et Lübeck, et rattaché la Hollande à la France, Napoléon envoya une armée envahir le Portugal, puis il se mit en tête de conquérir l'Espagne, bien qu'elle fût son alliée.

Il profita d'un mouvement révolutionnaire qui avait éclaté dans le pays et avait obligé le roi, Carlos IV, à abdiquer en faveur de son fils Fernando, pour intervenir militairement. Sous prétexte de soutenir Carlos et de rétablir l'ordre, ses soldats se livrèrent aux pires atrocités à Madrid. En même temps, l'Empereur invitait la famille royale à Bayonne, où, manifestant une curieuse conception de l'hospitalité, il obligea Fernando à renoncer au trône en sa faveur. Il attribua à son frère Joseph la couronne obtenue de cette manière peu loyale, mais le peuple espagnol, peuple fier dont il mésestimait le courage, n'accepta pas ce nouveau roi. Il se souleva et mena contre l'occupant français une guérilla acharnée, qui dura six ans. Cette guérilla fut marquée dès le début par un brillant succès des insurgés d'Andalousie à *Bailen*. Le roi Joseph s'enfuit de Madrid. Napoléon l'y rétablit mais ne put venir à bout de l'hostilité de la population. Au cours de la longue et impitoyable lutte qui ensanglanta le pays, le général anglais

Wellington vint au secours de la Résistance espagnole et se couvrit de gloire.

Le vent commençait à tourner pour Napoléon. La victoire de Bâlen avait ranimé l'espoir de toute l'Europe. Sentant qu'il fallait resserrer les liens avec ses alliés, l'Empereur réunit à Erfurt une sorte de congrès auquel participèrent les princes allemands et le tsar de Russie... mais il n'en obtint rien. L'Autriche en profita pour reprendre la guerre, et Napoléon n'en vint pas à bout aussi facilement que lors des précédentes campagnes. Néanmoins, les Autrichiens, finalement battus à *Wagram*, demandèrent l'armistice et cédèrent à leur vainqueur les provinces illyriennes.

C'est alors que Franz I^{er} d'Autriche prit pour ministre des affaires étrangères le prince de Metternich, auparavant ambassadeur à Paris. Homme d'ancien régime, imbu de principes conservateurs, Metternich était partisan d'une union européenne, mais dans le respect des vieilles monarchies, il n'oubliait jamais les intérêts de la Maison d'Autriche. C'était un homme d'Etat habile, qui suivait avec compétence les règles de la politique classique, mais il ne se rendait pas compte que les temps étaient changés, que les principes sur lesquels il s'appuyait étaient dépassés.

Hostile à Napoléon, mais plein de méfiance à l'égard du mouvement national allemand, Metternich estimait que ce qui importait avant tout était le maintien de l'équilibre européen. Pour faire naître la brouille entre la France et la Russie, il eut l'idée, sous prétexte de réconciliation, de faire épouser à Napoléon la fille de son propre souverain, Marie-Louise d'Autriche (1810).

L'Europe napoléonienne.

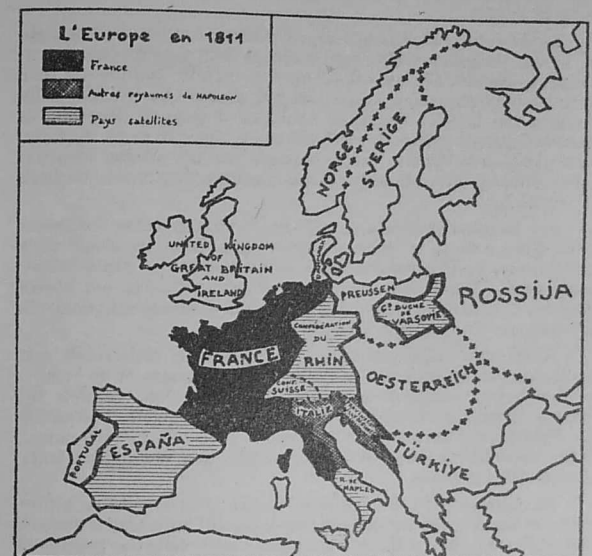
A cette époque, l'autorité de Napoléon I^{er} s'étend sur plus de la moitié de l'Europe. La France proprement dite a atteint la plus grande extension qu'elle ait jamais connue au cours de son histoire : les habitants de Hambourg, d'Amsterdam, de Turin, de Rome, sont des Français, des Français que rien ne distingue de ceux de Paris et de Strasbourg. Tous n'ont qu'une même patrie, la France, et leurs enfants servent (de gré ou de force) dans la même armée. La France comprend 130 départements, administrés par 130 préfets (1).

Napoléon est, en outre, personnellement, roi d'Italie et souverain des Provinces illyriennes. Il a remplacé (au nom du jacobinisme) les Républiques voisines par des monarchies, et distribué un certain nombre de couronnes à des membres de sa famille, auxquels il a bien précisé qu'ils ne sont pas rois par la

(1) Il y a, par exemple, le département des Bouches-de-l'Elbe, chef-lieu Hambourg, et le département de Dalmatie, chef-lieu Zara.

grâce de Dieu, mais par sa grâce à lui et que leurs premiers devoirs sont envers lui, les seconds envers la France, les intérêts de leurs peuples ne venant qu'ensuite.

D'autres Etats, comme la Confédération suisse et le Grand-Duché de Varsovie, sont des satellites, des Etats vassaux, dont les gouvernements suivent fidèlement les directives de Paris, et fournissent des troupes à la Grande Armée impériale.



Partout a été introduit le Code civil, œuvre des juristes napoléoniens. Mais il faut porter au crédit de l'Empereur le fait que, dans tous les pays sur lesquels s'étend son pouvoir, les privilèges sont abolis, le servage supprimé, la tolérance instaurée en matière religieuse (ce qui n'empêche que Napoléon s'est aliéné la sympathie des catholiques en raison de son attitude indigne à l'égard du pape Pie VII, qu'il a été jusqu'à sequestrer; il a d'ailleurs été excommunié en 1809). Partout, par contre, la liberté de la presse a été supprimée, et les citoyens sont surveillés par une police nombreuse et puissante. A la servitude féodale s'est substitué l'esclavage politique.

Comme le prévoyait Metternich, l'alliance dynastique entre Napoléon et la Maison d'Autriche ne laissait pas d'inquiéter le Tsar, qui, par ailleurs, craignait que l'existence d'un Grand-Duché de Varsovie ne préludât à la reconnaissance de l'indépendance polonaise. Sa mauvaise humeur à l'encontre du souverain français fit que, devant les conséquences ruineuses pour l'aristocratie russe, du Blocus continental, il n'hésita pas à rouvrir ses ports aux marchandises anglaises. Napoléon se prépara à aller lui faire la guerre.

Le 24 juin 1812, l'armée napoléonienne, composée de soldats de toutes les nations d'Europe, dont un tiers de Français, envahissait la Russie. Les Russes eurent recours à la tactique qui leur avait si bien réussi un siècle plus tôt contre Charles XII, celle de la terre brûlée. Parvenue inutilement jusqu'à Moscou, la Grande Armée, privée de ravitaillement, dut battre en retraite. Aux prises avec l'hiver russe, harcelée par un ennemi insaisissable, elle fut presque entièrement anéantie par le fer, la faim et le froid.

Les peuples opprimés virent dans la victoire russe l'occasion de se libérer de la tyrannie napoléonienne. Dans un grand élan patriotique, la Prusse, entraînée par ses élites — philosophes, intellectuels, étudiants, officiers — et galvanisée par ses poètes dont les chants appelaient à la *guerre de la délivrance*, se souleva, et repoussa les Français à l'ouest de l'Elbe.

Après une vaine tentative de médiation de Metternich, qui proposait l'évacuation par la France de l'Allemagne et de l'Italie, se forma une coalition générale contre Napoléon. Celui-ci fut battu à *Leipzig*, à l'issue d'une grande bataille, appelée la *Bataille des Nations*, qui dura du 16 au 18 octobre 1813 et fit 120 000 morts. Il fut pourchassé jusqu'en France, tandis que Wellington franchissait les Pyrénées.

En janvier 1814, le territoire français était envahi de toutes parts, et les troupes napoléoniennes battaient en retraite. Metternich s'efforça, par d'ultimes négociations sur la base des frontières de 1792, de sauver l'Empereur, gendre d'un Habsbourg, et d'assurer par la même occasion le rétablissement de l'équilibre européen, mais Napoléon s'obstinait à ne rien vouloir céder. Il continuait des combats désespérés. Ce furent finalement, lorsque l'ennemi se fût emparé de Paris, ses propres généraux qui l'obligèrent à abdiquer (6 avril 1814). Il se vit concéder un tout petit royaume, l'île d'Elbe, en Méditerranée, tandis qu'un Bourbon, Louis XVIII, était remis sur le trône de France.

La France fut amputée de près du tiers de ses départements, et un congrès fut réuni à Vienne pour décider de la reconstruction, sur de nouvelles bases, de l'Europe dont toutes les structures avaient été bouleversées par Napoléon.

CHAPITRE VIII

L'EUROPE DES NATIONALISMES

Le sentiment national est en raison inverse de l'extension de l'Etat. A mesure que celui-ci s'incorpore de nouveaux territoires, il y a dénaturation progressive. Là sera une des causes de la dissolution de l'Etat.

... La Nation française actuelle se compose d'au moins vingt nations distinctes, et dont le caractère, observé dans le peuple et chez les paysans, est encore fortement tranché.

(Proudhon).

I. — LA NAISSANCE DES NATIONALISMES

La France avait fait la Révolution à partir de l'idée que tout pouvoir émane de la Nation, et ses conquêtes avaient répandu cette idée à travers l'Europe, où elle avait été partout accueillie avec enthousiasme. Mais lorsque la Convention, le Directoire, puis l'Empire, eurent fait peser sur eux un joug vite odieux, les peuples conquis comprirent qu'ils n'appartenaient pas, eux, à cette Nation dont la tête était à Paris. Ils comprirent qu'ils constituaient eux-mêmes autant de nations distinctes. Et c'est au nom de leurs droits nationaux qu'ils se dressèrent contre le tyran commun.

Il était, il faut le dire, assez étrange qu'après avoir éveillé les autres peuples européens aux idées de liberté et d'égalité, la France leur imposât des armées d'occupation et des administrations qui muselaient la presse, brimaient la religion, refusaient toute liberté civile, réquisitionnaient, levaient des impôts,

embrigadaient la jeunesse, et assuraient la suprématie politique et économique des Français.

Le plus grave était encore les blessures infligées aux amours-propres nationaux. C'est parce qu'on le traitait comme un peuple conquis, et qu'on voulait lui imposer, de l'extérieur, un roi étranger qu'il n'avait pas choisi, que le peuple espagnol se dressa tout entier. Et si l'on vit se développer chez les Rhénans le sentiment germanique, c'est parce qu'on prétendait sottement les contraindre à parler français.

Ainsi la résistance à l'hégémonie française se fondait-elle sur les principes révolutionnaires français, et sur les droits des nations au respect et à l'indépendance. La coalition de 1813 fut une ligue de peuples et non une alliance de souverains, et c'est fort justement que la bataille de Leipzig fut appelée la « Bataille des Nations ».

Le résultat fut que, désormais, les collectivités nationales prétendaient être érigées en Etats. C'était déjà, avant la Révolution, la théorie du philosophe allemand Herder, et ce fut celle de Fichte dans ses fameux « Discours à la nation allemande » (1807).

Mais si l'idée même d'Etat-nation fut adoptée partout, la création pratique des Etats de caractère national soulevait des problèmes réellement insolubles. D'une part, dans bien des régions coexistaient des peuples de race et de langues différentes, d'autre part et surtout, les gouvernants des grandes puissances issues des contingences historiques, comme la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, etc., n'entendaient pas abandonner quoi que ce fût de leur autorité, et soutenaient contre l'évidence que leurs Etats étaient en même temps des nations. Pour le faire admettre, ils disposaient de la toute puissance de la police.

Metternich, toujours soucieux d'équilibre européen, ne se laissait pas influencer par les théories nationalistes, et ne songeait qu'à découper le territoire européen de telle manière que ni la Russie, ni la Prusse, ne devinssent trop puissantes.

L'éveil des nationalités était d'ailleurs à double sens. Tandis que de petites communautés ethniques prenaient conscience d'être des étrangères au sein des grands Etats qui les avaient englobées, d'autres collectivités au particularisme moins accusé mais ayant une existence institutionnelle, s'avisèrent des caractères qu'elles possédaient en commun avec d'autres et s'affirmaient comme simples parties d'un plus vaste ensemble ethnique. Les habitants des nombreux petits Etats germaniques avaient désormais le sentiment de former, malgré leurs dissemblances, une nation allemande, et aspiraient à l'unité de l'Allemagne. La même idée nationale se faisait jour en Italie. A l'inverse, les Hongrois, les Tchèques, sujets de l'Autriche, avaient pris nettement conscience d'être des nations distinctes.

Pensant en homme d'Ancien Régime, Metternich ne vit dans toutes ces aspirations nationales que des remous révolutionnaires. Elles le choquaient. C'était, pour lui, quelque chose que les honnêtes gens ne pouvaient tolérer. Il était aveugle au danger que l'ignorance du problème faisait courir, plus encore qu'aux autres, à son propre pays. Il ne comprenait pas que les communautés disparates, différentes par la langue, la race, la religion, dont se composait l'Autriche, ne pouvaient cohabiter sans heurts que dans une fédération très souple respectant la personnalité de chacune, et non pas dans un Etat unifié et centralisé. Au lieu de chercher à satisfaire les aspirations de ces communautés, il s'efforça de les étouffer par une répression policière qui ne pouvait qu'aggraver les choses.

Le Congrès de Vienne.

Le Congrès de Vienne (1814-1815) portait les espoirs des peuples d'Europe. Puisque tout était à reconstruire, la réorganisation pouvait se faire dans le respect des nationalités, et en même temps en resserrant les liens entre les différents membres de l'ensemble pour assurer la paix et l'harmonie. Comme au Congrès de Westphalie, l'occasion s'offrait, magnifique, de créer cette Fédération européenne que n'avaient cessé d'appeler de leurs vœux les plus grands penseurs de France, d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, de Suisse, d'Autriche, et pour laquelle plaidaient alors, avec des accents émouvants le sublime poète allemand Goethe, le Suisse Benjamin Constant, le Français Saint-Simon, et beaucoup d'autres.

Aux conceptions rétrogrades de Metternich, s'opposaient celles du tsar Alexandre, plus libéral et plus Européen, qui souhaitait voir s'établir une coopération politique entre les Etats. Il espérait pouvoir fonder leurs relations sur les principes chrétiens de concorde et d'amour. Mais aucun des représentants du vieil ordre monarchique qui siégeaient au Congrès n'envisageait sérieusement le moindre abandon de souveraineté de la part des « rois légitimes » au profit d'institutions supranationales. En fait l'œuvre du Congrès de Vienne ne fut qu'une restauration de l'état de choses ancien, assortie d'une sorte de ligue des princes, qui n'avait rien à voir avec une union des peuples. Elle se fit autour de l'idée de *légitimité* des souverains en place avant la Révolution, ce qui ramenait aux conceptions de la monarchie patrimoniale, et elle ne tint aucun compte des aspirations des nationalités.

Congrès d'hommes de Cour, le Congrès de Vienne se passait davantage en bals, fêtes et spectacles, qu'en séances de travail, et les préoccupations que manifestaient les représentants des grands Etats étaient mesquines. La Prusse voulait essentiellement se faire attribuer la Saxe et la rive gauche du Rhin.

L'Autriche cherchait au contraire à rejeter la Prusse vers l'Est, et à assurer sa propre domination sur l'Allemagne et l'Italie. L'Angleterre n'avait pas d'ambitions continentales, mais entendait assurer sa suprématie maritime par des acquisitions de territoires outre-mer et de bases en Méditerranée. La Russie prétendait s'adjuger toute la Pologne.

Ces diverses convoitises rendaient difficile l'entente entre les « quatre grands ». Ils s'opposèrent même avec violence quand les Russes proposèrent de donner la Saxe à la Prusse, en compensation de la partie de Pologne qu'ils désiraient lui enlever. L'Angleterre et l'Autriche s'y opposèrent au nom de l'équilibre européen, et la France les appuya.

Car la France, représentée par Talleyrand, intervint dans le concert. L'union entre les quatre grands s'était faite, à l'origine, contre elle. L'habileté diplomatique de Talleyrand, qui se posait en champion des principes de légitimité et d'équilibre, obtint l'élargissement du congrès. On y vit entrer d'abord la France et l'Espagne, puis le Portugal et la Suède. Il devint ainsi une sorte de Conseil de l'Europe... mais de l'Europe des Etats non de l'Europe des Européens.

Les travaux du Congrès furent troublés par le romanesque débarquement en France, le 1^{er} mars 1815, du roi d'Elbe, l'empereur Napoléon. Celui-ci avait appris que le peuple français, d'abord ravi de son départ, commençait à être exaspéré de l'attitude réactionnaire de son successeur, Louis XVIII, qui revenait purement et simplement aux errements de l'Ancien Régime. Il en profita pour ressaisir le pouvoir, et reprendre la guerre contre les autres puissances européennes.

Il attaqua en Belgique l'avant-garde des armées alliées, composée d'un corps anglo-hollandais commandé par Wellington, et d'un corps prussien commandé par Blücher. Mais Wellington, qui était un chef de valeur, soutint victorieusement cette offensive et écrasa l'armée impériale à *Waterloo*, le 18 juin 1815. Napoléon fut exilé dans l'îlot de Sainte-Hélène, au large de l'Afrique du Sud.

Les alliés réinstallèrent Louis XVIII sur le trône, mais se montrèrent beaucoup plus rigoureux à l'égard de la France qu'ils ne l'avaient été après la première abdication de Napoléon. Pour châtier la population de l'accueil qu'elle avait fait à « l'usurpateur », ils occupèrent militairement le pays, et y commirent toutes sortes d'excès. En outre, ils réduisirent encore la surface du territoire français.

Les travaux du Congrès de Vienne s'achevèrent le 4 juillet 1815. L'acte final de ce Congrès, auquel s'ajoutaient les *traités de Paris* des 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, consacrait la victoire des idées désuètes de Metternich. On rétablissait à peu près le découpage artificiel de l'Europe d'avant la Révolution, en suppri-

mant les Républiques (celle de Venise et celle de Gênes étaient distribuées aux rois voisins, celle des Provinces-Unies se voyait doter d'un monarque). Autriche, Prusse, Russie et Suède s'agrandissaient, et la première se voyait assurer un rôle prépondérant sur le continent. Par souci d'équilibre, l'Angleterre s'était opposée à ce que l'on affaiblît trop la France vaincue.

Ainsi l'Europe était-elle ramenée à un état contraire à sa nature et contraire aux aspirations de ses peuples. Cette « Restauration » de structures archaïques n'avait aucune chance de pouvoir durer.

La pensée européenne en 1815.

Après la grande secousse révolutionnaire, la tyrannie napoléonienne et l'hégémonie française, on pouvait trouver dans toute l'Europe les mêmes sentiments et les mêmes espoirs. Les Européens étaient las des théories et des abstractions. Ils voulaient se sentir vivre. Ils avaient soif de concret et brûlaient de s'affirmer en tant qu'individualités.

Le rationalisme, après avoir ouvert à la pensée des horizons nouveaux, lui imposait des limites. Ses principes, ses méthodes, empêchent l'esprit humain de s'avancer au-delà de certaines frontières, de s'élever plus haut qu'un certain plafond. Il avait conduit, en littérature, à ce classicisme qui n'envisage l'homme que dans son essence, dans une perspective purement intellectuelle, et indépendamment de son cadre. En matière artistique, il avait engendré l'académisme. Dans le domaine politique, il avait débouché sur le jacobinisme et l'impérialisme, et dans le domaine spirituel, sur le fanatisme antireligieux et le culte abstrait de « l'Être Suprême »...

Dans son désarroi, l'Europe ne pouvait retrouver une âme qu'en puisant de nouveau son inspiration aux sources de ses authentiques traditions, et le souffle lui vint, comme jadis après les invasions barbares, du vieux peuple qui avait ses racines profondément ancrées dans le terroir européen, le peuple celtique. Les Celtes avaient conservé intacts leur sensibilité, leur sens du rêve, leur amour de la nature. La véritable poésie, celle qui naît de l'enchantement et de la communion avec l'univers créé, fut réintroduite en Europe, dès la fin du XVIII^e siècle, par Thomas Gray, qui s'inspirait du florilège gallois, et par l'Ecossois Macpherson. L'un et l'autre exercèrent une profonde influence sur les grands poètes anglais, Wordsworth, Byron, Shelley, Keats, etc. Le sentiment, l'imagination prenaient le pas sur la froide raison arithmétique.

Ce mouvement de rénovation intellectuelle, auquel on donne le nom de *Romantisme*, eut de profondes répercussions sur le

continent, et inspira toute une génération. Il trouva un terrain d'élection en Allemagne, où la situation politique décevante poussait les esprits à chercher refuge dans la rêverie et l'évocation du passé. C'est la lecture des poèmes ossianiques de Macpherson qui provoqua chez Goethe, alors âgé de vingt ans, ce choc qui orienta sa vocation littéraire. « Ossian, fait-il dire à son héros, Werther, a pris la place d'Homère dans mon cœur. Quel monde que celui où son génie sublime me transporte ! » Dès avant l'explosion révolutionnaire, l'enthousiasme des Allemands pour l'ossianisme suscita le mouvement appelé *Sturm und Drang* (tempête et assaut) — réaction contre l'intellectualisme artificiel de Paris — qu'illustrèrent, avec Goethe, Schiller, Klinger, etc. Après la Révolution, le romantisme inspira la pensée philosophique de Novalis, Schlegel, Schelling... En France, la poésie ossianique eut également un grand retentissement. L'œuvre de Macpherson fut traduite par Turgot lui-même, et Napoléon y puisa ce lyrisme, cette puissance de rêve, ce fantastique des conceptions, qui étonnent chez lui, à côté de son rationalisme latin. Ossian resta son livre de chevet, même à Sainte-Hélène. Mais il fallait l'intervention d'un autre grand Celte pour éveiller la France à la magie du rêve. Chateaubriand, un des plus admirables représentants du génie breton, avait pendant l'émigration, traduit Gray et fait, avec un enthousiasme passionné, la découverte d'Ossian. Chez ces poètes de sa race, il avait retrouvé l'écho de ses propres aspirations et des vibrations intimes de son âme (1). La voie qu'il ouvrit devait être empruntée par la suite par des poètes qui sont devenus les plus grands de la littérature française : Lamartine, Victor Hugo. Le génie chaotique, tour à tour étincelant et grandiloquent de Hugo, atteint souvent au sublime.

L'idéal romantique suscita, dans le domaine des arts plastiques, l'apparition de la peinture de paysage (les Anglais Crome, Turner, Constable, le Français Corot) et de sentiment (l'Espagnol Goya). En musique, il s'exprime avec puissance chez les musiciens allemands, qui s'affirment les maîtres de leur époque : en particulier dans l'œuvre poignant et coloré de Beethoven, l'un des plus grands musiciens de tous les temps.

On a, en quelque sorte, l'impression qu'après avoir été trop longtemps bridée par le dogmatisme classique et rationaliste, et réduite au silence par les bouleversements politiques, la pensée

(1) Une autre œuvre celtique eut, à l'époque romantique, un retentissement comparable à celui de l'Ossian de Macpherson : le « Barzaz-Breiz », de La Villemarqué, recueil de chants populaires en langue bretonne, dont certains faisaient dire à George Sand (qui n'en avait pourtant lu que la traduction française) : « ... (c'est) plus grand que l'Iliade, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain ». Sans doute est-ce lui qui inspira à Hugo sa « Légende des Siècles ».

européenne se libère d'un seul coup et explose en un extraordinaire feu d'artifice.

Le désir de se libérer des conventions et des contraintes arbitraires, et de se laisser guider par le seul sentiment, ne se manifeste pas seulement dans le domaine littéraire et artistique, mais même en matière politique. L'amour du sol natal dégénère en nationalismes revendicatifs et agressifs. Certes, pour les penseurs, le sentiment national, par lui-même enrichissant, doit seulement permettre à chaque communauté humaine de tenir sa partie dans le concert universel, et le respect du génie particulier des diverses nations doit assurer l'harmonie de l'Europe. Telle est la pensée, on peut même dire la foi, d'un Heine, d'un Lamartine, d'un Mazzini, d'un Hugo. Mais l'attitude des Etats souverains vient tout fausser. Chacun d'eux exploite les aspirations nationales tendant à légitimer sa souveraineté et s'efforce d'écraser celles qui tendent à restreindre sa puissance dominatrice. Ainsi voit-on grandir des nationalismes anglais, français, allemand, etc. et, en même temps, s'engager la lutte de l'Autriche contre les sentiments nationaux des Slaves et des Magyars, de la Grande-Bretagne contre ceux des Irlandais, des Ecosseis et des Gallois, de la France contre ceux des Bretons, des Basques, des Corses, etc. Le résultat, aussi bien de l'exaltation exagérée des uns, que de la persécution des autres, c'est que ces divers nationalismes s'exacerbent, prennent un tour passionnel, qui va faire du *problème des nationalités* un des problèmes majeurs de l'Europe contemporaine.

La Sainte-Alliance.

Le Congrès de Vienne avait découpé l'Europe en sept grands Etats (Autriche, Russie, Grande-Bretagne, Prusse, France, Espagne et Suède) et un grand nombre de petits. L'Allemagne était seulement constituée en Confédération germanique, prenant la place de l'ancien Saint-Empire, mais sans empereur. Dans cette Confédération, étaient englobées une partie de l'Autriche et une partie de la Prusse. Le souverain autrichien avait conservé le titre, imaginé par Napoléon, d'Empereur d'Autriche, mais la dignité impériale à l'échelon européen n'était pas rétablie.

Pour maintenir l'ordre artificiel créé par ce découpage, le tsar Alexandre provoqua l'union en une « Sainte-Alliance » (soi-disant fondée sur les principes de la religion chrétienne), des monarques intéressés à se défendre mutuellement contre les mouvements libéraux et nationaux. L'Angleterre, qui réprouvait les tendances despotiques de ses anciens alliés, refusa d'abord d'y adhérer, et l'union se limita à la Russie, l'Autriche et la Prusse. Mais lors du second traité de Paris, la quadruple alliance se reconstitua et, trois ans plus tard, la France fut admise à s'y associer.

Bien qu'instituant une sorte de coordination de la politique européenne, la Sainte-Alliance ne réalisait aucunement l'union de l'Europe, car elle ne comportait pas l'institution d'un organisme supranational limitant la souveraineté de ses adhérents, et qu'elle était non une alliance de peuples, mais une alliance des souverains contre les peuples. Elle était dominée par la personnalité de Metternich, champion de l'immobilisme, dont on a dit que s'il avait été présent à la création du monde, il eût demandé à Dieu de conserver le Chaos.

La Sainte-Alliance pratiqua une politique réactionnaire, souvent odieuse. En Allemagne, où les étudiants s'agitaient pour réclamer l'unité allemande et la liberté civique (manifestation de la Wartburg, 18 octobre 1817; assassinat de l'écrivain conservateur Kotzebue le 23 mars 1819), Metternich organisa avec le roi de Prusse une répression effroyable. En Espagne, un soulèvement éclata en 1820, qui obligea le roi, Fernando VII, à accepter une constitution libérale; mais à la suite du triomphe des libéraux aux élections de 1822, les partisans du despotisme déclenchèrent la guerre civile: la Sainte-Alliance décida que la France interviendrait militairement pour les soutenir. Après une campagne sans gloire, les Français assurèrent le triomphe de l'absolutisme en Espagne, et il s'ensuivit des représailles horribles contre les libéraux. En Italie, la nouvelle de la révolution espagnole avait entraîné une insurrection qui, partie de Naples (1820), s'était étendue au reste de la péninsule. La Sainte-Alliance envoya l'Autriche noyer cette révolte dans un bain de sang, et l'Italie passa toute entière sous le protectorat autrichien.

Mais le système purement négatif de Metternich ne pouvait pas mener loin. Il se maintint tant que l'Europe n'eut à résoudre que des problèmes intérieurs sur lesquels tous les rois étaient d'accord. Mais il s'effondra dès que se posèrent des questions de politique extérieure. En 1825, l'Angleterre refusa d'intervenir contre les colonies espagnoles d'Amérique qui avaient proclamé leur indépendance. Vis-à-vis de l'Empire ottoman, qui tenait toujours sous son joug plusieurs peuples européens, ne s'affirmait toujours pas de politique commune. L'Europe avait laissé les Turcs réprimer avec sauvagerie une révolte des Serbes, conduite par Kara-Georges, qui avait duré de 1804 à 1812. Mais le problème serbe restait posé. La révolte reprit en 1815. En 1820, c'était la Grèce qui, à son tour, se soulevait. Le Tsar lui avait promis son appui... mais la Sainte-Alliance s'y opposa, condamnant tous les mouvements insurrectionnels fondés sur le principe des nationalités.

Cependant, après la mort d'Alexandre I^{er}, le nouveau tsar, Nicolaï I^{er} (Nicolas), intervint, malgré Metternich, en faveur des Grecs. La France et l'Angleterre se rangèrent à ses côtés pour ne pas lui laisser tout le bénéfice de l'opération. C'était la dislocation

de la Sainte-Alliance, que consacra le *traité d'Andrinople* (14 septembre 1829) reconnaissant l'indépendance de la Grèce et l'autonomie de la Serbie.

Le problème social.

Le problème des nationalités n'était pas le seul qui agitait l'Europe du XIX^e siècle. Le développement du machinisme, qu'avait accéléré la mise au point par l'Écossais Watt de la machine à vapeur, bouleversait la vie économique du continent.

Le pays le plus avancé dans la voie du progrès technique et de l'industrialisation, était la Grande-Bretagne, mais son exemple fut peu à peu suivi par les autres, spécialement par l'Allemagne. La France restait assez en retard, mais elle s'engagea à son tour dans la même voie. Or les industriels et commerçants étaient si attachés au libéralisme économique et au jeu de la concurrence, que la production prit un caractère dangereusement anarchique.

La possibilité de produire beaucoup, grâce à la machine, aboutissait souvent à la saturation du marché et à la mévente, qui obligeaient au licenciement de nombreux ouvriers. Il y avait donc excès de main-d'œuvre, et cet excès de main-d'œuvre permettait de pratiquer de très bas salaires. Les chefs d'entreprise exploitaient de façon abusive les ouvriers hantés par la peur du chômage. Ainsi s'instituait un dramatique déséquilibre social, la bourgeoisie s'enrichissant pendant que les ouvriers végétaient dans une effroyable misère. Et l'on arrivait à ce résultat paradoxal que la surabondance de biens de consommation se traduisait pour le peuple par la sous-consommation.

Nulle part, les classes déshéritées de la population n'avaient la possibilité de se défendre, car toutes les législations européennes leur refusaient le droit de former des associations syndicales et de recourir à la grève. Les pouvoirs publics ne les protégeaient pas et les ignoraient même complètement, puisqu'en l'absence de suffrage universel, ils n'avaient aucune possibilité de faire entendre leur voix. L'égoïsme des classes dirigeantes tenait pour normal que l'opulence des uns fût fondée sur la souffrance des autres, et pour scandaleux que ces derniers eussent parfois l'audace de se plaindre.

Le problème social échappait aux théoriciens libéraux, car le libéralisme, qui gagnait du terrain dans l'opinion, et la dressait contre le despotisme des gouvernements, était essentiellement la doctrine de la bourgeoisie. Au point de vue politique, il réclamait, avec le respect des droits des nationalités, la limitation de l'autorité des détenteurs du pouvoir par une constitution écrite, et la reconnaissance de libertés individuelles telles que la liberté d'association, la liberté de parole, la liberté de la presse. Au point de vue économique, il prônait la liberté complète du travail,

des échanges et des prix. Mais au point de vue social, s'il était fondamentalement opposé aux privilèges historiques, il avait tendance à considérer la réussite comme une marque de supériorité et la source légitime de prérogatives.

Pourtant, en Angleterre, des disciples du philosophe libéral Bentham, qui affirmait le droit de tous au bonheur, réclamaient des réformes radicales à la fois politiques (suffrage universel) et sociales (assistance au prolétariat), ce pourquoi ils étaient appelés les « radicaux ». Lorsqu'ils organisèrent à Manchester, le 16 août 1819, une manifestation pacifique de plus de 50 000 personnes, on fit donner la troupe contre les manifestants. Ce massacre révolta l'opinion publique et, après une période de répression, le gouvernement dut entrer dans la voie des réformes : en 1824, il reconnut le droit syndical et le droit de grève. Quatre ans plus tard, l'Angleterre, en améliorant le système électoral, commençait à s'orienter vers la démocratie. Sur tous ces points, l'exemple qu'elle donnait finit par être suivi sur le continent, mais beaucoup plus tard.

Les idées du radicalisme anglais s'étaient propagées hors de Grande-Bretagne. Leurs adeptes souhaitaient l'amélioration du sort des prolétaires, au sein du système économique existant. Mais au même moment, se répandaient d'autres doctrines qui s'attaquaient à la source du mal, en remettant en question ce système lui-même. On les désigne toutes sous le nom unique de *socialisme*, bien qu'il s'agisse chaque fois de théories extrêmement différentes.

On peut distinguer parmi elles deux grands courants opposés : d'un côté les doctrines visant à substituer à l'exploitation de l'homme par l'homme, la coopération des hommes à une œuvre commune, sur un pied d'égalité, et, par conséquent, à supprimer l'antagonisme entre patronat et salariat; de l'autre, les doctrines qui n'envisagent de remplacer l'exploitation de l'homme par l'homme, que par une exploitation de l'homme par l'Etat.

Dans la première catégorie, on trouve tout d'abord le *saint-simonisme*. Après s'être attaché au problème de la structure politique de l'Europe, et avoir plaidé pour une fédération d'Etats sous une direction commune, Saint-Simon s'est penché, à partir de la Restauration, sur le problème social, cherchant à dégager les bases de l'harmonie entre les efforts humains, et pensant les trouver dans un système industriel et scientifique, appelé, selon lui à remplacer les régimes politiques périmés. Ses disciples, voulant prêcher d'exemple en société fermée, versèrent dans l'extravagance. On peut également citer parmi les socialistes humanistes l'anglais Owen, qui inaugura les premières coopératives de production et de consommation. Parmi eux se range encore Fourier, qui prônait l'association des êtres humains, par

affinités, en des sortes de monastères laïques appelés *phalanstères* — préfiguration, si l'on veut, des kibboutz réalisés de nos jours en Israël. Mais l'application qu'il a faite lui-même de son système s'est soldée par un échec. Tous ces théoriciens du socialisme à base de fraternité humaine, sont dominés par la figure titanique de Proudhon qui, dans ses écrits, a démonté avec une lucidité impitoyable aussi bien le mécanisme des divers régimes politiques — dont il montre qu'ils aboutissent tous à l'asservissement de la personne — que celui des phénomènes économiques, qui se résolvent en contradictions. Pour arracher le monde du travail à la fatalité de la misère, tout en assurant l'indépendance de l'individu et le respect de sa personnalité, Proudhon préconise un système mutualiste élevant chaque ouvrier au rang d'industriel (participation à la gestion et aux profits de l'entreprise). Opposé aux idées de violence et de lutte des classes, il entend baser tous les rapports sociaux sur l'idée de libre contrat. C'est, pense-t-il, cette même idée de libre contrat qui doit présider à la construction d'un système politique n'écrasant pas l'homme, c'est-à-dire, pour lui aussi, un système fédératif. Il répudie la centralisation administrative et gouvernementale, aussi bien des républiques unitaires que des démocraties impériales et des monarchies constitutionnelles, et met en évidence l'impossibilité pour les Etats historiques d'abandonner si peu que ce soit de leur sacro-sainte souveraineté afin de former entre eux une véritable confédération : ils ne peuvent former que des coalitions. Le véritable pacte fédéral implique une restriction des attributs de l'autorité à mesure que l'on s'élève vers le sommet de la pyramide.

Les doctrinaires de la seconde catégorie, qui, à l'inverse de Saint-Simon, d'Owen, de Fourier, de Proudhon, et encore des premiers communistes (l'ancien magistrat Cabet et l'ouvrière Flora Tristan), pensent que la solution aux problèmes sociaux réside dans la soumission de tous les individus à un Etat-patron omnipotent, sont les Français Leroux, ex-saint-simonien, et Louis Blanc, clerc d'avoué, et surtout l'Allemand Karl Marx, disciple de Hegel. Hegel est ce philosophe qui nie la logique traditionnelle et la remplace par la « dialectique » mouvante, aboutissant au culte de ce qui a triomphé, en quoi il voit une synthèse. Il rejette les droits de l'homme, la souveraineté du peuple et la fraternité universelle, considère la guerre comme un bien et voit dans l'Etat une fin en soi et un absolu. Ses disciples Marx et Engels, philosophes du pessimisme, présentent comme inévitable la lutte entre les classes sociales. Peu remarquée au début, leur doctrine devait, par la suite, connaître la faveur de la majorité des ouvriers sauf en Grande-Bretagne.

Une forme particulière de socialisme apparut dans les milieux catholiques les plus ardemment attachés à la loi d'amour enseignée par le Christ. Le précurseur en fut l'économiste arden-

nais Buchez, mais l'idée ne prit toute sa force qu'avec le Breton Félicité de Lamennais, penseur admirable, prêtre et écrivain d'une brûlante sensibilité, dont les doctrines furent condamnées par l'Eglise, trop liée au pouvoir établi, mais furent enseignées ensuite par elle lorsque les circonstances politiques eurent changé (fondation en France, Belgique, Allemagne, Italie, de partis « démocrates chrétiens » reprenant les idées que Lamennais développait avec passion sous les ombrages de la Chênaie). Les disciples de Lamennais (Lacordaire, Montalembert) s'inclinèrent devant la condamnation, mais le Breton, lui, ne plia pas.

Les insurrections de 1830.

Les années 1815 à 1830 furent marquées, dans l'Europe entière, par la lutte sourde des libéraux contre l'autocratie des rois héréditaires, soit au sein des Parlements, soit dans des sociétés secrètes, telle, en Italie et en France, celle des *carbonari*. Les monarches aux abois alternaient concessions et répression policière.

En 1829, l'Angleterre, à la suite de l'action menée par le tribun irlandais O'Connell, établit l'égalité civique en abrogeant la législation discriminatoire contre les catholiques.

En 1830, le roi de France, Charles X, promulgua quatre ordonnances fort impopulaires, qui supprimaient notamment toute liberté de la presse et modifiaient le régime électoral. Une émeute parisienne de trois jours (27, 28, 29 juillet) suffit à détrôner ce monarque, qui fut remplacé par son cousin, le libéral Louis-Philippe d'Orléans. C'était la réédition de ce qui s'était passé en Angleterre en 1688 : un roi trop autoritaire, qui se disait de droit divin, était remplacé par un autre choisi par la nation, et ce dernier ne pouvait plus nier que la souveraineté émanait du peuple.

Tout comme la révolution anglaise de 1688, cet événement local eut, sur le plan général, une grande importance, par l'exemple qu'il donnait. Tous les Européens y virent la résurrection de l'esprit de 1789. Le succès de la révolte parisienne les encourageait. Partout éclatèrent les revendications libérales et les revendications des nationalités — les unes et les autres étant alors intimement liées dans l'esprit des gens. Les Italiens se soulevèrent en février 1831. Dans les Etats allemands, les mouvements populaires arrachèrent à certains princes (Brunswick, Hesse-Cassel, Saxe, Hanovre) des constitutions libérales. En Angleterre, le parti whig engagea la lutte pour la réforme du système électoral. Aux Pays-Bas, où le roi Guillaume I^{er}, prince de la Maison d'Orange, régnait à la fois sur les provinces belges, catholiques, et sur les provinces hollandaises, calvinistes, les Belges se soulevèrent (25 août), réclamant leur indépendance.

La Pologne, royaume autonome au sein de l'Empire de Russie, aspirait elle aussi à recouvrer son indépendance nationale : en novembre l'armée se révolta et chassa le vice-roi de Warszawa (Varsovie).

Tous les peuples qui se dressaient ainsi contre l'oppression attendaient de la France, victorieuse du despotisme, qu'elle les appuyât du poids de ses armes. Mais la France craignait l'Angleterre, qui ne tenait pas à la voir reprendre de l'influence et, pour ne pas la mécontenter, Louis-Philippe proclama le principe de *non-intervention*. Seule l'insurrection belge fut couronnée de succès, le gouvernement anglais ayant accepté l'indépendance de la Belgique, sous réserve que le nouveau royaume fût déclaré perpétuellement neutre, et que son roi ne fût pas d'origine française. Cette indépendance fut proclamée le 4 octobre 1830 et, le 4 juin suivant, les Belges élisaient pour roi un prince allemand, Léopold de Sachsen-Coburg. En Italie, les Autrichiens intervinrent et écrasèrent la révolte. En Allemagne, une manifestation patriotique, qui réunit à Hambach plus de 30 000 personnes, provoqua une réaction autoritaire des souverains de la Prusse et de l'Autriche : sous leur pression, la Diète décida que les princes se soutiendraient mutuellement contre toute menace révolutionnaire, et que la liberté de réunion et la liberté de la presse seraient abolies dans tous les Etats. En Pologne, les Russes réprimèrent très sévèrement l'insurrection.

Le mouvement démocratique eut plus de succès en Angleterre, où il aboutit, en mars 1832, à une réforme électorale qui, pour être de portée limitée (seuls les bourgeois votaient), n'en ouvrait pas moins la porte à une évolution dans le sens libéral.

L'ère victorienne.

L'évolution de la Grande-Bretagne s'accomplit sous le long règne (64 ans) d'une populaire souveraine, qui incarnait à merveille la vieille Angleterre. Les monarques anglais du début du XIX^e siècle, autocrates, faibles d'esprit, et d'une conduite manquant de dignité, n'avaient pas eu la sympathie de leurs sujets. Mais en 1837, montait sur le trône une jeune fille de 18 ans, d'excellente moralité, Victoria, dont l'intelligence n'était peut-être pas des plus brillantes, mais qui ne manquait pas de bon sens. Elle ne chercha jamais à être autre chose qu'une souveraine constitutionnelle, régnant mais ne gouvernant pas.

L'ère victorienne est une grande période pour l'Angleterre, qui accède à la stabilité et à la prospérité, et étend sa puissance dans le monde. Elle domine l'Europe commercialement : à partir de 1846, la politique libre-échangiste dans laquelle elle s'engage, lui permet d'abaisser ses prix de revient et de conquérir tous

les marchés. Aucun autre pays ne peut supporter la comparaison avec elle dans le domaine industriel.

Sans la moindre vergogne, elle affiche, dans sa politique, un orgueil et un égoïsme démesurés. Le nationalisme, chez elle, prend une forme très particulière, assez voisine de celle de l'impérialisme romain chez les Césars, et du futur racisme germanique : le dernier des clochards alcooliques des faubourgs londoniens se sent, de bonne foi, supérieur, parce que britannique, au plus grand savant étranger. De plus, partant du postulat que l'intérêt de l'Etat justifie tout, les Anglais éliminent de leurs rapports avec les autres peuples toute considération morale et érigent en vertu la tromperie, le parjure, l'assassinat, dès l'instant qu'ils sont commis pour l'Angleterre.

Le Royaume-Uni ne cesse d'étendre son empire à travers le monde. Il conquiert l'intérieur de l'Inde, Aden, une partie de la Birmanie, la Nouvelle-Zélande; il colonise l'Australie; il se fait ouvrir par les armes les portes de la Chine (1839-1842); il écrase féroce ment les révoltes des peuples soumis (révolte des Canadiens français en 1837, des Sikhs en 1843). L'Irlande est toujours victime de l'effroyable oppression des aristocrates anglais qui s'en sont partagé le sol. Sur chaque grand domaine vivent dans la misère de nombreuses familles de fermiers, ne disposant chacune que d'une tenue minuscule et d'une chaumière sordide, que les soldats anglais viennent raser quand le fermier n'a pas pu payer son loyer. Les paysans irlandais n'ont pour toute nourriture que des pommes de terre : une maladie de cette plante entraîne, en 1845, une famine qui fait des centaines de milliers de morts. Le député O'Connell a vainement essayé d'obtenir par l'action non-violente un statut autonome (*home-rule*) pour sa patrie : la modération que lui ont dictée ses sentiments chrétiens ne lui a valu que l'échec et l'emprisonnement.

Sur le plan intérieur, le règne de Victoria voit s'établir peu à peu de lui-même et s'organiser le système parlementaire. La reine a pris tout naturellement l'habitude de confier la charge de Premier Ministre au leader de la majorité. Se modernisant, les deux grands partis traditionnels, le parti whig et le parti tory, deviennent respectivement le parti *libéral* et le parti *conservateur*. Le début du règne a cependant été marqué par une grave agitation : les radicaux et les ouvriers avaient rédigé une « *Charte du Peuple* » et, sous la conduite énergique de l'Irlandais O'Connor, avaient multiplié les meetings et les pétitions pour la faire adopter. Il y avait eu de sanglantes émeutes. Mais la Chambre des Communes avait refusé de prendre ces revendications en considération. En 1842, un essai de grève générale échoua.

L'Angleterre s'efforçait de jouer un rôle d'arbitre en Europe. Pour faire équilibre à une alliance de défense contre les menées

révolutionnaires, contractée en 1833 entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, elle se rapprocha de la France, malgré l'antipathie subsistant entre le peuple anglais et le peuple français, qui se considéraient comme des ennemis héréditaires. L'occasion de ce rapprochement fut la guerre civile qui avait éclaté en Espagne et au Portugal. Contre les souverains libéraux Isabel d'Espagne et don Pedro de Portugal, s'étaient dressés des prétendants absolutistes, respectivement don Carlos et don Miguel : il était normal que Victoria et Louis-Philippe accordassent leur appui aux monarques libéraux, et il en résulta une quadruple alliance, qui triompha des carlistes et des miguélistes. Mais l'alliance franco-anglaise ne pouvait pas durer : l'Angleterre s'inquiétait des ambitions de la France, qui n'avait pas renoncé à ses rêves d'hégémonie. Peu avant la chute de Charles X, une armée française avait débarqué en Algérie et s'était emparée de la capitale du Dey (1830). La conquête s'était poursuivie sous la nouvelle dynastie. En 1839, un jeune, pieux et brave émir, Abd-el-Kader, avait pris la tête de la résistance algérienne, mais les troupes françaises étaient venues à bout de cette résistance en pratiquant des razzias de récoltes et de troupeaux qui réduisaient les habitants à la famine et les faisaient mourir par milliers. En Egypte, les Français opéraient une pénétration pacifique, en fournissant au pacha Méhémet Ali les cadres militaires et civils dont il avait besoin pour moderniser son pays. En Extrême-Orient, des négociations commerciales franco-chinoises aboutirent, en 1844, à un traité commercial. Sur la côte d'Afrique, la Monarchie de Juillet fonda un certain nombre de comptoirs. Un peu partout dans le monde, le commerce anglais se heurtait à la rivalité des Français. Dès 1837, il n'était plus question d'entente entre les deux pays.

La guerre faillit même éclater entre eux en 1840, à propos des affaires turco-égyptiennes : l'Angleterre s'allia à la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour imposer au pacha Méhémet Ali, l'allié de la France, d'évacuer des territoires qu'il avait conquis sur les Turcs. La France, tenue à l'écart des négociations, s'irrita vivement du camouflet qui lui était infligé. Le déchaînement, dans l'opinion publique française, des passions nationalistes contre les autres peuples d'Europe, provoqua outre-Rhin une exaspération des passions nationalistes contre la France, tout comme au temps de la domination napoléonienne. Mais Louis-Philippe savait qu'il n'était pas en mesure de se battre seul contre le reste de l'Europe. Il se rallia à un règlement de la question d'Orient où la Grande-Bretagne était la seule gagnante, faisant prévaloir ses intérêts, non seulement sur ceux de l'adversaire français, mais aussi sur ceux de l'allié russe.

Il était pénible pour les Français d'être l'objet de l'hostilité générale. Aussi la France chercha-t-elle à se rapprocher de nouveau de l'Angleterre : ce fut l'*entente cordiale*, marquée par

des visites entre souverains. Elle ne put durer que de 1843 à 1846. En fait, les peuples européens étaient devenus incapables de s'entendre : les idées nationalistes élevaient entre eux des barrières de haine. Ce n'étaient plus seulement les princes qui se jalouaient, mais les pays entiers. Un amour-propre puéril, exploité par les gouvernements, poussait les citoyens de chaque Etat à prendre ombrage de tous les actes des autres Etats susceptibles de se traduire par un accroissement de puissance ou de prestige.

Le vieux Metternich assistait à la faillite de sa politique. Loin de s'opposer aux principes du nationalisme, les souverains des Etats autres que l'Autriche les utilisaient adroitement pour en faire l'instrument de leur propre grandeur. Les uns, répétant sans relâche à leurs sujets qu'ils constituaient une Nation, obtenaient leur adhésion à une politique impérialiste; d'autres, comme le roi de Prusse, se posaient en défenseurs des aspirations nationales de leurs voisins pour étendre leur influence au-delà de leurs frontières. Exploitant le patriotisme allemand et le désir d'unité qui en découlait, le roi de Prusse devenait le leader de la Confédération germanique, et tenait l'Autriche à l'écart. Ainsi avait-il constitué une union douanière, le *Zollverein*, qui réunissait sous sa direction la quasi-totalité des Etats confédérés, à l'exception de l'Autriche.

La révolution générale de 1848.

Le bouillonnement d'idées dans une Europe dont chacun sentait bien combien les structures étaient artificielles, allait aboutir à une explosion générale en 1848. L'ordre ancien était défendu par des souverains dont la plupart étaient encore imbus des principes absolutistes. Si dans les Etats les plus occidentaux (Belgique, France, Grande-Bretagne) fonctionnaient des monarchies constitutionnelles, seules les classes aisées de la société y étaient admises à participer à la vie politique, et les gouvernements s'y refusaient à prêter l'oreille aux revendications démocratiques et sociales.

Tout le territoire européen était donc secoué par une agitation procédant à la fois de la soif d'égalité civique et de justice sociale, et des aspirations nationales.

Depuis la Révolution française et sa Déclaration des Droits de l'Homme, les Européens avaient conscience que le pouvoir politique n'est pas légitimement l'affaire de quelques familles qui en auraient, de droit divin, « *l'usus*, le *fructus* et l'*abusus* », mais doit s'exercer au nom d'une nation et dans son intérêt. En corollaire, les élites de chaque communauté ethnique réclamaient pour leur peuple la reconnaissance de l'existence politique.

Il semblait logique d'aspirer à voir s'effacer les frontières nées des accidents de l'histoire et voir remaniée la carte de l'Europe de manière que les Etats aient pour limites celles des communautés humaines naturelles, auxquelles ils assureraient ainsi le respect de leur personnalité, de leur culture, de leur langue et de leurs croyances.

Dans la réalité, on en était très loin. Des populations ayant conscience de former une nation étaient écartelées entre plusieurs Etats et, à l'inverse, chaque grand Etat possédait sur son sol un certain nombre de minorités ethniques qu'il s'efforçait « d'assimiler » selon les méthodes de la colonisation, en étouffant leur culture, en leur imposant des fonctionnaires et un clergé étrangers, en couvrant d'honneurs ceux de leurs fils qui abdiquaient leur personnalité. D'où, dans l'Europe entière, le problème des *nationalités*. Chaque Etat, d'ailleurs, avait tendance à reconnaître chez les autres l'existence de ce problème et à le nier chez lui.

En fait, il se posait partout. La Russie englobait des nations comme la Pologne et la Géorgie, qui luttèrent pour leur indépendance. La Suède n'arrivait pas à digérer la Norvège qui lui avait été réunie. En Autriche, le nationalisme hongrois, incarné par l'avocat Kossuth, s'opposait au pouvoir central; mais les Hongrois eux-mêmes, qui jouissaient d'un statut propre, n'avaient aucun scrupule à opprimer les Slovaques, les Polonais, les Roumains, les Serbes et les Croates, tout comme les Allemands de Vienne opprimaient les Tchèques, les Slovènes et les Italiens. Toutes ces minorités asservies commençaient à relever la tête et à réclamer leurs droits. En revanche, le découpage du territoire germanique en trente-neuf Etats irritait les habitants qui avaient conscience d'appartenir à un même peuple. Quant aux sept Etats Italiens, ils n'aspiraient qu'à se libérer de la tutelle autrichienne et à s'unir entre eux.

Au sein du Royaume-Uni, l'Irlande, l'Ecosse, le Pays de Galles, conservaient très vif le sentiment de leur nationalité et ne cessaient de nourrir des sentiments irrédentistes. La France et l'Espagne avaient aussi leurs minorités : Pays Basque, Catalogne, Bretagne, Flandre, Alsace, Pays d'Oc cherchaient à défendre leur culture et leur particularisme menacés.

Les penseurs qui faisaient entendre la grande plainte des nations opprimées n'étaient nullement inspirés par des conceptions nationcentristes ou puérilement autarchiques. Ils avaient eu trop à souffrir des Etats centralisés pour être tentés de verser dans l'étatisme si leur rêve national se réalisait. Par ailleurs, nouant des liens par-dessus les frontières avec les représentants des autres minorités qui affrontaient les mêmes problèmes, ils acquéraient un sens de l'Europe qui ancrerait en eux — libéraux par définition — le souci de l'harmonie des nations au sein d'une Union Européenne. Le chef du mouvement nationaliste italien,

Mazzini, était l'un des plus ardents défenseurs de l'idée d'Etats-Unis d'Europe, et avait fondé le mouvement « *Jeune Europe* » qui devait jouer un grand rôle dans l'explosion révolutionnaire de 1848.

Dès le début de l'année 1848, en effet, éclate dans toute l'Europe une révolution, menée à la fois au nom de la démocratie, du progrès social, du principe des nationalités, et du fédéralisme européen.

Le mouvement, cette fois, part d'Italie : émeutes de Milan, de Palerme, au mois de janvier. De là, il se propage à la France (février), à la Bohême, à la Hongrie, à l'Autriche allemande (mars), à la Prusse, à l'Angleterre (avril), à l'Irlande, à la Pologne, à la Russie.

Ce vaste soulèvement des peuples contre un ordre social verrouillé, remporte d'abord d'importants succès : proclamation de la République en France, octroi de constitutions par les princes italiens, fuite de Metternich, formation d'un gouvernement provisoire tchèque, autonomie de la Hongrie, réunion à Frankfurt d'un parlement allemand chargé d'établir pour l'ensemble des Etats germaniques une constitution fédérale. En Hollande, le roi n'attend pas que ses sujets se laissent gagner par la contagion révolutionnaire, pour leur accorder une constitution libérale.

Mais ces victoires ne devaient pas avoir de suite. Un instant désarmés, les gouvernements ne tardèrent pas à se reprendre, et à profiter des divergences de vues entre les insurgés — divergences inévitables puisque l'idéal commun était la liberté de chacun ! Dans la lutte incessante entre les Etats et les peuples, les peuples ont pour eux la justice, mais les Etats la force. L'insurrection chartiste en Grande-Bretagne, dirigée par O'Connor, échoua, dans la dérision, le 10 avril. L'armée autrichienne écrasa successivement les Tchèques, les démocrates viennois, puis, avec l'aide de la France, l'armée de Charles-Albert de Sardaigne que les Italiens unis s'étaient donné pour roi. Metternich fut remplacé par un adepte intransigeant de ses principes politiques, Schwarzenberg.

Lorsque le gouvernement hongrois de Kossuth eut proclamé la déchéance des Habsbourg et l'indépendance de la Hongrie, l'empereur d'Autriche, François-Joseph, fit appel au tsar Nicolas I^{er}, et l'intervention des troupes russes permit de replacer les Hongrois sous le joug autrichien. En Allemagne, le Parlement de Frankfurt avait décidé d'exclure l'Autriche cosmopolite de l'Etat fédéral, et d'élire pour empereur germanique le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Mais celui-ci, féru de « droit divin », ne voulait pas tenir sa couronne des représentants du peuple. Il exigea qu'elle lui fût offerte par les princes : il se

heurta à un refus des plus puissants d'entre eux, et à un veto de Schwarzenberg.

En France, le nouveau régime républicain se révélait d'esprit réactionnaire. Le gouvernement préférait s'entendre avec les souverains étrangers plutôt qu'avec les peuples révoltés. Il prit des mesures anti-sociales (fermeture des Ateliers Nationaux et incorporation d'office des chômeurs dans l'armée) qui provoquèrent, en juin 1848, un soulèvement ouvrier, dont l'armée vint à bout au terme de sanglantes batailles de rues. Il exerça ensuite de terribles représailles contre les partisans du socialisme.

En Irlande, en Pologne, en Russie, les premiers troubles avaient déclenché une répression qui fit couler des flots de sang. Partout les Etats triomphants s'adonnaient à la vengeance, emprisonnant, fusillant, bastonnant et décapitant des dizaines de milliers d'Européens. Partout étaient supprimées les libertés civiques.

Dès 1851, la République, dernier vestige du grand rêve de 1848, était abolie en France par le neveu de Napoléon I^{er}, le dictateur Louis-Napoléon Bonaparte, qui se faisait, l'année suivante, couronner empereur sous le nom de Napoléon III.

II. — L'AFFRONTMENT DES NATIONALISMES

L'échec de l'idée d'Etats-Unis d'Europe.

La victoire des Etats sur les peuples condamnait les projets de fédération de l'Europe en Etats-Unis. Le mouvement « *Jeune Europe* », qui avait joué un si grand rôle dans la révolution européenne de 1848, disparaissait de la scène politique. Néanmoins, la cause de l'unité n'était pas encore absolument perdue : la faillite du système de Metternich pouvait inciter les Etats à reconsidérer leurs mutuelles relations.

Bien des esprits qu'habitait encore la foi dans les valeurs de civilisation, ne désespéraient pas de voir triompher un jour l'idéal de République Européenne, et des associations se fondaient pour le maintenir vivant. A la Chambre des Députés française, il fut soutenu avec éclat par la plus grande voix du siècle, celle de Victor Hugo. Mais l'idée même d'Etats-Unis d'Europe scandalisait la bourgeoisie, dont la mystique nationaliste était à l'antipode de la mystique des nationalités. Chez les ouvriers, l'idéal fédéraliste animait les socialistes démocrates, disciples de Proudhon.

L'arrivée au pouvoir, en France, de Napoléon III, augmentait considérablement les chances d'unification de l'Europe. Le nou-

veau maître des Français, homme de gauche, ancien « carbonaro », généreux et plein de bonne volonté, était un partisan passionné du principe des nationalités, haïssait la guerre, et désirait de tout cœur la réunion d'un congrès international qui aurait établi les Etats-Unis d'Europe. Mais c'était un faible et un hésitant, peu apte à réaliser ce qu'il concevait. Sa politique fut en perpétuelle contradiction avec ses principes, aussi bien dans le domaine international que dans le domaine social : il était le jouet des événements.

Pour aboutir, il aurait fallu qu'il soutint avec fermeté la cause des nationalités, témoignât dans sa politique extérieure d'un réel désintéressement et préparât avec persévérance la réunion du congrès international dont il rêvait. Mais il n'avait pas, pour en être capable, une foi suffisante dans le succès. Il manquait de caractère, ne savait pas tenir tête aux oppositions, et n'arrivait pas à se dégager de la tradition française de conquêtes et d'annexions. Par ses volte-face et ses maladresses, il s'aliéna très vite l'opinion européenne.

L'Europe cimetièrè.

Dans chaque pays, le nationalisme d'Etat arrivait à faire croire aux citoyens qu'ils constituaient une communauté d'essence différente de toutes les autres, une communauté privilégiée, qui était investie d'un rôle messianique. Les Allemands avaient la conviction que la race germanique, seule pure, selon eux, de toute contamination étrangère, supérieure aux autres sur le plan de l'esprit et de la morale, était providentiellement destinée à régénérer le reste du monde. Les Français s'imaginaient de bonne foi, être plus intelligents et plus cultivés que les autres peuples, et appelés par conséquent à leur apporter la véritable civilisation. Les Anglais croyaient ferme que le privilège insigne d'appartenir à la nation britannique, leur conférait le droit et le devoir d'imposer leur autorité à l'ensemble du globe. Les Russes, tenus malgré eux à l'écart de l'Europe, dont ils constataient la décomposition, étaient persuadés qu'il leur incombait d'y rétablir l'ordre et l'unité, et de s'affirmer européens en imposant leur hégémonie aux peuples dont ils s'étaient efforcés d'assimiler la civilisation...

De l'affrontement de ces prétentions, résultait évidemment une politique intérieure européenne incohérente. « L'Europe, ce cimetièrè... » lisait-on sous la plume d'un Dostoïevsky et d'un Georges Sorel.

Dans son désir de jouer un grand rôle européen, le tsar Nicolas I^{er} reprit à son compte l'idée qui avait dominé la politique extérieure occidentale pendant des siècles : libérer du joug

musulman la portion de territoire européen qui y était encore soumise. Il voulait rendre à l'Europe sa vocation chrétienne. En 1853, il entra en guerre contre la Turquie. Mais, soucieuses avant tout d'empêcher la Russie de prendre trop d'influence en Méditerranée orientale, la France et l'Angleterre volèrent au secours des Turcs et, à l'issue d'une guerre très meurtrière en Crimée, battirent les Russes à Sébastopol. Comme, pour les vainqueurs, ce conflit n'avait eu aucun but positif, ils ne surent que faire de leur victoire.

Les années qui suivirent furent marquées par la réalisation de l'unité italienne, puis de l'unité allemande. On aurait pu penser que cette œuvre de libération et d'unification aurait été favorisée par Napoléon III, le champion du principe des nationalités, le carbonaro qui avait fait serment de libérer l'Italie du joug autrichien. Il n'en fut rien. L'unité italienne se fit sans lui, l'unité allemande contre lui.

Et pourtant, il avait fait quelques pas dans le sens que lui dictaient ses convictions. En 1859, le président du Conseil de Piémont-Sardaigne, Cavour, avait obtenu de lui qu'il respectât sa parole et aidât l'Italie à conquérir son indépendance. L'Empereur, qui se targuait de désintéressement, se contenta d'exiger, pour prix de son intervention... la Savoie et le comté de Nice. L'armée française remporta d'importants succès sur les Autrichiens (*Magenta, Solferino*), mais brusquement, à la veille de l'attaque décisive, Napoléon III prit peur et signa avec l'empereur d'Autriche un armistice inattendu. Il avait peur de l'Europe monarchique, peur de l'opinion publique française, il appréhendait autant l'ambition du roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II, de dominer toute l'Italie, que le mouvement révolutionnaire qui visait à instituer la république dans la péninsule. La Prusse, bien qu'elle souhaitât que l'Autriche fût chassée d'Italie, ne tenait pas à ce que le mérite en revint à la France, et mobilisait sur le Rhin... tout cela était bien dans la logique de l'époque ! L'attitude de la Prusse inquiétait Napoléon III, et le poussait à la réconciliation avec l'Autriche. Déçus et indignés de sa trahison, les Italiens vouèrent à la France une haine qui n'était pas près de s'apaiser.

La pusillanimité de l'empereur français n'empêcha pas l'unité italienne de se faire. Dès le mois de mars 1860, les Etats du nord de l'Italie péninsulaire (Parme, Modène, Romagne, Toscane), qui avaient profité de la guerre pour chasser leurs gouvernements, votèrent leur rattachement au royaume de Piémont-Sardaigne. La France saisit l'occasion pour mettre la main sur la Savoie et le comté de Nice, possessions piémontaises. Bien qu'alarmés par cette renaissance de la politique d'annexions, les autres pays d'Europe n'osèrent pas aller jusqu'à une intervention armée.

Au mois de mai, l'Italie du sud se soulevait, sous la conduite

d'un chef plein de vaillance, le Niçois Garibaldi. Napoléon, dont l'inconséquence dépassait tout ce que l'on peut imaginer, proposa à l'Angleterre d'intervenir contre ce mouvement, et ce furent les Anglais qui refusèrent. Garibaldi était ardemment démocrate, mais il n'hésita pas à faire à la cause de l'unité italienne le sacrifice de ses sentiments républicains, et se rallia à Victor-Emmanuel, qui fut proclamé roi d'Italie le 14 mai 1861.

La guerre de Crimée faite en commun, avait rapproché Français et Anglais. Ce rapprochement se concrétisa dans un traité de commerce. La Grande-Bretagne s'était orientée vers le libre-échange, et s'en trouvait fort bien, et, de son côté, Napoléon III n'était pas partisan des barrières que le protectionnisme traditionnel élevait entre les pays d'Europe. Mais les gros industriels français étaient opposés au système du libre-échange, et tout ce que l'Empereur put faire fut de signer, en 1860, un traité franco-anglais qui ne creusait qu'une petite brèche dans le mur du protectionnisme. Si peu que ce fût, cela entraîna tout de même une baisse appréciable du coût de la vie et un accroissement de la prospérité chez les deux contractants.

Pendant ce temps, la Prusse se préparait à jouer un rôle de vedette dans le champ clos européen. Son roi, Guillaume I^{er}, vieux combattant des guerres contre Napoléon I^{er}, s'efforçait de constituer une armée assez puissante pour triompher des deux adversaires de l'unité allemande, la France et l'Autriche. En 1862, il trouva le ministre qu'il lui fallait pour réaliser ses ambitions : Otto von Bismarck-Schoenhausen, terrible homme d'action, dépourvu de scrupules. La brutalité de sa politique n'allait pas tarder à s'affirmer. En 1863, les patriotes polonais se soulevèrent contre la Russie, qui réagit par des massacres dont s'émut la conscience publique européenne. Faisant fi de cette réprobation générale, Bismarck s'empressa d'apporter au tsar Alexandre II l'alliance de la Prusse contre les « rebelles », et il en résulta une solide amitié entre les deux complices. Pendant ce temps, les autres pays (Grande-Bretagne, France, Autriche, Italie, Espagne) se contentaient d'envoyer à Saint-Petersbourg de platoniques notes de protestation.

C'est à ce moment, particulièrement choisi, que, sans avoir préparé le terrain, et, d'ailleurs, sans trop insister, Napoléon III s'avisait enfin de lancer aux autres souverains des invitations à un congrès européen qui, non seulement, réglerait la question polonaise, mais remodelerait l'ensemble de la carte d'Europe. Il n'essaya que des refus. L'Autriche et la Russie tenaient à leurs frontières, artificielles mais avantageuses, l'Angleterre se méfiait, au fond, des ambitions françaises, et la Prusse était l'alliée de la Russie.

A partir de ce moment, la ruée des Etats les uns contre les autres ne fait que s'accélérer. La Prusse et l'Autriche s'entendent,

en 1864, pour arracher au roi de Danemark les duchés de Schleswig, Holstein et Lautenburg. L'Angleterre demande à la France de se porter avec elle au secours du Danemark, mais cette fois, c'est la France qui refuse. Les agresseurs, qui ont ainsi le champ libre, se partagent l'administration des duchés, mais Bismarck est d'ores et déjà bien décidé à éliminer l'Autriche. Il met Napoléon III dans son jeu en lui assurant que son but est de libérer la Vénétie du joug autrichien, contracte une alliance avec Victor-Emmanuel, et envahit le Holstein. Il a pris de gros risques : la plupart des Etats allemands entrent en guerre aux côtés de l'Autriche, et celle-ci bat l'armée italienne, le 24 juin 1866, à *Custoza*. Mais, à la stupéfaction de toute l'Europe, les troupes prussiennes bousculent en un éclair les armées hanovrienne et bavaroise et, le 3 juillet, écrasent les Autrichiens à *Sadowa*.

Bismarck, qui médite déjà de faire la guerre à la France, ne veut pas éveiller chez l'Autriche vaincue un désir de revanche, mais au contraire préparer les voies de la réconciliation avec elle. Aussi ne lui demande-t-il rien, et se contente-t-il de l'éliminer de l'ensemble allemand. Il supprime la Confédération germanique, où elle avait sa place, et constitue une Confédération de l'Allemagne du Nord, groupant 21 Etats sous l'autorité du roi de Prusse, assisté d'un chancelier (lui-même, Bismarck, bien entendu), d'un Conseil fédéral (*Bundesrat*) où siègent les représentants des Etats, et d'une Assemblée (*Reichstag*) élue au suffrage universel. Un grand pas est ainsi fait dans le sens de l'unité allemande. Bismarck annexe en outre au royaume prussien le Schleswig et le Holstein, ainsi que les Etats comme le Hanovre, le Nassau, etc., qui séparent la Prusse orientale de la Prusse rhénane.

Napoléon III pense être fidèle à la mémoire de son oncle en donnant son assentiment à ces annexions prussiennes qui « agglomèrent des peuples morcelés », mais croit habile de demander pour prix de cet assentiment le Palatinat bavarois (ce que Bismarck appelle « présenter la note d'aubergiste »). Il pense, par un agrandissement du territoire français, apaiser son opinion publique dont la germanophilie vient de faire place brusquement à une vive hostilité contre la Prusse, parce qu'elle est devenue trop puissante militairement (il ne faut pas oublier en effet, qu'à cette époque, plus qu'à toute autre, chaque nation ne rêve que de l'abaissement des autres).

Bismarck laisse Napoléon se mettre dans son tort, l'y encourage même, et attend qu'il se soit bien compromis pour proclamer sa volonté de s'opposer à l'aliénation d'un seul pouce du territoire allemand. Lorsqu'elle est connue, la revendication de l'empereur français déchaîne dans toute l'Allemagne une telle vague de colère indignée, que les Etats du sud, restés en dehors de la Confédération, passent avec elle des traités d'alliance. Persévé-

rant dans la maladresse, Napoléon fait alors savoir à Bismarck qu'il accepterait l'union entre la Confédération et les Etats du sud, si on lui cédait, pour prix de sa bienveillance, le Luxembourg et la Belgique. Bismarck ayant refusé ce honteux marché (après se l'être fait confirmer par écrit...), la France cherche à acheter le Luxembourg au roi de Hollande. Bismarck s'arrange pour faire connaître ces tractations, la presse s'en empare, et la guerre n'est évitée que parce que l'Angleterre et l'Autriche s'entremettent et font adopter la neutralisation du Luxembourg.

Désormais, pour le nationalisme français, la Prusse est le pays qu'il faut abattre si l'on veut conserver son prestige, et, pour le nationalisme allemand, la France est l'adversaire de l'unité germanique. Le conflit devient inévitable et chacun s'y prépare fébrilement.

Le prétexte que, des deux côtés du Rhin, l'on cherchait pour déclencher les hostilités, ne tarda pas à se présenter. En septembre 1868, une révolution éclatait en Espagne et chassait du trône la reine, Isabelle II, qui s'était discréditée par sa vie dissolue, ses gaspillages et ses conceptions absolutistes. Une constitution fut élaborée, instituant le suffrage universel, établissant la liberté, mais conservant le principe monarchique. Il fallait donc un nouveau roi, et l'on songea à Léopold de Hohenzollern, cousin de Guillaume I^{er}, qui accepta de poser sa candidature. La France exigea le retrait de cette candidature prussienne, et Léopold s'inclina, à la grande déception des bellicistes parisiens. Alors, avec une incroyable outrecuidance, le gouvernement français fit sommer Guillaume I^{er} de s'associer publiquement au désistement de son cousin, et de s'engager à ne tolérer à l'avenir en aucun cas que celui-ci renouvelle sa candidature. Le roi de Prusse se montra assez habile diplomate pour donner tous apaisements sans s'humilier et l'affaire se serait arrangée si Bismarck, qui tenait à sa guerre, ne l'avait fait rebondir en publiant une partie seulement de la dépêche par laquelle le souverain l'informait des événements. Son résumé donnait à penser aux Allemands que la France avait voulu outrager le roi, et aux Français que le roi avait outragé leur ambassadeur. En ce temps de nationalisme ombrageux et susceptible, c'était un *casus belli*. En outre, Bismarck suspendit les subventions qu'il versait en cachette aux journaux parisiens, et ceux-ci, pour se venger, s'enflammèrent de patriotisme (ce qui était précisément ce qu'il cherchait). Le 19 juillet 1870, la France déclarait la guerre à la Prusse.

Une grande vague patriotique souleva l'Allemagne entière, et les Etats du sud firent cause commune avec la Prusse. Mal commandées, les armées françaises furent rapidement écrasées. Le 2 septembre, Napoléon III était fait prisonnier à Sedan avec 100 000 hommes. Ce désastre provoqua une émeute parisienne, qui proclama la déchéance de l'Empereur et de sa dynastie et rétablit la République. Le nouveau gouvernement poursuivit

encore la lutte quelques mois, tandis que l'armée prussienne encerclait Paris.

La fraternité d'armes des Allemands de tous les Etats sur les champs de bataille de France permettait d'achever l'unification de l'Allemagne. Bismarck vainqueur réunit les princes à Versailles, le 18 janvier 1871, et fit proclamer Guillaume empereur (*Kaiser*) d'Allemagne. Au sein de l'Empire ainsi reconstitué, chaque Etat conservait son autonomie, mais l'ensemble était coordonné et discipliné, sous la direction de la Prusse.

La défaite française permettait également aux Italiens de parfaire leur unité. En effet, lorsque Garibaldi avait voulu, en 1867, s'emparer de Rome, l'opinion catholique avait contraint Napoléon III à envoyer ses soldats au secours des intérêts temporels de la papauté. A peine le Second Empire était-il tombé, qu'une armée italienne vint prendre possession de la ville, et que les Romains votèrent leur rattachement au royaume d'Italie.

Dès que Paris eût capitulé, la France signa un armistice avec l'Allemagne et des élections furent organisées, sous le contrôle de Bismarck (1), en vue de la constitution d'une Assemblée nationale. Celle-ci se prononça pour la paix immédiate, et conclut le traité de Francfort (10 mai 1871), par lequel les territoires germaniques détenus par la France (Alsace et nord de la Lorraine) étaient rattachés à l'Allemagne. Ce rattachement ne fut pas soumis à la ratification de la population de ces territoires : c'était une grosse erreur politique, car cela indisposait une partie de l'opinion publique alsacienne et lorraine, et permettait à la France de conserver l'espoir de reprendre un jour les provinces restituées (d'où une idée de « revanche » qui ne pouvait qu'empoisonner l'atmosphère européenne).

La capitulation, l'occupation allemande, avaient irrité les milieux populaires parisiens. Le mécontentement s'accrut devant la politique réactionnaire du « *Chef du pouvoir exécutif* », Adolphe Thiers, qui avait pris des mesures antisociales (suppression des moratoires pour les loyers et les effets de commerce) et interdit les journaux de tendance démocratique. Paris, une nouvelle fois, se souleva et constitua un gouvernement local, la *Commune*.

Le mouvement communal ne doit pas être considéré comme un essai de régime plus ou moins communiste : il en était tout l'opposé. Il ne faisait aucune place aux théories du matérialisme marxiste, ni à l'étatisme, mais s'inspirait, au contraire, des principes de Proudhon : le principe fédératif, l'idéal mutualiste,

(1) Gambetta avait pris un décret déclarant inéligibles tous ceux qui avaient exercé de hautes fonctions politiques sous l'Empire, ou avaient été présentés comme candidats officiels. Bismarck obligea le gouvernement à retirer ce décret, comme contraire à la liberté des élections.

la doctrine individualiste. Les premiers décrets pris par la Commune visaient à l'association des travailleurs dans des entreprises coopératives (décrets des 16 avril et 12 mai 1871). Paris était érigé en collectivité autonome, et souhaitait s'associer à d'autres communes autonomes au sein d'un grand ensemble fédéral (les insurgés se donnaient à eux-mêmes le nom de *Fédérés*). De fait, le mouvement gagnait un certain nombre de villes de province, dont Lyon, St-Etienne, Marseille, Bordeaux, etc.

Mais le gouvernement Thiers continuait à siéger à Versailles et bénéficiait de l'appui allemand. Il lança contre Paris une offensive militaire qui dura près de deux mois et fut marquée par de nombreuses atrocités. Les troupes versaillaises procédaient à des exécutions sommaires et à des massacres de population. En représailles, des bandes de *Fédérés*, agissant sans ordres, assassinèrent 150 innocents otages. L'armée gouvernementale triompha le 28 mai et entreprit aussitôt d'abominables carnages (35 000 hommes, femmes et enfants fusillés sans jugement).

Cette défaite du socialisme démocratique et fédéraliste permit le développement du socialisme autoritaire prêché par Karl Marx. Les proudhonniers qui avaient été, jusque-là, les principaux adversaires du marxisme, furent en effet complètement éliminés par la répression impitoyable à laquelle se livra Thiers.

Ainsi fondée sous le signe de la réaction conservatrice, du militarisme, et de la haine du fédéralisme, la Troisième République française devait vivre dans l'obsession de la revanche sur l'Allemagne. Les Allemands, conscients de la menace, restèrent sous les armes, et il en résulta une course aux armements qui s'étendit à toute l'Europe, consciente de ce que son équilibre était en jeu. D'ailleurs, les problèmes posés par le découpage du continent subsistaient. Si celui des regroupements nationaux (Allemagne, Italie) était résolu, celui des minorités conservait toute son acuité. On voyait les grands Etats opprimer les petits peuples d'une manière souvent odieuse : les instituteurs prussiens martyrisaient les enfants polonais qui refusaient de réciter leurs prières en allemand; les exploitants polonais étaient expropriés et remplacés par des colons de race germanique; les Russes ne mettaient pas moins d'acharnement à russifier la partie de Pologne soumise à leur autorité.

Certes, l'Autriche, à qui la défaite de Sadowa avait fait perdre sa prépondérance, s'était efforcée de résoudre la question hongroise en rétablissant la couronne de Hongrie (1867). L'Empereur d'Autriche en était le titulaire, mais il y avait deux Etats associés sous son autorité. Seulement cela ne réglait pas la question des autres minorités. Les Tchèques s'agitaient pour obtenir leur indépendance, et avaient constitué le mouvement patriotique des *Sokols*, camouflé en sociétés de gymnastique. Le parti allemand s'opposait à ces aspirations autonomistes, au nom de la germanicité de l'Autriche. Les Hongrois mettaient une

ardeur fanatique à magyariser les minorités slaves de Hongrie, imposaient l'emploi de leur langue, et persécutaient les mouvements nationaux. Un essai de fédéralisme amorcé par l'empereur François-Joseph en 1870 se heurta à l'opposition des Allemands de Bohême, des Hongrois, etc... de Bismarck. La tentative fut reprise en 1879, mais ne put venir à bout de l'intransigeance pangermaniste du parti « *national-allemand* ».

La lutte contre les langues minoritaires et les particularismes culturels n'était guère moins implacable en France, où les enfants bretons, basques, occitans, qui parlaient à l'école leur langue maternelle, étaient l'objet de sévices et de punitions (la délation des enfants les uns par les autres était encouragée par le système dit du « symbole » : l'enfant surpris à parler sa langue se voyait accrocher un bout de bois suspendu à une ficelle et surnommé la « vache » ou le « sabot », dont il pouvait se débarrasser en dénonçant un camarade; le dernier détenteur de ce symbole à la fin de la journée était sévèrement puni). On vit même, en 1890, le ministre Fallières interdire aux prêtres, par circulaire, de prêcher en breton (sans succès, fort heureusement).

La situation la plus douloureuse restait toujours celle de l'Irlande, affamée et asservie par les Anglais. Le soulèvement des *Fenians*, en 1867, échoua et fit des martyrs, mais en 1875 la cause irlandaise fut portée devant le Parlement par l'extraordinaire tribun qu'était Charles Parnell, célèbre par sa politique d'obstruction systématique. Comme la revendication d'un Home-Rule et les revendications agricoles étaient indissociables, les patriotes irlandais fondèrent, en 1878, la *Ligue Agraire*. Les évictions d'exploitants se multipliaient, et les Irlandais ripostaient en boycottant les produits anglais et en procédant à des attentats. En 1881, le Premier Ministre, Gladstone, déposa un projet de Home-Rule, mais ce projet fut rejeté par la Chambre des Communes, et l'agitation reprit : fondation de la *Ligue Gaëlique*, puis du parti *Sinn Féin*.

Contre l'Europe des peuples, l'Europe des Etats ne se maintenait plus que par la puissance de ses bureaucraties et de ses polices.

Des minorités opprimées s'agitaient aussi dans les régions dépendant de l'Empire turc. En 1875, la Bosnie, l'Herzégovine, puis la Bulgarie se soulèvent. La Russie, soutenue par l'Autriche et l'Allemagne, intervient en faveur des insurgés. Réaction automatique de l'Angleterre : inciter le Sultan à ne rien céder. En conséquence, vingt mille chrétiens sont massacrés en Bulgarie par les Bachi-Bouzouks et les Tcherkess.

A la fin de 1876, la Serbie et le Monténégro entrent dans la lutte aux côtés de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le roi de Serbie, Milan, est vaincu, mais la Russie adresse à la Porte un ultimatum exigeant l'arrêt des hostilités. L'Angleterre obtient alors la

réunion d'une conférence générale, qui n'aboutit à rien. Cette fois, le tsar Alexandre II n'hésite plus et déclare la guerre à la Turquie, au nom, dit-il, des intérêts de la Russie et de l'Europe. Les Anglais n'osent pas intervenir et, en neuf mois de campagne, l'armée russe libère les Balkans et impose à la Porte le *traité de San Stefano* par lequel la Serbie et la Roumanie sont déclarées indépendantes, et la Bulgarie érigée en principauté autonome.

Le labyrinthe des alliances.

Les jeux complexes et puérils des rivalités entre Etats faisaient que, sans même qu'il y eût de guerre, se nouaient et se dénouaient des alliances. Dès 1872, on assistait à une sorte de résurrection de la Sainte Alliance, sous forme d'une *ligue des Trois Empereurs* (Allemagne, Russie et Autriche-Hongrie) dont le but était d'assurer le respect du traité de Francfort. Mais ce bloc ne tarda pas à se fissurer. Le traité de San Stefano, qui augmentait l'influence russe sur les Slaves du sud, irrita l'Autriche et l'Angleterre, et Bismarck, intervenant comme arbitre, fit, au *congrès de Berlin* (juin 1878), morceler la Bulgarie et occuper la Bosnie et l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. Il va sans dire que cette attitude lui aliéna la sympathie de la Russie.

La méfiance régnait donc maintenant au sein de la ligue des Empereurs. Allemagne et Autriche craignaient le panslavisme, mais Bismarck ne voulait pas d'une rupture avec le Tsar qui risquait d'entraîner une alliance franco-russe. Aussi fut-il signé seulement un traité secret germano-autrichien (1879) qui renforçait les liens entre les deux Etats germaniques. Cela n'empêcha pas en 1881 le renouvellement, par un accord secret signé pour trois ans, de l'entente entre les Trois Empereurs.

L'Italie, qui se sentait isolée, aurait bien voulu obtenir l'alliance de l'Allemagne. Bismarck n'y tenait guère, n'ayant que peu de sympathie pour les Italiens. En outre, l'Allemagne était liée à l'Autriche, depuis longtemps l'ennemie de l'Italie. Mais la crainte de voir Rome se tourner vers la France finit par l'emporter, et le chancelier sut manœuvrer assez habilement pour faire accepter par l'Autriche-Hongrie une Triple Alliance germano-austro-italienne, ou « *Triplice* » (1882).

L'accord secret entre les trois empereurs fut, à son échéance de 1884, reconduit pour une nouvelle période de trois ans. Mais il ne fut pas renouvelé en 1887, car l'Autriche et la Russie étaient alors en désaccord au sujet de la Bulgarie. Cependant Bismarck était toujours hanté par la crainte d'une entente des Français et des Russes, aussi, à l'insu de l'Autriche, se rapprocha-t-il de la Russie, concluant avec elle une alliance non moins secrète que les précédentes.

En 1890, le nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume II, qui entendait être le seul maître, s'opposa à Bismarck, et prit prétexte

de l'intention de celui-ci de renouveler l'accord avec la Russie pour le congédier. Il chercha, pour sa part, à se rapprocher de l'Angleterre. Ce qu'appréhendait Bismarck ne manqua pas de se réaliser : le Tsar se tourna vers la France et signa avec elle un traité d'alliance militaire contre l'Allemagne (1892).

En 1898, la guerre faillit éclater entre la France et l'Angleterre pour une sotte histoire de prestige... dans un village de brousse perdu au centre de l'Afrique (Fachoda). La sagesse l'emporta de justesse. L'alliance franco-russe se resserra, et fut étendue au cas d'agression anglaise. Mais dans les années suivantes, la Grande-Bretagne s'alarma du développement considérable de la marine de guerre allemande, et se rapprocha de la France. En avril 1904 est signée une convention qui règle toutes les difficultés coloniales opposant les deux puissances : c'est de nouveau l'*Entente cordiale*.

Le tsar Nicolas II s'efforçait de jouer dans l'explosive Europe, le rôle de pacificateur. En 1899, il réunit à *La Haye* un congrès international pour décider de la limitation des armements et des moyens de préserver la paix. L'échec de ce congrès fut à peu près total, les grands Etats ne pouvant abandonner l'ambition d'être plus puissants que leurs voisins. Il fut seulement institué une *Cour permanente d'arbitrage*... qui n'avait de permanent que le greffe. Il s'agissait tout simplement d'une liste d'arbitres possibles en cas de difficultés (certains d'entre eux furent effectivement choisis, par la suite, pour intervenir dans des conflits mineurs).

Guillaume II rêvait depuis le début du siècle d'une alliance continentale (Allemagne, France, Russie) contre l'Angleterre. Il réussit à obtenir en 1905 un traité d'assistance avec la Russie, mais la France ne s'y associa pas, et le tsar le dénonça.

L'Europe tendit dès lors à se scinder en deux blocs : d'un côté, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, qui constituaient toujours la *Triplice*; de l'autre, la France, la Russie et l'Angleterre, que ne liait aucun accord tripartite, mais qui se trouvaient rassemblées par le pacte franco-russe et l'entente cordiale franco-britannique (on pouvait parler aussi, depuis 1907, d'une entente cordiale anglo-russe). En fait, ces blocs étaient mal soudés, chacun des partenaires entendant jouer son propre jeu, mais leur seule existence maintenait un état de tension.

La victoire sur les Turcs.

Pendant des siècles, la menace turque avait entretenu chez les Européens le sentiment qu'ils avaient des intérêts communs à défendre. Le Turc était l'étranger. Etranger de race, de civilisation, de religion. Et cet étranger avait envahi le sol d'Europe,

il voulait imposer sa loi, il l'imposait déjà à de nombreux peuples. Mais depuis la victoire de Jean Sobieski, il n'y avait plus de menace turque. L'Empire ottoman ne tenait plus, en Europe, que les régions balkaniques, et il était assez indifférent aux Occidentaux que quelques peuples de leur sang, de leur famille spirituelle, restassent soumis aux musulmans, là-bas, à l'autre bout du continent.

Après tout, ce n'étaient que des minorités opprimées de plus, dans un monde où il était du destin des minorités d'être opprimées.

Les peuples des Balkans ne pouvaient compter que sur eux-mêmes pour se libérer du joug. Les grandes puissances n'étaient disposées à intervenir que pour se partager le gâteau. Ainsi l'Autriche, qui ne pouvait plus espérer l'hégémonie en Allemagne, tournait-elle ses ambitions vers la péninsule balkanique. En 1908, elle annexa, avec une tranquille absence de scrupules, la Bosnie et l'Herzégovine. La Russie s'était émue, mais elle laissa faire, moyennant des promesses de « pourboires », qui ne furent, d'ailleurs, jamais tenues.

En 1912, Bulgares, Serbes, Grecs et Monténégrins profitèrent de ce que l'Italie qui, elle, voulait s'emparer de la Tripolitaine, avait déclaré la guerre à la Turquie, pour s'unir entre eux afin de chasser les Turcs d'Europe. Attaquée sur plusieurs fronts, et minée par des troubles intérieurs, la Turquie ne put tenir tête à cette coalition, et ne conserva en Europe qu'une tête de pont (*traité de Londres*, 30 mai 1913).

Par hostilité aux Slaves, l'Autriche s'opposa à ce que la Serbie eût un accès sur la mer, et exigea la création d'un petit Etat pour l'en séparer. Ce fut l'Albanie. Les Serbes en conçurent un très vif ressentiment contre l'impérialisme autrichien.

Naturellement, l'union balkanique ne survécut pas à la victoire, et les pays libérés se jetèrent les uns sur les autres. L'affaire fut réglée par le *traité de Bucarest* (10 août 1913), mais il n'en subsista pas moins un malaise, qui venait s'ajouter aux autres causes d'inquiétude des Européens.

L'impérialisme européen à l'extérieur.

En quatre siècles, les Européens s'étaient répandus sur toute la surface du globe et en dominaient la majeure partie. Seuls, la Chine, le Japon et quelques régions d'Asie Mineure échappaient à leur autorité, sinon à leur influence.

Certaines contrées avaient été peuplées par les immigrants européens, qui avaient presque éliminé la population indigène (Etats-Unis, Canada, Antilles, Australie) ou coexistaient avec elle,

en constituant la classe dominante de la société (Etats d'Amérique du Sud, Algérie). D'autres régions étaient seulement exploitées par les puissances européennes qui y entretenaient une administration coloniale et des forces militaires (Afrique Noire, Asie du Sud).

Les liens entre les territoires conquis et la vieille Europe étaient fort divers. Certains d'entre eux, occupés comme colonies de peuplement, s'étaient soulevés contre la métropole et avaient conquis leur indépendance (Etats-Unis, Etats d'Amérique du Sud), d'autres s'étaient vu octroyer une large autonomie tout en conservant des liens dynastiques, sentimentaux et économiques avec la mère-patrie (*Dominions* britanniques : Canada, Australie, etc.). De nombreux pays étaient entièrement soumis à la métropole, c'étaient les *colonies* (Algérie, Sénégal, Congo Belge, Cameroun, Nigeria, Indochine, etc.), tandis que d'autres conservaient en apparence leur gouvernement, sous la tutelle des conquérants, c'étaient les *protectorats* (Tunisie, Maroc). Le plus souvent, l'autorité des Européens n'avait pu s'établir et ne se maintenait qu'au prix de multiples atrocités. De plus, l'exploitation à outrance des ressources naturelles et de la main-d'œuvre indigène des pays conquis avait un caractère profondément immoral et inhumain, les occupants traitaient les hommes de couleur avec mépris, et les arrachaient à des traditions souvent très belles et très respectables, pour leur imposer une culture qui n'était pas faite pour eux. Des cultures très riches ont ainsi été détruites irrémédiablement. En revanche les Européens ont fait régner la paix entre des peuplades habituées à se déchirer avec cruauté, ont amélioré l'état sanitaire des populations (construction d'hôpitaux, vaccinations) et ont développé l'équipement industriel et les infrastructures de nombreux territoires. Certains administrateurs civils ou militaires et missionnaires catholiques ou protestants ont eu une haute conscience de leur mission et, respectant les peuples sur le sort desquels ils se penchaient, leur ont apporté le meilleur d'eux-mêmes.

Mais cette expansion européenne dans le monde ne s'est pas faite sans rivalités très dures entre les Etats colonisateurs (1). Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, entrèrent parfois en conflit de façon très violente pour la possession de territoires que plusieurs d'entre elles convoitaient, non pas par souci du bien des populations indigènes, mais par égoïsme économique et désir de prestige. A plusieurs reprises, ces rivalités faillirent entraîner l'Europe dans la guerre.

(1) On vit même les troupes anglaises s'attaquer à des colons blancs installés depuis longtemps en terre africaine, les Boers, habitants d'origine hollandaise du Transvaal et de l'Orange. Cette agression souleva d'indignation l'opinion publique du monde entier. Mais les agressions contre les peuples de couleur étaient-elles, moralement, moins condamnables ?

III. — D'UNE GUERRE MONDIALE A L'AUTRE

La méfiance des grandes puissances impérialistes les unes envers les autres, la jalousie qu'elles se portaient, la division de l'Europe en deux blocs hostiles, rendaient la guerre inévitable. Français et Allemands, en particulier, en étaient arrivés à se détester, sans raison.

On chercherait en vain dans les impératifs économiques ou dans la haute politique les « causes profondes de la guerre de 1914 », selon une formule chère aux auteurs de manuels scolaires. Seules s'affrontaient les prétentions de chacun des Etats d'être supérieur à tous les autres. Il n'y avait aucun motif de se battre, mais l'exaspération du sentiment nationaliste était un motif suffisant pour se battre sans motif.

Or le réseau d'alliances qui s'était tissé en prévision d'un conflit, impliquait fatalement la généralisation de ce conflit, que le moindre incident pouvait faire naître. De fait, la réaction en chaîne se produisit à partir de si peu de chose, que l'on est en droit de se demander pour quoi sont morts les millions d'êtres humains sacrifiés dans une des plus effroyables boucheries que l'Histoire ait connues.

La guerre de 1914.

L'incident qui jeta les peuples d'Europe, puis du monde entier, les uns contre les autres, fut simplement l'assassinat du prince-héritier d'Autriche-Hongrie par un terroriste serbe de 19 ans. L'Autriche prit prétexte de ce geste d'un isolé pour déclarer la guerre à la Serbie (28 juillet 1914). La Russie, protectrice naturelle des Slaves, était l'alliée de la Serbie, et la France et l'Angleterre les alliées de la Russie. De son côté, l'Allemagne était liée à l'Autriche-Hongrie. Du 28 juillet au 2 novembre, se succédèrent treize déclarations de guerre, engageant dans le conflit la quasi-totalité des Etats européens. L'Italie, cependant, profita de la circonstance que c'était l'Allemagne qui avait déclaré la guerre à la France (3 août) pour invoquer le caractère purement défensif de la Triple et proclamer sa neutralité. Par la suite, elle rallia la cause franco-anglaise (1915).

L'importance des moyens matériels de combat donna à cette guerre un caractère monstrueux, auquel personne ne s'attendait. Dans les deux camps, chaque combattant était persuadé défendre la civilisation contre la barbarie, et mener la dernière bataille dont dépendait le sort du monde. Pendant quatre ans, des millions de jeunes hommes furent plongés dans un véritable enfer, faisant

preuve, dans des conditions de vie inhumaines et face à la mort toujours présente, d'un admirable héroïsme. Des atrocités furent commises de part et d'autre, et les populations civiles ne furent pas épargnées.

Des puissances extérieures à l'Europe intervinrent à l'appui de l'un et l'autre camp. Du côté des *Empires centraux* germaniques : la Turquie (octobre 1914). Du côté des *Alliés* franco-anglo-russes : le Japon (août 1914), les Etats-Unis d'Amérique (1917) et le Brésil.

Par contre, en 1917, la Russie, où avait éclaté la révolution, et où les communistes, sous la direction de Lénine et de Trozky, s'étaient emparés du pouvoir, signa avec l'Allemagne une paix séparée (*traité de Brest-Litowsk*, décembre 1917).

Le 26 mars 1918, le commandement suprême des armées alliées fut confié au général béarnais Ferdinand Foch, qui les conduisit à la victoire. L'Allemagne se souleva contre Guillaume II, qui abdiqua le 9 novembre 1918, et elle demanda l'armistice le 11. Le 28 juin 1919, elle signait le *traité de Versailles*, par lequel la France reprenait l'Alsace et la Lorraine, et le Danemark le Schleswig, la Pologne était reconstituée, et l'Autriche-Hongrie démembrée. La Hongrie devenait un Etat indépendant de l'Autriche, et l'on voyait apparaître de nouveaux Etats, constitués artificiellement sans tenir compte des aspirations nationales : Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Les Alliés avaient pourtant affirmé leur volonté de libérer les nationalités opprimées et proclamé le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. Mais ce n'était là qu'un prétexte pour justifier le morcellement de l'Autriche-Hongrie. On constituait le curieux Etat tchécoslovaque en réunissant quelques Polonais, quelques Hongrois, les Tchèques, les Ruthènes, les Slovaques, et même des Allemands. On fabriquait une Yougoslavie avec d'autres Hongrois, les Slovènes, les Bosniaques, les Serbes, leurs ennemis les Croates, les Herzégoviniens. On ne demandait naturellement pas à ces peuples si c'était en ce sens qu'ils entendaient disposer d'eux-mêmes. On ne reconnaissait même pas leur existence puisqu'on les noyait dans des ensembles plus vastes. Il n'y avait pas, chez les représentants des grandes puissances qui découpaient l'Europe au gré de leur fantaisie, la moindre sincérité lorsqu'ils parlaient des droits des nationalités. Ils étaient guidés par des arrière-pensées qu'ils croyaient subtiles, estimant que le maintien d'une situation fautive affaiblirait l'Europe centrale et permettrait aux vainqueurs de faire toujours prévaloir leurs intérêts. La suite des événements devait prouver qu'au contraire cette situation fautive était une source de nouveaux conflits.

De ses quatre ans d'épreuves, l'Europe sortait exsangue. Elle avait perdu les meilleurs de ses fils, elle était couverte de ruines, vidée de ses richesses. Et rien, en fait, n'était résolu.

Certes, les peuples, si affreusement éprouvés, avaient désormais horreur de la guerre. Mais, en revanche, les nationalismes étaient exacerbés : l'union sacrée, sur les champs de bataille, de tous les ressortissants d'un même Etat, avait créé le sentiment de la solidarité à l'intérieur des frontières, qui avait pour corollaire la méfiance hargneuse à l'égard du reste du monde. Ceux



L'Europe après le traité de Versailles

contre qui on s'était battu pendant quatre ans restaient « l'ennemi ». Les Anciens Combattants, qui se sentaient grandis par leurs souffrances, affichaient un esprit cocardier et chauvin dont on ne saurait leur faire grief, mais qu'il était facile aux ambitieux d'exploiter, d'un côté comme de l'autre du Rhin.

Le désir très réel d'une paix définitive se concrétisa naïvement par la fondation d'une espèce de congrès permanent, appelé Société des Nations, où les représentants de tous les Etats du

monde pouvaient discuter sur les problèmes qui les divisaient, et même voter des résolutions. Ces résolutions n'avaient aucune chance d'être suivies d'effet, puisque chaque Etat restait souverain et qu'il n'existait pas de force armée internationale. L'idée émanait du président des Etats-Unis, Wilson, mais son pays ne le suivit même pas et les U.S.A. refusèrent d'adhérer à la S.D.N.

La persistance du conflit.

La période qui suivit le traité de Versailles, ne peut être considérée que comme une trêve dans un conflit qui n'était pas achevé. Encore cette trêve fut-elle marquée de bien des révolutions et agressions.

Dès le début, des difficultés considérables s'étaient présentées pour fixer les frontières de la Pologne ressuscitée. En 1920, la guerre éclatait entre le jeune Etat polonais et la Russie bolchevique qui voulait partir à la conquête du monde pour y répandre l'idée communiste. L'Armée Rouge fut battue par le maréchal Pilsudski, que la France avait aidé par l'envoi de matériel et d'officiers.

En Irlande, une insurrection contre la domination anglaise, qui avait éclaté à Pâques 1916, avait été réprimée dans le sang, mais avait réveillé dans le peuple le sens national. En 1919, le Sinn Féin remportait aux élections une victoire spectaculaire. Les élus se réunirent aussitôt en Parlement d'Irlande (*Dail Eireann*) et nommèrent un gouvernement présidé par un rescapé des combats de 1916, Eamonn de Valera. C'était la guerre avec l'Angleterre. Celle-ci envoya en Irlande des troupes spécialement recrutées, les « Black and Tans », dont la mission était de faire régner la terreur. Cette sinistre milice se rendit si odieuse, que la résistance devint générale et que l'Angleterre dut reconnaître l'indépendance de l'Irlande, sauf des six comtés protestants du nord (Ulster), le 6 décembre 1921.

La persistance de l'hostilité entre Français et Allemands entretenait un état de tension peu favorable au rétablissement de l'équilibre européen. Fidèle à sa politique traditionnelle, la Grande-Bretagne penchait du côté des vaincus pour empêcher ses alliés de la veille de développer leur puissance, mais une fois de plus cela avait pour conséquence de favoriser chez les vaincus en question l'esprit de revanche.

En 1923, constatant des manquements de l'Allemagne dans le paiement des réparations auxquelles l'obligeait le traité de paix, la France envoya ses troupes occuper le bassin houiller de la Ruhr. Il y eut des incidents avec la population, et les soldats tirèrent sur les ouvriers allemands qui manifestaient leur mécontentement. L'attitude française fut sévèrement jugée par l'opinion internationale. L'Angleterre s'en irrita d'autant plus qu'elle

voyait dans la mainmise de la France sur le charbon de la Ruhr la perte d'un débouché pour son propre charbon.

C'est qu'aux rivalités politiques engendrées par les nationalismes d'Etat, se superposaient maintenant des rivalités économiques. La guerre de 1914-18 avait entraîné la décadence de l'Europe et lui avait fait perdre sa traditionnelle prépondérance économique. Celle-ci était passée aux Etats-Unis, dont la production de guerre avait stimulé l'industrie, et qui étaient devenus créanciers de l'Ancien Continent, sans avoir, pour leur part, souffert sérieusement du conflit. L'économie européenne était tributaire de l'extérieur pour beaucoup de matières premières, et la paralysie de leur production pendant quatre ans ne permettait plus aux puissances d'Europe de disposer d'un volume de marchandises exportables suffisant pour former la contrepartie des importations de ces matières premières. D'où un déficit pour elles dans la balance des échanges, et une hémorragie de devises, avec, pour conséquences, la récession et l'inflation.

Cette décadence économique était générale en Europe, mais le poids en était inégalement réparti. Des Etats comme la France et la Grande-Bretagne possédaient un Empire d'outre-mer qui leur fournissait une bonne partie des matières premières nécessaires à leur industrie. L'Allemagne, au contraire, s'était vu confisquer toutes ses colonies et se trouvait donc dans l'impossibilité de se procurer à bon compte les produits dont elle avait besoin. Il lui était ainsi impossible de fournir du travail à tous ses sujets. Elle n'était pas la seule dans son cas, et les pays d'Europe se divisaient en pays possédants et pays non possédants. Or l'excédent de main-d'œuvre chez ces derniers aurait pu trouver à s'employer chez les autres, bien qu'il ne soit jamais très heureux d'arracher un être humain à son milieu naturel. Mais les conceptions nationalistes des Etats empêchaient ces transferts de main-d'œuvre de s'opérer dans des conditions normales. Les pays d'immigration se méfiaient des éléments allogènes susceptibles de constituer des communautés difficilement assimilables, et subordonnaient leur emploi à des conditions très strictes de loyalisme. Les pays d'émigration tenaient au contraire à ce que leurs sujets s'expatriant conservent tous leurs liens avec eux, gardent leur citoyenneté d'origine, fassent rayonner leur culture à l'étranger, et fassent bénéficier leurs compatriotes de l'enrichissement acquis par leur travail au-delà des frontières. Les points de vue des uns et des autres étaient donc inconciliables, et l'on voyait finalement se faire jour chez les pays non possédants, une théorie selon laquelle un Etat ne disposant pas de ressources en rapport avec l'importance de sa population, a le droit inné de s'étendre sur les régions voisines où il trouvera ce qui lui est nécessaire pour élever sa production au niveau où elle équilibrera sa consommation. C'est la dangereuse théorie de « l'espace vital ».

Une telle imbrication des problèmes économiques et des considérations nationalistes, et les rivalités qui en résultaient, rendaient inviable l'Europe telle qu'elle était structurée.

Il se trouva en France un homme d'Etat généreux, le socialiste breton Aristide Briand, pour multiplier les efforts en vue d'une réconciliation avec l'Allemagne. Ce fut en vain : il se heurtait des deux côtés à un nationalisme intransigeant.

La situation s'améliore cependant en 1925, quand l'action de Briand et du chancelier allemand Stresemann aboutit à la signature, à *Locarno*, de pactes de non-agression entre les diverses puissances européennes. Le 5 septembre 1929, Briand, à la tribune de la S.D.N., propose la constitution d'une *Union Européenne*. Le projet est examiné par les divers gouvernements d'Europe avec une certaine mauvaise volonté, et la détente amorcée prend fin avec l'arrivée au pouvoir, en Allemagne, d'Adolf Hitler.

L'Europe des totalitarismes.

On avait pu croire que la victoire des Alliés, en 1918, était celle des principes de liberté et de démocratie. Les grands vainqueurs étaient deux Républiques, France et U.S.A., et une monarchie constitutionnelle, la Grande-Bretagne. Les vaincus étaient les Empires, demeurés au stade de l'absolutisme, et la défaite avait chassé les Empereurs de leur trône. Les conceptions doctrinales des vainqueurs avaient, des nouveaux Etats créés par le traité de Versailles, fait autant de Républiques. L'Europe était devenue républicaine.

Mais le triomphe du libéralisme n'était que de façade. Partout l'effort guerrier, l'union sacrée, puis la nécessité de faire face à une situation économique dégradée, avaient renforcé la puissance de l'Etat. Désarmés devant la complexité d'une économie qui n'était plus à la mesure humaine, broyés entre les mille rouages d'une organisation sociale où il n'était tenu aucun compte de l'individu, les simples mortels n'attendaient plus leur salut que de l'Etat-Providence. C'est à lui qu'ils demandaient de les protéger, de les instruire, de les soigner, de les pensionner, d'intervenir dans leurs rapports contractuels avec autrui, de leur prêter de l'argent, de suspendre leurs dettes, de leur distribuer des subventions...

Ainsi tout concourait à établir la toute-puissance étatique.

Nombreux furent les pays où cet étatisme fut porté à ses extrêmes limites par l'instauration d'un régime de dictature : U.R.S.S. (depuis 1918, dictature du parti communiste), Italie (1922, Mussolini), Pologne (1926, maréchal Pilsudski), Grèce (1927, Venizelos), Portugal (1928, Salazar), Yougoslavie (1929,

roi Alexandre), Allemagne (1933, Hitler), Espagne (1936, Franco). La restriction des libertés individuelles était, dans ces divers pays, plus ou moins complète, plus ou moins systématique. Certains régimes déniaient tout droit à l'individu et entendaient tout subordonner à l'intérêt de l'Etat, à la grandeur de l'Etat, au culte de l'Etat. Ce sont les régimes *totalitaires* : le *bolchevisme* russe, le *fascisme* italien, le *nazisme* allemand.

Ces trois régimes présentent plus de traits communs que de différences. Les principaux sont la monopolisation de la vie politique par un parti unique, l'absolutisme du gouvernement, l'absence de considération pour les personnes, les êtres humains n'étant regardés que comme des instruments au service de l'Etat, et la mise en œuvre d'une certaine forme de socialisme. Il faut citer aussi l'importance du système policier et le caractère impitoyable de la répression exercée contre les adversaires du régime. Ceux-ci, en Allemagne et en Russie, sont soumis à d'horribles tortures et parqués dans des camps de concentration, ou exécutés. Les gouvernements totalitaires ont à leur service une armée considérable de fonctionnaires exerçant sur les citoyens une autorité brutale et les contrôlant étroitement.

Tous les régimes dictatoriaux sont nationalistes, soit par principe (Pologne, Allemagne, Italie, Espagne), soit en fait (Russie soviétique).

Mais on peut relever quelques différences entre les systèmes totalitaires russe, italien et allemand. Pour les bolcheviks, la tyrannie étatique n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'établir la dictature du prolétariat, et de permettre « un jour » l'instauration d'un véritable communisme. Les premières années du régime ont vu des luttes implacables entre chefs politiques, et de sanglants règlements de comptes. Après la mort de Lénine, en 1924, le secrétaire général du parti communiste, Staline est devenu le chef suprême de l'Union soviétique sur laquelle il a régné en despote absolu jusqu'à sa mort.

En Italie, Mussolini, ancien membre du parti socialiste, avait constitué en 1919 les « faisceaux de combat » qui entendaient engager la lutte à la fois contre le communisme et contre le parlementarisme. Il s'empara du pouvoir en 1922, par une marche sur Rome, et institua un régime dont la devise était « Tout dans l'Etat, rien contre l'Etat, rien en dehors de l'Etat ».

Alors qu'en Russie la révolution socialiste avait remplacé un système centraliste par un système fédératif (l'U.R.S.S. se compose de 12 Etats fédérés sous la direction du gouvernement moscovite), la révolution nationale-socialiste remplaça, en Allemagne, le régime fédéraliste par l'unification centraliste. Le parti « nazi » dont les doctrines devaient mettre le monde entier à feu et à sang est issu d'un de ces groupuscules politiques qui foisonnaient en Allemagne après la défaite. Celui-ci s'intitulait

pompeusement « *Parti Ouvrier Allemand* » mais ne comporta longtemps que sept membres, dont le septième était un personnage dangereusement exalté, âgé de 30 ans au moment du traité de Versailles, Adolf Hitler.

Hitler n'était pas allemand, mais autrichien et partisan fanatique du pangermanisme. Fils d'un fonctionnaire des douanes, il avait été mauvais élève, puis, voulant devenir artiste peintre, mais dépourvu de talent, il avait été refusé à l'Ecole des Beaux-Arts. Il était alors devenu un clochard, faisant tous les métiers de manœuvre et de portefaix, et couchant dans les asiles de nuit. Ce raté se passionnait pour la politique, mêlant au fanatisme nationaliste, des idées socialistes et la haine des juifs. Réformé, il s'engagea en 1914 comme combattant volontaire et se révéla soldat farouche et courageux. En 1919, à Munich, il adhéra au Parti Ouvrier Allemand, auquel ses discours violents et rageurs donnèrent bientôt une impulsion nouvelle. Le 20 février 1920, il vociféra pendant quatre heures devant une foule houleuse de deux mille personnes, et gagna la partie. L'incendie est allumé, les idées politiques d'Hitler vont se répandre très vite dans un monde germanique en décomposition et le parti, qui s'appelle maintenant « *Parti Ouvrier Allemand National-socialiste* » (1) va attirer les masses. Hitler en prend la direction, forme des groupes paramilitaires, la *Sturm Abteilung* qu'il oppose, dans des combats de rue (Coburg, octobre 1921) aux formations marxistes. Il tente, le 9 novembre 1923, à Munich, un putsch qui échoue, et est condamné à cinq ans de forteresse, mais il est libéré au bout de treize mois, ayant profité de ce temps de repos forcé pour mettre sa doctrine par écrit, dans son ouvrage *Mein Kampf* (Mon Combat), qui paraît en 1925. Il reprend son parti en mains, lui fait conquérir des sièges au Reichstag et, en 1932, se présente lui-même aux élections à la Présidence du Reich, contre le maréchal von Hindenburg, président sortant. Il est battu. Mais aux élections législatives qui ont lieu quatre mois plus tard, on peut parler d'un véritable raz de marée nazi. Hitler (qui, pour se présenter à la présidence, s'était fait naturaliser allemand) pense que le poste de chancelier lui revient de droit : Hindenburg ne le lui propose pas. Ce n'est qu'en janvier 1933, à la suite d'une collusion avec l'ancien chancelier von Papen, irrité lui aussi contre le maréchal, qu'il est appelé à composer le ministère. Tous les moyens de propagande dont dispose l'Etat sont dès lors au service du parti nazi. Hitler procède à des épurations dans la haute administration et la police, pour y placer des hommes à lui, et entreprend des poursuites contre les partis marxistes, qu'il accuse de complots. Des membres de la S.A. (*Sturm Abteilung*) organisent un faux attentat communiste, l'incendie du Reichstag,

(1) Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei, en abrégé « *Nazi* ».

qui permet de déclencher une vaste répression et de suspendre les libertés publiques. De nouvelles élections assurent au chancelier la majorité parlementaire, et le 23 mars 1933 le nouveau Reichstag accorde au gouvernement les pleins pouvoirs pour quatre ans. Hitler institue les camps de concentration, multiplie les arrestations arbitraires, se débarrasse de ceux de ses compagnons qui lui portent ombrage (« nuit des longs couteaux », 30 juin 1934) et, à la mort du vieil Hindenburg, le 2 août 1934, se fait attribuer les fonctions de président du Reich conjointement avec celles de chancelier. Il prend le titre de *Führer* (guide), et son pouvoir ne va plus connaître, désormais, aucune limite.

Hitler était, sans aucun doute, un déséquilibré. Mégalomane, sujet à des crises de véritable rage, il n'en savait pas moins se montrer, à l'occasion, effacé, simple et rusé. Mais il était obsédé par des passions, d'un caractère quasi démentiel : l'antisémitisme, la haine des Slaves, l'horreur du capitalisme anglo-saxon, le ressentiment contre le « diktat » de Versailles, et ces passions conduisaient à une allure de cauchemar l'Allemagne, et l'Europe entière, vers l'abîme. Le régime hitlérien de centralisation à outrance s'appuyait sur une police politique féroce, la *Gestapo* (Geheime Staats Polizei), et des millions d'êtres humains ont subi des traitements d'une barbarie que l'on ne croyait plus possible en Europe au vingtième siècle : tortures, internements en camps de concentration, massacres collectifs (spécialement de juifs), chambres à gaz, expérience sur la chair vivante par des médecins sadiques, etc.

En 1935, Hitler rétablit le service militaire, puis, l'année suivante, dénonça les accords de Locarno et réoccupait militairement la Rhénanie, que le traité de Versailles avait démilitarisée.

Hitler, comme Napoléon, rêvait de conquérir toute l'Europe et d'en réaliser l'unification sous son autorité. Mais pas plus que celle de Napoléon, l'Europe qu'il concevait n'était l'Europe des Européens. Napoléon avait échoué parce qu'il avait voulu construire une Europe française, Hitler, lui, devait échouer parce que son Europe était une Europe germanique. L'union ne peut se réaliser dans l'asservissement. Mais la volonté de domination de l'Allemagne hitlérienne était inéluctable, car l'idée maîtresse du national-socialisme était la doctrine *raciste*. Le racisme n'était pas une nouveauté. Lorsque la Révolution française avait proclamé les droits de la Nation, elle s'était comportée en apprenti sorcier, car beaucoup de gens étaient amenés à se demander quels critères fondaient la Nation. Les solutions embarrassées des théoriciens français, qui reposaient sur une pétition de principe car elles confondaient Etat et nation, ne satisfaisaient pas les esprits épris de précision. D'où les efforts pour trouver une base objective à l'idée de nation, et, très vite la solution simpliste : le fondement de la nation est la communauté

de race. Il suffisait dès lors de quelques constructions pseudo-scientifiques élaborées à partir de mesures de crânes et de considérations sur la pigmentation de la peau et la couleur des poils pour déchaîner sur le monde l'ouragan des rivalités raciales. En 1853, un hobereau normand, le comte de Gobineau, avait publié un *Essai sur l'inégalité des races humaines* qui affirmait la prééminence de la race germanique (à laquelle il appartenait, en tant que descendant des Vikings). Pour lui, la race blanche est supérieure à la jaune et à la noire, et parmi les blancs la supériorité appartient aux « Aryens », représentés dans toute leur pureté par les premiers Romains, les Macédoniens et les Scandinaves. Seuls les Germains, affirmait-il, avaient conservé cette pureté originelle. Tout ceci relevait de la plus haute fantaisie, mais le romantisme pangermanique ne pouvait que s'emparer avec un enthousiasme frénétique d'une doctrine qui venait fournir une base idéologique à ses aspirations. L'hitlérisme y puisa sa force explosive, et des affirmations absolument grotesques furent élevées au rang de dogmes d'Etat (Hitler ne soutenait-il pas que les Hellènes étaient des Germains, et que Jésus n'était pas Juif ?).

Le Führer rêvait donc de construire « pour mille ans » l'Europe Unie, mais une Europe qui serait l'Europe esclave, l'Etat européen uniformisé et centralisé, où dominerait la « race des seigneurs », la race germanique. Il l'a écrit, il l'a maintes fois proclamé... mais les autres pays, aveugles, refusaient de le prendre au sérieux.

Ses objectifs ne pouvaient être réalisés que par la guerre. Les premières passes d'armes eurent lieu en Espagne, où avait éclaté, en 1936, une atroce guerre civile. Le général Franco s'était révolté contre le gouvernement républicain ; l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste lui apportèrent une aide armée, tandis que la Russie soutenait ouvertement le gouvernement républicain. L'Espagne devint le champ de bataille de l'Europe. Finalement, Franco l'emporta et instaura, lui aussi, un régime dictatorial.

L'expansion hitlérienne.

S'appuyant sur le principe des nationalités, que tout le monde proclamait, si personne ne l'appliquait, Hitler commença sa politique de conquêtes par la réalisation de l'*Anschluss*, c'est-à-dire le rattachement de l'Autriche, nation germanique, à l'Allemagne.

Ce rattachement avait été voté par l'Assemblée autrichienne en 1918, mais les Alliés, malgré leur affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'y étaient opposés. Par la suite, le nazisme s'était implanté fortement en Autriche, où de nombreux jeunes ralliaient ses rangs. En raison du caractère anticlérical et néo-païen de ce mouvement, le gouvernement du chan-

celier social-chrétien Dollfuss avait cherché à lui barrer la route et avait renoncé à l'idée de réunion à l'Allemagne. Mais en juillet 1934, les hitlériens assassinaient Dollfuss. L'Anschluss ne fut pas réalisé, cependant, à ce moment, en raison de l'opposition de Mussolini, qui concentra quatre divisions sur le Brenner.

Mais l'année suivante, l'Italie se brouillait avec l'Angleterre et la France qui s'étaient montrées défavorables à son annexion de l'Ethiopie. En octobre 1936 elle se rapprochait de l'Allemagne, et l'on voyait se constituer un « *axe Berlin-Rome* ». Hitler put préparer tranquillement l'Anschluss. Le 12 mars 1938, il jeta ses troupes sur l'Autriche et prononça son annexion au Reich allemand. L'Europe resta sans réaction.

Six mois plus tard, il revendiqua les Sudètes, districts de Tchécoslovaquie où la population germanique est en majorité. Mais la France et la Russie se sont engagées, par traités, à défendre la Tchécoslovaquie en cas d'agression. Pour éviter la guerre générale, les premiers ministres anglais et français ont, avec Hitler et Mussolini, une entrevue à Munich, le 30 septembre 1938, et cèdent au Führer tout ce qu'il exige. Les populations poussent un soupir de soulagement, mais cette capitulation diplomatique a pour conséquence l'accroissement du prestige et de l'audace d'Hitler, la perte de confiance des petites nations dans la parole de la France, et le mécontentement de la Russie, tenue à l'écart des négociations.

Ayant tiré tout ce qu'il pouvait tirer du principe des nationalités, Hitler se prévaut maintenant de sa théorie du « droit à l'espace vital » pour justifier de nouvelles annexions. Le 15 mars 1939, il s'empare de la Bohême et de la Moravie, le 23 mars de la province lithuanienne de Memel. Suivant son exemple, son allié Mussolini annexe l'Albanie (8 avril). Puis, tandis que Mussolini revendique la Corse et la Savoie, Hitler exige le retour à l'Allemagne de la ville libre de Danzig, et des droits sur le Corridor polonais qui l'en sépare.

A ce moment, l'Angleterre se réveille. Le gouvernement britannique avertit le Führer qu'il ne tolérera pas l'invasion de la Pologne, et s'efforce de négocier une alliance tripartite anglo-franco-russe. Mais c'est avec l'Allemagne que, le 23 août, la Russie signe un accord : Hitler lui a promis, par une clause secrète, la moitié de la Pologne et les pays baltes.

La guerre de 1939.

Si le gouvernement soviétique avait pris position contre l'impérialisme allemand, la paix aurait peut-être pu être sauvée; mais dès l'instant qu'il s'en faisait le complice, la parole allait nécessairement être donnée à la poudre.

Le 1^{er} septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne, et l'Armée Rouge en fait autant quinze jours plus tard.

Le malheureux Etat polonais est, une fois de plus, rayé de la carte et partagé entre Berlin et Moscou.

Entre-temps, l'Angleterre et la France, fidèles à leur parole, ont déclaré la guerre à l'Allemagne (3 septembre). Mais Hitler, qui a sacrifié toute l'économie allemande à la production de guerre, a constitué une armée moderne, dotée de moyens mécaniques puissants, et ses soldats sont fanatisés. Il suffit d'une campagne éclair, au printemps de 1940, pour mettre l'armée française en déroute. Cependant l'Angleterre, qui s'est donnée pour Premier ministre l'énergique Winston Churchill, résiste avec un noble courage. Les projets de débarquement d'Hitler échouent.

L'Allemagne tient en son pouvoir la quasi-totalité du continent. Les pays qu'elle n'administre pas directement sont réduits à l'état de satellites de l'Axe, ou soumis à l'occupation militaire, et partout Hitler installe des gouvernements à sa dévotion : en France celui du maréchal Pétain et de Pierre Laval, en Norvège celui de Quisling, au Danemark celui de Scavenius, en Hollande celui de Mussert, etc. Quant à l'Italie, qui n'a pas trouvé d'autre moyen de se couvrir de gloire, que de déclarer la guerre à la France au moment où celle-ci était déjà battue, elle est réduite au rôle ridicule d'Etat-fantôme à la remorque de l'Allemagne. Seuls la Suède, l'Espagne et le Portugal conservent leur indépendance.

Mais les peuples d'Europe n'acceptent pas le régime nazi, dégradant pour la personne humaine, et ils supportent mal l'occupation de leur pays par une soldatesque arrogante. Beaucoup de volontaires émigrent en Angleterre, où des chefs appellent leurs compatriotes à continuer la lutte : le général De Gaulle pour les Français, le général Sikorski pour les Polonais, le roi Haakon VII pour les Norvégiens, la reine Wilhelmine pour les Hollandais, etc.

Parmi les habitants qui continuent à vivre dans les régions occupées, les uns collaborent avec les vainqueurs, soit par intérêt, soit par idéologie, soit encore pour suivre les directives du gouvernement « légal » ; d'autres évitent de s'engager, ou tâchent de concilier la fidélité au gouvernement légal et l'hostilité aux Allemands; mais nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à se lancer dans le combat clandestin contre les nazis, tout en sachant qu'ils risquent la torture et la mort. La *Résistance* s'organise. En réponse, l'hitlérisme, avec une rage démentielle, multiplie les assassinats et les atrocités.

Brusquement Hitler, rompant le pacte germano-soviétique, lance ses divisions contre la Russie, dont la puissance fait obstacle à ses ambitions (juin 1941). En décembre 1941, le Japon, qui est son allié, attaque, non moins brusquement, la flotte américaine, ce qui détermine les Etats-Unis à entrer dans la guerre aux côtés de l'Angleterre et de la Russie. Alors le vent tourne.

L'Allemagne a perdu sa supériorité numérique et, peu à peu, les Alliés, qui disposent de ressources considérables, lui ravissent la suprématie navale et aérienne. Un déluge de bombes se déverse nuit et jour sur le continent. Le 6 juin 1944, les troupes anglo-américaines débarquent en Normandie. Sur tous les fronts, l'armée allemande bat en retraite. Le 7 mai 1945, l'Allemagne, libérée du nazisme (Hitler s'est suicidé dans les ruines de Berlin) capitule sans conditions.

La société européenne depuis le milieu du XIX^e siècle.

L'ère des nationalismes a été aussi celle du *capitalisme*. Depuis 1848 la poursuite effrénée du bien-être matériel dans laquelle s'est jetée l'Europe a entraîné des conséquences économiques et sociales extrêmement graves. Le développement du machinisme, qui impliquait la création de grandes usines, a abouti à la concentration de la production industrielle entre les mains de puissantes sociétés, dont le seul but est le profit. Les illusions des théoriciens qui avaient cru que le progrès technique apporterait le bonheur à l'humanité, se dissipent. La machine n'allège pas la peine des travailleurs, elle permet de se passer d'une partie d'entre eux. La production n'est plus considérée comme un service, pour le plus grand bien de la collectivité, pas même comme un moyen d'assurer des ressources convenables à ceux qui y concourent par leur travail, mais seulement comme un moyen d'enrichir ceux qui se contentent d'y investir des capitaux.

C'est la séparation complète du travail et du capital, et cette séparation ne peut que dresser les travailleurs de l'industrie, maintenus dans une situation matérielle misérable, contre ceux qui les exploitent. Dans toute l'Europe, cette lutte se traduit souvent par des incidents sanglants. Qu'ils soient monarchiques ou républicains, les gouvernements n'hésitent pas, en cas de grève, à faire intervenir l'armée contre les grévistes.

Pour se défendre contre la cupidité du patronat, les ouvriers cherchent à s'organiser entre eux. Mais la liberté d'association ne leur est reconnue, au milieu du XIX^e siècle, qu'en Grande-Bretagne. En France, par un apparent paradoxe, il faut attendre le second Empire pour que soit reconnue la liberté des coalitions (loi du 25 mai 1864) : c'est que les Républiques jacobines sont essentiellement bourgeoises, tandis que Napoléon III est un « quarante-huitard » dont la politique évolue de l'autoritarisme vers le libéralisme. A l'exemple des *trade-unions* anglaises, se forment sur le continent des *syndicats*, groupant les ouvriers d'une même profession. En certaines régions (Allemagne, Autriche, Scandinavie) les syndicats sont dirigés par le parti socialiste; ailleurs, ils se veulent apolitiques.

Les idées socialistes n'ont cessé de gagner du terrain. En 1864, les militants ouvriers se sont unis par-dessus les frontières et ont fondé l'*Association Internationale des Travailleurs*. Mais cette « Première Internationale », à tendance libérale et égalitaire, ne tarde pas à être sapée par l'idéologie déterministe de Karl Marx qui prophétise la dictature du prolétariat. Après l'échec du mouvement coopératiste et fédéraliste de la Commune de Paris, les socialistes évoluent vers le marxisme, sauf en Grande-Bretagne, où le *Labour Party*, fondé en 1906 reste libéral. En 1889, les marxistes fondent une *Deuxième Internationale*, de tendances opposées à la première.

L'action du mouvement social porte ses fruits et, dans tous les pays, les gouvernements sont contraints d'élaborer peu à peu une législation assurant aux ouvriers un minimum de protection. C'est Bismarck qui montre la voie, mais son exemple finit par être suivi, au début du XX^e siècle, par les autres gouvernements. Dans l'ensemble de l'Europe, des lois interviennent pour limiter la durée du travail, imposer des salaires minima, garantir les travailleurs contre les risques professionnels, protéger les femmes et les enfants, instituer des systèmes de sécurité sociale et de retraites ouvrières, etc. Le sort des prolétaires va sans cesse s'améliorant, néanmoins la disproportion scandaleuse qui subsiste entre la rémunération du travail et celle du capital, fait prendre par moments à l'agitation sociale des proportions tragiques.

Malgré divers passages des partis socialistes au pouvoir, nulle part n'a été réalisé de régime à proprement parler socialiste, tant il est vrai qu'il est plus facile de revendiquer que de construire, dans une Europe aux rouages rouillés. En 1917, la révolution russe entraîne l'instauration d'un régime qui se dit communiste, mais celui-ci, tout en améliorant considérablement le sort du peuple, conserve, en les revêtant de la mystique marxiste, les traditions tsaristes d'autocratie, de nationalisme, de militarisme et d'impérialisme. L'année suivante, les socialistes allemands essaient, à la faveur de l'insurrection contre Guillaume II, de constituer des soviets locaux et des républiques démocratiques fédérées : mais l'armée réprime brutalement cette tentative, et l'Allemagne reste une bureaucratie. Ni les gouvernements sociaux-démocrates des pays scandinaves, ni le « Front Populaire » français de 1936 ne mettent en œuvre un système socialiste, et l'accession au pouvoir, en Espagne, du « Frente Popular » provoque la révolte franquiste.

Il n'empêche que l'accroissement de la production, permettant un abaissement des prix, a sensiblement élevé le niveau de vie des Européens des classes populaires, et que cette évolution économique, qui s'ajoute aux mesures sociales prises partout, a réduit de façon considérable l'écart entre les différentes classes,

tant dans la nourriture, l'habillement, les loisirs, souvent même le logement, que dans les possibilités d'instruction.

La science et la technique européennes ont, en un siècle, transformé le monde : les travaux de l'Anglais Faraday, du Français Ampère, du Belge Gramme ont, avec ceux de l'Américain Edison, permis la domestication de l'électricité; l'Anglais Stephenson a construit la première locomotive à vapeur, et les Allemands Daimler et Benz la première automobile à pétrole; les découvertes du Hambourgeois Hertz ont permis la T.S.F.; l'artiste français Daguerre a mis au point la photographie; en décembre 1856, le marin breton Jean-Marie Le Bris a fait décoller le premier appareil volant plus lourd que l'air; en décembre 1895, deux Français, les frères Lumière, présentaient le premier film cinématographique... Toutes ces inventions, ainsi que les progrès extraordinaires de la chimie, si elles n'ont pas rendu l'homme plus heureux, si même elles le font vivre sous la menace d'effroyables destructions, ont du moins amélioré son confort matériel et accru ses connaissances. Son existence a été prolongée, grâce aux progrès de la médecine qu'ont rendu possibles, principalement, l'invention de l'auscultation par le Breton Laënnec, la découverte du rôle des germes microbiens par Pasteur, la découverte des antibiotiques par l'Anglais Alexander Flemming.

La prospérité économique s'est accrue en Europe, grâce, notamment, aux encouragements à la production prodigués par Napoléon III, par les ministres de la Reine Victoria et par Bismarck. Mais cette prospérité a été traversée de graves crises résultant d'une surproduction qui coïncidait avec un amincissement du pouvoir d'achat entraîné par les guerres, le chômage et les politiques de prestige national. Après la guerre de 1914-1918, les Etats vaincus firent complètement faillite, mais les vainqueurs connurent des difficultés assez graves pour être obligés de dévaluer leur monnaie.

En matière politique, les Etats d'Europe, à l'exception de la Russie qui se coupait définitivement de la communauté européenne, évoluèrent jusqu'à l'avènement des régimes totalitaires, vers un certain libéralisme, qui réapparut dès la chute de ces régimes : reconnaissance de la liberté de la presse, de la liberté d'association et de réunion, de la liberté religieuse. On voit se généraliser ce système typiquement européen, conforme aux plus anciennes traditions, et mis au point de façon empirique par la Grande-Bretagne, qu'est le *régime parlementaire*. Ce qui le caractérise, c'est que les textes législatifs sont élaborés par des Chambres élues, devant lesquelles les ministres sont responsables. Dans aucun pays ne subsiste plus de monarchie absolutiste. Presque partout même, la République a remplacé les royautés dynastiques : en France (1875), au Portugal (1911), en Allemagne (1918), en Pologne (1918), en Finlande (1919), en Autriche (1920), en Espagne (1931), en Italie (1946), etc.

Un certain nombre d'idées, nées en Europe même, n'y sont plus discutées. Tous les Européens admettent, par exemple, que la loi écrite s'impose à tous, même aux gouvernants. Tous considèrent comme obligatoire que l'utilisation des fonds publics fasse l'objet d'un budget soumis à la discussion et au vote des représentants du peuple. Tous estiment que l'application des règles de droit aux cas particuliers ne peut être faite que par des tribunaux, auxquels les pouvoirs publics n'ont pas d'ordres à donner.

Les rapports humains se sont améliorés, l'unification des modes de vie ayant automatiquement abaissé les barrières entre les classes sociales. La bourgeoisie, surtout depuis le grand brassage d'hommes de la guerre de 1914-1918, s'est habituée à considérer les gens du peuple comme des personnes dignes de respect et non plus comme des inférieurs. Quant à la noblesse, elle a cessé de jouer le moindre rôle social.

Le rayonnement de l'Europe dans le monde.

Malgré ses divisions et ses fautes, l'Europe de la période 1848-1939 jouissait d'un immense prestige dans le monde. Nous avons vu que la plus grande partie des autres continents était soumise à l'autorité des puissances européennes, qui s'efforçaient de faire adopter par les populations indigènes leur propre civilisation, leur façon de penser, leur organisation sociale, leurs techniques et leurs religions. Influencés par l'exemple de cette européanisation, les rares pays restés libres se laissèrent plus ou moins séduire par les modes et les mœurs occidentales (ce qui ne représentait pas toujours un progrès...).

Les Européens équipèrent ainsi le monde entier de voies de communications, d'industries, de villes, d'administrations et de centres de propagande (écoles, missions).

Mais en même temps que la diffusion des conceptions occidentales éveillait chez les peuples auxquels elles étaient apportées des aspirations à la liberté politique et à l'émancipation sociale, conformément aux principes européens, la puissance de l'Europe allait s'affaiblissant, du fait de ses rivalités intérieures, des guerres qui l'épuisaient, de son déséquilibre économique, et de son incapacité à réaliser son unité.

Lorsque s'achève la deuxième guerre mondiale, son déclin est devenu évident, et les pays qui lui sont soumis réclament leur indépendance.

CHAPITRE IX

L'EUROPE A LA RECHERCHE DE SON UNITÉ

La résistance à l'oppression nazie qui unit les peuples d'Europe dans un même combat a créé entre eux une solidarité et une communauté de but et d'intérêts...

Ces buts ne peuvent être atteints que si les divers pays du monde acceptent de dépasser le dogme de la souveraineté absolue des Etats en s'intégrant dans une unique organisation fédérale. La paix européenne est la clé de voûte de la paix du monde. En effet, dans l'espace d'une seule génération, l'Europe a été l'épicentre de deux conflits mondiaux qui ont eu avant tout pour origine l'existence sur ce continent de trente Etats souverains. Il importe de remédier à cette anarchie par la création d'une Union fédérale entre les peuples européens.

(Déclaration des Résistances européennes, Genève, 1944).

I. — L'EUROPE D'APRES-GUERRE

Bilan du massacre.

Jamais, dans l'histoire de l'humanité, aucun cataclysme n'a entraîné de telles hécatombes que la guerre de 1939-1945. Le chiffre des morts dépasse l'imagination : 55 millions d'hommes, de femmes et d'enfants (dont 6 millions d'Israélites) ont péri, souvent après d'horribles tortures, soit qu'ils aient été déchi-

quetés par les bombardements, soit qu'ils aient été martyrisés par la police politique des pays totalitaires, avant que d'être exécutés, soit qu'ils aient été soumis à des sévices inhumains dans les camps de la mort lente nazis ou soviétiques, ou encore « liquidés » par fournées dans les chambres à gaz, soit qu'ils aient succombé à la faim et aux privations de toutes sortes, soit qu'ils aient été soumis à la sourde décomposition engendrée par les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki... 55 millions : l'équivalent des populations réunies de France, Belgique et Luxembourg !

Les destructions matérielles causées par les bombardements aériens et les combats d'artillerie, la mise en coupe réglée par les armées allemandes des pays vaincus, les sabotages, les incendies allumés à titre de représailles, l'emploi de la main-d'œuvre masculine et des réserves monétaires à des fins guerrières non productives, avaient réduit l'Europe à la ruine. De longues années ont été nécessaires pour qu'elle reconstitue son potentiel économique et retrouve sa prospérité. Le dénuement dans lequel il lui a fallu vivre en attendant, a obligé les gouvernements à intervenir, par voie autoritaire, dans la répartition des matières premières et des biens de consommation, et le retour à une production normale n'a pu se faire qu'au moyen de contrôles et de directives étatiques qui rendaient impossible le rétablissement de l'ancien ordre économique.

Ainsi l'économie européenne s'est-elle trouvée, par la force des choses, restructurée sur le fondement du *dirigisme* étatique, dirigisme d'ailleurs très délicat à exercer en raison des intérêts divergents qui sont en cause, et du trop grand nombre d'inconnues dans les problèmes à résoudre. On assiste à la poursuite sans fin d'un chimérique équilibre qui ne peut être atteint.

La division de l'Europe en deux blocs.

La victoire commune des Alliés a permis à l'U.R.S.S. de s'implanter militairement jusqu'au cœur de l'Europe, et d'imposer le régime communiste aux pays occupés : Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, Albanie et est de l'Allemagne. Réduits au rôle de satellites de la Russie, ces pays ont reçu le titre de « *démocraties populaires* ». On voit mal ce que prétend ajouter le qualificatif « populaire » au mot « démocratie » qui signifie à lui seul « gouvernement populaire », mais l'on est en droit de se demander si ce nom même de « démocratie » peut s'appliquer à des régimes dans lesquels le pouvoir est exercé par un parti unique, et la population ne jouit d'aucune des libertés qui caractérisent le système démocratique : liberté

religieuse, liberté de la presse, liberté syndicale, liberté d'association, de réunion, de parole, droit de grève, indépendance des juges, liberté de candidature aux élections, etc. Bien plus, lorsque la volonté populaire s'est manifestée en Hongrie par un soulèvement général, d'origine ouvrière, l'armée russe a réprimé la révolte avec férocité.

D'autres insurrections ont eu lieu, sans plus de succès, en Pologne et à Berlin. Seule la Yougoslavie, dirigée par un dictateur résolu, le maréchal croate Tito, est parvenue à se libérer du joug russe, sans cesser, d'ailleurs, pour autant, d'être fidèle à l'idéologie communiste.

La guerre a permis à la Russie soviétique, non seulement d'établir son hégémonie sur la moitié de l'Europe par le procédé de la satellisation, mais encore de pratiquer des annexions territoriales, selon la tradition des tsars. Elle s'est emparée des Etats baltes d'Estonie, Lettonie et Lituanie, de quelques morceaux de la Finlande, de plus du tiers de la Pologne, et d'une partie de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie.

Face au bloc colossal et puissamment armé des pays communistes, les minuscules Etats d'Europe occidentale ne sont d'aucun poids, et la seule nation du globe qui dispose d'une puissance matérielle suffisante pour défendre la liberté, est celle des U.S.A., ce qui entraîne pour toutes les autres la nécessité de vivre en fait, qu'elles le veuillent ou non, sous la protection américaine.

A l'heure actuelle, une frontière quasi-infranchissable, le « *rideau de fer* » (l'expression est de Winston Churchill), coupe l'Europe en deux. Cette frontière traverse l'Allemagne, dont elle consacre la division en République Fédérale à l'ouest, et « démocratie populaire » totalitaire à l'est. La ville de Berlin, située en zone orientale, reste une enclave où certains secteurs dépendent du monde libre, et le reste appartient à l'univers communiste. C'est là une situation explosive et dangereuse pour la paix du monde.

Le cœur se serre à la pensée de cette barrière dressée entre les peuples d'Europe, entre des hommes qui sont frères par le sang et par des siècles de vie commune, qui appartiennent à la même civilisation, ont défendu au cours de l'Histoire les mêmes valeurs, et étaient faits pour s'entendre.

La régression européenne dans le monde.

L'extraordinaire expansion qui avait permis aux puissances européennes de dominer matériellement et spirituellement la plus grande partie du globe, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Le grand mouvement de *libération* qu'a connu l'Europe de 1944, s'est propagé au dehors, et l'on a vu tour à tour s'engager dans

la lutte pour l'indépendance, presque tous les peuples soumis à un joug étranger.

En vérité, les idées inculquées par les colonisateurs européens aux populations assujetties, contredisaient le principe de la colonisation. Le jeune Sénégalais qui apprenait l'histoire de France comprenait mal que les Français affirmassent le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » uniquement lorsqu'il s'agissait de Tchèques ou de Hongrois... Et puis un beau jour, il finissait par se demander pourquoi il fallait qu'un jeune Sénégalais apprit l'histoire de France.

L'exploitation à outrance des indigènes et le pillage des richesses naturelles de leurs territoires par une poignée de colons et d'administrateurs, sont incompatibles avec l'esprit de notre civilisation. Aussi les milieux d'affaires qui prônaient, sous prétexte de grandeur nationale, la défense des empires coloniaux, trouvaient-ils peu d'écho dans l'opinion publique.

L'Angleterre a été assez sage pour se retirer de ses colonies sur la pointe des pieds, en y conservant ses intérêts économiques. La France, moins habile, a commencé par exercer une répression impitoyable contre les peuples qui lui réclamaient leur indépendance (massacres de Madagascar et d'Algérie), mais elle a été chassée de la plupart de ses possessions d'outre-mer par les indigènes révoltés, et n'a pu faire autrement que d'accorder l'indépendance à presque toutes les autres. Les guerres d'Indochine et d'Algérie ont été les plus longues et les plus meurtrières, et ont desservi le prestige tant moral que militaire de la France dans le monde. Les Pays-Bas ont, de la même façon, perdu l'Indonésie, la Belgique le Congo, etc.

Pour les jeunes Etats africains et asiatiques, l'Europe reste encore le modèle qu'on s'efforce d'imiter, aussi bien du point de vue de l'organisation politique que de la civilisation matérielle, mais en lui conservant une secrète rancune.

La civilisation européenne contemporaine.

Bien que les Etats européens, aux limites si exigües, aient, entre les masses titanesques de l'Union Soviétique, des Etats-Unis et de la Chine, perdu leur importance politique, ils ont gardé, dans le domaine économique, une place éminente : seuls les Américains ont un niveau de vie supérieur à celui de l'Européen moyen. Par comparaison aux peuples d'Europe, les Asiatiques et les Africains, qui vivent encore comme on vivait en France sous Louis XIV, apparaissent comme des populations « sous-développées ».

Le progrès matériel a transformé la vie sur notre continent. De plus en plus rares sont les Européens qui ne disposent pas

de l'électricité, de l'eau courante, du gaz (de ville ou en bonbonne) et de la radio. Ceux qui n'ont pas encore d'automobile, de machine à laver, de réfrigérateur, ou de poste de télévision, ne cessent d'en rêver. De cet accroissement du confort, de cet asservissement même au confort, découlent un certain nombre de conséquences sociales heureuses ou malheureuses :

Tout d'abord, la diminution de la résistance physique. Protégé du froid et des intempéries, à l'abri de la faim, déshabitué de marcher, bourré de médicaments, l'Européen n'est plus capable de supporter les températures, ni de soutenir les efforts qui paraissent tout naturels aux peuples restés plus près de la condition originaire.

En second lieu, la vie en Europe est devenue trépidante. L'activité exigée de chacun tient compte des facilités que la technique met à sa disposition, aussi le progrès l'a-t-il davantage lié que libéré. Le travail, les distractions, la vie publique sont organisés à partir du postulat que chacun peut recourir à l'automobile et au téléphone : de ce fait, ces instruments cessent d'être un luxe pour devenir une nécessité. Les besoins augmentent plus vite que les moyens de les satisfaire.

Malgré tout, nos contemporains ont davantage de loisirs que les générations qui les ont précédés, et l'on était en droit d'attendre que cela leur permit de compenser la fébrilité de leur existence quotidienne par des périodes de saine détente, et d'avoir aussi plus de temps à consacrer à se cultiver. Malheureusement, le nombre considérable de ceux qui veulent, tous à la fois, se détendre, rend cette détente impossible. C'est une chose excellente que de voir beaucoup de citadins, beaucoup d'ouvriers, aspirer à se retremper dans la paix des champs et des rivages marins... mais quand des milliers de personnes se ruent ensemble en automobile et en autocar vers les coins restés sauvages, elles n'y trouvent plus la sauvagerie. Il est bon que la radio, la télévision, le cinéma, permettent à des gens courbés sur un labeur monotone d'acquérir des connaissances et de parfaire leur culture, mais parce qu'ils s'adressent à des masses, les producteurs de la radio, de la télévision et du cinéma, qui veulent plaire à leur public, croient adroit de maintenir leur production à un niveau médiocre. En outre, ces moyens puissants de diffusion des idées sont des instruments de propagande trop efficaces pour que les Etats ne s'en servent pas, et ne cherchent pas à « orienter » la culture de leurs sujets. Or de la culture orientée, ce n'est plus de la culture du tout. On assiste, d'ailleurs, en Occident, au déclin de l'écriture, support des idées, au profit de l'image.

Dans le domaine des arts et de la pensée, l'Europe, aujourd'hui, semble dans une impasse. Elle a l'impression d'avoir épuisé tout le cycle des expériences possibles et n'avoir plus rien à exprimer. Aussi en arrive-t-elle à chercher une issue pour la

philosophie, la littérature et les arts plastiques, dans un refus si total de l'acquis et un rejet si catégorique de l'expression, qu'il ne subsiste plus, au terme de cette démarche, ni philosophie, ni littérature, ni art, mais seulement leur négation.

L'impuissance à donner un but valable à une existence dominée par la technique et le bien-être matériel, au sein d'une société uniformisée qui dépouille l'homme de sa personnalité, conduit la meilleure partie de la jeunesse, soit à sombrer dans un nihilisme dont la conséquence est une conduite désordonnée et parfois le suicide, soit à se jeter dans un christianisme de l'action ou un socialisme sentimental, qui n'impliquent pas une foi très précise, mais engendrent un dévouement et un dépassement dont on ne peut que se réjouir.

L'une des conséquences les plus curieuses de l'évolution technique, a été l'uniformisation des sexes... Le perfectionnement de l'équipement ménager a fait perdre à la femme la conscience de l'importance de son rôle de maîtresse de maison. Affranchie de beaucoup de sujétions, et disposant de beaucoup plus de temps libre, elle s'est sentie moins dépendante de l'homme et a voulu mener la même vie que lui. Elle fait les mêmes études, exerce les mêmes professions, affecte la même liberté d'allures, et s'habille de la même façon. Elle ne peut évidemment plus prétendre au même respect, ni à la même courtoisie, que lorsque l'homme était considéré comme son protecteur et son chevalier servant, et ceci modifie profondément l'ambiance de la société européenne. De plus, les liens familiaux se relâchent : la famille n'est plus une petite société bien organisée, sous la direction d'un chef, mais un centre de vie libre en commun. Que l'on s'en félicite, ou qu'on le déplore, c'est un fait que l'on doit admettre si l'on veut comprendre son temps.

Dans le domaine économique et social, l'Europe d'aujourd'hui connaît un régime de dirigisme étatique qui, sans être du socialisme, ni tout à fait du national-socialisme, réduit à peu de chose l'initiative individuelle. Dans les pays scandinaves, en particulier, et en Grande-Bretagne pendant l'expérience travailliste, le système de garanties sociales a été porté à un tel point de perfection que l'individu, à l'abri de tout risque, n'a presque plus le sentiment d'exister. L'ennui prend alors les proportions d'un grave fléau social; on l'a vu dégénérer en explosions de fureur, apparemment dépourvues de motifs.

L'homme du vingtième siècle commence à prendre conscience de la grave menace qui pèse sur lui : celle d'être peu à peu transformé en « robot ». Il aspire de plus en plus à échapper à la standardisation et à mettre dans sa vie des formes et des valeurs « personnalisées ». Mais il ne peut compter sur les

gouvernements étatiques pour l'y aider, ceux-ci souhaitant au contraire le renforcement de la « robotisation » qui rend les peuples plus faciles à manier.

Les institutions politiques.

Nous avons vu que la République est devenue le régime politique normal en Europe. Les quelques royautes qui ont subsisté ne prétendent plus être autre chose que de vénérables traditions. Qu'ils soient présidés par un roi ou un président de la République, tous les Etats d'Europe occidentale ont des institutions à peu près semblables : un Parlement élu au suffrage universel, qui vote les lois, un Gouvernement responsable devant le Parlement, un Corps judiciaire indépendant, et des Municipalités élues jouissant d'une certaine autonomie. Partout sont admis les mêmes principes fondamentaux : séparation des pouvoirs, suprématie de la loi, devant laquelle tous sont égaux, et qui s'impose même aux pouvoirs publics, impossibilité de punir des faits qui ne sont pas interdits par un texte, liberté pour tout citoyen de choisir sa religion. A peu près partout, existent les mêmes partis politiques, quelquefois subdivisés en fonction de nuances doctrinales : conservateurs, libéraux, socialistes, démocrates-chrétiens et communistes.

Néanmoins, on commence à remarquer en bien des endroits une inquiétante régression de l'esprit civique. Il y a une désaffection des masses pour la vie politique. Habités aux interventions de l'Etat dans tous les domaines, préoccupés davantage de l'amélioration de leur confort personnel que de l'approfondissement des doctrines, obnubilés par la crainte d'une nouvelle guerre mondiale, et soumis à un subtil endoctrinement de la part des détenteurs du pouvoir qui disposent de tous les moyens modernes de propagande, beaucoup de citoyens ont abandonné l'idéal de liberté. Las des querelles de partis à propos de faux problèmes, et de l'instabilité des ministères, ils sont attirés par l'ordre et la stabilité qu'assurent les régimes autoritaires. Qu'importe au citoyen moyen que quelques centaines, ou milliers, ou même dizaines de milliers de personnes soient détenues sans jugement, ou après acquittement par les tribunaux, dans des camps d'internement ? Il est intimement persuadé que cette mésaventure ne lui arrivera pas, à lui. Que lui importe que l'on viole les principes du Droit des pays civilisés en instituant des tribunaux d'exception, jugeant parfois des faits antérieurs à leur création ? Les principes l'intéressent peu. Que lui importe que le pouvoir exécutif fasse fi du Parlement ? Il n'a lui-même que mépris pour les parlementaires qu'il a élus. Que lui importe, enfin, qu'il soit porté atteinte, à l'occasion, à l'indépendance de la Justice ? Il ne comprend pas pourquoi les juges veulent faire

prévaloir les impératifs de leur conscience sur ceux de la raison d'Etat.

Cette désaffection à l'égard des principes fondamentaux de la démocratie est, certes, alarmante. Elle témoigne de l'essoufflement de notre civilisation.

Toutes les civilisations se développent selon la même courbe. Elles progressent, brillent d'un vif éclat, puis déclinent. Les crises de conscience, crises économiques et crises politiques coïncidant avec la régression extérieure, sont le signe du déclin. Bien des civilisations prestigieuses ont disparu. La nôtre ne pourra survivre que si elle est repensée en fonction du monde moderne. Et en fonction de l'Homme.

II. — LES DEBUTS D'ORGANISATION EUROPEENNE

Après la seconde guerre mondiale, les habitants de l'Europe ont pris conscience que leur faiblesse en face de deux grandes puissances, U.R.S.S. et U.S.A. (il faut y ajouter aujourd'hui la Chine populaire), était la conséquence du morcellement de leur territoire, et qu'il était plus que temps de rétablir l'unité perdue depuis Charlemagne.

Au cours du conflit, ils avaient appris à se mieux connaître. Prisonniers de guerre, déportés du travail, soldats en occupation, « personnes déplacées », s'étaient rendu compte que ces gens d'au-delà les frontières dont ils croyaient que tout les séparait, étaient leurs proches parents. Ils avaient compris qu'entre les Européens, les divisions séculaires, les haines fratricides, ne proviennent que de malentendus. Les chauvinismes nationaux s'effaçaient devant le sentiment d'appartenir à une vaste communauté.

Le désir d'entente était, d'ailleurs, général au sortir du massacre, et il avait abouti à la création d'organismes internationaux, comme l'*Organisation des Nations Unies* qui reconstituait sur une plus grande échelle (présence des Etats-Unis, d'Etats asiatiques) la vieille S.D.N., mais sans plus d'efficacité.

Le bon sens populaire se rendait bien compte que vouloir organiser le monde alors que l'Europe restait divisée, n'était qu'une vue de l'esprit. C'était mettre la charrue avant les bœufs. Il se rendait compte également que chaque Etat était condamné à vivre dans l'orbite d'un des deux « Grands », si l'union de toutes les nations européennes ne venait pas constituer la « troisième force » qui pourrait jouer le rôle d'arbitre entre le bloc russe et le bloc américain.

D'instinct, l'opinion publique réclamait cette réunification de l'Europe : les sondages effectués par des organismes privés dans les premières années de l'après-guerre le prouvent. En Allemagne, on a pu consulter la population de plusieurs villes sur le point de savoir si elle désirait un Parlement et un gouvernement européens, et la réponse a été affirmative à plus de 80 %. En France, 10 000 municipalités ont répondu dans le même sens.

Faisant écho à ces aspirations, certains hommes politiques ont fait de leur mieux pour provoquer la création d'organismes supra-nationaux, à l'échelon du continent. Le premier fut le chef du gouvernement anglais, Sir Winston Churchill, le grand artisan de la victoire alliée. Déjà, en 1940, il avait fait preuve d'une largeur de vues peu commune en proposant, au moment de l'invasion de la France par les armées allemandes, la formation d'une Union franco-britannique telle qu'il n'y aurait plus eu, comme à certaines périodes du Moyen Age, qu'un même Etat sur les deux rives de la Manche. La prise du pouvoir par le maréchal Pétain, partisan de la capitulation, avait empêché la réalisation de ce généreux projet. Après la victoire, le Premier Ministre britannique a témoigné de la même largeur de conceptions, en se faisant l'avocat d'une Fédération Européenne, fondée sur la réconciliation franco-allemande (discours de Zurich, septembre 1946). Notons, d'ailleurs, que le congrès des Résistances européennes tenu à Genève deux ans plus tôt avait également proclamé la nécessité de fédérer l'Europe après la victoire.

Les gouvernements ont fait la sourde oreille à la proposition de Churchill. C'est qu'il n'y a qu'un seul obstacle à l'unité européenne, mais c'est un obstacle de taille : la répugnance des hommes d'Etat à abandonner quoi que ce soit de leur autorité et des profits de leur charge.

L'Organisation Européenne de Coopération Économique

Si, malgré la résistance des gouvernements, un embryon d'organisation a pu être donné à l'Europe, c'est grâce aux Etats-Unis. Contrairement à la Russie soviétique, ceux-ci n'avaient pas peur d'une Europe unifiée. Les Soviets savaient bien que la prise du pouvoir par le parti communiste dans chacun des petits Etats occidentaux à tour de rôle est une chose possible, tandis qu'il leur serait absolument impossible d'avoir la moindre prise sur une puissante Europe fédérée. Les Américains, au contraire, ont foi dans leur régime de liberté, basé sur le fédéralisme, et, en souhaitant que les autres l'adoptent, n'entendent que les rendre plus indépendants. C'est pourquoi, par le *Plan Marshall*, les U.S.A. proposèrent à l'Europe de l'aider à se relever de ses ruines, en mettant à sa disposition des machines, de l'outillage, des matières premières et des denrées alimentaires, mais en

posant comme condition que les divers Etats bénéficiaires élaborent en commun le programme de leur redressement économique.

Pour remplir cette condition, les gouvernements de tous les pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Espagne, écartée en raison de son régime politique, signèrent à Paris, le 16 avril 1948, la *Convention de coopération économique européenne*, qui créait des institutions communes ayant pour objectif, non seulement la mise en œuvre de l'aide américaine, mais encore la réalisation, par-delà le Plan Marshall, d'une économie européenne viable.

Les Etats satellites de l'U.R.S.S. restèrent, bien entendu, en dehors de cette union. Il ne leur est plus permis d'agir en Etats européens, mais seulement en membres de l'Empire soviétique. L'Europe organique doit donc se contenter d'être la « Petite Europe » de l'ouest du rideau de fer.

L'*Organisation Européenne de Coopération Economique* créée par le Traité de Paris, comprenait : 1° un Conseil composé de représentants de tous les Etats adhérents ; 2° un Comité exécutif de sept membres désignés par le Conseil, et recevant de lui ses directives ; 3° un Secrétariat général, composé de fonctionnaires nommés par le Conseil.

Les décisions du Conseil devaient être prises à l'unanimité, ce qui réduisait singulièrement l'efficacité de cet organisme, où se heurtaient tous les égoïsmes étatiques. On était très loin de cette intégration économique dont la nécessité était évidente si l'on voulait s'adapter aux conditions du monde moderne.

Cette nécessité poussa certains pays à unir davantage leurs économies, mais sur un plan plus restreint territorialement. La Belgique, la Hollande et le Luxembourg parvinrent à former une union douanière solide, qui prit le nom de « *Bénélux* ». Par contre les projets d'union franco-italienne sous le nom de « *Francital* » et d'union des pays scandinaves sous le nom d'« *Uniscan* » furent des échecs. Il avait même été envisagé d'unir plus tard le Bénélux et le « *Francital* » sous le nom de « *Finebel* ». Tout cela ressemblait assez à des enfantillages : ce à quoi aspiraient les habitants de l'Europe, c'était à l'institution d'une véritable Europe Unie.

Le Conseil de l'Europe.

Les aspirations européennes s'exprimèrent au *Congrès de l'Europe* tenu à La Haye du 7 au 10 mai 1948, congrès officieux par lequel se faisait entendre la voix des citoyens. Plusieurs hommes politiques français y réclamèrent ce qui paraissait être, de toute évidence, la première chose à envisager : la réunion d'une *Assemblée constituante européenne*, sur la base d'un

député par million d'habitants. En réalité tout ce que concédèrent les gouvernements fut la réunion d'un Comité d'étude.

Aux séances de ce Comité, les délégués français et belges suggérèrent la création d'une Assemblée Européenne, délibérant à la majorité, mais composée de parlementaires des différents Etats. Ce n'était pas le véritable Parlement européen, élu par tous les citoyens. Mais le projet parut encore trop audacieux aux délégués anglais, qui proposaient une simple Diète diplomatique, formée de représentants des gouvernements. On finit par se mettre d'accord sur une formule intermédiaire, et une convention signée à Londres, le 5 mai 1949, entre dix Etats (France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Danemark, Norvège et Suède), institua, non pas une Union européenne, mais simplement un *Conseil de l'Europe*.

Ce Conseil de l'Europe, dont le siège a été fixé à Strasbourg, comporte à la fois un *Comité des ministres*, conforme aux conceptions des Anglais, et une Assemblée de parlementaires.

Le Comité des ministres est un congrès diplomatique du type le plus classique, tel qu'on le concevait au temps de Metternich.

L'Assemblée représente une innovation, en ce qu'elle n'est pas composée de représentants des gouvernements, mais de parlementaires choisis dans les corps législatifs élus des différents pays. Seulement cette innovation est encore bien timide : les membres de l'Assemblée ont bien été élus au suffrage universel, mais non pas pour constituer un Parlement européen ; leurs électeurs les ont envoyés siéger à des Parlements nationaux, et leur élection n'a rien eu à voir avec les questions européennes. Ce qui est encore plus grave, c'est que cette Assemblée est purement consultative, et qu'en définitive, le Conseil de l'Europe, dépourvu de pouvoir de décision, n'a ni autorité, ni efficacité politique.

Malgré ce rôle limité, l'*Assemblée consultative* ne s'est pourtant pas révélée inutile, loin de là. Elle a été le creuset où se sont élaborés maints projets, passés ensuite dans les faits. Elle a, en outre, à son actif la rédaction de la *Convention européenne des droits de l'Homme*, qui a été signée le 4 novembre 1950... et que la France seule n'a pas ratifiée (1). Et puis elle a permis l'établissement de contacts suivis entre les hommes politiques des différentes régions d'Europe, et c'est là un résultat très important. Il est symptomatique de noter qu'au cours des débats de l'Assemblée, les délégués ont tendance à se regrouper davantage par appartenances politiques que par pays d'origine.

(1) Il ne pouvait être question pour la France tant que durait la guerre d'Algérie, d'adhérer à un texte condamnant la torture. Depuis la fin de cette guerre, elle continue à se dérober, peu soucieuse de voir protéger chez elle les droits des minorités et la liberté de l'information.

Aux dix Etats signataires de la convention de Londres, se sont joints, par la suite, la Grèce, l'Islande, la Turquie et l'Allemagne Fédérale.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le demi-échec de la construction politique de l'Europe en 1949 s'explique en grande partie par l'esprit pragmatique des Anglo-Saxons, qui ne conçoivent pas des systèmes élaborés *a priori*, dans lesquels la réalité devra ensuite s'insérer. Il leur faut partir de ce qui existe. Leurs partenaires l'ont compris, car le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères de France, le grand Lorrain Robert Schuman, déclarait que l'Europe ne se ferait pas d'un seul coup, ni dans une construction d'ensemble, mais qu'elle se ferait par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.

Le 9 mai 1950 marque une date capitale dans l'histoire de l'Europe. L'idée de mettre en commun les ressources naturelles des différents pays européens était déjà dans l'air depuis plusieurs mois. A l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, un parlementaire français, Edouard Bonnefous, avait proposé l'institution d'un marché commun du charbon, et un autre parlementaire français, André Philip, avait suggéré d'étendre cette idée au marché de l'acier, le charbon et l'acier étant les deux matières premières qui jouent le plus grand rôle dans l'économie moderne. Un technicien, français également, Jean Monnet, Commissaire au Plan, qui était conscient des problèmes du monde contemporain, et préoccupé du devenir de l'Europe, s'intéressa à cette suggestion, et entreprit l'étude des conditions pratiques de sa réalisation. Il soumit son projet à Robert Schuman. Grand Européen, le ministre des Affaires étrangères n'hésita pas. Il arracha au Conseil des ministres, réuni le 9 mai, un accord sur ce projet. Ce n'est pas que l'ensemble du ministère fût particulièrement enthousiasmé par un système qui impliquait un abandon de souveraineté. Le président du Conseil, Georges Bidault, combattit la proposition de Robert Schuman. Mais les ministres étaient pris de court, et Robert Schuman bénéficia de l'effet de surprise. En outre, il fut énergiquement et chaleureusement soutenu par deux de ses collègues, le Breton René Pléven, et René Mayer. Dès la décision obtenue, il annonça à la presse que la France offrait aux autres pays d'Europe la constitution d'un « pool » du charbon et de l'acier, sous une Haute Autorité commune.

La proposition fut acceptée par la plupart des pays qui avaient été unis jadis au sein de l'Empire carolingien, et qui avaient le sens le plus vif de leur communauté d'intérêts. Le 18 avril 1951 était signé entre la France, l'Allemagne de l'ouest

— dont le chancelier, Konrad Adenauer, était, lui aussi, un grand patriote européen — la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et l'Italie, le traité instituant la *Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier*.

Le marché commun de la houille, du minerai de fer et de l'acier n'a été, en fait, ouvert qu'en 1953. Ses résultats ont dépassé toutes les espérances. Non seulement il a créé une réelle solidarité entre les pays adhérents, et les a habitués à se soumettre à une discipline commune, mais encore il a permis d'améliorer progressivement la répartition de la production, et d'en élever le niveau, de telle sorte que la production d'acier des six pays a augmenté de 75 % en dix ans (42 000 000 t en 1952, 73 000 000 t en 1962).

La création de la C.E.C.A., dont le siège est à Luxembourg, a impliqué l'institution d'organismes de direction et de contrôle qui sont réellement, cette fois, des organismes supranationaux.

Le pouvoir exécutif est exercé par la *Haute Autorité*, composée de neuf membres nommés pour six ans. Huit d'entre eux ont été nommés par les gouvernements, d'un commun accord, et le neuvième coopté par les huit premiers. Depuis l'expiration de la première période de six ans, le renouvellement des membres a lieu par tiers tous les deux ans, alternativement par nomination des gouvernements des six pays, et par cooptation. La Haute Autorité ne peut comprendre plus de deux membres ayant la nationalité d'un même Etat. A partir de leur nomination, les neuf membres sont complètement indépendants et exercent leur mandat dans l'intérêt général de la Communauté. Les décisions sont prises à la majorité des voix, et s'imposent aux six Etats de la C.E.C.A.

La Haute Autorité est responsable devant le Parlement européen institué par le traité de Rome en 1957. Auparavant, elle l'était devant une Assemblée spéciale composée de délégués des Parlements des six pays. Elle peut être renversée par une motion de censure votée à la majorité des deux tiers.

Auprès de la Haute Autorité existe un *Comité consultatif*, composé de techniciens, groupés en commissions. En outre, un *Conseil de ministres*, composé de représentants des gouvernements des Etats membres, assure l'harmonisation de l'action de la Haute Autorité et celle des gouvernements. C'est lui qui nomme les membres du Comité consultatif.

Enfin, et ceci est extrêmement important, la C.E.C.A. est dotée d'un organe juridictionnel, la *Cour de Justice* qui assure le respect du droit communautaire par les Etats et par les entreprises privées. Elle peut annuler les décisions de la Haute Autorité.

L'action de la C.E.C.A. est arrivée à éliminer pratiquement les interventions étatiques qui faussaient le marché du charbon et de l'acier, de même que les ententes entre entreprises qui entra-

vaient le libre jeu de la concurrence. Ainsi ont été supprimées la pratique des doubles prix (prix intérieurs et prix à l'exportation), les subventions discriminatoires, etc. En matière de transports, des progrès considérables ont également été réalisés, notamment par l'établissement de tarifs directs internationaux dégressifs pour les transports ferroviaires (ainsi un transport d'acier de 400 km en territoire allemand, 100 km en territoire belge et 500 km en territoire français, bénéficiera du tarif dégressif pour 1 000 km et non pas le prix pour 400 km + celui pour 100 km + celui pour 500 km). A l'occasion de sa mission économique, la C.E.C.A. a su jouer également un rôle social efficace, en se penchant sur les problèmes de la main-d'œuvre dans l'industrie charbonnière et métallurgique. Elle participe à la formation professionnelle des travailleurs, aide la construction de maisons ouvrières, s'efforce d'assurer le réemploi des chômeurs, et assure la libre circulation des ouvriers qualifiés à l'intérieur de la Communauté.

L'échec de la Communauté Européenne de Défense.

Avec la création de la C.E.C.A., le projet d'unification progressive de l'Europe avait pris un bon départ. L'opinion publique, à l'époque, y était entièrement acquise. Il ne semblait pas y avoir de raison que le mouvement ne se poursuivit pas.

De fait, la France, qui avait été le promoteur de cette évolution, fit un nouveau pas en avant en proposant à ses partenaires de « l'Europe des Six », une intégration militaire, qui devait permettre, dans l'esprit des auteurs du projet, de réarmer l'Allemagne, comme l'exigeaient les Etats-Unis pour des raisons de sécurité, sans faire renaître le militarisme allemand, puisque les troupes allemandes auraient été englobées dans l'armée européenne unique.

Il était prévu des Forces européennes de défense constituées d'unités nationales de base regroupées, sans distinction de nationalité, à l'échelon du corps d'armée, dont l'état-major devait être composé d'officiers de divers pays. La discipline, les uniformes, le matériel, le règlement, la formation des cadres, devaient être communs. Enfin, les Forces européennes devaient relever d'un unique Commissariat européen à la défense.

Le projet français fut accepté par les cinq autres pays de la C.E.C.A. qui signèrent, le 27 mai 1952, le traité de Paris instituant la *Communauté Européenne de défense*. L'importance de ce geste était considérable. Un jour nouveau se levait sur l'Europe. En renonçant généreusement à l'attribut le plus flatteur de leur souveraineté, la possession d'une armée personnelle, les Etats se montraient à la hauteur des exigences du monde moderne et témoignaient de leur volonté de poursuivre l'unification du

vieux continent. Tous les espoirs étaient désormais permis. Les stupides rivalités du passé étaient effacées, les Européens ne connaîtraient plus les déchirements dramatiques qui avaient fait tant de deuils. Leur union allait se sceller à jamais, ils allaient marcher au coude à coude vers un avenir riche de promesses...

Mais lorsque le traité fut soumis pour ratification à son Parlement, la France renia sa signature, rejetant sans examen la C.E.D., au cours de la scandaleuse séance du 30 août 1954, où les militaristes de la droite (gaullistes), désireux, dans leur étroit chauvinisme, de conserver leur petite armée « nationale », unirent leurs voix à celles des communistes peu soucieux de voir s'élever un rempart solide devant les armées soviétiques.

Ce vote déshonorant provoqua dans les six pays un amer découragement. Puisque la France manifestait son hostilité à l'Union des Européens, et son attachement à des conceptions périmées, à quoi bon poursuivre les efforts d'organisation du continent ?

Ayant perdu toute confiance en la France, les autres peuples de la Communauté renoncèrent à poursuivre plus loin la construction de l'Europe.

Le Marché commun.

L'idée d'intégration européenne n'était pourtant pas abandonnée de tous. Elle fut relancée moins d'un an plus tard par les pays du Bénélux, et les efforts persévérants du ministre belge Paul-Henri Spaak, éminent Européen, aboutirent à la signature, le 25 mars 1957, des *traités de Rome*, instituant entre les six Etats de la « Petite Europe » une *Communauté Economique européenne* (C.E.E.) et une *Communauté européenne de l'énergie atomique*, ou « Euratom ».

Les traités de Rome marquent une étape décisive dans l'histoire de l'Europe. Ils prévoient l'intégration progressive des économies des six Etats, de telle manière qu'à la fin de la période transitoire (au plus tard en 1973) il ne subsiste plus, au point de vue économique, qu'un seul Etat, même si la division se maintient sur le terrain politique.

La C.E.E. établit un *Marché commun* en supprimant, par paliers, les barrières douanières entre les Etats membres et en instaurant, vis-à-vis des autres Etats, un tarif douanier commun et une politique commerciale commune. Le traité prévoit l'abolition de tous les obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux. Les ressortissants français, belges, hollandais, luxembourgeois, allemands et italiens auront le droit de s'établir et de travailler, sans aucune restriction, où bon leur semblera à l'intérieur des six pays.

Les institutions du Marché commun.

Pour réaliser ce programme révolutionnaire, que les vieux politiciens auraient qualifié d'utopique parce que rompant avec leurs confortables routines, la C.E.E. dispose d'organismes supranationaux calqués sur ceux de la C.E.C.A. :

Une *Commission* de neuf membres nommés d'un commun accord, pour quatre ans, par les gouvernements des Etats membres. Seuls les nationaux des Etats membres peuvent en faire partie, et il ne peut en être choisi plus de deux de la même nationalité. La Commission dispose d'un pouvoir de décision. Ses membres exercent leurs fonctions en toute indépendance; les gouvernements n'ont pas le droit de leur donner d'instructions, ni même de chercher à les influencer. Le siège de la Commission est à Bruxelles.

Un *Conseil de ministres* qui assure la coordination des politiques économiques générales des Etats membres en conformité avec le Traité de la C.E.E., et qui dispose, lui aussi, d'un pouvoir de décision. Les Etats membres y sont généralement représentés par leur ministre des Affaires étrangères, à l'exception de l'Allemagne, qui y est représentée par son ministre des Affaires économiques.

Un *Comité économique et social*, organe consultatif commun des Commissions et des Conseils de la C.E.E. et de l'Euratom. Sa consultation est obligatoire dans un assez grand nombre de cas, et facultative en dehors de ces cas. Il est composé de représentants des différents secteurs économiques et sociaux, au nombre de 101, désignés pour 4 ans par les Conseils de ministres des deux Communautés. Son siège est à Bruxelles.

La *Cour de Justice*, qui est la même que celle de la Communauté du Charbon et de l'Acier, et qui est également commune à l'Euratom. Elle comprend, sous l'autorité d'un président de juridiction, deux chambres composées chacune d'un président et de deux juges. Près de chaque chambre, le siège du ministère public est occupé par un avocat général.

Enfin, pièce maîtresse du système, le *Parlement européen*, dont le siège est à Luxembourg.

Notons encore que, pour favoriser l'essor économique de toutes les régions de la Communauté, a été instituée une *Banque européenne d'investissement*, et que pour assurer aux travailleurs la sécurité de l'emploi a été créé un *Fonds social européen*, géré par des représentants des gouvernements, des syndicats ouvriers, et des syndicats patronaux.

Le Parlement européen.

Institution d'une importance capitale dans l'Europe contemporaine, le Parlement européen n'est pas suffisamment connu de l'opinion publique, d'une part en raison du caractère beaucoup

trop discret de son élection, d'autre part en raison du peu d'intérêt que manifeste pour ses travaux, pourtant essentiels, une presse nationale habituée à cultiver le chauvinisme.

Le Parlement européen est l'organe législatif commun des diverses Communautés de l'Europe des Six (C.E.E., C.E.C.A., C.E.E.A.). Il contrôle l'action des Exécutifs européens, qu'il peut renverser par le vote, à la majorité des deux tiers, d'une motion de censure.

Il est composé de membres élus au sein des parlements (Sénats et chambres de députés) des six pays. Ces membres sont au nombre de 142 : 36 Allemands, 14 Belges, 36 Français, 36 Italiens, 6 Luxembourgeois et 14 Hollandais. Ils sont répartis en trois groupes : démocrates-chrétiens, libéraux et apparentés, et socialistes.

Mais cette désignation au sein des divers Parlements n'est qu'une mesure transitoire. Il est prévu que l'Assemblée élaborera des projets en vue de permettre l'élection au suffrage universel direct. Il est bien certain que l'opinion publique ne se passionnera pour l'œuvre du Parlement que lorsque chaque citoyen aura été appelé à participer à son élection, et que seule cette élection au suffrage universel assurera à l'institution un caractère véritablement représentatif.

Tel qu'il est, néanmoins, le Parlement européen s'est déjà montré efficace. Il ne se borne pas à contrôler l'action des Exécutifs, mais joue un rôle actif dans l'élaboration de la politique d'intégration européenne.

Il est incontestable qu'en soumettant leur économie à l'autorité des organismes législatif, exécutif et judiciaire de la C.E.E., les six Etats de la « Petite Europe » ont consenti des abandons sérieux de souveraineté qui témoignent d'un grand progrès sur la mentalité qui régnait avant guerre, et qui permet de grands espoirs pour l'avenir.

L'Euratom.

En même temps que le Marché commun, les traités de Rome créaient la *Communauté européenne de l'énergie atomique* (C.E.E.A.), ou « Euratom », qui a pour but de promouvoir l'exploitation pacifique de la source la plus moderne d'énergie, l'énergie atomique, au profit des 170 millions d'habitants de l'Europe des Six, et de permettre l'édification d'une puissante industrie nucléaire européenne.

Cette mise en commun des moyens de recherche scientifique, de l'équipement et des investissements nécessaires au développement de l'énergie atomique, s'imposait d'elle-même, en raison de l'importance des capitaux et des moyens matériels qui doivent

être mis en œuvre pour aboutir à des réalisations valables en ce domaine.

L'Euratom est administré par une *Commission* de cinq membres nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. Cette commission est assistée d'un *Comité scientifique et technique*. Il existe, en outre, un Conseil de ministres spécial pour la C.E.C.A. Par contre, le Parlement européen et la Cour de justice européenne sont, nous l'avons vu, l'organe législatif et l'organe juridictionnel de l'Euratom comme des autres Communautés.

L'évolution des communautés européennes.

L'O.E.C.E. a disparu en 1960 en tant qu'organisme européen, en se laissant absorber dans une union plus large avec l'Amérique. Le Conseil de l'Europe, qui n'a jamais eu beaucoup d'efficacité, a pratiquement perdu toute influence depuis que l'attention s'est concentrée sur les organismes économiques de l'Europe des Six. Les structures européennes actuelles sont donc axées autour du Marché commun, et l'on peut considérer l'Europe des Six comme le noyau de la future Europe unie.

Ces structures actuelles sont complexes et se chevauchent plus ou moins, ce qui s'explique puisqu'il fallait concilier l'autorité d'institutions supranationales avec la souveraineté que conservent encore les différents Etats. Il ne faut donc y voir qu'un premier pas vers une union organique plus étroite.

Tel quel, le système s'avère déjà étonnamment efficace. Il a permis une amélioration manifeste de la situation économique des six pays, une élévation du niveau de vie de leurs ressortissants, et l'établissement de rapports plus cordiaux entre les peuples. Le produit brut de la Communauté s'est accru, en volume, de 21 % entre 1957 et 1961, alors que l'accroissement n'a été, pendant le même temps, que de 12 % aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Au cours de la même période, la production industrielle a augmenté de 46 % en Italie, 33 % en Allemagne, 28 % aux Pays-Bas, 26 % en France et 10 % en Belgique-Luxembourg. Cet enrichissement a permis une élévation de la consommation individuelle qui a atteint 21 % en Allemagne et en Italie, 10 % en France et 9 % dans les pays du Bénélux. Un tel rythme de progression n'avait jamais été vu auparavant, et sa simultanéité dans les six pays démontre à plus suffire que sa seule cause a été l'établissement du Marché commun, et que les gouvernements qui voudraient tirer une gloire personnelle d'une expansion économique qui n'a été permise que par les restrictions à leur souveraineté se comporteraient comme le geai qui s'était naré des plumes du paon.

La création du Marché commun n'a pas été sans provoquer une certaine méfiance, pour ne pas dire une hostilité, de la part des autres pays, exportateurs de denrées agricoles, qui craignaient que la Communauté ne pratiquât une politique autarcique. Cette appréhension ne s'est pas révélée fondée. Si le commerce interne de l'Europe a considérablement augmenté (75 % de 1957 à 1961), son commerce externe, non seulement n'a pas diminué, mais s'est même accru de façon remarquable : 35 %, pendant la même période, tant pour les importations que pour les exportations, pourcentage que n'a pu atteindre le Commonwealth britannique.

La marche en avant se poursuit. L'union entre les six Etats se resserre. Les objectifs envisagés lors de la conclusion des traités instituant les Communautés, sont d'ores et déjà largement dépassés. Alors que la C.E.C.A. visait principalement à remédier à la pénurie de charbon, l'on en est déjà au stade de la surproduction. La C.E.E. a été si peu gênée par les difficultés annoncées par les théoriciens, qu'un plan d'accélération a été adopté en 1960. L'élaboration d'une politique agricole commune soulevait des problèmes fort épineux, en raison notamment du soutien que les gouvernements sont amenés à accorder aux prix de certains produits agricoles. La réalisation du « pool vert » ne pouvait donc s'opérer qu'avec prudence, et au prix de beaucoup de patience. Les négociations ont été laborieuses, mais elles ont finalement abouti, et l'entente entre les six pays a pu se faire, ce qui est un résultat d'une portée immense. Faute de cet accord, l'agriculture européenne était condamnée à plus ou moins brève échéance, car l'équilibre entre la production et les possibilités d'écoulement à l'intérieur des frontières d'un Etat est actuellement impossible.

La réussite du Marché commun a permis d'envisager de faire un nouveau pas en avant, par la fusion des Exécutifs des trois organismes : Haute Autorité de la C.E.C.A., Commission de la C.E.E., et Commission de l'Euratom. Ceci représenterait un progrès réel dans la voie de l'intégration, mais toujours sur le plan strictement économique.

Tout ceci ne constitue donc qu'une étape. Pour que l'on puisse parler d'unité européenne, il est nécessaire que l'union s'étende à d'autres domaines que l'économie, et à d'autres pays que les six de la « Petite Europe ».

En ce qui concerne l'extension à d'autres domaines que le domaine purement économique, peu de progrès ont été réalisés. Cependant, le contact permanent entre les six pays de la C.E.E., et la communauté d'intérêts qui s'est créée entre eux, leur ont déjà donné l'habitude de se concerter sur tous les problèmes internationaux. Le Conseil des ministres de la Communauté s'est parfois penché sur des questions non plus économiques, mais politiques, et cela devient même un réflexe en cas de crise inter-

nationale. Personne ne trouverait anormal que le Parlement européen prit, lui aussi, des délibérations débordant le strict cadre du Marché commun.

L'élargissement du cadre territorial de la Communauté économique se fera sans doute plus rapidement. Devant les résultats obtenus, les autres pays d'Europe manifestent, en effet, un vif intérêt pour la C.E.E. La Norvège, l'Irlande et le Danemark ont demandé à y adhérer. La Grèce, désireuse de s'y intégrer progressivement, en raison des données de son économie, a obtenu en juillet 1961 le statut d'associée. La Suède, l'Autriche, la Suisse, l'Espagne et la Turquie ont demandé aussi à passer des contrats d'association, ce qui serait déjà un résultat très positif.

Un problème délicat s'est posé en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Primitivement hostile à la Communauté européenne, celle-ci a été convertie par la réussite, et s'est rendu compte que son isolement portait atteinte à son développement économique. Au cours de ces dernières années, son commerce avec l'Europe des Six s'est accru beaucoup plus que son commerce avec les pays du Commonwealth, et son entrée au Marché commun est devenue pour elle une nécessité vitale, car elle sera obligée, sans cela, de freiner sa production. Pressée par cette nécessité, elle a donc été amenée à poser sa candidature, non sans avoir eu à faire face à une opposition très rude de ses Dominions. Mais elle ne l'a fait qu'en assortissant sa demande d'un certain nombre de restrictions. C'est que la situation de son agriculture est entièrement artificielle : la métropole importe à vil prix les produits alimentaires des Dominions, ce qui permet au consommateur anglais de payer le blé, le lait, la viande bien moins cher que les autres Européens, et elle fait vivre ses agriculteurs en leur versant des subventions. Pour ne pas subir un bouleversement complet de son économie intérieure, elle ne pouvait faire autrement que de subordonner son entrée dans la Communauté européenne à un certain nombre « d'assouplissements » aux règles déjà adoptées. Mais lui donner satisfaction aurait eu pour conséquence de désagréger la Communauté existante, et de la transformer en une simple union douanière, une simple zone de libre échange. Cela ne pouvait être admis.

La candidature britannique a donc été rejetée, au début de 1963, non sans que cela provoque, d'ailleurs, une crise au sein de la Communauté. C'est que les positions prises étaient assez curieuses et paradoxales. Favorable à la transformation de la Communauté en simple zone de libre échange, de par ses traditions de chauvinisme nationaliste, le gouvernement français s'y est, cependant, opposé, par anglophobie, et s'est fait le défenseur intransigeant des traités de Rome dont il a toujours condamné les principes. Les cinq autres pays de la Communauté, au contraire, se sont efforcés de soutenir le point de vue anglais qui

allait à l'encontre de leurs intérêts et de l'idéal européen auquel ils sont attachés. Mais il convient de préciser qu'ils avaient, fort logiquement, invité la France à choisir entre la constitution, sans les Anglais, de l'Europe fédérale dont les Anglais ne voulaient pas, ou la formation, avec les Anglais, d'une union douanière sans concentration politique, et que le gouvernement français avait repoussé l'une et l'autre formule.

La rupture des négociations avec la Grande-Bretagne a eu le désastreux résultat de détruire l'esprit communautaire. Celui-ci ne se rétablit que péniblement, par souci de défense contre la concurrence des U.S.A.

III. — PERSPECTIVES D'AVENIR

L'obligatoire unité.

Après de longs siècles d'histoire commune, l'Europe, qui a su unifier partiellement son économie, va-t-elle enfin réaliser son unité politique ?

Issue d'une grande variété de peuples, d'origine ethnique différente, les Européens ont subi la même évolution, déterminée par les mêmes expériences. Tous ensemble, ils ont été civilisés par les Celtes, asservis par les Romains, dominés par les Germains, assaillis par les Asiatiques. Après avoir subi l'influence de la pensée grecque, ils ont été imprégnés par le christianisme.

Tous ensemble, ils ont connu la féodalité, les corporations et les communes. Tous ensemble, ils ont rêvé aux prouesses merveilleuses des chevaliers de la Table Ronde. Les querelles de la Papauté et de l'Empire les concernaient tous, ainsi que la Réforme et les guerres de Religion. Ils ont tous participé à la Renaissance, et les grandes découvertes, les voyages autour du monde, les inventions scientifiques, ont été le fait des uns et des autres. Les rivalités entre princes qui ont déchiré leur sol, n'ont jamais affecté leur unité de culture et de civilisation.

Tous ensemble, ils ont vibré à l'appel de la Liberté, lorsqu'a retenti le premier coup de canon de la Révolution. Ils ont communiqué dans le grand rêve romantique. Ils ont souffert ensemble de l'oppression jacobine et napoléonienne.

Les mêmes généreuses aspirations les soulevaient en 1848. Les mêmes phénomènes économiques, consécutifs au machinisme, ont affecté leurs conditions de vie, et ils ont, au même moment, connu les mêmes progrès techniques qui étaient le fruit des travaux de tous leurs savants, sans distinction de nationalité.

Ils ont mêlé leurs larmes au cours des deux grandes guerres

qui ont ravagé leur sol, ils ont enduré les mêmes souffrances. Aucun d'eux n'a été épargné par la tyrannie hitlérienne.

Certes, après avoir été dressés les uns contre les autres par les ambitions des souverains, ils l'ont été de façon bien plus grave par les idées nationalistes, mais le nationalisme est une conception si récente qu'il peut être facilement dépassé. Ce n'était qu'une crise de croissance.

Qui peut contester aujourd'hui que l'unification politique de l'Europe soit nécessaire et inéluctable ? Le temps n'est plus où ses habitants, parce qu'ils dominaient le monde, pouvaient impunément s'amuser à des querelles et des rivalités intérieures pour des motifs futiles. Ils sont entourés de peuples plus jeunes et plus dynamiques, dont la puissance et l'ambition constituent une redoutable menace pour leur vieille péninsule, et ils ne pourront sauver les valeurs de leur civilisation que s'ils savent s'unir pour de bon et à tout jamais.

Ce ne sont plus seulement, comme dans le passé, certaines élites qui en ont conscience : lorsque les peuples ont vu, à l'issue de la seconde guerre mondiale, leur puissant voisin de l'est absorber une douzaine d'Etats impuissants à se défendre, ils ont compris combien leurs frontières intérieures sont anachroniques, et leurs Etats ridiculement petits à l'échelle du monde moderne. Ils ne peuvent se dissimuler que ceux qui subsistent, s'ils restent séparés, risquent d'être asservis à leur tour, les uns après les autres.

Et puis, parce que, grâce aux facilités de voyages, aux journaux, au cinéma, à la radio et à la télévision, ils commencent à connaître assez bien le reste du monde, ils acquièrent, par comparaison, le sentiment de former une communauté, unie par la culture, par des institutions originales, par un même comportement extérieur et une même manière de concevoir les choses essentielles.

Aussi voit-on naître dans toutes les classes de la société, encore timide et informulé, mais réel et agissant, ce *patriotisme européen* qui animait jadis un Dante et un Erasme, un Sully aussi bien qu'un Charles Quint, Montesquieu comme Leibniz et Kant comme Rousseau, Napoléon lui-même — à sa façon — mais aussi Benjamin Constant, et encore Goethe et Hugo, et Proudhon, et Renan, et Ortega et Briand... pour ne prendre que quelques exemples.

L'Europe est en marche. Sa création progressive s'inscrit dans les faits. Depuis qu'existe le marché commun, le Français moyen, l'Allemand moyen, ont pris l'habitude, en matière économique, de penser en Européens. Ils apprécient de pouvoir fumer tous les tabacs d'Europe, de pouvoir acheter à des prix normaux des voitures automobiles ou des appareils photographiques de

marque étrangère, et de trouver au-delà des vieilles frontières des débouchés pour les produits qu'ils ont à vendre.

Première étape de la construction de l'Europe organique, le marché commun s'avère une remarquable réussite, tant sur le plan psychologique que sur le plan de l'efficacité matérielle, et l'on peut, sans excès d'optimisme, espérer qu'il s'étendra avant peu à l'ensemble de l'Europe libre.

Les adversaires de l'unité.

Malgré la prise de conscience européenne et l'union effective des intérêts, la construction de l'Europe Unie ne se fait pas sans heurts, contretemps, crises, ni reculs provisoires. Cela est humain. Rien de grand ne se fait en un jour, et la formation d'Etats comme la France, l'Allemagne ou l'Italie avait été infiniment plus lente, hésitante et incertaine.

Il serait trop beau qu'il ne subsistât pas d'obstacles à la nécessaire unification. Le principal a toujours été au long de l'Histoire le séparatisme français et anglais.

Depuis qu'elle a été rejetée du continent, l'Angleterre a mis toute sa foi dans son insularité, et s'est tenue à l'écart des pays situés de l'autre côté de la Manche, n'y intervenant que lorsque ses intérêts maritimes étaient en jeu. Mais elle sait qu'aujourd'hui la mer ne la protège plus, que les progrès de la technique ont transformé la Manche en simple ruisseau, et que son économie périllicitera si elle ne s'intègre pas complètement à la vie de l'Europe.

En ce qui concerne la France, elle a également beaucoup évolué depuis la dernière guerre, puisque c'est un gouvernement français qui a été le promoteur de l'organisation économique de l'Europe. Mais son rôle est loin d'avoir été toujours bénéfique, puisqu'elle a multiplié les reculs et les dérobades, et a bien failli, à plusieurs reprises, faire écrouler tout l'édifice patiemment échafaudé. C'est que beaucoup de Français en sont restés au dogme archaïque de la « souveraineté nationale » que leurs dirigeants leur ont toujours présenté comme un postulat sacré, qu'il serait impie de discuter. Ce mythe, auquel on cherche en vain des fondements moraux ou métaphysiques, s'appuie sur des traditions de chauvinisme puéril, dont il est encore, pour beaucoup de gens, difficile de se débarrasser.

C'est pour cette raison qu'il s'est trouvé en 1954 assez de partisans d'un nationalisme anachronique, groupés au sein du R.P.F., pour mêler leurs voix à celles des communistes afin de faire échouer la C.E.D. L'idée européenne, un moment ébranlée par cet échec, n'en a pas moins repris un nouvel élan. Les mêmes partisans de la « France de Grand-Papa », regroupés, ont fait,

à diverses reprises, ces dernières années, reculer la construction d'une Europe moderne, mais, devant la vague de fond de volonté européenne dont il pressent l'ampleur, le général de Gaulle lui-même s'est senti obligé de déclarer : « Il faut que les « Six » vivent en commun... On ne voit pas comment la politique économique pourrait vivre et se développer sans coopération politique. »

Europe économique, Europe politique.

Que la réalisation de l'unité européenne soit une nécessité sur le plan économique, nul ne songe plus, aujourd'hui, à le contester. Il est trop évident que, même au stade de coopération où, grâce au Marché commun, nous sommes arrivés, l'économie de chacun de nos pays reste dans la dépendance de celle des Etats-Unis d'Amérique. Comme l'a fort bien expliqué François Perroux (*Europe sans rivages*, P.U.F., 1954), il s'est toujours trouvé, depuis les origines de notre civilisation, une puissance qui, par le seul effet des dimensions de son économie et du volume de ses échanges commerciaux, a imposé (intentionnellement ou non) une véritable sujétion aux autres, la moindre de ses initiatives les contraignant à infléchir leur politique économique, financière et sociale, et produisant à leur égard des effets inévitables d'entraînement ou, au contraire, de freinage. Ce rôle de leader a été exercé, tour à tour, par l'Espagne (xvi^e siècle), les Pays-Bas (xvii^e), la France (xviii^e), l'Angleterre (xix^e). Il l'est aujourd'hui par les Etats-Unis, et les récriminations individuelles de tel ou tel gouvernement des pays dominés n'y peuvent rien changer. S'insurger, par exemple, contre un système arbitraire de règlements monétaires internationaux basé sur le dollar (*gold exchange standard*) est, même si l'on a raison dans le fond, parfaitement vain. Car ce système n'est qu'une conséquence de la disproportion entre l'économie américaine, d'une ampleur gigantesque, et celle de chacun des Etats dominés.

Une économie dominante ne cesse d'être dominante que lorsqu'elle trouve en face d'elle une puissance au moins égale. Le voudraient-ils, les Etats-Unis ne peuvent arrêter de contrôler l'économie européenne tant que l'Europe n'est pas une puissance économique unique, un bloc à leur échelle. Engager la lutte contre eux à propos tantôt de l'une, tantôt de l'autre, des manifestations de leur prépondérance, avant d'avoir constitué ce bloc, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Le Marché commun a, certes, considérablement accru le potentiel économique européen et réduit la dépendance des six pays de la Communauté vis-à-vis de l'Amérique. Mais on est encore très loin du but. Face aux trois « Grands » — U.S.A., U.R.S.S. et Chine — et à la masse des pays « sous-développés » aux sentiments profondément anti-européens, les petits Etats

de l'Europe actuelle ne pèsent pas lourd, économiquement ni politiquement. Ils ne peuvent prétendre prendre place parmi les maîtres du marché. Et la Communauté n'est encore qu'une union d'Etats, non une puissance souveraine.

La coopération, si étroite soit-elle, est en effet une chose. L'unité en est une autre. Supprimer peu à peu les barrières douanières, harmoniser les tarifs, les charges sociales, c'est beaucoup et nous avons vu quels résultats bénéfiques en ont déjà été obtenus. Mais cela n'a de valeur qu'en tant qu'étape vers quelque chose de plus décisif. Tant qu'il y aura six gouvernements cherchant autour d'une table des compromis entre leurs intérêts divergents, on ne pourra pas parler d'une économie européenne au service de l'ensemble du peuple et indépendante vis-à-vis de l'extérieur.

Par la force des choses, les Etats européens ont dû, depuis la dernière guerre, s'engager dans la voie d'une certaine planification économique, sans laquelle — étant donné les moyens actuels de production — le fruit du travail des hommes ne correspondrait pas aux possibilités d'écoulement. Un effort perpétuel d'adaptation est nécessaire, et comme il faut maintenir le plein emploi de la population laborieuse, cette adaptation ne peut consister dans la conservation de ce qui semble l'équilibre à un moment donné, mais doit être un continuel accroissement de la production. Dans le monde moderne, l'équilibre n'est pas celui des plateaux d'une balance, mais celui d'un corps en mouvement. Tout arrêt de l'expansion entraînerait l'effondrement complet d'une économie, et l'expansion implique un développement concordant de la productivité, des besoins, des possibilités de distribution, des moyens de paiement, etc. C'est dire que l'équilibre purement statique du libéralisme classique n'est plus concevable. L'économie d'un pays est devenue trop vulnérable pour rester en vie autrement que par un constant effort de rationalisation. Mais la planification à l'échelle d'une petite collectivité de 50 millions de citoyens, tributaire de l'étranger pour bon nombre de matières premières et de productions de toutes sortes, est un leurre. Seule une planification à l'échelle européenne peut avoir un sens. Or la vocation de l'Europe est justement de maintenir son système propre, conforme à ses traditions et à son génie : politiquement et culturellement libéral, mais économiquement orienté et guidé, aussi éloigné de celui des Etats-Unis que de celui du monde communiste. René Maury a parfaitement posé le problème dans « *L'intégration européenne* » (Sirey, 1958) ; citons-en, en particulier, ce passage :

« Si l'Europe refuse une politique de productivité elle avalise la pauvreté relative et *comparativement* croissante de ses peuples; elle fait par là l'objet d'un concours armé. Qu'elle prétende par exemple retourner au pseudo-libéralisme du passé ou conserver ses nationalismes d'avant 1914, elle jouera la carte des Etats-Unis *contre*

l'U.R.S.S.; qu'elle opte pour une planification intégrale de type policier, elle prendra nécessairement position en faveur de l'U.R.S.S. *contre* les Etats-Unis : deux voies sans issue pour la sécurité mondiale et les intérêts européens. »

Comment pourrait-on orienter, rationaliser la production de l'ensemble européen, s'il fallait continuer à tenir compte des intérêts particuliers des Etats historiques, intérêts qui ne s'opposent, précisément, qu'en raison de l'inexistence d'une politique d'ensemble ?

Prenons comme exemple une situation qui se présente souvent : supposons qu'un produit donné, agricole ou industriel, soit fourni par deux centres de production situés l'un et l'autre dans des Etats différents, et que l'un de ces centres se trouve mieux placé que l'autre pour la commercialisation du produit, étant à proximité des zones d'utilisation ou de consommation, tandis que son concurrent serait excentré. En raison des frais de transport, et comme les producteurs ne peuvent vendre à perte, le produit sera offert aux acheteurs à des prix différents selon qu'il proviendra d'un centre ou de l'autre. Bien que la totalité de la production ne soit pas de trop pour satisfaire tous les besoins, la clientèle — préférant se priver que payer un prix qu'elle juge excessif, par comparaison entre les deux tarifs — refusera la marchandise la plus chère. Aussi, dans les négociations entraînées par le Marché commun, chacun des deux Etats intéressés va-t-il défendre ceux des producteurs qui sont ses ressortissants, l'un s'efforçant d'obtenir des mesures permettant la péréquation des prix, l'autre, naturellement, s'y opposant (si le premier offre de verser des subventions à ses producteurs nationaux, le second objectera que cela serait contraire au principe de libre concurrence posé par le traité de Rome). On finira par un compromis, mais qui sera peut-être tout simplement le sacrifice des producteurs excentrés, moyennant des compensations dans un autre secteur de l'économie. Solution satisfaisante pour les Etats, mais contraire à l'intérêt du peuple. Les producteurs sacrifiés connaîtront la gêne financière, peut-être la misère; les besoins de la moitié des consommateurs ne seront pas satisfaits; la production totale de l'Europe, et donc sa richesse, sera diminuée, et la récession dans ce secteur limité risque même, par des réactions en chaîne, d'entraîner une récession sur un plan plus vaste.

Mais imaginons qu'il existe, au contraire, pour résoudre la difficulté, un gouvernement européen unique. Ce gouvernement n'aura, lui, aucune raison de sacrifier un centre de production plutôt que l'autre. Il tiendra même essentiellement à les conserver tous deux en pleine activité. Il cherchera donc une solution satisfaisante pour tous (qui serait, en l'espèce, la péréquation des tarifs de transport).

Il y a un certain nombre de questions, d'une importance primordiale pour la vie même de l'Europe, qui ne peuvent être résolues que dans le cadre de l'unité. Celle de la péréquation des tarifs des transports et de l'énergie en est une. Pour assurer la pleine productivité de l'ensemble du territoire européen, il faut, c'est évident, que l'exploitation au maximum des ressources de chaque coin de terre ne puisse être paralysée par l'éloignement des fournisseurs ni des centres de distribution. Cela implique qu'au moins pour les matières premières, les carburants, les engrais et, d'autre part, pour les produits finis de première nécessité et les denrées alimentaires, les prix de transports ferroviaires soient établis uniquement en fonction du poids et non de la distance; cela implique également que le coût de l'énergie soit absolument uniforme partout. Une autre question fondamentale est celle de la réorganisation à l'échelon continental des circuits de distribution. Une autre, non moins essentielle, est celle de la création d'une monnaie européenne unique. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de cette monnaie européenne, mais peut-on concevoir une monnaie unique qui serait à la merci des politiques financières différentes de plusieurs gouvernements ?...

Jamais les marchandages entre des Etats conservant leurs ambitions particulières et leurs points de vue étriqués, ni les compromis dont l'application dépend du bon vouloir de chacune des parties « souveraines », ne constitueront une politique européenne. Pour résoudre les problèmes extrêmement complexes que pose la rationalisation de l'économie, faciliter l'équipement, les investissements, la mise en valeur de toutes les régions, l'expansion de la production, l'établissement des prix à des niveaux compétitifs sur le plan mondial, pour prendre à l'instant voulu (et non après six mois de palabres) les décisions qu'exigent les conjonctures nouvelles, il faut un pouvoir exécutif réel, agissant avec dynamisme et ayant autorité sur l'ensemble du continent. Il ne s'agit pas de pouvoir absolu. Il appartient par nature à chaque collectivité territoriale — commune, région, nation — de coordonner l'activité économique à son échelon, mais il faut aussi une coordination à l'échelon le plus élevé. On ne sauvera pas l'économie de l'Europe si on ne la dote pas d'un moteur puissant.

La fausse Europe.

L'Europe de l'avenir peut se concevoir de plusieurs façons.

La première formule serait celle de l'intégration totale : il n'y aurait plus qu'un grand Etat européen centralisé, avec un seul gouvernement (un seul ministère de l'Instruction publique, un seul ministère des Beaux-Arts, une seule direction de la radio-

télévision...), un seul Parlement, peut-être une seule langue officielle. Ce serait, diront certains, l'aboutissement logique d'une évolution qui a réuni les Clans en villages, les villages en Cités, les Cités en Provinces et les Provinces en royaumes ou en Républiques. Soit. Mais de quel poids cet immense Etat n'écraserait-il pas l'homme ! Tous les vices du centralisme et du despotisme bureaucratique dont nous souffrons, tous ceux du nationalisme arrogant et agressif, non seulement subsisteraient, mais prendraient des proportions décuplées. Un « nationalisme européen » sur le mode des nationalismes que nous avons connus dans chaque pays, serait dangereux pour la paix du monde, et la puissance des gouvernants et de leurs fonctionnaires réduirait l'individu à néant. Les citoyens de tout le continent se verraient imposer des règles de vie uniforme, ne pourraient plus prétendre conserver leurs cultures particulières.

L'Europe monolithique et centralisée est celle qu'avaient voulu construire Napoléon et Hitler. Ils ont échoué, parce que l'entreprise était contre nature. Au sein de la commune civilisation européenne, les groupes humains sont trop diversifiés pour pouvoir supporter pareil nivellement.

C'est précisément la variété des cultures et des manières d'être qui fait la splendeur et la fécondité spirituelle de notre Europe. Un groupe de musiciens ne peut constituer un orchestre que s'il rassemble des instrumentistes différents et que chacun joue sa partition, en fonction de l'effet d'ensemble. Si l'on impose à tous les musiciens de jouer, à l'unisson, du violoncelle, fussent-ils deux cents, il n'y aura pas d'orchestre.

Mais que l'on se rassure. Parmi les nombreux et éminents juristes, économistes, journalistes, hommes politiques qui combattent pour l'idéal européen, aucun ne préconise l'Europe unitaire : tous sont, d'une façon ou d'une autre, partisans des *Etats-Unis d'Europe*, et c'est bien vers l'édification de ces *Etats-Unis* que s'oriente, lentement mais sûrement, la Communauté des « Six ».

Où tout le monde n'est plus d'accord, hélas, c'est quand il s'agit de définir ce que seront ces *Etats-Unis*. Beaucoup, par un soi-disant « réalisme » qui n'est que du conservatisme, les conçoivent comme une simple *Confédération* d'Etats historiques. Les gouvernements y conserveraient leur entière souveraineté, mais se rencontreraient au sein d'organismes où ils auraient la possibilité de prendre, si bon leur semble, des décisions en commun. Ce système n'a rien de moderne, c'est le vieux système de Metternich, dont on connaît les désastreux résultats. Au sein d'une Diète européenne, chaque Etat chercherait fatalement à faire prévaloir ses intérêts égoïstes sur l'intérêt général, et les décisions prises ne seraient que des vœux pieux, puisque leur application dépendrait des gouvernements, qui se réserveraient de ne pas appliquer celles qui leur déplairaient.

C'est pourtant ce simple « pool » politique qui a la faveur du gouvernement français, dont les membres partent du principe évident que si l'Etat abandonnait, dans l'intérêt général, une part de sa souveraineté, leur rôle et leur autorité personnels se trouveraient fort amoindris, ce à quoi ils ne tiennent pas plus qu'un roi à voir proclamer la République.

Lorsque « les Princes qui nous gouvernent » proclament avec superbe que jamais la France ne saurait admettre de restrictions à sa souveraineté, il faut entendre, en clair, que ni les ministres, ni les hauts fonctionnaires de leurs ministères, ne sont disposés à faire le sacrifice de leurs privilèges comme l'avaient fait les nobles dans la nuit du 4 août. Et leurs manœuvres pour faire aboutir un vague projet d'association intergouvernementale du type « Sainte Alliance » sont un moyen d'empêcher la création de la véritable communauté politique désirée, ils le sentent bien, par l'opinion publique. Ils donnent ainsi le change, se font passer pour des champions de l'union européenne tout en empêchant la véritable union de se faire. On se demande pourtant si l'on est bien éveillé, quand on entend un chef d'Etat déclarer, à propos de l'autorité supranationale souhaitée par les Européens conscients : « Cette entité supranationale, on ne la proposera pas parce qu'elle n'existe pas. Il n'y a pas de fédérateur aujourd'hui en Europe qui ait la force, le crédit et l'attrait suffisants ». Si l'entité supranationale existait, quel besoin y aurait-il de la proposer ? C'est précisément parce que le fédérateur que tout le monde souhaite n'existe pas encore, qu'il est urgent d'en envisager la création !

Il est bien évident que sans autorité supranationale, il n'y aura pas d'Europe unie. Une usine où chaque chef d'atelier déciderait souverainement de la production de son atelier, ne durerait pas longtemps.

Le plan du gouvernement de Paris d'une prétendue union européenne par le moyen de pactes interétatiques à objet limité n'est rien d'autre qu'un trompe-l'œil. Quant à la tentative amorcée par lui, à un certain moment, de construction d'une Europe franco-allemande, d'une Europe dirigée par un « axe Paris-Bonn », elle rejoint les vieux rêves d'hégémonie dont l'histoire a conservé le sinistre souvenir. Si les Français rêvent d'une Europe française, les Autrichiens d'une Europe autrichienne, les Anglais d'une Europe britannique, l'entente ne se réalisera jamais. L'Europe doit être européenne.

L'Europe européenne.

A ceux qui envisagent une Europe centralisée, comme à ceux qui n'admettent qu'une vague confédération d'Etats souverains, il manque le sens de l'humain. Les vicissitudes de l'histoire leur

ont inspiré une conception de l'Etat qui, si l'on y réfléchit bien, s'avère aberrante. L'Etat, pour eux, est un absolu. Ils oublient que les institutions politiques sont créées pour l'homme et non pas l'homme pour les institutions politiques.

Comme nous avons pu nous en rendre compte en survolant l'histoire de notre continent, les Etats résultent de toute une suite de découpages artificiels, et la volonté de puissance des dirigeants de ces lambeaux de territoire a détourné à son profit le sentiment noble et naturel qu'est le patriotisme : raccroché de manière factice à un Etat aux limites accidentelles, le patriotisme dégénère en « stato-nationalisme ». Or c'est de ce nationalisme secrété par eux-mêmes que les Etats s'autorisent pour proclamer le caractère absolu de leur souveraineté.

Des hommes qui se veulent libres n'ont rien à faire de ce mythe. L'Etat, pure abstraction, se justifie dans la mesure où il facilite l'épanouissement de l'individu, mais il n'est pas une fin en soi. Il n'a pas de droits propres. Ce sont les personnes humaines qui ont des droits. Lorsque, telles qu'elles sont, des structures étatiques ont cessé d'être utiles aux hommes, leur maintien devient un abus.

La vie en société implique que chaque individu, chaque collectivité, abandonnent de leur liberté ce qui est absolument nécessaire au bien commun, c'est-à-dire au bien des autres individualités. Mais ils ne peuvent être contraints à en abandonner la moindre parcelle au-delà. De ce principe, qui ne peut être mis en discussion, à moins que l'on ne nie l'idée même de liberté, il résulte que l'Etat n'est pas légitimement fondé à exiger des personnes ni des collectivités locales un abandon de leur autonomie naturelle qui ne soit pas justifié par la protection de l'autonomie des autres personnes ou des autres collectivités. Mais il en résulte aussi que l'Etat doit lui-même renoncer à sa souveraineté en tout ce qu'elle peut avoir de contraire à l'intérêt général de l'ensemble international et, tout d'abord, de l'ensemble européen.

L'exemple, en ce domaine, nous est donné par les pays à structures fédérales, notamment par les Etats-Unis d'Amérique. Chacun des Etats nord-américains jouit d'une large autonomie, il a sa législation particulière, son gouvernement et son parlement; mais les questions qui intéressent l'ensemble des ressortissants des divers Etats sont de la compétence du gouvernement et du parlement fédéraux, à l'autorité desquels les gouvernements des Etats doivent, en ce cas, se soumettre.

Ce système hiérarchisé, qu'on appelle le *Fédéralisme*, est le seul, dans le monde moderne, qui soit susceptible d'assurer à l'être humain sa liberté et son plein épanouissement. C'est lui qu'ont toujours prôné, depuis des siècles, les plus grands penseurs d'Europe, et c'est lui que réclament aujourd'hui les princi-

paux mouvements populaires qui luttent pour la construction de l'Union Européenne.

En France, l'esprit jacobin répugne au fédéralisme, pour des raisons passionnelles qui n'ont rien à voir avec la raison tout court, ni même avec le simple bon sens. Il n'a pas évolué depuis le temps des luttes entre Montagnards et Girondins, et lorsqu'on leur parle de fédéralisme interne, nos Jacobins se récrient qu'en assurant aux régions un minimum d'autonomie, le système fédéral porterait atteinte à l'unité de l'ensemble qui s'appelle l'Etat... Mais quand on leur parle de fédéralisme externe, les mêmes Jacobins se récrient qu'en assurant à l'Europe un minimum d'unité, le système fédéral porterait atteinte à l'autonomie des régions qui s'appellent les Etats ! On ne peut être plus illogique.

Reprocher au fédéralisme d'être facteur de désunion est une absurdité. Les 180 millions de citoyens de la fédération américaine sont-ils moins unis (1) que les 48 millions de la République française « une et indivisible » ? La volonté impérialiste d'uniformisation et de robotisation qui anime les dirigeants parisiens est le plus grand facteur de division qui puisse se concevoir en politique. Vouloir faire vivre sous les mêmes lois, élever dans la même culture, des gens aussi différents par le tempérament, les coutumes, les modes de vie, la sensibilité artistique, littéraire, musicale, que les Parisiens, les Flamands, les Alsaciens, les Méridionaux, les Basques, les Bretons, ne peut qu'entraîner des erreurs, provoquer des difficultés et des rançunes. C'est la négation même de la démocratie.

Reprocher — en même temps ! — au fédéralisme d'être facteur de centralisation, n'est pas plus sérieux, même si l'on fait abstraction de la contradiction entre les deux reproches. Dans un système fédéral, chaque collectivité conserve toute l'autonomie qui lui est nécessaire. Et l'abandon, en vue du bien commun, d'une partie de sa souveraineté, ne peut rien avoir d'humiliant pour un Etat historique, mais au contraire le grandit : il montre par là qu'il ne cherche rien d'autre que remplir sa mission qui est d'assurer le bien de ses ressortissants. C'est en s'entêtant dans la défense de ses privilèges qu'il se diminue moralement et aux yeux du monde.

L'Europe que les peuples appellent de leurs vœux, c'est l'Europe fédérale, où tous les hommes auront la même nationalité, les mêmes droits. Chacun pourra librement circuler et s'établir où il l'entendra. Tous les *citoyens européens* éliront ensemble, au suffrage universel, le Parlement fédéral et obéiront au même

(1) Les U.S.A. traversent, il est vrai, en ce moment, une crise, du fait du conflit entre la population noire et des racistes blancs. Mais cette crise a été provoquée par des manquements au principe fédéraliste qui veut que chaque homme, chaque communauté, jouissent de la plénitude de leurs droits.

gouvernement européen. Mais celui-ci n'aura pas le pouvoir d'intervenir dans les questions qui ne regardent qu'un seul Etat, ou, à plus forte raison, un seul département, une seule commune. Car chaque Etat conservera son gouvernement particulier, son parlement autonome, et, dans un certain nombre de matières, ses lois propres. Il en sera de même à chaque échelon, depuis celui de l'unité territoriale fondamentale, la commune. N'est-il pas temps d'en finir avec ces règles aberrantes qui veulent qu'en France les habitants d'une localité ne puissent baptiser une de leurs rues ou élever une statue à un de leurs grands hommes sans en demander la permission au ministre de l'Intérieur ? Une municipalité doit être maîtresse chez elle pour tout ce qui concerne l'administration communale, un conseil départemental ou régional doit régler souverainement toutes les questions d'intérêt départemental ou régional, un Etat rester souverain dans les domaines débordant le cadre régional mais n'intéressant pas l'ensemble de la communauté européenne, et le gouvernement européen n'exercer son autorité que dans les matières qui ne peuvent être réglées de façon valable à l'échelon étatique. Mais en ces matières, le gouvernement fédéral doit pouvoir donner des ordres, que les Etats n'aient pas à discuter, et il devra disposer de tous les moyens de coercition nécessaires pour les faire respecter.

Le fédéralisme, qui a fait ses preuves chez nos amis d'outre-Atlantique et assuré la grandeur d'une nation devenue la plus puissante du globe, est le seul régime qui puisse assurer aux Européens la liberté et le respect de leur personnalité. Chacun pourra, dans l'Etat où il aura vu le jour, cultiver sa langue et les traditions de son peuple. Se sentant respecté dans sa personnalité, dans ses coutumes, dans sa culture, il ne pourra avoir d'animosité envers les autres. Une organisation fédéraliste est encore beaucoup plus nécessaire à l'Europe qu'à l'Amérique. La population américaine ne diffère pas tellement d'un Etat à l'autre. Elle parle — à de rares exceptions près — la même langue, ne possède pas de traditions historiques ni de coutumes vraiment différentes. Elle pourrait donc, à la rigueur, vivre au sein d'un grand Etat unifié. Il n'en est pas de même pour les Européens, dont la diversité est telle que toute uniformisation ne peut se faire qu'en portant atteinte à la personnalité de communautés entières.

Parce que seul il assure à chaque individu, à chaque collectivité naturelle, la plénitude de leurs droits, le fédéralisme est le seul véritable humanisme.

CHAPITRE X

VERS LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

I. — COMMENT CONSTRUIRE LES ETATS-UNIS D'EUROPE ?

Il ne suffit pas de constater qu'un pâté d'immeubles vétustes et insalubres doit faire place à un building moderne, qu'on imagine très bien, composé d'appartements spacieux, aérés, confortables : ce building ne se construira pas tout seul, il faut savoir l'édifier. A partir de la situation incohérente, malsaine, périlleuse même, qui est l'héritage d'un passé de querelles intestines, comment atteindre le but final, l'Europe Fédérale ? C'est le problème sur lequel les hommes de bonne volonté se penchent depuis quinze ans. Plusieurs méthodes ont été préconisées, mais celles qui ont fait effectivement l'objet d'un essai d'application se sont avérées inefficaces ; il importe de se demander pourquoi, si l'on ne veut pas s'exposer à nouveau aux mêmes échecs.

Les méthodes qui ont fait faillite.

Dans son retentissant discours du 9 mai 1950, Robert Schuman, affirmant que « l'Europe ne se ferait pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble », proposait son plan de mise en commun des ressources houillères et sidérurgiques comme un « premier pas dans la voie de la fédération européenne ». Ce premier pas aurait certainement été suivi de beaucoup d'autres, si le destin des peuples européens avait été tout entier entre les mains d'hommes de l'envergure et de la loyauté d'un Robert Schuman. Mais, hélas, le stato-nationalisme « de Grand-papa » ne désarmait pas. Il le fit bien voir à l'occasion du projet de Communauté Européenne de Défense. Le second pas vers l'Europe fédérale ne fut donc pas franchi.

Un autre échec est celui de l'organisme constitutionnel qu'on a appelé « l'Assemblée ad hoc ». Le 10 décembre 1951, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe avait recommandé

la création d'une autorité politique supranationale. Le 19 mars suivant, à la suite de propositions faites par le gouvernement britannique (plan Eden), elle préconisa l'édification d'une Communauté politique européenne à partir des institutions déjà mises en place par les Six pour leur « pool charbon-acier ». De fait, le Conseil des six ministres prit, le 10 septembre 1952, une résolution invitant l'Assemblée de la C.E.C.A. à constituer une assemblée, dite « *ad hoc* », qui serait chargée d'élaborer un projet de traité entre les Etats d'Europe, en vue de la constitution d'une Communauté politique.

L'Assemblée *ad hoc* se mit au travail sans tarder et, au bout de six mois, présenta un texte qui n'était pas seulement l'ébauche de pacte qu'on attendait, mais un véritable projet de Constitution des Etats-Unis d'Europe, qui ne demandait, pour être mis en œuvre, que la signature des gouvernements et la ratification par les Parlements des divers Etats.

Ce projet prévoyait la réunion des six Etats de la « petite Europe » en un Etat fédéral possédant son pouvoir législatif, son pouvoir exécutif et son pouvoir judiciaire. Le Parlement était prévu comme se composant de deux chambres, l'une, dénommée Chambre des Peuples, élue au suffrage universel direct, l'autre, le Sénat, représentant le peuple de chacun des Etats fédérés. S'y ajoutait un Conseil économique et social, purement consultatif. Le gouvernement devait être exercé par un Conseil Exécutif Européen, composé d'un président du Conseil élu par le Sénat, et de ministres choisis par ce président lui-même (étant spécifié qu'il ne pourrait en choisir plus de deux ayant la nationalité du même Etat); mais le projet maintenait, à côté de ce Conseil exécutif un Conseil des ministres nationaux dont le rôle était assez vague et l'intérêt plus que douteux. C'était une concession au conformisme de trop de politiciens. Une Cour de Justice devait assurer le respect du droit fédéral et l'interprétation des lois et règlements de la Communauté.

Bien que ce projet conservât tels quels les Etats existants et leur réservât une très large autonomie notamment dans le domaine militaire et même dans celui de la politique extérieure, il souleva, lorsqu'il fut remis au Conseil des ministres de la Communauté, le 9 mars 1953, tant de réserves embarrassées de la part du représentant de la France, Georges Bidault, qu'il n'eut aucune suite.

Les parlementaires qui avaient participé à son élaboration, décidèrent, vexés, que l'Assemblée *ad hoc* ne se dissoudrait pas... mais ils n'allèrent pas jusqu'à prêter un nouveau « Serment du Jeu de Paume » et, depuis, ne se manifestèrent plus.

Il est trop évident qu'un projet subordonnant à la signature et à la ratification des représentants des Etats prétendus souverains une Constitution destinée à limiter leur souveraineté, avait

peu de chances d'aboutir ! Le propre de toute institution qui a le privilège d'exister et d'avoir à sa solde un nombreux personnel, est de chercher à subsister, qu'elle soit utile ou non.

Depuis 1957, sous la pression des nécessités économiques et aussi d'une certaine crainte dans le domaine de la politique internationale, le processus de construction de l'Europe par étapes, au moyen de traités spécialisés et de négociations entre technocrates, a été repris. De C.E.E. en « pool vert », en passant par l'Euratom, l'économie des Six a fait de grands progrès dans la voie de l'intégration. Un accord vient d'intervenir (2 mars 1965) sur la fusion des institutions des trois communautés (C.E.C.A., Euratom et C.E.E.). A partir du 1^{er} janvier 1966, celles-ci auront un Exécutif commun, qui préparera la révision des traités afin que les communautés elles-mêmes se réunissent en une seule. Ce sera un grand pas de fait en avant et, dans la direction de la politique économique d'ensemble, les organismes européens verront s'accroître leur efficacité et leur autorité.

Mais lors même qu'on sera parvenu à une intégration complète des économies des six pays, on sera encore bien loin des Etats-Unis d'Europe. Le *Zollverein* n'a pas fait l'unité de l'Allemagne, il l'a seulement préparée. Certes, la soumission de l'activité économique des participants du Marché commun à toute une machinerie technique fonctionnant avec rigueur et précision, l'habitude que commencent à prendre les Européens de « vivre ensemble », la régression rapide des sentiments nationalistes, le développement sur certains points d'une mystique européenne, créent les circonstances favorables à l'unification politique, la rendent même inévitable dans un délai plus ou moins rapproché, mais elles ne la réalisent pas. Entre la Communauté, consortium interétatique à objet déterminé, et les Etats-Unis d'Europe, il y a une différence de nature. Le passage d'un plan à l'autre, à quelque stade d'unification économique qu'on soit rendu, sera toujours une révolution.

La simple observation des faits d'actualité nous enseigne que, si la construction de l'Europe politique est un thème de discours fort en faveur, les hommes d'Etat n'ont nulle envie de passer des paroles aux actes. Ils ont toujours d'excellents prétextes pour se dérober. Ils posent, par exemple, comme préalable l'accord de leurs partenaires sur tel ou tel problème particulier... au sujet duquel ce serait précisément le rôle de l'Union de provoquer l'accord. Cercle vicieux dans lequel on s'enferme de propos délibéré, et sans aucune nécessité. En ce qui concerne le gouvernement français, lui, il ne cache pas que, s'il souhaite l'union politique de l'Europe, il ne veut à aucun prix d'un pouvoir supranational. En d'autres termes, il veut bien entreprendre un voyage dans une automobile achetée en commun, mais... à condition qu'elle n'ait pas de moteur !

De vaines illusions.

Malgré l'évidence des faits, il est de bons Européens, qui se disent « réalistes » mais ne sont que timorés, pour préconiser l'unification progressive de l'Europe par la multiplication des pactes à objet limité. Ils pensent, ou affectent de penser, que les Etats qui, pour rien au monde ne souscriraient à un acte les privant de leur souveraineté, accepteraient de se dépouiller peu à peu de cette souveraineté par des abandons partiels. Bien loin d'être réaliste, cette position est le comble de l'utopie.

Sachant que le seul obstacle, aujourd'hui, à l'unification européenne est la résistance intéressée des gouvernements so-disant nationaux, comment peut-on faire confiance à ces gouvernements eux-mêmes pour frayer la voie aux Etats-Unis d'Europe ? Autant attendre des gros industriels l'abolition du capitalisme, et compter sur les marchands de vin pour lutter contre l'alcoolisme !

Bien sûr, tout ce qui peut resserrer l'entente entre les Etats européens, et notamment entre les six Etats de la Communauté (qui a l'immense mérite d'exister) doit être entrepris, car, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, ne pas avancer constituerait un recul. La commission politique du Parlement européen examine en ce moment (mars 1965) un rapport de M. Martino présentant la discussion commune d'un plan de collaboration intergouvernementale comme un premier pas, nécessaire et urgent, vers la constitution d'une Europe fédérale et démocratique. Mais ce rapport ne manque pas de faire la distinction entre ce qui doit, dans la situation politique actuelle, représenter seulement une initiative pour resserrer les liens entre les Six, et ce qui constitue, au contraire, l'objectif final, à savoir une réelle fédération.

En d'autres termes, cela signifie que tant que pèsera sur l'Europe l'hypothèque du gaullisme, il sera impossible de raser les immeubles vétustes et insalubres pour édifier à leur emplacement un building moderne, mais que l'on peut toujours, entre ces immeubles vétustes, percer des portes, et même abattre des murs. Cette œuvre d'assainissement ne peut avoir que d'heureux effets, et il faut évidemment l'encourager. Plus se renforcera la solidarité européenne, mieux seront réalisées les conditions psychologiques d'un changement de structures, puisque les habitants de l'Allemagne, de l'Italie, de la France auront pris l'habitude de vivre ensemble. Mais il ne faut pas se leurrer. Même lorsque sera levé l'obstacle des conceptions rétrogrades de la France gaulliste, même lorsque les Etats européens — du moins les six Etats de la Communauté, car les autres risquent de rester longtemps dans l'expectative — auront tissé entre eux un réseau serré de pactes et de traités techniques harmonisant, coordon-

nant, leurs politiques économiques, sociales, militaires et étrangères, on sera encore très loin de la Fédération européenne. Les gouvernements n'auront, en effet, pas renoncé à l'exercice d'une souveraineté à la mode du XVII^e siècle. De même que les traités créant les Communautés économiques contiennent une profusion de clauses de sauvegarde, d'exceptions aux règles posées et de mesures de protection des intérêts individuels des Etats à l'encontre de l'intérêt général, de même peut-on être certain que tous ceux qui viseront à instituer la coopération politique comporteront prudemment des dispositions destinées à paralyser leurs propres effets. La volonté d'un seul gouvernement pourra toujours l'emporter sur celle de tous les autres, puisque le droit de veto est la conséquence nécessaire du maintien de la souveraineté, et qu'en dernier ressort le gouvernement mécontent aurait la ressource de rompre l'alliance. D'une façon générale, toutes les décisions prises en commun resteront affectées de conditions purement protestatives.

Appeler de ses vœux les Etats-Unis d'Europe, mais espérer les voir naître d'accords intergouvernementaux témoigne donc d'une singulière puissance d'illusion. Les hommes politiques qui préconisent ce processus montrent que la crainte de déplaire au Pouvoir l'emporte chez eux sur les convictions européennes qu'ils affichent. En définitive, leur conformisme leur fait trahir la cause qu'ils prétendent défendre.

Les gouvernements, c'est sûr, finiront par construire ce qu'ils appellent l'Europe politique, mais qui n'est que l'Europe des alliances seulement. Ils le feront pour empêcher que n'aboutissent les efforts de construction d'une véritable Europe unie. Il ne peut y avoir d'Europe solidement et définitivement unie que sous la forme d'un Etat fédéral, et jamais un consortium d'Etats souverains ne deviendra spontanément un Etat fédéral.

Une fausse carte d'Europe.

Supposons tout de même que, malgré les pièges et les chausse-trapes dont les traités intergouvernementaux auront semé la route de l'unification, la conscience européenne soit assez forte pour interdire aux Etats de reprendre leur mise, comme ils en auront bien souvent la tentation, et que les liens politiques entre les Six se maintiennent contre vents et marées. Poussons même l'optimisme jusqu'au bout et imaginons qu'un jour, par miracle, leurs gouvernements qui, à force de débattre ensemble leurs problèmes au sein d'organismes institutionnels, se seraient accoutumés à l'idée d'intégration, se résignent à franchir le pas décisif et, en abdiquant noblement une part de leur précieuse souveraineté, à ériger au-dessus de leur propre tête une autorité supranationale. Les peuples d'Europe pourraient-ils s'estimer satisfaits ?

Eh bien non, parce que tout cela se serait déroulé en dehors d'eux, dans un souverain mépris de leur autorité. On ne leur demanderait leur avis qu'après coup, pour ratifier des décisions prises par un aréopage de technocrates. La physionomie de la nouvelle Europe dépendrait des conceptions de théoriciens et de politiciens n'ayant guère les pieds sur terre, au lieu d'avoir été imprimée par la volonté populaire.

Qu'on ne dise pas que gouvernements et parlements émanent de la volonté populaire et, par conséquent, la représentent. Ils n'ont pas été nommés dans la perspective des problèmes européens mais, au contraire, dans celle d'une politique stationnaire postulant des dogmes opposés à ce qui doit fonder l'unité de l'Europe. Les électeurs français ne choisissent pas nécessairement pour députés les hommes à qui ils ont accordé leur confiance comme conseillers généraux, car les deux mandats ne se situent pas sur le même plan. De même ne désigneraient-ils pas les mêmes représentants pour mettre en œuvre un programme de construction de l'Europe que pour diriger la vie politique intérieure. Les gouvernants qui se croiraient fondés à décider de la constitution européenne, parce qu'ils se sont vu conférer l'autorité à l'échelon de l'Etat, commettraient un détournement de pouvoirs.

Est-ce à un quarteron d'hommes en place qu'il appartient de décider si le régime de l'Etat fédéral sera un régime présidentiel ou un régime démocratique, s'il y aura une ou deux Chambres, quelle sera la compétence respective des autorités fédérales et de celles des Etats, etc., ou n'est-ce pas la volonté populaire qui doit, sur tous ces points, se faire entendre ?

En outre, quelle Europe sortirait de la procédure antidémocratique de négociations entre technocrates ? Ce serait une fédération des Etats existants.

Or, il ne faut pas hésiter à le dire, la carte des Etats-Unis d'Europe qui serait dressée dans ces conditions, serait fautive. Fausse, car elle ne respecterait pas les réalités et ignorerait les données naturelles fondamentales. Fausse, car elle ne résoudrait pas le problème des minorités qui a toujours été et reste — n'en déplaisent aux théoriciens utopistes — un problème crucial dont le mépris rend toute situation éminemment explosive. Fausse, car elle laisserait subsister sur le plan culturel cet impérialisme dont on serait enfin arrivé à se débarrasser dans les domaines militaire et économique.

Certains bons Européens voudraient pourtant que l'on respecte les frontières actuelles des Etats historiques. Ce parti-pris conservateur, auquel on trouverait difficilement des raisons valables, ne peut s'expliquer que par un vieux réflexe nationaliste ou un manque d'audace intellectuelle, une façon routinière d'envisager les choses au moment où il faudrait faire preuve,

au contraire, d'un véritable esprit révolutionnaire. Maintenir comme éléments de la Fédération Européenne, les Etats tels qu'ils se comportent actuellement serait anti-rationnel. Ils sont par trop inégaux en superficie comme en chiffre de population et surtout, résultant des accidents de l'histoire, ils ne représentent pas des communautés humaines réelles. L'Etat français ne coïncide pas avec la nation française, dont font partie les Wallons, les Romands, les Valdôtains, mais non pas les Occitans, les Bretons, les Corses, les Alsaciens ni les Flamands. Les Basques forment une nation à cheval sur la France et l'Espagne, de même que les Catalans. Les Ladins sont écartelés entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. La nation germanique déborde de l'Allemagne et de l'Autriche sur la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse.

Or, dans la structuration d'un ensemble politique, le respect des nationalités, dès lors qu'il ne s'agit pas de les opposer les unes aux autres, mais seulement de favoriser leur épanouissement, est non seulement légitime mais indispensable. Il permet seul de rendre cet ensemble vivant et fécond.

Certains théoriciens ont exprimé, il est vrai, la crainte qu'en faisant correspondre les limites des Etats avec celles des communautés naturelles, on ne suscite de nouveaux nationalismes. L'un des meilleurs spécialistes des questions européennes, le professeur Guy Héraud, a démontré combien ce point de vue est erroné. Qu'il soit construit sur des réalités vivantes ou qu'il résulte d'un découpage purement arbitraire, tout Etat souverain engendre le nationalisme; mais seul le fait un Etat souverain.

« Le nationalisme, écrit cet éminent juriste dans son ouvrage *« L'Europe des Ethnies »* (Presses d'Europe, Paris, 1963), n'est pas l'apanage des patries naturelles, mais accompagne tout processus étatisant... La vraie garantie doit être recherchée dans une autre direction. Elle réside dans l'abolition des souverainetés. Car c'est l'absolu de la souveraineté qui, hypostasiant la nation, l'affranchit de toute soumission au droit, et fait une jungle de la société des peuples.

L'observation confirme ce jugement : le nationalisme se déchaîne avec l'Etat souverain, mais disparaît dans l'Etat fédéré. Le caractère ethnique ou anethnique de l'Etat fédéré se révèle tout à fait secondaire au regard du fait primordial d'abolition de la souveraineté. »

Nous ajouterons que pour maintenir l'esprit d'union entre des peuples différents de tempérament, de langue, de traditions, d'activités économiques, ce n'est ni leur morcellement, ni leur incorporation à de plus vastes ensembles où ils sont étouffés, qui peuvent constituer des solutions, bien au contraire. Ils engendrent fatalement un sentiment de frustration qui dégénère tôt ou tard en rancœurs et en agressivité. Il n'y aurait pas eu de problème algérien dans un système fédéraliste, et nul ne peut nier qu'il existe aujourd'hui un malaise breton, un malaise basque, un malaise corse, des malaises féroïen, flamand, wallon, écossais,

tyrolien, sarde, et bien d'autres, dont les conséquences sont imprévisibles.

Europe des Etats (faussement dite Europe des Patries) ? Europe de Régions prétendues économiques, mais au tracé ne correspondant même pas à la réalité économique ? Tous les problèmes subsisteraient.

On voit mal comment, dans un cadre artificiel, rassemblant des portions de plusieurs peuples et séparant ces portions de peuples du reste de la communauté naturelle à laquelle elles appartiennent, pourraient être résolues les questions se rapportant à l'enseignement, à la culture, aux Beaux-Arts, à l'habitat. Et pourrait-on éviter que les intérêts économiques de certaines contrées ne soient sacrifiés à d'autres ? Pourrait-on donner une solution humaine aux problèmes de l'emploi ? Et quelles erreurs psychologiques gouvernants et administration ne seraient-ils pas amenés à commettre continuellement, les mesures (ou simplement la façon de les présenter) qui conviendraient à une partie de la population, ne pouvant, par hypothèse, convenir au reste du pays, de mentalité différente !

Les êtres humains ne sont pas des pions sur un échiquier, qu'on manœuvre au gré des théories, ni les cubes indifférenciés et interchangeables d'un jeu de construction. Ils ont leur personnalité, qui doit être respectée.

La seule voie de l'Espoir.

Reprenons notre image : à travers le pâté d'immeubles vétustes et insalubres qu'est l'Europe des Etats souverains, les habitants les plus dynamiques, ceux dont l'esprit est le plus ouvert, le plus moderne, ont percé des ouvertures, abattu des pans de murailles. Les locataires ont cessé de vivre enfermés dans des appartements exigus et sans air, de s'ignorer les uns les autres et, à l'occasion, de s'injurier et d'échanger des horions. Se connaissant mieux, ils ont commencé à s'apprécier mutuellement et à vivre en bonne harmonie. Le moment arrive maintenant où ils vont pouvoir, d'un commun accord, dire à leurs propriétaires : « Nous ne voulons plus vivre dans des taudis, nous allons raser ces bâtisses qui menacent de s'écrouler sur nos têtes, et édifier à leur place un bel immeuble confortable. »

Cette volonté révolutionnaire se fait jour peu à peu dans l'opinion publique, malgré les gouvernements. Combien de fois n'avons-nous pas entendu les représentants de l'Etat français déclarer : « La France n'admettra jamais de limitations à sa souveraineté ! La France ne consentira jamais à voir son armée englobée dans une armée européenne ! » Eh bien, en l'occurrence, « la France » ce n'était qu'eux-mêmes, attachés à leurs préro-

gatives, et non pas les quarante-huit millions d'êtres pensants au nom desquels ils émettaient l'abusives prétention de parler. La meilleure preuve en est fournie par une enquête à laquelle vient de procéder l'Institut Français d'Opinion Publique auprès de plusieurs milliers de jeunes gens de 14 à 20 ans. A une question ainsi posée :

« Seriez-vous disposé à faire votre service militaire dans une armée européenne où toutes les nationalités du Marché Commun seraient représentées et où vous pourriez être sous les ordres de chefs militaires français aussi bien qu'italiens, allemands, belges, luxembourgeois et hollandais ? »

62 % des jeunes gens ont répondu OUI, contre 31 % de NON et 7 % d'abstentions.

Dans sept ans d'ici, tous ces jeunes, dont les deux tiers s'affirment plus Européens que Français, seront citoyens actifs. Et il est bien certain que leurs aînés de quelques années ne pensent pas autrement. C'est dire que, même si la volonté européenne n'était pas encore majoritaire dans la France actuelle, l'équilibre ne tarderait pas à se renverser.

L'idée fédéraliste européenne s'annonce donc comme une vague de fond qui, avant qu'il soit bien longtemps, balayera les vieilles structures. Rien ne servirait de se voiler la face : ce bouleversement est nécessaire au salut, à la résurrection d'une Europe dont la civilisation décline et dont la liberté même est en péril.

Rien de grand ne peut se faire sans une volonté révolutionnaire, mais avec elle tout devient possible. Lorsque, à la fin du XVIII^e siècle, dans toute la France, se firent jour des aspirations à une révolution libérale, les détenteurs du pouvoir ne purent faire autrement que de convoquer les Etats Généraux et ceux-ci, tout naturellement, se proclamèrent Assemblée Constituante. La pression de l'opinion publique devra, de même, contraindre demain les gouvernements à organiser l'élection d'une Assemblée Constituante Européenne.

Car il va de soi qu'une Assemblée Constituante doit être élue par l'ensemble du peuple européen, au suffrage universel. Une Constituante qui serait l'émanation des Etats ou de leurs parlements, serait un non-sens.

L'Assemblée Constituante Européenne.

L'échec de l'Assemblée *ad hoc* démontre, à plus suffire, l'inutilité de travaux poursuivis dans l'ombre par des personnalités sans doute très compétentes, mais recrutées à l'insu de l'opinion publique, sans que l'on sache même trop bien comment. Le peuple ne peut se passionner pour ce qui se passe en dehors

de lui. Il ne pourrait que se méfier, et il n'aurait pas tort, de projets de réformes élaborés dans le mystère par un organisme issu des instances intergouvernementales. Or il faut que le peuple se passionne pour une affaire dont dépend tout son destin et qu'il en garde le contrôle. Il est essentiel, pour cela, que les Constituants soient vraiment ses représentants, qu'ils soient élus directement par lui en tant que Constituants. Il faut aussi que les travaux de l'Assemblée se déroulent au grand jour et que la presse, la radio, la télévision, tous les moyens modernes d'information donnent à ses débats la publicité fracassante que méritera l'événement le plus important du siècle, de telle manière que chaque citoyen puisse en suivre point par point l'évolution. Procéder autrement serait la négation de la Démocratie !

Un puissant mouvement d'opinion doit pouvoir arracher aux Etats la décision de passer entre eux un accord pour organiser les élections à l'Assemblée Constituante Européenne. Or on peut déjà, à l'heure actuelle, dénombrer plus de cent organismes, mouvements, partis, etc., répandus à travers l'Europe entière, ayant inscrit à leur programme la lutte pour la constitution d'une véritable Fédération des Ethnies Européennes. Que cette tendance se développe — comme on peut l'espérer — et se manifeste à travers maints colloques, meetings, campagnes de presse, et l'on verra les gouvernements céder. Tout ce qui leur sera demandé sera d'organiser les élections à l'Assemblée Constituante. Il faudra, évidemment, un traité interétatique pour décider cette consultation populaire, fixer les conditions d'électorat et d'éligibilité, le mode de scrutin, le nombre de députés à élire (tant par million d'électeurs) et la date du vote. Mais après cela, les gouvernements devront s'effacer. Ils n'auront plus qu'à expédier les affaires courantes en attendant la mise en vigueur de la Constitution Européenne.

L'idéal serait que ces élections se déroulent à l'échelle des trente pays d'Europe. En l'état actuel des choses, on ne peut guère y compter, et il serait déjà très beau que l'on puisse élire une Assemblée Constituante en vue d'une Fédération des quinze pays du Conseil de l'Europe. Il est malheureusement plus probable que l'opération ne pourra, pour commencer, être entreprise que dans le cadre de l'Europe déjà organique, c'est-à-dire de l'Europe des Six. Mais ce sera une première étape. L'important est que naissent les Etats-Unis d'Europe. Par la suite, les pays restés au-dehors ne manqueront pas de demander, les uns après les autres, à y entrer.

Comme les députés à la Constituante seront élus en fonction de leurs conceptions sur le problème précis de l'édification de l'Europe, la Constitution qu'ils élaboreront correspondra aux aspirations des peuples. A la différence du projet de l'Assemblée *ad hoc*, cette Constitution n'aura pas, c'est l'évidence même, à

être soumise aux gouvernements ni aux parlements en place (elle pourra, par contre, être soumise, par voie de référendum, à la ratification populaire). Du jour où elle entrera en vigueur, les vieux Etats disparaîtront et leurs gouvernements et parlements seront dissous *ipso jure*.

La tâche de la Constituante sera vaste. Elle n'aura pas seulement à se prononcer sur toutes les questions habituelles qui se posent à chaque changement de régime et qui sont devenues très familières aux Français, dont la Constitution change en moyenne tous les onze ans, puisqu'ils ont vu se succéder 18 régimes au cours de ces 200 dernières années : régime parlementaire, collégial, présidentiel ou d'assemblée ? bicaméralisme ou monocaméralisme ? existence ou non d'un Chef d'Etat distinct du Chef du Gouvernement ? procédure de révision, etc. Il lui faudra aussi régler les problèmes nouveaux qui seront posés par la structure fédérale de la Communauté : compétence respective de la Fédération et des Etats, procédure d'admission de nouveaux Etats, délimitation des territoires des collectivités naturelles devant constituer les Etats, et procédure de modification de ce découpage à la demande des intéressés.

Par bonheur, ce travail gigantesque aura déjà été largement préparé par les études d'éminents spécialistes appartenant soit aux organismes européens existants (et l'on songe ici, notamment, aux travaux de l'Assemblée *ad hoc*), soit aux divers mouvements fédéralistes. C'est ainsi que, déjà, de nombreux groupements de militants européens ont rédigé des « Cahiers de revendications » et que ces cahiers ont été examinés en commun lors des sessions du « Congrès du Peuple Européen » qui réunit des électeurs de nombreuses villes et régions d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, d'Italie, des Pays-Bas et de la Suisse ; c'est ainsi encore que le « Centre International de Formation Européenne » a publié, en 1962, une excellente étude du professeur Héraud sur ce que devrait être la Constitution de la Fédération européenne. Des solutions précises y sont proposées sur tous les points à trancher.

II. — LA FEDERATION EUROPEENNE

La Constitution des États-Unis d'Europe.

Ce n'est pas le lieu ici d'étudier dans le détail les problèmes constitutionnels, mais, pour permettre au lecteur de se faire une idée de ce que seront nécessairement les Etats-Unis d'Europe, nous mettrons l'accent sur ce principe, qui va sans dire, mais qui va encore mieux en le disant, que la Constitution Européenne

devra être conforme au génie propre de l'Europe, c'est-à-dire être d'esprit démocratique. Démocratie est fille d'Europe !

Ceci exclut d'emblée tout régime de type présidentiel. Un tel régime, qui convient fort bien à l'Amérique, a toujours conduit, chez nous, à l'oppression (que l'on se rappelle Cromwell, Louis-Napoléon, Mussolini, Hitler...). Le seul système qui s'y soit, jusqu'ici, avéré véritablement valable est celui que l'Europe elle-même a imaginé : un gouvernement politiquement homogène et responsable devant le Parlement.

C'est au Parlement qu'il incombe de désigner le Chef du Gouvernement et, à ce moment, disparaît une objection qui est souvent faite à l'idée d'intégration européenne. « Tout Français, dit-on, voudra voir à la tête de l'Europe un Français, tout Allemand voudra y voir un Allemand, tout Italien un Italien, etc. » Il n'est pas sûr que ce soit exact ; mais, en admettant que ce le soit, cette préoccupation chauvine de l'homme de la rue ne sera pas partagée par les députés, hommes politiques groupés en partis, lorsqu'ils auront à choisir le Président du Conseil (un socialiste provençal, actuellement, ne vote pas provençal, mais socialiste ; demain un socialiste allemand votera pour un socialiste français contre un Allemand de droite). « Mais, objectera-t-on, et le Chef de l'Etat ? Même s'il ne gouverne pas, même s'il ne désigne pas le Président du Conseil, il représente l'ensemble du Peuple, et les Français accepteront difficilement d'être représentés par un Président allemand ou italien, comme les Allemands et les Italiens de l'être par un Président français. » La réponse est fournie aussi bien par le projet de l'Assemblée *ad hoc* que par celui du Professeur Héraud : il n'y a aucun besoin d'un « Chef de l'Etat ». Cette institution, imprégnée de mysticisme, n'est qu'un vestige de la royauté et ne présente, du point de vue de la raison, aucune nécessité.

La division du Parlement en deux Chambres nommées selon des modes différents est de tradition sur notre continent. Elle assure un heureux équilibre lorsque l'on a affaire, comme c'est le cas dans notre vieux monde, à des milieux politiques très agités et à une opinion divisée à l'extrême. Dans le cadre d'une Fédération, il paraîtrait logique d'avoir une Chambre représentant l'ensemble du Peuple européen, et une autre représentant les Etats fédérés. Tel est bien le système proposé tant par l'Assemblée *ad hoc* que par le Professeur Héraud. Malheureusement, une certaine timidité dans l'application de cette idée par l'un et l'autre projet, fait que la distinction ne serait pas, en pratique, bien nette. A notre sens, il ne faudrait pas hésiter, pour les élections à la Chambre populaire, à faire complètement abstraction des cadres des Etats, et à adopter un système de pure proportionnalité. La représentation des Etats par l'autre chambre prendrait alors tout son sens.

En ce qui concerne la compétence respective de la Fédération et des Etats, il y a un certain nombre de principes qui s'imposent d'eux-mêmes. Il est bien évident que tout ce qui concerne la défense, les relations extérieures, la monnaie, le respect de la Constitution relèvera exclusivement du Pouvoir fédéral. Il est souhaitable, par contre, que, dans le domaine de l'enseignement, coexistent des établissements fédéraux, des établissements nationaux, régionaux, départementaux, communaux, sans qu'il y ait entre eux de hiérarchie, l'enseignement dispensé par les uns et les autres devant être tenu pour équivalent. On devrait avoir des autoroutes fédérales et des routes nationales, régionales, etc., mais une législation rurale (remembrement, génie rural, subventions aux travaux) et sociale aussi locale que possible.

D'une façon générale, à chaque échelon, les autorités locales resteraient compétentes pour toutes les matières dont la connaissance n'aurait pas été attribuée expressément et de manière exclusive aux échelons supérieurs.

La carte des Etats-Unis d'Europe.

L'Assemblée Constituante aura à tracer la carte des Etats, correspondant non pas aux Etats historiques, mais aux collectivités humaines réelles, dont se composera la Fédération. Il s'agit donc de déterminer les critères qui permettront de reconnaître et de délimiter les collectivités naturelles.

L'idée de race est illusoire : il n'existe pas en Europe de race pure, de race au sens scientifique du terme. Il n'existe que des ensembles ethniques en perpétuelle évolution, issus non seulement des mélanges de sang, mais de l'influence du milieu, du sol, du climat, des coutumes alimentaires, etc., et que l'on ne peut saisir qu'à un instant donné. La langue, parce qu'elle exprime et conditionne à la fois la pensée, joue un grand rôle pour déterminer les communautés, mais ne constitue pas un critère suffisant par lui-même, car il existe des collectivités nettement caractérisées qui sont plurilingues et, à l'inverse, des aires linguistiques où se distinguent plusieurs nationalités différentes.

Définir, comme on le fait volontiers en France, la nationalité, d'une façon subjective, par « la volonté de vivre ensemble » est éminemment trompeur, en l'état actuel des choses, car cette pseudo-volonté est imposée aux peuples par les Codes pénaux des Etats souverains. Les nations sont aliénées et n'osent plus s'affirmer, revendiquer leurs droits en tant que collectivités ethniques, mais cela ne les empêche pas d'exister. Elles restent, précisément, dans un état d'inadaptation et de non-épanouissement, parce que leur obédience officielle ne concorde pas avec leur personnalité réelle.

La vérité, c'est que la nationalité est un état de fait, résultant d'une infinité de facteurs, qui peuvent n'être pas les mêmes pour chaque cas. On désigne, à l'heure actuelle, sous le nom d'*ethnie* toute collectivité humaine réelle se distinguant objectivement des autres et ayant une certaine conscience d'elle-même, que sa personnalité résulte de ses origines ethniques, de sa langue, de son histoire, de son isolement géographique ou de tous autres facteurs.

La plupart des Européens éclairés souhaitent que l'Europe Unie de demain soit l'*Europe des Ethnies*. L'union des peuples doit permettre aux cultures basque, bretonne, catalane, flamande, frisonne, galloise, ladine, occitane, sarde, etc., de s'épanouir au sein d'une commune civilisation européenne, et le seul moyen de parvenir à l'harmonie est donc de fédérer, non des Etats artificiels, habitués depuis longtemps à pratiquer l'impérialisme culturel et économique, ni davantage ces prétendues « régions économiques » qu'on a constituées de toutes pièces en négligeant volontairement les facteurs psychologiques, ethniques et géopolitiques — et souvent les facteurs économiques eux-mêmes ! — mais bien les communautés humaines existantes, les ethnies.

Le problème de la détermination des ethnies qui constitueront les Etats à fédérer, s'il paraît *a priori* délicat, se résoudra de lui-même si on laisse, comme il est d'élémentaire justice, aux intéressés eux-mêmes le soin de le trancher. Il ne peut être question de laisser le soin du découpage à des technocrates assis dans leur bureau et relevant des gouvernements en place. Lorsque ceux-ci veulent intervenir, on aboutit à des résultats grotesques comme l'escamotage par l'Italie du Tyrol du Sud, germanophone, dans une province de « Trentin-Haut-Adige » ou comme le découpage actuel de la France en régions administratives parmi lesquelles on ne trouve trace ni du Pays Basque ni de la Catalogne, tandis que la Bretagne est amputée du Pays Nantais, la Corse rattachée à la Provence et la Normandie coupée en deux !

Une nation ne se définit pas par voie d'autorité. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est, pour la conscience européenne, un des fondements de la justice sociale. Or les peuples ne peuvent disposer d'eux-mêmes que s'ils se sont, d'abord, définis eux-mêmes. Il est trop facile de maintenir en état de sujétion des minorités, tout en ayant l'air de respecter le droit de libre disposition : il suffit de les rattacher à de plus vastes ensembles, de nationalité différente, que l'on consultera globalement (c'est le tour de passe-passe dont ont été victimes, par exemple, les Tyroliens du Haut-Adige).

Avant que la Constituante Européenne n'entreprenne de tracer la carte des Etats de la Fédération, il serait souhaitable qu'une commission de juristes spécialisés, d'économistes régionaux et de représentants qualifiés des diverses cultures mène,

avec toute l'objectivité et la science requises, une enquête auprès des populations. En tout cas, celles-ci devront être appelées à se prononcer.

Mais il convient de signaler que d'excellentes études ont déjà été consacrées au problème, et peuvent constituer une base solide pour les travaux de la Constituante. C'est ainsi que l'ensemble du sujet a été magistralement exposé par le Professeur Héraud dans son ouvrage « *L'Europe des Ethnies* », que nous avons déjà cité. C'est ainsi encore qu'une carte précise des territoires des ethnies de l'Europe de l'Ouest a été publiée par la revue basque « *Enbata* » et reproduite par diverses publications d'autres régions. Cette carte, fort bien étudiée, détermine pour l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe, plus l'Espagne (España), le Portugal, la Suisse et la Finlande (Suomi), 47 régions ethniques qui constitueraient 47 Etats parfaitement équilibrés et viables.

Unité dans la diversité.

C'est une erreur de croire, comme le font certains, que l'unité de l'Europe implique une uniformisation des mœurs, des mentalités, des cultures et, spécialement, du langage. La multiplicité des langues parlées dans un pays n'a jamais été un obstacle à son unité — pourvu, du moins, qu'elles aient été mises sur un pied d'égalité. La Suisse, avec quatre langues officielles, est parfaitement unie, et les rapports entre citoyens n'y posent pas de problème. Les seules difficultés qu'elle connaît proviennent de la discrimination dont sont victimes les francisants du Jura, incorporés au canton de Berne, de langue allemande — ce qui ne fait que confirmer notre thèse. L'U.R.S.S. qui a fait un gros effort pour encourager dans chacune de ses Républiques fédérées le développement de la langue et de la culture locales, a tout lieu de se féliciter des résultats de cette politique.

Ce qui, au contraire, met en danger l'esprit de concorde dans les pays plurilingues comme la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, c'est la volonté d'étouffement des langues minoritaires par la langue majoritaire. Il se trouve toujours chez les minorités brimées des gens — et ils constituent une élite — qui défendent passionnément leur langue.

C'est, bien entendu, l'exemple de la Suisse et de l'U.R.S.S., et non celui de l'Espagne ou de la France, qui devra être suivi dans le cadre de l'Europe Unie : toutes les langues sans exception devront avoir des droits égaux. Ce qui n'empêche pas que, pour faciliter les relations d'une extrémité à l'autre du continent, on doive enseigner aux enfants, à l'école, concurremment avec leur propre langue maternelle, une, dans les petites classes, puis deux, ensuite, des langues les plus parlées (anglais, espagnol, français, allemand). Il est prouvé aujourd'hui que le bilinguisme des

jeunes enfants, qui peut nuire à leur développement psychologique quand une seule des langues pratiquées est étudiée en classe, favorise au contraire d'une manière étonnante ce développement et élève le niveau intellectuel des sujets, quand la grammaire de l'une et de l'autre leur est enseignée. Les petits Alsaciens, Basques, Bretons, Catalans, Ladins, Provençaux, Valdôtains, etc., qui ont appris sur les genoux de leur mère le parler de leurs ancêtres mais n'étudient à l'école que le français, l'espagnol ou l'italien, sont des traumatisés, tandis que les petits Gallois que l'on instruit également de la langue anglaise et de la langue galloise, se révèlent les esprits les plus vifs, les plus évolués de tous les Britanniques.

Le respect de la personne humaine est le principe fondamental de notre civilisation occidentale. Si la subordination des valeurs culturelles au nationalisme étatique a, provisoirement, fait perdre à l'Europe le sens de sa vocation, l'abolition de ce nationalisme et le retour à l'unité dans la diversité peuvent ressusciter la culture occidentale. Il est permis d'espérer qu'il ne se trouvera plus, parmi les Européens Unis, qui auront cessé de vivre repliés sur eux-mêmes dans de petits Etats clos, personne pour considérer qu'il y ait des cultures supérieures aux autres et que d'antiques patrimoines spirituels, riches de valeur humaine, doivent s'effacer devant la pensée des grandes cités. Les grandes cités elles-mêmes, lorsqu'elles auront, dans un cadre fédéral, abandonné toute arrière-pensée impérialiste, comprendront que c'est dans la diversité que réside la beauté de l'univers humain.

La disparition du chauvinisme intellectuel sera un puissant facteur de compréhension et de bonne entente entre les communautés. Seul le fédéralisme, répétons-le, est un véritable humanisme.

La voie est tracée. Il faut que partout en Europe les gens de bonne volonté prennent conscience des problèmes européens et manifestent leur détermination à les résoudre dans un sens conforme au génie de notre civilisation, à la fois une et diverse, et fondamentalement éprise de liberté. L'opinion publique doit se rendre compte que le système anachronique des Etats pseudo-nationaux est écrasant et périlleux et que la prétendue souveraineté de ces Etats est la seule cause du déclin actuel de l'Europe.

L'édification de la Fédération Européenne sera une libération. Si les peuples européens affirment leur résolution de balayer « l'Ancien Régime », la force de leur volonté fera, comme en 1789, céder les détenteurs du Pouvoir. Alors s'ouvrira une ère nouvelle et l'espoir reflleurira sur notre vieux continent.

Lorsque seront nés les Etats-Unis d'Europe, fédération de communautés humaines réelles, ce vieux continent, fraternellement uni, connaîtra une nouvelle jeunesse et repartira pour de nouveaux destins avec la force, la richesse et l'enthousiasme qui assurent l'indépendance.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION. — Définition de l'Europe. — Conditions physiques	1
Chapitre I. — LA PRÉHISTOIRE EUROPÉENNE	9
I. — <i>Le peuplement de l'Europe.</i> Les premiers hommes. — L' <i>homo sapiens</i> en Europe. — Les débuts de l'ère tempérée ..	9 à 19
II. — <i>L'Europe des mégalithes.</i> L'âge néolithique. — L'âge du cuivre et l'âge du bronze	20 à 30
III. — <i>L'enlèvement d'Europe.</i> La civilisation crétoise. — La civilisation mycénienne	30 à 36
Chapitre II. — L'EUROPE CELTIQUE	37
I. — <i>Formation de la civilisation celtique.</i> La période du Hallstatt. — La civilisation de La Tène	38 à 44
II. — <i>L'apogée des Celtes.</i> Le monde celtique à l'époque de La Tène. — La civilisation celtique. — La Grèce à l'époque de La Tène	45 à 57
Chapitre III. — L'EUROPE ROMAINE	59
I. — <i>Naissance et croissance de Rome.</i> Les origines de Rome. — Le développement de Rome. — La conquête de la Méditerranée. — La jeune civilisation romaine	60 à 73
II. — <i>L'impérialisme romain, ses conséquences pour l'Europe.</i> Une menace : l'expansion germanique. — L'invasion romaine en Gaule	74 à 84

III. — <i>L'Europe asservie.</i> L'Empire romain. — La romanisation de l'Europe. — La Résistance. — La christianisation. — Empire et Europe	84 à 97
IV. — <i>L'effondrement de l'Empire romain.</i> Un univers en décomposition. — La fin du romanisme	97 à 102
Chapitre IV. — L'EUROPE GERMANIQUE	103
I. — <i>L'expansion germanique.</i> Les Germains. — Le démembrement de l'Empire romain. — Le prestigieux Empire Byzantin. — La disparition de l'Empire d'Occident. — Le règne de Justinien	103 à 117
II. — <i>L'Empire des Germains.</i> Des Goths aux Francs. L'Empire de Charlemagne	118 à 131
III. — <i>L'effritement de l'Europe.</i> La succession de Charlemagne. — La restauration de l'Empire par Otton le Grand. — Les invasions normandes	133 à 139
Chapitre V. — L'EUROPE CHRÉTIENNE	141
I. — <i>L'anarchie féodale.</i> L'Europe au XI ^e siècle. — La dualité de pouvoirs en Europe : le Pape et l'Empereur. — La confusion entre service public et droit de propriété	142 à 149
II. — <i>La société médiévale.</i> L'Eglise au Moyen Age. — La vie du peuple. — La vie des nobles. — Les Croisades. — La vie intellectuelle au Moyen Age	149 à 167
III. — <i>Les querelles intérieures.</i> Les tribulations des papes. — Les guerres intestines. — L'Europe déséquilibrée	167 à 192
IV. — <i>L'Europe et les menaces extérieures.</i> Les invasions de Mongols. — Les Ottomans.	192 à 195
Chapitre VI. — L'EUROPE A L'ENCAN	197
I. — <i>La formation des Etats.</i> Les trafics de territoires. — La politique européenne de Charles-Quint. — Les Etats centralisés. — Les guerres de Religion ...	198 à 215

II. — <i>La nouvelle civilisation européenne.</i> Renaissance ? — L'expansion européenne dans le monde. — La vie économique. — La période éлизабэтайна	215 à 223
III. — <i>L'Europe des monarchies absolues.</i> La guerre de Trente Ans. — La révolte générale contre le despotisme. — Les monarchies bureaucratiques. — Les luttes pour l'hégémonie. — La poursuite de la lutte entre l'Europe et la Turquie. — La vie en Europe au temps des monarchies absolues	223 à 245
IV. — <i>La décadence de l'absolutisme.</i> La confusion en Europe et les guerres entre princes. — L'Europe des Lumières ..	247 à 258
Chapitre VII. — L'EUROPE ET L'EXPLOSION RÉVOLUTIONNAIRE	259
I. — <i>La Révolution française.</i> La victoire parlementaire. — L'échec de la Révolution en France. — L'échec de la Révolution dans les autres pays d'Europe	260 à 275
II. — <i>L'hégémonie napoléonienne.</i> Napoléone Buonaparte. — Napoléon et l'Europe	275 à 282
Chapitre VIII. — L'EUROPE DES NATIONALISMES	283
I. — <i>La naissance des nationalismes.</i> Le congrès de Vienne. — La pensée européenne en 1815. — Les insurrections de 1830. — L'ère victorienne. — La révolution générale de 1848	283 à 301
II. — <i>L'affrontement des nationalismes.</i> L'échec de l'idée d'Etats-Unis d'Europe. — L'Europe cimetière. — La victoire sur les Turcs. — L'impérialisme européen à l'extérieur ..	301 à 313
III. — <i>D'une guerre mondiale à l'autre.</i> La guerre de 1914. — La persistance du conflit. — L'Europe des totalitarismes. — La société européenne depuis le milieu du XIX ^e siècle	314 à 329
Chapitre IX. — L'EUROPE A LA RECHERCHE DE SON UNITÉ ..	331
I. — <i>L'Europe d'après guerre.</i> La division de l'Europe en deux blocs. — La régression européenne dans le monde. — La civilisation européenne contemporaine. — Les institutions politiques	331 à 338

II. — <i>Les débuts d'organisation européenne.</i>	
L'O.E.C.E. — Le Conseil de l'Europe. — La communauté Charbon-Acier. — L'échec de la C.E.D. — Le Marché Commun. — L'Euratom. — L'évolution des Communautés européennes	339 à 351
III. — <i>Perspectives d'avenir.</i>	
L'obligatoire unité. — Les adversaires de l'unité. — Europe économique, Europe politique. — La fausse Europe. — L'Europe européenne	351 à 362
Chapitre X. — VERS LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE	363
I. — <i>Comment construire les Etats-Unis d'Europe ?</i>	
Les méthodes qui ont fait faillite. — De vaines illusions. — La seule voie de l'Espoir. — L'Assemblée Constituante Européenne.	363 à 373
II. — <i>La fédération européenne.</i>	
La Constitution des Etats-Unis d'Europe. — La carte des Etats-Unis d'Europe. — Unité dans la diversité	373 à 378

TABLE DES CARTES

L'Europe celtique de la période de la Tène	47
L'Empire romain à son apogée	96
L'Europe au IV ^e siècle	110
L'Europe vers 500	116
L'Empire carolingien	132
L'Europe au temps d'Henry II Plantagenet	176
L'Europe avant la guerre de trente ans	226
L'Europe en 1811	281
L'Europe après le traité de Versailles	316

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES OBERTHUR
EN OCTOBRE 1965

COMMENT FAIRE

Collection dirigée par EMMANUEL BLANC, Avocat à la Cour de Paris.

1. **MANTIEN DANS LES LIEUX
ET DROIT DE REPRISE**
par LEON VALSON
Docteur en droit. Magistrat.
2. **LES IMPOTS DES ENTREPRISES
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES**
par RENE BLANCHER
Professeur à la Faculté libre de droit
de Paris.
3. **LA LEGITIMATION ADOPTIVE**
par R. VELIOUNSKY
Docteur en droit.
4. **LES CONTRATS DE GERANCE
DES FONDS DE COMMERCE**
par JOSEPH-PASCAL VENCENT
Docteur en droit. Avocat à la Cour de Paris.
5. **PEUT-ON ADMETTRE L'EUTHANASIE**
par RAYMOND CHARLES
Conseiller à la Cour d'appel de Paris.
6. **L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE
DES ETRANGERS EN FRANCE**
par MARTHE SIMON-DEPITRE
Docteur en droit.
7. **DROITS DES ANCIENS COMBAT-
TANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE**
par ANDRE BOSSIN
Avocat à la Cour de Paris.
8. **DROIT DE LA CINEMATOGRAPHIE**
par R. SARRAUTE et M. GORLINE
Avocats à la Cour de Paris.
9. **DROIT DE LA PHARMACIE**
par J. BERNAYS et C. HAUSER
Avocats à la Cour de Paris.
10. **TRAITE ELEMENTAIRE
DE PROCEDURE CIVILE
ET VOIES D'EXECUTION**
Capacité 2^e année
par LOUIS CREMIEU
Professeur honoraire
à la Faculté de Droit d'Alx-en-Provence.
11. **DROIT DU TRAVAIL
ET PROCEDURE PRUD'HOMALE**
par GUY BOHN
Avocat à la Cour de Paris.
12. **LE NOUVEAU STATUT JURIDIQUE
DES V.R.P.**
par ALAIN CAILLE
Docteur en droit.
13. **GUIDE PRATIQUE
DE LA NATIONALITE**
par HENRY SOL
Magistrat.
14. **L'INSTRUCTION PREPARATOIRE
après la réforme judiciaire**
par POL DELESTREE
Substitut du Procureur général
près la Cour d'appel de Paris.
15. **LES CONTRAVENTIONS
ET LE TRIBUNAL DE POLICE
après la réforme judiciaire**
par ALEC MELLOR
Docteur en droit. Avocat à la Cour de Paris.
16. **LA PROTECTION DES CREATIONS
DANS LE DOMAINE
DE LA COUTURE ET DE LA MODE**
par COLETTE PIAT
Docteur en droit. Avocat à la Cour de Paris.
17. **ESPECE, ORIGINE
ET VALEUR EN DOUANE
au seuil du Marché Commun**
par M. Ch. de GUARDIA
Docteur en droit. Avocat à la Cour de Paris.
18. **LA PREUVE EN JUSTICE
après la réforme judiciaire**
par JEAN SICARD
Juge au tribunal d'Instance de Quimper.
19. **CUMUL ET NON-CUMUL
DES INFRACTIONS - CONFUSION
ET REDUCTION DES PEINES**
par POL DELESTRE
Substitut du Procureur général
près la Cour d'appel de Paris.
20. **COMMENT EST EVALUE
LE PREJUDICE CORPOREL**
par ROGER BERAUD
Juge au Tribunal de grande instance
de Marseille.
21. **LE GAGE SANS DEPOSSESSION
COMME INSTRUMENT DE CREDIT
ET LE MARCHÉ COMMUN**
par PHILIPPE FARGEAUD
Docteur en droit.
Président honoraire
du Tribunal de Commerce de la Seine.
Professeur de droit commercial
au Conservatoire national
des Arts et Métiers.